Une histoire de la mémoire sportive en France au XXe siècle : l'individu, le groupe, le mouvement

Louis Violette

▶ **To cite this version:**

Louis Violette. Une histoire de la mémoire sportive en France au XXe siècle : l'individu, le groupe, le mouvement. Sciences de l'Homme et Société. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016. Français. ⟨NNT : 2016PA01H076⟩. ⟨tel-04512982⟩

HAL Id: tel-04512982

https://hal.science/tel-04512982v1

Submitted on 20 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL Authorization

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

THÈSE

En vue de l'obtention du grade de Docteur en histoire

UNE HISTOIRE DE LA MÉMOIRE SPORTIVE EN FRANCE AU XXe SIÈCLE

l'individu, le groupe, le mouvement

Présentée et soutenue publiquement le 17 mars 2016 par

LOUIS VIOLETTE

Sous la direction de

MONSIEUR MICHEL DREYFUS

Directeur de recherche émérite au CNRS

En partenariat avec le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (CHS) de l'Université Paris 1.

MEMBRES DU JURY

CHRISTOPHE BOUNEAU

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, directeur de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine de juillet 2002 à juillet 2013.

Spécialité: histoire de l'innovation.

PAUL DIETSCHY

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Franche-Comté, attaché au Centre d'histoire Sciences Po. de Paris.

Spécialité: histoire du sport.

MICHEL DREYFUS

Directeur de recherche émérite au CNRS, attaché à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Spécialité: histoire sociale.

PATRICK EVENO

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Spécialité: histoire de la presse et des médias.

LUC ROBÈNE

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bordeaux.

Spécialité: histoire du sport et de la musique.

Remerciements.

L'auteur tient à présenter ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de cette thèse de Doctorat.

En premier lieu, ces remerciements s'adressent à la communauté universitaire :

Michel Dreyfus / Directeur de recherche émérite au CNRS, attaché à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Directeur de la présente recherche. Merci pour votre patience et vos précieux conseils.
Paul Dietschy / Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Franche-Comté, attaché au Centre d'histoire Sciences Po. de Paris. Membre du jury et pré-rapporteur.
Christophe Bouneau / Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, directeur de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine de juillet 2002 à juillet 2013. Membre du jury et pré-rapporteur.
Patrick Eveno / Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Membre du jury.
Luc Robène / Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bordeaux. Membre du jury.
Patrick Clastres / Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne, ancien de la maison Sciences Po.
Dominique Parcollet / Archiviste au Centre d'histoire Sciences Po. Paris.
Florence Carpentier / Maître de conférence à l'Université de Rouen, STAPS.
Ainsi que tous ceux dont il n'est pas possible de rapporter le nom ici, et qui ont œuvré à l'aboutissement de cet ouvrage.

En second lieu, l'auteur exprime toute sa gratitude envers les personnalités du sport qui ont collaboré à son projet, dont particulièrement :

Michael Guittard / Chargé des collections et de la médiation culturelle à la Direction de la communication et du marketing de la F.F.T.
Emmanuel Petit / Ancien joueur de football professionnel. Champion du monde de football 1998 et champion d'Europe 2000.

Enfin, je souhaite associer mes proches à cette étape cruciale de mon parcours :

Mes parents, dont l'amour et la générosité se sont parfois substitués aux défaillances du statut de doctorant, **mon frère**, fin connaisseur de sport, et **ma sœur**, dont nous apprenons tous les jours, furent d'un soutien sans faille. **Florence**, qui me supporte assez pour partager ma vie, est un amour. Que **mes amis** et **collègues**, pour tout ce qu'ils m'offrent, soient également remerciés.

INTRODUCTION GENERALE

Le sport moderne, enfant de la société industrielle né au crépuscule du XIX^e^ siècle et allégorie du progrès socio-économique à l'aube du XXI^e^ siècle, a accompagné les évolutions sociétales durant l'ensemble du XX^e^ siècle. En France, le pédagogue Pierre de Coubertin tente de lui conférer ses premières lettres de noblesse contemporaines par la rénovation des Jeux Olympiques, proclamée en Sorbonne le 23 juin 1894. Quelque cent ans plus tard, entre le 10 juin et le 12 juillet 1998, se tient dans l'Hexagone le dernier grand rassemblement sportif international du millénaire : la seizième édition de la Coupe du monde de football. L'essor des sciences humaines et sociales à partir de la décennie 1980, résultant d'une prise de conscience intellectuelle de l'accélération du temps dans son rapport aux hommes, nous permet aujourd'hui une compréhension plus exhaustive de l'histoire du sport au XX^e^ siècle. Néanmoins, consubstantiellement à l'avènement d'une société plurielle, dont la référence nationale n'est désormais qu'une échelle de représentation parmi d'autres, l'essence et la forme même du passé convoqué ont changé. « L'ère mémorielle »[1], si chère à Pierre Nora, est celle de l'Histoire parvenue à son stade introspectif, mue par une conscience sociale exacerbée et une multiplication des représentations identificatoires. Le sport en France, laboratoire et observatoire, donc miroir de la société, connaît-il pareille croissance du phénomène mémoriel ? « Pour comprendre une société, il faut savoir scruter ce qui échappe aux regards »[2], énonce le sociologue du sport Jacques Blociszewski. Nous nous proposons donc d'écrire une histoire de la mémoire sportive en France au XX^e^ siècle.

Approche thématique

En 2008, le « Rapport Kaspi »[3] souligne l'émergence de multiples commémorations, ne permettant nullement la représentation des thèmes historiques aux enjeux nationaux plutôt que communautaires en France. Il se clôt sur la recommandation d'une vigilance particulière quant à la modernisation et la mise en valeur des célébrations mémorielles d'envergure nationale : « Elles affectent notre culture, notre mémoire collective, en un mot notre avenir »[4]. Quel est donc ce caractère clivant de la mémoire qui menace, selon André Kaspi, jusqu'aux fondements de l'histoire de France ? Quelles sont la nature et la substance des problématiques mémorielles ascendantes depuis les années 1970 jusqu'à l'immédiate contemporanéité ?

1 Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes : Pierre Nora, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, 674 pages / Pierre Nora, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, 3 vol., 610-662-667 pages / Pierre Nora, *Les France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol., 988-988-1034 pages.

2 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, Rennes, Editions Apogée, 2007, 270 pages, p.11-12.

3 André Kaspi (dir.), *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*, Paris, ministère de la Défense, 2008, 47 pages.

4 Ibid., p.47.

La mémoire est un ensemble, une idée du passé en mouvement, qui se démultiplie au gré des cloisonnements sociaux et des hiérarchies d'échelle. De fait, le phénomène mémoriel instaure une continuité plurielle entre le passé et le présent, une jonction subjective des passés et des présents, garantissant au cadre social qui l'alimente une vision propre des faits et des idées, tout en préservant l'identité de la communauté qui les a vécu, ou pensé. Régulièrement perçu par les historiens comme « une injonction à se souvenir »[5], le devoir de mémoire reste quant à lui le meilleur moyen de faire amende honorable face aux erreurs du passé, comme le montre l'examen du contenu des « lois mémorielles »[6.] Cependant, ces éléments de mémoire collective officielle ne reflètent pas la réalité de l'étendue des aspirations de mémoire en France. Au contraire, selon Bruno Guitton, « en considérant qu'il faut en soi, comme une nouvelle sorte d'impératif catégorique, se rappeler ensemble […] les tenants de la mémoire risque d'annuler toute la valeur de cet effort »[7]. En effet, la nature même du phénomène mémoriel est prompte à placer la strate référentielle nationale au rang de groupe communautaire, certes vaste, mais non nécessairement prédominante par rapport aux multiples représentations sociales.

Depuis le milieu des années 1970, « un brutal et définitif éloignement du passé »[8] a pris forme sous la pression d'une conscience sociétale en éclosion et profondément désabusée par l'illusion collective de l'Histoire. Pierre Nora distingue une somme de facteurs à ce changement : la fin des modèles traditionnels de style de vie, des métiers et de la composante rurale en France, l'affaissement des grandes idéologies politiques, du gaullisme au communisme[9], la mondialisation économique en marche, et ses crises pétrolières, puis la soumission aux normes européennes. En outre, la démocratisation de l'éducation, la puissance des moyens d'information modernes et la diversification des points de vue au sein de la communauté nationale, participent à la multiplication des groupes sociaux et à la fin du particularisme culturel national. D'ailleurs, selon Pierre Nora, la problématique des *Lieux de mémoire* répond au constat d'une époque : « L'avènement d'un sentiment historique du présent, le passage douloureux d'un modèle de nation à un autre, la métamorphose d'une histoire vécue désormais comme mémoire »[10]. Enfin, dans le cadre général de la collectivité,

5 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, 676 pages.

6 Ensemble de lois françaises ayant pour objectifs de lutter contre la négation de faits historiques et de promouvoir la reconnaissance des erreurs du passé. Par exemple, la « Loi n°2001-434 du 21 mai 2001 » tend « à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité » (dite « loi Taubira ») / source : *legifrance.gouv.fr*. Consulté décembre 2015.

7 Bruno Guitton, « Réflexion sur le devoir de mémoire », *dialegein.over-blog.com / agoravox.fr*, 19 juillet 2007. Consulté février 2015.

8 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011, 420 pages, p.14.

9 Voir : Aleksandr Soljénitsyne, *L'archipel du goulag : 1918-1956, essai d'investigation littéraire*, Paris, Seuil, 1974, 446 pages.

10 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.8.

la transformation du lien entre le passé et son interprétation, devenue polyphonique, engendre une interrogation constante des fondements du vivre à la française. « La fragilisation des repères nationaux n'est pas sans conséquence sur les représentations de la République »[11], écrit Nicolas Bancel. Durant les dernières décennies du XXe siècle, l'unité consensuelle de l'histoire et sa valeur partagée, sinon imposée, ne suffisent plus rendre compte de la complexité des temps sociétaux.

Si le constat de la bascule des modes de représentation du passé, entre histoire et mémoire, a déjà été soulevé par des penseurs tels que Paul Ricœur, Pierre Nora ou André Kaspi, pourquoi vouloir lui adjoindre une analyse sectorielle, notamment autour du fait sportif ? Tout d'abord, la pluralité et le polymorphisme des enjeux de mémoire ne permettent pas l'économie d'un champ d'investigation aussi significatif que le sport en France, dont l'émergence doit indubitablement être mise en parallèle avec les progrès républicains, économiques et sociaux du XXe siècle. Ensuite, l'échantillon sectoriel se révèle particulièrement intelligible au regard de l'abstraction du mouvement global bouleversant les normes d'appropriation temporelles de la société. C'est le sens des mots de Jean-Paul Callède : « La sociologie des groupes intermédiaires (groupes secondaires centrés sur une activité commune) est un domaine important pour aborder l'intégration de la société autant que l'autonomie des individus »[12]. Enfin, le sport en France, son histoire et la mythologie qu'il véhicule, se donnent à voir sous un panorama suffisamment hétérogène pour introduire la richesse et la diversité des aspirations qui régissent la période contemporaine.

Au long du XXe siècle, le sport n'est plus tout à fait la fête primitive à signification religieuse dont les anciennes civilisations grecque puis romaine l'avaient investi, même si Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques, appelle de ses vœux la constitution d'un gymnase de la pédagogie reposant sur les vertus sportives. Ensemble d'exercices physiques présentés sous les traits de jeux individuels ou collectifs, codifiés selon des règles prédéfinies, et revêtant un caractère compétitif, le sport contemporain conserve cependant un caractère cultuel à la fin du siècle : celui d'une religion laïque, voire païenne, dont l'omniprésence et la transversalité sociétales influencent de nombreuses orientations civilisationnelles. Existe-t-il, de fait, un bon sport, celui que l'on pratique, et un mauvais sport, par procuration, celui que

11 Nicolas Bancel, « Identités recomposées. Sur quelques usages contemporains du football », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identités en France et en Allemagne*, Presse universitaire du Septentrion, 2010, 260 pages, p.151-162.

12 Jean-Paul Callède, *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, 607 pages, p.434.

l'on regarde ? Rien n'est moins sûr. « Le sport est un tout »[13] : le spectacle et la pratique y sont invariablement présents durant les évolutions du XX^{e} siècle. Ses enseignements doivent donc être compris à la lumière d'interactions sociétales pluridimensionnelles. L'hygiène, la préparation militaire, les loisirs ou l'encadrement des pratiques sociales, par exemple, ont à la fois nourri et tiré profit de l'essor du phénomène sportif. « Si la société industrielle a réinventé le sport, c'est sans doute avant tout parce qu'elle en avait besoin »[14], résume Ronald Hubscher.

L'appropriation sociale du sport croît à mesure que la démocratisation de la pratique et du spectatorat augmente. À partir des décennies 1970-1980, l'expansion du phénomène sportif, soutenue par la visibilité télévisuelle et le modèle économique capitaliste, engendre une diversification des représentations liées à ses activités. La symbolique sportive est assimilée à une modernité progressiste : les domaines techniques, économiques et sociaux sont générateurs de nouveaux cadres de sociabilité, où l'émotion et les appartenances identificatoires occultent désormais le référentiel collectif de la Nation. Cependant, le sport perd en esprit ce qu'il gagne en marchandisation, avec pour principale conséquence la remise en cause de sa légitimité, et donc de son avenir. C'est pourquoi, en parallèle de la course à la modernité, naît une conception patrimoniale du sport en France. Elle est censée préserver, par la mise en valeur d'une tradition centenaire, la conscience historique des évolutions sportives, ainsi qu'une mémoire nationale et collective des temps sportifs, en proie à la déliquescence de son prime statut référentiel.

« Le souvenir unit les gens de sport. Le respect du passé est en effet une religion qui tisse des liens étroits entre les générations d'autrefois et celles de notre époque »[15], écrit Robert Parienté en 1982. Sans nul doute le journaliste exprime-t-il par ces mots l'attachement du monde sportif aux gloires du passé et à leurs exploits, ainsi que sa conscience d'un devoir de reconnaissance vis-à-vis des fondations et évolutions majeures du fait de société sportif contemporain. Il est permis de penser qu'il ne s'agit là que des balbutiements d'un mouvement consistant à mettre en lumière la continuité des temps sportifs. Encore invariablement calqué sur le sentiment historique traditionnel du passé, c'est-à-dire la mise à distance d'un fait sacralisé par le consensus qu'il dégage, la pensée de Robert Parienté offre néanmoins une approche intéressante : elle dénote le signe d'une ouverture à l'interprétation, non plus du fait en soi, mais de la continuité de sa signification dans le temps présent. L'essor de la conscience

13 Ronald Hubscher (dir.), Jean Durry, Bernard Jeu, *L'histoire en mouvements : le sport dans la société française XIX^{e}-XX^{e} siècle*, Paris, A. Colin, 1992, 559 pages, p.401-403.
14 Ibid., p.413.
15 Robert Parienté, in *L'Equipe*, 5 février 1982.

sociale du phénomène sportif expose le sport à une augmentation croissante des représentations mémorielles, qui sont autant d'interprétations et d'appropriations du passé par le présent.

Au sens où seuls les jalons historiques permettent l'interrogation rétrospective du Temps et l'assimilation intellectuelle de la continuité des temps, il n'y a pas de mémoire sans histoire. Or, le sport est baigné d'une dimension historique depuis le primat de sa refondation contemporaine : il est l'œuvre et le miroir de la société industrielle. Conscient que ce lien reste trop souvent inaperçu, Pierre de Coubertin en avait déjà fait son cheval de bataille à l'époque : « Voici plus d'un quart de siècle que je prêche le sport et l'histoire. Vous avez écouté l'appel à la culture musculaire, source de force physique et de force morale combinées, et bien vous en a pris. Mais vous n'avez pas écouté l'appel à la culture historique. Ne croyez pas que j'en sois découragé. Cet appel, je le répéterai jusqu'à mon dernier soupir »[16], écrit-il en 1915. Nous montrerons combien le socle historique du sport, ainsi que les jalons de son histoire, permettent de nos jours aux tenants de la mémoire de s'assurer une base structurelle collective, notamment à travers les premiers exemples d'initiatives muséographiques vouées au sport.

Il appartient à l'historien contemporanéiste de comprendre les mutations sociétales, même si présentement il s'agit du bouleversement des modes de représentation mettant à mal la matière historique, à la constitution de laquelle il œuvre par nature. « L'histoire n'est pas seulement travail sur le temps. Elle est aussi réflexion sur le temps, et sa fécondité propre »[17], rappelle Antoine Prost. Arrivée à son stade réflexif, l'histoire du sport, comme l'histoire de la société, doit dorénavant composer avec la protéiformité des représentations et des identités sociales, dont la pluralité de la mémoire et la diversité des strates référentielles qui la composent sont l'expression du passé-présent le plus immédiat. Si, comme nous le postulons, l'histoire du sport est une partie de l'histoire des hommes et de la civilisation, elle doit désormais s'écrire à la lumière des interactions plurielles de sa signification et sous le prisme ascendant de la mémoire.

Problématisation

Jusqu'au XX^{e} siècle, c'est l'histoire qui fait office de mémoire collective, notamment à propos des composantes et progrès sociaux. L'absence de conceptualisation de la conscience sociale, par ailleurs bridée par les régimes dirigeants successifs, ne permet pas la considération

16 Pierre de Coubertin, 1915, cit. in Geoffroy de Navacelle, *Pierre de Coubertin : sa vie par l'image*, Zurich, Weidmann, 1986, 96 pages.

17 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, [1996], Paris, Seuil, 2014, 370 pages.

d'enjeux polyphoniques au sein de la communauté nationale, ni même l'évaluation d'une quelconque distance introspective entre le passé et le présent. En somme, l'Histoire est tout le passé. Depuis la consolidation progressive des valeurs républicaines, l'accroissement des libertés individuelles et la démocratisation de la société française dans son ensemble, définitivement acquise dans les deux décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, la multiplication des identités sociales et des points de vue communautaires fait le lit des aspirations mémorielles. L'expansion quantitative et la variété de l'offre des associations interculturelles, institutions artistiques ou clubs sportifs, par exemple, dessinent de nouveaux cercles sociaux, dont la proximité intermédiaire et variable multiplie les cadres de représentation. Le processus mémoriel, déjà à l'œuvre dans l'univers familial et national depuis la fin du XIX^e^ siècle[18], trouve de nouveaux repères sociétaux, et bouleverse en conséquence les schémas d'interprétation historique. L'individu, source primaire de la mémoire[19], est dorénavant susceptible de partager avec, et de s'inclure dans, un nombre croissant de communautés sociales identificatoires. « La mémoire historique unit, et la mémoire collective divise »[20], écrit Pierre Nora. L'avènement de mémoires multiples et offensives transforme le processus de représentation mémoriel en véritable phénomène de société.

En ce qui concerne spécifiquement le secteur sportif, ce mouvement ne semble pas se démentir. L'homme de sport, pratiquant ou non, est un élément des communautés et groupes engendrés par le fait sportif contemporain et ascendant depuis les années 1970-1980. Il développe ses relations en fonction de ses goûts et loisirs. Il fréquente des lieux et des cercles sociaux dans des temps donnés, favorables à l'expression d'une communauté de sport, elle-même subdivisée selon les diverses catégories et disciplines qui la jalonnent. Le sport est de surcroît en adéquation avec la société qui le porte : « Le football symbolise à travers ses qualités, athlétiques, ludiques et dramatiques, les caractéristiques majeures du monde urbain, industriel, moderne dont il est, sous sa forme actuelle, le plus pur produit »[21]. Si la mémoire est de prime abord une donnée personnelle, elle s'exprime et se réinvente au fil des représentations communes, et de leur alimentation collective. Ainsi, le sport est un vecteur et un destinataire du phénomène mémoriel.

Quelle est la nature du phénomène mémoriel sportif ? Sur quels concepts se fonde-t-il et sous quelles formes prend-il corps dans la société française contemporaine ? Il s'agit là des

18 Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, [posthume], Paris, P.U.F, 1950, 170 pages.
19 Ibid.
20 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.301.
21 Alain Hayot, « Le football : un référent universel », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France théâtre du football*, Paris, Cercle d'Art, 1998, 88 pages, p.22-53.

premières interrogations auxquelles notre développement doit apporter des réponses, afin de déterminer l'essence de la mémoire sportive en France.

Préexistant dans les cadres sociaux intimes et dans une version large de la nation avant les années 1970, les rouages mémoriaux régissant les représentations sociétales se développent à partir de cette période. Leur évolution n'est alors qu'à ses débuts en France. Les décloisonnements sociaux, fruits du progrès démocratique, continuent à fournir de nouvelles références communautaires. En outre, la prise de conscience progressive des conséquences de la mondialisation capitaliste et de l'harmonisation stérile des modes de vie participent également à alimenter des lignes de fracture identitaires, qui sont autant de représentations collectives partielles. C'est pourquoi les normes d'interprétation temporelles évoluent, notamment celles destinées aux enseignements du passé. « Aucune époque […] ne s'est vue, comme la nôtre, vivre son présent comme chargé d'un sens déjà "historique" »[22], constate Pierre Nora.

La modernité du sport de haut niveau, soutenue par l'essor de la télévision et des enjeux économiques, s'établit dans une emphase perpétuelle vouée à transcender l'émotion et la consommation de sport. Le temps d'antenne réservé aux sports par les chaînes hertziennes, en général à des heures de grande écoute, est en nette augmentation. Entre 1985 et 1990, il passe de 900 heures à 1513 heures, avec un pic à 1886 heures en 1988, l'année des Jeux Olympiques de Séoul[23]. La marque du sport sur la société s'imprime dans une progression continuelle. Le poids du football est un exemple frappant : « Le football quitte l'actualité sportive pour envahir massivement l'actualité tout court »[24], souligne Albrecht Sonntag. Cette « footballisation de la société »[25] n'est pas sans conséquence sur les modes de représentation du sport ni sur les codes identificatoires sous-jacents à la symbolique sportive. Désormais, le sport peut être à la fois une béquille identitaire européenne comme le terrain d'expression de multiples antagonismes infranationaux.

Dans quelle mesure la croissance des représentations mémorielles accompagne-t-elle les évolutions du sport depuis le milieu des années 1970 ? Le décloisonnement des influences sociales et sociétales du sport est-il le moteur d'une protéiformisation des échelles identitaires et des voies d'interprétation du phénomène sportif ? En somme, les questions que nous posons ont pour objectif d'accéder à une compréhension globale de l'essence de la mémoire sportive :

22 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.36.
23 Christian Brochand, « Le sport et la télévision : un vieux couple à histoires», *Communication et langages*, n°92, 1992, p.25-40.
24 Albrecht Sonntag, *Les identités du football européen*, Grenoble, PUG, 2008, 308 pages, p. 42.
25 Christian Bromberger, in *Libération*, 12 mai 1998.

son caractère pluriel et sa nature évolutive.

Nous devons nécessairement nous interroger sur les mots de Pierre Nora : « C'est au regard de la mémoire et de la mémoire seule que la "Nation", dans son acception unitaire, garde sa pertinence et sa légitimité »[26]. Malgré sa pluralité structurelle, le phénomène mémoriel est-il un instrument de cohésion nationale ? D'une part, certes, l'échelle nationale est l'une des plus larges naturellement consenties par les individus au XX^e siècle. Nous ne pouvons donc nier qu'elle représente une strate communautaire active dans l'ère mémorielle. D'un autre côté, cependant, le référentiel national n'a pas pour la mémoire la signification hégémonique dont l'a affublée l'histoire. Il n'est qu'un des groupes auquel l'individu peut s'agréger. Aussi, il paraît hasardeux de lui faire porter une quelconque prédominance dans les enjeux qui régissent l'essor des considérations mémorielles. En effet, à la grande différence de l'histoire, la nature plurielle du phénomène mémoriel s'affranchit des carcans traditionnels des représentations temporelles. Ainsi seulement elle permet une relecture du passé à l'éclairage de cadres communautaires hétérogènes et symbolisant la vaste étendue des aspirations sociales.

L'hypothèse d'une mémoire sportive uniquement fondée sur le paradigme national est illusoire. Dans les deux dernières décennies du XX^e siècle, trop d'enjeux concourent à placer le sport en position dominante pour l'affirmer. En guise d'exemple, si le Capital, dans sa vaste emprise sur les domaines économiques, culturels, et sociaux, modélise et explique un certain « niveau de distribution sociale des pratiques sportives »[27], les normes d'appropriation identitaire du spectatorat restent régies par des communautés émotionnelles et des représentations locales. En outre, une partie des tenants de la mémoire sportive ne se soucie guère de placer des jalons hiérarchiques concernant les ensembles de représentation. Elle privilégie l'explicitation d'une certaine continuité des temps et du Temps sportif, c'est-à-dire la mise en évidence d'un lien ininterrompu entre le passé et le présent, à des fins intellectuelles, spirituelles, voire idéologiques. Ce positionnement n'est pas rare au sein du Mouvement olympique, et participe encore à diversifier les approches mémorielles. « J'ai l'intention de retracer la vie du Baron de Coubertin, de dégager sa pensée directrice, de rappeler les étapes de son œuvre pédagogique, historique, et sportive, enfin, de souligner tout ce qui reste d'actuel

26 Pierre Nora, « La Nation-mémoire », *La Nation*, tome 2 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 1986, 3 vol., 610-662-667 pages.

27 Pierre Bourdieu, « Programme pour une sociologie du sport », in Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Editions de Minuit, 1987, 229 pages, p.203-215.

dans ses conceptions et dans ses réalisations »[28], écrit Marie-Thérèse Eyquem en 1963. Quinze ans plus tard, Jean-François Brisson pose toujours la question en ces termes : « Aux problèmes actuels les solutions proposées jadis par Pierre de Coubertin apportent-elles une réponse toujours valable ? »[29]. Si l'histoire a une direction, la mémoire tient en un mouvement perpétuel.

En quoi l'évolution des considérations mémorielles sportives est-elle le symbole d'une pluralisation des enjeux modernes du sport de haut niveau ? La recherche multipolaire d'une continuité des temps sportifs, entre tradition et modernité, se présente-t-elle comme un gage de légitimité pour l'avenir du sport en France ? Ainsi posées, ces interrogations doivent nous aider à déterminer la raison d'être de la mémoire sportive contemporaine : sa signification, son rôle et son mouvement.

Considérations méthodologiques

Afin de démontrer l'essence, l'évolution et le rôle de la mémoire sportive en France, nous devons nous appuyer sur un ensemble de concepts, propres à déterminer la nature de notre recherche, sa portée et ses limites. Il nous faut également prendre le temps de justifier ces choix, afin conserver une ligne directrice intelligible et cohérente.

La première mise en garde quant à l'étude de la mémoire provient de Maurice Halbwachs, pionnier contemporain des sciences humaines vouées au processus mnésique : « Ce n'est pas sur l'histoire apprise, c'est sur l'histoire vécue que s'appuie notre mémoire »[30]. Cet état de fait implique de ne pas se tromper dans la lecture analytique des diverses strates de construction de la mémoire. C'est de l'individu vers le groupe social, puis du groupe vers le mouvement collectif que se partagent et se diffusent les enseignements de la mémoire. Ainsi, nous devons considérer qu'il existe autant de mémoires potentielles que d'individus. Cependant, le sentiment personnel du passé trouve écho en société uniquement par la mise en commun de son expérience, et donc la synthèse de son propos. Qu'ils soient familiaux, associatifs, culturels, locaux ou nationaux, les groupes sociaux, ou cercles de sociabilité, portent et transforment à la fois le phénomène individuel de mémoire. Il lui donne aussi une valeur collective et un poids sociétal.

---

28 Lettre de Marie-Thérèse Eyquem, Inspectrice principale de la jeunesse, au Comte de Madre, neveu de Pierre de Coubertin, 6 février 1963, in *Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.

29 Jean-François Brisson, « Pourquoi le Comité Pierre de Coubertin propose une réforme des Jeux Olympiques », essai préparatoire au projet de réforme de la Charte Olympique, C.F.P.C, 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

30 Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, op. cit.

Il convient d'être particulièrement vigilant quant à la distinction et la compréhension des échelles sociales référentielles qui maillent le phénomène mémoriel. C'est le sens des mots de Paul Ricœur : « Il importe à l'historien de savoir quel est son vis-à-vis, la mémoire des protagonistes de l'action pris un par un, ou celle des collectivités prises en corps ? »[31]. Le principal enseignement de ce propos résonne comme un avertissement : si l'essor de la mémoire est un phénomène global, et peut donc être étudié dans son unicité, nous ne devons jamais oublier qu'il se compose de multiples mémoires collectives, issues de communautés sociales toujours plus nombreuses. En somme, seule la conscience de la pluralité des représentations mémorielles nous permettra de déterminer la nature et le mouvement de la mémoire sportive en France.

Enfin, dans notre ambition d'écrire l'histoire de la mémoire sportive, nous n'oublions pas qu'il est périlleux de faire cohabiter deux modes de représentation et d'interprétation. Jusqu'aux décloisonnements sociaux du XX^e^ siècle, la mémoire est objet de l'histoire traditionnelle. Son témoignage accrédite le propos historique. « L'histoire, au sens où on l'entend spontanément, et qui exprimait essentiellement la nation, comme la nation s'exprimait essentiellement à travers elle, était devenue, par l'école et par le temps, le cadre et le moule de notre mémoire collective »[32], constate Pierre Nora. C'est pourquoi nous ne pouvons faire l'économie de la matière historique dans notre développement, car elle reste le principal jalon du phénomène mémoriel. Néanmoins, l'avènement d'une conscience sociale du Temps et de sa continuité permet aux tenants de la mémoire de s'affranchir en partie de ce postulat millénaire. Ainsi, la mémoire contemporaine se construit en opposition à l'histoire : elle multiplie les voies d'appropriation du passé.

Afin de tendre vers une compréhension rigoureuse du phénomène mémoriel sportif, nous sommes amenés à privilégier certains champs d'analyse, certaines manifestations ou encore disciplines sportives. Ces choix doivent refléter l'histoire du fait sportif en France, ses fondements contemporains, ainsi que son hétérogénéité. Ils nous conduisent à penser le phénomène sportif à la fois comme une structure sociétale unitaire, car articulée autour d'un référentiel national centenaire, et comme un mouvement pluriel, dont les particularismes sectoriels alimentent l'indépendance et la singularité de chacun de ses composants.

Tout d'abord, l'esprit sportif national tient au rayonnement de compétitions phares. De par l'histoire du lieu où ils se déroulent, les épopées des sportifs tricolores, la périodicité

31 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.112.

32 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora, *Les France*, in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol., 988-988-1034 pages, tome 3, p.977-1012.

annuelle de leur production, et leur pérennité dans l'élite des tournois mondiaux, les Internationaux de France de tennis, établis à Paris dans l'enceinte du stade Roland-Garros depuis 1928, réunissent les critères d'une institution sportive devenue symbole national de représentation. À partir du milieu des années 1970, la Fédération française de tennis, organisme de tutelle du tournoi, a su engager la modernisation de son fleuron, rendue indispensable par les enjeux économiques et télévisuels de l'*ère Open*, débutée en 1968. En parallèle, afin de garantir la légitimité sportive et sociétale de Roland-Garros, elle souhaite valoriser la richesse de son apport au patrimoine collectif. Michael Guittard, chargé des collections et de la médiation culturelle au Tenniseum, rappelle ce credo : « Il n'y a pas d'avenir sans racine. C'est pour cela que la Fédération a ce réflexe de promouvoir, de montrer son histoire et son passé, pour mieux investir vers l'avenir »[33]. Depuis 1989, date d'érection de la place des Mousquetaires, et sous l'impulsion de Philippe Chatrier, l'institution Roland-Garros promeut l'héritage du tennis et une certaine idée du passé de la Nation.

Ensuite, la mémoire sportive s'attache profondément à la dimension populaire et à la conscience sociale du sport. En toute raison, la part émotionnelle et la transversalité sociétale acquises par le football au cours du XX^e^ siècle doivent nous interpeller. Jeu millénaire et sport centenaire, cette discipline jouit d'une aura mondialement reconnue, et s'est mainte fois substituée aux aspirations belliqueuses des États-nations : si comme le disait en son temps Georges Orwell, « le sport c'est la guerre sans les coups de feu »[34], attribuons au football le mérite qui lui revient à l'époque contemporaine. La singularité du paysage footballistique français, partagé entre les représentations identitaires issues de conceptions communautaires, symbolisées par les clubs, et les exploits passagers de l'équipe nationale de football, refuge du paradigme national, trouve un écho particulier dans l'avènement de l'ère mémorielle. L'ascension du football vers l'ultra-modernité, et ses enjeux spectaculaires, économiques et marchands, s'est pourtant faite sans réelle visée patrimoniale, faute peut-être de centralisation spatiale, comme à Roland-Garros, et d'unité référentielle. Cependant, autour de l'histoire de l'Équipe de France de football se révèle un héritage immatériel collectif. Le mythe du match France-Allemagne, disputé le 8 juillet 1982 à Séville, ou l'illusion sociétale républicaine née de la campagne victorieuse de 1998, alors que la France accueille la Coupe du monde, en témoigne. Les mémoires et la mémoire du football français ont une signification.

Enfin, les enjeux mémoriaux du sport en France s'articulent également autour d'idéaux fondateurs du sport contemporain. À ce titre, nous ne pouvons occulter l'image indélébile laissée par le Mouvement olympique français au cours du XX^e^ siècle, de la rénovation des Jeux

33 « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…
34 Georges Orwell, in *La Tribune*, 14 décembre 1945.

Olympiques par Pierre de Coubertin à la culture organisatrice française, mise en échec très récemment lors de l'attribution de l'Olympiade 2012. Parce que l'Olympisme originel est un idéal en sursis, au contraire des Jeux Olympiques dont l'aura internationale et la financiarisation croissante depuis 1980 assurent la pérennité, plusieurs groupes d'individus, organisés en comités ou associations, promeuvent ses enseignements à partir de la décennie 1960. La défense et la connaissance des idées de Pierre de Coubertin, ainsi que l'histoire de sa vie et la mémoire de son œuvre, sont par exemple, jusqu'à nos jours, au centre des préoccupations des comités français et international Pierre de Coubertin[35]. La recherche d'une continuité dans l'actualité du dogme coubertinien, quelque cinquante ans après la mort du pédagogue, procède d'une vaste entreprise mémorielle, et révèle la complexe diversité des interprétations du passé sportif au regard du présent.

Avec l'ambition de déterminer les caractéristiques, l'évolution et le rôle de la mémoire sportive en France au XX^e^ siècle, ainsi que de souligner les interactions qui la régissent, nous agencerons notre développement en cinq chapitres. Chacun d'entre eux a pour but de démontrer l'essor et la pluralité du phénomène mémoriel dans la sphère sportive française. En outre, ils répondent tous à la tentative de comprendre la mémoire sportive sous le jour des préceptes sociohistoriques que l'historiographie contemporaine nous enseigne : l'individu et le groupe sont au cœur du processus mémoriel. Enfin, ils montreront combien l'avènement sociétal de l'ère mémorielle influence le secteur sportif dans un mouvement continu, vers la réappropriation sociale et patrimoniale du passé sportif.

En premier lieu, nous ne pouvons faire l'économie d'un exposé théorique sur la notion de mémoire, mise en relation dans ses fondements et ses évolutions avec le domaine sportif, sous peine de fournir une analyse superficielle du processus mémoriel engagé par les divers acteurs du sport. En deuxième lieu, nous aborderons la thématique sportive par l'examen des courants mémoriaux qui traversent l'évolution du tournoi de Roland-Garros, depuis les pères fondateurs du tennis français jusqu'aux initiatives patrimoniales du croisement des XX^e^ et XXI^e^ siècles. Les sujétions de l'histoire traditionnelle, chronologique et institutionnelle, accompagneront notre analyse. L'étude des représentations identificatoires, des schémas de transmission, de la mythologie et de la conscience sociale qui structurent la mémoire footballistique en France composera le chapitre suivant. Sa portée se veut interprétative, notamment compte tenu des apports de la sociologie contemporaine du sport. Le quatrième chapitre sera réservé à la quête mémorielle entreprise par les plus fervents défenseurs de

35 C.F.P.C / C.I.P.C

l'œuvre coubertinienne et de l'Olympisme originel. Agencé autour des enseignements du *Fonds d'Archives Geoffroy de Navacelle*, déposé au Centre d'histoire de Sciences Po. en 2014, cette analyse vise à montrer la part d'introspection intellectuelle et temporelle qui entoure de nos jours le Mouvement olympique. Enfin, nous décrypterons le rôle et la substance contemporaine des considérations mémorielles en termes de sport. Pour ce faire, l'appui d'initiatives individuelles, véritables exercices d'ego-histoire consentis par six personnalités du sport français, l'identification d'une communauté historiquement liée au sport et à ses évolutions, la presse, et l'interrogation d'un avenir dual du Temps sportif, entre modernité et patrimoine, seront nécessaires.

Notre visée historiographique fait face à quelques écueils, dont nous devrons garder conscience. L'analyse superficielle des simples événements commémoratifs, dépourvue de problématisation et d'interprétation, reste le meilleur moyen de laisser échapper une compréhension scientifique des rouages mémoriaux en œuvre dans la sphère sportive. « Une étude des mémoires ne doit pas se limiter à la description de son contenu. Elle doit autant mettre en valeur les distorsions avec la réalité, les absences, et, si possible, en comprendre la signification précise »[36], précise Philippe Joutard. C'est pourquoi nous proposons une analyse hypothétique et parfois critique des évolutions de la mémoire sportive au XX^{e} siècle. En outre, la constitution d'une thèse historique concernant le phénomène mémoriel implique une certaine conceptualisation des temps sportifs, afin de ne pas tomber dans le piège d'une grille de lecture influencée par la continuité des représentations du passé dans le présent. « Le référent dernier de la mémoire reste le passé, quoi que puisse signifier la passéité du passé »[37], écrit Paul Ricœur. Quelles que soient la nature et la signification de la mémoire sportive, elle a une histoire.

36 Philippe Joutard, « L'oubli constructeur des mémoires collectives », in François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, Paris, Seuil, 2013, 294 pages, p.235-249.
37 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p. 7.

CHAPITRE 1
MÉMOIRE ET SPORT : HISTOIRE D'UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT.

« Le passé seul est éternel parce qu'il est mort, et la mort est la source de toute piété et de toute sagesse conservatrice. »[38]

38 Thomas Mann, *Sang réservé*, suivi de *Désordre* et *Maître et chien*, Paris, Grasset, 1971, 223 pages, p. 70.

Nous nous sommes donné pour objectifs principaux de mettre à jour l'existence du phénomène mémoriel sportif en France, de déterminer sa teneur, et de comprendre les lois et influences qui le régissent au cours du XX^e siècle. Comment sonder la réalité de la mémoire sportive française sans étudier et comprendre ce qu'est la notion phare de notre développement ? Cela nous paraît bien évidemment inimaginable. Afin de poser les bases d'une réflexion sur l'essence même du processus mémoriel, nous proposons donc ce chapitre, consacré tant à l'éclaircissement des problématiques générales soulevées par l'étude de la mémoire, qu'à une première approche des enseignements sectoriels, sportifs, de ce grand thème historique.

La sociologie et la philosophie contemporaines se sont tour à tour penchées sur le concept de mémoire, sans pour autant aboutir à une définition consensuelle et interdisciplinaire. Du sociologue Maurice Halbwachs, durant la première moitié du siècle, au philosophe Paul Ricœur, durant la seconde, nombre de fameux penseurs se sont interrogés sur les ressorts du phénomène mnésique. Notre analyse ne fera pas l'économie de ce matériel historiographique, indubitablement pluridisciplinaire, car il est au cœur du questionnement mémoriel sociétal. L'Histoire et les historiens eux-mêmes prennent toute leur place dans cette quête. Parvenue à son stade réflexif [39] à la fin du XX^e siècle, la discipline-histoire connaît à partir des années 1980 une introspection manifeste. Penser et écrire l'histoire de l'histoire devient un des fondements des sciences de l'homme, soucieuses d'œuvrer pour mettre en lumière une culture historique de la recherche contemporaine, ainsi que d'offrir des voix d'interprétation à l'appropriation intellectuelle du Temps et des temps humains. Or, il s'avère que l'un des points centraux de cette réflexion s'articule autour du débat entre les notions conceptuelles d'histoire et de mémoire. Bien qu'en partie précédé dans son analyse par le pionnier Michel Foucault, Michel de Certeau[40] ou Jacques Le Goff [41], nous nous intéresserons plus particulièrement aux thèses de Pierre Nora. Elles nous semblent particulièrement représentatives de la grille de lecture ultra-contemporaine des réflexions sur le passé, et axées sur l'émergence du phénomène mémoriel aux dépens de l'histoire traditionnelle.

Si, comme semble le penser Pierre Nora, à l'ère contemporaine « tout est historique, tout est digne de souvenirs, tout appartient à notre mémoire »[42], par où débuter notre recherche des fondations du processus mémoriel, matrice du phénomène observé ? Dans une société française dorénavant tout entière tournée vers le passé interprété, voici bien une question de

39 À ce sujet, voir : Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, 676 pages. / François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, Paris, Seuil, 2013, 294 pages.
40 Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, [1975], Paris, Gallimard, 1993, 358 pages.
41 Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, [1977], Paris, Gallimard, 1988, 409 pages.
42 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011, 420 pages, p. 25.

prime importance.

C'est au stade de conscience individuelle que semble se dessiner la genèse de toute intuition mnésique. Maurice Halbwachs en fait l'expérience avec l'emploi partiel de la première personne du singulier dans son ouvrage de référence[43]. Cependant, s'impose très rapidement l'idée selon laquelle l'expression et le partage mémoriel sont conditionnés à des cadres sociaux : l'individu n'est jamais vraiment seul, en mémoire comme en société. Il a besoin de l'altérité pour se souvenir. « On doit à Maurice Halbwachs l'audacieuse décision de pensée consistant à attribuer la mémoire directement à une entité collective qu'il nomme groupe ou société »[44], concède Paul Ricœur. L'individu et le groupe alimentent en effet le processus mémoriel, mais dans quels buts et pour quels usages ? Facteur de représentations communautaires, parfois jusqu'au stade national, et vecteurs d'identités les plus diverses, la mémoire est avant tout une valeur d'échelle, spirituellement comprise entre la « réminiscence » et la « reconnaissance », s'adressant potentiellement à l'intime comme aux mouvements d'ensemble. Articulées autour de la notion de groupe, ces échelles sont à notre sens complémentaires, mais ne manquent pas de participer à la pluralité et la protéiformité du phénomène mémoriel, qui se construit en fonction des enjeux du présent. La mémoire, « questionnement adressé au passé »[45] par le présent, est vivante et mouvante. Le rôle des conceptions de temps et d'espace dans ses multiples représentations en est la preuve criante. Bien que particulièrement inégales et indépendantes dans leur perception, ces deux notions présentent la particularité d'être de véritables « facilitateurs » de mémoire : elles se donnent à voir dans la pleine dualité de l'être social, l'individualité et l'altérité. Les considérations de temps et d'espace sont pour nous l'occasion d'introduire un premier champ d'analyse des rouages mémoriaux dans le secteur sportif. En guise d'exemple liminaire, nous traiterons donc de la problématique du « Grand Stade » dans l'histoire contemporaine de France, et de ses hypothétiques imbrications mémorielles. Car nous ne devons pas l'occulter, notre interrogation générale porte sur le phénomène mémoriel sportif. Les hiérarchies qui jalonnent les rouages théoriques de la mémoire sont-elles compatibles et transposables dans l'univers sportif national ? Comment et pourquoi le lien entre sport et société s'avère-t-il sensiblement déterminant dans la singularité du paysage mnésique français ?

43 Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, [posthume], Paris, P.U.F, 1950, 170 pages.
44 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.147.
45 Gérard Noiriel, « Histoire, mémoire, engagement civique », *Hommes et Migrations*, n° 1247, janvier-février 2004.

Quoique souvent portée aux nues par la société civile, la mémoire est une donnée sociohistorique peu connue du grand public dans le domaine sportif. Le sport en France constitue-t-il d'ailleurs un vecteur de regroupement social suffisant au développement de souvenirs collectifs et d'identités propres ? Il nous semble possible de répondre par l'affirmative.

Le sport parle à la société des hommes, et la société civile parle du sport, notamment depuis la refondation des Jeux Olympiques par Pierre de Coubertin en 1894. Dans chacune des strates de son fait social, dans toutes ses échelles de représentation, dans tous ses modes d'organisation, le sport forme un modèle de microsociété sectorielle, symbolisant la codification du canevas des identités communautaires. Le parallèle avec l'organisation globale de la société et nombre de faits sociétaux est saisissant. En outre, le sport apparaît comme un « matérialisateur » des progrès techniques et moraux de la civilisation humaine. Les concepts de liberté et de moralité, notamment, trouvent dans le sport un support d'intuition sensible convertissant leur abstraction originelle en réalité tangible ponctuelle. C'est en sa qualité de « miroir de la société »[46] que le sport en France entre indubitablement dans la valse du phénomène de mémoire. Preuve s'il en est de la dimension collective du sport français, le rôle joué par l'État dans son évolution centenaire est significatif. Après un premier essor sportif dans les décennies 1920-1930, le Front populaire acte une reconnaissance et un début d'encadrement des pratiques au niveau national, tant en matière d'infrastructures que de politiques urbanistiques. Sous la V^{e} République, les initiatives de Maurice Herzog puis de Pierre Mazeaud, secrétaires d'État successifs chargés des sports, établissent définitivement le sport en qualité de phénomène d'intérêt public. La tutelle étatique prend désormais la place d'arbitre souverain, déléguant l'organisation pratique et institutionnelle du sport aux diverses fédérations et aux municipalités hexagonales. Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur les représentations collectives, la mémoire en tête : le maillage du territoire, les échelles d'identité et la sociabilité autour du sport l'ancrent définitivement comme fait de société référentiel à partir des années 1980. Or, la mémoire n'est autre que la réappropriation présente du passé par les sociétés, au sein desquelles la multiplication des mythes à caractère sportifs jalonne l'histoire nationale, en proie dans la période ultra-contemporaine à une véritable accélération du temps. « C'est l'explosion de la continuité historique et temporelle qui donne à la mémoire son actualité »[47], confie Pierre Nora. À n'en pas douter, l'évolution croissante

46 Une expression largement relayée sous la plume de Ronald Hubscher, voir : Ronald Hubscher (dir.), Jean Durry, Bernard Jeu, *L'histoire en mouvements : le sport dans la société française XIX^{e}-XX^{e} siècle*, Paris, A. Colin, 1992, 559 pages.

47 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.412.

des problématiques sociétales vouées au sport ne manque pas de s'inclure dans la dynamique.

Parce que « la France a pour tradition d'avoir entretenu avec son passé un rapport essentiel et déterminant, d'une intensité à la fois affective et politique »[48], et parce que le sport est un secteur progressiste profondément lié à la société industrielle du XX^e^ siècle, il nous apparaît légitime de théoriser la mémoire sportive en miroir des évolutions représentatives du passé de la Nation France. D'ailleurs, les sportifs eux-mêmes prennent conscience de la portée de leurs actes et exploits dans la continuité des références et des temps collectifs : « J'ai décidé d'écrire ce livre par devoir de mémoire »[49], écrit Raymond Kopa aux prémices de son autobiographie. Ne doutons plus du lien étroit entre sport et mémoire.

Les fondements théoriques de la mémoire.

Le témoin, la mémoire et l'histoire.

Au sein des représentations humaines vouées au passé, le témoignage, la mémoire et l'histoire sont des notions différentes, et parfois même divergentes, sans pour autant manquer de présenter une interdépendance manifeste. Si les deux premières sont, à l'époque contemporaine, des notions largement débattues par l'historiographie, la valeur historique du témoignage reste quant à elle beaucoup moins développée. Comme nous le verrons, son apport problématique permet d'apporter un éclairage sur la distinction théorique qui délimite le champ historique du champ mémoriel. Grand débat de l'Histoire réflexive, cette distinction est au cœur des tentatives de compréhension de la contemporanéité. Entre opposition frontale et filiation, l'analyse des particularités et convergences de l'histoire et de la mémoire s'impose comme un *leitmotiv* fondamental des temporalités sociétales et de leurs tentatives de compréhension. Force est de constater que le principal acquis de ce débat est d'avoir enfanté une réflexion de fond sur la place, le rôle et l'espace d'évolution de la problématique mémorielle au sein des sciences de l'homme, reformulant la perception du patrimoine immatériel humain.

48 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.19.
49 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, 2006, 215 pages, p. 11.

Le débat histoire-mémoire.

Les questions de mémoire et d'histoire ne cessent de diviser, de crisper, voire de scinder la communauté des historiens depuis les années 1970, période significative d'une accélération du progrès technique et social dans la civilisation occidentale. Pierre Nora y voit « un malaise dans l'identité historique »[50]. Cette « querelle » n'est pas sans âge, tout du moins symbolise-t-elle le vif essor des sciences humaines entre les décennies 1970 et 1990. L'histoire et la mémoire se confondent-elles ? Sont-elles contradictoires et opposées dans la construction des représentations du passé ? Peuvent-elles être considérées comme consubstantielles et complémentaires ? Voilà bien le genre d'interrogations auxquelles sont confrontés les penseurs de notre temps : rien n'est moins sûr que la conséquente redéfinition du passé dans l'histoire du temps présent. Quels sont donc les enseignements d'un tel champ d'investigation intellectuel ? Si elles s'adressent toutes les deux à un référentiel temporel révolu, la distinction entre histoire et mémoire semble cependant faire sens. « C'est dans la possibilité et la prétention de réduire la mémoire à un simple objet de l'histoire parmi d'autres phénomènes culturels que se différencient très exactement les deux approches »[51], esquisse Paul Ricœur, relayant l'idée traditionnelle d'une mémoire au service d'une histoire globale, et matrice parmi d'autres de la perception du passé. Tant s'en faut néanmoins que le phénomène mémoriel puisse être aussi simplement réduit à un simple rouage, c'est bien tout le propos du philosophe. Car « l'imbrication inévitable de l'histoire et de la mémoire »[52] ne doit pas s'interpréter à la lumière d'une hiérarchie, mais plutôt d'une dualité mettant en exergue des particularismes propres.

L'histoire cherche à comprendre la complexité des faits, en étudiant les contradictions de la réalité sous tous ses aspects. Elle ne juge pas et cherche à établir autour d'elle un consensus analytique appuyant les faits tangibles. Pour sa part, la mémoire simplifie une réalité volontairement subjective par son caractère sélectif. Elle repose sur une interaction entre l'oubli et la persistance : « Elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie »[53]. Conséquemment, en outre d'être un point de vue sur le passé, la mémoire est indispensable pour construire le présent. « La mémoire est un phénomène

50 Pierre Nora, in *Le Débat*, n°141, septembre-octobre 2006, p. 48-52.
51 Paul Ricœur, « Mémoire, histoire, oubli », conférence du 8 mars 2003, *Esprit*, « La pensée Ricœur », mars-avril 2006.
52 François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, op. cit., p.10.
53 Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire », *La République*, tome 1 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 1984, 674 pages.

toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé »[54] , confirme Pierre Nora. En somme, l'histoire jette un pont entre le passé et le présent pour rétablir une continuité interrompue, alors que la mémoire, c'est la continuité de la matière révolue : « À la continuité de la mémoire vivante s'oppose d'abord la discontinuité induite par le travail de périodisation propre à la connaissance historique ; discontinuité qui souligne le caractère révolu, aboli, du passé »[55]. Tout le prolongement de cette distinction réside en fait dans l'essence des deux notions : la mémoire affirme et l'histoire compare des affirmations. « La mémoire, comme l'histoire, travaille un temps déjà écoulé. La différence réside dans la mise à distance, dans l'objectivation »[56], résume Antoine Prost. Pierre Nora ne dit pas autre chose : « La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse »[57]. Voilà bien pourquoi le rôle, la place et l'expression du témoin sont au centre des enjeux historiques contemporains, car déterminant la portée historique des faits et idées.

Le témoin, une notion clé du passé recomposé.

Loin de nous l'ambition de tracer une quelconque ligne de respectabilité entre le « bon » témoin et le « mauvais » témoin, le propos n'est pas là. Néanmoins, à travers l'explicitation des spécificités de la notion, il apparaît opportun de définir l'influence de l'acte de témoignage vis-à-vis de la reconstitution du passé. Il en va de la mise en abîme du « point de vue » dans le lien qui unit présent et passé, ainsi bien sûr que de la compréhension du rapport entre histoire et mémoire. « Le témoignage constitue la structure fondamentale de transition entre la mémoire et l'histoire »[58], écrit Paul Ricœur. En quoi peut-il conclure en une conception aussi valorisante pour le témoin ? À première vue, deux écueils semblent de taille : la difficile identification des frontières distinguant mémoire et imagination, et la forte part de subjectivité inhérente au phénomène mnésique. L'imagination et la mémoire ont pour similitude « la présence de l'absent », ce qui rend parfois difficile la distinction entre le fantasme et la fiabilité du témoignage. Maurice Halbwachs, quoique très confiant en les fondements individuels du processus mémoriel, abonde en ce sens : « à quelques souvenirs réels s'ajoute […] une masse compacte de souvenirs fictifs »[59]. Ainsi, l'image, en tant qu'objet de réminiscence et facteur de témoignage, n'est pas un calque exact du passé vécu. Cependant,

54 Ibid.
55 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.516.
56 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, [1996], Paris, Seuil, 2014, 370 pages, p.113.
57 Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire », *La République*, op. cit.
58 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.26.
59 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.

elle doit être formellement distinguée de l'imaginaire, dont le référentiel s'établit dans la suspension du réel, et non dans l'antériorité[60]. Reste que l'acte de remémoration et de transmission du témoin conserve sa subjectivité originelle : nous ne percevons de toute façon pas tous la même vision du présent, ce qui influence *ipso facto* la représentation et l'expression du temps révolu. « La spécificité du témoignage consiste en ceci que l'assertion de réalité est inséparable de son couplage avec l'autodésignation du sujet témoignant »[61], écrit Paul Ricœur. L'acte de témoignage est donc une extension de la mémoire prise en sa phase narrative, dont la gravité quasi solennelle tranche avec sa subjectivité inhérente. C'est pourquoi il ne peut se lire dans le témoignage de « vérité », consentie collectivement, qu'au prix de la conscience aiguë d'une potentielle artificialité du dialogue.

Si elle est inaliénablement partie prenante de la mémoire, l'autoréférence n'est pas suffisante à établir une structure fiable pour l'histoire. Ainsi, le témoignage sert la reconstitution des faits uniquement par recoupement et analyse. Son utilisation à des fins historiques ne peut se faire qu'à la lumière d'une nécessité absolue de comparaison : le témoin doit être en mesure de faire face à la contradiction. « L'histoire fait rupture avec la mémoire lorsqu'elle objective les témoignages pour les transformer en documents »[62], rappellent François Dosse et Catherine Goldenstein. Mais par quel biais ? L'historien, en se posant ouvertement la question « Pourquoi? », donne au recoupement contextualisé gage d'établir la plausibilité du fait, et donc la potentialité d'une admission collective consensuelle. « Deux versants sont primitivement distingués et articulés l'un sur l'autre : d'un côté, l'assertion de la réalité factuelle de l'événement rapporté, de l'autre la certification ou l'authentification de la déclaration par l'expérience de son auteur, ce qu'on appelle sa fiabilité présumée »[63], résume Paul Ricœur. Cette tentative d'explication-compréhension, nécessairement teintée de soupçons, marque la frontière entre deux usages des représentations passées, où la prétention à l'universalité de compromis distingue l'histoire de la mémoire. En conséquence, s'ils ne se confondent pas, les champs de la mémoire et de l'histoire ne s'opposent pas non plus de manière systématique. Ils ont chacun une utilité et une raison d'être : « La mémoire collective s'attache aux ressemblances ; l'histoire, procédant par raccourcis, fait ressortir les différences »[64]. Le rôle central du témoignage, et de son maniement, démontre en outre la

60 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.54.
61 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.204.
62 François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, op. cit., p.10.
63 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.204.
64 François Hartog, « L'inquiétante étrangeté de l'histoire », in François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, op. cit., p.219-234.

richesse de vue de la position défendue par Paul Ricœur, refusant en définitive d'établir un ordre hiérarchique entre les deux notions, et concluant en une complémentarité filiale. « S'il ne veut ni d'une histoire impuissante ni d'une histoire toute puissante, il s'oppose résolument à une mémoire qui serait réduite à un objet d'histoire, alors que par sa "puissance d'attestation" que le passé a été, elle doit être indéfectiblement tenue pour la "matrice" de l'histoire »[65], explique François Hartog au sujet des conceptions de Paul Ricœur. Le témoin place éventuellement la mémoire en amont de l'histoire, mais surtout pas en position d'infériorité.

Le rôle, la place et l'évolution de la mémoire dans l'ère contemporaine.

« La mémoire n'est pas figée, elle a une histoire et un usage »[66], se plaît à écrire Enzo Traverso. Une fois discernée la ligne de partage des représentations issues du passé, nous apparaît désormais la nécessité de comprendre la substance du phénomène mémoriel. La mémoire est soumise à ses propres particularismes. Elle possède trois traits paradoxaux : la présence, du souvenir ou de l'image, l'absence, de la scène réelle, et l'antériorité, de la base de réminiscence. Pour Paul Ricœur, « c'est là l'énigme que la mémoire laisse à l'histoire : le passé est en quelque sorte présent dans l'image comme signe de son absence, mais une absence qui, bien que n'étant plus, est tenue pour ayant été »[67]. Cette fidélité à « l'ayant été » détermine toute l'ambiguïté du phénomène mnésique, car elle participe à ancrer la perception du passé comme une problématique toujours présente. Sous l'angle bergsonien, la reconnaissance, c'est-à-dire « la présence réelle de l'absence du passé »[68], est caractéristique de la notion de mémoire. Celle-ci se présente cependant sous deux aspects : la mémoire-habitus, conséquence de l'apprentissage de rituels sociaux, et la mémoire-souvenir, réminiscence actée par la convocation de la subjectivité[69] . Dans le second cas, la reconnaissance est l'aboutissement d'un effort de conscience du rapport présence/absence, couplé à une remémoration, aussi appelée *anamnesis*, véritable rappel sous forme d'image. Pris indépendamment l'un de l'autre, ces trois stades de mémoire offrent une vaste palette d'état potentiel à l'individu qui se souvient. Il existe donc plusieurs mémoires collectives d'un fait, en fonction de la maturité du processus de reconnaissance, entre remémoration et conscience. Cette prise en compte des divers jeux d'échelles mémoriels, actant la redistribution des phénomènes mnémoniques,

65 Ibid.
66 Enzo Traverso, *Les marxistes et la question juive*, Montreuil, La Brèche PEC, 1990, 316 pages.
67 Paul Ricœur, « Mémoire, histoire, oubli », conférence du 8 mars 2003, op. cit.
68 Ibid.
69 Henri Bergson, *Matière et Mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, [1896], in *Œuvres*, Paris, PUF, 1963, p. 225-235.

permet l'évaluation et la compréhension du vaste panel des représentations du passé, pôles extrêmes de l'individualité et de la collectivité, qui séparent et rassemblent à la fois la « microhistoire » et la « macrohistoire »[70].

À l'ère de l'accélération du temps et de l'information de masse, débutée durant la décennie 1970, la mémoire semble gagner en indépendance et en poids sociétal vis-à-vis de l'histoire. Il s'agit à l'évidence d'un renversement majeur du rapport au passé collectif. « L'histoire qu'on appellera par commodité "traditionnelle", c'est-à-dire celle qui se faisait avant le basculement mémoriel des années 1970, s'emparait de la mémoire nationale et républicaine pour la structurer et l'enraciner dans une continuité longue. L'histoire actuelle est plutôt mise au service de la mémoire, comme le traduit bien l'injonction du "devoir de mémoire" aux historiens et qui définit leur fonction sociale présente »[71], explique Antoine Prost. En effet, si l'histoire a longtemps été l'opération intellectuelle qui supprime la distance séparant le présent du passé, face à l'essor du phénomène mémoriel, elle est en passe de devenir l'expression même de cette distance. C'est désormais la mémoire et ses enjeux qui symbolisent la continuité des représentations issues du temps révolu, influençant considérablement le lien entre la société et son histoire en marche, qui « s'écrit désormais sous la pression des mémoires collectives »[72]. Or, l'emploi du pluriel est bien de mise : à la prétention unitaire universelle de l'histoire, le regard rétrospectif de la société privilégie de plus en plus la multiplicité des points de vue et interprétations. « Il y avait autrefois une histoire nationale et des mémoires particulières ; il y a aujourd'hui une mémoire nationale, mais dont l'unité est faite d'une revendication patrimoniale divisée, en permanente démultiplication et recherche de cohésion »[73], analyse Pierre Nora. À ce titre, l'histoire, fruit d'une tradition savante et « scientifique » orientée, et quelque peu élitiste, peut elle-même être considérée comme la mémoire collective du groupe des historiens. Car, si traditionnellement, la représentation historique du passé revêt les traits d'une quête d'universalité, de nos jours, ne transparaît pas de mémoire universelle. Toute mémoire collective a pour support un groupe limité dans l'espace et dans le temps.

70 Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 1996, 243 pages.
71 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p.299.
72 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.302.
73 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les France*, tome 3 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 1992, 3 vol., 988-988-1034 pages.

L’individu et le groupe, structures du processus mémoriel.

Après avoir exposé les lignes de partage et de complémentarité entre histoire et mémoire, voici maintenant le temps pour nous de décomposer les fondations spécifiques du processus mémoriel. À quel stade humain débute-t-il ? Vers quelles interactions tend-il ? Est-il constitutif d’une vision partagée du passé et collective de ses enseignements ? Parce que la mémoire naît de l’intime pour être colonisée, et elle-même coloniser les représentations présentes du passé, l’explicitation de son parcours et de ses cadres sociaux est révélatrice d’une équation civilisatrice consentie par l’homme : celle de la vie en communauté. Voici de quoi interroger la place assignée à chacun dans l’ensemble de la société.

L’expérience individuelle comme source du souvenir.

La confrontation originelle d’un individu à la mémoire est strictement personnelle. Au sein du processus mémoriel, le premier témoin que l’on convoque est soi-même. Le cheminement spirituel individuel retrace les faits, les images et les sentiments en son for intérieur avant de pouvoir les exprimer et, éventuellement, de les confronter à une réalité collective, car partagée. Il nous semble en conséquence tout à fait crédible de postuler en un strict souvenir individuel, c’est-à-dire croire en un point de vue qui ne peut être que le nôtre. Charles Blondel parle d’une « intuition sensible », préambule indispensable et condition *sine qua non* du processus de réminiscence : « quelque chose de plus qu’une reconstitution faite avec des matériaux empruntés »[74]. Cette prime introspection égocentrée est l’acte fondateur « qui précède et conditionne la reconstruction historique »[75]. Elle constitue la matière originelle d’une personnalité et d’une identité individuelle, des fondamentaux de l’exceptionnalité ontologique de chaque être. Notons à ce titre que chaque individu développe une sensibilité et une intensité de réception propre, dont la spécificité influence inaliénablement sa capacité de mémorisation et de convocation du souvenir. Si la mémoire individuelle est très certainement à la genèse du processus mémoriel, devenu à l’ère contemporaine phénomène de société, il est cependant particulièrement difficile de la documenter pour les sciences humaines. En effet, elle n’appartient qu’à la conscience particulière de chaque être humain.

74 Charles Blondel, in *Revue Philosophique*, 1926, p.296, cit. in Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.
75 Ibid.

Si nous occultons, le temps d'une réflexion, la part de sa destination qui s'offre aux autres, le matériel autobiographique semble présenter une tentative d'approche intellectuelle du stade individuel de la mémoire. Avant même la retranscription et l'interprétation du signe mnésique, la convocation d'une conscience du Moi semble nécessairement intervenir dans l'intuition sensible, cellule fondamentale de l'image-souvenir. En utilisant de façon constante la première personne du singulier dans sa quête des strates primaires de la mémoire, Maurice Halbwachs fait écho à cette individualité naturelle[76]. Il ne fait en ce sens ni défaut à la tradition du regard intérieur cher à saint Augustin, ni aux travaux de John Locke concernant la conscience de soi comme fondement de l'identité[77]. Cependant, deux phénomènes mettent à mal la reconnaissance de cette primauté personnelle : la potentialité de l'oubli précoce, soit l'incapacité de transmission, et l'inéluctable travestissement inhérent au partage. Lorsque Maurice Halbwachs cesse de dire « je », « l'anonymat a fait basculer la mémoire vivante dans l'histoire »[78], souligne Paul Ricœur. De même, si ce souvenir proprement individuel existe, il est soumis au grand péril de l'oubli, prisonnier et condamné qu'il est à l'intimité de sa condition. Le cadre de la société est cependant un facteur déterminant à sa subsistance.

La nécessité de l'altérité.

Si la plupart des influences sociales auxquelles nous obéissons le plus fréquemment nous demeurent inaperçues et inconscientes, elles sont de tous les rendez-vous, de toutes les éducations et de toutes les pensées. « Combien d'hommes ont assez d'esprit critique pour discerner, dans ce qu'ils pensent, la part des autres, et s'avouer à eux-mêmes que, le plus souvent, ils n'y ont rien mis du leur? »[79], s'interroge Maurice Halbwachs. Le partage et la communication viennent en renfort du souvenir. Nous entendons en ces termes que pour revivre avec plus de force l'image passée, et ne pas la vouer à l'amnésie, nous ne devons plus être seuls à en faire la représentation : « D'autres hommes ont eu ces souvenirs en commun avec moi. Bien plus, ils m'aident à me les rappeler : pour mieux me souvenir, je me tourne vers eux »[80]. L'une des grandes particularités de la mémoire tient donc dans ce que sa valeur s'exprime par le groupe, dont l'appartenance est inévitable à l'homme civilisé. Le souvenir peut certes se vivre intérieurement, mais s'exprime indéniablement dans le cadre d'une

76 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, [1950], op. cit.
77 John Locke, *Identité et Différence. L'invention de la conscience*, [1690-1694], trad. Étienne Balibar, Paris, Seuil, 1998, 325 pages.
78 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.515.
79 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.
80 Ibid.

communauté. La part de souvenir individuelle reste dans l'ombre, car condamnée à ne jamais s'exprimer pour elle-même.

« C'est essentiellement sur le chemin du rappel et de la reconnaissance, ces deux phénomènes mnémoniques majeurs de notre typologie du souvenir, que nous croisons la mémoire des autres »[81], croit savoir Paul Ricœur. En somme, pour évoquer son propre passé, un homme a souvent besoin de faire appel aux souvenirs des autres. Il faut ainsi distinguer deux processus inhérents au fonctionnement de la réminiscence : la mémoire intérieure, personnelle, aux accents autobiographiques, et la mémoire extérieure, celle qui est lisible, intelligible par l'expression, c'est-à-dire sociale. Or, si la première est restreinte dans l'espace, le temps et la conscience individuelle, la seconde est au cœur de l'activité du groupe. Ce dernier est garant de la mémoire collective : c'est pourquoi, « les faits et les notions que nous avons le moins de peine à nous rappeler sont du domaine commun, au moins pour un ou quelques milieux », alors que les souvenirs qu'il nous est le plus difficile d'évoquer sont ceux qui ne concernent que nous, « comme s'ils ne pouvaient échapper aux autres qu'à la condition de nous échapper aussi à nous-mêmes»[82]. La nécessité de l'altérité se fait jour comme condition *sine qua non* de la transmission, seule à même d'éviter le caractère éphémère de l'image et l'effacement de la signification du passé. « Je porte en moi un bagage de souvenirs historiques, que je peux augmenter par la conversation ou la lecture. Mais c'est là une mémoire empruntée et qui n'est pas proprement mienne. […] Je suis engagé dans un groupe, rien ne m'est complètement étranger »[83], précise Maurice Halbwachs. Reste tout de même à établir une généalogie des groupes auxquels l'individu appartient. « Moi, les collectifs, les proches »[84] forme à ce propos le socle-sujets des cadres sociaux de la mémoire, selon Paul Ricœur.

Mémoire collective et cadres sociaux, une inhérence partagée.

Maurice Halbwachs exprime dans son analyse du processus mémoriel l'importance des données et notions communes : « Pour que notre mémoire s'aide de celle des autres […] il faut qu'il y ait assez de points de contact entre l'une et les autres pour que le souvenir […] puisse être reconstruit sur un fondement commun »[85]. En d'autres termes, l'expression de nos

81 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.147.
82 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.
83 Ibid.
84 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.152.
85 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.

sentiments et de nos pensées les plus personnelles prend sa source dans les milieux et circonstances sociales que nous côtoyons, avec pour structure de prime interaction les cadres sociaux les plus intimes, comme la famille ou la communauté locale. Tout ou partie de la question réside dans la proximité de liaison entourant le groupe, sachant qu'un individu évolue toujours dans plusieurs groupes distincts. Il s'agit du degré de pénétration, d'identification au groupe. Cependant, nous ne pouvons nous figurer un souvenir indépendant en opposant son unité à la multiplicité des influences, car son caractère mémoriel s'établit uniquement dans la notion de partage. Il n'existe de patrimoine qu'à travers le consentement commun à le juger comme tel. Or, « les objets patrimoniaux (matériels ou immatériels) sont constitutifs de notre identité de groupe »[86], selon Pierre Nora. C'est pourquoi nous devons considérer le groupe à la fois comme facteur et produit du processus de mémoire. Il tient un rôle central dans le phénomène mnésique, endigué par l'inéluctable déploiement des communautés qui constituent l'essence de la vie en société. Les cadres sociaux sont à la fois constituteurs et constitutifs de la mémoire.

Les souvenirs collectifs sont les marqueurs d'une identité commune à ceux qui les partagent : « En eux s'exprime l'attitude générale du groupe ; ils ne reproduisent pas seulement son histoire, mais ils définissent sa nature, ses qualités et ses faiblesses »[87]. Ils permettent en outre une reconnaissance identificatoire collective aux divers degrés de leurs transmissions et de leurs réceptions. Dans le domaine du sport, par exemple, la mémoire collective permet aux joueurs et supporters de s'identifier comme « membres potentiels d'une communauté revendiquée »[88]. Au sujet théorique de la mémoire, et à travers la démonstration de Maurice Halbwachs, Pierre Nora veut croire en un jeu d'échelles collectives s'étalant de l'immédiate post-intuition à un cadre empreint d'universalité. « Pour lui, qui l'a lancée, la mémoire « collective », à savoir l'apprentissage groupal, fonctionne un peu comme un sas entre la mémoire purement individuelle, qu'elle imprègne, nourrit, enrichit, élargit, et la mémoire « historique » à quoi elle prépare, et sur laquelle elle déborde. Malgré les différences de l'une et de l'autre, les trois types de mémoire s'emboîtent pour déboucher sur la possibilité d'une mémoire universelle »[89], juge-t-il bon de préciser à propos de sa compréhension des thèses du sociologue français. Tout juste est-il bon de rappeler qu'en ces termes la Nation fait office de référence collective absolue des représentations du passé, sans pour autant annihiler

86 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.111.
87 Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, [1925], Albin Michel, 1994, 367 pages, p.151.
88 Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France et en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2010, 260 pages, p.9-21.
89 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.414.

les multiples strates identitaires qui en alimentent la notion : « La référence majeure de la mémoire historique reste la nation ; or, entre l'individu et la nation, il y a bien d'autres groupes »[90]. Ces derniers offrent à la mémoire une vaste palette d'expression sociétale.

Extension du domaine de la mémoire.

La société contemporaine des hommes se compose en trois échelles de conscience et de représentation complémentaires : l'individualité, la communauté et la collectivité nationale. La mémoire n'échappe pas à cette tripartition, avec pour centre névralgique la notion de groupe. En substance, ces trois échelles, intimement liées, ne peuvent pas être autonomes dans le cadre sociétal, même si elles marquent trois stades distincts dans le processus de mémoire. C'est pourquoi la mémoire, en tant que phénomène de société ascendant, nous apparaît tout à la fois plurielle et hégémonique dans son évolution contemporaine. Passé influençant le présent, elle englobe des problématiques intimes comme des enjeux collectivement significatifs, jusqu'à définir de manière croissante tout un pan de l'identité nationale.

De l'interaction des trois stades mémoriaux.

La continuité mémorielle ne peut s'exprimer que dans un ensemble, bien plus cohérent et exhaustif que l'individualité. La mémoire n'aspire cependant à devenir collective que lorsque l'intérêt du groupe concerné prend un tour suffisamment quantitatif pour être significatif à l'examen du temps, du partage et de la transmission. Alors seulement, « entre mémoire individuelle et mémoire collective le lien est intime, immanent, les deux sortes de mémoire s'interpénètrent »[91], constate Paul Ricœur. À l'intérieur d'un groupe mémoriel, les souvenirs forment un système indépendant, appuyés en quelque sorte l'un sur l'autre. En conséquence, la mémoire peut aussi facilement décliner qu'être portée à son apogée. Elle reste cependant beaucoup plus solide à mesure que la communauté s'agrandit, d'une manière inversement proportionnelle à l'intuition individuelle, qui décline avec le temps pour ne jamais dépasser le cadre d'une vie, celle de sa conscience. Dans son affirmation collective progressive, la mémoire repose donc sur divers jalons qui lui permettent d'augmenter sa sphère d'influence et la taille des groupes qui la soutiennent. S'il est très certainement le plus largement consenti, le cadre national ne représente qu'un des groupes dans lesquels un

90 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.516.
91 Ibid., p. 512.

individu évolue. D'ailleurs, Maurice Halbwachs en convient, « d'ordinaire, la nation est trop éloignée de l'individu pour qu'il considère l'histoire de son pays autrement que comme un cadre très large »[92]. En somme, il y a beaucoup de groupes entre l'individu et la Nation, qui elle-même symbolise traditionnellement en France la structure référentielle impersonnelle de l'histoire, et non les continuités émotionnelles de la mémoire.

Néanmoins, l'essor du phénomène mémoriel dans les dernières décennies du XX^e^ siècle tend à lui conférer un statut référentiel « historique ». La mémoire accède désormais à un stade de représentation nationale, consubstantiellement à la progression des enjeux communautaires au sein de la société française. La mémoire rejoint l'histoire tout en modifiant substantiellement le cadre structurel des représentations vouées aux temps révolus, désormais avalisées par un présent collectif mais non nécessairement unitaire, et jouissant des jalons posés précédemment par l'histoire. Maurice Halbwachs n'a pas réellement réussi à déterminer cette interaction à son époque : « La société selon Halbwachs connaît des familles, des religions, des classes sociales, mais pas de nations. D'où l'absence de l'histoire : elle a pour fonction effective de former les cadres sociaux d'une mémoire nationale »[93]. Nous l'expliquons en grande partie par l'évolution du temps sociétal et des références collectives entre la fin du XIX^e^ siècle et la fin du XX^e^ siècle. « La relève du mythique par le mémoriel suppose une mutation profonde : le passage d'une conscience historique de la nation à une conscience sociale, donc d'une histoire active à une histoire acquise. Le passé n'est plus garanti de l'avenir : là est la raison principale de la promotion de la mémoire comme agent dynamique et seule promesse de continuité »[94], affirme Pierre Nora. Une façon très explicite de placer les progrès de la condition humaine en facteurs décisifs de notre rapport aux identités et temporalités, passées, présentes, mais également à venir. La mémoire, comme le sport, nous y reviendrons, a évolué au XX^e^ siècle avec la société française, industrielle et républicaine.

Faire face à l'oubli, un enjeu collectif écartelé ?

La persistance de la mémoire à travers les générations se fait par transmission, dans le cadre familial ou social. Cette réappropriation du passé persiste tant que le cadre d'évolution des individus en ressent le besoin, et que les représentations qui la portent continuent à se développer exponentiellement, jusqu'au cadre collectif de la Nation. Fort des spécificités du

92 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.
93 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p.294.
94 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les France*, op. cit.

processus mémoriel, le phénomène se présente néanmoins comme une alternative inégalement fiable face à l'oubli et aux oublis. Contrairement à l'histoire, forte d'un consensus exposé, la mémoire est fragile et instable, car soutenue par une communauté parfois restreinte, et toujours abstraite. Surtout, elle ne possède pas de dimension universelle, arrêtée et reconnue : sa pluralité et sa protéiformité s'imposent comme une caractéristique essentielle de sa valeur patrimoniale, même à l'échelle nationale. L'oubli peut surgir sous quatre formes différentes, provoquant le rehaussement de la part de subjectivité inhérente à la mémoire. Du simple jugement en indignité historique à l'occultation volontaire de ce qui pèse moralement trop lourd pour la mémoire collective, en passant par le raccourci, ou allégorie, propre à ramener à un événement une série effective, la typologie de l'amnésie sociétale se montre sous un jour tout aussi pluriel que le phénomène mnésique. Qui plus est, l'oubli guette également le puissant ressort communautaire de la mémoire. En effet, ce qui ne correspond pas à l'image qu'un groupe, quel qu'il soit, souhaite s'adjuger, subit avec la croissance des problématiques mémorielles les affres de la déformation. C'est pourquoi la plus grande prudence s'impose quant à la surévaluation de la mémoire vis-à-vis de l'histoire. Elles se doivent de trouver un équilibre.

« Dans la mise en parallèle des mémoires et de l'histoire, l'oubli est un marqueur discriminant »[95], explique Philippe Joutard, voyant dans la lutte contre l'oubli « un des fondements de la démarche historique »[96]. Pourtant, le phénomène mémoriel collectif s'est forgé des armes face à sa propre fragilité existentielle, quitte à s'affranchir de certains codes traditionnels de l'histoire. Sa forme injonctive, celle du « devoir de mémoire », forgée sur les braises des grandes tragédies humaines de l'ère contemporaine, dont la Shoah[97], entend par sa dimension offensive parer à la potentialité de l'oubli. Ce dernier devient alors un pôle actif de la remémoration : il existe dans la mémoire une quête du souvenir perdu, rendu indisponible psychiquement comme socialement, mais dont la recherche présente constitue déjà une représentation du passé. « Les extraordinaires exploits de l'*ars memoriae*[98] étaient destinés à conjurer le malheur de l'oubli par une sorte de surenchère de la mémorialisation portée au secours de la remémoration »[99], résume Paul Ricœur. Si en psychanalyse, la substance de cette idée permit à Sigmund Freud d'établir la notion de « travail de mémoire » ou

95 Philippe Joutard, « L'oubli constructeur des mémoires collectives », in François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur : penser la mémoire*, op. cit., p.235-249.
96 Ibid.
97 Olivier Lalieu, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°69, janvier-mars 2001, p.83-94.
98 Art de mémoire proche de l'artificialité.
99 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.553.

« Errinnerungarbeit », elle pose un problème d'un autre ordre pour le matériel sociohistorique. L'amour de la mémoire, comme fidélité à une entité passée subjective, amène parfois aux excès inverses de l'oubli, c'est-à-dire la mémoire à outrance, avec pour principal prix le travestissement du passé, et l'incompréhension du présent.

Un phénomène de société exponentiel et impérialiste.

La mémoire, dans ses prétentions collectives, a fini par se fondre dans un « habitus national » [100], pourtant traditionnellement défini par l'histoire. Le croisement de la problématique mémorielle et des questions d'identité, tant collectives qu'individuelles, participe à l'auto-alimentation contemporaine du phénomène. « La notion d'identité a connu un renversement de sens analogue à celui qu'a connu celui de la mémoire. De notion individuelle, elle est devenue une notion collective, et de subjective, elle est devenue quasi formelle et objective »[101], comprend Pierre Nora. Au sein de leur évolution parallèle, les notions de mémoire et d'identité ont de fortes tendances à s'entremêler, reléguant les enseignements de l'histoire à un dogme sociétal statique, alors qu'elles représentent un mouvement continu et perpétuel. À l'ère contemporaine, les temporalités et échelles de représentation s'y lient, et l'intime y rejoint la collectivité. L'individu découvre ainsi une nouvelle voie d'accès, tortueuse mais fertile, à son cadre d'appartenance naturel au siècle industriel, la Nation. « La mémoire est en effet aujourd'hui le seul tremplin qui permette de retrouver à « la France », comme volonté et comme représentation, l'unité et la légitimité qu'elle n'avait pu connaître que par son identification à l'État »[102]. À partir des deux dernières décennies du XX^{e} siècle, à l'heure des grandes désillusions, économiques, idéologiques et morales de l'histoire traditionnelle et des nouveaux enjeux pharaoniques de la mondialisation, la valeur refuge naturelle du passé se tourne vers une notion à la fois collectivement plurielle et inclusive de la conscience identitaire individuelle : la mémoire.

La conquête de ce si haut statut de la mémoire est une tendance progressive. Elle gagne du terrain dans la société du temps présent en colonisant le fondement des représentations du passé, secteurs culturels après structures sociétales. En sa qualité de catalyseur sectoriel de progrès social et technique, le fait sportif ne déroge pas à la règle. C'est pourquoi nous jugeons

100 Voir : Norbert Elias, *La société des individus*, [1987], trad. Jeanne Etoré, Paris, Fayard, 1991, 301 pages.
101 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p. 415.
102 Pierre Nora, « La Nation-mémoire », *La Nation*, tome 2 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 1986, 3 vol., 610-662-667 pages.

significatif de dépeindre l'essor du phénomène mémoriel sportif au cours du XX^{e} siècle : il livre un versant original symptomatique des évolutions globales de la société vis-à-vis du passé-présent, tout en dévoilant les spécificités culturelles qui forment l'ensemble d'une nouvelle perception des temporalités à l'ère ultra-contemporaine. Le sport et son émancipation progressent dans un cadre référentiel et une structure identitaire résolument en lien avec les représentations mouvantes du temps révolu, ainsi qu'avec la transformation ininterrompue des diverses échelles d'identification. « L'immense impact du spectacle sportif tient sans doute à ce paradoxe d'être, à la fois, consommation désinvolte et engagement de groupe »[103], souligne Jacques Blociszewski. Il schématise ainsi une image sectorielle qui renvoie les fondements du sport aux interactions générales du cadre sociétal. Comme toutes disciplines culturelles et entités civilisatrices au crépuscule du XX^{e} siècle, le fait sportif subit et forge à la fois l'accélération du temps, avec pour principal enseignement la mutation de son rapport « historique » vers un modèle mémoriel prédominant. Fait de société adolescent, le sport est à l'image de l'ère qui le porte.

Le temps et l'espace, cadres mémoriaux primaires.

Deux notions inégales constitutives de la mémoire.

Entre la construction sociale fondamentale de la mémoire et l'expansion sociétale du phénomène, nombre de facteurs concourent à tisser des passerelles incontournables. Grâce à elles, le schéma mémoriel devient progressivement un modèle de société, puisant dans la polyphonie du passé les interprétations du présent et orientations de l'avenir. Les notions conceptuelles de temps et d'espace sont de ces ponts, favorisant l'érection de repères fondamentaux à la continuité des représentations. Nous comprenons facilement combien l'habitude d'un espace mille fois visité, parfois même fantasmé sur l'impression du réel, peut laisser son empreinte. Nous admettons également l'importance prise par l'environnement d'un état d'émotion, positif ou négatif. Néanmoins, il est toujours plus difficile de s'accommoder du temps. C'est une conception de l'esprit, de la conscience philosophique. Il n'est pas forcément quantifiable en lui-même et se soustrait au jugement individuel : le temps prend forme d'un compromis entre les hommes, variablement calqué sur les rythmes inhérents à la

103 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, Rennes, Éditions Apogée, 2007, 270 pages, p.30.

Nature. Cependant, ces deux notions phares, quoique profondément différentes dans leurs structures, participent à alimenter l'élan mémoriel contemporain, comme elles avaient posé les jalons intelligibles de l'histoire traditionnelle. « Il n'y a de société concrète que localisée dans le temps et dans l'espace »[104], explique Antoine Prost. Or, il semble que l'ère de la « conscience sociale »[105] puise en partie son cadre référentiel au travers de ces deux notions, amplifiant le dialogue mémoriel entre passé et présent.

Le temps, ses divisions, sa globalité et la mémoire.

Tout être doué de conscience a le sentiment de la durée, c'est une donnée primaire. Les divisions conventionnelles du temps s'imposent à nous du dehors, mais elles ont leur origine dans les pensées individuelles : « Le temps, conçu comme s'étendant à l'ensemble des êtres, n'est qu'une création artificielle, obtenue par addition, combinaison et multiplication de données empruntées aux durées individuelles, et à elles seules »[106]. Cette vision bergsonienne implique de penser le temps universel comme une suite discontinue de moments personnels, reliés entre eux par le cadre conceptuel de la durée artificielle, inhérente à la société. En sa structure de représentation, la notion de temps présente donc des analogies inaliénables avec le processus mémoriel. En imaginant un quadrillage où chaque ligne horizontale représente la durée individuelle pour un homme et chaque ligne verticale une unité de temps collectif, nous dirons que ce qui rompt la continuité de la vie consciente individuelle, c'est l'action qu'exerce une autre conscience. Celle-ci impose une représentation dont elle est actrice, où elle est comprise. Ainsi, nous devons considérer qu'il existe, «d'une part, autant de durées que d'individus, d'autre part un temps abstrait qui les comprendrait toutes »[107], résume Maurice Halbwachs. En somme, les temps individuels naturels s'agglomèrent à un cadre social collectif.

La mémoire partagée est tout à la fois limitée dans le temps et dépendante de celui-ci : bien que communément exprimée, elle repose sur de multiples temps individuels et collectifs. La perception du temps est déterminante dans le processus mémoriel, elle balise les interactions communautaires qui s'y expriment. Selon Maurice Halbwachs c'est une évidence, « d'un groupe à l'autre, les divisions du temps qui s'accordent ne sont pas les mêmes et n'ont

104 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, [1996], op. cit., p.149.
105 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les France*, op. cit.
106 Henri Bergson, *La pensée et le mouvant, essais et conférences*, [1903-1923], Paris, PUF, 1985, 291 pages.
107 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.

pas en tout cas le même sens »[108]. Le mouvement perpétuel de la mémoire, ainsi que sa pluralité essentielle, sont la conséquence de la multiplication des temps sociétaux et de leurs interprétations : « Le temps de la mémoire […] est inexorablement infléchi, modifié, remanié en fonction des expériences ultérieures, qui l'ont investi de significations nouvelles »[109]. Le concept des époques, découpage périodique de l'histoire se superposant à la chronologie, se voit en conséquence contesté par la diversité des temps mémoriaux, producteurs de représentations non plus immobiles, mais mouvantes. La notion de temps, rapport à un référentiel fondateur, parcours des intervalles postérieurs et antérieurs à ce référentiel, et répertoire de ces intervalles, porte en elle une diversité qui ne peut se cantonner à la stricte périodisation historique. Sa réception plurielle et ses enseignements éclectiques participent à faire du concept un refuge de la mémoire.

L'espace, marqueur dimensionnel de référence.

Les idées se confondent, les souvenirs s'effacent et les sentiments se mélangent. Au contraire, la matière demeure. Si nous convenons parfaitement que la vision et le touché sont subjectifs, qu'ils ne produisent pas de vérités inaliénables, l'organisation de l'espace qui nous entoure influe fondamentalement sur notre capacité mémorielle. Un arbre ou un mur ne s'envole pas, et sans une intervention destructrice de l'homme ou de la Nature, s'établit comme une référence persistante, au moins à moyen terme. Ce matériel tangible contribue à façonner nos représentations, à les replacer dans un contexte originel et intelligible, où l'individu physique trouve sa place dans la réminiscence. « L'espace corporel est immédiatement relié à l'espace de l'environnement »[110], affirme d'ailleurs Paul Ricœur. Nous parlerons d'une « image » pour évoquer un souvenir, c'est une composante sémantique fondamentalement collective. Or, la vision, en tant que perception, s'attache à l'espace, la manière dont il est organisé, ces composants, ces vides, ces objets et ces formes. Elle nous aide à prendre conscience d'une certaine substance du réel. Si la remémoration échoue à s'exprimer individuellement, elle prend forme dans la réalité par le partage. Or, l'espace est en-soi collectif, ce qui le place au centre du processus mémoriel, comme un jalon inaliénable du passé présent. Cette représentation doit nécessairement s'établir dans un lieu, dans un cadre défini, pour garantir sa pérennité et son caractère identificatoire.

108 Ibid.
109 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 113.
110 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.184.

Les individus aux centres d'intérêt communs construisent généralement un espace qui leur ressemble, véritable référence cathédrale des représentations, dont l'organisation est significative pour le groupe et son identité temporelle. C'est le sens que nous donnons aux mots de Maurice Halbwachs : « Il existe à chaque époque un étroit rapport entre les habitudes, l'esprit d'un groupe, et l'aspect des lieux où il vit »[111]. Ce cercle de sociabilité, établit physiquement autour d'un espace défini, évolue aux primes abords de la mémoire collective. Il se nourrit de références spatiales, qui elles-mêmes alimentent une proximité d'échange nécessaire à l'adoption d'un consensus communautaire, face aux multiples représentations identitaires individuelles. La notion d'espace est liée à sa propre occupation, et c'est le ou les groupes occupants qui en définissent la substance. À cet égard, le rôle des composantes physiques et géométriques de l'espace, et leur dimension d'échelle, permettent à l'individu d'apprécier sa propre place dans le réel tangible. « C'est l'architecture […] qui porte au jour la remarquable composition que forment ensemble l'espace géométrique et l'espace déployé par la dimension corporelle »[112], résume Paul Ricœur. À l'évidence, l'organisation de l'espace interagit avec la société des hommes, offrant à chaque groupe un référentiel dimensionnel. Le processus collectif de mémoire y puise des repères partagés, le phénomène mémoriel s'en alimente.

Une dialectique mémorielle commune.

Le temps et l'espace ne convoquent pas les mêmes références ni les mêmes représentations sociétales. Le premier s'attache aux perceptions collectives de la conscience, œuvrant à la classification des temporalités partagées, quand le second est au moins en partie ancré dans les considérations physiques et organisationnelles des communautés, structurant le cadre de vie des sociétés. Cependant, ces deux notions convergent dans leur capacité à singulariser les références collectives, comme à mettre en scène l'individualité partagée. De fait, il existe une correspondance entre l'ordre de l'espace et l'ordre du temps : « A la dialectique de l'espace vécu, de l'espace géométrique et de l'espace habité, correspond une dialectique semblable du temps vécu, du temps cosmique et du temps historique »[113]. La mémoire saisit parfaitement les différentes appréciations du temps et de l'espace, d'autant plus qu'elle se structure et se nourrit elle-même de divers paliers d'interprétations et d'usages. « De la mémoire partagée, on passe par degrés à la mémoire collective et à ses commémorations

111 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.
112 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.186.
113 Ibid., p. 191.

attachées à des lieux consacrés par la tradition »[114], rappelle Paul Ricœur. Au fil de ce développement, chaque niveau partagé de mémoire s'appuie sur un référentiel spatio-temporel, gagnant en collectivité à mesure que le cadre sociétal de la représentation s'amplifie. Du temps individuel au temps universel, moult ensembles forment le canevas des consciences temporelles. L'objet des représentations liées à l'espace évolue en fonction des entités qui la composent : le corps, le lieu et l'aire sont autant de références qui structurent les rapports d'échelles de la perception spatiale. En somme, certaines analogies structurelles des notions de mémoire, de temps et d'espace permettent l'interpénétration des trois phénomènes conscients. Les deux dernières agissent alors en catalyseur et en révélateur de la mémoire.

Temps et espace ne sont cependant pas des notions exclusives du processus mnésique. La mémoire n'en a pas l'apanage. L'histoire traditionnelle elle-même a forgé ses plus solides jalons sur des conceptions temporelles et spatiales. Il ne s'agit néanmoins pas d'en faire les mêmes usages. « Le temps de l'histoire se construit contre celui de la mémoire »[115], expose d'ailleurs Antoine Prost. Par priorisation, l'histoire s'attache à établir des consensus, s'établissant à des degrés de collectivité élevés, nationaux, voire prétendument universels. En ce sens, elle schématise la complexité du réel révolu, tout en s'appropriant les unités de temps au profit de sa science collective objectivante : « L'opération historiographique procède d'une double réduction, celle de l'expérience vive de la mémoire, mais aussi celle de la spéculation multimillénaire sur l'ordre du temps »[116]. La notion de temps mémoriel semble d'une autre facture. Elle se compose et se décompose au gré des groupes et des hiérarchies d'échelle sociétales. Elle accentue la perméabilité des temporalités et rapproche par sa pluralité le passé du présent. Cette continuité n'est pas la fin du et des temps, mais bien plutôt leurs présences exacerbées et ininterrompues. « Le temps dans lequel se meut notre société est un temps ascendant »[117], constate Antoine Prost, conscient de faire face à un phénomène mémoriel en pleine croissance, où de fait, la multiplicité des mémoires collectives progresse en parallèle d'une croissance accélérée des représentations temporelles. Par sa propension objectivante, l'espace sacralise les lieux d'histoire. La notion n'en est pas moins l'un des premiers repères de la conscience sociale progressivement acquise au XX^{e} siècle, dont l'essor des enjeux mémoriaux est consubstantiel.

114 Ibid., p. 184.
115 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p.113.
116 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.200.
117 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, [1996], op. cit., p.109.

Temps et lieux sportifs, symboles persistants ?

En gardant à l'esprit les enseignements précédents à propos du lien entre les conceptions temporelles, spatiales et mémorielles, nous apparaît désormais la nécessité de soumettre le champ sportif à l'examen de ces interactions. Le sport, en tant que fait de société ascendant au XX^{e} siècle, est-il un terrain d'expression des cadres mémoriaux primaires que sont le temps et l'espace ? L'objectif tient ici en un questionnement non strictement dogmatique, mais plutôt orienté vers une prime découverte des rapports sociohistoriques qu'entretiennent les deux principaux objets du développement scientifique à venir, le sport et la mémoire. En somme, il s'agit de se pencher sur l'explicitation de la réalité tangible des théories mémorielles précédemment débattues. Les notions d'espace et de temps se prêtent particulièrement à une sommaire prise de conscience des problématiques mémorielles ayant une répercussion sur le phénomène sportif. À la fois pluriels et consensuels, le temps et les temps du sport semblent refléter l'invariable collectivisation des représentations sportives : durées effectives, convergences sociales, et périodisation historique du progrès, marquent la dimension collective du sport présent comme passé, ainsi que la prédestination mémorielle du fait sportif. La conscience spatiale qui entoure la pratique et l'émotion sportives surajoute au phénomène mnésique une composante sociale profondément influente. C'est pourquoi nous pouvons d'ores et déjà établir le caractère identitaire des représentations spatio-temporelles issues du sport, dont la richesse référentielle détermine au moins en partie la substance mémorielle vouée au fait sportif.

Les temps du sport, objets collectifs.

La mémoire du fait sportif s'attache aux unités temporelles de celui-ci. Or, les temps du sport se déclinent sous plusieurs aspects. Ils s'inscrivent néanmoins inévitablement dans un processus collectif. Même la discipline sportive la plus individuelle se fait nécessairement dans une compétition face à l'altérité de l'adversaire, et donc dans un temps partagé. Notre vision est claire : le temps du jeu, le temps social et le temps historique du sport sont des objets conscients éminemment collectifs. Tout d'abord, la durée des débats sportifs, préétablie, indicative ou déterminante, participe à alimenter la construction de repères significatifs. Soit la définition de la discipline sportive et de ses épreuves inclue une réglementation, un consentement de durée, tel que dans les sports collectifs par exemple, soit la durée sportive est conséquente d'une prise en compte du résultat, comme souvent en athlétisme ou natation. Dans d'autres disciplines enfin, la période effective du sport est un indicateur de contenu fiable. Les

sports de raquettes dans leur ensemble en témoignent : un match de tennis ne dépassant pas l'heure de jeu ne peut en tout état de cause avoir été le théâtre d'un affrontement équilibré. Toujours est-il qu'avec les lois du jeu, les repères chronologiques aident l'individu à comprendre le déroulement de la confrontation, et à replacer intelligiblement l'acte sportif. Si ce dernier est quasi immédiatement digéré, débattu, transformé par le suiveur, car la durée intangible de l'action octroie le passage conscient du présent au passé dans des formes partagées par tous, la référence au temps effectif du sport reste cependant déterminante dans la mise en branle du processus mémoriel. Elle installe le sport dans un référentiel communément admis, tant par l'individu que par le groupe. Par ailleurs, très peu de sports s'affranchissent d'un cadre chronométrique.

Ensuite, la prise en compte du temps social du sport se présente comme une composante essentielle de la mémorialisation du phénomène sportif. Si le témoin d'une action est volontairement soumis à une intensité émotionnelle de courte durée, ou tout du moins est-il habitué au cadre temporel dans lequel se déroule l'événement, son travail de mémoire est aussi facilité par la dimension sociétale croissante du temps sportif au XX^{e} siècle. L'essor du spectatorat, le relais de la presse, la démocratisation de la pratique, la diffusion télévisuelle puis la financiarisation du sport ont transformé le fait social en un phénomène majeur de la société contemporaine. L'objet sportif s'est sacralisé ; l'événement place l'individu dans la mouvance de son temps, c'est un élément fondateur de la construction sociale. Joueurs, spectateurs, journalistes, collègues, amateurs, partagent un temps sportif ascendant. Enfin, dans son rapport au temps, le sport n'échappe pas à une certaine périodisation de son histoire. L'expansion, les progrès ou encore les dominations sportives sont autant de jalons périodiques permettant la référenciation et la contextualisation du phénomène sportif contemporain durant son siècle d'éclosion. Sur un plan général, la refondation olympique par Pierre de Coubertin en 1894, les phases de démocratisation de la pratique sportive à partir de 1930, la spectacularisation télévisuelle des années 1980 ou l'essor de la dimension économique de la décennie 1990 forment en soi des ères de représentation puissantes. Elles se lisent à diverses échelles jusque dans l'évolution des disciplines sportives, et ce, même si celles-ci conservent leurs particularismes calendaires de développement. Les exemples ne manquent pas : en cyclisme, la mainmise de la presse au début du siècle permet la création de grandes compétitions, au tennis, l'ère Open débutée en 1968 marque une franche rupture avec la distinction entre l'amateurisme et le professionnalisme, en football, la conquête télévisuelle amorce la mercantilisation. Cependant, les versions codifiées propres à la contemporanéité du sport et à ses temps définis, de la modernité industrielle anglaise jusqu'à la mondialisation, ne

doivent pas surprendre outre mesure : elles font partie d'une évolution naturelle du phénomène de société. D'ailleurs, Norbert Elias n'a-t-il pas établi le parallèle entre le renouveau du sport dans la société industrielle et les normes d'évolutions millénaires des sports grecques ?[118]

Conscience spatiale, conscience sociale.

Si l'Olympisme antique et l'Olympisme moderne partagent des schémas civilisateurs temporels, ils mettent également au centre de leurs célébrations un certain ordonnancement de l'espace. Le stade antique, enceinte sacrée religieuse, a laissé sa place au stade moderne, enceinte sacrée sociétale, ce qui ne relève pas moins du caractère identitaire de cet espace. Le stade contemporain, non plus uniquement olympique, semble en effet représenter l'élément central du phénomène sportif. Il est le lieu tangible des exploits, engouements, vénérations et drames. Il est en outre, à quelques exceptions près, le cadre inaliénable du sport. Le stade doit donc être perçu comme un catalyseur du vécu et des souvenirs sportifs. Son symbole, et la dialectique qui l'entoure, participe du lien social, et reflète une conscience d'appartenance identitaire. Il s'agit d'un repère présent, qui a une histoire passée, et sera toujours debout dans l'avenir : cela permet de poser les jalons de la mémoire sportive. Nous comprenons ainsi l'attachement des amateurs de sport à l'enceinte où évoluent leurs champions. D'ailleurs, le pratiquant se lie également à son terrain, lieu particulier et intime. Dans la recherche de l'image-souvenir, la fixité de l'espace géographique exacerbe le sentiment identitaire. L'association, le club, et ses membres y puisent un repère collectif symbolisant l'entre-soi et la défense d'une adhésion volontaire au cadre territorial. Par sa mise en abîme de la « localité », ainsi que sa représentation intelligible du processus de territorialisation de l'espace, l'entité communautaire sportive procure une place et un sentiment d'appartenance à ses membres : « Inévitablement, cette identité partagée tend à définir un espace à la fois social et culturel »[119].

L'essor des consciences sociales dans la société contemporaine s'accompagne d'une hausse significative des conceptions mémorielles[120], promptes à refléter la diversité des vécus et interprétations du fait sociétal sportif. La mise en abîme d'espaces sportifs non plus

118 Norbert Elias, « La genèse du sport en tant que problème sociologique », *Revue des Deux Mondes*, juin 1998, p. 46- 58.

119 Jean-Paul Callède, *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, 607 pages, p.435. / Voir aussi : Jean-Paul Callède, « La définition sociale de l'espace sportif. Quelques perspectives sociologiques », in Bernard Michon, Claudine Faber, *Corps, espaces et pratiques sportives*, Université de Starsbourg, 1992, 220 pages, p.84-97.

120 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les France*, op. cit.

nécessairement nationaux au fil du XX^{e} siècle, participe en la multiplication des références d'échelles soutenant le phénomène mémoriel. Là encore, l'espace vécu, l'espace social et l'espace historique forment un ensemble structurel protéiforme, mais tendant toutefois à soutenir l'accroissement des problématiques mémorielles par diversification des points de vue. Jusque dans les représentations sportives nationales, les équipes de France de chaque discipline, l'enjeu d'une répartition à la fois plus égalitaire et particulière des manifestations sportives se fait jour. En témoigne la décentralisation progressive des épreuves et confrontations internationales sur le sol français. Entre autres exemples, après une écrasante majorité de matchs disputés en région parisienne durant soixante ans, notamment au stade olympique Yves-du-Manoir de Colombes et au Parc des Princes, l'Équipe de France de football évolue bien plus régulièrement en province à partir des années 1970[121]. Le sport se vit partout, et partout de manière différente, ce qui tend à conférer à ses lieux d'exercice une part symbolique plus ou moins affirmée à chacun. Subsiste cependant toujours l'empreinte spatiale dans la construction de l'identité sportive : de l'espace corporel individuel au cadre national de représentation, en passant inévitablement par la référence socio-spatiale des groupes ou communautés, la mémoire s'attache à l'espace sportif comme à un référentiel fiable, diversement partagé, mais invariablement collectif.

Temps et espaces sportifs, socles identitaires protéiformes.

Les notions de temps et d'espaces sportifs se révèlent être au cœur du fait de société croissant qu'est le sport, au même titre que le cadre spatio-temporel favorise l'émergence de repères mémoriaux. Quel ressort commun partagent principalement ces deux notions ? À l'évidence, la thématique identitaire. Celle-ci même qui structure le processus mnésique et alimente l'expansion du phénomène sociétal mémoriel. À toutes les échelles, le groupe sportif organisé, club ou association, génère un temps vécu et un temps social sportif, confortés par la définition consciente d'un ou plusieurs espaces dédiés. Jean-Paul Callède distingue plusieurs formes d'évolution du club, et plus généralement plusieurs temps sportifs historiques : le modèle culturel de Coubertin, 1880-1930, le modèle social de démocratisation, 1930-1970, le modèle segmenté protéiforme, 1970-1990, puis le modèle mercantile[122]. Cette périodisation historique générale se surajoute aux temps individuels et communautaires, multipliant de fait les représentations issues du sport, en incluant dans un mouvement d'ensemble séculaire l'évolution du phénomène de société sportif. À chaque degré de

121 Rubrique « France A », in *fft.fr* .Consulté en août 2015.
122 Jean-Paul Callède, *La sociologie française et la pratique sportive 1875-2005*, op. cit.

pénétration sociale et sportive correspond une identité propre dont la mémoire s'alimente, démultipliant les points de vue et participant à la présence continue du passé. Les références spatio-temporelles accompagnent ces représentations, et participent même à en expliciter les contextes. Si dans l'imaginaire collectif le sport contribue à la socialisation par le jeu, la transmission de valeurs républicaines, et le respect de règles citoyennes[123], il est aussi partie prenante de la construction sociale d'unités de temps et d'espace, cellules d'appartenance identitaire structurant la société.

L'espace sportif par excellence, le stade, « lieu de croyance irrationnelle »[124] et espace social, n'a cessé d'être au cœur de l'histoire sportive française, tant au plan local qu'à l'échelon national. Nous reviendrons prochainement sur l'aspect collectif du cadre national de représentation. À moindre échelle, l'espace sportif contribue à particulariser le vécu sportif individuel, tout en lui conférant une dimension communautaire de partage. La notion de territoire pour les sportifs et les spectateurs semble déterminante à la compréhension des interactions sociales du phénomène sportif jusqu'au cœur du stade. La répartition du public à l'intérieur même de l'édifice reflète une structure socio-spatiale : « Le public d'un stade reflète toujours dans ses grandes lignes la géographie sociale d'une ville et de sa région »[125]. Ce constat rapproche considérablement les conceptions spatio-temporelles sportives d'un caractère causal, influençant l'enracinement de problématiques mémorielles multiples, sous-jacentes des représentations identitaires. « L'événement sportif permet aux hommes de continuer à se réunir pour se différencier collectivement »[126], rappelle Paul Yonnet. Nul doute que cette formule reflète l'importance du communautarisme consenti autour d'unités collectives de temps et d'espace. Par transfert de représentations, elles structurent nécessairement la mémoire sportive, confortant la multiplicité des points de vue par l'objectivation d'une diversité de contextes sociaux et d'identités propres. Or, les usages sociaux de la mémoire sont aussi divers et variés que les logiques identitaires.

123 Nicolas Bancel, « Identités recomposées. Sur quelques usages contemporains du football. », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité* …, op. cit., p.151-162.

124 Patrick Vassort, *Football et politique, sociologie d'une domination*, Paris, Éditions de la Passion, 1999, 379 pages.

125 Alain Hayot, « Le football : un référent universel », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France théâtre du football*, Paris, Cercle d'Art, 1998, 88 pages, p.22-53.

126 Paul Yonnet, « Composants de l'identité, mécanismes de l'identification », in Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, Editions Université de Bruxelles, 2008, 180 pages, p.19 -30.

La problématique du « Grand Stade » en France.

Afin d'illustrer notre propos général au sujet des espaces sportifs, mais aussi dans une certaine mesure celui concernant les conceptions temporelles, nous nous devions de choisir un symbole spatial particulièrement ancré dans les esprits sportifs français. En janvier 1998, la France s'est dotée d'un stade national, le Stade de France, en vue d'accueillir la Coupe du monde de football. Depuis les Jeux Olympiques de 1924, et l'achèvement du stade olympique Yves-du-Manoir de Colombes, l'État français a laissé aux municipalités le soin de mailler le territoire hexagonal en enceintes sportives. Pourtant, dès la décennie 1940, l'idée politique d'un projet d'envergure nationale émerge. Leitmotiv vain durant plus de cinquante ans, le projet revient périodiquement sur le devant de la scène, sans toutefois aboutir en une réalisation concrète. Un autre stade parisien historique tire notoriété de cette vacance. Le Parc des Princes, bien que dépourvu de piste d'athlétisme et privé de son vélodrome en 1967, acquiert progressivement une symbolique particulière dans les représentations sportives en France. Il est le jardin exclusif des équipes de France de football et de rugby depuis 1972, mais a auparavant accueilli l'arrivée finale du Tour de France entre 1903 et 1967. Dans la lignée de l'attribution par la F.I.F.A du tournoi mondial de football, en juillet 1992, la France engage un tournant décisif pour l'acquisition d'un Grand Stade. Vitrine technologique et pôle d'excellence du sport français, le Stade de France se veut une allégorie de la Nation. Il bouleverse désormais les codes de représentation sportive.

Le « serpent de mer » du XX^{e} siècle ?

La candidature et l'obtention de grandes compétitions sportives internationales, à l'ère industrielle contemporaine, n'ont jamais manqué de susciter l'investissement dans des aménagements sportifs progressistes. C'est ainsi qu'en vue de la réception des Jeux Olympiques 1924, la ville de Paris se penche sérieusement sur la question d'une enceinte de grande envergure. Les installations sportives de Colombes, en région parisienne, vont ainsi connaître une transformation spectaculaire, bien que leur localisation géographique soit pour le moins inadaptée. Les subventions de l'État permettent au puissant Racing Club de France, propriétaire du lieu depuis 1920, de se doter d'un stade de 40 000 places, désigné stade olympique principal. En 1928, la mort accidentelle de l'aviateur Yves Le Pelley Dumanoir, dit « Yves-du-Manoir », sociétaire et rugbyman du Racing, offre un nom propre à l'enceinte sportive. Parisien, puis périphérique, plus que national, le stade de Colombes s'affirme néanmoins comme le temple du rugby et du ballon rond, accueillant la finale de la Coupe du

monde de football en 1938, entre l'Italie et la Hongrie. Il remplit jusqu'au début des années 1950 ses fonctions symboliques d'ordre, de puissance et d'émotion, maîtres mots des politiques sportives de la première moitié du XX^{e} siècle[127]. En juillet 1949, le Conseil de Paris apporte son vote de principe à la construction d'une nouvelle structure sportive de prestige. Les sites de Vincennes, Issy-les-Moulineaux et porte Dorée sont pressentis, mais le projet reste lettre morte[128]. À partir de 1956, l'idée est reprise autour d'un espace pouvant accueillir 100 000 personnes au bois de Vincennes. En novembre 1956, le Conseil des ministres apporte son soutien au projet, laissant penser qu'il verra le jour. Un concours architectural est même lancé en octobre 1962.

Le 22 février 1965, le choix de l'architecte Henri Bernard est entériné, mais c'est sans compter sur l'opposition d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles depuis 1959, qui souhaite classer le parc de Vincennes[129]. La naissance du Grand Stade avorte à nouveau, sans pour autant clore le débat au sujet de sa nécessité. À partir de 1972, le stade Yves-du-Manoir de Colombes, qui a accueilli jusqu'à plus de 60 000 spectateurs dans les années 1960, ne reçoit plus que des manifestations sportives secondaires. Trop vétuste, sa réhabilitation n'est même pas retenue lors de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 1992[130]. La transformation du Parc des Princes, emblème parisien, en marge de la construction du périphérique porte d'Auteuil, le place à partir de 1972 en position de premier stade de France, notamment par son importance géostratégique. Ne s'y déroulent néanmoins que deux disciplines sportives, le football et le rugby. Vingt années d'interrogations suivent cette nouvelle donne, favorisant l'émergence de l'enceinte parisienne comme théâtre semi-national du sport en France. Les raisons majeures de cette incapacité française à se doter d'une enceinte polyvalente nationale tiennent principalement en deux aspects. D'une part, la conception générale du sport en France est singulière. Elle rejette un modèle trop ouvertement copié sur le professionnalisme libéral anglo-saxon. Le soutien actif au Grand Stade pâtit de cette idéologie : « Sa dimension (supposée) introduit une confusion entre sport et spectacle qui heurte les tenants d'une éthique sportive encore basée sur l'amateurisme »[131]. D'autre part, les divers projets sont restés des volontés politiques à la fois peu réalistes et peu consensuelles. « Le projet ne fut jamais

127 Aymeric Magne, « L'évolution des stades, vers la 6^{e} génération… », in Pierre Chaix (dir.), *Les grands stades*, Paris, l'Harmattan, 2011, 257 pages, p.41-54.
128 Michaël Delépine, *Les stades du football français*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2010, 240 pages, p.25-27.
129 Ibid.
130 *Étude SCEM 92*, cit. in Michaël Delépine, *Les stades du football français*, op. cit., p.35-40.
131 Manuel Delluc, « Le Stade de France : œuvre d'architecture », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France* …, op. cit., p.54-86.

réellement porté par une demande populaire […], mais plutôt par la seule ambition des élites dirigeantes, qui, soucieuses de doter la France d'un édifice sportif digne de sa réputation, n'en feront cependant que tardivement un objectif prioritaire de la Nation »[132], souligne Manuel Delluc. À l'échelle nationale, la conscience des enjeux spatiaux du sport n'arrive à maturité qu'au terme d'une longue gestation.

Histoire et symbole du Parc des Princes.

L'histoire du Parc des Princes s'étend sur tout le XX^e^ siècle. À l'évidence, le lieu n'a pas toujours été la résidence du club de football du PSG, comme il n'a pas toujours été doté d'une enceinte architecturale vouée exclusivement à la pratique du football. Si le record de spectateurs ayant assister à une rencontre de l'Équipe de France de football fut pendant longtemps celui établi lors de France-URSS en 1956, à Colombes, avec 62 415 personnes[133], l'enceinte du Parc des Princes représente dans la durée et les investissements une sorte de demeure attitrée aux joueurs portant le maillot bleu. Tout au long du XX^e^ siècle, l'Équipe de France de football évolue sur ce terrain parisien. Par exemple, la seconde rencontre internationale des Français, contre la Suisse le 12 février 1905 (1-0), se joue déjà au Parc des Princes. La récurrence et la linéarité de cet accueil se font de plus en plus démonstratives à partir de la décennie 1960, pour devenir fondamentales en 1972[134]. Si les jeunes générations assimilent facilement le Parc des Princes à la principale équipe de la capitale, le Paris-Saint-Germain, c'est qu'elles occultent une donnée essentielle : l'histoire du PSG est bien maigre au regard de celle de l'Équipe de France de football[135]. À cet égard, la mémoire collective du sport français évolue ici en se déplaçant progressivement de l'échelle nationale à l'échelle locale. Cependant, le Parc des Princes reste pour une large part des amateurs de football le lieu de joies et de drames nationaux, mais aussi par son histoire un espace privilégié du sport français. « Le Parc est à part, une enceinte urbaine accessible, à la forme inimitable, témoignage vivant d'une époque où le béton était roi »[136], écrit Michaël Delépine. Il est un monument de Paris, un point de repère géographique et spatial, une donnée historique de l'émotion et de la passion sportive, une référence de l'ancrage sportif dans la capitale du pays.

132 Ibid.

133 Gérard Ejnès (dir.), *L'Équipe de France de football : la belle histoire*, Issy-les-Moulineaux, SNC l'Équipe, 2004, 383 pages. / La construction du Stade de France, pouvant accueillir 80 000 personnes, pour la Coupe du Monde de Football 1998, met fin à ce record.

134 Jean-Philippe Bouchard, Alain Constant, *Un siècle de football*, Paris, Calmann-Lévy, 2001, 159 pages.

135 Le club du PSG fut fondé en 1970, alors que le premier match de l'équipe de France de football date de 1904.

136 Michaël Delépine, *Les stades du football français*, op. cit., p.180-183.

Tout commence en janvier 1897, lorsque cet espace de l'Ouest parisien voit s'achever la construction d'une piste cyclable et de tribunes découvertes pouvant accueillir 12 000 personnes. L'ère du temps est à la vélocipédie en France, et l'administration de l'enceinte est confiée à Henri Desgrange, fondateur du Tour de France en 1903. D'ailleurs, le stade se présente toujours sous la forme d'un vélodrome omnisports, dont la capacité d'accueil a été portée à 40 000 places, lors de son inauguration en avril 1932. Au total, le Parc des Princes accueille cinquante-quatre arrivées du Tour de France, entre 1903 et 1967. Ce n'est pourtant pas encore le Parc des Princes tel que nous le connaissons. En effet, le projet de construction des boulevards périphériques autour de Paris lui ampute partiellement une tribune, avant que ne débutent les travaux du stade actuel, nécessitant la destruction du vélodrome, en novembre 1968. Le stade est dès lors voué principalement à la pratique du football et du rugby. Le Parc des Princes est inauguré en juin 1972 par le président de la République, Georges Pompidou, lors de la cinquante-cinquième finale de la Coupe de France de football[137]. La toiture en anneaux est soutenue par cinquante consoles sur portique en béton, ce qui confère à cette enceinte à l'architecture avant-gardiste un caractère massif et une allure quelque peu kafkaïenne[138]. Rénové afin d'accueillir six matchs de la Coupe du monde 1998, le lieu est depuis exclusivement dévolu au club du PSG en ce qui concerne la pratique sportive, exception faite de l'accueil irrégulier de rencontres des équipes de France de football et de rugby, dont il a très largement été le terrain de prédilection entre 1972 et 1998. « L'inauguration du Stade de France le 28 janvier 1998 met fin au règne de ce stade national »[139], constate Michaël Delépine. La Ville de Paris, propriétaire du lieu, a confié la concession du stade à la Société d'Exploitation Sports-Événements[140] en 1990 ; ainsi sont également organisés au Parc des Princes, des concerts, spectacles ou séminaires.

En un siècle d'existence, l'espace du Parc des Princes a donc accueilli des millions de personnes, supporters ou acteurs du sport, et plus particulièrement du football. Le lieu est ancré dans le cadre sociogéographique de la capitale française, et par conséquent du territoire national. Il fait indubitablement partie de ces lieux où les fantômes de la mémoire sportive errent à loisir. L'Équipe de France de football, la plus grande et symbolique institution sportive contemporaine du pays, y a écrit les tumultueuses pages de son histoire, et le PSG, club phare

137 Thierry Berthou, *Histoire du Paris Saint-Germain Football-Club (1904-1998)*, Saint-Maur, Pages de Foot, 1998, 544 pages, p.10-15.
138 Bertrand Lemoine, *Les stades en gloire*, Paris, Gallimard, 1998, 112 pages.
139 Michaël Delépine, *Les stades du football français*, op. cit., p.180-183.
140 S.E.S.E

de la capitale française depuis la décennie 1970, en a fait son jardin. L'histoire du Parc des Princes démontre combien le lieu, l'espace, sont des piliers de la mémoire sportive en France : ils reflètent la périodisation des temps sportifs.

Le Stade de France, allégorie sportive de la Nation.

À partir des années 1980, naît progressivement un contexte favorable au retour en grâce du projet de Grand Stade. Les grands desseins culturels mitterrandiens et l'essor de la télévision dans le domaine sportif, repoussoir définitif de l'amateurisme, ouvrent de nouvelles perspectives : « Les années 1980 célèbrent ainsi les noces de la culture du spectacle et du spectacle de la culture »[141]. Premier ministre d'opposition sous le mandat présidentiel de François Mitterrand, entre mars 1986 et mai 1988, Jacques Chirac présente la candidature de la France à la réception de la Coupe du monde de football 1998. Une fois désigné organisateur en 1992, l'État français ne peut plus faire l'impasse sur l'érection d'un stade d'envergure et de dimension nationale. Toujours sous l'ère mitterrandienne, Édouard Balladur, tout juste promu Premier ministre, se prononce en faveur de Saint-Denis en 1993, en particulier le site du Cornillon, alors que les villes de Nanterre, Massy, Melun-Sénart ou encore Tremblay sont en course pour héberger le Grand Stade. Alors que l'architecte Jean Nouvel présente un projet « fou », soit un stade rectangulaire avec coulisse intégrale des tribunes pour les épreuves d'athlétisme, du jamais vu, c'est le collectif M.Z.R.C [142] qui se voit confier les rênes architecturales de cette vitrine sportive de la France. C'est bien à Saint-Denis que le projet voit le jour. Après trente mois de travaux, débutés en juin 1995, et pour un coût de 1,8 milliard de francs, l'enceinte ovale, à la toiture suspendue, est capable d'accueillir 80 000 spectateurs, dont 23 000 disposés sur des gradins bas rétractables couvrants ponctuellement la piste d'athlétisme[143]. Le Stade de France est né. Son nom, décerné en décembre 1995 par un jury placé sous la direction de Guy Drut, ministre des Sports et gloire de l'athlétisme tricolore, reflète à la fois sa dimension symbolique pour le sport national et la concrétisation d'une ambition partagée à travers le XX^{e} siècle français.

Le mode de financement du Stade de France, équitablement issu de capitaux privés et publics, participe à démontrer l'exceptionnalité française en termes de culture et

141 Manuel Delluc, « Le Stade de France : œuvre d'architecture », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France* …, op. cit., p.54-86.
142 Michel Macary, Aymeric Zublena, Michel Regembal et Claude Costantini.
143 Manuel Delluc, « Le Stade de France : œuvre d'architecture », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France* …, op. cit., p.54-86.

d'investissements publics. Son mode d'exploitation original, fonctionnant sur le modèle d'une concession privée, marque en outre une certaine volonté de faire du Stade de France un outil commercial, sans lui ôter son caractère emblématique national. Tant politique qu'architectural, l'objectif majeur est de conférer à cet espace polyvalent des attributs de modernité, de convivialité, de sécurité et de monumentalisme, tout en représentant la sobriété du modèle sociétal français. En somme, un stade voulu à l'image d'une nation apaisée, au moins en partie fantasmée. « Le contraste entre la rationalité et l'équilibre de son parti architectural et la grande modernité des installations […] symbolise à la fois les nuances et les contradictions de l'identité française à l'orée du XXIe siècle »[144], constate Manuel Delluc. Toujours est-il que le Stade de France, espace sportif pluridisciplinaire et ensemble culturel multifonctionnel prend désormais toute sa place dans les représentations sociétales en France. Il est la locomotive du développement socio-urbanistique de la Plaine Saint-Denis, vaste territoire en mutation constante depuis la toute fin du XXe siècle[145]. Sportivement, l'enceinte est sacralisée par l'épopée victorieuse de l'Équipe de France de football durant l'été 1998. « Quoiqu'il advienne, le stade est irremplaçable, car c'est un lieu intense de communion où le sport prend toute sa dimension sportive, athlétique, humaine, qu'aucune retransmission ne peut remplacer »[146], conclut Michel Macary, l'un des architectes en charge du projet. Pour l'éternité, le Stade de France est entré dans l'histoire de son temps.

Sport et société, un lien favorable au phénomène mémoriel.

Le sport comme miroir de la société.

De tout temps incapable car indéterminé à vivre seul, l'être humain se lie à des groupes sociaux, profondément enracinés aux divers faits de société, temporels ou spirituels. Parmi ces derniers, le sport, comme se plaît à le rappeler Ronald Hubscher[147] , est un curieux, mais indéniable, « miroir de la société ». Il épouse les évolutions sociétales tout en prenant une part active dans nombre de progrès novateurs, en termes de droit, d'économie ou de géopolitique.

144 Manuel Delluc, « Le Stade de France : œuvre d'architecture », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France* …, op. cit., p.54-86.
145 Marie-Hélène Bacqué, « Le Stade de France à Saint-Denis : Grands équipements et développement urbain », *Les annales de la recherche urbaine*, n°79, mars 1998, p.126-133.
146 Michaël Delépine, « Entretien avec Michel Macary, 21 septembre 2009 », in Michaël Delépine, *Les stades du football français*, op. cit., p.35-40.
147 Ronald Hubscher (dir.), Jean Durry, Bernard Jeu, *L'histoire en mouvements* …, op. cit.

Ainsi, les sports et les éducations physiques remplissent à la fois le rôle de laboratoire et d'observatoire dans les sociétés industrielles en mouvement[148]. Ces qualités sont sous-jacentes de l'aspect social du phénomène sportif. Au travers de sa constante progression au XX^{e} siècle, ce dernier exerce d'ailleurs une fonction « phatique » pour la communication, c'est-à-dire qu'il est l'un de ces prétextes à entamer une conversation. Fait à la fois d'actualité et d'émotion, ce prime aspect social place le fait sportif au cœur de préoccupations communautaires. Le lien qui unit sport et société se révèle prédominant dans l'explicitation du phénomène mémoriel croissant qui habite le champ sportif, à partir des dernières décennies du siècle. Si les hommes parlent du sport, le sport parle des hommes. S'il est un élément désormais historique du développement sociétal, le sport semble également être un véritable récit allégorique de la contemporanéité.

La marque du social.

De la pratique sportive effective à l'émotion passive ressentie par le spectateur, nul doute que le processus social du sport débute par la conscience individuelle. L'acteur, le suiveur ou l'analyste le sont fondamentalement dans une qualité propre. De même qu'au sujet de la mémoire, notre propos n'est pas la remise en cause de l'individualité immanente au profit d'une altérité omnisciente, mais bien plutôt de prendre la mesure des poids individuels et collectifs dans la balance des représentations. Or, « c'est dans l'acte personnel du rappel qu'a été initialement cherchée et trouvée la marque du social »[149], constate Paul Ricœur. Nous sommes face à un phénomène d'interdépendance. Au travers de sa substance compétitive, le sport n'a d'autre choix que de confronter le sujet à l'adversité, avec pour conséquence une notion de partage inaliénable, quelle qu'en soit la teneur. Cependant, comme au sein du processus mémoriel, ce déterminisme social ne nous apparaît pas toujours clairement, bien qu'il soit omniprésent : « La plupart des influences sociales auxquelles nous obéissons le plus fréquemment nous demeurent inaperçues »[150]. Le sport réunit néanmoins tous les attributs d'une matrice sociale : partages et émotions se mêlent aux conceptions de temps et d'espace. Les hiérarchies d'échelles, degrés d'implication, cadres géographiques ou idéologiques, segmentent sa lisibilité sociale en une vaste diversité de collectifs. C'est pourquoi il se présente sous de multiples visages. Ces représentations révèlent toute la richesse sociale du sport, dont

148 Jean-Paul Clément, Jacques Defrance, Christian Pociello, *Sport et pouvoirs au XX^{e} siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, 204 pages, p. 12-13.
149 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, op. cit., p.151.
150 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit.

les particularismes alimentent en retour de nouveaux ensembles et normes intrasociétaux. « Le niveau d'ambition sportive, le niveau de compétition, ont une incidence directe sur les formes de sociabilité qui structurent la vie collective du groupe »[151], souligne à ce titre Jean-Paul Callède.

Selon le même auteur, il existe un « mode d'intégration sociale du fait sportif »[152]. Le sport englobe en effet au moins quatre domaines de cette intégration : le normatif, évaluant la conformité des comportements aux règles collectives, le communicatif, facilitant la compréhension et l'échange des significations, le culturel, soulignant la concordance des aspirations, et le fonctionnel, structurant les degrés d'interdépendance entre les intéressés. Pourtant, ces aspects ne sont pas suffisants pour uniformiser les représentations quotidiennes. Ils le sont néanmoins pour dégager une aspiration collective lorsque l'échelle référentielle s'accroît jusqu'au cadre national. C'est pourquoi, aux cours de manifestations sportives locales, régulières et planifiées, les communautés expriment leurs singularités présentes et leurs désirs de reconnaissance. Le club ou l'association, bénéficiant de la convergence des formes d'adhésion, de participation et d'implication, fait office de cellule élémentaire d'acquisition et de transmission de la culture sportive, mais aussi plus généralement d'une identité sociale. Au contraire, au cours d'occasions spécifiques permettant de célébrer, d'honorer, les institutions, émotions et acteurs passés, la collectivité mémorielle sportive trouve une occasion de revendiquer son unité et sa cohésion. Ces deux données identitaires ne s'annihilent pas, elles se surajoutent, démultipliant de fait les représentations mémorielles, et l'empreinte d'une conscience sociale multipolaire.

Le sport, laboratoire et observatoire des évolutions sociétales.

Le temps historique du sport et celui de la société sont indissociables. Ils évoluent parallèlement, chacun étant phénomène pour partie constitutif de l'autre. La société préside à la destinée du sport dans son ensemble, le fait sportif influence les évolutions de la société. Or, comme l'écrit justement Antoine Prost : « Dans la représentation sociale comme dans la construction historienne, le temps est un facteur de nouveauté, créateur de surprises. Il a un mouvement et une direction »[153]. Quelle est donc cette direction choisie par le phénomène sportif ? Quel rôle celui-ci joue-t-il dans les orientations et représentations sociétales ?

151 Jean-Paul Callède, La sociologie française et la pratique sportive …, op. cit., p. 429-435.
152 Ibid., p.435.
153 Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p.112.

Le prime mandat du sport est celui de laboratoire du champ sociétal. En divers aspects, les expériences et enseignements du sport ont façonné des modèles référentiels propres à investir le cadre de la société dans son ensemble, et donc les représentations qui en découlent. Au croisement du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, l'œuvre pédagogique visionnaire de Pierre de Coubertin, dont la pratique sportive est le fer-de-lance, bouleverse considérablement les canons partagés en matière d'éducation. Si elle reste inachevée, cette « symphonie »[154] coubertinienne, qui comprend notamment la rénovation des Jeux Olympiques en 1896, est le parfait exemple du caractère expérimental du phénomène sportif au regard de ses imbrications sociétales. Dans une autre mesure, le sport contribue, un siècle durant, en un exceptionnel laboratoire architectural et urbanistique. De la construction de Roland-Garros en 1927-1928 à l'achèvement du Stade de France en 1998, les deux enceintes majeures du rayonnement sportif français, les politiques urbaines du sport ont façonné les espaces municipaux[155]. Les infrastructures sportives locales dessinent de nouveaux modes et espaces de sociabilité. Enfin, un exemple des plus frappants concerne les sciences de la communication. Depuis le milieu des années 1980, l'événement sportif de haut niveau est inévitablement lié aux mass-médias. Premières disciplines massivement conquises par la télévision, le football et le tennis deviennent de véritables terrains d'expérimentation marketing, alimentant le nouvel ordre catégorique de consommation. « La loi du spectacle est la plus totalitaire du monde libre »[156], constate Pierre Nora. Nul doute que le sport prend toute sa place dans l'état de surinformation perpétuelle et de sous-information chronique qui caractérise les sociétés contemporaines.

Nous aurions tort, cependant, de vouloir comprendre le sport uniquement sous son champ sociétal exploratoire et déterminant. En effet, tout comme le miroir renvoie au sujet sa propre perception, le sport reflète nécessairement les caractéristiques, évolutions et aspirations de la société qui l'engendre. Son second mandat fondamental doit être celui d'observatoire des progrès et excès humains. Là encore, les exemples ne manquent pas, si toutefois nous consentons à modifier notre point de vue de l'intérieur vers l'extérieur du phénomène. Car, s'il est foyer d'expérimentation, et donc créateur de mouvements sociétaux, le sport est aussi, par les mouvements qui s'y croisent, un objet de convergence des enseignements de notre temps. Il nous apprend, entre autres, que les idéologies les plus extrêmes sont promptes à

154 Pierre de Coubertin, *La symphonie inachevée*, manuscrit dactylographié non publié, 5e Tome de ses *Mémoires*, inachevé, 1936, cit. in Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, Paris, Comité français Pierre de Coubertin, 1997, 96 pages, p.45.

155 Nous y reviendrons, in Chapitre 1 « Le rôle de l'État en France »…

156 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.47.

s'emparer des cultures populaires sportives à des fins de contrôle et de renouveau fascisant[157]. Les Jeux Olympiques de Berlin en 1936, de Moscou en 1980, ou encore la Coupe du monde de football 1978 en Argentine, n'en sont que les témoins les plus flagrants. Dans un autre ordre d'idée, le sport est aussi un révélateur en termes de droits sociaux et communautaires. L'arrêt Bosman, décision rendue par la Cour de justice des Communautés européennes le 15 décembre 1995, infirmant notamment la légalité des quotas extranationaux exercés par l'U.E.F.A au regard de l'article 48 du Traité de Rome[158], bouleverse les codes sportifs préétablis. Il a aussi pour conséquence indirecte de mettre en conformité le monde sportif avec les lois écrites de la société, tout en illustrant auprès de chaque amateur de sport le contenu même de ces règles. Enfin, à l'heure du sport-santé, leitmotiv réaffirmé de ce début de XXIe siècle, la culture du dopage, dont nous savons désormais qu'elle n'est pas un épiphénomène, ne cesse d'interroger plus généralement sur les mœurs et les modes de vie de la civilisation capitaliste mondialisée, dépendante au progrès. Le phénomène sportif, dans son rôle d'observatoire, renseigne très largement sur l'ère du temps et des sociétés qui s'y meuvent.

Une parabole de la contemporanéité ?

Si le sport a une histoire, une chronologie et des évolutions, il est aussi une histoire, récit de la civilisation à elle-même. Sa dramaturgie intrinsèque, son suspens latent, son sens évident lui confèrent une dimension allégorique intelligible des enseignements et représentations sociétales. Le phénomène sportif fait écho aux soubresauts de la civilisation qui le porte et des sociétés industrielles qui s'y prêtent. Dans un contexte global d'accélération du temps sociétal et un mouvement général dessinant la fin de l'identité nationale au profit des identités sociales, le sport développe une logique mémorielle croissante. La toute-puissance sociale et émotionnelle des structures sportives locales, communautaires et mercantiles le prouve. À ce titre, les équipes nationales jouent désormais un rôle de cohésion traditionnelle, hérité de la France antérieure aux années 1970-1980. En somme, le sport et la mémoire se développent en parallèle durant le XXe siècle, de balbutiements fondateurs en interrogations introspectives, jusqu'à la démocratisation progressiste et accélérée. En sport comme ailleurs, « la modernité sécrète l'événement, à la différence des sociétés traditionnelles qui avaient

157 À ce sujet, voir : Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François, Hubert Strouk (dir.), *Sport, corps et sociétés de masse : Le projet d'un homme nouveau*, acte colloque, Paris, Armand Colin, 2012, 278 pages. / Daphné Bolz, *Les arènes totalitaires : fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris, CNRS, 2007, 341 pages.

158 L'article 48 concerne la libre circulation des travailleurs entre les états membres de l'U.E.

plutôt tendance à le raréfier »[159]. La diversité des représentations sportives s'en ressent, multipliant de fait les expressions mémorielles, devenues partie intégrante du patrimoine culturel collectif.

Si le parallélisme des évolutions sociétales et sportives nous apparaît certain, le sport étant inévitablement vécu et pratiqué dans un corps de société, c'est l'omnipotence du phénomène sportif à sonder la réalité sociale qui nous pousse à y lire un véritable conte de la modernité. Que nous enseignent le sport et son histoire ? Ils nous disent combien les sociétés industrielles ont évolué depuis l'aube du XX^{e} siècle. L'ère contemporaine est celle de l'avènement d'une conscience sociale structurée autour de faits de société ascendants et protéiformes, dont le sport représente un exemple flagrant et accessible. Dans le vécu sportif traditionnel s'exprime un ensemble ordonné de valeurs, de règles, et même de vertus. Cet ordre moral, par son caractère impératif, se présente comme un consensus collectif de représentation. Cependant, dans l'émotion sportive spéculative s'esquisse un socle libertaire d'identités, d'appartenances, et même d'excès. Et cette liberté de conscience, par ses attributs symboliques, alimente un questionnement continu soutenant la diversité mémorielle. Le rapport au sport a changé parce que les aspirations et temps sociétaux ont changé. En amont, le sport laboratoire est partie prenante de cette transformation. En aval, le sport observatoire révèle les tendances. Ainsi, lire la société sous le prisme du sport, c'est comprendre les mécanismes humains sous le joug perpétuel du mouvement.

Le rôle de l'État en France.

« En France, les politiques sportives se caractérisent par une élaboration spécifique qui tient, en partie, au rôle central joué historiquement par l'État »[160], pouvons-nous lire sous la plume de Jean-Paul Callède. En quoi l'histoire et le modèle sportif national sont-ils si singuliers ? Devons-nous y voir une corrélation avec les caractéristiques particulières de la mémoire sportive en France ? Autour des notions d'« intérêt général » et de « service public », attribuées aux fédérations sportives, une matrice tripartite du sport en France se fait jour : le constant dialogue entre le mouvement sportif et les institutions républicaines locales est arbitré par l'État. L'autonomie du mouvement sportif français apparaît en effet substantiellement

159 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.48.
160 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, 2002/2, PUF, n°52, p.437-457.

encadrée par la présence tutélaire de l'État, dont l' « immense machine administrative »[161] se met au diapason de politiques successives, démontrant la prise de conscience progressive des enjeux sociétaux liés au sport. Celui-ci comprend, au moins théoriquement, les ressorts républicains d'un partage à la fois social et spatio-temporel : « L'associationnisme sportif va permettre à l'État, puis aux collectivités territoriales, d'inventer les fondements d'un nouvel espace d'intervention, de concertation et de coopération, voire de contractualisation autour du sport »[162]. Au même titre que l'éducation et la culture, auxquelles il est inévitablement lié par assimilation politique et sociale, le sport s'affirme au cours du XX^e^ siècle comme une raison d'être de l'État en France, notamment parce qu'il est porteur de valeurs et de symboles destinés à construire une identité collective de la Nation.

Des balbutiements à la prise de conscience.

Durant les trois premières décennies du XX^e^ siècle, les premiers gages de viabilité et de pérennité du Mouvement olympique ainsi que la progressive démocratisation de la pratique, permettent la prise de conscience d'un engagement de prestige autour des problématiques sportives. L'enjeu d'une politique étatique sportive prend de l'épaisseur, puisqu'il se décline tant à l'échelle locale, nationale, qu'internationale. Le phénomène entre dans le champ du discours « utopiste et rationalisateur »[163], caractéristique tout à la fois d'une gestion étatique républicaine des faits sociétaux et d'une conception singulière du sport en gestation. Après la Première Guerre mondiale, la nécessité d'une entité étatique d'envergure regroupant éducation physique et sports est par ailleurs d'actualité[164], même si ces disciplines restent sous l'influence du ministère de la Guerre. Le sport apparaît néanmoins déjà comme un fait de société particulier : « progressivement, le sport va affirmer à la fois sa spécificité et son autonomie vis-à-vis des autres modèles d'exercice »[165]. En 1930, le million de licenciés au sein des associations et clubs sportifs[166] est suffisant pour faire entrer le sport dans le cadre des politiques publiques, jouissant désormais d'objectifs normatifs, d'un public identifié et d'un plan d'action général, auxquels un ensemble de mesures concrètes et de dispositifs réglementaires doivent répondre.

161 Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, 1979, 238 pages, p.191.
162 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport… », *L'année sociologique*, op. cit., p.437-457.
163 Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 369 pages, p.126.
164 C'est le cas notamment sous la plume d'Edouard Herriot, maire de Lyon. Voir : Edouard Herriot, *Créer*, Paris, Payot, 1919, tome 1, p. 193-194.
165 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport…», *L'année sociologique*, op. cit., p.437-457.
166 Jean Loup, *Les sports et le droit*, Paris, Dalloz, 1930, 296 pages, p.49.

En outre, au tournant des décennies 1920–1930, « l'équipement sportif devient un domaine d'innovation architecturale, technique et technologique aux retombées symboliques immédiates »[167]. Le rôle des municipalités, désormais fortes d'un arsenal législatif favorable à la concrétisation de politiques urbanistiques et sportives[168], apparaît primordial dans la rupture des inégalités populaires quant à l'accès au sport. Sous le gouvernement du Front populaire, mené par Léon Blum entre mai 1936 et avril 1938, le grand artisan de la politique sportive d'État est Léo Lagrange, « médiateur » d'une nouvelle notion culturelle du sport populaire[169]. D'abord sous-secrétaire d'État aux Loisirs et Sports, sous la tutelle du ministère de la Santé dirigé par Henri Sellier, Léo Lagrange récupère la charge de l'Éducation physique à partir de juin 1937, sous l'autorité de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale. Outre les réalisations concrètes de l'époque, en particulier concernant l'augmentation des équipements sportifs ou le sport scolaire, le Front populaire offre au sport son premier cadre législatif général[170], instituant l'État français comme guide, caution et agent de liaison entre l'administration générale et le mouvement sportif.

La V^e^ République, tournant majeur du développement des politiques publiques du sport.

Durant la Seconde Guerre mondiale, et en tant que représentants du gouvernement de Vichy, Jean Borotra puis le colonel Jep Pascot, Commissaires généraux aux Sports successifs, entendent placer l'idéologie pétainiste, arque-boutée sur la régénérescence de la race, l'ordre et la discipline, au centre de la politique sportive étatique. Leur défiance envers le professionnalisme, ainsi que leurs conceptions prônant l'amateurisme strict, soulignent une volonté propre au régime de Vichy de s'approprier le sport en France de manière totalitaire[171]. Force est de constater qu'en un demi-siècle le sport en France, phénomène de société juvénile, a déjà pris une importance toute particulière pour l'appareil d'État. Cela ne manque pas d'influencer les représentations collectives, car nationales et sociétales, du sport hexagonal. Bien qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale l'ambition collective de la Nation soit tournée vers une vaste mobilisation en faveur de la jeunesse, du sport et de l'éducation

167 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport… », *L'année sociologique*, op. cit., p.437-457.

168 Loi Cornudet du 14 mars 1919, concernant la planification urbaine, voir : Viviane Claude, Pierre-Yves Saunier, « L'urbanisme au début du siècle : de la réforme urbaine à la compétence technique », *Vingtième siècle*, n°64, 1999, p.25-39. / Loi du 25 mars 1925, loi du 26 mai 1941, puis loi du 30 octobre 1946, à but promotionnel de l'éducation physique et des sports, comprenant notamment les dispositions spécifiques relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique, voir : Marie-Christine Rouault, *L'intérêt communal*, Lille, Presses Universitaire de Lille, 1986, 453 pages, p.362.

169 Jean-Paul Callède, *Les politiques sportives en France. Éléments de sociologie*, Paris, Economica, 2000, 190 pages, p.41-68.

170 Jean-Paul Clément, Jacques Defrance, Christian Pociello, *Sport et pouvoirs*…, op. cit., p.43-46.

171 Jean-Paul Callède, *Les politiques sportives en France* …, op. cit., p.69-94.

populaire, les équipements sportifs sont nettement insuffisants pour répondre aux exigences d'une politique publique d'envergure.

Il faut attendre le gouvernement puis la présidence de Charles de Gaulle, à partir de juin 1958, pour voir poindre une avancée majeure des considérations politiques sportives, sous la V^{e} République. Nommé Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports en septembre 1958, Maurice Herzog, gloire nationale de l'alpinisme, fixe trois priorités interdépendantes : le sport de masse, le sport d'élite et le sport scolaire. Bénéficiant du poids démographique de la jeunesse scolarisée et d'un renouveau du maillage territorial des équipements sportifs, ces orientations dessinent l'essor d'une conception sociétale du sport, associé à une culture nationale propre. « La "conversion" du sport en discipline d'enseignement produit *ipso facto* un "opérateur intellectuel" qui permet d'agir sur la réalité, en la rendant intelligible »[172] analyse Jean-Paul Callède, soulignant la naissance d'une culture sportive nationale orchestrée par l'éducation publique, et dont le caractère spécifique s'établit de fait dans une visée collective et référentielle. Une logique contractuelle prévaut jusqu'au milieu des années 1970, favorisant le développement du statut de « service public » dévolu au sport. Elle renvoie face à face les municipalités, bâtisseuses et gestionnaires des équipements sportifs, et le mouvement associatif global, chargé de distribuer l'offre culturelle sportive. Dernière instance d'arbitrage administratif, l'État conserve un pouvoir tutélaire exécutif en cas de rupture de l'équilibre dual établi.

Moderniser le sport français.

La structuration des politiques publiques du sport s'enrichit en 1975 de la loi dite « Mazeaud », du nom de l'ancien alpiniste et secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports sous le premier gouvernement de Jacques Chirac. « Le développement de la pratique des activités physiques et sportives, élément fondamental de la culture, constitue une obligation nationale », pouvons-nous lire en tête de l'article 1 de cette même loi[173]. Alors que la France compte plus de sept millions de licenciés sportifs répartis dans environ 100 000 associations au milieu des années 1970, la « loi Mazeaud » illustre un interventionnisme directionnel de l'État pour répondre concrètement aux évolutions du phénomène sportif

172 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport… », *L'année sociologique*, op. cit., p.437-457.

173 « Loi 75-988 du 29 octobre 1975 », relative au développement de l'éducation physique et du sport, *Journal Officiel*, 30 octobre 1975, p.11180.

national, en pleine expansion, mais freiné par un effet de seuil structurel[174]. Elle encadre également une volonté politique d'élévation du niveau de représentation international, en termes de préparation, de soutiens matériels et d'aides financières. Portée par Edwige Avice, ministre déléguée au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports sous le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, la loi du 16 juillet 1984 entérine définitivement l'implication souveraine de l'État français comme tuteur d'un engagement contractuel en faveur du sport[175].

De multiples axes d'évolution visent à rehausser l'investissement de l'État dans le domaine sportif, à travers l'éducation par le sport, la compétitivité, le contrôle médical ou encore l'accès au sport pour tous. La décennie 1980, placée sous le signe de la décentralisation par François Mitterrand, ne manque pas d'accréditer une double pénétration du cadre sociétal par le sport. Soutenu par l'État dans sa pratique nationale et son champ éducatif général, le sport trouve également une proximité sociale dans son expression locale ou régionale, promue par une volonté d'homogénéisation des échelles spatiales permettant sa pratique. Cet état de fait participe pleinement à « l'affirmation d'un pluralisme des identités culturelles »[176], issues et représentées par le sport, et définissant en partie les ancrages mémoriaux du phénomène sportif en France. Enfin, promulguée le 6 juillet 2000 sous la coupe de Marie-Georges Buffet, ministre du gouvernement formé par Lionel Jospin, la « loi Buffet »[177] a pour objectif de légiférer sur les nouveaux espaces sociaux de la pratique sportive, devenue en un siècle un phénomène de prime importance dans la société française et sa politique intérieure.

Sport et mémoire : phénomènes sociétaux en mouvement.

Miroir des sociétés industrielles du XX^{e} siècle, phénomène de société croissant dont l'État a progressivement pris conscience, le sport marque par son évolution l'histoire de la période contemporaine. Son empreinte ascendante sur le cadre sociétal se lit à l'éclairage d'une démocratisation d'ensemble des temps et espaces sociaux, favorable à l'expansion d'une société culturelle de loisir et de compétition interindividuelle. L'accélération mercantile et technologique du domaine sportif, observée à partir des années 1980, illustre et soutient

174 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport… », *L'année sociologique*, op. cit., p.437-457.
175 « Loi 84-610 du 16 juillet 1984 », relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, *Journal Officiel*, 17 juillet 1984, p.2288.
176 Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport… », *L'année sociologique*, op. cit., p. 437-457.
177 « Loi 2000-627 du 6 juillet 2000 », modifiant la loi 84-610 du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, *Journal Officiel*, 8 juillet 2000, p.10311.

l'émergence d'un modèle de société résolument capitaliste. Processus identitaire de représentation complexe, mêlant divers degrés de collectivité, la mémoire n'est pas en soi une nouveauté du siècle de la modernité. Néanmoins, l'inflation de sa signification sociétale doit nécessairement être mise en relation avec l'essor des droits sociaux fondamentaux, acquis sous couvert d'une démocratie progressiste et d'un modèle économique libéral. La multiplication des points de vue et des expressions identitaires, couplée à partir de la décennie 1970 à la chute des valeurs traditionnelles, idéologiques et nationales, acte l'avènement de la problématique mémorielle comme déterminante des représentations sociétales vouées au passé, mais désormais continuellement présente. Le parallélisme d'évolution des phénomènes sportifs et mémoriaux, s'il n'est pas interdépendant, établit assurément de solides ponts et ancrages entre les deux.

Le sport, mille couleurs pour un tableau.

La sphère sportive n'est pas uniforme, elle renferme une extrême diversité de pratiques physiques, d'adhésions spirituelles, d'expressions identitaires et d'engagements individuels. Chaque discipline, chaque groupe et chaque sentiment d'appartenance y revendiquent leur singularité. À cet égard, le sport ne déroge pas aux règles conventionnelles d'évolution des phénomènes de société au XX^e^ siècle. L'ère industrielle accouche de faits sociaux représentant de plus en plus ouvertement l'hétérogénéité des aspirations humaines, alors même qu'a contrario, un modèle de civilisation globalisé naît de la période contemporaine. En faisant la part belle à la fois à l'expansion d'une mondialisation politique et économique du spectacle, ainsi qu'à la pluralité des représentations sociales, le sport prend toute sa dimension sociétale. Il est un phénomène marqueur des temps à toutes les échelles de la société, de l'intime au pluri-collectif. En conséquence, le sport n'échappe pas à une certaine stratification des représentations plurielles qu'il engendre. « L'unité du groupe élémentaire se double nécessairement d'une dimension complémentaire incluant l'ensemble des groupes »[178], explique Jean-Paul Callède. L'organisation fondamentale du sport en France, au cours de son siècle de développement, en témoigne largement : associations, clubs, ligues et fédérations, dans leur variété de regroupement et d'agrégation, forment un ensemble pluriel, mais hiérarchisé. Toutes ces institutions représentent potentiellement un socle de représentation, à la fois individuellement consenti et graduellement collectif. À mesure qu'il est partagé, ce référentiel change de nature.

178 Jean-Paul Callède, *La sociologie française et la pratique sportive*…, op. cit., p.436-438.

Le sport, dans toutes ses acceptions sociétales, répond à la définition d'un vaste champ d'expressions, dont la diversité représente les tendances et progrès de la civilisation. Il donne ainsi à voir une myriade de visages, d'innombrables images et une multitude de points de vue. La mémoire se saisit d'un objet de représentation si abondant et ouvert. Cependant, au cours du XX^e^ siècle, le phénomène sportif tient également son essor de sa formidable capacité à faire converger les aspirations et les hommes. L'agrégation autour de normes, de valeurs et de croyances, dessine des ensembles référentiels révélant une conscience collective du fait de société sportif. Le temps historique du sport est donc un jalon de l'histoire contemporaine des peuples. En fait, c'est par sa capacité à être tout à la fois multiple et rassembleur que le sport entre dans la grande marche du siècle industriel. Après avoir soutenu l'apogée de l'histoire et de la vision nationale, jusqu'aux années 1970, le fait sportif est terrain d'expérimentation et d'observation hétérogène de l'accélération du temps sociale, depuis la décennie 1980. Sa pluralité représentative participe à alimenter une société dorénavant penchée aux balcons des mémoires. En somme, les particularismes du phénomène sportif s'accordent parfaitement au mouvement de la société qui lui donne vie. Comme les divers groupes sociaux, les divers seuils et partages de représentations s'interpénètrent sans s'annihiler pour autant. De l'ensemble des traits naît un tableau collectif, une forme particulière de champ sociétal, bâti à l'épreuve des adhésions partagées et des mémoires socio-identitaires plurielles. Le sport est une allégorie de la modernité.

Mémoires sportives et conscience sociale évolutive.

Comment un phénomène de société tel que le sport, devenu culturel en entretenant sa dimension spectaculaire au XX^e^ siècle, peut-il à ce point renvoyer l'image des évolutions de la civilisation qui le porte ? Nous ne devons pas oublier que c'est précisément son rôle. Il est un indicateur du mouvement des temps, progrès et excès compris. À ces multiples échelles, le sport soude les individus de tous milieux autour d'un intérêt commun, d'où découlent une imagerie et un imaginaire collectif renvoyant au cadre sociétal auquel ces individus consentent. Déjà dans la Grèce antique le sport reflétait les normes civilisées de l'époque, religieuses, diplomatiques et sociales[179]. À notre ère, par sa qualité de fait sociétal non contraignant et émotionnel, c'est-à-dire libre, il est acteur et héraut des valeurs de la République en France. Cette conscience sociale favorise considérablement le développement de processus mémoriaux, d'autant que le sport, même dans sa version ultra-compétitive et

179 Norbert Elias, « La genèse du sport… », *Revue des Deux Mondes,* op. cit., p.46- 58.

mercantile, reste majoritairement perçu comme un outil d'émancipation plutôt que d'aliénation. « Nous prétendons que c'est hors de la fonction, dans la partie de la société où les hommes n'exercent pas leur activité professionnelle, que prennent naissance et se conservent les souvenirs collectifs les plus importants »[180], nous dit Maurice Halbwachs. Le sport contemporain semble tout désigner à remplir une fonction mémorielle croissante à mesure que son phénomène s'amplifie et se démocratise.

Dans les années 1920, la société française des élites découvre la nouvelle ampleur sociale du phénomène sportif, alors dans sa première phase d'expansion démocratique. Les temps sont encore bâtis sur un référentiel nationaliste, où le sens de l'histoire prédomine, et où la mémoire n'est encore qu'un outil de mythification héroïque. Deux exemples sont symptomatiques : Roland-Garros, l'aviateur sociétaire du Stade français, héros de la Première Guerre mondiale, abattu le 5 octobre 1918, et Yves du Manoir, sociétaire du Racing Club, international de rugby, accidentellement décédé le 2 janvier 1928, voient leurs noms associés aux deux enceintes majeures du sport français, respectivement en 1928 et 1931. C'est en quelque sorte le point de départ d'un mouvement mémoriel sportif à l'image des évolutions de la société. Il ne cesse de croître avec la pluralisation des consciences et représentations sociales. Dans les dernières décennies du XX^{e} siècle, la présence du passé dans les temps sociaux est individuellement admise et collectivement exprimée : se dévoile la nécessité d'exploiter le vaste patrimoine mémoriel dans la construction d'un avenir commun. Dans le champ sportif les premiers effets ne se font guère attendre : à partir de 1980, Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, invoque de nouveau l'esprit de Coubertin ; après le 8 juillet 1982, la France du football se cherche une identité dans l'émotion et le drame ; en mai 1989, Philippe Chatrier, président de la F.F.T, inaugure la place des Mousquetaires à Roland-Garros. Comme l'explique Paul Yonnet, « le sport est l'un de ces phénomènes collectifs qui confortent les individus dans l'assurance que le développement des personnalités individuelles ne supprime pas l'existence de la vie collective »[181]. Dans l'accélération du progrès sportif, où individualisme, spectacle et mercantilisme sont devenus maîtres mots, la croissante problématique mémorielle assure l'équilibre et la continuité sociétale du rapport entre passé, présent et avenir.

180 Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p.244.

181 Paul Yonnet, « Composants de l'identité, mécanismes de l'identification », in Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, op. cit., p.19-30.

La quête de l'identité sociale et le sport.

En 1925, Marc Bloch faisait état d'un constat amené à croître avec l'éveil de la société républicaine et sociale : « L'histoire n'est pas tout le passé, mais elle n'est pas, non plus, tout ce qui reste du passé »[182]. Le XIX^e^ siècle fut celui de la reconstruction de l'histoire au profit des identités nationales, posant ainsi les jalons antérieurs, plus ou moins imaginaires, d'une destinée par nation[183]. Le XX^e^ siècle accouchera d'une nouvelle forme de représentation du passé, ainsi que d'une nouvelle norme d'être ensemble, préfigure l'historien français. À partir des années 1970, la chute des certitudes historiques et l'accroissement des droits sociaux individuels participent en l'expansion du phénomène mémoriel. La mémoire singularise et particularise le rapport au passé, démocratise les référentiels de représentation, et « installe le souvenir dans le sacré »[184]. Le sport, miroir des sociétés industrielles, intègre cette évolution : « culte de la tension compétitive »[185], il est tout à la fois quête des identités en mouvement et socle de références partagées. La nouvelle problématique identitaire sociale y trouve des prolongements massifs. D'ailleurs, la cohésion du groupe sportif se lit à l'éclairage des solidarités individuelles et acceptations de normes fonctionnelles. Elle révèle l'existence d'une conscience collective de groupe ainsi que d'un itinéraire individuel d'assimilation, menant à la notion d'appartenance.

La nouvelle conscience sociale apparue dans les dernières décennies du XX^e^ siècle en France, interroge la société sur deux questions de fond : la continuité des temps et la construction d'identités plurielles, au sein même d'un vétuste ensemble national. Or, le sport offre ici un support de choix. D'une part, bien qu'il n'échappe pas aux schémas de classes et de périodicités, sa transversalité sociétale dessine un cadre de partage intergénérationnel. Ce caractère collectif, regroupant par-delà les ruptures, offre tout le loisir d'une transmission spontanée du folklore identificatoire entourant la communauté sportive. « Il faut compter avec la saga collective entretenue par des souvenirs réels ou mythiques […] sur les exploits du passé et l'âge d'or du club »[186], avance Jean-Paul Callède. Le sport permet l'évaluation de la continuité du temps. D'autre part, le phénomène sportif favorise l'émancipation et la

182 Marc Bloch, « Mémoire collective, traditions et coutumes », *Revue de synthèse historique*, 1925, n° 118-120.

183 Voir : Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales : Europe XVIII^e^ – XX^e^ siècle*, Paris, Seuil, 2001, 307 pages.

184 Pierre Nora, « Pierre Nora et le métier d'historien : La France malade de sa mémoire », *Le Monde 2*, n° 105, 18 février 2006.

185 Paul Yonnet, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004, 250 pages, p 79-122.

186 Jean-Paul Callède, *La sociologie française et la pratique sportive* …, op. cit., p.448.

représentation d'identités polymorphes, dont la substance varie en fonction du cadre social : « Le groupe sportif […] est formé d'un ensemble d'individus liés par des pratiques, des sentiments, des représentations, des intérêts qui les unissent et les singularisent. Le groupe apparaît comme une sphère de participation sociale et de familiarité constitutive conjointement de processus identitaires »[187]. La mémoire des faits de société favorise dans sa pluralité l'émergence de sentiments d'appartenance multiples, non nécessairement attachés au cadre national, mais bien plutôt portés par des référentiels spatio-temporels sociaux. Le phénomène sportif ne déçoit pas cette nouvelle aspiration.

Conclusion.

Puisqu'il faut bien entrer en recherche de la manière la plus intelligible, la plus directe aussi, nous avons choisi de prendre le temps d'exposer ce qui anime l'esprit de notre vision historique. Pour traiter de mémoire sportive, nous devons nécessairement parler de mémoire et de sport. Ces deux concepts n'ont ni la même nature ni la même substance. L'un est mouvement, un courant de représentations sociales, l'autre une expression, un phénomène de civilisation. Ils concourent néanmoins tous les deux à alimenter le schéma d'une société française évolutive à l'ère contemporaine. Objet de l'histoire traditionnelle, la mémoire est un des prismes de représentation du passé à la fin du XIX^e^ siècle. Cependant, l'élan industriel républicain, l'émancipation sociale et le poids historique du siècle suivant bouleversent les attributs du phénomène mémoriel. Il devient un refuge à l'accélération du temps, couvant une conscience sociale désillusionnée en quête d'identité. À partir des années 1980, la mémoire s'émancipe de l'histoire : elles n'ont plus la même fonction. La mémoire « tient tout entière dans l'exhumation d'une continuité, dans la mise en valeur d'une singularité et dans l'apparition d'une chronologie »[188]. Elle transforme les codes collectifs de la société. Phénomène sociétal mineur et renaissant à l'aube du XX^e^ siècle, le sport s'est fondu dans le progrès technique, social, politique et économique. Il est devenu un symbole des sociétés occidentales, puis mondialisées, tout en déployant son émotion jusque dans l'individualité la plus intime. En un siècle de croissance et de démocratisation, le phénomène sportif accompagne les évolutions sociétales, et alimente l'essor de nouveaux modèles de représentation. C'est donc bien en leur qualité d'enfants de la contemporanéité que la

187 Ibid., p. 435.
188 Pierre Nora, « La Nation-mémoire », *La Nation*, op. cit.

mémoire, hégémonique, et que le sport, spectacle social, convergent vers une destinée commune.

Que nous faut-il retenir des enseignements intellectuels voués au phénomène mémoriel ? Principalement que tout le passé n'est pas contenu dans l'histoire, et que, à l'ère d'une conscience sociale en progrès, les mémoires le réinventent chaque jour au présent. Le rôle révélateur du « témoin » dans les représentations du temps révolu, dessine la prime importance de l'individualité dans le processus mnésique. Néanmoins, dans le cadre d'un partage social inaliénable, l'influence du groupe, de la communauté, est prépondérante. Elle répond à un besoin d'appartenance et de distinction. À travers sa pluralité, sa vaste représentativité et sa protéiformité, la mémoire se prête parfaitement au jeu des quêtes identificatoires, dans une société industrielle contemporaine en proie au délitement des références collectives traditionnelles et nationales. L'extension du domaine de la mémoire dans les dernières décennies du XX^e^ siècle le prouve : dans un mouvement perpétuel de ses modes de perception, le passé de chacun est devenu gage de l'avenir de tous. « Identité, mémoire, patrimoine : les trois mots clés de la conscience contemporaine »[189], annonce Pierre Nora. La mémoire a rejoint l'histoire au rang des enjeux sociétaux incontournables, bâtisseurs de la Nation.

Comme elles l'avaient été pour le consensus historique, les notions de temps et d'espace se révèlent être de puissants « marqueurs » de la conscience sociale évolutive du XX^e^ siècle. Dans leur mutation, elles soulignent l'émergence de nouveaux codes de représentation, reléguant, à l'unisson des aspirations sociétales, l'histoire au profit de la mémoire. Les successives décompositions et recompositions des cadres spatio-temporels favorisent la multiplication des points de vue : temps et espace vécus, sociaux et historiques, alimentent la montée du phénomène mémoriel. Dans le domaine sportif, les références spatio-temporelles semblent être des symboles particulièrement structurants. Les groupes et institutions sportives articulent le fait sportif autour de jalons collectifs de cet ordre : normes chronométriques, temps communautaires et périodisation du progrès façonnent le phénomène sportif, comme les enceintes, les lieux de partage émotionnel et les espaces territoriaux liés au sport. La thématique du Grand Stade nous a donné l'occasion de démontrer à quel point l'histoire de la France sportive est parsemée d'une problématique spatio-temporelle jusqu'au plus haut de l'élite dirigeante et des intérêts nationaux. Mais n'oublions pas que la question se pose à toutes

189 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les France*, tome 3 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 1992, 3 vol., 988-988-1034 pages.

les échelles sociales : les conceptions de temps et d'espace sportifs ont muté avec les représentations sociétales, dévoilant progressivement leurs influences dans les constructions identitaires plurielles.

L'essor du phénomène mémoriel marque un tournant dans l'histoire du temps contemporain. Il met à jour l'éclatement des valeurs traditionnelles collectives et la consciente réinterprétation sociale des représentations et enseignements du passé. En sa qualité de miroir des évolutions sociétales, le sport, enfant de la modernité et des sociétés industrielles, ne manque pas de refléter cette transformation. Déjà au prime abord de son objet et de sa substance, le phénomène sportif regroupe deux traits fondamentaux d'une civilisation en mouvement : la marque du social et le champ exploratoire. Si sa prise en main par la sphère mercantile à partir des années 1970 est consubstantielle de l'accélération du progrès technique, le caractère expansionniste du sport interroge la société politique depuis la décennie 1930 en France. Le rôle de l'État, garant de la société civile, dans sa promotion et sa diffusion, démontre sa dimension publique, collective et sociale. Il a auparavant, sous l'ère coubertinienne, servi de levier à une nouvelle approche pédagogique. Toujours est-il que le sport accompagne l'évolution des temps. Il porte désormais les stigmates de la société qu'il a aidé à bâtir, et dont l'un des phénomènes prégnants consiste en l'omniprésence croissante des problématiques mémorielles.

« Le secret de l'avènement d'une "mémoire nationale" hégémonique, tyrannique, presque obsédante, réside dans le passage d'une conscience historique à une conscience sociale et culturelle de soi »[190], écrit Pierre Nora. Phénomène ascendant d'émancipation sociétale, le sport prend toute sa place dans le cours de ce mouvement.

190 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.20.

CHAPITRE 2
ROLAND-GARROS, AU PRISME DE MEMOIRE SPORTIVE FRANCAISE.

L'évolution du phénomène mémoriel entourant le tournoi des Internationaux de France de tennis, est significatif à la fois d'une volonté institutionnelle d'enracinement et de légitimation historique, de développements formels et temporels du jeu et de ses cadres, ainsi que d'une émotion cyclique et nostalgique du public. Si ces trois axes sont constants dans la construction du cadre mémoriel collectif lié au sport en France, notamment en terme de tennis, ils sont néanmoins soumis à diverses périodes tennistiques et temporalités chronologiques.

Né avec la belle époque tennistique française, 1925-1935, le sentiment d'identification et de représentation vis-à-vis des joueurs devient un phénomène de masse à partir des années 1970. À ce titre, la légende dorée des Mousquetaires[191] et la fabuleuse destinée de Suzanne Lenglen trônent dans l'idéal sportif fantasmé des observateurs et amoureux du sport en France. Construit pour permettre à l'Équipe de France de Coupe Davis de recevoir son challenger en 1928, le stade de Roland-Garros est en soi un ancrage de la mémoire dans l'histoire du sport français : baptisé du nom d'un ancien aviateur sociétaire du Stade Français, l'enceinte porte l'empreinte patriotique du passé. Michael Guittard précise : « Donner le nom d'un héros de la patrie à un site où l'Équipe de France va défendre ses couleurs ne pose aucun problème dix ans après la Grande Guerre »[192]. Les grands travaux du stade résultent d'une nécessité de sublimer alors une victoire sportive de prestige sur les Américains, en 1927 face à l'équipe menée par William Tilden, afin de perpétuer un nouvel héritage sportif français. Hébergeant la même année les Internationaux de France de tennis, créés en 1925, l'histoire de Roland-Garros se construit donc sur deux fondations distinctes : l'individualité et la Nation. Elles se rejoignent autour des Mousquetaires, vainqueurs collectifs de six éditions successives de la Coupe Davis et vainqueurs individuels du grand tournoi international français. En outre, les exploits et les controverses issus de la carrière de Suzanne Lenglen, dont les aspirations professionnelles lui vaudront l'exclusion, de fait, de toute participation aux Internationaux de France, réservés aux amateurs, alimentent l'histoire et la mémoire du tennis français. Elle revient en grâce aux yeux de la Fédération française de tennis : son centre d'entraînement entre dans le giron fédéral en 1936, deux ans avant sa disparition, précipitée par une leucémie. En 1997, le court A de l'enceinte Roland-Garros est baptisé à son nom, permettant aux dix mille spectateurs qu'il accueille de se souvenir d'un parcours passé à la postérité, comme à l'institution de perpétrer la mémoire de sa gloire d'antan.

191 L'expression « Mousquetaires » fait indubitablement référence à l'œuvre littéraire d'Alexandre Dumas. En ce qu'elle désigne l'équipe de France de Coupe Davis, la paternité revient à Paul Champ, chroniqueur au *Figaro*.

192 Bertrand Pulman, *Rouge est la terre*, Paris, Calmann-Levy, 2013, 304 pages, p.70-83.

Seul tournoi du Grand Chelem disputé sur terre battue, Roland-Garros connaît dans l'immédiat après-guerre une période de domination américaine, avec des joueurs tels que Frank Parker ou Budge Patty, avant de devenir le théâtre sportif privilégié d'athlètes australiens, comme Rod Laver ou Ken Rosewall. Ce n'est qu'en 1968 que le tournoi met fin à sa doctrine distinguant amateurisme et professionnalisme. L'*ère Open* ouvre donc l'événement sportif parisien à de nouvelles évolutions et catégories de joueurs. Les enjeux commerciaux et télévisuels se lient désormais au sport comme une condition indispensable de la modernité sportive et de son développement. Néanmoins, cette nouvelle formule professionnelle et mondialisée ne met pas à leur avantage les joueurs de tennis français. Ils se retrouvent noyés sous la concurrence de sportifs internationaux rompus aux exigences du haut niveau. Sur le plan historique, la période 1945-1968 est charnière afin de comprendre l'émergence du fait de société sportif contemporain, existant auparavant pour lui-même en tant que manifestation sportive d'élite, et par la suite intégré à la marche financière et spectaculaire d'un sport global, intégré aux soubresauts des enjeux capitalistes et sociaux. Cependant, cette période représente aussi un exemple très marqué d'affaissement dans les représentations mémorielles du sport français, dont les tenants et aboutissements échappent à la compréhension collective des mutations du temps sociétal. L'absence d'une tête de proue sportive française à Roland-Garros ne facilite en fait que très peu le développement d'une émotion collective phare, propice à la persistance d'un souvenir commun et d'une mémoire constructive dépassant le cadre du sport. N'oublions pas cependant que Marcel Bernard, en 1946, et Françoise Dürr, en 1967, dorent sporadiquement le blason français, et laissent malgré tout une empreinte de taille dans l'histoire du tournoi.

Les années 1970-1980 amènent un phénomène nouveau dans la perception et le développement du tennis international, qui rejaillit sur les Internationaux de France de tennis : l'émergence de figures *starifiées* parmi les joueurs. La personnalité des joueurs, leurs comportements et l'image qu'ils renvoient deviennent des éléments moteurs de cette évolution. Rompus aux exigences du professionnalisme et bénéficiant des avancées technologiques de l'équipement sportif[193], cette génération de joueurs jouit également de l'arrivée à maturité des retransmissions télévisées. Björn Borg (1973-1984[194]), Ivan Lendl (1978-1996), John McEnroe (1977-1992), Mats Wilander (1981-1996), Martina Navratilova (1973-1994), Chris Evert (1972-1989) ou encore Steffi Graf (1982-1999) voient leurs carrières

193 René Lacoste invente la raquette en acier en 1963. Le dernier joueur à remporter Roland-Garros avec une raquette en bois est un certain Yannick Noah, en 1983.

194 Carrière professionnelle

à succès couronnées d'une notoriété publique tutoyant le culte iconique. Leurs participations et leurs victoires à Roland-Garros laissent une trace indélébile dans l'histoire du tournoi et du tennis mondial. La diffusion de leurs exploits dans les autres tournois mondiaux renforce encore la passion qui entoure ces joueurs et joueuses sur la terre battue parisienne, aire tennistique majeure. Un Français tire son épingle du jeu durant cette période. Bien que moins titré que les athlètes susnommés, Yannick Noah (1978-1991) gagne le tournoi de Roland-Garros en 1983, ce qui lui vaut d'être le seul joueur français à avoir remporté un tournoi du Grand Chelem en simple messieurs depuis l'avènement de l'*Ère Open*. Son style caractéristique, sportivement et civilement, fait de fougue, de talent brut et de caractère, marque à jamais l'opinion publique et l'histoire des Internationaux de France de tennis. Fort d'un exploit inégalé en France depuis 1946, d'une aura naturelle entretenue et d'un capital sympathie transculturel, il se place en tête d'affiche du phénomène mémoriel sportif français.

Les années 1990 sont celles de la spectacularisation du sport et le tennis n'échappe pas au dogme. S'il est acquis depuis la décennie 1950 que la discipline sera mondialisée, la mise en place du classement mondial des joueurs de tennis ATP World Tour, décliné au féminin sous le sigle WTA, en 1972, marque une étape décisive dans ce processus. Comme nous l'avons vu précédemment, les vingt années qui suivent ont confirmé la dimension internationale du tennis de haut niveau et l'apparition de figures sportives incontournables. Les américains Pete Sampras (1988-2002) et André Agassi (1986-2006), vainqueurs à eux deux de vingt-deux tournois du Grand Chelem, sortent grands vainqueurs sportifs de la période. Si le tournoi de Roland-Garros s'est toujours refusé au premier, ces deux joueurs sont placés dans un monde sportif devenu protéiforme, fait non plus d'un enjeu de compétence mais d'enjeux multiples, économiques, sociaux, politiques voire idéologiques. L'émergence de la toute-puissance du sponsor, du diffuseur et des créanciers, diversifie les approches du sport et bouleverse son rapport aux temps sociétaux. Antenne 2 lie un partenariat, qui deviendra historique, avec Roland-Garros en 1987, offrant dorénavant une couverture télévisuelle complète du tournoi. Si BNP Paribas et Adidas sont parties prenantes de l'événement depuis 1973, les contrats de partenariat se multiplient dans la dernière décennie du siècle. La représentation de la discipline sportive évolue profondément. Le tournoi de Roland-Garros est devenu un événement national identitaire, mais aussi le terrain d'expression de sportifs adulés et cosmopolites. Riche de son histoire, impatient dans sa démesure, le tennis hexagonal cherche un lien collectif invisible, qui passe par un travail de mémoire exutoire.

À travers ces divers périodes du tennis et évolutions des perceptions émotionnelles entourant le tournoi de Roland-Garros, nous voyons se dessiner un processus mémoriel profondément influencé par le progrès sportif et les représentations mouvantes de l'icône sportive. Le processus mémoriel du tennis français s'engage à Roland-Garros à rebours des faits. Il ne manque pas de s'imposer comme une composante vivante du tournoi sportif, mais aussi du lieu, de l'institution, et de ses évolutions quasi-centenaires. Quelle est donc l'histoire de la mémoire sportive liée à Roland-Garros ?

Afin de démontrer l'existence et l'évolution du phénomène mémoriel autour de l'institution sportive Roland-Garros, nous tablerons sur un développement quadripartite. Avant de nous pencher sur la légitimité historique, accordée par le glorieux passé et défendue par les instances de la Fédération française de tennis, nous analyserons plus spécifiquement l'histoire et la mémoire des pères fondateurs du tennis français contemporain, « les Mousquetaires ». À l'image des bouleversements connus par Roland-Garros à l'avènement de l'ère Open, nous tenterons de comprendre la place de la mémoire sportive dans la discipline et le tournoi professionnalisés. Enfin, nous souhaitons éclairer les interactions patrimoniales qui prennent formes au tournant du XXI^{e} siècle.

Le très présent souvenir des Mousquetaires.

Il est des périodes, des disciplines et des conjectures qui, au gré d'une génération dorée, d'une culture sportive traditionnelle ou d'un accès à des infrastructures développées, prennent l'ascendant dans l'histoire sportive contemporaine française. À l'image de la vélocipédie devenue cyclisme sportif à l'aube du XX^{e} siècle et considérée comme le premier modèle sportif accompli en métropole, la France connaît, dans les deux décennies suivant la Première Guerre mondiale, une véritable aura tennistique nationale et internationale. La genèse mythologique de Roland-Garros est incarnée par les « Mousquetaires ». Ils sont aux fondements de l'histoire traditionnelle du tennis en France, ainsi qu'à la croisée des mémoires ascendantes, à l'épilogue du siècle.

Le temps béni des *tennismen* français.

Le tennis, discipline individuelle et sport collectif traditionnel.

Exporté par les *gentlemen* britanniques durant la seconde moitié du XIX^e^ siècle sous le nom de *Lawn-tennis*, le tennis prend ses quartiers en France le long de la Côte d'Azur. Il est rapidement pratiqué par une élite française très portée sur le mimétisme des loisirs sportifs et éducatifs britanniques. Les championnats de France de tennis sont créés en 1891, dans le but de consacrer les meilleurs joueurs. Disparue en 1925 au profit des Internationaux de France de tennis, ouvert aux sportifs étrangers, cette compétition tend à révéler un vivier qualitatif de joueurs français. Ces joueurs forment une sélection nationale en 1904, afin de participer à l'International Lawn-tennis Challenge, compétition par équipe nationale créée en 1900 par Dwight Davis[195], et dont les toutes premières éditions confrontent la Grande-Bretagne et les États-Unis. Seules six équipes, dont également la Belgique, l'Autriche-Hongrie et l'Australie, disputent cette compétition entre 1900 et 1910. L'expansion de cet ancêtre de la Coupe Davis est fulgurante au début des années 1920 ; On dénombre jusque 34 équipes, issues des nations occidentales développées, en 1927. Couplé à l'essor des Internationaux de France de tennis, tournoi individuel et ouvert sur le monde, le champ d'expression des joueurs de tennis français augmente donc très significativement durant les années 1920. Ce phénomène sportif va révéler une génération de champions en France, qui marquera l'histoire nationale de son temps et constitue une référence mémorielle phare dans la construction sportive collective du pays.

Les Mousquetaires, vainqueurs successifs des Internationaux de France de tennis.

Sur le plan individuel, les joueurs français s'illustrent évidemment lorsque la grande compétition de tennis est encore déclinée sous une version strictement nationale, c'est-à-dire jusque 1925. Max Decugis tient alors le haut du pavé, totalisant huit victoires entre 1903 et 1914. À la fin de cette ère de restriction des engagés, et de préférence nationale, deux personnalités sportives s'illustrent, comme un prélude à leur future domination du tennis international. Henri Cochet, en 1922, et Jean Borotra, en 1924, inscrivent en effet leurs noms au palmarès du championnat de France. Ils sont deux des quatre composants de la fameuse équipe des Mousquetaires, qui tiendra en respect le tennis mondial durant la période 1925-1935. Avec René Lacoste et Jacques Brugnon, ils sont à la fois concurrents lors des diverses

195 Bud Collins, Zander Hollander, *Bud Collins'Modern Encyclopedia of tennis*, Visible Ink Press, [2ème édition], 1993, 666 pages.

compétitions individuelles, comme les tournois du Grand Chelem, mais aussi partenaires au sein de l'Équipe de France de tennis dans les confrontations de l'International Lawn-tennis Challenge. Leur complémentarité collective, nous y reviendrons, n'en fait pas moins des candidats sérieux aux titres décernés à Roland-Garros. Ainsi, les Internationaux de France de Tennis connaissent une période de franche domination française dès leurs balbutiements. En simple messieurs, le titre sur terre battue revient huit années durant à un Français. Si Henri Cochet glane quatre victoires finales, en 1926, 1928, 1930 et 1932, René Lacoste entre aussi dans l'histoire du tournoi en triomphant à trois reprises, en 1925, 1927 et 1929. Jean Borotra complète le tableau d'honneur en imposant sa marque sur l'édition 1931, lui qui fut finaliste malheureux en 1925 et 1929.

Ces performances individuelles, couronnées de succès, soulignent à l'évidence l'émergence d'un modèle sportif national, favorisé par l'éclosion d'une génération dorée de *tennismen*. Chacun de ces vainqueurs français prend place dans l'histoire naissante de Roland-Garros et deviendra un étendard mémoriel : « à peine son béton coulé […] le stade Roland-Garros a vécu ses moments les plus forts et les plus beaux »[196]. Le passage à la postérité de cette époque bénie et de la personnalité de ces champions tient en deux aspects : ils ont laissé leurs empreintes sur l'histoire vive de leur temps, intense période de développement du tennis occidental, et ils symbolisent un sentiment de fierté collective originelle, rarement soutenue par les lignes de palmarès postérieures au cours du XX^{e} siècle. En effet, seuls cinq athlètes tricolores, tous genres confondus, ont été à pareil fête jusqu'en 2000[197]. Il s'agit de Simone Mathieu en 1938 et 1939, Marcel Bernard en 1946, Françoise Dürr en 1967, Yannick Noah en 1983 et Mary Pierce en 2000. D'un point de vue quantitatif, les victoires individuelles des Mousquetaires à Roland-Garros pèsent donc de tout leur poids sur l'histoire du tournoi, comme sur la construction mémorielle, et référentielle, du tennis français.

Une équipe triomphante au service de la France.

Ce sentiment est accru par la domination parallèle qu'ils imposent dans les compétitions par équipes nationales, sublimant les enjeux personnels du sport de compétition par la représentation sportive de la France et de ses couleurs. L'épopée collective des Mousquetaires s'étend de 1923 à 1932, et voit l'Équipe de France remporter l'ancêtre de la

196 Gilles Delamarre cit. in Bertrand Pulman, *Rouge est la terre*, op. cit., p.70-83.

197 Nelly Adamson-Landry, quoique française d'adoption par son mariage en 1937 avec Pierre Henri Landy, est de nationalité belge. Elle remporte le tournoi en 1948.

Coupe Davis six fois consécutivement, entre 1927 et 1932, dont cinq sur les terrains de Roland-Garros. Leurs quatre précédentes tentatives n'avaient cependant pas été couronnées de succès, puisqu'ils avaient été défaits en demi-finale face aux Australiens en 1923 et 1924, puis en finale par les Américains en 1925 et 1926. Sporadiquement secondée par Christian Boussus, en 1929 et 1932, et André Merlin, en 1933, l'équipe composée par René Lacoste, Jean Borotra, Henri Cochet et Jacques Brugnon, entre dans l'histoire du sport français comme une fierté nationale et une composante de la France compétitive. La victoire de 1927 contre les États-Unis de William « Bill » Tilden, marque une réelle progression dans la reconnaissance du talent sportif français en terme de tennis et précipite la construction d'une enceinte capable d'accueillir la finale de l'année suivante : le stade Roland-Garros. Elle favorise également la prise de conscience d'un savoir-faire français et d'une demande passionnelle d'émotion sportive : « La patience de Lacoste a triomphé du génie de Tilden. […] Notre compatriote a battu celui que l'on considère d'ordinaire comme le champion du Monde […] le tennis français remporte grâce à lui, sur le central, une magnifique victoire »[198], s'enthousiasme Jean Samazeuilh.

La discipline sportive entre de plein pied dans les enjeux de développement sociétaux français, et favorise la propagation d'un sentiment d'identification collectif, autour d'une unité de lieu et de groupe. Au-delà de l'innovation des techniques, due à la fois à la progression du cadre de pratique et à l'évolution du génie sportif, les Mousquetaires brillent par leur esprit conquérant, leur cohésion d'équipe et leur conscience de représenter un ensemble identitaire commun. L'enthousiasme médiatique et populaire qui entoure ces champions, alors que le tennis est avant tout un sport individuel, renvoie aux prémices d'une construction mémorielle reposant sur le sentiment de fierté nationale. Le tennis cristallise alors les attentions et l'imaginaire : « Les sacres sportifs deviennent un temps de communion collective, avec en arrière-plan pour enjeu politique l'affrontement de nations qui s'efforcent d'obtenir le leadership mondial en termes économiques et culturels »[199] . Acquise à cinq reprises face à la redoutable équipe des États-Unis[200], ces victoires symbolisent aussi un véritable duel sportif et civilisationnel entre deux pays sportifs industrialisés, achevant de populariser l'émotion sportive et favorisant l'essor du spectatorat naissant.

198 Jean Samazeuilh, « La patience de Lacoste a triomphé du génie de Tilden », *Miroir des Sports*, n° 373, 7 juin 1927.

199 Jean-Michel Peter, Gerard Fouquet, « La légende des Mousquetaires à travers *Le Miroir des sports* 1926-1927 », in Michael Attali (dir.), *Sports et médias du XIXe siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica, 2010, 830 pages, p.442.

200 Contre une seule fois face à la Grande Bretagne, en 1931.

Des champions à visages humains ?

La naissance d'une dimension identificatoire plurielle.

La sympathie soulevée par les joueurs de tennis français connus sous le sobriquet des « Mousquetaires » provient autant de la qualité de leurs exploits et victoires, que de l'esprit sportif et collectif dont ils savent se faire les parangons. Dans ce domaine, leurs caractères et leurs caractéristiques sportives se trouvent être complémentaires. Sur le plan du jeu, Henri Cochet et René Lacoste s'imposent comme des leaders techniques, mais chacun d'entre eux démontre aussi une personnalité affirmée, apportant ainsi sa pierre à l'édifice sportif et humain de « la légende des Mousquetaires ». Ces différences et ces complémentarités séduisent le public français, nous confortant dans l'idée qu'un collectif se construit sur des individualités propres et une intelligence des rapports humains. La prise de conscience du public pendant l'instant historique vécu en mai 1928, lors de la conservation du titre en Coupe Davis, montre combien les quatre fantastiques du tennis français mêlent leurs pas à la grande histoire nationale : « Les spectateurs si enthousiastes saluent la victoire en envoyant leurs coussins sur le Central […plongeant…] le stade dans une ferveur à la fois sportive et patriotique »[201]. L'identification de l'opinion publique est facilitée par l'appartenance de ces champions à des classes sociales françaises variées, dont ils illustrent une palette représentative. Au-delà de l'émotion sportive, la mémoire qui leur est rendue se grave également dans une propension sociale d'identification et de proximité mimétique avec le spectatorat populaire. Nous nous proposons ainsi d'éclaircir les raisons de leur proximité avec le public et la persistance de leur souvenir, en décryptant leurs diverses histoires et personnalités.

Les quatre Mousquetaires : présentations.

Né le 11 mai 1895 à Paris, décédé le 20 mars 1978 à Monaco, Jacques Brugnon est certainement le Mousquetaire le moins connu et reconnu. Spécialiste du double, il n'en est pas moins un élément prépondérant de l'Équipe de France de tennis, vainqueur à cinq reprises de l'International Lawn-tennis Challenge. Absent lors du titre obtenu par ses coéquipiers en 1929, il est le meneur du double français lors des autres sacres de l'époque. Issu d'une famille de la petite bourgeoisie, il a construit sa popularité sur la proximité avec le public, le sens du sacrifice et l'esprit d'équipe[202]. Équipier modèle, il ne parvient cependant pas à tirer son

201 Bertrand Pulman, *Rouge est la terre*, op. cit., p.70-83.
202 Gilles Lambert, *La Légende des Mousquetaires*, Paris, Presses de la Cité, 1982, 222 pages.

épingle du jeu en individuel, butant de 1927 à 1929 au stade des quarts de finale à Roland-Garros. Son triomphe et sa renommée se forge néanmoins dans la catégorie collective du double. Au côté de Suzanne Lenglen, en 1925 et 1926, d'Henri Cochet, en 1927, 1930 et 1932, et enfin de Jean Borotra, en 1928 et 1934, il remporte les Internationaux de France de tennis dans l'exercice « mixte » et « messieurs ». Il est également détenteur de quatre titres sur le gazon de Wimbledon, en double.

Jean Borotra, avant d'être un homme politique plus ou moins avisé, fut aussi un joueur influent du fameux quatuor français. Né le 13 août 1898, décédé le 17 juillet 1994, il brille par sa puissance et son audace. D'un tempérament volcanique et d'une ténacité exemplaire, Jean Borotra hérite d'un surnom révélateur, « le Basque bondissant ». Sacré en 1931 aux Internationaux de France de Roland-Garros, il remporte également à deux reprises Wimbledon en individuel, en 1926 et 1928, et s'impose au Championnat d'Australie, ancêtre de l'Open d'Australie, en 1928. Seul l'US National Champ's de Forrest Hills, futur US Open, manque donc à son palmarès en Grands Chelems, puisqu'il est battu par René Lacoste en finale, lors de l'édition 1926. Avec l'Équipe de France de tennis, ce tennisman d'attaque, volleyeur offensif, participe aux six conquêtes victorieuses de 1927 à 1932, fort de son imperméabilité au filet. Son style caractéristique plaît fortement au public français, qui se prend de passion pour ses exploits pleins de panache. Patriote, partisan d'une pratique populaire du sport et fervent défenseur de l'amateurisme, il entre en politique sous le régime du Maréchal Pétain en tant que commissaire général à l'Éducation et aux Sports entre juillet 1940 et avril 1942, avant d'être déporté par les Allemands au château d'Itter, dans le Tyrol autrichien[203]. Il sera ensuite président de la Fédération internationale de tennis, et proche conseiller de Maurice Herzog, ministre des Sports gaulliste, dans les années 1960. Quant à son engagement en faveur des valeurs éthiques et morales du sport, nous y reviendrons.

Surnommé « le Magicien », Henri Cochet s'illustre comme le plus mobile et le plus intrinsèquement doué des Mousquetaires. Artistiquement supérieur à ses camarades français, il jouit d'une estime considérable à ce titre. Ses origines modestes ajoutent aussi à l'identification populaire et à la proximité du lien qui l'unit au public parisien. Né le 14 décembre 1901 à Villeurbanne, décédé le 1 avril 1987, son sens de l'anticipation en fait un

203 David Gautier, « Tennis et politique : l'exemple de Jean Borotra », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France, XV^e^-XX^e^ siècle*, actes du colloque éponyme, Paris, Nouveau monde éditions, 2009, 386 pages, p.183-197. / David Gautier, *Jean Borotra (1898-1994) : au service de ses engagements*, mémoire de maîtrise, Université Paris 1, C.H.S, 2001, 227 pages.

adversaire redoutable. Il fait partie des sportifs français les plus titrés de l'histoire et s'installe comme une figure historique du sport rhodanien[204]. Après un championnat de France de tennis remporté en individuel en 1922, il confirme ses prédispositions face aux compétiteurs étrangers. Vainqueur à quatre reprises des Internationaux de France de tennis, en 1926, 1928, 1930 et 1932, dans la catégorie simple « messieurs », il connaît également les joies du succès en double avec Jacques Brugnon. Bien que n'ayant jamais triomphé en Australie, Henri Cochet exporte son talent à Wimbledon, dont il est lauréat en 1927 et 1929, et à Forrest Hills, où il connaît la victoire en 1928. Passé professionnel en 1933, il revient dans le giron amateur après la Seconde Guerre mondiale. Il participe en outre aux six campagnes victorieuses des Mousquetaires en Coupe Davis, jusque 1932.

La tête de proue du tennis français à l'époque s'appelle René Lacoste. Il est indéniablement le leader et la figure centrale des Mousquetaires. Né dans une famille bourgeoise parisienne, le 2 juillet 1904, il incarne la rigueur sportive et la quête du perfectionnisme. Sextuple vainqueur de l'International Lawn-tennis Challenge avec ses coéquipiers, il ravit la presse français par ses nombreuses confrontations à Williams « Bill » Tilden, à partir de 1926 : « Alors que les journalistes ne désespèrent pas de revivre un remake du duel Lenglen-Wills, les duels entre Lacoste et Tilden retiennent de plus en plus l'attention des chroniqueurs »[205]. Le champion détient un palmarès individuel hors du commun. Triple vainqueur de Roland-Garros, en 1925, 1927 et 1929, il échoue deux fois en finale en 1926 et 1928. Ses succès à Wimbledon, en 1925 et 1928, ainsi qu'à l'US National Champ's de Forrest Hills, en 1926 et 1927, en font une icône dominatrice du tennis international. Loué pour son méthodisme et sa technique inégalée à l'époque, il est néanmoins plus sobre et plus mesuré que ses partenaires en Équipe de France de tennis. Homme d'affaire avisé, il crée en 1933 une marque de vêtement affublée d'un logo directement inspiré par son surnom dans le milieu sportif, « le Crocodile » ou « l'Alligator »[206]. Il est aussi à l'origine de profondes mutations dans l'histoire de son sport. Il crée en 1960 la première pastille anti-vibration, en 1963 la première raquette de tennis en acier, et en 1985 des modèles de chaussures spécifiques à la pratique du tennis. Son décès remonte au 12 octobre 1996.

204 Cyril Collot, Sébastien Vuagnat, *Lyon, les années tennis : Coupe Davis, Henri Cochet, Grand prix de tennis de Lyon, un siècle de tennis à Lyon*, Villeurbanne, Editions Lion six, 2006, 168 pages.

205 Jean-Michel Peter, Gerard Fouquet, « La légende des Mousquetaires… », in Michael Attali (dir.), *Sports et médias…*, op. cit., p. 438.

206 Voir : Patricia Kapferer et Tristan Gaston-Breton, *La Légende Lacoste*, Paris, Le Cherche Midi, 2002, 155 pages. / Patricia Kapferer et Tristan Gaston-Breton, *Le style René Lacoste*, Issy-les-Moulineaux, L'Équipe, 2008, 301 pages.

Des individualités au service du collectif.

La variété des styles des Mousquetaires du tennis français n'empêche pas le talent sportif. Leur complémentarité résonne comme un « pied de nez » à leurs dissemblances originelles et à leur concurrence individuelle : « Pour la postérité, la contribution de chaque joueur à l'œuvre collective est plus importante que les seuls talents et résultats individuels »[207]. De surcroît, ils jouissent d'une aura nationale par leur représentativité territoriale et leur appartenance à divers groupes sociaux. Force est de constater qu'ils « couvrent à leur insu tous les champs sociaux et géographiques du pays »[208]. Comme souvent dans l'inconscient des masses populaires qui perpétuent la mémoire sportive, ils incarnent un imaginaire collectivement admis et complet. La représentation communautaire multi-facette des Mousquetaires garantit un impact social présent comme à venir. L'internationalisation de leurs succès ouvre par ailleurs la France à un engouement sportif patriotique, vu par le prisme d'un affrontement symbolique entre puissances coloniales. Par-delà les exploits sportifs, c'est leur proximité, leur simplicité et leur humanité qui confèrent à leurs épopées un caractère quasi-sacré. « Un mélange de camaraderie, d'estime, d'affection, de plaisanteries et de taquineries »[209], anime le groupe, selon les mots de René Lacoste. Le public ne s'y trompe pas, d'autant que le capitaine de l'Équipe de France de tennis de l'époque, Pierre Guillou, a su « lier quatre caractères dissemblables pour en faire un tout indissoluble »[210]. De cet état de fait né un terreau favorable à une persistance mémorielle de leur histoire sportive.

<u>Une construction mémorielle identitaire orchestrée</u>.

La « légende des Mousquetaires » ne s'est pas construite uniquement sur l'émotion sportive présente suscitée par leurs exploits. À partir de 1927, les instances fédérales du tennis français prennent conscience de l'écho potentiel d'une domination internationale par l'Équipe de France de tennis. En octobre, une grande exhibition est organisée afin de présenter les joueurs français à leur public, ce qui garantit la naissance d'une proximité artificielle favorable au développement d'un phénomène d'identification populaire. Car si les joueurs sont déjà

207 Jean-Michel Peter, Gerard Fouquet, « La légende des Mousquetaires… », in Michael Attali (dir.), *Sports et médias…*, op. cit., p.445.
208 Ibid.
209 Réné Lacoste, cit. in Yohann Hautbois, « Quatre garçons pleins d'avenir », *L'Equipe*, rubrique « nostalgie », 21 novembre 2014.
210 Henri Cochet, *Histoire du tennis*, Paris, Fayard, 1960, 287 pages.

connus des observateurs sportifs de l'époque, ils ont conquis leur première victoire de Coupe Davis sur le sol américain, les Etats-Unis, tenants du titre, accueillant la finale de septembre 1927. Ainsi, le *Miroir des Sports* du 11 octobre 1927 titre « Les quatre Mousquetaires présentés solennellement au public parisien »[211]. La presse se révèle être un formidable tremplin pour la notoriété des joueurs de tennis français de l'époque[212]. Dans ce cas, elle souligne, alimente, enjolive, amplifie les échos d'une réalité déjà profondément exceptionnelle. En outre, Roland-Garros et le tennis français se parent d'un ensemble mémoriel à la gloire des Lacoste, Cochet, Borotra et Brugnon : il ne se démentira pas tout au long du XX^e^ siècle, montrant la prédominance des émotions et actes fondateurs, dans la persistance des faits historiques au sein d'une communauté nationale en quête de repères sociétaux. Durant la décennie 1925-1935 les joueurs de tennis français marquent l'histoire de leur sport dans les faits et actes sportifs. Les palmarès des Internationaux de France de tennis et de la Coupe Davis en font foi. Pourtant, il réside dans la « légende des Mousquetaires » une composante supplémentaire : la persistance et le développement de leur image comme résolument intemporelle et intergénérationnelle. Nous proposons un éclairage des divers impacts de leurs carrières sur le tennis français, et une étude de la mémoire orchestrée autour de leurs figures iconiques.

Le sportif et l'institution.

En premier lieu, les Mousquetaires s'installent durant le XX^e^ siècle dans une réelle proximité avec les instances dirigeantes du tennis français. Leur notoriété et leur statut de célébrité amènent nombres de sollicitations. Chacun d'entre eux y répond, acceptant tour à tour des postes honorifiques ou à responsabilités. Ainsi, René Lacoste accepte, dans la période trouble de Vichy, de prendre en main la Fédération française de tennis, entre 1940 et 1943. Il sera fait président d'honneur de la F.F.T en 1977, en même temps qu'Henri Cochet et Jean Borotra. Ils reçoivent également la Légion d'honneur en cette année. Jean Borotra pousse quant à lui son aventure institutionnelle à une échelle bien plus vaste. Entré au gouvernement de Vichy, bien que réticent à la collaboration sur la question juive, Jean Borotra se retrouve dans les valeurs conservatrices et patriotiques du Maréchal Pétain. Surtout, il croit tenir l'occasion d'asseoir l'amateurisme sportif comme modèle persistant, lorsque le professionnalisme est déjà en large progression en France. Il collabore par la suite au gouvernement gaulliste sous la tutelle de Maurice Herzog, ministre des Sports et de la

211 *Miroir des Sports*, n° 395, 11 octobre 1927, p.283.
212 Cf. « La presse sportive, médiatrice du phénomène mémoriel », in Chp 5. « L'âge de mémoire ? »…

Jeunesse. Son engagement politico-sportif connaît son apogée en 1961, puisqu'il est pour une année président de la Fédération internationale de tennis. Cet ancrage institutionnel des Mousquetaires après leurs carrières en fait des figures tutélaires au-delà de leur notoriété sportive. Elle assoit également l'idée selon laquelle l'opinion publique et la sphère politique voient dans les acteurs sportifs de renom une dimension profondément allégorique, et une légitimité à entreprendre un leadership dépassant leur qualité athlétique. Si l'empreinte des Mousquetaires reste avant tout comme l'image d'une réussite sportive, ils ont, par leur accession à des responsabilités civiles, accentué la persistance de leur mémoire dans la construction collective française. Ils entrent par la voie institutionnelle dans la grande marche de la société, perpétuant l'enracinement naissant du monde sportif dans les problématiques sociétales.

Un hommage à propension spatiale.

En second lieu, l'hommage omniprésent rendu aux Mousquetaires du tennis français se lit à la lumière de l'occupation des espaces de Roland-Garros voué au passé sportif. L'impact spatial de la mémoire dévolue aux *tennismen* triomphateurs de l'Entre-deux guerres est considérable. L'orchestration du souvenir commun est ici tout à fait criante. Une simple visite de l'enceinte, nichée porte d'Auteuil, révèle la toute présence du mythe des Mousquetaires. Le court central, baptisé « Philippe Chartrier » depuis 2001, se compose en effet de quatre tribunes portant le nom de chacun des Mousquetaires. Réalisée en 2008, cette éponymie entre dans le cadre de l'accentuation du paradigme mémoriel sportif et démontre la propension exponentielle des acteurs présents du tennis français à valoriser les enjeux de mémoire. L'espace sportif, en l'occurrence Roland-Garros, se nourrit de références à l'histoire du jeu et des joueurs, afin de promouvoir une identité légitime et une évolution commune. Dans notre cas, la place des Mousquetaires est également un exemple frappant. Espace situé à la pointe d'un triangle reliant le court n°1 et le court Philippe Chartrier, cette place offre aux visiteurs et aux spectateurs les statues de bronze de René Lacoste, Henri Cochet, Jean Borotra et Jacques Brugnon, en mouvement, disposées autour d'un monument représentant le trophée de la Coupe Davis. Nul ne doute alors de la dimension profondément mémorielle d'un tel hommage sur le plan national : « Depuis les Mousquetaires, la France du tennis est orpheline de ses héros et doit pour l'instant se contenter chaque année d'honorer leurs mémoires lors du prestigieux tournoi de Roland-Garros »[213]. En influençant la perception spatiale du lieu

213 Yann Le Faou, « Les Mousquetaires, ambassadeurs de la France », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.167-181.

Roland-Garros, les Mousquetaires et leur légende s'offrent involontairement un passeport pour l'avenir, tout du moins pour la persistance de leur glorieuse histoire comme fondatrice du tennis hexagonal.

Le symbole et sa signification, fondations de la mémoire sportive.

Enfin, la dimension symbolique des exploits des Mousquetaires a un impact prépondérant sur l'identité mémorielle qui accompagne leur histoire. Tout d'abord, bien que connu comme une entité collective, les Mousquetaires donnent leur nom au trophée distinguant le vainqueur du tournoi individuel « messieurs » de Roland-Garros. Pièce de joaillier entièrement façonnée en argent, la Coupe des Mousquetaires mesure 40 centimètres pour 10 kilos. Elle est décernée depuis 1981 au vainqueur masculin, mais reste la propriété de la Fédération française de tennis. Le trophée précédent portait, entre 1953 et 1979, le nom de Pierre Guillou, capitaine de l'Équipe de France de tennis dans les années 1920, et donc référent technique et sélectionneur des Mousquetaires. Par ailleurs, la coupe récompensant les vainqueurs du tournoi dans la catégorie « double messieurs » porte le nom de Jacques Brugnon depuis 1989. Ainsi, la symbolique victorieuse reste associée aux glorieux ancêtres, particulièrement à la référence des Mousquetaires dominateurs, et à leur influence dans la fondation du tennis français contemporain. La convocation du passé bâtisseur, et prospère, renvoie à nouveau à une volonté manifeste de célébrer la filiation et la légitimité historique du tournoi, en s'appuyant sur des valeurs et souvenirs communs en France. En outre, l'impact symbolique de l'histoire des Mousquetaires se lit à la lumière des réutilisations de leur surnom pour qualifier diverses équipes sportives représentant la France. Très récemment, et de manière largement anticipée, le quatuor de tennismen français, composé de Jo-Wilfried Tsonga, Richard Gasquet, Gilles Simon et Gaël Monfils, a vu ce terme désigner leur association[214]. Le terme prend ainsi une connotation résolument sportive, quand nous connaissons cependant ses origines militaires puis littéraires. Les fiertés françaises, à quelques siècles d'écart, portent le même nom, non sans que nous puissions y percevoir une filiation direct et une identité propre à la Nation. Le sport, et ici particulièrement le tennis, fait désormais partie du patrimoine historique français, attisant les espoirs patriotiques et les fantasmes de puissance collective. Les Mousquetaires, au croisement des années 1920 et 1930 comme durant l'ensemble du XX^{e} siècle, réveillent un orgueil identitaire cyclique, décliné sous la bannière du sport : « Leurs exploits se sont rapidement transformés en épopée collective, et ont eu un immense

214 *L'Equipe*, « Les copains se prennent au jeu », 28 octobre 2008. / *Le Figaro*, « Les nouveaux Mousquetaires français », 14 octobre 2008.

retentissement dans l'imaginaire social populaire »[215]. Cette mémoire symbolique est décisive dans l'hommage quasi-centenaire qui leur est rendu par l'institution Roland-Garros et l'ensemble du tennis français.

L'exemple de la mémoire vouée aux Mousquetaires du tennis français, montre combien l'histoire du sport français doit se lire comme une donnée puissante et transversale de la construction sociétale collective du pays. Ces *tennismen* représentent l'un des tout premiers jalons de l'évolution et de l'identité du sport en France. Le cadre historique originel de l'acte sportif évolue, dans ce cas, vers des développements et enjeux pluridisciplinaires. Le fait sportif devient, peut-être pour la première fois en France, une valeur référentielle de société.

De la légitimité du glorieux passé.

Comme nous venons de l'exposer à travers l'exemple des Mousquetaires du tennis français, la continuité du rapport au passé est un phénomène prédominant dans la construction symbolique orchestrée autour du tournoi et de l'enceinte de Roland-Garros. Devons-nous y voir une donnée constante ? Quelles autres figures sportives alimentent la légitimité historique et la pérennité du tournoi ? En quoi la valorisation de temps et de périodes sportives participe-t-elle à déterminer des assises fondatrices garantissant une lecture du passé référentielle pour l'avenir ? À travers le cas de Suzanne Lenglen, ainsi que d'autres champions français, nous souhaitons déterminer la valeur du passé au regard du présent mémoriel, et mettre en lumière les orientations d'une légitimité historique recherchée et moteur des représentations sportives persistantes.

L'ambiguïté de l'hommage rendu à Suzanne Lenglen.

Les années 1920-1930 ne sont pas uniquement marquées par l'apogée du tennis français masculin et le quatuor des Mousquetaires. Cette période est aussi outrageusement

215 Jean-Michel Peter, Gerard Fouquet, « La légende des Mousquetaires…», in Michael Attali (dir.), *Sports et médias.…*, op. cit., p.446.

dominée par une joueuse française dans les catégories féminines. Née le 24 mai 1899 à Paris, Suzanne Rachel Flore Lenglen, dite « La Divine », est la première star féminine du tennis international. Elle dispute son premier match senior en 1912, à l'âge de 13 ans. Cette précocité est le signe incontestable d'une maîtrise technique exceptionnelle. Présente au plus haut niveau du circuit féminin national dès 1914, année où elle atteint la finale du Championnat de France de tennis, elle a pour habitude d'affronter des hommes à l'entraînement, notamment durant la Première Guerre mondiale. Suzanne Lenglen affole les compteurs du tennis, et enchaîne les records, accumulant 241 victoires en tournoi entre 1919 et 1926, dont 81 en individuel. Elle marque de son empreinte l'histoire de Roland-Garros et de Wimbledon, ainsi que les Jeux Olympique d'Anvers en 1924. En tout état de cause, elle est la première sportive française dont la notoriété s'étend de la classe populaire nationale à l'élite aristocratique mondiale, quelques années avant l'émergence des Mousquetaires. Toutefois, Suzanne Lenglen est une avant-gardiste décomplexée. Elle opte pour un parcours professionnel fin 1926, lassée par l'amateurisme, dans tous les sens du terme, des compétitions européennes. Accueillie aux États-Unis pour une tournée rémunérée, elle est de fait exclue de la plupart des tournois majeurs, attachés à la doctrine prônant l'amateurisme, comme Roland-Garros et Wimbledon. C'est par le biais de son institution, école de tennis reconnue comme centre fédéral, qu'elle renoue avec la Fédération française de tennis, en 1936. Nous proposons donc un regard sur l'histoire sportive de la championne, ainsi qu'une analyse des enjeux mémoriaux liés à cette athlète, dont la carrière fut tout à fait hors norme.

Suzanne Lenglen au sommet du panthéon sportif national.

Pour Suzanne Lenglen, le temps des victoires se dessine très tôt comme une évidence. Dès 1914, elle est considérée comme championne du monde de terre battue, au cours d'une éphémère série de tournois (1912-1923), regroupés sous l'appellation Championnats du monde de tennis, et réunissant donc le Championnat du monde de terre battue de St-Cloud, le Championnat du monde sur gazon de Wimbledon et un Championnat du monde sur court couvert itinérant. Elle triomphe sur terre battue dans ce qu'il est courant de désigner comme l'ancêtre de Roland-Garros, organisé par l'International Lawn Tennis Federation. La Grande Guerre n'entrave pas sa progression. Suzanne Lenglen s'illustre tout d'abord en Grande-Bretagne, où elle glane son premier titre à Wimbledon en 1919. Invaincue sur le gazon londonien jusqu'en 1923, elle échoue en demi-finale face à Kitty McKane en 1924, pour revenir au sommet une dernière fois, en 1925. Sacrée six fois, sa renommée est alors à son apogée dans le monde sportif anglo-saxon. En France, elle domine également le circuit féminin

de tennis, notamment au Championnat de France de tennis, entre 1920 et 1923, puis aux Internationaux de France, en 1925 et 1926. Il est ainsi coutume de dire, et ce malgré la distorsion chronologique du propos, qu'elle possède six « Roland-Garros » à son palmarès. Suzanne Lenglen s'illustre également dans de nombreuses compétitions secondaires sur le sol hexagonal. En 1926, sa finale disputée contre Helen Wills au tournoi de Cannes reçoit les louanges du journaliste Gabriel Hanot, prompt à la comparaison entre le noble art et le tennis : « la rencontre la plus sensationnelle depuis le combat Carpentier-Dempsey »[216]. Il est alors indéniable que le prestige médiatique du tennis repose sur ses épaules. Première femme sportive allégorie de la réussite et de la puissance française, son palmarès entre au Panthéon des fiertés nationales, telle une pierre angulaire du patrimoine mémoriel immatériel de la nation sportive, et de la société contemporaine.

Le professionnalisme, motif de disgrâce.

Néanmoins, cette femme moderne donne un nouveau visage à sa carrière en 1926. Les sirènes du professionnalisme, encore largement condamné en Europe, l'entraînent dans une tournée américaine spectaculaire de 38 matchs, mais fortement polémique. La première conséquence de ce choix audacieux est sa mise à l'écart, de facto, des compétitions qui ont fait sa renommée. Elle, qui totalise 12 victoires en Grand Chelem partagées entre Roland-Garros et Wimbledon, se voit refuser la participation à ces deux tournois, en 1927. La seconde conséquence de son entrée dans le monde professionnel du sport est la rupture de ses liens avec les institutions fédérales françaises et aussi avec son public. Figure adulée du spectatorat et de l'opinion publique française, son image est écornée, non seulement par la dimension pécuniaire de son choix, mais aussi par la symbolique d'une absence consentie, sinon volontaire, du champ sportif national. Ce sentiment est parfaitement saisi par Gabriel Hanot en août 1926, qui ne peut que déplorer la fuite de la prophétesse sportive de son époque : « Ainsi est-ce avec un profond sentiment de regret que nous voyons s'éloigner du rivage vers un monde doublement nouveau la joueuse qui a plus fait pour le renom du sport français dans le monde que tous nos autres champions réunis »[217]. À Wimbledon, sa dernière apparition soulève une querelle avec les organisateurs et un affront à la Reine, venue assister à une rencontre qu'elle refuse de disputer le même jour d'un précédent match. Si elle honore finalement ses deux adversaires, à une journée d'intervalle, son histoire d'amour avec le public

216 Gabriel Hanot, « Les tempéraments et les méthodes opposés de Suzanne Lenglen et de Helen Wills », *Le Miroir des sports*, n°301, 17 février 1926.

217 Gabriel Hanot, « Passage de Suzanne Lenglen dans les rangs des professionnels », *Le Miroir des sports*, n°330, 11 août 1926.

anglais est consommée. Ainsi Suzanne Lenglen devient une star moderne, dont l'ascension en pleine lumière et la disgrâce forment un parcours complexe, révélant l'aube du sport spectacle et le caractère éphémère du culte iconique voué au sport, à l'image des phénomènes de mémoire et d'oubli dans la société française naissante. De la controverse à la réhabilitation, il se déroule dix ans. Engagée dans la formation et l'éducation de jeunes athlètes français destinés à la pratique du tennis, à travers son école de tennis fondée à Paris, elle obtient la reconnaissance de son institution par la Fédération française de tennis en 1936. Sa dernière apparition à Roland-Garros, en tant que spectatrice, date de 1938. Elle est emportée par une leucémie au cours de cette même année.

Une figure de la conscience sociale à l'ère mémorielle.

Sa disparition précipitée ne permet pas à Suzanne Lenglen de contribuer personnellement à un quelconque passage à la postérité de son œuvre sportive. Quand le XX^{e} siècle résonne des noms de Lacoste ou Borotra, présents sur la scène sociétale, son nom reste attaché à une histoire prisonnière du passé jusqu'à l'aune des années 1970. Cet état de fait, couplé à une fin de carrière amateur mouvementée, ne favorise pas la naissance d'un phénomène mémoriel issu de son histoire sportive. Devons-nous cependant considérer sa mémoire comme entachée ou incomplète ? Si nous estimons qu'il existe une véritable ambiguïté dans l'hommage posthume qui lui est rendu, nous devons néanmoins souligner que son image et son histoire connaissent un retour en grâce avec les combats égalitaires et féministes des Trente Glorieuses. Ainsi, Suzanne Lenglen devient un symbole d'émancipation dans la société française ultra contemporaine, quelque quarante ans après sa disparition. Il est vrai qu'elle sut en son temps révolutionner la conception féminine du sport en France. Son audace est en premier lieu vestimentaire. Sa jupe plissée raccourcie sous le genou, son bandeau ou encore ses fourrures d'épaule donnent un ton résolument nouveau à l'image de l'athlète féminine[218]. Ses relations charmeuses avec la presse et sa notoriété populaire en font en second lieu une femme moderne, voire visionnaire. Enfin, son entourage familial exclusif et la dimension spectaculaire de sa carrière lui ouvrent les portes d'aspirations professionnelles, aux dépens d'un amateurisme respecté jusqu'en 1926, quoique certainement « marron ».

Ainsi, l'œuvre sportive et le positionnement novateur de Suzanne Lenglen doivent être perçue comme un élan d'émancipation féminine : « Même si "la Divine" n'a pas remis en

218 Laurent Véray, « Entre héroïsation et féminisme : l'image de Suzanne Lenglen », in Laurent Guido, Gianni Haver (dir.), *Images de la femme sportive aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Genève, Georg, 2003, 254 pages, p.39-61.

cause la distinction de genre et si elle ne s'est pas déclarée féministe, elle a largement fait progresser la cause des femmes et bouleversé les codes »[219]. Elle fait dès lors figure de personnalité tutélaire, exemplaire, du progrès et de la condition féminine. En outre, les instances de tennis français trouvent dans l'histoire de son apogée sportive une légitimité aux évolutions et valeurs de la discipline. L'orchestration de la mémoire qui lui est vouée passe alors par la mise en scène de l'hommage qui lui est rendu, notamment à travers l'appropriation de son nom et de son image par le tournoi de Roland-Garros. Depuis 1997, le court A de l'enceinte de Roland-Garros, inauguré en 1994, porte son nom. Elle est aussi représentée en action par une statue de bronze, à l'égal des Mousquetaires. De surcroît, la lauréate du tournoi simple dame se voit remettre depuis 1979 la Coupe Suzanne Lenglen. La championne laisse donc une image mémorielle relativement forte, même si l'hommage qui lui est rendu a nécessité l'arrivée à maturité idéologique du tennis professionnel et de la société française dans son ensemble.

L'acteur passé au centre de la sphère sportive.

L'histoire du tennis français ne se compose pas uniquement des succès précoces du jeu à la française dans le tennis contemporain. Si le rythme et la récurrence des victoires tricolores à Roland-Garros atteignent un apogée, jamais renouvelé, durant la période 1920-1935, d'autres figures sportives françaises jalonnent à leurs manières le glorieux passé du tournoi de Roland-Garros. Trois exemples significatifs démontrent l'attachement des instances du tournoi aux emblèmes triomphaux de l'histoire du tennis français. En effet, trois athlètes se forgent un nom à Roland-Garros entre 1935 et 1970. Il s'agit de Simone Mathieu, triomphant en 1938 et 1939, de Marcel Bernard, vainqueur en 1946, et de Françoise Dürr, lauréate de la compétition en 1967. Si aucun d'eux n'occupe l'espace géographique de l'enceinte de la porte d'Auteuil comme le font leurs prédécesseurs, grâce aux statues à leurs effigies, le parcours de ces trois lauréats du tournoi perpétue la fierté sportive nationale. La mémoire de leurs exploits résonne encore dans les travées de Roland-Garros, ne serait-ce que par la pénurie globale de joueurs et joueuses ayant fait preuve de réussite dans la conquête du titre jusqu'à nos jours. Nous proposons un retour sur l'histoire, la carrière, et l'empreinte mémorielle laissée par ces personnalités singulières dans la sphère du tennis français, un éclairage sur leur accession au

219 Françoise Taliano-des Garets, « Figures de championnes et émancipation de la femme, de Suzanne Lenglen à Amélie Mauresmo », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.271-283.

statut d'icônes sportives nationales, ainsi que les prémices d'un questionnement sur l'équité mémorielle vouée aux athlètes vainqueurs à Roland-Garros.

Simone Mathieu, dernière championne avant l'horreur.

En 1938 et 1939, l'émotion sportive et la fierté du public parisien se portent sur les performances de Simone Mathieu. Elle remporte en effet deux éditions du tournoi individuel féminin, consécutivement. La native de Neuilly-sur-Seine, venue au monde en janvier 1908 et disparue en 1980, fait naître une nostalgie de l'apogée tennistique passé des sportifs français. Dans un parallèle parfois rapide, et douteux, elle entretient le souvenir des exploits d'une certaine Suzanne Lenglen. Simone Mathieu possède pourtant en son nom propre un palmarès impressionnant. Sextuple vainqueur du double dames à Roland-Garros entre 1933 et 1939, double championne en double mixte en 1938 et 1939 sur la terre battue parisienne, elle s'impose également à trois reprises en double féminin à Wimbledon. Ses deux victoires individuelles montrent combien elle est une sportive accomplie de son temps. En 1938, Simone Mathieu affronte la Française Nelly Adamson, dans une finale rondement menée au score sans équivoque, 6-0 / 6-3. Accrochée par la Polonaise Jadwiga Jedrzejowska l'année suivante, au même stade de la compétition, elle sort néanmoins vainqueur de la confrontation en deux sets, 6-3 / 8-6. Elle est en outre l'une des sportives ayant atteint le plus de fois la finale de Roland-Garros en individuel, puisqu'elle a connu six déceptions entre 1929 et 1937, avant de conquérir le titre. Grande fervente de la France Libre et du Général de Gaulle, qu'elle rejoint en 1940, Simone Mathieu sait que le tennis ne sera plus jamais à pareille fête dans sa vie. Elle est promue capitaine à la Libération. À Roland-Garros, les lauréates du double dames soulèvent aujourd'hui la Coupe Simone Mathieu, même si nous devons admettre qu'elle ne jouit pas de la même considération que sa glorieuse prédécesseur Suzanne Lenglen[220]. Entre la gloire et la mémoire de cette joueuse et combattante exceptionnelle, la Seconde Guerre mondiale a peut-être fait son œuvre. Nous y reviendrons. Simone Mathieu est néanmoins membre depuis 2006 du Tennis Hall of Fame de Newport.

Marcel Bernard, vainqueur surprise du renouveau.

Bien que durement touchée durant la Seconde Guerre mondiale, humainement et sportivement, la France se découvre un nouveau héros lors de l'édition 1946 du tournoi de

220 Séverine Georges, *Une gloire fuyante, portrait d'une oubliée. Simone Mathieu (1908-1980)*, mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 2002, 153 pages. / Cf. « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…

Roland-Garros. Né le 18 mai 1914 à Lille, Marcel Bernard remporte le tournoi à la surprise générale, du haut de ses 32 ans. Inscrit aux doubles « messieurs », avec le français Yvon Petra, et « mixte », avec l'Américaine Margaret Osborne, le demi-finaliste de l'édition 1936[221] ne doit son inscription dans le tableau individuel qu'à la défection de sa partenaire de double et à la pénurie de joueurs souhaitant disputer le tournoi. Ce remplaçant, quoique rompu au haut niveau sportif depuis sa première demi-finale à Roland-Garros, en 1932, à l'âge de 18 ans, triomphe porte d'Auteuil au terme d'un parcours chaotique. En finale, dominé deux sets à zéro face au tchèque Jaroslav Drobny, il mène à bien une remontée fantastique, s'offrant le seul et unique titre du Grand Chelem individuel de sa carrière. Marcel Bernard est cependant un enfant du tennis français, et de l'enceinte de Roland-Garros. Lauréat de deux trophées en double mixte, en 1935 et 1936, ainsi que de deux trophées en double messieurs, en 1936 et 1946, il reste aujourd'hui dans l'histoire comme l'un des joueurs de tennis français signataire d'un palmarès exceptionnel. Cependant, l'absence de domination française dans l'épreuve par équipe de la Coupe Davis, le prive d'une aura historique aussi présente que celle des Mousquetaires. De 1935 à 1956, il dispute pourtant 42 matchs sous les couleurs françaises, sans n'être jamais sacré.

Néanmoins, le nom de Marcel Bernard fait partie intégrante du tournoi et du lieu. Nous avons déjà remarqué que l'institution Roland-Garros est friande d'éponymie dans les espaces du stade. Elle justifie par ce fait un fort attachement à la mémoire sportive et aux enjeux de légitimité historique qui en découlent. Ainsi, et au même titre que Suzanne Lenglen et les Mousquetaires, une porte de l'enceinte se nomme Marcel Bernard. En outre, le champion donne également son nom à une allée, reliant le court Suzanne Lenglen et le court Philippe Chatrier. Son nom est par ailleurs associé au trophée remis aux vainqueurs du double mixte, la Coupe Marcel Bernard. Enfin, la continuité mémorielle de l'épopée du français tient aussi en sa capacité à se fondre dans le moule institutionnel du sport national. Comme ses ancêtres tennistiques masculins, Marcel Bernard occupe après sa carrière sportive une place de choix dans l'organigramme du tennis français. Président de la Fédération française de tennis entre 1968 et 1973, il laisse ainsi une double empreinte dans l'histoire du tennis français.

221 Il est battu par l'allemand Gottfried van Cramm, lauréat du tournoi cette même année.

Françoise Dürr, une étoile dans le désert.

S'il faut attendre 1983 et le sacre de Yannick Noah pour qu'un tennisman français soulève de nouveau la Coupe des Mousquetaires à Roland-Garros, la France compte néanmoins une victoire individuelle supplémentaire entre temps. C'est l'athlète féminine Françoise Dürr qui sauve l'honneur sportif du tennis hexagonal durant cette traversée du désert. Née en décembre 1942 à Alger, elle commence sa carrière en 1960. Rapidement considérée comme la meilleure joueuse française du circuit, Françoise Dürr devient professionnelle lors de l'avènement de l'ère Open, en 1968, avant d'émigrer aux États-Unis. Sa carrière se poursuit jusqu'en 1984, année où elle dispute son dernier match officiel, à Roland-Garros. Elle boucle ainsi son parcours au haut niveau sur la terre battue qui a fait son bonheur et sa renommée. En effet, en 1967, alors qu'elle est tête de série numéro 6, elle atteint la finale du tournoi parisien face à l'Australienne Lesley Turner. En trois sets, Françoise Dürr sort vainqueur de cette confrontation, inscrivant au palmarès de Roland-Garros le premier nom français féminin depuis Simone Mathieu, en 1939. Elle est également lauréate de cinq éditions consécutives du tournoi en double dames entre 1967 et 1971, et triple vainqueur du double mixte, avec le français Jean-Claude Barclay, en 1968, 1971 et 1973.

Ces résultats font d'elle l'étendard principal du tennis hexagonal à l'époque de l'ouverture généralisée de ce sport à un modèle globalisé, regroupant, et assimilant de fait, amateurs et professionnels. Françoise Dürr représente également la France dans la compétition féminine par équipe Fed Cup, entre 1963 et 1979, et codirige avec Yannick Noah l'équipe sacrée dans cette épreuve en 1997. Honorée notamment par le prix Monique Berlioux de l'Académie des sports en 1967 et membre du International tennis Hall of Fame depuis 2003, son nom n'est cependant pas associé à un espace géographique de l'enceinte de Roland-Garros, ni même à un des trophées remis lors de ce tournoi. Il s'agit de la deuxième femme, avec Simone Mathieu, en trois exemples, ne jouissant pas des honneurs de l'éponymie spatiale dans l'enceinte de la porte d'Auteuil. Nous ne manquerons pas d'interroger ce phénomène, qui, comme nous le verrons, ne résulte pas uniquement préfigurations issues du genre. Françoise Dürr fut néanmoins proche des institutions du tennis français, comme le démontre sa nomination au poste de Directeur technique par la Fédération française de tennis en 1993, et ce jusqu'en 2002.

Ainsi, les athlètes majeurs et victoires françaises se rejoignent au Panthéon de la sphère sportive et mémorielle de Roland-Garros. Les gloires passées marquent indubitablement l'espace et l'esprit du tournoi. Leur faible nombre favorise le souvenir de l'émotion soulevée par le parcours de ces vainqueurs successifs, et détermine une caste honorifique majeure dans l'histoire du tennis français. Cependant, nous notons une différence entre l'hommage voué aux pionniers, les Mousquetaires et Suzanne Lenglen, et leurs successeurs. Ceci s'explique pour plusieurs raisons : la fin progressive des nationalismes exacerbés en Europe, la Seconde Guerre mondiale, le choix des instances dirigeantes de privilégier la légitimité historique originelle, la personnalité et le genre des champions, et enfin les problématiques de restriction spatiales dans l'enceinte de Roland-Garros.

Valoriser l'histoire du lieu et des joueurs ? Mémoire et oubli, choix et périodes.

Nous avons jusqu'à présent tenté de comprendre les aspirations mémorielles vouées aux légendes vivantes du tennis français avant l'ère Open. Nous ne devons cependant en aucun cas perdre de vue que la référence au passé est une composante à part entière de la construction identitaire du tennis hexagonal, tout au long du XX^{e} siècle. Si l'apogée sportive nationale, sur les courts, se place sans conteste entre 1920 et 1935, l'esprit et l'évolution du tennis français se nourrissent de leur propre histoire durant l'intégralité du siècle. Ainsi, l'édifice mémoriel entourant Roland-Garros se compose d'une multitude de jalons, plaçant le tennis français contemporain en position d'héritier perpétuel des joies et malheurs, se déroulant sur la terre battue de la porte d'Auteuil. Dès lors, les réussites et hommages côtoient, dans la mémoire sportive de la discipline, l'émotion des échecs et les périodes d'oubli. Marcel Bernard, ou Simone Mathieu, prennent, par exemple, une importance significative dans la mémoire orchestrée de l'enceinte de Roland-Garros, quand le vide qualitatif des joueuses et joueurs français, entre 1947 et 1967, forme également un socle à la mutation de l'école nationale de tennis et de ses ambitions domestiques. Ce retour sur soi est une considération omniprésente dans le sport contemporain : à Roland-Garros, il est à la fois la consécration d'une légitimité sportive et historique, valorisant la persistance du tournoi comme date incontournable sur la scène sportive internationale, ainsi que dans l'imaginaire national, tout en étant moteur du progrès et de la modernité dans lesquels s'ancre l'histoire du tournoi. Ceci même en période de disette sportive. En outre, les enjeux de mémoire et les symboles voués aux vainqueurs français se fondent dans l'histoire du XX^{e} siècle, construisant également la singularité et l'individualisation des hommages rendus à chacun d'entre eux. En sport, comme bien souvent

dans la société, la mémoire s'inscrit dans l'histoire de son temps, privilégiant ou délaissant certains vécus plus que d'autre, et orchestrant ainsi une vision du passé inégale et subjective.

Les déterminismes sociétaux de la mémoire sportive.

Comme nous l'avons décrit précédemment, les références mémorielles aux athlètes vainqueurs de Roland-Garros jalonnent l'espace et construisent l'esprit du tournoi. Des tribunes du court central aux allées de l'enceinte sportive, en passant par l'érection de statues de bronze, les noms et épopées du passé marquent de leurs empreintes jusqu'au présent de l'institution Roland-Garros. Pourtant, nous avons vu poindre au long de nos éclairages antérieurs une différence substantielle de traitement entre les divers héritages laissés par les acteurs passés du tennis français. Suzanne Lenglen est mise à l'honneur bien plus que Françoise Dürr, les Mousquetaires le sont bien plus également que Simone Mathieu. Doit-on en conséquence conclure à la construction d'une mémoire variable et orientée, quoique omniprésente ? Quels sont les mécanismes historiques à l'œuvre dans cette stratification de la mémoire sportive du tennis français, avant l'ère Open ? Plusieurs grilles de lecture hypothétiques s'offrent à nous. Elles sont à l'évidence subjectives, mais trouvent des voies communes dans la contextualisation des exploits français à Roland-Garros et la prise en compte d'une nécessité de choix, d'orientation, dans l'édification d'une mémoire collective, non plus fatalement par tous, mais pour tous.

En premier lieu, les hommages spatiaux et symboliques sont confrontés, à Roland-Garros, à deux restrictions techniques imparables : celle d'un espace clos et d'une limitation du nombre de catégories compétitrices. En d'autres termes, il ne peut y avoir plus de trophées que de compétitions ni plus de noms que de lieux. Ceci n'explique cependant qu'en partie, et de manière superficielle, la différence des statuts mémoriaux dont jouissent les diverses gloires du tennis français.

En second lieu, nous devons prendre en considération le contexte historique des diverses carrières et périodes passées où évoluent les athlètes. Forts de leur appartenance à une période historique faste pour le sport français, faite du renouveau des Jeux Olympiques, d'un développement considérable des enjeux sportifs en France, et d'un nationalisme physique encore très présent après la Grande Guerre, les Mousquetaires marquent par exemple d'une empreinte considérable l'imaginaire collectif de domination patriotique. Les grands travaux de construction de Roland-Garros étant directement liés à leur victoire en Coupe Davis, la présence accrue de leur mémoire dans l'enceinte devient incontournable. Nous pouvons

aisément imaginer que la crise, idéologique et sportive, des années précédant la Seconde Guerre mondiale, ne bénéficie que très peu au souvenir des exploits de Simone Mathieu. En 1938, l'emprisonnement par le régime nazi de l'Allemand Gottfried Von Cramm, double lauréat de Roland-Garros en 1934 et 1936, témoigne de ce contexte particulier. Au contraire, la surprise Marcel Bernard offre une émotion salvatrice et honorifique à la France libérée.

Enfin, nous devons souligner nos interrogations quant à la question du genre des athlètes dans la constitution de la mémoire historique des années antérieures à l'ère Open. Le statut historique et mémoriel est-il lié à l'idéologie sociétale fondée sur l'inégalité homme-femme ? Si la question mérite d'être posée, c'est qu'elle n'est pas si tranchée qu'il n'y paraît. Certes, la place des femmes dans l'hommage orchestré voué aux champions français à Roland-Garros est déficitaire par rapport aux références masculines. Mais, là encore, nous devons nous méfier de conclusions trop hâtives : Suzanne Lenglen fut adulée, en son temps, comme femme sportive, haïe en tant que professionnelle, puis son image remise au goût du jour par les méandres des évolutions sociales des années 1970, pour devenir une icône mémorielle du présent. Entre autres exemples, c'est peut-être l'œuvre sportive de Françoise Dürr qui pâtit aujourd'hui le plus cruellement d'un déficit de mémoire, alors même qu'elle triomphe à la fin des années 1960, et que débute une période faste d'acquisition de droits fondamentaux pour les femmes françaises durant la décennie 1970. Ainsi, il est difficile de comprendre le cheminement de la mémoire sportive uniquement par le prisme des problématiques de genre. Tout juste nous devons-nous de rappeler que comme les faits passés, compréhensibles au seul éclairage de leurs contextes historiques, la mémoire, quoique conjuguée au présent, est une photographie d'une époque révolue.

Les pionniers, choix du présent sur le passé.

Nous identifions donc au moins trois facteurs d'inégalité mémorielle indépendants de l'œuvre sportive des champions français, ou même de leurs personnalités. Ces trois déterminismes du rang mémoriel accordé aux exploits français, bien que singularisant chaque hommage du souvenir commun, sont néanmoins soumis au jugement d'une société contemporaine mouvante, lancée dans une recherche frénétique de références collectives et identitaires. C'est pourquoi nous pensons qu'au croisement des mémoires individuelles, se construit un choix, sans cesse renouvelé, aspirant à collectiviser les enjeux de mémoire. En conséquence, les inégalités, à l'intérieur même d'une mémoire sportive omniprésente, sont sous-jacentes des choix institutionnels et historiques des divers acteurs du sport, visant à légitimer continuellement le présent en rapport à un passé sélectionné, sinon fantasmé. Dans

le cas du tournoi de Roland-Garros, l'héritage mémoriel construit autour des origines du sport contemporain, élitiste et amateur au moins jusqu'à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, reste plus que jamais prédominant face à la marche forcée de la mondialisation, amorcée à partir de la fin des années 1950. La mémoire des pionniers relativise l'implosion de l'esprit originel du sport et l'expansion de son modèle lucratif. La vertu du souvenir serait en quelque sorte indexée sur la recherche de références structurelles légitimes, tout à la fois pédagogiques et hégémoniques. Le socle historique commun du tennis français est donc à chercher au plus près des évolutions primaires de ce sport, moderne et centenaire, mais aussi dans son apogée glorieuse en termes de représentation nationale. Or, en ce qui concerne Roland-Garros, les origines et l'apogée français se mêlent dans une période commune, celle de l'immédiat après Grande Guerre, celle de la domination de Suzanne Lenglen et des Mousquetaires.

Les temps particuliers du tennis en France.

La valorisation des exploits français à Roland-Garros, façonnée à travers un travail de mémoire continuel, ouvre la porte à une importante catégorisation des périodes sportives historiques. Ainsi, mises à l'honneur dans la sphère tennistique française contemporaine, les victoires passées occultent en partie l'histoire de l'évolution générale de ce sport en France. La mémoire entretenue de l'âge d'or du tennis français est-elle pour autant un frein à la compréhension collective des mutations et progrès séculiers du tennis hexagonal ? D'un certain point de vue, nous sommes amenés à le penser. Tout d'abord parce que le temps fait son œuvre, et que les têtes de proue françaises des années 1950-1970, comme Bernard Destremau, Paul Rémy ou encore François Jauffret, outre le fait qu'ils ne sont associés à aucune victoire significative, voient les générations défiler, et les témoins de leurs carrières se raréfier. Ensuite parce que le tennis n'entre pas dans la catégorie des sports magnifiant les perdants, comme peuvent l'être en France le football ou le cyclisme. La charge émotionnelle de ce sport, longtemps élitiste, renvoie à un sacrifice individuel moins frappant, quoique tout aussi abouti à notre sens, que celui consenti par le coureur cycliste. Il n'y a pas de « Poulidor » du tennis, en écho au mythe de l'éternel second qui accompagne la mémoire du prénommé Raymond. De même, il n'a pas le retentissement populaire des sports collectifs, notamment le football, dont la professionnalisation en 1932 ouvre la voie à la démocratisation populaire de sa pratique au haut niveau. Cependant, d'un autre point de vue, nous nous refusons de croire pleinement en la responsabilité des triomphes dans l'absence de continuité mémorielle du tennis français. Ceci reviendrait à nier l'histoire et la construction même du modèle Roland-Garros, construit sur les performances individuelles au sein d'un lieu national de

représentation collective, en le plaçant devant une contradiction insoluble, celle de la négation du caractère compétitif et autopromotionnel du sport dans la seconde moitié du XX^{e} siècle.

Ainsi, nous ne pouvons considérer, à Roland-Garros, la mémoire et l'oubli comme deux phénomènes radicalement opposés. L'oubli n'est jamais total en sport, surtout lorsque l'institution se dote d'un Tenniseum en 2003 et continue à jouir d'une reconnaissance internationale. La mémoire contient par essence des inégalités de persistance, dues aux nécessaires choix dans sa promotion vis-à-vis du public, mais aussi, nous l'avons vu, à cause des contextes historiques. En valorisant des gloires ancestrales choisies, la sphère tennistique française, longtemps hostile au statut professionnel des joueurs de tennis, rend légitime sa propre histoire, tout en adoucissant la course au progrès dans laquelle elle est indéniablement lancée depuis les années 1970.

Yannick Noah, icône allégorique de son temps.

En 1968 s'ouvre une période nouvelle dans le tennis international. Comme nous l'avons vu, deux statuts coexistent jusqu'alors pour les champions de tennis : l'un amateur, quoique largement « marron », l'autre professionnel. Les tournois du Grand Chelem sont réservés à la première catégorie, mais une multitude de tournois sont déjà ouverts à la seconde. L'ouverture de l'ère Open met fin à la distinction entre les deux entités sportives. La scène internationale du tennis entame alors une harmonisation générale au profit du professionnalisme, ouvrant la voie aux problématiques sportives de spectacularisation, où les enjeux de diffusion, de sponsoring et de starification trouvent une place de choix. La démocratisation du tennis en France s'en ressent de beaucoup, au niveau du nombre de pratiquants[222] comme de l'engouement populaire pour les figures emblématiques de ce sport. Lorsqu'en 1983, le Français Yannick Noah soulève le trophée sur le court central de Roland-Garros, ces évolutions ont déjà indéniablement bouleversé le paysage du tennis hexagonal et mondial.

222 Dans la décennie 1971-1982 le nombre de licenciés à la FFT passe de 196 000 à 1 millions. / Patrick Clastres, « Roland-Garros : pourquoi la victoire de Noah en 1983 nous fascine encore autant », *Le Nouvel Observateur, Le Plus*, 9 juin 2013.

L’ère Noah, symbole d’une évolution professionnelle.

Modernité et spectacle sportif : toute une époque.

Les archives de l’INA ne trompent pas[223]. À y regarder de plus près, nous entrevoyons toute l’histoire du progrès sportif dans les quelques secondes que dure l’entrée des deux protagonistes de la finale Messieurs de l’édition 1983. Vêtus de vestes aux couleurs vives, sponsorisés, Mats Wilander et Yannick Noah, filmés en direct et en couleur, passent devant pas moins de cinq panneaux publicitaires (dont les grands groupes Cannon, Lacoste, ou Donnay), avant de s’asseoir sur leurs chaises respectives, devant un public aussi fourni que comblé. Le bilan est sans appel : quinze ans après l’avènement de l’ère Open, la discipline, forte de sa télégénie, de son développement économique et de l’émotion qu’elle suscite auprès du téléspectatorat populaire, est entrée dans un nouvel âge. De nombreuses évolutions voient le jour au début des années 1970, plongeant le tennis international dans une ère résolument tournée vers le progrès, où modernité et spectacularité deviennent les maîtres mots. La création de l’Association des joueurs de tennis professionnels en 1972, ATP dans son sigle anglophone, régissant le classement des joueurs dès l’année suivante, marque la fin des considérations amateuristes et l’ouverture d’une période d’intense développement des enjeux liés au tennis de haut niveau.

L’introduction progressive du jeu décisif, ou *tie-break*, prônée par l’International Tennis Federation entre 1970 et 1979, alimente la charge émotionnelle des fins de sets tout en écourtant les débats sur le court, favorisant ainsi le spectacle et la prise d’initiative. La couverture médiatique de Roland-Garros prend également de l’ampleur : initialement retransmis sur TF1, qui propose en 1978 la première couverture intégrale du tournoi, Roland-Garros cède ses droits télévisuels à Antenne 2 en 1987. De surcroît, économiquement, les années 1970 sont favorables aux grands partenariats entre entreprises renommées et manifestations sportives. La banque BNP, comme sponsor majeur, et l’équipementier Adidas, en tant que fournisseur officiel, profitent de la visibilité naissante de la compétition en 1973, tout comme Perrier s’installe sur les nombreux espaces publicitaires à partir de 1978. En 1984, seulement un an après la victoire de Yannick Noah, le constructeur automobile français Peugeot devient partenaire et transporteur officiel du tournoi. Enfin, le grand public découvre à travers le franc-parler atypique de Yannick Noah des problématiques sportives jusqu’alors

223 *Finale Messieurs Yannick Noah -Mats Wilander*, 1983, archive audiovisuelle Ina.fr.

largement minimisées par les médias, mais inhérentes au sport professionnel : dérives scientifiques et accessits de la notoriété[224]. Ces mutations entraînent la sphère tennistique hexagonale, et mondiale, dans une voie de développement moderne, vouée à faire péricliter les grands tournois et institutions en place, tout en asseyant le cadre sportif sur de nouvelles bases protéiformes, issues des évolutions capitalistes de la société occidentale.

Une carrière singulière sous le signe des exploits.

Né le 18 mai 1960 à Sedan, Yannick Noah est le fils du joueur de foot professionnel camerounais Zacharie Noah et de Marie-Claire Noah, née Perrier, enseignante ardennaise. C'est au Cameroun, terre natale de son père, qu'il découvre le tennis dans les rares installations sportives de Yaoundé. Il y croise l'américain Arthur Ashe, premier joueur noir à porter son nom au palmarès d'un tournoi du Grand Chelem, venu en visite durant l'année 1971[225]. Cette même année, le jeune Yannick Noah intègre la filière fédérale de formation sur le sol français. Sa carrière professionnelle débute en 1978, et déjà tombent dans son escarcelle les tournois de Manille et Calcutta. À vingt ans, il chute en huitième de finale de Roland-Garros, avant d'enchaîner deux quarts de finale en 1981 et 1982, respectivement contre Victor Pecci et Guillermo Villas. Déjà particulièrement scrutée par les médias français, qui cristallisent leurs espoirs sur sa personne, la personnalité de Yannick Noah ne laisse pas indifférente. Ses relations en dents de scie avec la presse notamment, montrent l'impatience qui entoure sa progression[226]. La consécration arrive en 1983, puisque outre les tournois de Madrid et d'Hambourg, il remporte Roland-Garros le 5 juin, devant les 15 000 spectateurs du court central. Il bat le tenant du titre Mats Wilander en finale, au cours de trois sets d'une rare intensité : 6-2 / 7-5 / 7-6. Tonique et offensif, le Français se dote en cette année 1983 d'une présence athlétique remarquable, lui conférant une aisance incroyable au filet et un jeu de volée particulièrement efficace. Agréable à regarder lorsqu'il évolue sur le court, il marque aussi la conscience collective du public par sa spontanéité, dont le meilleur exemple reste certainement l'ascension des gradins vers son clan familial, à la suite de sa finale victoire porte d'Auteuil.

224 Sylvain Villaret, Philippe Tétard, « Yannick Noah au miroir des médias (1978-1983) : un héros aux pieds d'argiles », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.249-270.
225 Bernard Violet, *Yannick Noah : le guerrier pacifique*, Fayard, Paris, 2009, 390 pages.
226 Sylvain Villaret, Philippe Tétard, « Yannick Noah au miroir des médias… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.249-270.

La suite de sa carrière individuelle est assez inégale, bien qu'il soit sacré dans les prestigieux tournois de Rome, Forrest Hills, ou encore Bâle entre 1985 et 1987. Installé à New York en 1985, il ne brille plus en Grand Chelem, mais sa saison 1986 est couronnée d'une troisième place mondiale au classement ATP. Yannick Noah met un terme à sa carrière professionnelle en 1991, comptabilisant vingt-trois succès individuels à son actif, mais seulement un Grand Chelem. En double messieurs, il jouit d'un palmarès imposant, avec notamment une victoire à Roland-Garros en 1984, alors partenaire d'Henri Leconte, mais aussi des sacres aux tournois de Monte-Carlo en 1986, Indian Wells, Forrest Hills et Rome en 1987. En outre, il vit une histoire tourmentée en Coupe Davis, sous le maillot tricolore. Finaliste de l'édition 1982, aux côtés d'Henri Leconte, Thierry Tulasne et Gilles Moretton, il est défait en cinq manches par John Mc Enroe, et ce sont les États-Unis qui remportent le trophée. Toujours présent à l'appel du collectif national, il n'y rencontre cependant pas le succès. Preuve de son implication exemplaire dans les rangs français, mais aussi du crédit dont il jouit auprès des institutions du tennis français, la Fédération française de tennis lui confie par deux fois le capitanat de l'Équipe de France de Coupe Davis, en 1991-1992 puis entre 1995 et 1998. Si ces expériences se soldent par une rétrogradation en deuxième division fin 1998, Yannick Noah y a pourtant connu deux succès en 1991 et 1996. Cinquante-neuf ans après la dernière victoire française dans la compétition, acquise par les Mousquetaires en 1932, les joueurs dirigés par Noah, dont Guy Forget et Henri Leconte, battent les États-Unis en finale. Plus que son génie de sélectionneur, Yannick Noah fait montre de sa singularité exceptionnelle en gratifiant le public de Lyon de son tube musical *Saga Africa*. Cinq ans plus tard, l'Équipe de France de tennis récidive son exploit à Malmö, contre la Suède.

Yannick Noah, symbole d'une société en mouvement.

Le tennis français s'enorgueillit d'autant plus de sa victoire en 1983 que Yannick Noah est un pur produit de l'école de tennis nationale, dont les échecs successifs dans l'après-Seconde Guerre mondiale ont pointé la nécessité de progrès dans la formation. Sa victoire « ponctue d'un moment de gloire une passion tennistique hexagonale traduite par une démographie fédérale dynamique »[227]. Formé à Nice, métis et d'un caractère bien trempé, il est aussi à l'image naissante d'une nation découvrant ses richesses pluriculturelles. Le journal *l'Équipe* ne s'y trompe pas, et titre le 5 juin 1983 « 50 millions de Noah ». Fidèle à son entraîneur, Patrice Hagelauer, comme à l'Équipe de France de tennis, Yannick Noah représente

227 Sylvain Villaret, Philippe Tétard, « Yannick Noah au miroir des médias… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France.…*, op. cit., p.249-270.

la France multiethnique, fougueuse, fière et compétitive, dans l'imaginaire collectif. Il devient aussi rapidement une icône décontractée et une égérie publicitaire, reflétant ainsi les courants sociétaux des années 1980 : ses exploits et son caractère sont magnifiés par la télévision. Son goût pour la musique offre par exemple à deux entreprises d'électronique nippones une image de marque non négligeable, puisqu'il est un utilisateur précoce du Walkman, lancé en France par le géant industriel Sony en 1979, et que l'un de ses sponsors personnels n'est autre que la marque Hitachi. La fin de son parcours sportif professionnel coïncide d'ailleurs avec le début d'une carrière musicale. Il sort les albums *Black & What* en 1991, sur lequel la chanson *Saga Africa* devient un véritable tube en France, puis *Urban Tribu* en 1993, lançant avec succès sa deuxième carrière passionnelle. Sa popularité dépasse alors le simple cadre sportif, pour entrer dans la sphère artistique, magnifiant le sentiment d'identification à son égard.

L'universalisation du modèle qui en découle explique en partie la dualité de son ancrage mémoriel : très présent dans le terreau culturel et sociétal français, de par sa musique et ses engagements citoyens, Yannick Noah tarde à voir son nom associé à la mémoire sportive nationale, alors qu'une véritable folie médiatique c'était abattue sur lui au lendemain de son titre. En 2008, il inaugure néanmoins une plaque à son nom au sein du Village Roland-Garros, en prenant soin d'éclairer les raisons de son entrée au Panthéon mémoriel du tournoi : « Je pense que le fait que je tombe dans les bras de mon père, que je sois le premier Français depuis Marcel Bernard, 37 ans plus tôt, et que je n'ai pas eu de successeur, entretiennent le souvenir »[228]. Il ajoute un sentiment personnel dont nous trouvons qu'il résume également très bien son statut dans la mémoire sportive contemporaine : « D'un côté, cette victoire est encore très présente, d'un autre cela s'est passé il y a si longtemps »[229]. L'échec du tennis français à trouver un successeur victorieux à Yannick Noah enferme ainsi son exploit dans une temporalité encore très présente, et ce, même si l'institution Roland-Garros, pressée par le temps, le progrès et les enjeux d'identification, commence à ériger son modèle comme une gloire passée légitime et symbolique. Sylvain Villaret et Philippe Tétard concluent : « Si la mémoire collective a gardé une trace si vivante de la victoire de Noah, c'est bien sûr parce que la fierté collective née de ce succès permet de renouer avec la saga sportive française et flatte l'orgueil national »[230]. Malgré les évolutions du tennis professionnel, Noah entre dans la

228 Chrystel Boulet-Euchin, « Une allée Noah inaugurée au Village de Roland-Garros », *le Point.fr*, 27 mai 2008.

229 *Le Figaro*, « Yannick Noah a son allée à Roland-Garros », 27 mai 2008.

230 Sylvain Villaret, Philippe Tétard, « Yannick Noah au miroir des médias… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France.…*, op. cit., p.270.

grande et glorieuse filiation des champions véhiculant une mémoire nationale collective de Roland-Garros, comme le furent en leur temps Suzanne Lenglen ou les Mousquetaires.

Le progrès comme garant (1968-1994): Roland-Garros et le tennis français à la croisée de la modernité.

L'ère Noah, à notre sens, dépasse la simple arrivée à maturité du système Open professionnel, déjà très solidement ancré dans la conscience et les évolutions du tennis mondial en 1983. C'est aussi, en France, la consécration, certes éphémère, d'une démocratisation de ce sport et d'une politique de formation nationale engendrées par la volonté d'un dirigeant charismatique, Philippe Chatrier[231]. En outre, l'évolution architecturale et spatiale de l'enceinte de Roland-Garros, à partir de 1980, offre un aperçu des nouveaux enjeux liés au sport, s'établissant désormais comme une composante sociétale majeure et un véritable laboratoire technique. La coïncidence ne pouvant tout expliquer, nous proposons une lecture contextualisée de l'exploit de Yannick Noah, et de sa persistance dans l'imaginaire mémoriel collectif. Comme le dit si bien le principal intéressé, le lien entre les deux n'est pas fortuit : « J'ai été un produit de la fédération qui a vécu et profité du système Chatrier. J'ai existé à travers les gens qui ont fait vivre cette structure »[232]. Quel est donc ce positionnement précurseur de la Fédération française de tennis ?

Le système Chatrier.

Comme nous le spécifions précédemment, le jeune Yannick Noah passe par les filières de formation nationale à partir de 1971, il a alors 11 ans. Il ne quitte jamais ce giron fédéral, et devient le symbole d'une école de tennis française compétente et compétitive. À l'évocation des années qui séparent le titre de Marcel Bernard et le sien, soit trente-sept ans, Yannick Noah confie avec le recul, « c'était acquis qu'un Français ne gagnerait jamais »[233]. Pourtant, dans les hautes sphères du tennis français de l'époque, un homme en particulier, Philippe Chatrier, tente à partir de 1968 de remédier au désert qualitatif et quantitatif qui entoure le tennis français

231 Né le 2 février 1928 à Créteil, décédé le 22 juin 2000 à Dinard.

232 Yannick Noah, *L'Equipe*, interview, 29 janvier 1993, cit. in Emmanuel Bayle, « Le développement de la Fédération française de tennis sous la présidence de Philippe Chatrier (1973-1993) », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.219-248.

233 Stephane Mandard, Henri Seckel, « Noah : "On a tué l'âme du jeu" », interview, le Monde Sport et Forme, *lemonde.fr*, 23 mai 2013.

de compétition[234]. Lui-même sportif d'un rang très convenable entre 1945 et 1953, il dispute nombre de matchs en Coupe Davis sous les couleurs françaises, et atteint par deux fois les seizièmes de finale d'un tournoi du Grand Chelem, à Roland-Garros et Wimbledon. Capitaine de l'Équipe de France de tennis durant la campagne 1969 de la Coupe Davis, il siège comme vice-président de la Fédération française de tennis entre 1968 et 1973, puis comme président jusqu'en 1993. Philippe Chatrier devient en 1977 président de la Fédération internationale de tennis, poste qu'il occupe durant quatorze ans. Fervent partisan du retour de la discipline aux Jeux Olympiques, dont l'absence en tant que compétition dure depuis 1924, il réussit le tour de force de faire plier le C.I.O avant les J.O de Los Angeles en 1984, où le tennis retrouve son rang olympique[235]. Dans la foulée, il entre en 1988 au Comité olympique international, représentant la France.

À partir de 1968, Philippe Chatrier est un élément moteur de l'harmonisation du tennis amateur et du tennis professionnel : il prône l'unification de la discipline au niveau mondial, dont il perçoit la division contemporaine comme un frein à la modernité. L'émergence de nombreux tournois et de la doctrine professionnelle font craindre un déclassement de l'institution française Roland-Garros, mais l'emblématique dirigeant oriente sa politique vers le progrès. Sous sa gouvernance, la Fédération française de tennis tire les enseignements de la disette sportive qui l'accable depuis 1945. L'exposition médiatique du tennis augmente considérablement avec les nouveaux enjeux télévisuels et économiques de l'ère Open, raison pour laquelle ce sport se popularise en France. La demande croissante et la politique de formation prônée par Philippe Chatrier ouvrent les portes des courts de tennis à de nombreux passionnés. Ainsi, s'ils ne sont que 224 442 en 1972, on dénombre 545 254 pratiquants en 1978, et pas moins de 801 054 en 1980. L'apogée quantitatif du tennis français se situe en 1990, 1 363 9621 licenciés sont alors répertoriés par la Fédération française de tennis[236]. Ces chiffres montrent clairement la démocratisation du tennis en France sous l'égide de Philippe Chatrier. Celui-ci ne se contente pas de multiplier les pratiquants sur le sol français. Il promeut la construction d'installations accueillant ces nouveaux adeptes du tennis : la Fédération française de tennis et le ministère de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs lancent conjointement en novembre 1980 l'« opération 5000 courts », qui vise à soutenir l'essor populaire du tennis

234 Cf. « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…

235 Emmanuel Bayle, « Annexes Biographie de Philippe Chatrier » in « Le développement de la Fédération française de tennis… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.239-241.

236 Emmanuel Bayle, « Le développement de la Fédération française de tennis… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p. 219-248.

en France par un maillage plus complet des installations sportives sur le territoire, notamment rural[237]. Sous sa présidence, bien aidée par un contexte socio-économique favorable en France, fleurissent donc les équipements sportifs, et sont lancés de grands travaux d'agrandissement du complexe Roland-Garros, soumis à une forte croissance de l'engouement populaire. Cette évolution répond tout autant à une nécessité de développer le fleuron du tennis français face aux nouvelles dimensions des enjeux liés aux progrès professionnels du sport, qu'à répondre à la popularité naissante de la discipline en France. Le président de la F.F.T aborde les nouveaux enjeux contemporains de sa présidence, la qualité du maillage fédéral, la filière économique ou encore la gestion technocratique, comme une solution de gouvernance d'avenir : « Mon problème, c'est de confier à mes successeurs une fédération équipée pour les années 1980 »[238], déclare-t-il en 1976. Philippe Chatrier installe ainsi le tournoi de Roland-Garros dans la marche du progrès sportif professionnel, et assure la persistance de l'institution comme pierre angulaire du tennis international.

Philippe Chatrier, architecte de la modernité.

L'évolution architecturale saisissante qui s'opère à Roland-Garros sous la direction de Philippe Chatrier, entre 1980 et 1994, se veut un vecteur de modernité. Confortée par le triomphe de Yannick Noah durant l'édition 1983, elle participe à promouvoir un sport national alors en pleine ébullition, soutenu par la promotion qu'en fait le socialisme mitterrandien et la prise de conscience du potentiel sportif victorieux qui l'accompagne[239]. L'enceinte du stade conçu par l'architecte Louis Faure-Dujarric, entre 1928 et 1933, commence alors une mue de quinze années, en 1980. D'une surface globale originelle dépassant à peine trois hectares pour cinq courts, le stade dispose déjà à cette époque de cinq aires de jeu supplémentaires, dont le court n° 1, où s'affiche désormais le nom des vainqueurs successifs de Roland-Garros. En 1986, dix-neuf courts couvrent six hectares, en partie gagnés sur le complexe sportif attenant à l'enceinte initiale. Le Centre national d'entraînement prend ses quartiers sous les nouveaux courts n° 2 et n° 3 à cette époque. Entre 1987 et 1991 débute la réfection du court central, avec

237 « Circulaire du 21 novembre 1981 relative à la réalisation de 5000 courts de tennis », *Journal officiel de la République Française*, archive *legifrance.gouv.fr*, 12 décembre 1980. / Pour une histoire critique de cette initiative, voir : Philippe Brossard, « Halte au tennis triste, radioscopie des clubs en proie à la désertification ou l'histoire de l'opération 5000 courts », *Tennis de France*, juin 1993.

238 Emmanuel Bayle, « Le développement de la Fédération française de tennis… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.219-248.

239 Rappelons que la période 1980-1985 est particulièrement faste pour les sportifs français : outre Yannick Noah, Bernard Hinault et Laurent Fignon, 5 Tours de France consécutifs entre 1981 et 1985, Alain Prost, champion du monde de F1 en 1985, et l'Équipe de France de football, championne d'Europe en 1984 et deux fois demi-finaliste en 1982 et 1986, forme une élite sportive étincelante pour la France.

création d'un centre de presse adapté et d'équipements télévisuels. Entre temps, en 1989, les instances de la Fédération française de tennis ont pris soin d'élever un monument à la gloire des Mousquetaires, pères fondateurs du tennis contemporain en France, plaçant ainsi l'histoire sportive au centre même de l'institution en pleine croissance. Il s'agit bien sûr de la place des Mousquetaires. Avec la construction du court A, futur court Suzanne Lenglen, dont la capacité atteint 10 000 places, et l'adjonction de sept nouveaux terrains de tennis, Roland-Garros compte donc vingt-trois aires de jeu réparties sur 8,5 hectares en 1994.

Au sortir de sa présidence, Philippe Chatrier doit donc être considéré, dans tous les sens du terme, comme le grand bâtisseur du tennis français[240]. Au total, 58 millions d'euros, plus de 384 millions de francs de l'époque, ont été investis sous son impulsion dans la modernisation et le développement architectural de l'enceinte entre 1978 et 1994[241]. Cette transformation architecturale et spatiale s'inclut dans la nécessité d'assurer le bon déroulement d'une compétition phare à l'ère du professionnalisme et de la croissance des enjeux sportifs contemporains. Il permet également d'asseoir le rang et le rayonnement des Internationaux de France de tennis dans la hiérarchie du tennis mondial. De plus, les quinze années d'extension spatiale du site Roland-Garros participent à l'enracinement du tournoi dans l'imaginaire sociétal, non plus uniquement comme référence sportive, mais aussi comme institution unique, moderne et symbolique. En 2001, après de nouveaux aménagements voués aux médias et à la sécurité débutés en 1999, le court central prend le nom de court Philippe Chatrier, président visionnaire décédé en juin 2000. Au regard de la volonté de légitimation historique et de développement mémoriel sous sa mandature, mais surtout de sa capacité à tourner résolument le tournoi, et le site, vers ses nouveaux enjeux contemporains, nous voyons dans cet hommage une réelle continuité de l'institution Roland-Garros à bâtir son avenir moderniste à l'ombre des éclairages passés.

240 Cf. « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…
241 Mairie de Paris, *Audit de la concession du stade Roland-Garros*, Inspection générale, IG 07-12, mai 2008.

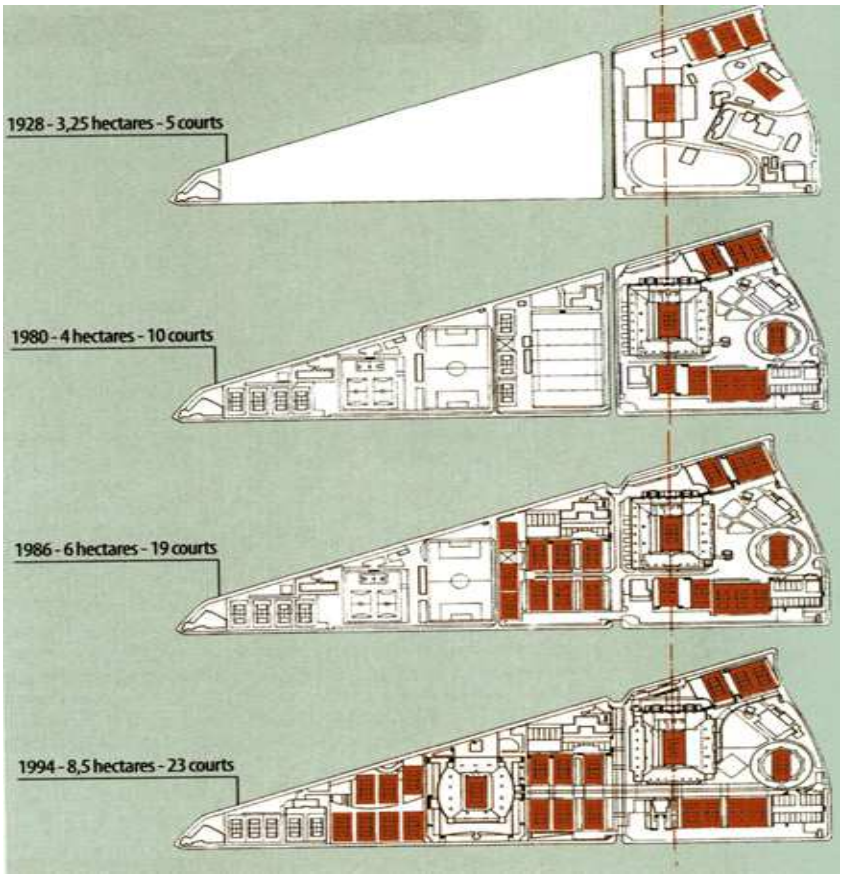

Plaquette Musée de la F.F.T. / *tennis-histoire.com*

René Lacoste au cœur des évolutions techniques du tennis.

Une autre illustre personnalité du tennis français, le charismatique René Lacoste, Mousquetaire à son époque sportive, contribue à tourner le tennis français vers une ère résolument progressiste. Comme nous l'avons déjà dit, Yannick Noah est le dernier joueur vainqueur de Roland-Garros avec pour équipement une raquette en bois. « L'Alligator » n'y est pas pour rien : il fournit au tennis français et international le fruit de son génie technique et commercial. La persistance de son nom et de ses initiatives dans la sphère du tennis mondial renforce d'autant plus sa catégorisation comme icône mythique du sport en France. Déjà en 1960, sa reconversion professionnelle se voue aux innovations sportives, tout particulièrement destinées à la discipline qu'il chérit. Il invente alors la pastille anti-vibration, qui bouleverse la qualité de frappe dans la balle, et soulage le bras des athlètes, soumis à rude épreuve. Sa fameuse raquette en acier, conçue en 1963 et distribuée par l'équipementier américain Wilson, connaît par ailleurs un franc succès entre 1965 et 1980, notamment sous la bienveillance de Jimmy Connors, l'une des premières figures starifiées des années 1970. Avec l'abandon de la raquette en bois au détour des années 1980, le modèle de raquette promu par René Lacoste doit donc être perçu comme une révolution technique de premier ordre, et une amorce de

l'ultra modernité du tennis contemporain. Enfin, outre son activité fleurissant dans le domaine du prêt-à-porter et de la mode haut de gamme, la marque Lacoste et son créateur développent en 1985 leurs premières chaussures destinées à la pratique du tennis, se plaçant résolument à la croisée des évolutions techniques de la discipline. Si la marque au crocodile a pu jouir lors de ses débuts de la notoriété de son créateur, nous imaginons qu'elle contribue aujourd'hui à la persistance du souvenir de ses exploits et la dimension profondément mémorielle de l'histoire qui en est faite.

Ainsi, la symbolique liée à la victoire de Yannick Noah en 1983 dépasse à notre sens le simple triomphe sportif. Elle s'inscrit dans un contexte de développement accéléré du tennis français et international, et doit historiquement être mise en relief par les évolutions profondes qui marquent l'entrée dans la période Open de la discipline. Valorisé par l'élan progressiste qui touche Roland-Garros et le tennis français, notamment sous l'égide de Philippe Chatrier, le titre de Yannick Noah représente, non plus comme ses prédécesseurs une référence de légitimation historique, mais une véritable parabole de la modernité sportive. La mémoire collective qui en découle se veut, en conséquence, à l'image d'un mouvement sociétal protéiforme, bien aidée par la reconversion publique du personnage et le cadre socio-économique de la France socialiste. Noah est un joueur de tennis talentueux, un chanteur en vogue, mais plus encore un monument d'identification mémorielle, allégorie d'une France sportive et civile en pleine mutation, sur la voie des techniques et enjeux mondialisés.

L'ère Open, de l'émotion transnationale à la starification.

La figure starifiée de Yannick Noah, de prime abord conséquente de sa personnalité et de son talent sportif, trouve tellement d'échos divers dans la contemporanéité qu'il est difficile d'en faire une icône essentiellement sportive. Pourtant, il ne fait aucun doute que ce qui l'a porté jusque dans le cœur de l'opinion publique est un fait sportif, un fait originel et fondateur. C'est l'événement sportif historique, dans bien des sens, qui ouvre la voie à la reconnaissance collective, ce qui fait du sport professionnel un facteur de l'accession à la notoriété, mais aussi un vecteur d'idolâtrie. La victoire sportive de 1983 constitue « la matrice de la popularité de Noah »[242]. L'harmonisation du tennis international et sa marche vers la modernité, bien

242 Bernard Rimé, *Le partage des émotions sociales*, PUF, 2005, 420 pages, p.131.

soutenues par l'augmentation de l'intérêt médiatique dont elles jouissent, forgent donc progressivement une caste de joueurs, et de joueuses, vis-à-vis desquels le phénomène d'identification croît à partir de la fin des années 1970. Tout au long de sa carrière sportive, le français Yannick Noah côtoie des athlètes internationaux dont les performances et caractères, exposés par les médias, concourent à les placer dans une condition « surhumaine » aux yeux d'un public toujours plus nombreux. Le moment est donc venu pour nous d'interroger les valeurs et l'image sportive véhiculées par le tennis des années 1970-1980. Comment un joueur de tennis devient-il une icône à l'ère Open ? Quels enracinements sociétaux transparaissent au travers de ce sport éminemment individuel ? Où, et pourquoi, naît le mythe fantasmé de l'athlète star ?

Le statut de l'athlète professionnel : une évolution de l'ère Open.

Si les Internationaux de France de tennis à Roland-Garros voient converger et triompher des joueurs étrangers depuis l'ouverture du tournoi aux compétiteurs n'ayant pas la nationalité française, en 1925, la doctrine prônant l'amateurisme et les conditions de mobilité autour du globe restreignent leur engagement jusqu'en 1945. Ainsi, les champions Bill Tilden, à partir de 1931, Fred Perry, à partir de 1937, ou encore Donald Budge, à partir de 1939, se voient refuser la participation à Roland-Garros du fait de leur professionnalisme. L'après-guerre, quoique toujours sous le sceau de l'amateurisme, est marquée par l'apparition de contingents étrangers dominateurs porte d'Auteuil. Les États-Unis, avec notamment Franck Parker, Budge Patty et Doris Hart, et l'Australie, dont Lew Hoad, Rod Laver et Ken Rosewall sont les têtes de proue, fournissent alors au tournoi de formidables vainqueurs entre 1950 et 1968. La prise de contrôle du modèle professionnel, avec l'avènement de l'ère Open, finit de mondialiser la pratique du tennis de haut niveau. Dès lors, les athlètes, officiellement rémunérés, embrassent des carrières entièrement tournées vers leur art, révolutionnant l'approche tactique, la recherche technique et la préparation physique. Désormais régenté par l'ATP, le circuit international de tennis découvre alors de nouvelles générations de joueurs, et de joueuses, dont le niveau et la spectacularité séduisent les observateurs comme le grand public. De plus, ces nouveaux *tennismen* jouissent d'une visibilité accrue avec l'apparition des retransmissions en direct, et l'investissement massif des médias télévisuels couvrant les événements sportifs. Bien au-delà des initiés et des lecteurs assidus de la presse sportive, le tennis se donne à voir à une frange importante de la population française dans une « contagion

émotionnelle »[243] suivant le sacre de Yannick Noah. Cette dernière découvre ainsi la singularité et le talent de nombreux champions, atypiques et parfaitement intégrés à la marche progressiste de l'ère professionnelle.

Les médias de sport des années 1980 saisissent au bond l'évolution spectaculaire du tennis mondial, qu'ils avaient eux-mêmes soutenu dans la transition professionnelle de la décennie 1970, conscients du fort pouvoir émotionnel et télégénique de la discipline. Il s'agit là d'une auto-alimentation réciproque : le développement des enjeux médiatiques autour du tennis se fonde sur la visibilité des champions, ceux-ci mêmes qui gagnent en notoriété au fil des retransmissions. L'engouement populaire est au rendez-vous, non plus uniquement par attrait sportif, mais aussi parce que le tennis offre une caisse de résonance culturelle. Nous prendrons à ce titre un exemple frappant, preuve s'il en est que le prolongement sociétal du fait sportif tennistique offre à la discipline un statut particulier dans l'air du temps. Événement mondain parisien depuis les années 1950, le prix Citron distingue chaque année la personnalité publique la plus acerbe, sinon la plus antipathique, aux yeux de la presse française. En 1981, sous le patronage du publicitaire Jean-Claude Leuthe, la terminologie est conservée, mais s'applique désormais exclusivement au monde du tennis. La personnalité la plus forte, le caractère le plus vif du circuit professionnel, est alors épinglé par les journalistes de sport, plus particulièrement de tennis. Ivan Lendl (1982), Jimmy Connors (1984-1985) ou Guillermo Vilas (1986), n'y échappent pas[244]. La création du prix Orange, récompense en parallèle l'esprit le plus fair-play et élégant du tennis international aux yeux de la presse française. Depuis 1988, le prix Bourgeon salue la révélation sportive de l'année. S'il s'agit à l'évidence de distinctions honorifiques et d'un épiphénomène dans la sphère du tennis français, l'existence de ces distinctions montre combien la discipline est attachée à l'émergence de personnalités symboliques, et contribue à forger un cadre mémoriel autour de l'histoire récente du tennis en France.

Professionnalisme et télévision : l'émergence de personnalités phares.

Nous sommes conscients de la difficulté à mettre en avant un sportif plutôt qu'un autre dans une hiérarchie de valeur, tant la période 1975-1990 regorge d'athlètes étrangers de très haut niveau. Venus exercer leurs talents sur les courts de Roland-Garros, ils jouissent

243 Bernard Rimé, *Le partage des émotions sociales*, op. cit., p.115-120.
244 Rubrique « Palmarès », in o*range-citrontv.org*. Consulté Décembre 2015.

désormais d'un statut iconique auprès de l'opinion publique française[245]. Néanmoins, en nous appuyant sur la logique chronologique, nous pouvons éclairer l'émergence des premiers champions starifiés.

Chez les hommes, le culte voué au suédois Björn Borg nous apparaît comme le premier phénomène d'adoration collective : son look, son apparence télégénique, son jeu quasi mécanique et ses nerfs d'acier, font de lui un tennisman adulé, par le public comme par les médias[246]. Ses six titres parisiens, glanés entre 1974 et 1981, font foi d'un talent sportif largement à la hauteur de son aura. En Europe, il est la première star du tennis, suivant de peu l'ascension médiatique de l'Américain Jimmy Connors, joueur fantasque et colérique, mais oh combien génial. Roland-Garros vient d'entrer dans une période faste lui offrant des vainqueurs charismatiques. La démocratisation du tennis s'en ressent considérablement, l'émergence de figures populaires parmi les sportifs, associée au courant progressiste des institutions de l'ère Open, ayant pour conséquence de décloisonner une discipline longtemps considérée comme élitiste et bourgeoise. L'avènement parisien du très professionnel joueur tchécoslovaque Ivan Lendl, en 1984, semble baigné dans la continuité d'une période prospère, celle de la découverte de champions hors-normes. Si le public de Roland-Garros lui reproche un caractère très sobre, voire antipathique, son jeu offensif du fond du court et ses trois titres porte d'Auteuil, en 1984, 1986 et 1987, font de lui une figure incontournable du tournoi. Son successeur en 1985 n'est autre que Mats Wilander, héros malheureux de l'édition 1983 face à Yannick Noah. Également sacré en 1988, le Suédois jouit d'une image favorable auprès du grand public, d'un physique avantageux et d'un esprit loué pour son Fair-play. Très complet dans sa palette tennistique, il marque lui aussi de son empreinte le monde du tennis durant la seconde moitié des années 1980. Nous ne pouvons faire état ici de la multitude de tournois internationaux remportés par tous ces athlètes, mais le nouvel âge médiatique du tennis à l'époque, notamment télévisuel, permet d'augmenter considérablement la cote de popularité de ses champions, dont les exploits mondiaux sont désormais relayés jusqu'à un public français conquis.

Du côté de la compétition féminine, quoique alors jugée moins spectaculaire, le phénomène de starification est une réalité aussi. Faisant écho à la montée en puissance

245 Voir : Philippe Tétart, « Des héros nationaux aux stars : la figure du champion depuis l'après-guerre », in Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France de la Libération à nos jours. Le temps des masses*, Paris, Vuibert, 2007, 523 pages.

246 Thierry Mathiot, « Et Borg descendit sur terre… », *L'Equipe*, rubrique « nostalgie », 6 juin 2014.

d'athlètes phares dans le circuit masculin, la progression du tennis féminin et de son image s'appuie sur quelques figures incontournables. Ainsi, la consécration de l'Américaine Christine Marie Evert à Roland-Garros est totale. Couramment appelée Chris Evert, elle est louée pour ses capacités techniques et sa régularité métronomique. Elle remporte dix-huit tournois du Grand Chelem, dont Roland-Garros à sept reprises entre 1974 et 1986, record en cours. La longévité de sa carrière sportive, 1972 -1989, l'ancre définitivement dans l'imaginaire collectif du tennis international. Sa principale rivale durant cette période est Martina Navratilova. La joueuse tchécoslovaque réalise une carrière-fleuve, dont la majeure partie se déroule entre 1973 et 1995. Vainqueur multiple de tournois du Grand-Chelem, dont neuf éditions de Wimbledon, elle possède à son palmarès deux victoires à Roland-Garros, en 1982 et 1984, pour six finales disputées. Elle est une figure mythique de l'ère Open et de ses évolutions, cristallisant toute l'histoire de la période, sportive et historique. Enfin, dans la seconde moitié des années 1980, l'Allemande Stefanie Maria Graf, dîtes Steffi Graf, débute une implacable domination sur le tennis féminin, qui la verra s'imposer à six reprises aux Internationaux de France et à sept reprises à Wimbledon, elle aussi au cours d'une carrière conséquente achevée en 1999. À l'unisson des hommes, le tennis féminin à Roland-Garros se découvre de véritables championnes contemporaines, dont le statut dépasse désormais le simple cadre sportif.

L'athlète, nouvelle référence allégorique plurielle.

S'il n'a jamais remporté le titre à Roland-Garros, nous ne devons pas négliger pour autant le poids considérable de l'adulation vouée à John McEnroe. Son tempérament volcanique et fantasque fait de lui un personnage public, son talent un champion hors pair[247]. Aimer détester McEnroe, ou détester l'aimer devient une véritable passion chez les observateurs et le public français. Le cas de l'Américain nous amène à un éclairage plus philosophique, ontologique peut-être même, de l'essor des figures starifiées de la période 1970-1990. Car le tennis est un sport individuel qui se pratique à deux : il demande nécessairement un adversaire. Or, maintenant bien installées dans la marche du progrès professionnel, les grandes compétitions de tennis mondiales voient émerger une élite spectaculaire durant les années 1970. Outre leurs succès sportifs, les champions adulés de l'époque marquent aussi l'histoire du tennis par leurs confrontations directes. Fondées ou fantasmées, leurs rivalités respectives alimentent la passion qui entoure les retrouvailles de ces

247 Il possède à son palmarès trois éditions de Wimbledon et quatre victoires à l'US Open, entre 1979 et 1984.

idoles sur le court. Leurs personnalités sont scrutées de près, mettant à jour une telle hétérogénéité, qu'outre le sport se devine un choc des civilisations symbolique. Immortalisées par la télévision, ces rivalités pimentent le circuit professionnel de tennis, et alimentent la légende de la discipline dans l'opinion publique. En France, jusqu'ici nostalgique de l'ancestrale rivalité René Lacoste – Bill Tilden, c'est d'une certaine manière une deuxième jeunesse du tennis dans son intensité duale.

Preuve qu'il ne laisse pas indifférent, la petite histoire du tennis mondial prête à John McEnroe un important nombre de rivalités. Ainsi, ces confrontations, tennistiques, stylistiques et caractérielles, face aux autres grands champions de l'époque marquent profondément les esprits. Le duel qui l'oppose, assez brièvement il est vrai, à Björn Borg, entre 1978 et 1981, a tout d'une lutte personnelle dans l'imaginaire collectif. Le classicisme imperturbable du droitier suédois apparaît en effet comme l'exact opposé de la personnalité atypique et colérique du gaucher américain. Entre autres exemples, la prolifique rivalité de ce dernier avec Ivan Lendl (36 rencontres entre 1980 et 1992) devient un classique de l'histoire, dépassant substantiellement le cadre strictement sportif. À deux reprises opposés en finale de Roland-Garros, en 1985 et 1987, le Tchécoslovaque Ivan Lendl et le Suédois Mats Wilander forment également une paire symbolique dans l'histoire du tournoi.

Chez les femmes, la plus grande rivalité de l'ère Open renvoie face à face Chris Evert et Martina Navratilova. Entre 1973 et 1988, les deux femmes enchaînent une série surréaliste de 80 confrontations, dont 14 en finale de Grand Chelem. Leur rivalité fait franchir un cap au tennis féminin, qui devient la scène d'une immense joute des styles et des valeurs. Bien sûr, la régularité et l'engagement de Chris Evert du fond de court se heurtent au jeu radicalement différent, mais tout aussi brillant, de service-volée, dont Martina Navratilova s'est faite maîtresse. Outre leur apparente différence de style, la première étant beaucoup plus féminine que sa concurrente, il est aussi question d'un contexte historique bien plus global : quoique citoyenne américaine dès 1981, la Tchécoslovaque Martina Navratilova représente dans l'opinion américaine, voire occidentale, son Bloc de l'Est natal. La Guerre froide s'invite inévitablement au menu des festivités sportives. Durant l'édition 1985 de Roland-Garros, leur finale prend des contours épiques, se concluant par la victoire de Chris Evert au bout du suspens (6-3/6-7/7-5). Elle marque les mémoires comme l'apogée spectaculaire d'un tennis féminin en plein développement. C'est pourquoi nous pensons que ces rivalités ont contribué en l'essor d'une caste starifiée d'athlètes, voués à persister dans la mémoire collective comme les fondateurs d'un nouvel âge tennistique.

En conclusion, nous devons souligner notre compréhension de l'ère Noah comme celle de la multiplication des figures tutélaires du tennis international. Durant la période 1970-1990, les grands acteurs de la discipline quittent en quelque sorte la matrice close du sport pour entrer dans une sphère sociétale de représentation beaucoup plus vaste. La présence désormais admise et structurelle de joueurs venus des quatre coins du Globe, ainsi que l'essor médiatique du tennis au sein d'un développement économique et progressiste, alimente la mécanique d'identification populaire de ce sport individuel. Le public et le spectatorat global de Roland-Garros quittent progressivement un engouement patriotique, au profit d'un culte transnational, mettant en exergue non plus l'appartenance nationale, mais la personnalité et la spectacularité d'artistes, dont la seule patrie est l'évolution et la grandeur d'un sport, entré de plain-pied dans l'ère professionnelle. De fait, les représentations qui en découlent se pluralisent à mesure que la conscience sociale du fait sportif offre une diversité d'émotion et de points de vue.

Une institution en perpétuelle quête de mémoire.

La toute fin du XX^{e} siècle marque l'arrivée à maturité spectaculaire du tennis français et international. Les nouveaux enjeux du sport, économiques, sociaux et patrimoniaux se mélangent dans une période propice à la multiplication des représentations sportives. En quête de légitimité historique, l'institution Roland-Garros et sa fédération sportive de tutelle trouvent un aboutissement à travers l'érection d'un projet muséographique ambitieux : le Tenniseum. Cependant, la décennie 1990 offre une diversité ascendante de références, notamment due à la mondialisation du tennis et au décloisonnement croissant de la conscience sociale du sport. Au début des années 2000, de nouveaux codes identificatoires apparaissent. Ils obligeront l'institution à perpétuer son effort patrimonial, afin de répondre au mouvement continu des évolutions de la discipline et des représentations mémorielles.

Le Tenniseum, temple historique et objet mémoriel.

Si l'institution Roland-Garros et la Fédération française de tennis doivent une grande partie de leur modernisation au caractère visionnaire de Philippe Chatrier, il est une composante actuelle de l'enceinte qui ne répond pas entièrement à ce critère. Par esprit et ordre de priorité, manque de temps ou d'intérêt, le dirigeant le plus emblématique du tennis contemporain n'a pas pu développer l'idée défendue par Gil de Kermadec, premier directeur

technique national, depuis le milieu des années 1970 : celle d'un lieu consacré à la mémoire de la discipline sportive en France et à la préservation du patrimoine historique du tournoi de Roland-Garros. Il faut donc attendre l'élection de Christian Bîmes à la tête de la F.F.T, en 1993, pour que le projet soit concrètement réactivé. Dix ans s'écoulent jusqu'à l'inauguration du Musée de la Fédération française de tennis sur le site de Roland-Garros, aux abords de la porte des Mousquetaires, en mai 2003. Conçu afin de préserver l'héritage historique du tournoi, et aussi afin développer un cadre pédagogique de la discipline, le musée valorise une approche culturelle nouvelle dans l'espace et l'identité de l'institution Roland-Garros. Il est le seul de son espèce parmi les grandes fédérations sportives françaises.

Genèse et histoire d'un projet à longue gestation.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la genèse du projet débute officieusement sous la houlette de Gil de Kermadec, convaincu que les archives audiovisuelles du tennis permettront la compréhension des évolutions du geste technique, et conscient de l'intérêt du témoignage des anciennes gloires du tennis. Son projet de musée est néanmoins mis au banc durant la présidence de Philippe Chatrier, dont les priorités se portent plus volontiers sur la modernisation du stade, le maillage national des courts de tennis ou encore la création d'un Centre national d'entraînement. Selon Michael Guittard, le dessein muséographique de l'institution s'inscrit cependant dans la droite lignée des orientations souhaitées par Philippe Chatrier[248]. Christian Bîmes, président de la F.F.T à partir de 1993, soutient dans son programme la création d'un tel musée, voué à la promotion du tennis hexagonal, comme à la représentation du patrimoine historique de l'institution. La réalisation de ce vœu prendra dix ans. Pourtant, à partir de 1994, la fédération met sur pied une politique d'acquisition d'items sportifs historiques. Mais, celle-ci est aléatoire et hasardeuse, faute de ligne de collecte définie et de concept muséologique établi. L'année 1995 apporte néanmoins de réelles avancées, puisque le projet est officiellement déposé par la F.F.T et qu'une documentaliste se voit confier l'organisation du fonds en cours de constitution. Isabelle Aimone devient ainsi la première professionnelle à travailler sur le projet[249].

Ce n'est qu'en 1999 que débute réellement la mise en œuvre du projet, confié à Jean-Christophe Piffaut, scénographe, muséographe et écrivain du sport[250]. Autour d'une ligne

248 Cf. « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…
249 Jean-Christophe Piffaut, « Tenniseum, musée de Roland-Garros », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.303-322.
250 Voir : Jean-Christophe Piffaut, *L'invention du tennis*, Paris, Les quatre chemins, 2007, 152 pages.

éditoriale constituée dans la foulée, le musée se propose donc représenter l'histoire du tennis en France, de promouvoir cet héritage à travers une compréhension globale du phénomène, afin de proposer un éclairage sur la culture du tennis dans toute sa temporalité. Construit sur 2200 mètres carrés en sous-sol, le Tenniseum ouvre ses portes en même temps que la boutique permanente de la marque commerciale Roland-Garros, ainsi que la Maison du tennis, chargée de promouvoir quotidiennement la discipline auprès du public. Ces nouvelles structures permettent d'assurer la vie du site Roland-Garros toute l'année et forment la vitrine permanente d'une institution dont l'événement majeur se déroule uniquement durant quinze jours par an. Contrairement aux disciplines et fédérations telles que le cyclisme ou le football, le tennis français jouit, avec le stade Roland-Garros, d'un espace symbolique propre et centralisateur durant une large partie du XX^{e} siècle. C'est probablement pourquoi le musée de la Fédération française de tennis est l'unique exemple fédéral en France d'un temple dédié à la mémoire du sport, et donc à sa propre légitimation historique.

Esprit, substance et collection du Tenniseum.

Inauguré en 2003, le musée de la F.F.T est l'œuvre de l'architecte Bruno Moinard. Sa collection s'organise autour d'axes clés. Le stade, dont les visites guidées permettent une approche concrète contemporaine du site et un éclairage passé, offre en lui-même un véritable morceau d'histoire et un attribut de promotion. Le fonds audiovisuel, l'un des plus compétent et fourni du monde sportif, est par ailleurs au centre du dispositif technique de formation et de recherche, depuis sa constitution originelle par Gil de Kermanec[251]. Il constitue également un formidable répertoire documentaire. Le fonds des imprimés représente lui aussi une vaste collection de plus de 3 000 titres, dont une riche palette de périodiques, ouvrages techniques et pédagogiques, ou encore romans, regroupés en bibliothèque. Enfin, une conséquente base de données permet la centralisation des informations par la Fédération française de tennis, symbolisant l'ascension de l'institution comme vitrine technologique du sport en France.

Concrètement le Tenniseum se présente au public en deux espaces distincts : l'exposition permanente et les expositions temporaires. Les secondes forment l'actualité du musée, composant une vision culturelle globale sur des thèmes historiques ou artistiques, en lien avec Roland-Garros. L'exposition permanente s'affirme quant à elle comme un socle patrimonial commun de l'histoire du tennis en France, mais aussi comme la garante d'une

251 Jean-Christophe Piffaut, « Tenniseum… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.303-322.

mémoire collective de l'émotion sportive[252]. Elle regroupe les divers objets symboliques de l'évolution de Roland-Garros et du tennis français en général, des trophées aux raquettes anciennes, ainsi qu'une infographie relativement complète. Trois approches thématiques s'y fondent. Tout d'abord, l'approche chronologique permet la contextualisation de l'histoire du site et du tournoi. Les origines du tennis, de la paume à la raquette, sont présentées au public, tout comme la naissance du tournoi, de l'aviateur Roland-Garros à l'âge d'or des Mousquetaires, et la révolution Open, du professionnalisme à la modernisation. Ensuite, la thématique émotionnelle est très présente au sein de l'exposition permanente. Les divers trophées, agrandissements de Unes issus de la presse sportive et raquettes d'autrefois, convoquent un passé sentimental, voire nostalgique, dirigeant la mémoire de chacun vers un cadre résolument collectif. Enfin, la ligne éditoriale du musée tient à ancrer l'histoire du tennis dans l'histoire de son temps, en retraçant les évolutions de la mode et des techniques associées à la discipline. Les tenues vestimentaires de début du XX^e^ siècle et les tenues ultra-contemporaines sont mises en valeur et en parallèle, ainsi que l'évolution des chaussures destinées à la pratique du tennis, de la bottine à la chaussure high-tech en passant par la célèbre Stan Smith de 1978.

L'alliance tradition-modernité au révélateur de la fréquentation.

La gestion de la mémoire vouée aux Internationaux de France de tennis est donc confiée depuis 2003 à la structure du Tenniseum, qui en est à la fois la garante et un élément clé, avec la place des Mousquetaires et l'éponymie des espaces du site. Cette structure constitue également une base solide pour la recherche historique et scientifique vouée au tennis français, même si certaines sources sont encore inexploitées et certaines périodes historiques encore délaissées[253]. La faible fréquentation du musée de la F.F.T est cependant un frein à son développement budgétaire, et donc à sa politique d'acquisition. Lésé par une communication minimaliste autour de son activité, le musée n'a accueilli que 28 364 visiteurs durant sa première année d'activité, et 54 544 visiteurs deux ans plus tard, en 2005. Ces chiffres sont loin des estimations livrées par la société Grévin Développement en 2002, se fondant sur une moyenne annuelle de 80 000 entrées[254]. Leur progression peut néanmoins être lue comme un

252 Visite guidée de l'exposition permanente, par Michael Guittard, muséographe et historien chargé des collections et de la médiation culturelle, novembre 2014.

253 Isabelle Aimone, « Le fonds muséographique du Tenniseum : un outil pour la recherche », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.323-333.

254 Jean-Christophe Piffaut, « Tenniseum… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.303-322.

motif d'espérance : s'il a fallu à l'institution Roland-Garros quatre-vingts ans pour se doter d'un temple de la mémoire sportive, dix ans d'exploitation muséographique continue relèvent du miracle dans le paysage sportif français.

Il n'est toutefois pas étonnant qu'une telle initiative ait pris corps à Roland-Garros, tant la centralisation du tennis français autour de cette institution fut une réalité durant tout le XX^{e} siècle. Comme nous l'avons déjà évoqué, à Roland-Garros le présent salue le passé, dans une doctrine bien rodée. Christian Bîmes confesse : « L'alliance de la tradition et du modernisme demeure à mon sens la seule voie pour assurer à notre tournoi sa pérennité »[255]. L'exposition et l'explicitation du patrimoine historique du tournoi et du site répondent alors à deux impératifs primordiaux : la justification d'un développement structurel issu d'une évolution centenaire, et la légitimation de son envergure sociétale par l'émergence d'une mémoire collective orchestrée. Preuve supplémentaire, s'il en est, de la marche en avant des enjeux mémoriaux au sein de la F.F.T et de son antre, l'année 2001 voit le court central prendre le nom de l'emblématique président Philippe Chatrier, et les quatre tribunes de ce même court sont rebaptisées en 2008 des noms des Mousquetaires. Ainsi, « le stade est enraciné dans une histoire »[256], comme le souligne justement Bertrand Pullman. Enfin, notons que le tennis est un sport privilégié en termes de développement mémoriel, puisque les quatre pays accueillant les tournois du Grand Chelem se sont dotés d'une structure de promotion et de valorisation historique : le musée de Wimbledon, conçu en 1977, et le Tennis Hall of Fame de Newport, fondé en 1954, sont cependant bien plus réputés que le musée de l'Open d'Australie, inauguré en 2005 et globalement destiné à la mémoire historique du sport en général[257]. La filiation aristocratique du tennis, le poids historique des équipes et représentations nationales, et la persistance quasi centenaire d'un nombre restreint de tournois phares y contribuent indubitablement.

Les années 1990 : une mémoire en mouvement.

Nous venons d'analyser les conditions d'éclosion du Tenniseum de Roland-Garros dans la sphère mémorielle du tennis français entre 1990 et 2005, de la genèse de son concept aux premières années de son exploitation. Il s'agit là d'une lecture historique du temps présent,

255 Christian Bîmes, cit. in Bertrand Pullman, *Rouge est la terre*, op. cit., p.84
256 Bertrand Pulman, *Rouge est la terre*, op. cit., p.84.
257 Cf. « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…

ultra-contemporain, qui à défaut de présenter un recul temporel nécessaire à la compréhension pleine et entière des conséquences patrimoniales et culturelles sur le tennis français, offre à réfléchir sur l'évolution des enjeux mémoriaux durant la dernière décennie du XX^e^ siècle. La starification des joueurs de tennis, amorcée au milieu des années 1970, hégémonique pendant les années 1980, profondément symbolique de la naissance d'une idolâtrie sportive et mémorielle vouée aux gloires de la discipline, poursuit-elle sa marche implacable au crépuscule du siècle ? La prise en compte par les instances dirigeantes d'un patrimoine collectif du tennis français concentré autour de l'institution Roland-Garros, engendre-t-elle une évolution radicale du rapport au jeu, aux joueurs, et à l'histoire du tournoi ? Le processus mémoriel est-il définitivement ancré dans l'identité du tennis français ?

Le tennis au cœur de multiples enjeux.

La nouvelle dimension prise par la consommation de la discipline, tant en matière de pratique que de spectatorat, ainsi que le développement accéléré des enjeux médiatico-économiques du tennis durant les années 1980, offrent de brillantes perspectives pour la décennie suivante. Les années 1990-2000 laissent donc, de prime abord, augurer d'un développement exponentiel du phénomène mémoriel. Outre la mémorialisation croissante des espaces du site à la fin du XX^e^ siècle, symbolisée par la construction de la place des Mousquetaires en 1989, l'appellation du court Suzanne Lenglen en 1994, ou encore le baptême des tribunes du court Philippe Chatrier en 2008, les ingrédients qui ont porté le tennis jusqu'au cœur de l'opinion publique française sont toujours d'actualité. Le service public audiovisuel français, né en 1950 et devenu France Télévision en 1992, s'est lié avec le tournoi de Roland-Garros en 1987, date à laquelle Antenne 2 acquière les droits télévisuels du tournoi, alors que TF1 commence son aventure de privatisation. Deux réalités sont sous-jacentes de cette union : les Internationaux de France de tennis s'assurent une visibilité exacerbée et l'État français garde dans son giron une fierté nationale. Nul doute que ces deux éléments concourent à ancrer l'événement Roland-Garros dans un cadre, non plus uniquement sportif, mais sociétal. En plus de permettre à nombre de passionnés et pratiquants de suivre les exploits de leurs *tennismen* préférés, ces dispositions télévisuelles spécifiques du tennis, en France, garantissent un engagement civil de l'État en faveur d'un développement technologique de pointe et de la constitution d'une identité sportive nationale. Sur l'année 1991, par exemple, les chaînes publiques Antenne 2 et France 3 diffusent 304 heures de tennis autour des événements de Roland-Garros et de la Coupe Davis, ce qui contribue à faire de la discipline la plus retransmise

en France, devant le football[258]. Économiquement, le tennis français des années 1990 peut s'appuyer, outre ses sponsors fondamentaux, sur de nouveaux partenariats, dont IBM à partir de 1985. Le tournoi se retrouve donc au cœur de multiples enjeux et représentations qui participent à son ancrage définitif dans la société française comme valeur culturelle.

Idolâtrie et démesure : le spectacle à tout prix ?

Côté courts, deux harmonisations par le haut sont constatées, celle du niveau sportif des compétiteurs, qui s'appuie sur la mondialisation des techniques et de la doctrine professionnelle, et celle du statut des athlètes, désormais systématiquement élevés au rang d'icône, particulièrement après quelques tours passés à Roland-Garros, ou dans un autre tournoi du Grand Chelem. Par ailleurs, le public reste particulièrement friand des duels symboliques, mettant aux prises les sportifs les plus accomplis de l'époque. Toute une mythologie se construit autour d'eux. Nous retiendrons particulièrement un exemple. Dans le circuit WTA, féminin donc, la rivalité qui oppose Steffi Graf et Monica Seles durant les années 1990 marque les observateurs et les spectateurs par son intensité. Déjà sacrée à deux reprises sur la terre battue parisienne, en 1988 et 1987, l'Allemande, battue en finale l'année suivante par Arantxa Sanchez Vicario, trouve à partir de 1990 la Yougoslave sur sa route. Monica Seles, qui deviendra américaine en 1994, entre alors tout juste dans sa dix-septième année. Son jeu tout en puissance fait d'elle une véritable attaquante du fond de court, et lui permet d'empocher trois titres consécutifs à Roland-Garros, entre 1990 et 1992, dont deux aux dépens de Steffi Graf. Au total, elle comptabilise neuf sacres en Grand Chelem, dont huit obtenus avant ses vingt ans. La finale de l'édition 1992 de Roland-Garros illustre parfaitement la concurrence des deux femmes : au bout d'un troisième set épique, conclu par 10 jeux à 8, la cadette s'impose. Malheureusement un spectateur fanatisé met fin à la suprématie de Monica Seles en 1993, au tournoi de Hambourg, alors qu'elle affronte justement Steffi Graf. Au moyen d'un couteau, elle est blessée au dos, et ne fera pas son retour sur les courts avant juillet 1995. Cette agression, l'une des plus viles commises à l'encontre d'une idole sportive durant toute l'histoire du XX^{e} siècle, met un frein à sa domination sans partage, mais fait entrer sa rivalité avec l'Allemande dans les annales du sport. Elle symbolise également les dérives d'un sport professionnel devenu une référence cultuelle dans la société occidentale.

258 Roland Faure, *Sport et télévision le marché forcé*, rapport, Paris, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, 1992, 7 pages.

Roland-Garros, antre préservé de l'aléatoire sportif.

Il existe quelques têtes de proue du tennis mondial durant les années 1990, mais elles ne triomphent pas assurément porte d'Auteuil. La paire américaine André Agassi – Pete Sampras, chez les hommes, est symbolique de cet état de fait. Certes, nous n'oublions pas les brillants parcours du premier, puisqu'il atteint la finale en 1990 et 1991, avant d'être sacré en 1999. Cependant, la renommée de leur confrontation ne peut être mise au crédit des Internationaux de France de tennis, compte tenu de l'incapacité démontrée par Pete Sampras à exercer son talent sur terre battue. Leur opposition de style fascine tout de même jusqu'en France, preuve de l'indéniable mondialisation du tennis et d'une globalisation croissante du circuit professionnel aux yeux du public. Pete Sampras, maître du service-volée, remporte quatorze titres en Grand Chelem. André Agassi, le très vif et complet excentrique, en compte huit. Toujours est-il que toute maîtrise leur échappe à Roland-Garros, laissant à d'autres athlètes, comme Jim Courier, Sergi Bruguera ou Evgueni Kafelnikov, le soin de garnir le palmarès du tournoi et de multiplier les représentations émotionnelles.

Le tennis français connaît quant à lui, durant cette période, plusieurs joueurs de très haut niveau, perdants magnifiques et héros nationaux éphémères. Le premier d'entre eux a bien cru succéder à Yannick Noah en 1988, édition au cours de laquelle il est vaincu en finale par Mats Wilander, dans un *remake* franco-suédois de la finale 1983. Il s'agit d'Henri Leconte, dont la relation avec le public parisien n'est pas toujours très simple[259]. Son rôle décisif dans la campagne victorieuse de Coupe Davis en 1991, aux côtés notamment de Guy Forget, fait toutefois de lui un digne représentant des couleurs nationales. Deux éléments contribuent pareillement à mettre Cédric Pioline sous le feu des projecteurs : l'amplification des espoirs placés dans les joueurs français, après plus de dix ans d'attente depuis le triomphe de Noah, et son rang de meilleur joueur français de l'époque. Finaliste malheureux de l'US Open en 1993 et de Wimbledon en 1997, son bilan à Roland-Garros s'enorgueillit surtout d'une demi-finale en 1998. Il est également de la victoire en Coupe Davis de 1996. Le bilan féminin n'est pas meilleur en individuel, même si Mary Pierce s'adjuge l'Open d'Australie en 1995 et la Fed Cup en 1996. À ce stade, nous devons souligner que la ferveur transnationale touche à ses limites, le cap des dix ans sans victoire laissant planer le doute d'une attente bien plus longue côté français. Nous pensons qu'il faut y voir aussi une des raisons de la continuelle référence à Yannick Noah, dans l'opinion publique comme dans les médias. Les échecs magnifiant la

259 *Finale de Roland-Garros : le discours d'Henri Leconte*, 1988, archive audiovisuelle Ina.fr.

victoire, le temps et les espoirs déçus se recentrent sur la figure glorieuse du seul successeur de Marcel Bernard, depuis 1946.

Ainsi pendant les années 1990, en France, la portée des enjeux mémoriaux se contracte sur les courts et dans les cœurs, alors qu'ils germent dans l'esprit des dirigeants de Roland-Garros. La dimension résolument mondialisée et spectaculaire du tennis professionnel résonne aussi dans les consciences comme un pied de nez aux piètres résultats des champions français. Pour autant la mécanique de mythification des athlètes continue son essor. Deux catégories mémorielles distinctes prennent forment : l'une vouée aux personnalités dominantes du circuit professionnel, l'autre destinée à l'engouement national. Roland-Garros reste l'événement majeur absolu du tennis français. Si le rapport au jeu et aux joueurs ne diffère pas fondamentalement de la décennie précédente, deux axes de développement s'offrent au tennis contemporain : la spécialisation des athlètes et la fabrique de champions.

Une mémoire diluée par le progrès ? L'ultra-professionnalisme en question.

Nous abordons maintenant la période la plus contemporaine, la plus résolument présente de l'histoire du tennis français, celle du début des années 2000. Cette histoire à très court terme ne peut s'envisager à nos yeux que de manière très prudente, tant il semble cohérent de penser qu'elle n'a pas encore livré tous ses secrets. Cependant, nous croyons qu'il ne peut se faire d'analyse historique complète de la mémoire sportive à Roland-Garros, sans terminer par l'évocation des interactions immédiatement contemporaines qui régissent l'émotion et la spectacularité du tennis en France. Or, plusieurs éléments tendent à démontrer que les enjeux mémoriaux prennent, au tournant du siècle, une indépendance significative par rapport à l'histoire présente qui se joue à Roland-Garros. Les instances fédérales du tennis français, par exemple, se dotent d'un lieu exclusivement réservé à la promotion du patrimoine sportif. Nous constatons également la modulation de l'adulation vouée aux sportifs en fonction de critères plus diversifiés que le simple culte du triomphateur : nationalité, relation avec les spectateurs, caractère et même style de jeu. En quelque sorte, le parallèle peut être fait avec la doctrine capitaliste universelle : la mondialisation renforce les régionalismes. Les références identificatoires restent attachées aux racines intelligibles et socialement partagées. Cette évolution atténue-t-elle la portée des références collectives ? Le progrès annihile-t-il ou diversifie-t-il les vecteurs mémoriaux à Roland-Garros ?

Mary Pierce et Amélie Mauresmo, à mémoires égales ? L'exemple français.

Nous révélions précédemment l'existence de deux catégories d'adulation distinctes depuis les années 1990. D'une part, les meilleurs athlètes mondiaux jouissent d'une considération et d'une notoriété valant reconnaissance de leurs talents et de leurs prouesses. D'une autre, naît de l'espoir communautaire un engouement national débridé, quoique pas toujours fondé, dont nous supputons qu'il progresse, non plus seulement par la fierté des victoires, mais aussi en réponse à leur absence. Chaque année ou presque, voit un sportif français porté aux nues dans la presse de sport national et dans l'opinion publique, pour son parcours à Roland-Garros. Il s'agit inlassablement du dernier éliminé, qu'il s'agisse d'Arnaud Clément ou de Sébastien Grosjean. Deux cas français étayent en revanche plus précisément notre théorie, tout en démontrant l'irrémédiable transformation des regards portés sur le tennis professionnel, et des enjeux mémoriaux qui en découlent. Mary Pierce et Amélie Mauresmo sont les deux plus grandes joueuses françaises de tennis, de 1995 à 2008. Toutes deux sacrées à deux reprises en Grand Chelem, elles se disputent notamment la finale des Masters en 2005, à Los Angeles. Si elles sont indéniablement parmi les meilleures joueuses du circuit, elles n'y impriment cependant pas leur domination au-delà de coups d'éclat. Si le soutien patriotique dont elles jouissent sur la terre battue parisienne est relativement semblable, leurs carrières, palmarès, et statuts sont néanmoins dissemblables, au point d'influencer la mémoire qui leur est vouée.

Détentrice d'un Open d'Australie, en 1995, et d'une édition de Roland-Garros, en 2000, Mary Pierce est une joueuse développant une puissance athlétique rare et un style de jeu très complet. Également finaliste à Melbourne en 1997 puis à l'US Open en 2005, elle compte surtout deux finales perdues à Roland-Garros en 1994 et 2005, ce qui en fait la joueuse française la plus prolifique porte d'Auteuil depuis Simone Mathieu, à la fin des années 1930. Tous genres confondus, elle est donc le dernier représentant français vainqueur à Roland-Garros. Si certains médias omettent régulièrement ce fait pour clamer leur désarroi face à une attente devenue trentenaire depuis Yannick Noah, nous y entrevoyons une raison très simple. Atypique et mystique[260], Mary Pierce est formée et vit aux États-Unis depuis sa prime enfance. Quoi que défendant les couleurs de la France en Fed Cup, elle est souvent perçue comme un produit sportif issu du modèle américain, s'établissant dans l'imaginaire collectif à mi-chemin

260 Dominique Bonnot, Roberto Frankenberg, « La deuxième vie de Mary Pierce », *L'Equipe Magazine*, 19 octobre 2013.

entre l'idole internationale et l'icône nationale. Au vu de la capacité des instances du tennis français à sacraliser, à la fin du XX^{e} siècle, les gloires passées du tennis hexagonal, nous pouvons même affirmer que la mémoire de son exploit est sacrifiée sur l'autel de l'oubli : à notre connaissance aucune référence à sa carrière ne jalonne l'enceinte de Roland-Garros. Certes récente, et donc confrontée à la dilatation des références mémorielles par les modernités de l'ère Open, son épopée semble réduite à la portion congrue de l'histoire du tennis français.

Le cas d'Amélie Mauresmo est bien différent. Si elle truste également les premières places mondiales du tennis féminin pendant les années 2000, s'adjugeant notamment l'Open d'Australie et Wimbledon en 2006, son éclosion sportive tardive dans le circuit senior, par rapport à Mary Pierce, quatorze ans, et sa retraite hâtive à l'âge de trente ans, lui assurent une visibilité limitée dans le temps. N'ayant par ailleurs jamais atteint les demi-finales de Roland-Garros, elle jouit pourtant de représentations mémorielles multiples dans la sphère du tennis français. Ses vingt-cinq titres sur le circuit professionnel, signe de ses capacités sportives hors du commun, prouvent que le souvenir qu'elle laisse n'est cependant pas galvaudé. Par ailleurs, plusieurs facteurs concourent à la persistance de sa renommée, et donc à l'installation d'un climat mémoriel à son égard. Outre le fait qu'elle soit un pur produit de la filière de formation fédérale française, sa personnalité lui offre un écho considérable dans le cadre sociétal : elle déclare son homosexualité au journal *Le Figaro* en 1999, levant un tabou dans le monde sportif ainsi que dans la société française[261]. Elle se révèle également proche des instances de la F.F.T, en prenant la codirection du tournoi Open GDF Suez de Paris en 2011, et le capitanat de l'Équipe de France de Fed Cup depuis juillet 2012, s'assurant ainsi une visibilité structurelle dans le tennis français, ainsi que dans le souvenir collectif du public. En 2010, un an après l'annonce de sa retraite sportive, l'allée principale du Village Roland-Garros est baptisée à son nom[262].

Ainsi, nous comprenons que dans la contemporanéité récente du tennis professionnel s'opère une mémoire à court terme sélective, qui diffère de celle accordée à la période pré-Open dans un but de légitimation historique. Nous pensons y voir un signe avant-coureur de l'orchestration définitive du fait historique au profit d'une mémoire collective dirigée. Cette hiérarchisation croissante des figures iconiques, à vertu promotionnelle, bouleverse fondamentalement le paysage mémoriel du tennis français. Déjà exposé à une catégorisation

261 Françoise Taliano-des Garets, « Figures de championnes… », in Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France…*, op. cit., p.271-283.

262 « Une allée Amélie Mauresmo à Roland-Garros », in *ameliemauresmo.fr*, 23 mai 2010. Consulté juin 2015.

structurelle des enjeux de mémoire, due aux évolutions galopantes du tennis professionnel, répartissant notamment l'émotion et le souvenir commun en castes nationales et spectaculaires, le phénomène mémoriel continue de se diversifier, et ses grilles de lecture de se complexifier. Être français promet la lumière médiatique, mais plus nécessairement la mémoire sportive.

Commerce et patrimoine, enjeux ascendants et nouveaux socles de la conscience sociale.

À une échelle plus globale, en acceptant de jouer le jeu de la modernité et du professionnalisme, le tennis français et son temple, Roland-Garros, ont entamé une véritable mue trentenaire entre 1970 à 2000. Les impacts sur l'opinion publique, les données économiques, et la visibilité du tournoi, sont phénoménaux, faisant passer la discipline d'une sphère élitiste, amateuriste, et confidentielle, à une dimension professionnelle et populaire, résolument patrimoniale. Le début du XXIe siècle confirme la place prédominante de l'institution Roland-Garros dans la société sportive française. L'intense développement des trois décennies précédentes, dont nous avons déjà fait état, permet également au tournoi de se prévaloir d'une assise économique enviable, notamment grâce aux revenus télévisuels et publicitaires. La diversification des activités liées à Roland-Garros engendre néanmoins des axes d'évolution nouveaux : le commerce, l'architecture, la mémoire font désormais partie du phénomène sportif, qui verse à présent dans la culture nationale.

L'avènement de la boutique Roland-Garros et du Tenniseum en 2003, ainsi que l'ouverture massive aux partenariats et séminaires depuis 2005, tendent à modifier et à accroître la portée sociétale du phénomène sportif. Ce maillage plus complet auprès du grand public offre, outre une résonance sociétale structurelle, de précieuses garanties financières. « Les comptes de la F.F.T se caractérisent par des résultats largement excédentaires au cours des dernières années (entre 1,2 M et 8,1 M) », pouvons-nous lire en substance dans l'audit sur la concession du stade de Roland-Garros par la Mairie de Paris en 2008[263]. L'institution Roland-Garros représente à elle seule 318 millions d'euros de recettes entre 2000 et 2006 pour la F.F.T, soit 89 % du produit global, pour seulement 57 % des charges[264]. Son rôle économique prépondérant et son essor croissant en font à ce titre la structure fondamentale du tennis français. La continuité de cette orientation participe à enraciner le tournoi, l'événement, mais aussi le site, dans une représentation sociétale puissante, celle d'une identification

263 Mairie de Paris, *Audit de la concession du stade Roland-Garros*, op. cit.
264 Ibid.

nationale et d'une reconnaissance internationale toujours plus abouties. Roland-Garros, après avoir été une vitrine du sport français, en devient une fondation.

La spécialisation sportive, nouveau cadre référentiel des représentations ?

En acceptant de jouer le jeu de la modernité et du professionnalisme, Roland-Garros prend donc des allures de mastodonte du sport français et du tennis international. Comme nous le disions précédemment, l'institution sort grandie de ces évolutions, devenant une véritable référence dans la société française, et un objet de rayonnement à l'international. Nul doute que cet état de fait renforce encore l'identification collective liée à Roland-Garros, notamment en mettant en exergue l'histoire de son site et de sa caution civilisatrice. Néanmoins, le tournoi en lui-même, les Internationaux de France de tennis, voit déjà poindre de nouvelles problématiques liées au professionnalisme tous azimuts, ce qui modifie profondément la symbolique émotionnelle de la compétition au cours des années 2000. En effet, après la période d'harmonisation des valeurs sportives des années 1990, le début du siècle est le théâtre d'un autre phénomène issu de la doctrine professionnelle : la spécialisation des athlètes et des techniques. C'est pourquoi les joueurs latins, dont l'accès à la terre battue est culturellement et climatiquement favorisé, et qui jouissent désormais d'installations sportives dignes du très haut niveau international, tirent leurs épingles du jeu.

Préfigurée par les épopées de l'Italien Nicola Pietrangeli et de l'Espagnol Manuel Santana, entre 1959 et 1964, confirmée par les victoires du Romain Adriano Panatta et de l'Argentin Guilermo Vilas, respectivement en 1976 et 1977, et par la domination des éditions 1993 et 1994 de Roland-Garros par Sergi Bruguera, la spécialisation s'accentue considérablement à partir de 1997, et le sacre du jeune prodigue brésilien chouchouté par le public, Gustavo Kuerten. S'ensuivent les victoires de Carlo Moya en 1998, Gustavo Kuerten en 2000 et 2001, Albert Costa en 2002, Juan Carlos Ferrero en 2003, et Gaston Gaudio en 2004. Cette évolution participe, à n'en pas douter, à la singularisation du tournoi de Roland-Garros, rehaussant son identité par rapport aux autres tournois du Grand Chelem, mais systématise le processus sportif sous-jacent à la conquête de la Coupe des Mousquetaires. Cette seconde donnée influence nécessairement la perception du tournoi par les acteurs du tennis internationaux, et surtout le socle collectif qui se construit à son image dans la société sportive française. Il appartiendra à l'institution Roland-Garros de tirer les conclusions de cette évolution vers la spécialisation, afin de ne pas compromettre la continuité de son œuvre mémorielle. Il appartiendra également à la Fédération française de tennis de savoir lire les

enseignements, techniques et philosophiques, d'un autre phénomène parallèlement croissant : l'avènement de « sur-champions », d'homme-athlètes, dont le règne de Raphaël Nadal à Roland-Garros, depuis 2005, est le parfait exemple, sans oublier évidemment les phénomènes Roger Ferderer ou Novak Djokovic.

Ainsi, les années 2000 s'ouvrent sur de nouvelles valeurs, véhiculées par l'engrenage du professionnalisme sportif. Elles façonnent chaque domaine du tournoi, de l'expansion économique au style de jeu des principaux acteurs de Roland-Garros. Saisissant les enjeux du professionnalisme comme une opportunité d'asseoir son autorité sportive et sociétale, la F.F.T fait marche commune avec les évolutions temporelles du XXI^{e} siècle. Cependant, elle prouve son attachement à la légitimité historique de son rang, dans le sport français comme l'international, par sa prise de conscience d'un patrimoine vivant de Roland-Garros. Si l'apogée du professionnalisme accroît le poids de l'ancrage sociétal de l'événement, il diversifie également les catégories émotionnelles et les facteurs identitaires liés à son activité : sollicité de toute part, le phénomène mémoriel se dilate, se réinvente. D'un côté, il étend invariablement son statut de référence sociétale, de l'autre il met en jeu son identité, sa tradition. Toute la question est de savoir si l'entreprise de mémoire de l'institution Roland-Garros saura, à l'avenir, concilier développement professionnel accéléré et patrimoine historique collectif.

Conclusion.

En introduction, nous présentions l'histoire sportive de Roland-Garros à travers une succession de périodes. Classique d'un point de vue historiographique, ce choix se prête cependant particulièrement bien aux évolutions du tennis au cours du XX^{e} siècle. Il est fondamentalement question de temps dans la construction octogénaire de l'identité du tournoi, de l'institution Roland-Garros. De la naissance du tennis en tant que compétition à l'ultra-modernité des années 2000, en passant par les heures de gloire françaises, l'histoire du tennis de haut niveau en France est régie par des ères, sportives, idéologiques, et économiques. Cette histoire française se lie très tôt avec la destinée internationale du tennis, participant à l'éclosion de nouvelles catégories mémorielles, transnationales, à partir des années 1970. Néanmoins, la prise de conscience des enjeux identitaires et patrimoniaux par la Fédération française de tennis entre 1985 et 2005, offre à Roland-Garros une singularité toute particulière à l'échelle

mondiale, et une place de choix dans la société française contemporaine. Avant même l'ère Open et l'entrée massive dans la modernité, Roland-Garros avait su jouir d'une mémoire réservée aux pères fondateurs du tennis français et à son propre passé glorieux, légitimant ainsi son rôle prépondérant dans l'histoire du sport en France.

Les légendes sportives françaises des années 1920-1930, René Lacoste, Henri Cochet, et Suzanne Lenglen en tête, offrent à Roland-Garros un socle historique fondateur. Comme nous l'expliquions précédemment, le phénomène mémoriel, qui prend forme au gré des évolutions du tennis français, s'attache tout particulièrement à ce glorieux passé pour deux raisons principales : il symbolise tout à la fois la naissance de l'institution Roland-Garros et l'apogée de la compétitivité français en termes de tennis. De surcroît, la référence aux ancêtres dominateurs favorise l'enracinement du tournoi comme une composante historique légitime du paysage sportif en France. La place des Mousquetaires ou les diverses éponymies spatiales qui leur sont vouées montrent combien il a paru important à la Fédération française de tennis de placer Roland-Garros au centre du développement national du tennis. Ainsi, bien que la relation de Suzanne Lenglen avec l'institution ait été parfois chaotique, les pionniers du tennis de compétition en France représentent non seulement l'âge d'or de la discipline élitiste et de la doctrine défendant l'amateurisme, mais aussi les prémices d'un engouement populaire pour un sport, dont la visibilité s'accroît au fil des victoires, au croisement des années 1920 et 1930. Les modèles ancestraux deviennent en conséquence des valeurs mémorielles patrimoniales, au sein d'une vaste entreprise vouée à préserver la tradition tennistique française, garante de la dimension collective de la culture sportive française et de sa continuité.

Considérablement ralentie par les affres de la Seconde Guerre mondiale, l'expansion du phénomène Roland-Garros se poursuit à partir de 1946. D'ailleurs, ce nouveau souffle des Internationaux de France de tennis débute comme l'ère précédente avait terminé, par la victoire tricolore. Simone Mathieu clôt les années 1930 par deux sacres, alors que Marcel Bernard glane le premier tournoi d'après les hostilités. Pourtant s'en suit une très longue disette sportive pour les champions français à Roland-Garros, interrompue par le titre de François Dürr en 1967. Déjà le temps sportif prend une dimension économique et les jours de l'amateurisme sont comptés. Deux observations majeures doivent être prises en compte, à cette époque, dans notre recherche des enjeux mémoriaux à Roland-Garros. Premièrement, de nouveaux facteurs, idéologiques et sportifs, entrent en compte dans les perceptions institutionnelles et populaires des athlètes français, engendrant des inégalités de traitement dans la mémoire orchestrée autour de leurs exploits. Ensuite, le marasme sportif français des

deux décennies allant de 1946 à 1967, ouvre la voie à une prise de conscience par les instances dirigeantes d'une nécessité de changements structurels et progressistes du modèle Roland-Garros.

Comme nous l'aurons compris, l'avènement de l'ère professionnelle et des enjeux télévisuels marque une ligne de fracture dans l'histoire du tennis, une brutale évolution de vingt-cinq années vers la modernité. C'est sous l'égide du visionnaire Philippe Chatrier, président de la F.F.T entre 1973 et 1993 et de l'I.T.F entre 1977 et 1991, que se formalisent les grandes mutations de Roland-Garros et du tennis français. Elles touchent la formation, l'architecture et le rayonnement mondial du tournoi, dans une orientation progressiste voulue par les enjeux protéiformes du professionnalisme. Elles contribuent aussi de manière considérable à la démocratisation de la discipline. Cette transformation globale et radicale du tennis en France se lit également dans l'évolution du processus d'identification entre le spectatorat et l'actorat du tennis. Aux légendes françaises pré-Open se substituent les stars transnationales post-Open dans l'imaginaire collectif. Roland-Garros devient une pierre angulaire du tennis international, et continue son ancrage croissant dans les représentations sociétales du sport en France. Le français Yannick Noah, vainqueur des Internationaux de France de tennis en 1983, est à l'image de cette nouvelle ère, tout en ayant une étiquette nationale. Il devient une icône sportive, une allégorie française de son temps, mais surtout une personnalité à très forte identification mémorielle[265].

La période la plus immédiate de l'histoire de Roland-Garros, tournée inexorablement vers l'ultra-professionnalisme spectaculaire, offre une diversification massive des facteurs de mémoire, où l'on distingue notamment la fierté patriotique, la reconnaissance du talent transnational, mais aussi la dimension médiatique. En fait, les années 1990 sont marquées par l'harmonisation par le haut de niveau sportif et des enjeux sociétaux entourant la discipline, ouvrant la voie à une multiplication des représentations émotionnelles. Le début des années 2000 voit poindre de nouvelles évolutions sportives, comme la spécialisation, et sociétales, comme l'engagement civique. Il confirme l'expansion du champ identitaire sportif généré par Roland-Garros, au profit de nouvelles problématiques liant incontestablement le sport et la civilisation mondialisée. Pensée à partir des années 1990, la valorisation du patrimoine culturel sportif apporte une réponse partielle à cette fuite en avant. Les initiatives comme la création du Tenniseum à Roland-Garros, inauguré en 2003, rappellent le dogme ferme des instances

265 Il est donné 10 fois « personnalité préférée des français » entre 2005 et 2012 par l'Institut français d'opinion publique, pour le *Journal du Dimanche*.

dirigeantes du tennis français dans leur quête de légitimité historique : il n’y aura pas de modernité sans tradition. Ainsi, face aux défis contemporains, les problématiques mémorielles, désormais installées dans la structure et l’identité même de Roland-Garros, devraient à l’avenir se réinventer, mues par le mouvement perpétuel de la mémoire collective.

CHAPITRE 3
LES MILLE VISAGES DE LA MEMOIRE FOOTBALLISTIQUE EN FRANCE.

Suite à notre compréhension de l'intime rapport entre Roland-Garros et la mémoire du sport français au cours du XX^e siècle, nous serions certainement en droit de nous attendre à un phénomène mémoriel exacerbé entourant le football en France. L'universalité de sa pratique, la popularité de sa culture, et son omniprésence dans les problématiques médiatico-commerciales de la période contemporaine, nous y invitent. Or, s'il existe bien un fait sociétal footballistique, qui « constitue un révélateur de l'histoire sociale et culturelle de la France »[266], nous ne pouvons cacher l'étonnement critique que soulève un autre constat : la centralisation du patrimoine collectif footballistique en France est inexistante. Aucun musée dédié à l'Équipe de France de football, aucune statue[267], ne porte la considération ni la reconnaissance symbolique de la gloire passé du football hexagonal. Bien sûr, cela ne démontre en rien l'absence du phénomène mémoriel dans l'histoire du football français, ni même l'absence d'apport du passé à la construction d'un avenir collectif. En janvier 2015, la couverture de l'hebdomadaire *L'Équipe magazine* titre, photos de Raymond Kopa, Just Fontaine et Roger Piantoni à l'appui, « Que sont-ils devenus ? »[268], au sujet des héros français des années 1950, démontrant l'attachement du monde du football aux idoles légitimes de l'histoire de la discipline en France. Cependant, et nous n'y voyons aucune contradiction, tout l'enjeu est pour nous de dépasser, par l'analyse, les épisodiques vénérations, afin de tenter de percevoir l'unicité supposée de la mémoire footballistique nationale. Devons-nous considérer l'existence d'un patrimoine collectif de ce sport en France ? Les individus, groupes, instances, qui se pressent au chevet de la représentation nationale, présentent-ils à travers l'histoire du XX^e siècle, une profonde volonté de mettre en lumière un héritage commun ? Il est permis d'en douter, notamment lorsque le phénomène mémoriel footballistique français prend, à l'unisson de la discipline, des atours identitaires multiples et soutenus, jusque dans la mercantilisation de son propre langage[269].

266 Alfred Wahl, *Les archives du football – Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard-Julliard, 1989, 356 pages.

267 En Angleterre ou en Allemagne, les grands clubs mettent à l'honneur leurs joueurs historiques par l'érection de statues à leurs effigies. / Jean Le Bail, « Pourquoi poussent les statues », entretien avec Chris Stride, *lequipe.fr*, 10 avril 2014. Consulté mai 2015.

268 *L'Équipe magazine*, n°1634, couverture, 3 janvier 2015.

269 À ce sujet, une abondante bibliographie spécifique à l'histoire et aux identités communautaires des clubs connaît un certain succès, aux Éditions Allan Sutton par exemple. Voir : Fabien Dorier, *FC Sochaux-Montbélliard, 1928-2008: 80 ans en portraits*, St-Cyr-sur-Loire, Allan Sutton, 2008, 168 pages. / Paul Hurseau, Jacques Verhaege, *Les immortels du football nordiste*, St-Cyr-sur-Loire, Allan Sutton, 2003, 191 pages. / etc… Il est cependant difficile de ne pas s'y méprendre parfois avec des procédés mercantiles, proche du produit dérivé sportif. Voir : Daniel Riolo, *L'Histoire de Paris-Saint-Germain*, Paris, Hugo Sport, 2006, 209 pages. / Laurent Oreggia, *La légende de l'O.M en 100 matchs*, Paris, Hugo Sport, 2012, 157 pages. / Etc…

Placé aussi naturellement qu'artificiellement en haut de la hiérarchie des sports, au gré d'un simple ballon usé ou de quelques millions d'euros de droits, le football est un fait sociétal total, incontournable dans l'histoire contemporaine. Il s'établit dans les plus modestes bourgades comme dans les centres urbains, dans l'élite comme dans le prolétariat, à l'est comme à l'ouest. Cette omniprésence est criante depuis le début des années 1980, forte de son aura télévisuelle et marketing, mais la croissance de son impact ne s'est jamais réellement démentie depuis son introduction venue d'Angleterre, durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Loin s'en faut pour autant que cette universalité de pratique et de règles ait nécessairement abouti à un esprit, ni même une mémoire globale. À l'échelle nationale déjà, la multiplicité des composantes footballistiques, associations, clubs, fédération, morcelle la substance historique du football en une multitude de vécus, d'émotions, et donc d'identités. « Le football est porté par les deux grands moteurs du sport contemporain, l'identification et l'incertitude »[270], explique Jacques Blociszewski. Tout en lui accordant volontiers la véracité de ces propos, nous ajouterons, parce que nous souhaitons comprendre l'entité française dans son unicité, la singularité de sa nature collective. Suis-je « Verts » ou « Bleus » ? Est-ce possible d'être les deux à la fois ? Voilà bien, au fond, la question à laquelle est suspendu le phénomène mémoriel voué au football de France.

La dimension polythéiste de la religion football ne fait aucun doute : à chacun son club, à chacun son stade, à chacun ses joueurs. Il en résulte deux conséquences majeures qui font toute la singularité du football en France : un maillage extrêmement dense du territoire et des sympathies émotionnelles, et la relégation en arrière-plan du sentiment d'unité nationale. Pourtant, il existe incontestablement une entité collective du football hexagonal, l'Équipe de France. Son histoire, nous l'avons compris, est celle d'une représentation collective en constante progression, au gré de l'essor massif du football comme discipline incontournable. Se peut-il que l'Équipe de France de football ne soit qu'une coalition éphémère perpétuelle des forces indépendantes du pays ? Nous ne le pensons pas. Elle surajoute aux identités quotidiennes, locales, et partisanes, formant à son tour un ensemble distinct, avec ses propres règles, ses propres cadres, et bien sûr, sa propre mémoire. C'est certainement le lot de toute équipe nationale de sports collectifs, nous opposera-t-on, mais le fractionnement identitaire du football français, acquis au professionnalisme depuis 1932, ne manque pas de lui conférer un phénomène mémoriel tout à fait particulier.

270 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, Rennes, Editions Apogée, 2007, 270 pages.

Si la multiplicité des identités entourant le phénomène footballistique en France brouille en partie la vision collective du football hexagonal, elle en dévoile également toute la richesse, et ouvre la porte à une analyse mémorielle s'établissant à divers degrés. À l'échelle la plus intime, celle de l'individu, les enseignements de la mémoire offrent un panorama non négligeable de vécus et d'expériences, propres à chaque joueur qui s'est engagé dans cette voie. Cependant, au plus haut niveau de sa pratique, comme de sa représentation nationale, le football ne manque pas de porter aux nues des individualités symboliques, et par conséquent de regrouper les empirismes singuliers en une caste idolâtrique commune, articulée autour de l'Équipe de France. Ainsi, nous supputons qu'à travers la compréhension des identités mémorielles individuelles se forge en parallèle un modèle collectif, parfois inconscient, de la teneur d'une vie de champion. Il en résulte une hypothèse principale dont la portée est significative : l'individualité de la mémoire sportive contribue à mettre en lumière des schémas d'interprétation et d'appropriation collectifs du fait sportif et de son histoire. Nous proposons, afin d'éclairer ce postulat, une étude comparative des cas Zinédine Zidane et Raymond Kopa.

Le choix de ces deux protagonistes ne relève pas du hasard. Issus de l'immigration modeste, figures de proue de la nation sportive française et joueurs offensifs de talents, leurs chemins, à une quarantaine d'années d'écart, semblent marqués du même sceau. Les regards portés sur leurs carrières et leurs exploits semblent également baignés d'une grille d'analyse sensiblement analogue. Pouvons-nous, dès lors, y percevoir un mécanisme mémoriel redondant, propre à l'édification de valeurs unicisées autour des grandes figures du football français ? La question semble d'autant plus pertinente, même si à l'évidence les particularités de leurs vécus personnels ne peuvent correspondre traits pour traits, car Raymond Kopa et Zinédine Zidane forment à eux deux une grande partie du Panthéon symbolique du football français, seulement rejoints à un tel niveau de prestige par l'emblématique Michel Platini. « Pour rester dans les limites de l'Hexagone, la première grande figure marquante de cette belle et longue histoire, pour moi, est celle de Raymond Kopa »[271] nous dit le grand artisan de la victoire française de 1998 dans la préface de l'autobiographie du second. Force est pour nous de constater que leur dimension commune ne s'arrête pas uniquement à une admiration réciproque, mais jalonne bel et bien l'interprétation historique présente, la mémoire, d'une identité collective du football français.

Au-delà d'identités plurielles, il existe bel et bien une coïncidence des vecteurs mémoriaux autour d'une représentation patrimoniale, certes immatérielle, du football en

271 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, Paris, Editions Jacob-Duvernet, 2006, 215 pages, p. 9.

France. De prime abord, la notion de groupe nous semble inaliénablement attachée à la pratique de ce sport, articulé autour d'une équipe, mais aussi de lieux et de représentations, ne pouvant se départir d'une dimension collective. L'identité de jeu, le rassemblement du spectatorat et l'émotion nationale ne sauraient être l'affaire d'un seul homme. En outre, la seconde moitié du XX^{e} siècle footballistique français s'articule autour de la naissance d'une entité symbolique collective et compétitive, de l'épopée suédoise précurseur en 1958 au sacre mondial de 1998, soutenus entre temps par l'embellie significative de la décennie Platini, plus particulièrement entre 1982 et 1986. C'est d'ailleurs au travers de cette période chronologiquement intermédiaire que nous allons développer une analyse des enjeux collectifs du phénomène mémoriel voué au football en France. L'Équipe de France de football connaît durant les années 1980 des résultats significatifs dans les grandes compétitions mondiales et européennes. Victorieuse lors du Championnat d'Europe des nations 1984, organisé sur son sol, la France s'affirme comme une puissance footballistique émergente, d'autant qu'elle accède pour la troisième fois de son histoire aux demi-finales d'une Coupe du monde en 1986, au Mexique. Cependant, c'est de son parcours en 1982, lors de la Coupe du monde organisée en Espagne, et plus particulièrement de la demi-finale de Séville qui l'oppose à la RFA le 8 juillet 1982, dont nous traiterons en priorité. Au-delà d'une cruelle et palpitante élimination lors de la séance de tirs au but, qu'a-t-il bien pu se passer au stade Sanchez-Pizjuan pour que l'écrivain Pierre-Louis Basse, et à travers lui toute une génération masculine d'observateurs et de téléspectateurs sportifs, veuille encore vingt années après les faits « comprendre Séville »[272] ? Comment et pourquoi, à travers le traumatisme footballistique d'une nuit d'été, le football français et son équipe fanion ont-ils accédé au cœur de l'histoire culturelle nationale, engendrant par la même un mythe générationnel symbolisant l'identité sportive d'une France valeureuse, vertueuse et flamboyante ? La réponse se veut à l'évidence plurielle. L'émotion ressentie, la surmédiatisation post-évènement et la subsistance du sentiment d'injustice s'ajoute ici au caractère profondément implacable de la tragédie. Trop de facteurs concourent ainsi pour ne pas mettre en branle le mécanisme d'une mémoire collective, propre à marquer le « musée imaginaire du football »[273], et vouée peut-être pour la première fois à mettre à l'honneur la Nation France du football.

L'apogée du football national, à la simple lecture du palmarès, se situe au mois de juillet 1998, puisque l'Équipe de France est sacrée championne du monde après sa victoire sans appel sur le Brésil par trois buts à zéro. Le choix de la France comme pays hôte de

272 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, Paris, La Table Ronde, 2005, 150 pages, p. 77.
273 Ibid., p. 20.

l'événement planétaire, entériné le 2 juillet 1992 par la F.I.F.A, donne une dimension résolument identitaire à cette victoire : la France l'emporte à domicile, dans l'enceinte de son stade éponyme construit pour l'occasion, à Saint-Denis. Il est de surcroît permis de penser que l'impact du cadre national, voire patriotique, à au moins partiellement influé sur la destinée des champions lors du tournoi. Outre cette consécration purement sportive, l'emprise de la passion footballistique a considérablement gagné du terrain dans le champ sociétal. Les cohortes populaires ayant investi l'espace public à partir de la demi-finale remportée face à la Croatie, démontrent l'élan significatif de la représentation collective associée à l'Équipe de France, très souvent qualifié du sobriquet allégorique national « les Bleus ». « La fresque de la joie nationale »[274], qui se donne à voir aux quatre coins du pays, symbolise la revendication d'un sentiment d'appartenance commun, auparavant méconnu dans sa dimension sportive. À l'époque, il semble qu'elle ouvre sur des problématiques de société apaisées, comme l'épineuse question raciale et migratoire, ou encore l'unité emblématique de la Nation. Que reste-t-il de nos jours de la douce euphorie républicaine du mois de juillet 1998, terreau d'identification et d'appropriation patriotique ? L'évidence du foyer mémoriel couvé par l'événement n'a-t-il pas mis feu au souvenir spirituel d'une légende en construction ? Éphémère, voilà bien un adjectif qui tend à convenir tant à l'air du temps, à l'expression de l'unité nationale, comme à l'association d'individualités sportives au sein de l'équipe victorieuse. Certes entretenue par le nouveau parcours émotionnel et sportif du Championnat d'Europe des nations 2000, remporté par la France avec une ossature d'équipe similaire, la cohésion du groupe, en partie renouvelée, succombe au fiasco de la Coupe du monde 2002, en Corée du Sud et au Japon. Si l'Association France 98 utilise depuis 2002 l'image des principaux champions à des fins caritatives, cela représente une bien faible exposition mémorielle pour un sacre à l'époque si commenté. « Je suis probablement le seul joueur de ma génération à avoir comme ami Just Fontaine »[275], déclare Emmanuel Petit au cours de notre entretien. Espérons pour lui que l'illusion de 1998 n'entache que très peu la mémoire née de ses exploits. Ainsi, peut-être, les générations à venir auront-elles à cœur de lui donner toute sa place dans la Grande Histoire du football français.

Ainsi, à l'aide d'un développement quadripartite nous souhaitons mettre en lumière la singularité du phénomène mémoriel footballistique français. La vision du football selon Marc Augé nous semble à ce titre révélatrice : « un incomparable mélange, arôme rare suscitant des

274 Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde de football*, Paris, Vuibert, 2006, 346 pages, p.64.
275 Cf. « Entretien avec Emmanuel Petit », Annexes…

ivresses qui mêlent le passé et le présent, mythe et rite confondus »[276]. Identités et mémoires plurielles se croisent, semble-t-il, dans un canevas vaste et fragile composant l'histoire du football national, sans pour autant nier le patrimoine immatériel bâtit autour de l'Équipe de France. Des expériences individuelles aux mythes collectifs, la représentation nationale de la discipline offre des gages de valeurs et de références communes, néanmoins encore largement inexploitées.

C'est pourquoi après avoir analysé la pluralité des paysages et identités du football français, nous tenterons d'établir une étude comparative de deux cas significatifs, Raymond Kopa et Zinédine Zidane. L'étude du mythe générationnel entourant la demi-finale de Séville en 1982 nous permettra également de démontrer l'ancrage de l'émotion sociale du football dans les représentations collectives du pays. Enfin, la compréhension des enjeux et passions à l'œuvre en 1998 nous orientera vers un état des lieux critique du phénomène mémoriel au terme d'un siècle de football en France.

Identités et football en France.

Si comme le pense Nicolas Bancel, « les pratiques sportives produisent leurs propres systèmes de normes et de sociabilités »[277], le football n'échappe pas à la règle. Il ne présente au XX^e^ siècle, ni les caractéristiques identitaires et mémorielles du tennis national, centralisées autour de Roland-Garros, ni celles de son proche cousin, le rugby, arc-bouté sur son amateurisme régionaliste, encore moins celles du cyclisme hexagonal, consubstantielles au règne du Tour de France. Sa dimension est telle que son identité nous apparaît morcelée : « Le football a la capacité de définir, de célébrer et de mettre en scène l'identité et la mentalité d'un village, d'une ville, d'une région, d'un pays et même d'un continent »[278]. Son omniprésence en fait le reflet des dissensions humaines et sociétales. Nous postulons qu'au cœur de son évolution historique en France, réside une partie de l'explication relative à cet état de fait. Importé d'Angleterre à la fin du XIX^e^ siècle, le football échoue cependant à conserver son statut aristocratique. L'objet de distinction et de curiosité est adopté par les classes populaires. À tel point que lorsque le professionnalisme est adopté en 1932, il se veut un retour à la notion

276 Marc Augé, « Le stade, l'écran et la rue », *Fictions fin de siècle*, Paris, Fayard, 2000, 250 pages, p.29.

277 Nicolas Bancel, « Identités recomposées. Sur quelques usages contemporains du football. », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France et en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2010, 260 pages, p.151-162.

278 Dietrich Schulze-Marmeling, *Fussballs. Zur Geschichte eines globalen Sports*, Gottingen, 2000, p.9, cit. in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France.…*, op. cit.

éthique dans la discipline, alors profondément influencé par l'amateurisme « marron »[279]. Si l'essor du football en France reste inégal jusqu'à la fin des années 1970, il gagne assurément du terrain dans son maillage territorial à partir de la décennie 1950. Sa financiarisation et sa diffusion télévisuelle ouvrent depuis 1980 la porte à une expansion majeure du phénomène footballistique français. La plupart des grandes villes françaises comptent alors une équipe fanion d'élite, prompte à défendre l'honneur local, et affinant les identités sportives quotidiennes. L'Équipe de France de football n'en reste pas moins celle qui représente l'ensemble des Français à l'international. Qu'il soit pratiqué ou observé, deux entités référentielles coexistent donc dans la construction identitaire de ce sport en France.

« Seule vraie langue commune du continent et [...] terrain d'expression pour les identités singulières les plus diverses »[280], le football déploie sa particularité à des échelles multiples, tout en créant un lien et une reconnaissance entre semblables, entre « pareils »[281]. Il est l'un des dénominateurs communs aux ensembles humains, territoriaux et émotionnels. Ainsi, dans sa structure quotidienne, le football français se réfère spontanément à des représentations identitaires locales, dont les clubs sont l'expression. Bien que l'époque d'une appartenance réelle des joueurs de haut niveau à la communauté régionale de leurs clubs soit révolue depuis les années 1950, ce processus référentiel n'est pas aboli pour autant. Il survit et s'exprime à travers un « supporterisme » beaucoup moins mobile et beaucoup plus fidèle à son équipe de cœur, auquel se surajoute parfois une identité sociale. L'amour individuel des « Verts » ou des « Grenats », en fonction de leur attachement aux villes de Saint-Étienne ou Metz, ne se dément que très rarement, même si au sein d'un groupe de sociabilité diversifié, il est également possible de défendre épisodiquement, et au cas par cas, une équipe du Sud plutôt que du Nord. « Le spectateur sportif, ce pratiquant sportif non pratiquant, partie intégrante du phénomène sportif, dispose d'une gamme d'identification : soit par emboîtement naturel de l'une dans l'autre […], soit par glissement latéral de premier choix vers des identités de remplacements »[282], en conclut Paul Yonnet. Or, lorsque le sentiment d'appartenance et la rivalité ne s'expriment plus sur un terrain infranational, comme c'est le cas lors du regroupement des forces vives représentant un pays, le football répond aussi à une identité collective globale, nationale. Cette plus large idée de la représentation alimente un patriotisme

279 Laurent Grün, « Le débat amateurisme/professionnalisme du football français », in Florence Carpentier (dir.), *Le sport est-il éducatif ?*, PU Rouen/Le Havre, 2004, 240 pages, p.125.

280 Albrecht Sonntag, *Les identités du football européen*, Grenoble, PUG, 2008, 308 pages, p.7-12.

281 Pierre Bourdieu, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, 277 pages, p. 173-195.

282 Paul Yonnet, « Composants de l'identité, mécanismes de l'identification », in Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, Editions Université de Bruxelles, 2008, 180 pages, p.19 -30.

sportif ponctuel exacerbé, alors même qu'il est morcelé en légion d'identités domestiques au quotidien. À ce titre, la discipline sportive nous apparaît comme une aspiration collective autant que comme un patrimoine commun : « Le football compte au nombre des grandes institutions culturelles qui, partout dans le monde, ont formé et cimenté des identités nationales »[283]. Cependant, sa lecture mémorielle, profondément influencée par ces identités plurielles, ne cesse d'alimenter sa singularité en France.

Cent ans d'évolution du football en France : la singularité de la discipline sportive.

Genèse élitiste avortée et régionalisme exacerbé : un sport venu d'ailleurs.

Le football, discipline sportive venue d'Angleterre durant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, s'établit en France de manière sporadique jusqu'au début du XX^e^ siècle. Il est alors, à l'image de nombreuses disciplines sportives, une pratique aristocratique et élitiste par défaut, c'est-à-dire que peu ont les moyens de le pratiquer dans sa version codifiée. Pourtant, le 13 octobre 1931, la Fédération française de football décide la création d'une commission chargée de l'étude du statut professionnel des joueurs. Elle est la première institution sportive française à se lancer dans l'aventure du professionnalisme, en 1932. Comment la discipline sportive, jusqu'alors supplantée en France par le rugby et le cyclisme, en est-elle arrivée à légiférer sur le statut de ses plus fervents pratiquants, quand l'amateurisme règne encore de tout son poids sur le sport français ? Sport scolaire et petit bourgeois en Angleterre, le football, appelé *football association*, est implanté en France sur le modèle britannique : les premiers clubs hexagonaux voient le jour dans des espaces régulièrement fréquentés par des Anglais, tel que la ville du Havre, en 1872[284]. Si l'U.S.F.S.A, fondée en 1887, et devenue en 1989 la fédération omnisports régente en France, est de prime abord réfractaire à intégrer le football, c'est par ailleurs que celui-ci met en danger ses valeurs traditionnelles. En effet, le football anglais, très pratiqué et codifié depuis 1863, s'est converti au professionnalisme depuis 1885.

Si le premier championnat français organisé par l'U.S.F.S.A, en 1894, se solde par la victoire d'un club anglais, le Standard Athletic Club, l'institution rechigne à l'époque à une

283 Dietrich Schulze-Marmeling, *Fussballs. Zur Geschichte eines globalen Sports*, op. cit., p.9, cit. in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France*…, op. cit.

284 Pour une histoire complète de l'implantation, de la genèse et des évolutions footballistiques en France, voir : Pierre Delaunay, Jacques de Ryswick, Jean Cornu, *100 ans de football en France*, [1982], Paris, Atlas, 1997, 416 pages. /Paul Dietschy, *Histoire du football*, [2010], Paris, Perrin, 2014, 788 pages. / Françoise et Serge Laget, Philippe Cazaban, Gilles Montgermont, *Jours de foot. La plus belle histoire du football mondiale*, Paris, Editions Chronique, 2013, 350 pages.

intégration totale des normes anglaises, notamment à l'instauration d'une monétisation sportive. Les créations de clubs se multiplient néanmoins, et nombre de fédérations sportives mineures organisent rencontres et tournois, comme les Coupes Manier et Dewar. La création de la F.I.F.A en 1904, par des membres de l'U.S.F.S.A, dont Robert Guérin son premier président[285], est une première tentative pour imposer sa représentativité nationale ; néanmoins, d'autres entités organisant le football en France fleurissent entre 1905 et 1910, dont la F.C.A.F[286] ou la Ligue de football association de Jules Rimet. Il faut attendre 1919 pour que la Fédération française de football voie le jour sous l'impulsion de son secrétaire général, Henri Delaunay, grand artisan du football hexagonal, et sous la présidence de Jules Rimet. Malgré les affres de la Première Guerre mondiale, le football n'est déjà plus un faire-valoir dans le paysage sportif français.

Cependant, des suites de la création de la Coupe de France en 1917, dite également Coupe Charles Simon[287], et d'un contrat d'exclusivité avec la société Hachette, seule cette compétition peut contractuellement prendre un caractère national pour les dix années qui suivent. Dix-huit ligues régionales voient donc le jour entre 1918 et 1921, multipliant de fait les clubs aspirants à l'élite de la discipline. La répartition de ces aires régionales doit être mise en relation avec l'accroissement de la mobilité, ainsi l'histoire des techniques rejoint ici l'histoire culturelle : « La subdivision du territoire en ligues régionales et surtout en districts reflète d'abord la carte du rail »[288]. Cette répartition régionale est au cœur d'un dynamisme footballistique puissant. Clubs athlétiques fédéraux, organisations ouvrières et associations sont désormais attachés à la création d'une équipe de football, dont le cadre de rivalité s'exprime au niveau régional. Les grands clubs se dotent durant les années 1920 d'aménagements spécifiques : tribunes, vestiaires, et salles de douches sont au menu des nouvelles installations. L'accessibilité du football s'en ressent considérablement. « Le football n'a pas résisté au mouvement social en cours et, en l'espace de moins d'une génération, ce sport d'élite a été approprié par les couches populaires »[289], soumet à raison Alfred Wahl.

Ainsi, en 1930, nous estimons entre 116 000[290] et 150 000 le nombre de licenciés en France. Le football est alors perçu comme un facteur d'intégration sociétale : « Il offre un

285 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ? L'entre-deux-guerres miroir de l'inégal enracinement du football en France », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France.…*, op. cit., p 39-62.
286 Fédération cycliste et athlétique de France.
287 Président fondateur du Comité français interfédéral en 1907, décédé en 1915.
288 Alfred Wahl, *Les archives du football.…*, op. cit, p.173-260.
289 Ibid., p.11-16.
290 Jean Loup, *Les sports et le droit*, Paris, Dalloz, 1930, 296 pages, p. 49.

moyen pour réduire les contradictions sociales »[291]. Ainsi coïncident les temps de la société française et du football hexagonal, né avec l'ère industriel : « Le football est un enfant de la modernité » [292] . « L'avènement du sport coïncide avec l'émergence d'une société plus égalitaire et ouverte au détriment d'un ordre hiérarchique et figé »[293], confirme Alfred Wahl. En parallèle, le football attire de plus en plus de spectateurs, curieux et passionnés. L'Équipe de France, née consubstantiellement à la fondation de la F.I.F.A en 1904, se découvre un public, malgré ses débuts d'une grande discrétion. Durant les années 1920-1930, entre trente mille et quarante mille personnes se déplacent pour les matchs parisiens de l'Équipe de France de football, à Colombes ou au Parc des Princes[294]. À travers son spectatorat comme dans sa pratique de haut niveau, le football en France échappe donc précocement au contrôle aristocratique pour s'ouvrir à une pratique socialement homogène. Le maillage régional des diverses ligues et championnats participe en outre à tisser sa présence identificatoire jusque dans les profondeurs territoriales françaises, où compétitions et rivalités locales, voire domestiques, exacerbent son enracinement.

Professionnalisation et démocratisation : le football dans la forteresse populaire.

Le passage institutionnel au professionnalisme, mettant fin à l'hypocrisie de l'amateurisme « marron », sécurisant la pratique des joueurs et restaurant en partie l'ordre éthique du jeu, prend forme dans une sorte de « résignation »[295] en 1932. Au plus haut niveau, il met aussi progressivement fin au système de ligues régionales, au profit d'un championnat national resserré, autour de clubs « autorisés » au sport professionnel. Cependant, l'engouement national pour la discipline sportive ne se renie pas. Par le trébuchement des multiples créations de clubs et d'une Équipe de France plus représentative, moins parisienne donc, le football se révèle « un instrument privilégié de diffusion du patriotisme national et de cohésion des identités sociales »[296]. Ce sont désormais les masses populaires qui donnent son dynamisme au football français. Il entre par ce biais dans l'histoire collective de la société comme une pratique émergente et égalitaire. Entre les années 1920 et 1935, « le spectacle devient une réalité quasi autonome en même temps qu'une pièce centrale de la culture

291 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.173-260.
292 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.7-12.
293 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.11-16.
294 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit. p.39-62.
295 Alfred Wahl, « Un professionnalisme de résignation », *Sociétés et représentation*, n°7, 1999, p.67-76.
296 Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, op. cit., p.7-18.

populaire des Français »[297], assure d'ailleurs Alfred Wahl. Environ 5 000 clubs sont affiliés à la Fédération française de football en 1932, trois mille de plus le sont en 1950. En outre, alors que le nombre de licenciés échoue à dépasser les cent mille durant la saison 1925-1926, 188 664 joueurs, amateurs et professionnels, sont dans le giron de la F.F.F en 1939[298]. Théâtre des représentations les plus diverses, et phénomène de masse quasi cultuel, le football déploie alors sa modernité jusque dans l'atténuation des tensions sociales. Épreuve des passions et émotions, catharsis des joueurs et des spectateurs, le football en France est en passe de devenir la Grand-messe du peuple. Institutionnellement, l'Occupation et l'immédiat après-guerre se révèlent néanmoins des périodes compliquées pour le football français. Nommé commissaire général à l'Éducation et aux Sports sous le gouvernement de Vichy, l'ancien tennisman Jean Borotra « annonce la suppression prochaine du professionnalisme et procède à la nomination autoritaire des responsables nationaux du football »[299], ce qui pousse Jules Rimet, président de la F.F.F, à la démission. De surcroît, les années 1950 sont marquées par la disparition des prestigieuses et historiques autorités dirigeantes du football français. Les présidents Emmanuel Gambardella, Jules Rimet, et le secrétaire général Henri Delaunay[300], garants des évolutions de la discipline, disparaissent simultanément, laissant un temps planer le doute de nouvelles scissions institutionnelles.

Avec 440 873 licenciés à la Fédération française de football en 1950[301], l'engouement populaire pour le football ne se dément pas après la Seconde Guerre mondiale. Dans les stades, le football professionnel se joue quant à lui devant un spectatorat fourni. L'affluence moyenne dépasse les 11 000 spectateurs durant la saison 1949-1950[302]. Néanmoins, pendant deux décennies, ces données vont prouver leurs autonomies respectives. La courbe des licenciés continue à augmenter de manière significative, entretenue après 1962 par les contingents d'Européens d'Algérie, les cohortes d'immigrés en quête de loisir et d'assimilation, et la génération des premiers enfants du « baby-boom », pour attendre environ 700 000 footballeurs affiliés en 1970. Il s'agit d'une période de démocratisation majeure du football en France. Au contraire, le spectatorat moyen connaît un déclin en nombre durant la même période. Si 9 500 spectateurs se rendent en moyenne à chaque match de l'élite footballistique encore en 1958, ils sont à peine huit mille durant la saison 1965-1966, et seulement 6 500 en 1969[303]. Un

297 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.11-16.
298 Ibid., p. 173-260.
299 Ibid., p. 261-345.
300 Décédés respectivement les 30 août 1953, 15 octobre 1956, et 9 novembre 1955.
301 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.261-345.
302 Loic Ravenel, *La géographie du football en France*, Paris, PUF, 1998, 143 pages.
303 Alfred Wahl, *Les archives du football…*,, op. cit., p.261-345.

premier seuil de modestie pécuniaire est atteint pour les suiveurs, surtout regroupés derrière quelques grands clubs capables de fédérer, tels que le Stade de Reims, jusqu'en 1963, le FC Nantes ou l'A.S Saint-Étienne. Entre 1972 et 1975, un net progrès, en partie dû au développement télévisuel autour de la discipline, stabilise la moyenne de spectateurs aux alentours de 10 000, et ce jusqu'en 1985[304]. Cette première rupture entre la masse pratiquante et l'élite professionnelle n'est pas sans conséquence : elle préfigure déjà le fossé qui ne cessera de grandir entre les deux entités, révélant le grand écart structurel, identitaire, puis mémoriel du football en France. Le statut des clubs, dans le cadre associatif de la loi de 1901, ou le statut des joueurs, dont la fin du contrat à vie, en vigueur depuis 1945, est entérinée en 1969, sont des préoccupations élitistes, sinon strictement professionnelles. Pour les observateurs populaires et les bénévoles du week-end, le mythe du joueur amateur et désintéressé, encore en cours dans la presse jusqu'aux années 1960, s'effrite inexorablement. Car « le football-spectacle se poursuit au-delà du stade dans les journaux du lendemain »[305], analyse Alfred Wahl. Or, à partir des années 1950, les journaux omnisports traditionnels comme *But et Club* et *Miroir-Sprint* perdent du terrain, au profit d'hebdomadaires ou mensuels spécialisés, tels que *France Football*, crée en 1946, *Miroir du football* fondé en 1960, puis *Onze*, à partir de 1976. Seule *L'Équipe* conserve son fort lectorat quotidien.

Expansion et religion : la folie des grandeurs.

Si les épopées européennes du Stade de Reims en 1956 et 1959, ou les probants résultats de l'Équipe de France à la Coupe du monde 1958 émeuvent l'opinion publique, remplissent de fierté les amoureux français du ballon rond, et participent à la démocratisation du football en lui offrant des figures d'identification populaires, tels Raymond Kopa[306] ou Just Fontaine, il faut cependant attendre le milieu des années 1970 pour que la discipline prenne définitivement sa position dominante dans le sport français. Bien sûr, l'essor de la télévision n'y est pas étranger, mais la contagion populaire ne peut également se départir d'une aspiration sociale croissante. Le million de licenciés est atteint en 1975, augmentant encore de cinquante pour cent dans les dix années qui suivent. Plus que jamais, le football dépasse les frontières des classes sociales, chez ses pratiquants amateurs comme chez ses représentants professionnels. Depuis les années 1980, il est même devenu respectable auprès des milieux

304 Jean-François Bourg, *Football-Business*, Paris, O.Orban, 1986, 262 pages, p.91.
305 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p. 261-345.
306 Nous y reviendrons dans le sous-chapitre à venir, « Mémoires individuelles, idoles collectives : étude comparatives des cas Zinédine Zidane et Raymond Kopa »…

intellectuels et politiques[307], dans la lignée des orientations sportives mitterrandiennes dévolues à la jeunesse, alors que les années 1960 avaient marqué la fin du football ouvrier traditionaliste, sans pour autant ouvrir une aire de reconnaissance parmi les « cols blancs ». L'amélioration des conditions de vie en société engendre une moins grande précarité des jeunes joueurs découverts par le haut niveau, tout en offrant une meilleure représentativité nationale en sélection, pour un sport désormais acquis à l'ensemble du territoire français. Le parcours européen des « Verts » de l'A.S Saint-Étienne, finaliste de la Coupe des clubs champions face au Bayern Munich en 1976, puis les épopées de l'Équipe de France 1982-1986, sous la houlette de Michel Hidalgo et Michel Platini, donnent au football français des lettres de noblesse qui marquent l'imaginaire collectif [308]. De Jean-Michel Larqué, le professeur d'éducation physique, à Alain Giresse, charpentier de formation, en passant par Jean Tigana, né au Mali, ou Luis Fernandez, l'immigré espagnol, la France se découvre des idoles à sa dimension. Leur exposition télévisuelle forge d'autant plus leurs auras référentiels, les plaçant aux yeux de l'opinion publique comme des modèles à imiter, ou auxquels aspirés.

À partir du milieu des années 1970, le football commence à substantiellement intéresser les diffuseurs télévisuels, jusqu'ici bien plus friands des grands événements footballistiques que des joutes professionnelles domestiques. Or, « avec l'âge de la télévision, il est devenu l'une de nos grandes liturgies collectives »[309], constate Alfred Wahl à propos du football. Alors que le premier match télévisé en France oppose Reims et Metz le 19 décembre 1956[310], il faut attendre 1961 pour que les dirigeants du football français signent un protocole régulant les premiers droits d'image, et autorisant la télévision à retransmettre certaines rencontres[311]. Les diffusions restent cependant assez rares jusqu'à la seconde moitié des années 1970. Le grand tournant télévisuel de 1984 est consubstantiel à la création de la chaîne payante Canal +. Immédiatement placée sur le créneau sportif, la chaîne fait du football un produit d'appel commercial phare, tout en investissant à partir de 1991 dans la plus jeune équipe de la capitale, le Paris-Saint-Germain. Bientôt, « ce n'est plus la question de la rareté qui se pose, mais de la saturation »[312].

En pleine expansion, l'impact sociétal de la télévision place le football dans une

307 Patrice Delbourg, Benoit Heimermann, *Plumes et crampons. Football et littérature*, Paris, La table Ronde, 2006, 411 pages. / Stéphane Baumont (dir.), *Le goût du football*, Paris, Mercure de France, 2006, 140 pages.
308 Nous y reviendrons dans le sous-chapitre à venir, « Séville 82 : le match d'une génération, le mythe d'une nation »…
309 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.11-16.
310 Benoît Heimermann, Olivier Margot, « Piantoni, Kopa, Fontaine : "C'est le foot qui a donné un sens a notre vie" », *L'Équipe magazine*, n°1634, 3 janvier 2015, p.10-29.
311 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.15-32.
312 Ibid.

position de visibilité totale. Les enjeux économiques ne tardent pas à prendre une position dominante, tandis que l'essor accru des diffusions télévisuelles relève d'une certaine aliénation. Ainsi, la télévision participe en l'avènement d'une dimension cultuelle du football en France, transformant le mythe romantique du héros populaire en une vaste et omniprésente entreprise de modernité. « Le football est le résultat d'une histoire et d'une culture, il confine à la religion »[313], nous dit sobrement Jacques Blociszewski. D'autres s'y perdent en considérations idéologiques : « En tant que mystique populaire, liturgie de masse, cérémonie rituelle, sacralité initiatique pour les foules du monde entier, le spectacle du football fonctionne réellement comme une religion »[314]. Le chiffre de deux millions de licenciés est atteint en 1995, révélant la portée référentielle sociale du football, jouissant désormais de millions de fidèles téléspectateurs. Nous ne pouvons que constater que la télévision, bien aidée par le fédéralisme européen, notamment l'arrêt Bosman[315], alimente de nouveaux codes sportifs, économiques et sociétaux. « La mobilité croissante des athlètes et des supporters favorise la circulation globale des images, symboles, valeurs et idées, bien que l'on en connaisse encore trop peu les conséquences pour l'action et la réflexion »[316], résume Ulrich Pfeil. À l'orée du XXIe siècle, la singularité historique et identitaire du football français ne manque toujours pas d'interroger.

Les clubs : un maillage territorial, émotionnel et identitaire.

Le territoire, une notion ancrée dans l'imaginaire populaire.

Les deux premières décennies du XXe siècle sont marquées par la prolifération des clubs et associations, néanmoins l'unité du football français n'est encore qu'un vaste projet. Certains clubs anglais domiciliés en France concourent toujours dans les compétitions, et ces dernières fleurissent dans un cadre institutionnel pluriel, confinant à l'anarchie. La création entre 1918 et 1921 des Ligues régionales, se partageant le territoire hexagonal, apparaît comme la première norme organisationnelle d'ampleur[317]. En outre, le large succès rencontré par la

313 Ibid.
314 Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, Michel Caillat, *L'Empire football*, Paris, E.D.I, Quels corps ?, 1982, 128 pages, p.76.
315 Décision rendue par la Cour de justice des Communautés européennes le 15 décembre 1995, infirmant notamment la légalité des quotas extra-nationaux exercés par l'U.E.F.A au regard de l'article 48 du Traité de Rome.
316 Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.9-21.
317 Pierre Delaunay, Jacques de Ryswick, Jean Cornu, *100 ans de football…*, op. cit.

Coupe de France entre 1920 et 1930, seule compétition à revêtir un caractère national, participe également en une forme d'organisation unifiée, permettant notamment l'appropriation du territoire français par la contagion footballistique. Ces deux primes modèles s'ancrent dans la conscience collective, ils deviennent une matrice représentative du football en France. Nous sommes amenés à penser qu'en découle une conception locale des enjeux de la discipline, tant en termes de rivalité que de compétitivité. Même lors des premières tentatives de création d'un championnat de France, pour prétendre à défendre ses couleurs à l'échelle nationale, il faut avoir triomphé de ses plus proches voisins, géographiques et sportifs, dans les championnats régionaux.

Ainsi, la période 1920-1930 dessine incontestablement des références identificatoires territoriales et communautaires. Elles subsistent à la mise en place d'un Championnat de France professionnel après 1932, d'autant que l'accroissement des pratiquants se fait très majoritairement au sein d'un amateurisme local et modeste. D'ailleurs, la Coupe de France, ouverte aux amateurs comme aux professionnels, garde les faveurs des clubs. « Le sommet de l'identification populaire avec son équipe est habituellement atteint une fois l'an, dans la ville dont le club vient de remporter le Coupe de France »[318], confirme Alfred Wahl. Certes, la création d'une élite de vingt clubs professionnels est la première pierre apposée à une conception nationale et globale du football en France, exception faite de l'Équipe de France, qui bien évidemment ne concourt pas dans un championnat domestique national. Mais là encore, la notion territoriale ne peut être occultée. « Au plus haut niveau, la France industrielle s'arroge l'exclusivité du football : ainsi, les clubs participant au premier championnat professionnel de Division 1 appartiennent tous à cette France de l'Est à l'exception de Stade de Rennes »[319], explique Paul Dietschy, faisant référence au dense tissu industriel alors en place dans l'espace géographique oriental du pays. C'est donc aux racines de l'histoire du football français que naissent ses identités plurielles.

Au cours du XX^{e} siècle, ces identités territoriales et communautaires ne cesseront jamais d'influer sur les représentations footballistiques nationales, d'autant qu'à l'image de l'administration préfectorale, presque chaque région possède un club figure de proue, se substituant naturellement aux appartenances locales. « Les clubs sont pris dans des relations de symbolisation, de sorte que, à travers les équipes de football, ce sont à la fois des villes, des communautés locales – ethniques, religieuses ou autres –, des cultures et des identités

318 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.173-260.
319 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p39-62.

régionales qui rivalisent »[320] analysent Jean-Michel Faure et Charles Suaud. L'investissement local, social ou financier, et le patronage, dont le lien entre la famille industrielle Peugeot et le F.C Sochaux demeure un parfait exemple, se révèlent de surcroît comme producteurs efficaces d'identités partisanes, attachées aux cadres socio-économiques de proximité. La comparaison par la compétition, qui plus est dans une visée hiérarchique, le classement, et cyclique, les saisons footballistiques, donne au football un tour profondément référentiel pour la société qui s'y adonne, et une valeur symbolique aux territoires qu'il met en lumière. La naissance de rivalités « historiques », suralimentée au cours des années 1980-1990 par des enjeux médiatico-économiques, notamment autour des pôles Paris et Marseille, est à partir des années 1950, une question identitaire hiérarchique interne à l'Hexagone. « La carte du football connaît plusieurs exemples où une telle opposition footballistique entre périphérie et centre incarne en fait un protonationalisme à part entière »[321], comprend Albrecht Sonntag. En fait, le régionalisme du football, subsistance identitaire de représentations passées, non plus ancrées dans une réalité de classes sociales, de particularismes locaux ou de milieux d'appartenance, mais réaffirmées, refabriquées à partir de 1980, nous semble être un constant rappel aux identités de genèse de la discipline en France. Ce canevas des peuples sportifs, à l'image fidèle des structures sociétales et patrimoniales de la Nation, crée à son tour une identité, une particularité du football français : la pluralité structurelle de sa mémoire.

Émotions communautaires et symboles référentiels.

S'il est vrai que « le stade passe souvent pour une sorte de creuset où viennent se fondre toutes les classes de la société »[322], ce n'est là qu'un point de vue extérieur. La démocratisation du football, tout au long du XX^e^ siècle, a certes gommé les différences sociales des pratiquants, mais la ségrégation géographique interne au stade continue de prévaloir pour les supporters. Elle s'accentue même à partir des années 1970, devant les disparités pécuniaires des adeptes du spectacle sportif. Ce n'est donc pas uniquement une quête collective de représentation et d'égalitarisme que de soutenir une équipe. La charge émotionnelle et symbolique d'une affiliation sportive, officielle ou officieuse, remplit tout autant la fonction d'aspiration commune, que de palliatif aux écarts sociaux. La progressive harmonisation sociétale de la

320 Jean-Michel Faure, Charles Suaud, « Les enjeux du football », in *Actes de la recherches en sciences sociales*, n°103, 1994, p.3-6.
321 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p. 95.
322 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p. 261-345.

France, dont le dernier mouvement d'exode rural s'étend de 1945 à 1975[323], a radicalement changé les codes traditionalistes vers une modernité urbaine, qui délèguent désormais une partie de la constitution du tissu social aux représentations sportives. Quand bien même les joueurs sont de plus en plus minoritairement issus du cadre territorial défendu, le football parvient à recréer un lien humain en perdition. « À une époque de forte mobilité géographique et sociale, il revient au football d'assurer une fonction compensatoire relative à l'identité collective »[324], rappelle Ulrich Pfeil. Passion, ferveur et enthousiasme, maîtres mots du football[325], réduisent néanmoins les résidus ségrégationels présents dans le stade à un détail, par rapport au frisson de l'élan communautaire. Le principe fondamental de l'égalité dans la compétition, sur le terrain, participe pleinement à cette représentation utopique fondée sur le partage émotionnel non discriminant, et est « constitutif de la grande popularité du football »[326]. Un phénomène qui tend à cacher en partie le profond impact sociétal collectif du football sous un paraître minimal, restrictif, et parfois grotesque : la communauté émotionnelle plutôt que la collectivité. Ce n'est cependant pas une surprise, puisqu'avant même d'être l'objet de récupérations multiples, le football s'expose de manière très symbolique.

Si la sociologie critique du sport des années 1980, Jean-Marie Brohm en tête, s'était montrée un peu plus analytique qu'idéologique, voire parfois ironique, elle aurait certainement abouti à une compréhension moins manichéenne et superficielle du supporterisme et de l'identité footballistique. La question n'est pas tant de savoir ce qu'est le sportif, actif ou passif, ce qui engendre inévitablement le jugement de valeur, mais bien de comprendre pourquoi il est, sans brandir systématiquement l'argument marxiste de l'élite et de la masse. « Un supporter, quel qu'il soit, ne supporte ni la contradiction ni la défaite de son équipe. Il ne vient pas pour la voir jouer. Il vient pour la voir gagner »[327], pouvons-nous déjà lire en 1982. Au-delà de ce jugement, au demeurant quasi vulgaire, il nous incombe de soulever l'interrogation concernant la nature de l'indéfectible soutien des foules à leur équipe fanion. Or, elle se place à nouveau sur le terrain de la mémoire, au gré de symboles d'identification puissants. En effet, « la superstructure sémantique et narrative »[328] que représente le club se

323 Armand Frémond, « La terre », in Pierre Nora (dir.), *Les France*, tome 3 in *Les lieux de mémoire*, [1984-1992], Paris, Gallimard, 1997, p. 3047-3080.
324 Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.9-21.
325 Patrick Mignon, *La passion du football*, Paris, Odile Jacob, 1998, 287 pages. / Georges Vigarello, *Passion Sport. Histoire d'un culture*, Paris, Éditions Textuel, 2000, 191 pages.
326 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.81.
327 Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, M ichel Caillat, *L'Empire football*, op. cit., p.12. / Au sujet de la critique sociologique du football, voir aussi : Jean-Marie Brohm, Marc Perelman, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, Paris, Gallimard, 2006, 390 pages.
328 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.122-123.

compose d'un arsenal identitaire fourni, créateur et garant d'un phénomène mémoriel singulier. Tout d'abord par son vécu, actif ou passif, le sportif établit une grille personnelle de valeurs, panthéon intime des joueurs, qu'il peut mesurer aux valeurs de sa communauté, grâce notamment au palmarès du club. Ceci valorise à l'égal l'auto-estime de sa propre mémoire, et son sentiment d'appartenance collective. L'identité visuelle du club, maillots, couleurs, emblèmes, finit de convertir l'individu au communautarisme. Enfin, les particularités spatiales, du stade et de son emplacement géographique, rejoignent les considérations nominatives, associées à l'enceinte ou l'équipe phare, formant une véritable identité référentielle. Ainsi, si la dénonciation du football nous paraît relativement stérile, la compréhension de sa structure symbolique, identitaire, nous permet d'éclairer les rouages mémoriaux de la discipline.

Le club, une Identité quotidienne.

Le club, entité de partage émotionnel communautaire, profondément enraciné dans une notion territoriale, développant des codes et symboles identificatoires puissants, répond au besoin contemporain d'identité locale : celle-ci même qui est largement battue en brèche par la mondialisation et la globalisation croissante des représentations collectives, à partir des années 1950. À ce titre, les structures sportives institutionnelles locales deviennent pour les observateurs, comme pour les pratiquants, une valeur refuge du vécu quotidien, une référence d'échelle intermédiaire entre l'individualité et son appartenance d'ensemble, régionale, nationale puis continentale. Au stade individuel, la rivalité, moteur de la compétition footballistique, est avant tout l'expression d'une confrontation à l'Autre, et par conséquent la pierre centrale d'une définition identitaire « par la négative »[329]. Cela est vrai dans chaque aspect de la vie, sportive ou pas. Cependant, dans les limites d'une échelle communautaire consentie, comme le club, où la continuité émotionnelle, la consistance et la solidarité collective s'expriment comme lien primaire, cette rivalité renvoie à la construction d'un cercle de sociabilité, certes en partie fantasmé, mais aux tenants et aboutissants réels. « Le football comme possibilité individuelle de s'assurer une appartenance sociale »[330], résume Ulrich Pfeil.

Cette appartenance sociale, et la conscience de son existence, fonde sa raison d'être sur la confrontation sportive, multipliant les échelles schématiques de rivalité, à commencer par la plus directement accessible. « À partir du moment où le sentiment d'appartenance et l'estime de soi se construisent par la distinction de l'*in-group* et le dénigrement de l'*out-group*,

329 Ibid., p. 81.
330 Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.9-21.

l'opposition devait tout naturellement naître entre les voisins les plus proches »[331], analyse avec clairvoyance Albrecht Sonntag. D'où l'importance symbolique des duels infrarégionaux, des *derbys*, médiatisés ou pas. « La prise en main du P.S.G par la chaîne cryptée en 1991 a largement participé à la fabrication d'identités partiellement inventées dans un pays à tradition jacobine »[332], souligne Paul Dietschy au sujet de la très contemporaine rivalité entre le P.S.G et l'Olympique de Marseille, montrant que l'opposition originelle des identités footballistiques locales n'a pas cessé avec la globalisation nationale du football français. Il en va donc à nos yeux d'une caractéristique fondamentale du football en France. Ces rivalités d'échelles, alimentées par les divers cercles de sociabilité sportive, sont constitutives d'identités plurielles, mais hiérarchisées. Ce qui permet à un supporter des « Verts » de soutenir également les « Bleus » de l'Équipe de France, pour autant bien sûr que les deux entités référentielles n'en viennent pas à concourir dans la même catégorie sportive, émotionnelle ou sociale. Nous y reviendrons.

L'estime de soi, consubstantielle à la mise en branle des représentations communautaires, permet à l'individu sportif, non seulement de prendre la mesure des ensembles collectifs dans lesquels il évolue, mais aussi d'en tirer l'image d'un bénéfice autosuggestif, à savoir sa propre contribution dans l'environnement qu'il consent à reconnaître comme sienne. D'ailleurs, Alfred Wahl met en avant cette particularité dans le supporterisme : « Les tribunes sont aussi le lieu d'échanges personnels et de réactions individuelles révélant des caractères multiples et originaux »[333]. C'est pourquoi, sous le coup de deux phénomènes identificatoires irrémédiablement liés, l'individualité et la communauté, l'observateur sportif passionné, et parfois même le footballeur pratiquant, sacralise le club comme constitutif de son identité consciente : « Avant même le coup d'envoi, la foule commence à s'offrir en spectacle à elle-même »[334]. Comment expliquer que dans le cadre du club, ces deux identités coexistantes concourent plutôt que s'opposent ? Le club sportif représente, à notre sens, l'une des structures sociétales collectives les plus restreintes, tout en étant un modèle récurrent et quasi universel. Le constat fait d'autant plus sens en ce qui concerne le football, présent et croissant sur l'intégralité du territoire français depuis 1970. Or, dans cette structure de sociabilité extrafamiliale restreinte, l'individu trouve des repères sociétaux fondamentaux, proportionnels à sa capacité d'assimilation primaire du vivre ensemble.

331 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.86.
332 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.39-62.
333 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p. 261-345.
334 Ibid.

Le regroupement par similitudes, émotionnelles, territoriales, symboliques, fonctionne ici comme la refondation d'un modèle de société intime, à la fois structure d'indépendance vis-à-vis de la société civile, et référence miroir des hiérarchies d'échelle sociologiques, devenues inintelligibles dans la collectivité nationale. « L'ensemble des processus d'identification qui sont à l'œuvre dans le football sont à la fois les causes et les effets d'un désir de réduction de la complexité du réel : les catégorisations simplificatrices qu'ils suscitent leur servent en même temps de fondements »[335], analyse Albrecht Sonntag dans le même ordre d'idée. La fonction du football, en ce qu'elle s'organise en regroupements identitaires, les clubs, participe à rendre la complexité des relations sociales plus lisible et accessible. Elle se fonde sur l'implacable dualité de la nature humaine, où individualité et communauté cohabitent inexorablement : « Le sport-spectacle est fondé sur les ressources identificatoires de ceux qui s'y pressent »[336]. En substance, la structure du club de football permet à l'individualité sportive de s'exprimer grâce à la communauté, elle-même sous-jacente d'une agglomération consciente et choisie des ego qui la forment. Cette identité quotidienne, locale et consentie, rejaillit invariablement sur le phénomène mémoriel footballistique, en morcelant structurellement le rapport collectif au passé et à sa persistance.

L'Équipe de France : une échelle nationale de représentation collective.

Une échelle référentielle globale et originale.

Au long du XX^e^ siècle, qui a vu s'affirmer les clubs comme structures référentielles des émotions et évolutions du football français, coexiste à ces entités identitaires locales, quotidiennes, une échelle de représentation nationale. Ainsi, l'Équipe de France de football défend les couleurs de la Nation, constituée selon la sélection des meilleurs joueurs de nationalité française, quelles que soient leurs affectations professionnelles au sein du vaste tissu des clubs, hexagonaux comme continentaux.

Créée en 1904, l'Équipe de France est placée sous l'égide de la F.F.F depuis sa constitution en 1919. À ce titre, elle est le témoin privilégié des évolutions séculaires du football français. Néanmoins, ses résultats sportifs sont particulièrement en dents de scie jusqu'à 1958, et ce même si la France est le pays hôte de la Coupe du monde 1938, à la veille

335 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.83.
336 Paul Yonnet, « Composants de l'identité… », in Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités,* op. cit., p.19 -30.

de la Seconde Guerre mondiale[337]. Loin de nous l'idée de faire à nouveau l'histoire de l'équipe nationale. Cependant, son existence et son développement centenaire ne manquent pas d'interroger sur la teneur de son enracinement identitaire et mémoriel, dont la valeur collective diffère sensiblement des communautarismes locaux ou régionaux. En quoi la sélection nationale de football symbolise-t-elle une échelle de représentation singulière par rapport aux structures identitaires des clubs ? Quelle est sa légitimité à se surajouter aux entités infranationales ? Est-elle l'expression d'une identité collective du football en France ? Intimement lié à la diffusion de l'idée de nation [338], selon Albrecht Sonntag, l'essor international du football au XX^e^ siècle ne manque pas de faire la part belle aux sélections nationales, expressions sportives de la compétition interétatique mondiale. « Le football par son caractère de compétition est une pratique symbolique et rituelle par laquelle les nations en tant que communautés délimitées génèrent une cohésion à l'intérieur et une démarcation vis-à-vis de l'extérieur »[339], confirme Ulrich Pfeil. La France n'échappe pas au phénomène, elle entre dans le concert mondial des nations footballistiques. Cependant, sa sélection nationale, ainsi que les représentations qui y sont associées, portent également les stigmates d'un particularisme intérieur. Longtemps rétif aux conceptions professionnelles du sport[340], tant sur le plan moral, social, qu'institutionnel, le pays découvre cette doctrine avec le football des clubs, à partir de 1932, comme s'y soumettront l'ensemble des fédérations footballistiques des pays développés au cours du XX^e^ siècle. L'Équipe de France devient le refuge de la notion de désintéressement, puisque les joueurs n'y sont pas directement rémunérés, ainsi que l'assise d'une pureté symbolique et émotionnelle[341]. L'appartenance intangible et naturelle à cette représentation nationale est en soi un soulagement, elle n'implique ni choix ni confrontation face à l'évidence collective de sa raison d'être, pour les pratiquants et observateurs français.

Si l'hebdomadaire *Football* crée le premier club de supporter de l'Équipe de France dans les années 1930[342] ou que le stade de Colombes accueille plus de 58 000 spectateurs lors du quart de finale de la Coupe du monde 1938 France-Italie, la ferveur populaire associée à la sélection nationale est marquée jusqu'en 1939 d'un mélange d'engouement sportif et de

337 À ce sujet, voir : Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde…*, op. cit., p.167-186. / Victor Sinet, *La Coupe du monde oubliée : Coupe du monde 1938*, Joué-les-Tours, Allan Sutton, 2002, 160 pages.

338 Albrecht Sonntag, « Le football, image de la nation », in Pascal Boniface (dir.), *Géopolitique de football*, Bruxelles, Editions Complexe, 1998, 146 pages, p.34.

339 Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.9-21.

340 Pour exemple : le tennis hexagonal ne s'ouvre au professionnalisme qu'en 1968, le rugby national y adhère en 1995.

341 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.128-134.

342 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.39-62.

curiosité touristique. L'association du football et de l'État-nation n'est pas encore significative en tant qu'échelle de représentation et de regroupement sportif. D'ailleurs, ce processus semble très progressif.

« Jusque dans les années 1990, on peut considérer que si les Français ont formé un peuple de footballeurs pratiquants, ils ont en revanche nourri une passion assez tiède pour le football en tant que spectacle et phénomène identitaire »[343], analyse Paul Dietschy. La France n'est pas seule dans ce cas, la mercantilisation des clubs sur le modèle capitaliste à la fin du XX^e^ siècle leur offre une omniprésence accaparante. À tel point qu'au milieu des années 1990, les prophéties pessimistes tournent autour de la disparition des équipes nationales en Europe. Ce ne fut pas le cas, ce qui révèle un attachement institutionnel et populaire à ces représentations nationales. « De plus en plus, les équipes nationales sont perçues comme étant en opposition fondamentale avec le monde des clubs »[344], souligne même Albrecht Sonntag. Quels sont alors les ressorts de leur persistance, voire même de leur influence croissante ? Tout d'abord, la sélection offre une possibilité devenue très rare dans les sociétés post-industrielles, celle d'une agglomération, passagère, mais cyclique, des aspirations individuelles vers un sentiment d'unité inaliénable, attaché aux valeurs collectives comme fondement de la singularité nationale. La réappropriation des emblèmes communs, drapeaux, maillots, ou encore hymnes, lors des matchs de l'Équipe de France, est à ce sujet fort révélatrice. Ensuite, la sélection nationale participe à gommer temporairement la distance sociétale qui s'est installée entre les citoyens, cellules embryonnaires d'une notion de patrie atrophiée par les disparités sociales. « L'équipe nationale permet de créer ou de consolider l'identité nationale, car elle permet […] de créer une communauté d'intérêts qui transcende temporairement des différences de classes sociales, d'ethnie, de sexe, de groupes infranationaux d'appartenance... qui d'habitude divisent les membres de la communauté »[345], soulignent Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting. Enfin, sociologiquement la représentation nationale prend des atours naturels, au vu de l'émergence du football comme miroir transsociétal et pratique universelle : « Tant qu'il y aura des États, il y aura un amour-propre social et rien n'est plus légitime »[346], se plaît à rappeler Émile Durkheim. Cela vaut à l'évidence aussi pour le football.

343 Ibid.
344 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.114.
345 Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, op. cit., p.7-18.
346 Émile Durkheim, *Leçons de sociologie*, Paris, PUF, 1995, 272 pages, p. 111.

Le sentiment d'appartenance collectif, syndrome clé d'une identité patrimoniale.

Dans sa progressive expansion au cours du XX^e^ siècle, la représentation vouée à l'équipe nationale, en tant qu'échelle référentielle collective, n'a cessé d'évoluer. Dans les années 1930, la recherche d'un style de jeu identitaire apparaît comme un *leitmotiv*, avec pour objectif de définir une identité sportive à l'image d'un supposé « caractère national ». Le football français veut se jouer comme l'on vit, l'on pense, l'on est en France. Les piètres résultats de l'Équipe de France engendrent nombres de débats techniques : profondeur, verticalité, latéralité, jeu au sol, ou de la tête, concentrent les démarches analytiques autour d'une discipline en plein essor. Cependant, « cette fascination pour le style et cette recherche d'une identité sportive française dissimulent mal [...] les insuffisances du football national, même si elles tentent d'en justifier les faiblesses »[347], écrit Alfred Wahl. Le football, quoiqu'implanté massivement dans les classes populaires, ne brille en France ni par son identité de jeu, ni par ses résultats. Après la Seconde Guerre mondiale, et durant les années 1950, alors que le Stade de Reims et l'épopée suédoise des tricolores démontrent les réels progrès du haut niveau français, ainsi qu'un style de jeu revendiqué, le schéma de représentation footballistique national évolue. Les considérations se portent sur des caractéristiques identitaires moins tangibles, moins sportives, dévoilant « un besoin permanent de reconnaissance collective »[348], dont le football paraît désormais être en mesure d'être le support, à partir des années 1970. Les identités locales et partielles, en grande partie façonnées par le maillage territorial des clubs, constructrices de sentiments d'appartenance choisis, se révèlent insuffisantes à symboliser la totalité des strates de l'identité footballistique. À l'image d'une citoyenneté inexistante sans la notion d'ensemble défini, d'État-nation, le sportif, pratiquant ou suiveur, ne peut plus se détacher de son appartenance collective nationale sans renier tout ou partie de son identité globale. La sélection nationale de football, univers commun de représentation, renforçant l'idée de nation physique, linguistique ou ethnique, imposée par les carcans non consentis, mais collectivement admis du pays, devient une échelle sportive référentielle puissante. Elle est pour les footballeurs, mais aussi pour les observateurs de sport, « un prétexte formidable pour se rappeler leur existence, leur unité imaginée, et ainsi se rassurer sur le bien-fondé et la pérennité de leur appartenance »[349]. Enfin réunies, les identités sportives et sociales renforcent l'idée d'une Équipe de France allégorie de la Nation.

347 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit., p.173-260.
348 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.128-134.
349 Ibid, p.25.

Selon Albrecht Sonntag, « les valeurs partagées créent une certaine conscience subliminale de l'appartenance commune »[350]. Quelle est alors la teneur culturelle et collective de cette représentation ? Quels sont les rouages de ce sentiment d'appartenance nationale exacerbé par le football ? Nous pensons pouvoir démontrer l'existence de trois niveaux d'enracinement des valeurs culturelles et collectives dans le sillage de l'équipe nationale. En premier lieu, une série de symboles, marqueurs tangibles d'appartenance, identifie une reconnaissance tacite de la légitimité dévolue à la représentation sportive nationale. Drapeaux, items, langue et attitudes regroupent le corps des sportifs autour d'une identité collective concrète, et directement associée à une communauté consciente et revendiquée, celle de la Nation. En second lieu, les héros nationaux du football contemporain fournissent quelques modèles historiques, réels ou imaginaires, dont s'autoalimente la mythologie sportive. Raymond Kopa, Michel Platini ou Zinédine Zidane, pour ne citer que les plus grands joueurs français, deviennent ainsi un héritage collectif dont la référence permet d'évaluer leurs successeurs, tout en réactualisant la mémoire qui leur est due. Enfin, les rituels, activités collectives essentielles à la sociabilité, naturelle ou fictive, prennent leur part dans la construction d'une représentation footballistique commune autour de la sélection nationale. L'icône, vénérée par-delà son humanité, le stade, enceinte sacrée de l'émotion, et le sacrifice du match, inviolable dans son déroulement, participe en un culte sociétal laïque : « Le football occupe le lieu symbolique laissé vacant […] par les grandes religions »[351]. Ainsi, le football agit comme une fonction sociale ayant pour but la cohésion de la communauté nationale, l'affirmation de son sentiment d'appartenance et la conscience d'une Histoire continue dans laquelle s'inclure. « L'appartenance à une communauté de base, à un peuple ou à une société définie, au travers du spectacle sportif s'exprime insérée dans l'histoire, son passé, son présent »[352], comprend Paul Yonnet. La sélection nationale de football ne manque pas d'illustrer son propos, révélant le sentiment d'appartenance collectif comme pierre angulaire d'une identité footballistique à l'échelle nationale.

Représentation et identité collective

L'existence d'un sentiment d'appartenance collectif vis-à-vis de l'Équipe de France n'est pas forcement garante d'une identité nationale alimentée par le football. Le sport,

350 Ibid., p.34.

351 Manuel Vazquez Montalban, « Le football religion laïque en quête d'un nouveau Dieu », *Le Monde diplomatique*, août 1997.

352 Paul Yonnet, « Composants de l'identité… », in Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, op. cit., p.19 -30.

symbole des recompositions identitaires à l'heure de la globalisation, nationale comme mondiale, n'est pas nécessairement une puissance mythique suffisante à la paix sociale, même s'il y contribue vertement[353]. Deux grilles d'analyse se confrontent et se complètent à ce sujet.

Certains, comme Paul Dietshy, estiment que malgré les épopées victorieuses de 1998 et 2000, et le déferlement populaire qui les couronnent, « les relations entre la nation française et le football n'ont jamais pris un cours passionnel ou contribué véritablement à la construction de l'identité nationale »[354]. Ce point de vue s'explique en partie par la spécificité de la culture sportive populaire française, dont l'agrément ne s'acquiert que lorsque se dessine un hypothétique succès. Or, il est vrai que le scepticisme est souvent de mise aux premières heures des compétitions footballistiques internationales. L'opinion publique, mise au diapason des résultats probants de l'Équipe de France 1958[355], ou la presse sportive, déjugée par le parcours triomphal des joueurs d'Aimé Jacquet en 1998[356], tardent régulièrement à se ranger de manière inconditionnelle aux côtés de la sélection française. La longue série de déceptions jalonnant l'histoire centenaire de l'Équipe de France de football en est la probable explication. L'exclusivité masculine de la représentation footballistique durant la quasi-totalité du XX^{e} siècle rompt également avec la possibilité d'en faire une identité collective nationale. « La "divine surprise" de 1998 et ses suites, ont attiré vers le football la sympathie d'un nouveau public de téléspectatrices rompant partiellement le caractère intrinsèquement masculin de la culture football »[357], affirme cependant Paul Dietschy. En tout état de cause, il existe une argumentation construite et pertinente contestant le caractère national de l'identité footballistique entourant la sélection française, non par la négation de ce qu'elle représente en tant que référence de projection collective, mais bien par la ségrégation contextuelle qui s'opère en amont de sa reconnaissance identificatoire triomphante.

D'un autre point de vue, non nécessairement en opposition frontale avec le premier exposé, la représentation nationale du football français offre une structure référentielle inconsciente, mais non moins réelle. Une boutade interrogative du joueur camerounais Roger Milla témoigne de l'enracinement du football universel comme jalon de la reconnaissance

353 Alfred Wahl, « Le football, dernier vecteur d'intégration ? », in Georges Vigarello (dir.), *L'esprit sportif aujourd'hui. Des valeurs en conflit*, Paris, Universalis, 2004, 195 pages, p.37-38.
354 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France.…*, op. cit., p.39-62.
355 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.141.
356 David Garcia, *La face cachée de L'Équipe*, Paris, Danger public, 2008, 547 pages.
357 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France.…*, op. cit., p.39-62.

internationale et comme ciment de l'identité nationale : « Le football, c'est ce qui permet à un petit pays de devenir grand ? »[358]. En effet, les flux culturels transnationaux, dont les clubs et la majorité des composantes du football sont devenus esclaves, trouvent, dans l'imaginaire collectif, un contradicteur pertinent dans le rehaussement des enjeux entourant l'équipe nationale. La construction de l'identité nationale au cours du XX^e^ siècle, structurée en large partie autour des valeurs de la République, dont l'école, instrument idéologique et mémoire historique commune, l'armée de conscription, valeur refuge de l'adulte insécurisé, et la presse, organe de questionnement collectif [359], est remise en cause par les évolutions sociales, au crépuscule du deuxième millénaire après J-C. Les codes sociétaux changent radicalement : l'école publique est brocardée sur sa capacité de transmettre des valeurs collectives, l'armée est professionnelle, et les médias sont devenus un ogre sociétal omniprésent, avec l'avènement combiné de la télévision puis d'internet. La prolifération du sport dans ce cadre, notamment du football, l'impose comme l'une des sources nouvelles d'identification, individuelle comme collective. La sanctuarisation de l'Équipe nationale, en tant que représentation identificatoire référentielle, offre de nouveaux ancrages collectifs. Des affaires Raymond Kopa, en 1962-1963, à Nicolas Anelka, en 2010, le refus d'une sélection ou le non-respect du maillot bleu restent des tabous dans l'équipe nationale de football. Nous pouvons y voir une nouvelle conception du sacrifice à la Nation. « Si les concepts modernes que les équipes nationales véhiculent s'accordent désormais avec l'environnement postmoderne dans lequel elles évoluent, notamment en Europe de l'Ouest, elles font l'objet d'un investissement symbolique très lourd en tant que sanctuaire de l'idée nationale »[360], précise Albrecht Sonntag.

Force est ainsi de constater qu'autour de l'Équipe de France de football, les interprétations identitaires collectives sont plurielles, sans pour autant être contradictoires. Malgré l'essor séculaire du football, il ne peut encore s'enorgueillir de réunir l'intégralité des suffrages nationaux, et donc d'être constitutif d'une identité nationale omnisciente. Cependant, la représentation footballistique hexagonale tend à révéler les aspirations collectives relatives à cette identité, notamment la sacralisation d'une certaine idée de la Nation.

358 Roger Milla cit. in Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.22.

359 À ce sujet, voir : Anne-Thérèse Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Seuil, 1999, 302 pages. / Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 2003, 320 pages. / Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, 212 pages.

360 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.141.

Le football en France, discipline sportive dont l'expansion au XX^e siècle est unique en son genre, ouvre la voie vers des processus identificatoires multiples, postulions-nous de prime abord. L'examen de son évolution historique singulière, ainsi que des structures de représentation qu'il met en branle, confirme que c'est bien au pluriel que le phénomène identitaire footballistique se conjugue. Le football démontre une indéniable « capacité mobilisatrice et démonstrative des appartenances »[361], selon les mots de Christian Bromberger.

Deux entités référentielles se partagent le capital identificatoire du football en France, sans interférer fondamentalement dans leurs sphères respectives, question d'échelles. Car, comme le rappelle Albrecht Sonntag, le football est « l'agent d'une certaine standardisation ou convergence culturelle globale tout en étant, comme peu d'autres phénomènes culturels, une formidable caisse de résonance des identités locales, régionales et nationales »[362]. Le club, structure identitaire de communauté, localement identifiable et symboliquement identifié, représente une affiliation consentie au sein d'un vaste maillage territorial, véritable tissu sportif national. Il est, de par ses caractéristiques, une projection de l'intime autant qu'un cercle social, émotionnel, partisan et acceptable pour l'individu sportif. Sa structure et son aura sont une échelle intelligible de représentation : une identité quotidienne. La quantité des clubs professionnels, cristallisant chacun l'espoir d'une domination, régionale puis nationale, représentant nombre d'aires géographiques et d'unions passionnelles, morcelle de ce fait les affiliations identitaires et mémorielles du football en France. À cet état de fait se surajoute une échelle identitaire dite naturelle, celle de l'équipe nationale. Longtemps resté en retrait dans l'imaginaire collectif, en raison de son intangibilité effective, la hausse progressive de son niveau de compétitivité ainsi que la persistance de sa représentativité sociale lui confèrent une valeur refuge de l'appartenance collective nationale. Elle est la plus large entité de représentation du football en France, et quelque part le seul lien, hormis la passion du jeu, qui regroupe la communauté footballistique française dans son ensemble. L'Équipe de France de football polarise une certaine idée de l'identité collective.

Ainsi, s'il n'est pas nécessairement un élément constitutif de l'identité, le sport, et le football en particulier, en est le révélateur. La dualité des échelles identificatoires qui structurent le football en France complexifie ardemment sa lecture mémorielle, et semble jusqu'à nos jours un frein à l'expression unifiée d'un passé présent commun. Le footballeur, sportif pratiquant ou observateur passionné, est un « voyageur de l'identité »[363], encore à la

361 Christian Bromberger, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard, 1998, 138 pages, p.57.
362 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.7-12.
363 Paul Yonnet, « Composants de l'identité… », in Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités,* op. cit., p.19 -30.

recherche d'un patrimoine collectif à léguer aux générations futures.

Mémoires individuelles, idoles collectives : étude comparative des cas Zinédine Zidane et Raymond Kopa.

Comme le suggèrent plusieurs travaux sociologiques, l'individualité du phénomène de mémoire est la donnée fondamentale de toute approche mémorielle. Nous ne devons donc pas négliger les initiatives des acteurs premiers du sport. Nombre d'entre eux ont pensé utile de livrer les détails de leur prime jeunesse et de leur carrière dans diverses autobiographies, biographies autorisées ou simples récits d'événements. Cette démarche nous mène au cœur de vécus personnels, d'expériences individuelles. Elle conférera à notre recherche son rôle essentiel, c'est-à-dire la mise en avant de la face cachée du sport, celle qui remet l'homme au centre du système sportif globalisé inexorablement en marche depuis « l'institutionnalisation »[364]. Il nous faudra donc apprendre pour l'heure à décrypter les témoignages de sources secondaires, à travers les écrits ou récits des héros du monde contemporain. La tâche n'a pas été plus aisée pour ces glorieux sportifs qu'elle ne le sera pour nous ; « Il est plus facile, à mon avis, de faire dix rounds que de prendre un stylo pour un nombre de pages indéterminé » dit d'ailleurs le boxeur français le plus titré de l'histoire, Marcel Cerdan, en guise d'avertissement aux lecteurs de son autobiographie[365].

Afin de mieux cerner et comprendre les contours de ces mémoires de sportifs, tout en gardant à l'esprit les grandes orientations de notre recherche, nous mettrons donc en parallèle les dires de deux grands footballeurs français, Raymond Kopa et Zinédine Zidane. Pourquoi ce choix ? De prime abord, il s'agit de mettre en relation deux ères structurantes du temps footballistique en France : la génération des « Suédois » de 1958 et la génération championne du monde en 1998. L'une marque inévitablement l'avènement de la discipline sportive comme fait sociétal de représentation et de fierté en France, forte d'une identité de jeu et des premiers résultats significatifs de l'Équipe de France sur la scène internationale, dans le sillage des épopées européennes du Stade de Reims. « Raymond Kopa, l'organisateur ; Roger Piantoni, le gaucher puncheur ; Just Fontaine le buteur. Ces trois-là […] ont inventé le football français, son style et son caractère, entraînant l'admiration jusqu'à la légende »[366], écrivent Benoît

364 Raymond Thomas, Antoine Haumont, Jean-Louis Levet, *Sociologie du sport*, Paris, PUF, 1987, 222 pages.
365 Marcel Cerdan, *Ma vie, Mes combats*, Paris, Bibliothèque France-Soir, 1949, 156 pages.
366 Benoît Heimermann, Olivier Margot, « Piantoni, Kopa, Fontaine…' », *L'Équipe magazine*, art. cit., p.10-29.

Heimermann et Olivier Margot. L'autre symbolise l'apogée du football français au travers de son siècle d'existence, regroupant en son sein l'émotion patriotique à son paroxysme, ainsi que l'expression tant attendue d'une compétitivité sportive nationale. La France remporte la Coupe du monde 1998 sur son sol, et Zinédine Zidane est son guide. En second lieu, les deux personnalités choisies, outre leur statut d'idole, présentent des analogies particulières, nous permettant de tisser une approche comparative enrichissante. « Mon parcours est […] d'une actualité brûlante, moi le fils d'immigrés polonais… Et en bien des points semblables à celui de Zinédine Zidane »[367], écrit Raymond Kopa. Nous y voyons une opportunité saisissante de comprendre les ressorts de la mémoire individuelle chez deux sportifs élevés au rang d'icônes allégoriques de la Nation.

La construction identitaire individuelle, une donnée mémorielle.

Origines ethniques et intégration

Né le 13 octobre 1931 à Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais), Raymond Kopaszewski est le second fils d'une famille de mineurs, issue de l'immigration polonaise. Son père, François Kopaszewski, est en effet arrivé en 1919 à Noeux-les-Mines dans les bagages de ses parents, venus chercher un avenir meilleur dans le sol français, en qualité de mineur de fond. Sa mère, polonaise également, suit le même chemin, la même année. Or, les origines très modestes de ce héros sportif jouent un rôle prépondérant dans son parcours : elles contribuent à forger le footballeur courageux et ambitieux qu'il deviendra, amoureux de sa patrie d'adoption. D'ailleurs, le jeune Raymond, qui devient français et joueur de football professionnel au tout début des années 1950 sous le nom de Raymond Kopa, ne cache jamais sa fierté de porter le maillot bleu de la France. « J'ai toujours eu l'ambition de défendre de mon mieux, jusqu'à la limite de mes forces physiques et intellectuelles, les couleurs de mon pays. […] C'était ma manière d'être patriote »[368], dit l'intéressé. Alfred Wahl juge quant à lui que « cette qualité de fils d'immigrés polonais atteste de l'étendue du chemin parcouru par la future gloire nationale »[369]. Dans la mémoire du sportif, les origines semblent donc avoir une influence non négligeable, sans compter qu'elles ont déjà une place prépondérante dans la vie en société. Ce

367 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.13.
368 Raymond Kopa, Paul Katz, *Mon football*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, 241 pages.
369 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette du football, un mythe. », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux -Horizons du sport-*, Toulouse, Privat, 1988.

constat est renforcé par l'expression d'une volonté similaire chez Zinédine Zidane, se prévalant tout autant de sa vive appartenance à la Nation France que du souvenir de ses origines. Il confie à Dan Franck ses attaches dans la cité phocéenne où il a grandi, « Marseille est ma terre. Mais on ne se repose pas à Marseille »[370]. Il ne rechigne cependant pas à saluer l'identification qui se crée autour de son milieu ethnique d'origine lorsqu'il voyage au Maroc : « Un accueil incroyable. J'en ai eu des frissons pendant longtemps. […] Je ne suis pas marocain. Je suis arabe. J'ai du sang arabe en moi. J'étais très fier… »[371]. Son appartenance multiculturelle confère à Zinédine Zidane autant d'ancrages dans la conscience identitaire de son public.

La question des origines ainsi traitée doit nous confronter au caractère inaliénable de l'individu comme centre de la mémoire sportive. Si l'on entend souvent des commentaires sur le détachement des footballeurs professionnels aux valeurs humaines de la société qui les entoure, cette problématique nous rappelle que dans une visée mémorielle, le champion sait d'où il vient. Cette conscience a d'ailleurs régulièrement contribué à renforcer la détermination des joueurs à s'élever au-dessus de la mêlée des simples icônes populaires. Zinédine Zidane ajoute ainsi : « C'était important pour moi de voir l'Algérie et ma famille de là-bas. C'est quand même là que sont mes racines… »[372]. La variété des origines dont se prévalent nombre de sportifs professionnels français, notamment les footballeurs, à la fin du XX^{e} siècle, ne manque pas d'influencer l'identité de l'Équipe de France. L'expression « Black-Blanc-Beur », attachée à la génération des champions du monde 1998, résume à elle seule cet état de fait. Cependant, le phénomène n'est pas nouveau, le football hexagonal ayant, de façon récurrente depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, fait la part belle aux talents issus de l'immigration. Durant la décennie 1950-1960, cette dernière est profondément influencée par les flux migratoires venus de l'Est européen. Ainsi, en 1953, sur 617 joueurs professionnels en activité sur le sol français, soixante-dix sont d'origine polonaise[373]. Outre la mémoire individuelle des protagonistes, qui insistent significativement sur leurs sentiments d'appartenance plurielle, la question des origines prend donc également une dimension collective : elle narre en partie l'histoire de leurs temps respectifs.

370 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, Paris, Robert Laffont-Plon, 1999, 237 pages, p.15.
371 Ibid., p.28.
372 Ibid., p.198.
373 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit.

Le lien familial dans la construction d'une vie d'homme.

Le second élément qui rapproche la vie et la mémoire de ces deux monuments du football français consiste en l'expression d'un lien familial fondateur dans leur apprentissage de la vie, et par conséquent du sport. Pour Zinédine Zidane, l'image du père, Smaïl, arrivé en France en provenance d'Algérie le 17 septembre 1953, est empreinte de sagesse. Il n'y a pas de modèle plus fort et plus marquant dans la vie du héros que cet homme au dévouement remarquable : « C'est un homme entier. Un vrai. Il est magnifique comme la vie »[374]. D'ailleurs, le père constitue la pierre centrale de l'adolescent Yazid, comme il implique le souvenir global de la famille, premier groupe de sociabilité du sportif comme de l'individu. Outre les détails d'une organisation familiale passée, Zidane en garde avant tout des valeurs, qui elles aussi, jouent un rôle important dans la structure de sa mémoire de sportif : « Durant toute mon enfance, mon papa m'a répété qu'il fallait toujours respecter autrui. Dans ma vie, je n'ai cessé d'agir en fonction de cette règle, même lorsque je jouais au foot avec mes copains »[375]. Ce cadre familial, le footballeur y attache une dévotion toute particulière, tant il évolue par la suite dans un milieu beaucoup moins stable et aux valeurs bien différentes. La condition familiale de pauvreté avérée durant l'enfance, Raymond Kopa souhaite en minorer les conséquences dans sa deuxième autobiographie, en 1972. Il préfère retenir de ses parents, qui l'ont vu descendre à la mine entre quatorze et dix-sept ans, qu'« ils avaient l'orgueil de leur métier »[376]. « Ils considéraient peut-être comme un honneur qu'un fils, un petit-fils de mineur devienne mineur », ajoute-t-il dans le même ouvrage.

Nous ne devons pas nous étonner d'un tel constat, puisqu'au-delà de tout piédestal où sont portés les sportifs, ils restent des hommes. Néanmoins, il est important de souligner la redondance des références au groupe familial dans la mémoire des deux joueurs étudiés. Le principal enseignement de cet état de fait est qu'ils s'attachent en priorité aux valeurs transmises par leur premier cadre de sociabilité, infirmant l'idée reçue d'une perte d'identité irrévocable due à leur notoriété. Une partie du lien entre la figure idolâtrique du sportif et son collège d'admirateurs intemporels, socle de la mémoire qui lui est vouée, se joue dans la compréhension réciproque d'un vécu antérieur à son statut présent. C'est pourquoi le cadre familial, genèse des cercles de sociabilité, est invariablement abordé dans les productions

374 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p. 99.
375 Ibid., p.18.
376 Raymond Kopa, Paul Katz, *Mon football*, op. cit.

biographiques des champions[377]. De plus, ce retour aux sources des valeurs primaires nous permet généralement de saisir l'humanité, le caractère et la personnalité des figures sportives adulées. Le journaliste Jean Philippe, l'un des biographes de Zinédine Zidane, trouve ainsi toute légitimité à dépeindre le mystérieux « monde intérieur » du joueur. « Sa motivation est très grande, son estime de soi est assez faible, et il ne se met pas en avant par rapport à autrui »[378], écrit-il. Cet élément d'analyse est parfaitement soutenu par la mise en abîme de la dignité paternelle dans les pages précédentes. De manière similaire, Raymond Kopa souligne explicitement le lien entre le foyer familial, sa condition sociale, et son parcours professionnel : « Sans la mine, peut-être n'aurais-je pas réussi la carrière qui a été la mienne »[379]. Le rôle de la cellule nucléique prend alors tout son sens, celui de genèse sociale et identitaire, tant dans la construction de la vie d'homme de nos étoiles sportives, que dans la mémoire qui leur est vouée.

Deux modèles d'ascension sociale

« Un Polonais ne peut échapper à la mine. C'est son destin »[380], dramatise Bernard Verret dans sa biographie de Raymond Kopa, en 1980. À l'évidence, il n'y a pas d'analogie factuelle entre le parcours d'un adolescent mineur au cœur de la décennie 1940 dans le Pas-de-Calais et celle d'un jeune amoureux du ballon sur la place Tartane, au milieu des années 1980, à Marseille. Cependant, ils représentent tous les deux un modèle d'ascension sociale à l'époque où ils évoluent. Alfred Wahl ne s'éloigne d'ailleurs guère de cette ligne analytique ; « Parce que mineur, Kopa est devenu plus qu'une idole : il est un exemple et un modèle pour une société dont l'idéologie est fondée sur le culte de l'effort et du travail comme conditions de la réussite. Que l'idole ait débuté au bas de l'échelle sert alors à confronter les valeurs sur lesquelles repose la société »[381]. Fils d'immigrés algériens, Zinédine Zidane n'a pas non plus grandi dans l'aisance d'une condition sociale reluisante. Son père, employer polyvalent de supermarché, réussissait à maintenir un style de vie décent dans le petit appartement qu'il partageait avec sa femme et leurs cinq enfants. Très sobrement, le champion revient sur la

377 Le thème est abordé, par exemple, dans divers ouvrages autobiographiques, tels que : Michel Platini, Patrick Mahé, *Platini : ma vie comme un match*, Paris, Robert Laffont, 1987, 317 pages / Emmanuel Petit, Jérôme Le Fauconnier, À *fleur de peau*, Issy-les-Moulineaux, Éditions Prolongations, 2008, 217 pages. Le phénomène n'est par ailleurs pas propre au football, ni à la France, c.f André Agassi, *Open*, Paris, Plon, 2009, 500 pages.

378 Jean Philippe, *Zidane, le roi modeste*, Paris, Éditions de L'Archipel, 2002, 207 pages, p.49.

379 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.13.

380 Bernard Verret, *Raymond Kopa d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, PAC, 1980, 125 pages.

381 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette… », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux*…, art. cit.

période des fêtes de fin d'année en ces termes : « Les cadeaux, il n'y en avait pas beaucoup : un pour chacun, basta. Ça me convenait : je ne sais pas pourquoi, mais je n'aurais pas aimé avoir tout quand j'étais petit… »[382] La question ne s'est jamais posée, sa famille évoluait au pied de l'échelle sociale. Au regard de leurs émoluments et de l'évolution de la courbe de leurs conditions de vie, nos deux footballeurs ont su prendre l'ascenseur social, ce qui en fait en quelque sorte des modèles dans la société contemporaine. Il s'agit ici de comprendre le mythe de la mobilité et de la montée en société des plus défavorisés grâce au sport, pour peu qu'ils sachent suer sang et eau à la tâche.

Outre la dimension sociale de leur ascension, c'est bien d'avoir su se tirer de contextes a priori défavorables par leur talent, dont peuvent s'enorgueillir nos deux protagonistes. « À Nœux, on allait à la mine et pas ailleurs »[383], se rappelle Raymond Kopa. Loin s'en faut qu'ils soient d'ailleurs les plus prolixes à ce sujet, d'autres en font mention pour eux, participant à bâtir le mythe d'une société sportive alimentée par le défi social, et concomitant d'une société civile incapable de maîtriser l'accroissement des fossés sociaux. Il n'y a pas moins de directeurs d'entreprise maghrébins de nos jours que de joueurs de football professionnels issus de l'immigration nord-africaine, ils ne jouissent simplement pas de la même visibilité. Au-delà de la réalité des faits, dont nous ne remettons pas en cause la véracité, tant il est certain qu'un déterminisme sociétal puissant oriente la destinée des citoyens les plus précaires, l'exposition des balises de l'ascension sociale de Zinédine Zidane participe en une vision schématisée de sa réussite, des terrains de quartiers aux grands stades mondiaux. « Zinédine est doux, mais il vit dans un quartier difficile »[384], nous dit Jean Philippe, comme un prélude structurant de son identité. L'époque qui voit s'affirmer Raymond Kopa est tout autre, tant à travers le modèle de société qu'à travers le statut des sportifs : « Son ascension se place à un moment où le footballeur, toujours issu de milieux très populaires, n'a pas encore l'espoir de s'enrichir ; il achève sa carrière à une date où les meilleurs ont la possibilité de mieux monnayer leur talent »[385]. Néanmoins, à quelque quarante années d'intervalles, la mise en scène de leurs ascensions sociales, quoique différentes, offre à la mémoire sportive de précieuses références collectives autosuggestives. Elle alimente l'idée, consciente et restrictive à la fois, d'une destinée orchestrée, vouée à s'élever socialement par le football.

382 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p.97.
383 Benoît Heimermann, Olivier Margot, « Piantoni, Kopa, Fontaine… », *L'Équipe magazine*, art. cit., p.10-29.
384 Jean Philippe, *Zidane, le roi modeste*, op. cit., p.18.
385 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit.

La reconnaissance sportive, première pierre de l'histoire collective.

L'entourage, une donnée prépondérante et singulière.

Raymond Kopa et Zinédine Zidane sont de ceux, minoritaires, pour qui les schémas d'ascension sociale par le sport ont fonctionné. Ils forment à ce titre des modèles, engendrant nombre de tentatives de reproduction. En somme, ils sont des héros contemporains, dont la modernité n'efface pas tout à fait l'antique dimension mythologique. Outre les représentations collectives vulgarisées, leurs parcours sont en réalité jalonnés de peines et de joies, d'échecs et de succès. Nombre de personnalités ont concouru à leur éclosion sportive. Il nous apparaît en effet que l'une des thématiques abordées conjointement par nos deux champions se rapporte à l'entourage dont ils ont pu bénéficier, parents exceptés. Dirigeants, entraîneurs, tous protecteurs, prennent une place prépondérante dans la vie des deux jeunes footballeurs. L'œil de Jean Varraud, recruteur bénévole de l'AS Cannes ayant repéré Zinédine Zidane en 1987, et resté très proche du joueur, est d'une bienveillance infinie pour son protégé. Tout comme Jean-Claude et Nicole Elineau se montrent prévenants, lorsqu'ils accueillent le jeune Yazid durant sa première année de formation cannoise[386]. Les entraîneurs Jean Fernandez et Guy Lacombe marquent également son entrée dans l'âge adulte. C'est bien entouré que Zidane débute sa carrière. En son temps, Raymond Kopa a également eu la chance de tirer parti d'un maillage territorial du bénévolat footballistique en pleine expansion dans le nord de la France. Jean Batmale puis Constant Tison le prennent sous leurs ailes au sein du club de Nœux-les-Mines. Le second l'entraîne personnellement jusqu'à la finale nationale du Concours du jeune footballeur 1949, au Parc des Princes[387]. Passé au SCO d'Angers sous les ordres de Camille Cottin, Raymond Kopa trouve à Reims un tandem précieux à son équilibre, en les personnes d'Henri Germain, président, et Albert Batteux, entraîneur. « Albert Batteux, c'est la chance de ma vie »[388], écrit-il en 2006, conscient qu'il fut adopté comme un fils.

Nos deux champions trouvent donc, à l'aube de leurs carrières respectives, un encadrement et des individualités favorisant leurs éclosions au plus haut niveau du football français. Suffisamment talentueux, et chanceux, pour que les personnes en charge de leur formation deviennent plus que de simples entraîneurs ou dirigeants, Zinédine Zidane et

386 Jean Philippe, *Zidane, le roi modeste*, op. cit.
387 Le jeune Kopa y termine en deuxième position, derrière Jean Saupin / cf. Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit.
388 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.75.

Raymond Kopa y apprennent une double leçon de vie. Tout d'abord, ils prennent conscience précocement du rôle fondateur et bienveillant de leur entourage de sportifs, dont ils gardent les enseignements pour l'intégralité de leurs carrières et la mémoire pour toute leur vie. Ensuite, les deux héros français y puisent une humilité non feinte, propre à saluer l'investissement, et parfois les sacrifices, de ceux pour qui les voir s'épanouir et progresser est le sens d'une vie, qu'ils soient bénévoles ou salariés. L'ascension professionnelle des deux joueurs est cependant bien différente. L'un, Raymond Kopa, semble avoir pris toute la mesure de ce qui lui arrivait en devenant joueur de football professionnel. L'autre, Zinédine Zidane, semble avoir traversé le processus malgré lui, notamment du fait d'une adolescence solitaire et muette passée entre le terrain et les structures de formation du club de Cannes. Pourtant, l'examen des époques respectives de ces deux exemples nous pousse à croire que les structures et l'encadrement dont a bénéficié le jeune Yazid étaient indubitablement plus performants que ceux qu'a connus son aîné dans le cœur sportif des Français. Étonnant certes, mais pas surprenant toutefois. Zidane ne sera jamais Kopa, l'inverse est tout aussi vrai. D'ailleurs, dans le monde du football des années 1950, le joueur est plus exposé aux négociations de contrat et aux affaires extrasportives. Nous y reviendrons. Dans l'imaginaire populaire, Kopa restera un homme ambitieux au caractère bien trempé, alors que Zidane semble plus effacé et distant. Ce dernier avait en fait autour de lui une plus grande densité d'éducateurs, dont certes, Raymond Kopa n'était pas dépourvu, mais mieux rompus à l'exercice du football professionnel en pleine expansion au tournant des années 1980-1990.

Le nom, vecteur de mémoire ?

Nous ne mesurerons peut-être jamais la portée d'un nom entré dans la conscience populaire et dans la mémoire collective. Au même titre que les artistes ou les hommes politiques, le nom des footballeurs de tout premier rang est gravé dans l'esprit des masses populaires. Cet état de fait est encore renforcé par la surmédiatisation dont les acteurs du ballon rond sont les victimes consentantes. Dan Franck est confronté à ce problème au moment d'aborder Zinédine Zidane : « Comment fallait-il l'appeler ? Ni Zizou, ni Zinédine, ni Yazid…Monsieur Zidane, c'était ridicule. Il n'était pas un « monsieur ». […] Comment doit-on appeler un homme jeune, une personne d'une extrême timidité que toutes les télévisions, les radios, des millions de fans recherchent, qui porte l'un des noms les plus prestigieux du monde […] ? »[389]. À l'époque de Raymond Kopa la question nominale est déjà cruciale. C'est

389 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p.10.

en 1952, à l'âge de vingt et un ans, que le jeune feu-follet devient français. La même année, nous devons noter la disparition du nom à consonance polonaise, Kopaszewski, au profit d'un nom plus simple et moins connoté du point de vue des origines, Kopa. C'est Camille Cottin, entraîneur du SCO d'Angers qui choisit de rebaptiser en Kopa le joueur, même si ce fut son surnom depuis l'enfance[390]. Ce nom bisyllabes, aux sonorités plus universelles, Raymond Kopa lui donne une importance toute particulière dans le processus d'intégration au cadre national français[391]. Il renforce en partie le sentiment d'identification du joueur à son public, mais aussi du public à son champion, laissant par cette double conséquence une trace indélébile dans la mémoire collective, c'est-à-dire tout autant dans la communauté footballistique que dans le groupe global de la Nation.

La dimension symbolique du nom dans le phénomène mémoriel est une problématique duale. Elle renvoie en effet tant à l'identité individuelle du joueur qu'à sa représentation collective. L'exemple du cycliste et champion français Raymond Poulidor, dont le patronyme évoque abusivement l'éternel second, est peut-être le plus courant. L'évolution nominative du meneur de jeu de l'Équipe de France 1998 est tout aussi significative. Né Zinédine Yazid Zidane le 23 juin 1972, il est appelé de son deuxième prénom dès la prime enfance, à sa demande. Pour son club l'AS Cannes, et les institutions du football français, il est néanmoins Zinédine Zidane lors de ses débuts professionnels. En 1992, alors qu'il vient de signer au club de Bordeaux, naît le surnom affectif dont il sera affublé par toute la France après le sacre mondial. « Chez les Girondins, Zinédine a gagné une qualification européenne et un surnom : Zizou, que lui a donné Roland Courbis, entraîneur et protecteur »[392], nous dit Jean Philippe. Ainsi, de Kopaszewski à Kopa, de Yazid à Zizou, se joue une partie de la persistance mémorielle et du cadre identitaire qui entoure ces deux légendes du football français. L'un, en diminuant la consonance polonaise, et donc les représentations qui y sont associées en termes d'immigration, affirme lors de sa majorité son sentiment d'appartenance à la France. L'autre, bien que personnellement attaché depuis l'enfance à sa singularité nominative, la voit disparaître symboliquement au profit d'un sobriquet affectueux devenu référence collective d'identification. Dans les deux cas, Raymond Kopa et Zinédine Zidane marquent de leurs noms autant que de leur empreinte émotionnelle l'histoire du sport français et sa postérité. Il s'agit là d'un élément constitutif d'une mémoire vive, instinctive, et éminemment présente, du

390 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit.
391 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette… », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux*…, art. cit.
392 Jean Philippe, *Zidane, le roi modeste*, op. cit., p.101.

football en France.

Clubs et équipe nationale : le tutoiement des sommets.

Remarqué par l'entraîneur de Reims, Albert Batteux, lors d'un match amical opposant le SCO d'Angers au Stade de Reims le 15 avril 1951, Raymond Kopa est transféré au sein du club de Champagne à la fin du mois de mai de la même année, contre 1,8 million de francs[393]. C'est le prélude d'une carrière magistrale. Champion de France au sein du collectif rémois lors des saisons 1952-1953 et 1954-1955, Raymond Kopa participe à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions 1955-1956 contre le Real Madrid, où l'équipe champenoise s'incline par 4 buts à 3. Il s'agit de la première édition de la compétition phare sur le continent européen. En outre, sa remarquable prestation lors du match Espagne-France, remporté par l'Équipe de France 2-1 le 17 mars 1955, lui vaut les louanges de la presse sportive. Le journaliste anglais Desmond Hackett, correspondant du *Daily Express*, le gratifie à cette occasion d'un titre on ne peut plus honorifique : « J'ai vu le meilleur joueur du monde, le Napoléon du football »[394]. Il signe à l'été 1956 au Real Madrid, l'un des plus puissants clubs du monde, contre 52 millions de francs[395]. En trois ans, il remporte deux championnats d'Espagne et trois Coupes d'Europe des clubs champions, côtoyant deux légendes du football international, Alfredo Di Stefano et Ferenc Puskas. Le président du Real Madrid, Santiago Bernabeu, le libère pour la Coupe du monde 1958, en Suède. Aux côtés notamment de Just Fontaine et Roger Piantoni, il mène l'Équipe de France en demi-finale face au Brésil, et sur la troisième marche du podium, récoltant au passage le titre de meilleur joueur du tournoi et le Ballon d'Or *France Football*, récompensant le meilleur joueur d'Europe. Un an plus tard, au début de la saison 1959-1960, il retourne jouer pour le Stade de Reims. Ainsi donc, la carrière de Raymond Kopa est marquée par des succès probants et une reconnaissance pleine et entière de son talent. Il devient à son époque le joueur français le plus convoité, le plus cher, et bien sûr le plus audacieux, ne manquant pas d'apparaître comme un modèle de réussite, de travail et de talent, pour les entières générations de footballeurs, professionnels ou amateurs, qui suivront. Personnellement, il s'accomplit pleinement dans sa destinée, croisant même en 1958 « celui qui n'est encore que Edson Arantes de Nascimento, et qui deviendra Pelé, une légende,

393 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit.
394 Ibid., p.105.
395 En 1960, le nouveau Franc fait son apparition en France, d'une valeur numéraire cent fois inférieure au précédent. Ainsi, il n'est pas rare de lire le montant du transfert à l'ombre de cet éclairage, soit 520 000 francs. / cf. Benoît Heimermann, Olivier Margot, « Piantoni, Kopa, Fontaine… », *L'Équipe magazine*, art. cit., p.10-29.

un mythe »[396]. Cette reconnaissance sportive unanime ne tardera cependant pas à tourner à la discorde nationale. Nous y reviendrons.

La carrière de Zinédine Zidane n'a rien à envier à celle de son glorieux prédécesseur. Elle le mène à une reconnaissance internationale probablement encore plus prestigieuse, notamment grâce aux résultats de l'Équipe de France, dont il est le meneur de jeu. Vainqueur de la Coupe du monde 1998, où il est auteur d'un doublé face au Brésil, et du Championnat d'Europe 2000 avec le groupe France, il est également finaliste de l'édition 2006 du trophée mondial, face à l'Italie. Il s'y distingue par une justesse technique hors du commun, et un coup de tête répréhensible. Son parcours en clubs est tout aussi brillant. Devenu joueur professionnel au sein de l'AS Cannes à partir de 1988, il est transféré aux Girondins de Bordeaux à l'été 1992. En quatre ans, il y découvre le haut niveau français et la Coupe d'Europe UEFA, dont Bordeaux atteint la finale en 1996, contre le Bayern Munich. Il reçoit le trophée U.N.F.P de meilleur joueur de première division cette même année. Zinédine Zidane rejoint durant l'été le club italien de la Juventus de Turin contre 35 millions de francs[397]. Lors des deux premières années sous le maillot de « la Vieille Dame », il remporte le championnat italien, mais échoue à deux reprises en finale de la Ligue des Champions, contre le Borussia Dortmund puis le Real Madrid. Au terme de la saison 1997-1998, il est donc champion d'Italie, du monde, et reçoit le Ballon d'Or *France Football*. Ses trois dernières saisons italiennes sont moins fastes, mais Zidane est sacré champion d'Europe avec la sélection française en 2000, ce qui ne laisse pas indifférent Florentino Peréz, président du Real Madrid. Officialisé le 8 juillet 2001[398], le transfert de Zinédine Zidane en Espagne est estimé au coût de 75 millions d'euros, faisant de lui, à l'époque, le footballeur le plus cher de l'histoire. Dans la capitale espagnole, outre le titre en championnat domestique 2002-2003, il glane le dernier grand trophée manquant à son immense palmarès. En effet, au terme de la saison 2001-2002, sa première sous les couleurs de Madrid, il inscrit d'une volée le but décisif de la finale de Ligue des Champions, face au Bayer Leverkusen (2-1). Zinédine Zidane tire un trait sur sa carrière professionnelle au soir de la finale de Coupe du monde 2006, expulsé par l'arbitre lors de la prolongation, pour un mauvais geste sur Marco Materazzi. Il laisse derrière lui la mémoire d'un génie du football au palmarès excessivement garni, un fort sentiment d'identification et de dévotion à la Nation France, ainsi, il est vrai, que l'image de ses trop nombreux « coups de sang ». Nous y viendrons.

396 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.142.
397 Besma Lahouri, *Zidane, une vie secrète*, Paris, Editions Succès du livre, 2010, 298 pages, p.35.
398 Ibid., p.223.

L'idole, mémoire vive révélatrice de son temps.

Le football en idées

L'un des domaines où Raymond Kopa et Zinédine Zidane ont laissé leurs empreintes sur le football tricolore concerne la philosophie de jeu, notamment marquée par la dominante artistique de leurs manières de jouer, proposant le geste technique comme art et le plaisir comme moteur. Ceci leur vaut parfois de sévères critiques, dont chacun à sa manière aura su tirer profit. En ces termes, il nous faut souligner leur volonté à enraciner une certaine idée du jeu, plutôt que du sport mécanisé.

En ce qui concerne Kopa, l'exemple est frappant si nous considérons avec attention la controverse alimentée par la presse sportive lors de son essor au plus haut niveau. D'un côté, ses détracteurs, parmi lesquels Gabriel Hanot, alors responsable technique à la F.F.F, ou Lucien Gamblin, journaliste pour *But* et *Club*, lui reprochent un jeu étriqué et personnel, construit sur des dribbles excessifs ralentissant le jeu. D'un autre, ses admirateurs, les journalistes de *Miroir Sprint* et *Miroir du football*, proches du Parti communiste français, dont François Thébaud, louent sa qualité de passe et sa capacité à porter le ballon, « ses actions tiennent à la fois de la magie et de la sorcellerie ». « C'était une époque de grands débats d'idées, plus idéologique, le football n'y échappait pas »[399], constate le Nordiste. Nous ne devons pas perdre de vue qu'il s'agit en effet d'une controverse politique : les analystes idéologiquement de droite prônent un système de performance moderne, rigoureux et physique, proche du modèle économique libéral aux résultats obligatoires, tandis que les commentateurs portés à gauche privilégient la création, le plaisir, soit le football comme jeu et comme détente de qualité[400]. Le débat est particulièrement d'actualité dans le courant des années 1960, marqué en France par l'intensification de la préparation et des considérations tactiques, sous l'impulsion du technicien fédéral Georges Boulogne[401]. Il prend fin avec le déclin de concurrence dans la presse sportive au cours de la seconde moitié des années 1970, laissant place au monopole de *L'Équipe*, particulièrement axé sur la compétitivité sportive. Or Raymond Kopa, lors de sa carrière comme dans la mémoire sportive commune, hérite du statut de victime régulière du football moderne et physique, lui dont les arabesques techniques font l'identité de jeu. En

399 Raymond Kopa, cit. in Benoît Heimermann, Olivier Margot, « Piantoni, Kopa, Fontaine… », *L'Équipe magazine*, art. cit., p.10-29.
400 François Thébaud, *Le temps du « Miroir » : une autre idée du football et du journalisme*, Paris, Éditions Albatros, 1982, 210 pages.
401 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit.

témoignent notamment les excuses publiques de l'entraîneur de Sedan, Louis Dugauguez, suite aux vives protestations des spectateurs du Parc des Princes, ayant peu goûté au violent traitement infligé par ses joueurs au Rémois, lors du quart de finale de la Coupe Drago, en 1955[402]. « Kopa, c'est un footballeur né, un joueur d'instinct. […] Il possède une maîtrise de balle, un sens et une intelligence du jeu, l'art de déséquilibrer l'adversaire ou de l'esquiver, une grande clairvoyance »[403], constate Constant Tison, l'entraîneur du SCO d'Angers. À ce titre, il est le digne représentant d'un football champêtre, où le geste et le jeu priment sur le résultat.

Nous devons également considérer le numéro 10 des « Bleus » champions du monde comme un joueur à la philosophie de jeu profondément artistique. Il clame ainsi son amour pour le premier football qu'il a connu, dans la rue, pour ses valeurs, sa convivialité, mais aussi sa perpétuelle inventivité. « Moi, j'étais comme les autres : je prenais un ballon, et j'inventais des trucs. C'est ça, le football de rue », confie-t-il[404]. Cette sociologie du jeu traduit en grande partie l'histoire du footballeur Zidane, lui aussi soumis à rudes épreuves par les journalistes de *L'Équipe* avant le Mondial 1998, pour son manque de réalisme et son caractère non décisif en match. Bien qu'en quarante années de progrès le football et ses icônes aient radicalement changé, une analogie technique et philosophique du jeu lie Raymond Kopa et Zinédine Zidane. Ce dernier le confirme : « Raymond Kopa appartient bien à la caste des artistes, des créateurs, de ceux qui font le jeu, qui peuvent lui donner volume et dimension »[405]. Lourd, lent et nonchalant pour une partie des observateurs du début des années 1990, Zinédine Zidane sait faire évoluer son jeu au contact des talentueux coéquipiers qu'il côtoie à Turin, Madrid, ou en Équipe de France. La justesse de son adaptation aux évolutions du football et sa capacité d'inventivité permanente, font de lui un chef d'orchestre précurseur. « Il joue un football éternel, pertinent. Non pas dépassé, mais d'avant-garde »[406], souligne Jean Philippe, témoin privilégié de sa transformation permanente, de l'adolescent réfractaire au jeu de tête au doublé du Stade de France, le 12 juillet 1998. « Des millions d'êtres humains jouent au football. Des milliers savent manier le ballon en donnant l'impression de défier les lois de la gravitation. Quelques-uns, comme Zinédine Yazid Zidane, possèdent un don supplémentaire »[407], poursuit le biographe. Nul doute qu'au même titre que Raymond Kopa, cette part de talent quasi

402 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette… », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux*…, art. cit.
403 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.33.
404 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p.94.
405 Zinédine Zidane, préface, in Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.10.
406 Jean Philippe, *Zidane, le roi modeste*, op. cit., p.67.
407 Ibid., p. 86.

inégalée, après avoir bouleversé l'histoire du jeu et des idées footballistiques, participe à ancrer la mémoire vouée à Zinédine Zidane dans les consciences collectives. En sport peut-être plus qu'ailleurs, la singularité triomphante fait la valeur mémorielle.

Contextes, époques, et polémiques : des particularités inaliénables.

Il nous faut être très prudents quant à l'analyse de la mémoire vouée aux champions sportifs, car le contexte et la temporalité de leurs exploits et confessions apportent également nombre d'éléments à la compréhension du phénomène sociétal qui les porte aux nues. Après avoir conté leur philosophie de jeu, et afin d'illustrer le rôle du contexte dans le processus mémoriel, nous nous attacherons aux plus sombres aspects des carrières de nos deux protagonistes.

Dans le cas de Zinédine Zidane, nous ne disposons certainement pas suffisamment de recul pour tirer des conclusions définitives. Ses principaux faits d'armes et biographies datent tout au plus d'une vingtaine d'années, et il est encore en activité, sous la casquette d'entraîneur médiatique. Cependant, les dernières minutes de sa vie de footballeur ne manquent pas de soulever une vive polémique, qui a notre sens vient se placer dans la problématique mémorielle sous le leitmotiv du partage de valeurs. « Zidane, génie ou voyou ? », semble s'interroger une partie des médias comme de l'opinion publique. Douze expulsions, voilà bien un cortège de cartons rouges qui surprend pour un milieu de terrain offensif. Trois expulsions avec les Girondins de Bordeaux, cinq avec la Juventus de Turin, deux avec le Réal Madrid et deux également en sélection française, viennent en effet sanctionner les réactions d'humeur du meneur de jeu des *Bleus*[408]. Pour exemple, le 18 juin 1998, Brizio Carter, l'arbitre du match France-Arabie Saoudite, n'a d'autre choix que d'exclure Zinédine Zidane : il vient de s'essuyer les crampons sur le capitaine adverse, Fouad Amine. « Un geste impardonnable » titre *L'Équipe* le lendemain[409]. Au mois d'octobre 2000, il récidive dans la violence, assénant un coup de tête à son vis-à-vis allemand, Jochen Kientz, lors d'un match de Ligue des Champions opposant la Juventus de Turin au Hambourg SV[410]. Il est suspendu cinq rencontres à la suite de cet incident. Et voici que Zinédine Zidane termine sa remarquable carrière sur un geste similaire en finale de Coupe du monde 2006, probablement celui de trop, car désormais l'histoire ne peut faire abstraction de la face cachée du génie. « La sortie ratée » titre *l'Équipe*

408 « Zidane : son douzième et dernier carton rouge », *lemonde.fr*, 10 juillet 2006. Consulté avril 2015.
409 « Un geste impardonnable », *L'Équipe*, 19 juin 1998.
410 « Zidane : son douzième et dernier carton rouge », art. cit.

dans la foulée[411]. Si l'omerta qui règne lors du jugement de cette affaire put en partie limiter ses conséquences sur la mémoire vouée au champion français, la presse en fait ses choux gras. En 2012, l'artiste Adel Abdessemed expose sur le parvis du Centre Pompidou, à Paris, son œuvre intitulée *Coup de tête*, à l'image de l'acte. Outre la portée symbolique et anti-manichéenne de l'œuvre[412], l'artiste ouvre la possibilité d'une compréhension mémorielle plus proche de ce que fut Zinédine Zidane, à travers la constitution d'un patrimoine sportif matériel et universel.

Pour d'autres raisons, la fin de carrière de Raymond Kopa est marquée par une certaine défiance des autorités du football français. « Au moment de mon départ pour le Réal, on m'avait traité de déserteur »[413], livre-t-il en prélude de ces relations compliquées. Le fait qu'il soit l'un des premiers joueurs français à tirer profit matériel et financier de sa notoriété provoque en outre un certain sentiment de jalousie[414]. La publicité n'est pas étrangère à cette incompréhension, Raymond Kopa apparaît ainsi tour à tour comme l'effigie commerciale de chaussures de sport, jus de fruit, biscuits ou ballons de football. Néanmoins, les polémiques les plus vives qui animent le football français autour du cas Kopa prennent place après son retour à Reims, à l'été 1959. Suite à l'incurable maladie de son fils, Denis, qui décède d'un lymphosarcome, il prend un peu de recul vis-à-vis de l'Équipe de France. Georges Verriest, le sélectionneur français, ne manque pas de le brocarder dans la presse à partir de l'automne 1962, refusant par la suite de s'en excuser. En conséquence, l'idole française décline sa sélection. Dix matchs de suspension, infligés par la Fédération française de football, viennent sanctionner cette décision[415]. Certainement peu conscientes du rayonnement et des apports décisifs du Nordiste dans l'essor du football en France, les instances du football hexagonal trouvent ainsi une bien curieuse manière de lui rendre justice. Pourtant, Raymond Kopa n'a pas fini de faire entendre sa voix. En 1963, il vient au secours du syndicat de joueurs U.N.F.P, fondé par Eugène N'Jo Léa en novembre 1961 et présidé par Just Fontaine, dans son combat pour les droits contractuels des footballeurs. « Les joueurs sont des esclaves », lâche-t-il dans la presse spécialisée, prenant parti pour l'entrée en vigueur du « contrat à temps » plutôt que pour la norme de l'époque, le contrat perpétuel liant le joueur à son club jusque 35 ans[416]. Il

411 « La sortie ratée », *L'Équipe*, 10 juillet 2006.
412 « Cette statue s'oppose à la tradition qui consiste à faire des statues en l'honneur de certaines victoires. Elle est une ode à la défaite » soumet Alain Michaud, commissaire de l'exposition, in « Le *Coup de tête* de Zidane exposé à Beaubourg », *lemonde.fr*, 26 septembre 2012. Consulté avril 2015.
413 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.130.
414 Alfred Wahl, *Les archives du football…* op. cit.
415 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.165.
416 Alfred Wahl, Pierre Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, 290 pages, p.177-185.

hérite de six mois de suspension avec sursis pour cette déclaration. « Je trouve choquant que les dirigeants puissent décider seuls de la carrière d'un footballeur, négocier son transfert sans même l'en avertir, prendre des sanctions financières sans qu'il soit en mesure de se défendre. […] Je réclame pour tous la liberté que j'ai acquise pour moi, à force de volonté »[417], argumente-t-il a posteriori. Il faut attendre juillet 1969 pour voir le « contrat à temps » entrer en vigueur dans le football français. Raymond Kopa ne manque donc pas, en son temps, de s'attirer les foudres des dirigeants nationaux de la discipline. « Conformiste jusqu'à la caricature, voici qu'il se mue en contestataire »[418], résume ironiquement Alfred Wahl, oubliant que Raymond Kopa vient de prendre une nouvelle fois place dans l'histoire du football français. C'est aussi parce qu'il sut être en avance sur son temps que la mémoire footballistique nationale lui réserve une place de choix.

Responsabilités sociétales du champion et engouement populaire

Nous ne devons pas négliger la responsabilité qui pèse sur les épaules des joueurs représentant la Nation, si nous souhaitons comprendre les affres de la mémoire sportive en France. Dans les jours et les heures précédant la finale de la Coupe du monde de football 1998, Zinédine Zidane partage a posteriori la conscience qu'il a des enjeux du grand soir : « Je me sens une responsabilité incroyable face à tout ce monde qui s'est déplacé et qui attend tellement de nous »[419]. Ainsi, nous ne faisons qu'entrevoir les attentes d'un public conquis, qui sans même s'en rendre compte fait peser une forte pression sur le destin des héros contemporains du sport. Dan Franck s'émeut d'ailleurs d'une telle idolâtrie, « Tous les gamins des quartiers Nord connaissent son nom, sa silhouette, son histoire. Il n'est pas un modèle : il est au-delà, inaccessible. Mais il reste un espoir, un rêve. […] On l'a collé en hauteur, sur un mur. Son visage appartient à Marseille »[420]. À n'en pas douter, un homme porté au statut d'icône de son vivant, et qui plus est en plein milieu de sa carrière, ne peut que s'inscrire de manière indélébile dans la conscience populaire. Raymond Kopa, pour sa part, exprime toute sa fierté et son orgueil d'être devenu un modèle pour les jeunes de son temps : « Mieux vaut qu'ils s'inspirent de Raymond Kopa que d'Al Capone, non ? »[421]. Sur ce point, nous ne pouvons que lui donner raison, a fortiori puisqu'il triomphe dans ce rôle. Alfred Wahl écrit : « Au cours de la seconde moitié des années 1950 et tout au long des années 1960, de

417 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p.169.
418 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit.
419 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p.217.
420 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p. .
421 Raymond Kopa, propos recueillis lors de son entretien avec Alfred Wahl, février 1988.

nombreuses formations à travers tout le pays comportaient un Kopa »[422]. Comprendre à l'évidence que le joueur le plus doué de chaque formation est affublé à l'époque de ce surnom, notamment dans les catégories amateurs. Face à l'engouement populaire, le sportif adulé tient donc une responsabilité en tant que modèle de réussite et d'intégrité. Cet aspect de la vie des champions reste en retrait de leurs coups d'éclat sur le terrain, durant leur période d'activité. Néanmoins, se souvient-on quarante ans après, des éclats footballistiques de Raymond Kopa ou de l'étendue d'une carrière, qui fit d'un jeune prolétaire une icône, un mythe national ?

Les termes employés par Zinédine Zidane résonnent comme un écho empreint de sagesse : « On ne joue pas une Coupe du monde pour soi. C'est toujours pour une équipe, et aussi pour une nation… »[423]. Même dans l'expression de souvenirs personnels, l'individu sportif ne peut se départir du contexte humain dans lequel il évolue. Alfred Wahl dit au sujet de Raymond Kopa et de la Coupe du monde en Suède 1958 : « Il joue le rôle de chef d'orchestre d'un ensemble qui pratique le fameux "football-champagne" »[424], mettant en exergue sa destinée de meneur d'hommes. En fait, au croisement de ces mémoires individuelles, une véritable universalisation du sport par les grandes compétitions s'expose à nous. La Coupe du monde 1998 devient, par exemple, un intérêt supérieur de la Nation, mettant fin à la grève des pilotes d'Air France début juin. Nous y reviendrons[425]. Le parcours d'un joueur adulé devient également l'histoire d'une nostalgie populaire et communautaire, « le mythe Kopa doit beaucoup aux rêves des amateurs de football qui idéalisent un bon vieux temps en partie au moins imaginaire »[426]. C'est pourquoi « le stade peut aussi devenir le lieu où se constitue un imaginaire collectif enraciné dans une histoire »[427], analyse avec raison Alfred Wahl. Zinédine Zidane n'est pas que le joueur fantastique qui réveille l'émotion en chacun, il représente aussi une génération de France, de l'intégration des jeunes issus des quartiers populaires ou de l'immigration au désir, trop souvent tu, d'un vivre ensemble à la française. Ce rôle échoie déjà à son prédécesseur en Équipe de France : « Au cœur des rêves des jeunes footballeurs de condition modeste, Kopa peut encore devenir une sorte de médiateur, pacificateur virtuel entre les classes sociales »[428]. Ainsi, nous devons comprendre

422 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette… », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux…*, art. cit.
423 Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, op. cit., p 207.
424 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette… », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux…*, art. cit.
425 Cf. « Vers une mémoire collective atrophiée de la Coupe du monde 1998 ? », in Chapitre 2 « Les milles visages de la mémoire footballistique en France »….
426 Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette… », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux…*, art. cit.
427 Alfred Wahl, *Les archives du football…*, op. cit.
428 Ibid.

que le mécanisme mémoriel à l'œuvre autour de ces champions vaut moins par leurs exploits sportifs que par leur accession au rang de modèles, d'espoirs, de références sociétales. La construction du mythe en résulte.

Il existe chez les sportifs professionnels, au moins si l'on considère les plus renommés d'entre eux, une certaine unité de ton et de fond dans la manière d'exprimer leurs souvenirs propres. Nous y voyons la preuve de l'existence d'une forme de *koinê* sportive, langue commune se surajoutant aux expériences et dialectes individuels. En livrant les détails intimes de leurs vies, ou tout du moins du souvenir de leurs carrières sportives, ils mettent aussi un point d'honneur à s'inclure dans un cadre plus large, probablement conscients des figures d'identification qu'ils représentent aux yeux de leurs contemporains. Pour le dire plus savamment, la trame du récit de leurs vies est entachée de la responsabilité idolâtrique dont la société les affuble. Surgissent alors les thèmes récurrents des origines, du sentiment national, de l'ascension sociale, de la reconnaissance sportive, ou encore le questionnement sur le rôle de l'idole.

Ce que nous avons pu décrypter de la mémoire individuelle chez les sportifs de haut niveau nous conforte dans l'idée qu'il est souhaitable de passer par plusieurs stades d'analyse de la mémoire sportive : l'individu, le groupe et le mouvement. Ce dernier est dans notre cas l'expression de la Nation footballistique, celle qui perpétue jalousement la mémoire des gloires passées de la discipline, tout en ayant parfois rudement brocardé ces mêmes idoles par le passé. « Le public tolère souvent assez mal le vieillissement de l'idole. […] Kopa, fort heureusement, est encore vivant. Et son prestige traverse tout de même les âges sans subir d'altération »[429], souligne Bernard Verret. Certes avec moins de recul, nous supputons, au vu du développement précédent, que la mémoire vouée à Zinédine Zidane est en passe d'atteindre les mêmes longévité et sacralité. « Je crois aux générations, aux hommes providentiels »[430], témoigne Raymond Kopa. Avec lui, la France entière d'y croire.

429 Bernard Verret, *Raymond Kopa d'hier…*, op. cit.
430 Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, op. cit., p. 203.

Séville 1982 : le match d'une génération, le mythe d'une Nation.

Parmi les centaines de matchs disputés par l'Équipe de France de football au cours du XX^e siècle, certains se distinguent par leur capacité à entrer dans la grande Histoire de la Nation française. Le 24 juin 1958, malgré deux buts des canonniers Just Fontaine et Roger Piantoni, la France est éliminée au stade des demi-finales de la Coupe du monde en Suède, par le Brésil de Pelé. C'est la première fois que les Français se hissent à un tel rang mondial, d'autant qu'ils acquièrent la troisième place face à la RFA. Le 27 juin 1984, au Parc des Princes, la France remporte le Championnat d'Europe des Nations aux dépens de l'Espagne, et soulève donc son premier trophée, quatre-vingts ans après la création de sa sélection nationale. Le 12 juillet 1998, elle terrasse le Brésil au Stade de France, devenant championne du monde de football, dans une liesse et une euphorie incroyable. À leur manière, chacune de ces trois rencontres couronne les évolutions et progrès du football français, symbolise son accession à la reconnaissance internationale, et jalonne l'histoire de la fierté patriotique hexagonale. Cependant, aucune d'elles, toutes épiques qu'elles soient, ne hante autant la mémoire sportive collective que le 8 juillet 1982. Peut-être parce qu'une majorité d'individus masculins ayant aujourd'hui plus de quarante ans a souffert ce jour-là, peut-être parce que toute une génération a vu éclore l'identité footballistique nationale et mourir l'espoir symbolique en l'espace d'une soirée, irrespirable et fragile.

Au stade des demi-finales de la Coupe du monde 1982, se déroulant en Espagne, la France rencontre la RFA à Séville, avec l'ambition de se qualifier pour la première fois de son histoire pour une finale mondiale. Le déroulement et l'intensité de ce match marquent à jamais une génération de joueurs et d'observateurs français. L'Allemagne, grande nation du football international, et ce malgré sa division héritée de la Seconde Guerre mondiale, affronte au stade Sanchez-Pizjuan une Équipe de France certes prometteuse, mais qui ne possède ni le bagage historique ni l'expérience des grands événements footballistiques. Au terme d'un match épique, où la France, menée par l'étoile Michel Platini, se révèle profondément offensive et compétitive, la cruelle séance des tirs au but envoie la RFA en finale, et laisse la sélection de Michel Hidalgo à des regrets éternels. « Séville est donc d'abord le nom d'un match. Et beaucoup plus qu'un match. [...] Il y a un mystère Séville. Un charme et une tragédie »[431], confie Philippe Delerm, à l'unisson d'une France groggy, incapable de comprendre le sort qui lui est réservé, alors qu'elle a vu son équipe menant par trois buts et un durant la prolongation.

431 Philippe Delerm, préface, in Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit.

Sur les braises de cette rencontre naît un véritable mythe sportif, aux ressorts profondément sociétaux. Une fois n'est pas coutume, nous rejoignons à ce sujet la sociologie critique du sport : « Le football, plus que tout autre sport, véhicule une série de mythes, de légendes et de récits imaginaires »[432]. Ou comment, dans l'intensité d'une soirée sportive mémorable, et dans la persistance du traumatisme national qui en découle, le football révèle la dimension allégorique que lui réserve la société, et l'impact émotionnel dont dépend la mémoire collective qui s'y construit.

Si l'affirmation d'une identité de jeu « à la française » se fait jour sur le terrain, la trame tragique de la rencontre réveille un sentiment d'appartenance national exacerbé. Entre déraison et imaginaire, patriotisme et passion, se forge autour de cet échec de l'Équipe de France une émotion parcellaire et mythifiée, propre à structurer une mémoire identitaire de la Nation. « Les héros de 1958 appartenaient à nos aînés »[433], nous dit Pierre-Louis Basse, sous-entendant qu'il est plus que temps, en 1982, de renouveler les références sportives d'une société française en mal de figures de proue footballistiques, et de fierté nationale. Car il ne s'agit plus uniquement de sport, mais aussi d'une évaluation civile et sociétale des valeurs françaises. « C'était le match du siècle […] que vous avez remporté. L'amour en est sorti vainqueur à jamais »[434] , s'emporte Francis Huster, démontrant que le football est désormais l'affaire de tous ceux, pratiquant ou non, qui voient dans le maillot bleu une part de leur appartenance collective. En confrontant la mémoire idéalisée de cette soirée si particulière avec la réalité, comme a pu le faire Emilio Maillé[435], l'enjeu est pour nous de comprendre les rouages de la construction patrimoniale sportive et collective en France.

Du terrain à l'Histoire.

Une trame romanesque.

Alors qu'approche la date fatidique du 8 juillet 1982, les joueurs français et leurs supporters se prennent à rêver d'une nouvelle victoire, qui les propulserait en finale de Coupe

432 Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, Michel Caillat, *L'Empire football*, op. cit., p. 82.
433 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p. 42.
434 Francis Huster, « Lettre ouverte à Michel Platini », *L'Équipe*, 10 juillet 1982, p.9.
435 Emilio Maillé, *Un 8 juillet à Séville*, documentaire, France 2 / Flash Film, 1ère diff. 6 juillet 2002. Archives Ina/Bnf. / Vingt-ans après les faits, le réalisateur réunit Didier Six, Dominique Rocheteau, Marius Trésor, Alain Giresse, Gérard Janvion, Christian Lopez et Michel Hidalgo au stade Sanchez-Pizjuan, dans le but avoué de « confronter leur mémoire à l'énigme de Séville ».

du monde. En effet, malgré des débuts poussifs et empruntés face à l'Angleterre (0-2), l'Équipe de France de football réussit à se qualifier pour le deuxième tour des phases de groupes, après avoir battu le Koweït (4-1) et concédé le match nul contre la Tchécoslovaquie (1-1). Ses victoires contre l'Autriche (1-0), puis l'Irlande du Nord (4-1), respectivement le 28 juin et le 4 juillet, lui ouvrent les portes de la demi-finale. Elle y rencontre la RFA, mastodonte du football international, mais piètre actrice de cette édition espagnole de la Coupe du monde[436]. Populaire et attendue au tournant, après l'échec du Mondial 1978 en Argentine, l'Équipe de France dépasse les attentes en figurant ainsi dans les quatre meilleures équipes mondiales. Massivement suivies et télévisées, les joutes sportives de la Coupe du monde 1982 alimentent le quotidien des Français. TF1 et Antenne 2 se partagent la quasi-intégralité des matchs en direct, à l'exception de cinq matchs en différé. Au total, seuls sept matchs de l'édition ne sont pas diffusés sur les antennes françaises, alors qu'elle se déroule en cinquante et une rencontres[437]. « Que le *Mundial* propose une demi-finale France – RFA, et c'est le mythe du combat de David contre Goliath, du Petit Poucet contre l'ogre qui resurgit »[438], pouvons-nous lire en Une de *L'Équipe* à quelques heures du match. Déjà à l'orée de la compétition, les auteurs du sport français avaient pris la responsabilité de parer la génération Platini d'un romantisme exaltant : Jean Tigana, « Une fourmi qui joue comme une cigale », Bernard Genghini, « Un gringalet devenu un géant », Maxime Bossis, « Le meilleur arrière latéral du monde »[439]. Curieusement, l'affrontement qui s'annonce paraît être l'ultime combat sportif, peut-être bien, car la France n'a jamais dépassé ce stade du tournoi. « La grande Allemagne se dresse devant nous »[440] se rappelle quelque vingt-cinq ans près les faits Michel Hidalgo, le sélectionneur français, soulignant la solennité qui entoure la préparation du match.

Rapidement menée au score, par un but de Pierre Littbarski à la 18e minute, l'Équipe de France égalise sur penalty par Michel Platini, neuf minutes plus tard. Ce sont les deux seuls buts inscrits durant le temps réglementaire, et ce malgré une domination outrageante des joueurs français pendant la seconde période : « À 1-1, il leur fallait forcer le sort, et gagner à tout prix, et la rage et la hargne se changèrent en folie »[441]. Les tricolores, offensifs et inspirés, manquent néanmoins de réalisme et de chance dans le dernier geste, à l'image de la lourde

436 Défaite par l'Algérie lors de son entrée dans le tournoi (1-2), mise en cause pour son « arrangement » avec l'Autriche au dépend de l'Algérie, et tenue en échec par l'Angleterre lors de la seconde phase de poule (0-0), la RFA ne montre pas son meilleur visage en Espagne.

437 Bernard Verret, *22 français pour l'Espagne*, Paris, PAC, 1982, 94 pages, p.92-93.

438 « Faisons un rêve », Une, *L'Équipe*, 8 juillet 1982.

439 Bernard Verret, *22 français pour l'Espagne*, op. cit.

440 Michel Hidalgo, Patrice Burchkalter, *Le temps des Bleus, Mémoires*, Paris, Jacob-Duvernet, 2007, 211 pages, p.145.

441 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, n°80, juin 1986, p.120-125.

frappe de Manuel Amorros s'écrasant sur la barre transversale du gardien allemand Harald Schumacher, à la 90e minute. À défaut de buts, ce dernier est le principal animateur de cette seconde période, ainsi que l'instrument tragique de la légende de ce match. Alors qu'il vient de remplacer Bernard Genghini, blessé, le français Patrick Battiston file au but sur une passe de Michel Platini et tente, en déséquilibre, de se jouer du gardien allemand. Le tableau d'affichage indique la 57e minute de jeu. Harald Schumacher, dit « Toni », prend son envol en direction du joueur français alors que celui-ci a déjà joué le ballon, qui se meurt à gauche de la cage. Il percute violemment Patrick Battiston à la tête, à l'aide de son bassin. Le Français gît, inconscient, à l'entrée de la surface de réparation allemande, vertèbres et dents cassées. Pour Albrecht Sonntag, cette faute est « sans doute la plus commentée dans l'histoire du football »[442], d'autant que le gardien allemand s'en sort sans le moindre avertissement de la part de l'arbitre, Charles Corver. Vingt ans plus tard, celui-ci admet devant les caméras d'Emilio Maillé s'être trompé[443]. Dans un état second, « au sommet de son art destructif »[444], Harald Schumacher se permet de provoquer les supporters français présents dans le stade, impassible devant le drame de Patrick Battiston, qui sort sur civière, inanimé, accompagné de Michel Platini. « Il n'est pas prouvé que Schumacher a eu l'intention de faire mal à Battiston ; il est certain qu'il n'a rien fait pour l'éviter »[445], analyse Michel Hidalgo. Il n'en fallait pas moins pour faire chavirer le match, devenu un véritable « opéra extravagant dans une chaleur de fournaise »[446], et avec lui le sentiment national.

Jusqu'ici, si le match prend une tournure symbolique, il n'est pas encore l'objet mémoriel ni la référence mythique qu'il est en passe de devenir. La prolongation s'engage favorablement pour les joueurs français, puisque Marius Trésor donne l'avantage aux siens à la 93e minute de jeu. Six minutes plus tard, Didier Six remise sur Alain Giresse à l'entrée de la surface de réparation allemande. La frappe du Girondin heurte le poteau avant de pénétrer dans les filets de Schumacher. Christique de joie, Alain Giresse s'élance dans une course folle. La France mène par trois buts à un, il reste vingt minutes de jeu. « Un match bouleversant, un très grand match comme on en voit tous les dix ans »[447], prend conscience le journaliste Gérard Ernault. Car rien n'est fini dans cette rencontre. À la 103e minute, alors que la France continue à avoir une possession de balle favorable, l'Allemand Karl-Heinz Rummenigge conclut un

442 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.177.
443 Emilio Maillé, *Un 8 juillet à Séville*, doc. cit.
444 Robert Parienté, « Consternant et accablant », *L'Équipe*, 10-11 juillet 1982.
445 Michel Hidalgo, *Les buts de ma vie*, Paris, Robert Laffont, 1986, 220 pages, p. 171.
446 Emilio Maillé, *Un 8 juillet à Séville*, doc. cit.
447 Gérard Ernault, « Si près du paradis », *L'Équipe*, 9 juillet 1982.

centre venu de la gauche. Sur un nouveau centre de l'intenable Pierre Littbarski, Klaus Fischer ramène la RFA à hauteur de la France d'un superbe retourné acrobatique. Il reste douze minutes à jouer, et le score ne bouge plus : 3-3. « Après 120 minutes d'un combat démentiel, incapables de se départager, les équipes française et allemande, dans le grand bateau ivre du stade Sanchez-Pizjuan, avaient tiré à la courte paille pour savoir qui serait mangé »[448], narre Patrick Démerin. Le sort s'acharne sur l'Équipe de France. L'échec du français Maxime Bossis durant la séance de tirs au but clôt les débats sportifs, l'Allemagne se qualifie pour la finale de la Coupe du monde. C'est la première fois dans l'histoire du tournoi international qu'une équipe accède à ce stade de la compétition par le biais de la séance fatidique.

L'affirmation d'une identité de jeu « à la française ».

Avant de revenir sur le traumatisme vécu et ressenti par les joueurs et les observateurs français, puis sur la dimension mythique orchestrée autour des faits sportifs de Séville, nous devons tirer la leçon première de cette soirée épique : la France, aux yeux de tous, des 70 000 spectateurs du stade Sanchez-Pizjuan aux millions de téléspectateurs, possède enfin sa propre conception du football, son identité de jeu. Force est de constater que l'attente et l'espoir, depuis 1958, n'avaient que trop duré. « Trop jeune pour avoir pu réellement vibrer aux exploits suédois de Kopa et Fontaine en 1958, ma génération a vécu sa passion du football dans une colossale disette »[449], explique Philippe Delerm. Peut-être même y avait-il une forme de résignation dans la passion entourant vainement l'Équipe de France de football : « Nous, éternellement humiliés, qui n'avions que les treize buts de Just Fontaine, lors de la miraculeuse et sans lendemain campagne de Suède, pour nous consoler »[450]. Michel Hidalgo prend le parti d'aligner quatre joueurs à vocation offensive au sein du milieu de terrain de son équipe. Le « carré magique », composé de Michel Platini, Alain Giresse, Jean Tigana et Bernard Genghini, est pleinement né à Séville, le 8 juillet 1982. Axé sur la rapidité d'exécution, le jeu de passes courtes et la mobilité, les joueurs développent un jeu attrayant et instinctif, digne héritier du « football champagne » qui caractérise le collectif Rémois au tournant des années 1960-1970. « À Séville, les Français inventaient une forme particulière de handball ! »[451] soutient Pierre-Louis Basse à l'évocation de la domination française, dont certaines périodes offrent un véritable siège du camp allemand.

448 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, art. cit., p.120-125.
449 Philippe Delerm, préface, in Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit.
450 Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », Cahier spécial, *Mondial 98. 32 écrivains sur le terrain*, *Libération*, 9 juin 1998.
451 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p. 100.

Le panache, si cher à Francis Huster[452], est en passe de devenir l'identité de jeu de l'équipe française, ce que les campagnes européennes et internationales de 1984 et 1986 confirment. « En dehors de l'improvisation, c'est encore la vivacité qui caractérise le style français. Rapidité dans les échanges, dans l'appréhension du jeu, dans la réalisation du geste. […] Le jeu "à la française", c'est aussi la possibilité de côtoyer l'euphorie »[453] confirme Pierre Nusslé. La demi-finale disputée contre la RFA à Séville en est l'exemple parfait. Cependant, la rupture tactique et mentale dont ont fait preuve les coéquipiers de Michel Platini est également flagrante durant la prolongation, où l'équipe allemande trouve bien trop d'espaces pour ne pas les mettre à profit. Car c'est aussi une certaine fébrilité qui caractérise le jeu « à la française » : « l'impossibilité à s'adapter rapidement à une situation délicate, cette apathie qui paralyse d'un coup une formation en proie au doute, c'est cela encore le style français »[454]. Le manque d'expérience voire de roublardise à ce niveau de la compétition reste problématique quand vient l'heure de préserver l'avantage, acquis dans les dix premières minutes du temps supplémentaire. Interrogé par le quotidien *L'Équipe*, Claudio Gentile, défenseur de la sélection italienne championne du monde en Espagne, abonde en ce sens : « Les Français veulent plaire. C'est l'esprit français. À 3-1, j'ai vu Tigana et Giresse partir devant. Ils voulaient en marquer un quatrième »[455]. À défaut de finale, la bande à Platini a au moins découvert l'identité de jeu qui la mènera sur le toit de l'Europe, en 1984.

Au bout du suspens : le sport, l'injustice ou la tragédie ?

« Justice est faite »[456] titre *France Football* après la victoire de l'Italie lors de la finale de la Coupe du monde en Espagne, quatre jours plus tard (3-1). Ainsi, dans les jours qui suivent la rencontre France-RFA, la France du football, mais aussi l'immense majorité des téléspectateurs, vit au rythme des lamentations ulcérées de ses membres. Pour ne rien arranger, l'équipe française, démobilisée, ne parvient pas à battre la Pologne dans le match décernant la troisième place (2-3), le 10 juillet 1982. Les images de « Toni » Schumacher percutant Patrick Battiston passent en boucle à la télévision française, et le spectre de la défaillance physique et mentale du collectif hexagonal hante les souvenirs immédiats. Pas un amoureux du football n'a pu s'empêcher de refaire le match, cette « apothéose du cynisme sportif »[457], dont

452 Francis Huster, « Lettre ouverte… », *L'Équipe*, art. cit.
453 Pierre Nusslé, « Jouons "à la française" », *Autrement Revue*, n°80, juin 1986, p.24-25.
454 Ibid.
455 Claudio Gentile, cit. in Christian Montaignac, « Éblouir et mourir à Séville », *L'Équipe*, 12 juillet 1982.
456 « Justice est faîte », *France Football*, 13 juillet 1982.
457 Benoît Hopquin, « Nous, à Séville, nous apprîmes l'immoralité », *M Le Magazine du Monde*, *lemonde.fr*, 6 juin 2014. Consulté mai 2015.

l'empreinte va profondément marquer la mémoire collective en France. « On peut refaire un match de cet ordre avec des "si" sans qu'il perde rien de sa beauté, car c'est un événement à la fois formidable et dérisoire »[458], souligne Patrick Démerin, quatre années après les faits. « Si, au fil des minutes, le public de Séville et du monde entier prend de plus en plus ouvertement parti pour les "Brésiliens de l'Europe", c'est que leur virtuosité technique et leur métissage ethnique en font les instruments tout désignés d'une revanche de ce monde contre une équipe d'Allemagne qui, dès le premier tour de la Coupe, avait affiché son mépris pour certains adversaires (l'Algérie, qui battit la RFA 2-1), et son sens du calcul (avec l'Autriche, qui se laissa battre 1-0 au terme d'un match soporifique) »[459], analyse également Patrick Démerin. Car en outre des regrets et frustrations, l'abattement général trouve refuge dans la dénonciation d'une injustice flagrante au regard de l'éthique sportive et des valeurs humaines véhiculées par les deux équipes protagonistes.

Tous les ingrédients sont réunis pour que persistent à travers l'histoire de cet échec la vertu morale, et la représentation collective qui l'accompagne. En effet, la trame romanesque de la rencontre du 8 juillet 1982, et sa justice brocardée, d'un point de vue français bien sûr, participe à démontrer toute la littérature du sport, et plus particulièrement du football. « Séville 82 nous bouleverse pour la simple raison que le mystère, la pudeur, le secret des hommes vaincus échappent au viol de la mise en scène »[460], comprend Pierre-Louis Basse. Au pays de Molière et de la tradition théâtrale, bercé temporairement par les foules sentimentales socialistes depuis 1981, la dimension tragique du déroulement et des événements de la partie ne manque pas d'interpeller. Deux mi-temps, une prolongation, une séance de tirs au but sont sublimés par l'acte dramatique qui s'abat sur Battiston, foudroyé par l'implacable froideur d'Harald Schumacher, véritable instrument du fléau divin. « Et en plus ça finit mal, donc là, c'est carrément l'apogée du romantisme »[461] confie Michel Platini, peu avare en mélange des genres. Cette transposition, cultuelle tout autant qu'artistique, ouvre les portes de la société civile au football, qui dans son intensité émotionnelle a rejoint à Séville le rang de culture nationale : « Le football de Séville fut une tragédie antique, sans toges et sans cothurnes, […] ce fut la Destinée qui eut le dernier mot. […] Et la beauté. La beauté pure et immédiate »[462]. Au bout du suspense est né bien plus qu'une rivalité footballistique.

458 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, art. cit., p.120-125.
459 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, art. cit., p.120-125.
460 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.58.
461 Michel Platini, cit.in Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.20.
462 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, art. cit., p.120-125.

La construction d'un mythe sportif.

Raison et imaginaire, le football dans la sphère passionnelle de l'Histoire.

La presse, sportive comme généraliste, se montre relativement sobre dans ses commentaires à l'égard des Allemands le 9 juillet 1982, au lendemain du match. Elle met surtout l'accent sur le caractère épique de la rencontre, et salue unanimement la prestation française. Il faut attendre le 10 juillet pour que l'affaire Schumacher-Battiston soit montée en brèche, notamment sous la plume de Patrick Blain[463]. Dans un sursaut patriotique, prompt à reléguer tout autre événement du match à la portion congrue, la France sportive voit grandir en ses rangs une véritable levée de boucliers contre les « méthodes de pirates »[464] de son voisin allemand. Dès lors, et définitivement, « cette chienne de nuit fut une éducation au malheur »[465], comme le confie Benoît Hopquin. Car elle va réveiller, dans la déraison émotionnelle prolongée qui entoure le match et son analyse, un vif ressentiment vis-à-vis du pays vainqueur. « Comme toujours, le passé allemand est très ambivalent, même quand il s'agit "seulement" de football »[466], comprend Albrecht Sonntag. Tout y passe, critiques, caricatures, harangues, dénoncent en cœur l'attitude et le « caractère germanique », réduits à l'image d'un Harald Schumacher indécent et brutal. Tout, jusqu'à l'évocation ahurissante d'une Troisième Guerre mondiale, sous la plume de Jean Cau[467]. Preuve s'il en est du lien étroit entre sport et société, les deux se mêlent dans une histoire indissociée, fantasme d'une permanence des antagonismes belliqueux. « Cette Allemagne se reconstruisait sur les braises de ceux sans qui Hitler n'aurait peut-être été qu'un pauvre peintre raté : Krupp, Thysen, IG Farben, Siemens, autant des fortunes qui n'avaient pas hésité à faire le lit douillet du nazisme »[468], rappelle à son souvenir Pierre-Louis Basse, essayant, vingt ans après les faits, d'exorciser les démons de cette soirée singulière. Si le sport a si souvent montré sa capacité à apaiser les tensions diplomatiques ou idéologiques au cours du XX^e^ siècle[469], le football à Séville, et dans la permanence de sa mémoire collective, reste ancré dans « une rivalité et des

463 Patrick Blain, « Toni Schumacher profession : brute épaisse », *L'Équipe*, 10 juillet 1982.
464 Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », Cahier spécial, *Mondial 98. 32 écrivains sur le terrain*, *Libération*, 9 juin 1998.
465 Benoît Hopquin, « Nous, à Séville… », *M Le Magazine du Monde*, art. cit.
466 Albercht Sonntag, « Football et auto-promotion des nations », in Ulrich Pfeil, Albrecht Sonntag, Jean-François Tournadre, « L'Allemagne et le football », *Dokumente-Documents*, 1998, n°2, p. 58-62.
467 Jean Cau, « Pourquoi la France a perdu la Troisième Guerre mondiale », *Paris Match*, 23 juillet 1982.
468 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.74.
469 En parfait exemple, la « diplomatie du ping-pong » esquissant un dégel des relations entre les États-Unis et la Chine à partir de 1971. / voir : Pascal Boniface, *Géopolitique du sport*, Paris, Armand Colin, 2014, 186 pages.

clichés véhiculés dans l'imaginaire national et transmis de génération en génération »[470]. Et voici que « Séville 82 » prend une tout autre dimension, inséré dans l'histoire du sport, des peuples, et des nations.

« La reproduction de stéréotypes moyennement cocardiers et assez franchement germanophobes »[471], est la conséquence logique d'une assimilation, à la fois consciente et inconsciente, entre un fait divers sportif, tout choquant qu'il soit, et la symbolisation excessive de sa signification. Car il s'agit bien dans notre cas précis d'un amalgame en construction : le geste du gardien allemand à la 57e minute de jeu, dont on tient l'intentionnalité comme acquise de par l'émotion qu'il suscite, est en passe de devenir l'archétype d'une mentalité germanique pour l'opinion publique française. La presse et la télévision hexagonales sont partie prenante dans l'affaire. « Ces images, on les a montrées une fois, deux fois, dix fois, cent fois. De plus en plus grossies, de plus en plus ralenties. Et plus les spectateurs se repassaient ces séquences, plus leur haine de Toni Schumacher s'amplifiait »[472], témoigne le principal intéressé. La haine est tenace : « Quelques millions de Français footballeurs […] ont rêvé de retrouver, l'espace d'un instant, la tête de Schumacher au bout de leur soulier. Ce n'est pas du racisme […], c'est seulement de l'instinct bassement humain »[473]. Au moins en partie fabriquée sous l'injonction passionnelle et populaire du football, la polémique sportive se déplace sur un terrain sociétal beaucoup plus vaste : « La violence incongrue de ce geste, aggravée par la défaite de la France, provoque un flot de rancœurs dans notre pays »[474]. Anticipant le trouble et l'amertume croissante des Français, Helmut Schmidt, alors chancelier allemand, se fend rapidement d'un communiqué voué à apaiser les esprits et stéréotypes à l'œuvre après la demi-finale de Séville, allant jusqu'à évoquer l'impénétrabilité des desseins divins : « Le jugement de Dieu qui, selon la mythologie classique, entre en jeu dans chaque combat entre deux peuples a voulu que cette chance échoie au camp allemand dans ce match »[475]. Il rappelle que de tout duel doit nécessairement sortir un vainqueur, et que la France méritait tout autant la victoire que l'Allemagne. François Mitterrand, président de la République française, se joindra à lui dans un second temps. Cela n'empêche en rien les commentaires et amalgames à venir : « Même

470 Benoît Hopquin, « Nous, à Séville… », *M Le Magazine du Monde*, op. cit.

471 Jean-François Tournadre, « D'un Schumacher à l'autre ou : Choumachère, Schumacher et Schumi », », in Ulrich Pfeil, Albrecht Sonntag, Jean-François Tournadre, « L'Allemagne et le football», *Dokumente-Documents*, art. cit, p.63-67

472 Harald dit « Toni » Schumacher, *Coup de sifflet*, Paris, Carrère-Laffont, 1987, 304 pages, p.64.

473 Jacques Thibert, « Éditorial », *France Football*, 2 aout 1982.

474 « À Séville, le match de la discorde », *GEO Histoire*, n°7, février-mars 2013, p.98.

475 Helmut Schmidt, cit. in Yannick Cochennec, « France-Allemagne de Séville, mythe cruel et éternel », *slate.fr*, 28 février 2012. Consulté juin 2015.

en 18, la victoire n'avait pas été très nette »[476], résume a posteriori Jean Rouaud au sujet de son sentiment d'alors. Nul doute que nous tenons là un parfait exemple du « délire nationaliste »[477] provoqué par le football en certains cas.

Le football, émotion transversale de société.

Ce qui interpelle peut-être le plus, outre la rancœur persistante qui anime les passionnés de football français durant des années, c'est la transversalité sociétale du drame de Séville. À tel point que les représentations hyperboliques nées à la suite du 8 juillet 1982 apparaissent comme résolument collectives. D'un côté, la mémoire partagée des Français met sur un piédestal les joueurs de l'Équipe de France vaincue : « Il eut été convenable de les couvrir d'or jusqu'au restant de leurs jours, pour service rendu à l'émotion collective »[478]. De l'autre, la personnification maléfique de «Toni » Schumacher est monnaie courante. Ce dernier en a pleinement conscience, tel qu'il l'indique dans la préface de son autobiographie. « Je remercie d'avance mes lecteurs français, citoyens d'une nation qui attire et fascine le Rhénan que je suis, de leur absence de préjugés et de leur liberté de penser dans la lecture de ce *Coup de sifflet* dont l'auteur fut longtemps pour eux – et peut-être encore – le "monstre de Séville" »[479], écrit-il à l'adresse du public français en 1987. Pour l'époque, l'ampleur de la couverture médiatique des événements footballistiques franco-allemands est spectaculaire. Elle participe à alimenter l'ambiguïté naissante entre les enjeux sportifs et les représentations sociétales, même lorsqu'une rencontre amicale s'amorce entre la victime et son bourreau. L'équipe de presse du quotidien *Le Républicain Lorrain* se charge d'organiser l'événement le 15 juillet 1982, démontrant par la même le rôle de vitrine sociétale joué par la presse en termes de sport. Harald Schumacher se souvient de retrouvailles en deux étapes : d'abord intimes et chaleureuses, puis orchestrées sous le feu des projecteurs. « On nous fit monter à l'étage et pénétrer dans une autre pièce. Hollywood, tel qu'on l'imagine. Des dizaines de photographes, de micros, de caméras, de projecteurs, de mètre de câbles »[480], témoigne-t-il. L'affaire dépasse déjà largement la sphère sportive, ce qu'avoue ne pas comprendre le français Patrick Battiston[481].

476 Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », *Mondial 98. 32 écrivains…*, art. cit.
477 Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, Michel Caillat, *L'Empire football*, op. cit., p.79.
478 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.135.
479 Harald Schumacher, *Coup de sifflet*, op. cit.
480 Ibid., p.81.
481 Adrien Pécout, « Si la France avait gagné, on aurait occulté ce qui m'est arrivé », entretien avec Patrick Battiston, *lemonde.fr*, 4 juillet 2104. Consulté mai 2015.

Il semble même que le traumatisme de Séville soit vécu plus intensément, et plus durablement, par certains acteurs indirects et passifs de la rencontre, analystes sportifs, artistes nationaux, voire hommes politiques[482]. Il s'agit pour nous d'un élément prépondérant dans la construction mémorielle mythifiée de ce match France-RFA : nombre de personnalités civiles ont alimenté les braises d'un antagonisme exagéré, quasi fantasmé. « En d'autres époques, Dieu avait choisi Jeanne d'Arc, Pascal, ou des soldats ou des poètes. Ce soir-là, il avait choisi treize footballeurs. Et comme pour son fils, il les laissa se faire crucifier pour mieux montrer sa puissance »[483] signe le comédien Francis Huster, plus prompt que jamais à porter le débat sur un répertoire cultuel. Pour *l'Humanité*, Michel Diard ose le parallèle entre le gardien allemand et le garde-chasse à la gâchette facile du film la *Règle du jeu*, de Jean Renoir, élargissant considérablement le cadre sociétal des représentations imaginaires en France[484]. L'humoriste Raymond Devos fait quant à lui référence sur scène à son chien « Choumachère », ou Schumacher, transposant l'identité en caractère nominal, révélateur d'un caractère supposé agressif, à l'image du chef-d'œuvre cinématographique comme de l'athlète. Enfin, au sujet de la joute sportive elle-même, l'écrivain Jean Rouaud succombe à la métaphore littéraire, donnant à la mémoire un tour résolument prophétique : « Peut-être une sorte de préfiguration des guerres post-atomiques, quand la puissance de feu est telle que ce n'est plus du jeu […], quand on choisit prudemment de s'expliquer dans un mouchoir de poche »[485]. Parce que le football est déjà en passe de devenir un fait de société total au début des années 1980, l'impact du séisme de Séville est national et transversal. Il s'intègre à une mémoire collective de la Nation.

L'essor de références nationales, refuges identitaires révélateurs du mythe.

Comme nous le comprenons, il y a bien une sémantique particulière qui définit la mémoire transmise du 8 juillet 1982. Ce « combat figé dans le temps du sport »[486] renvoie inévitablement à un langage spécifique soutenant un sens collectif. Symbolique par la forme et conceptuel par le sens, le signe « Séville 82 » s'articule autour d'une histoire à la fois tangible et irréelle, révélatrice d'une mémoire partagée très actuelle durant les années qui suivent la demi-finale du stade Sanchez-Pizjan. Cette « signification mythologique », comme

482 Jean-François Tournadre, « D'un Schumacher à l'autre… », », in Ulrich Pfeil, Albrecht Sonntag, Jean-François Tournadre, « L'Allemagne et le football», *Dokumente-Documents*, art. cit., p.63-67.
483 Francis Huster, « Lettre ouverte… », *L'Équipe*, art. cit.
484 Michel Diard, in *l'Humanité*, 10 juillet 1982.
485 Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », *Mondial 98. 32 écrivains*…, art. cit.
486 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.20.

la comprend Roland Barthes[487], doit à l'évidence autant à la sémantique pure qu'à la conceptualisation idéologique qu'elle participe à créer. Ainsi, les événements sportifs de Séville, commentés et intellectualisés en toute subjectivité côté français, conduisent inévitablement à une balance des valeurs, dévoilant le caractère manichéen du phénomène identitaire dont ce match accouche. « Séville 82 fait donc partie de ces quelques bagages dont les raretés jonchent, abandonnées, le sol de notre mémoire d'enfant puis d'adolescent »[488], se livre Pierre-Louis Basse. Ceci démontre, au moins en partie, la persistance du pouvoir référentiel de ce match, jusqu'au début du XXIe siècle. France-RFA 1982 serait une certaine forme de processus initiatique pour toute une génération, découvrant tout à la fois l'amertume et les valeurs supposées collectives de leur appartenance nationale. « La réalimentation d'une germanophobie qui trouve là matière à se manifester sans complexe en dépit de la célébration officielle de "couple franco-allemand" »[489], est un sursaut commun face au « mur de la honte »[490] déployé par l'Équipe d'Allemagne. « Dis-moi comment tu joues, je te dirai quel pays tu es »[491], surenchérit le journaliste Christian Montaignac. Quelles sont donc ces valeurs, réelles ou imaginaires, qui alimentent la structure mythique du fait sportif de Séville et sa persistance mémorielle ?

C'est en réponse à l'injustice sportive, morale, voire éthique, que se forge la représentation d'une France vertueuse. Parce que « l'agression dont fut victime Battiston de la part de Schumacher […] restera comme le symbole du triomphe impuni de la violence sur le jeu, du crime sur le droit »[492], les valeurs collectives françaises mises en lumière s'articulent autour d'une probité exacerbée, en opposition frontale avec l'image dépeinte de l'adversaire. Disjoindre les dimensions physiques et tangibles du match, dont la victoire allemande, de son enseignement spirituel, permet en outre à l'opinion française de grandir symboliquement ses héros. « Ils pouvaient pleurer toutes les larmes de leur corps meurtri, sur ce rêve envolé d'une finale de Coupe du monde. Mais ce qu'ils ne savaient pas encore c'est qu'ils avaient conquis l'estime et le respect du public espagnol et sûrement de tous les téléspectateurs du monde entier. On peut dire que la France est le vainqueur moral de cette demi-finale »[493], écrit Jean Gaillard au lendemain des faits. Voilà bien le mythe de Séville, accordant au sport une double

487 Roland Barthes, *Mythologies*, [1957], Paris, Éditions du Seuil, 2014, 274 pages, p. 208-272.
488 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.52.
489 Jean-François Tournadre, « D'un Schumacher à l'autre… », », in Ulrich Pfeil, Albrecht Sonntag, Jean-François Tournadre, « L'Allemagne et le football», *Dokumente-Documents*, art. cit., p.63-67.
490 Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », *Mondial 98. 32 écrivains*…, art. cit.
491 Christian Montaignac, « Éblouir et mourir… », *L'Équipe*, art. cit.
492 Jacques Ferran, « Le point de Jacques Ferran », *France Football*, 13 juillet 1982.
493 Jean Gaillard, in *France-soir*, 9 juillet 1982.

lecture, et conceptualisant l'inégalité des vertus. Car rien ne semble plus évident, plus patriotique, que d'opposer la supposée froide mécanique allemande au présumé génie humain français. « Contre la brute aveugle, contre la masse des muscles sans failles, vous avez jailli avec votre poésie, votre imagination, votre intelligence, votre finesse, votre inspiration, et tu sais quoi, Michel, votre humilité »[494], s'émeut Francis Huster, à l'adresse de Michel Platini. En trente ans, ce mythe collectif instantané n'a pas pris une ride ; tout juste perd-il un peu d'actualité dans la vaste accélération du progrès, sportif et sociétal, et le défilé des générations. Il continue de s'autoalimenter, car la mémoire de Séville tient plus de la référence nationale que de l'histoire sportive.

Un schéma mémoriel en question.

L'autre visage du « match du siècle ».

Si la construction mémorielle collective vouée à la demi-finale du 8 juillet 1982 se structure autour d'une perception mythifiée de la morale, prenant appui sur quelques événements et émotions figuratives de la rencontre sportive, il existe à notre sens une interprétation plus nuancée des faits historiques. Comme toujours, la mémoire compose un canevas particulièrement subjectif. « De même que la mémoire nationale officielle, la mémoire nationale sportive est parfaitement sélective : des faits historiquement avérés y côtoient les falsifications conscientes ou involontaires, les retouches cosmétiques et les distorsions, sans oublier les omissions et les oublis »[495], confirme d'ailleurs Albrecht Sonntag. C'est pourquoi nous proposons une analyse inusitée de cette soirée singulière, dans le but avoué d'y confronter les représentations et souvenirs collectifs. L'un des constats majeurs du match France – RFA est par exemple la défaillance tactique des coéquipiers de Michel Platini, alors qu'ils mènent par trois buts à un au cours de la prolongation. « Les joueurs français se sont mis brusquement à conduire la RFA vers la victoire »[496], reconnaît Pierre-Louis Basse. Peut-être même est-ce dans l'incroyable retournement de situation sportive que réside la frustration originelle. Celle de n'avoir su gagner. Le joueur allemand Ulrich Stielike abonde en ce sens : « Je crois que plus que l'incident Battiston, ce qui a surtout vexé les Français, c'est

494 Francis Huster, « Lettre ouverte… », *L'Équipe*, art. cit.
495 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.175-176.
496 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.136.

de mener 3-1 et d'être remontés au score »[497]. L'argument est efficace et lucide. D'autant que le coupable désigné et fantasmé de cette déroute, Harald Schumacher, n'est pour rien dans l'écroulement sportif français, ni dans la réaction d'orgueil offensive de l'équipe d'Allemagne. En outre, si la mémoire collective le laisse à jamais au statut de « brute épaisse », le gardien allemand jouit aussi d'une fameuse réputation sportive : « Schumacher est sans doute avec le Soviétique Dassaev le meilleur gardien du tournoi »[498]. Ceci inspire à Benoît Hopquin un commentaire révélateur : « Schumacher, petit homme, mais grand gardien »[499]. Voilà bien une nuance que la mémoire collective tend à minimiser, que l'oubli guette.

D'un point de vue allemand, si le match de Séville constitue un jalon historique et émotionnel, l'impact et la signification mythologique des événements diffèrent profondément de la mémoire française. « Bien sûr le drame de Séville marqua les esprits, mais il fut surtout une mission remplie au regard des aînés triomphants »[500], analyse Françoise Inizan, faisant allusion à la riche histoire footballistique allemande. Au sujet du principal fait divers de la partie, nous devons également prendre en compte le sentiment du bourreau désigné, afin de saisir dans son exhaustivité la réalité du choc Schumacher-Battiston. « Non, je n'ai pas fait exprès de blesser Battiston. Il n'y a pas un footballeur professionnel qui en blesse un autre volontairement. […] Je me suis excusé pour ce qui s'est passé après »[501] raconte le gardien allemand, plus prompt à reconnaître son inexcusable attitude durant les minutes suivant la collision que l'intentionnalité du geste originel. Dépassé par l'adrénaline croissante de son corps d'athlète, au comble de la tension, et redoutant certainement la vindicte des joueurs français massés autour de leur coéquipier inerte, Harald Schumacher choisit de se cacher derrière l'apparence d'un cynisme absolu. « Ma première erreur a donc été de ne pas me soucier de l'état du blessé »[502], confie-t-il quelques années plus tard. Non que ce *mea culpa* tardif excuse les faits, mais il tend à nuancer considérablement l'image et le souvenir exagérés de son caractère « monstrueux ». C'est peut-être Michel Hidalgo qui se montre, avec le temps, le plus sage dans sa perception du drame, devenu motif des antagonismes mémoriaux les plus vulgaires : « Le football n'est pas la guerre, Schumacher n'est pas un monstre, il faut savoir pardonner et relativiser les choses »[503]. Preuve s'il en faut que même en la convocation

497 Ulrich Stielike, cit. in Françoise Inizan, « Séville 1982, souvenirs allemands », *L'Équipe Magazine*, 27 juin 1998, p. 64-76.
498 Patrick Urbini, in *France Football*, 7 juillet 1982.
499 Benoît Hopquin, « Nous, à Séville… », *M Le Magazine du Monde*, art. cit.
500 Françoise Inizan, « Séville 1982… », *L'Équipe Magazine*, art. cit., p.64-76.
501 Harald Schumacher, cit.in Françoise Inizan, « Séville 1982… », *L'Équipe Magazine*, art. cit., p.64-76.
502 Harald Schumacher, *Coup de sifflet*, op. cit., p.59.
503 Michel Hidalgo, *Les buts de ma vie*, op. cit., p. 176.

d'intenses émotions, la mémoire se compose inévitablement de plusieurs visages.

La beauté de l'échec, garante d'une morale et d'un avenir radieux ?

Puisque les ressorts et représentations de cette soirée sévillane dépassent bien souvent l'entendement, pourquoi la mémoire collective ne s'offrirait-elle que le pendant négatif de ce match de légende ? Véritable « démonstration par l'absurde »[504] de l'immaturité de l'Équipe de France à gagner, la dramaturgie de la rencontre sportive du 8 juillet 1982, ainsi que son prolongement émotionnel dans la société française, occulte en effet trop régulièrement la principale promesse de ce match : la compétitivité et l'identité nouvelles des *Bleus*. Certes, « ils avaient le plus beau football de la planète, mais le cœur fragile de ceux qui n'osent pas encore gagner »[505], comme le dit Pierre-Louis Basse. Encore est-il, cependant, qu'il faille nécessairement gagner sur le terrain tout le capital du sport, sans tirer leçon de son enseignement humain. « Observer ce qu'une défaite peut avoir de grandiose lorsque le champ de bataille est à la hauteur »[506], rendre compte de valeurs collectives et d'intensité créative, voilà aussi le rôle du football de Séville. Car même les faiblesses sont héroïques dans l'idéalisation d'une équipe de football, et point besoin finalement de stigmatiser l'adversaire pour rendre justice aux joueurs français, allégorie d'une Nation, mais aussi d'une essence sportive, celle du jeu comme bastion d'une humanité apaisée. « Seule la victoire est belle, dit-on. Et si justement, c'était là le grand quiproquo du football ? Si la France de Platini avait gagné ce match, l'aurait-on autant aimé ? On a oublié sa victoire à l'Euro de 1984 pour ne retenir que l'amertume de Séville »[507] résume Benoît Hopquin, soulignant la dimension structurante et référentielle d'un échec retentissant.

Le 27 juin 1984, sur le sol hexagonal, l'Équipe de France est sacrée championne d'Europe des nations. C'est sur les braises, le souvenir et l'élan de la Coupe du monde 1982 que s'est construit le succès français, premier titre continental et reconnaissance internationale du football tricolore. « L'apothéose »[508] est venue du néant. La colonne vertébrale du collectif français en 1984 est en effet sensiblement identique à celle de l'épopée espagnole : Manuel Amoros, Maxime Bossis, Alain Giresse, Jean Tigana, Michel Platini, Bruno Bellone ou encore Didier Six sont de l'aventure. Au total, onze éléments de l'équipe championne d'Europe sont

504 Françoise et Serge Laget, Philippe Cazaban, Gilles Montgermont, *Jours de foot…* op. cit.
505 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.17.
506 Ibid., p.20.
507 Benoît Hopquin, « Nous, à Séville… », *M Le Magazine du Monde*, art. cit.
508 Michel Hidalgo, *Les buts de ma vie*, op. cit., p.177.

des acteurs du drame de Séville, assurant jusqu'à la continuité d'une identité de jeu désormais acquise à la sélection de Michel Hidalgo. Ce dernier, déjà conscient des formidables progrès affichés en Espagne, n'en attendait pas moins après la cruelle déception de France-RFA : « Une triste nuit dont le souvenir va nous poursuivre longtemps. […] Reste que le bilan est largement positif. […] Une lumière est apparue dans la nuit noire de Séville »[509]. C'est pourquoi, dans une visée mémorielle complète, il ne faut surtout pas occulter les enseignements des dernières minutes de la rencontre opposant l'Équipe de France à son voisin allemand. Ils ont très probablement œuvré au glorieux avenir d'un collectif encore en apprentissage. « Et là, au souvenir de ce qui nous attend, permettez que je m'arrête »[510] s'excuse Jean Rouaud, après l'évocation du but d'Alain Giresse à la 99e minute de jeu. Nous pensons au contraire que pour sortir du mythe collectif entourant cette rencontre, et ainsi aplanir les méandres d'une mémoire par la négative, seule la confrontation aux faits permet l'explicitation et l'assimilation de l'histoire sportive comme ciment d'une mémoire collective pérenne et juste, non plus uniquement arque-boutée sur sa propre subjectivité, mais collectivement enrichissante et révélatrice.

La genèse d'un patrimoine collectif.

À défaut d'une volonté commune de percevoir l'histoire du sport comme elle s'écrit factuellement, ce qui se révèle cependant obligatoire dans une visée purement sportive, c'est-à-dire technique et compétitive, la mémoire vouée à « Séville 82 » se place au Panthéon des souvenirs émotionnels nationaux. En admettant qu'il ne faille pas nécessairement démystifier le match de Séville pour lui donner un sens collectif et allégorique s'impose l'idée d'une construction patrimoniale identitaire. « Les bleus ont également la mission de fabriquer des souvenirs »[511], avance Étienne Bonamy. Un processus qui continue à battre son plein au moins jusqu'à la Coupe du monde de football 1998 remportée par la France : « Il y a exactement seize ans, à Séville, la France allait disputer la deuxième demi-finale de son histoire. L'Allemagne, la blessure de Battiston, la prolongation, les buts et les tirs au but, tout est resté intact dans la mémoire de la génération 98 »[512]. À ce titre, il semble que l'instrumentalisation nationaliste du fait sportif de Séville ait laissé une empreinte très présente dans l'imaginaire collectif. La mise en scène d'une victimisation exagérée, ce révélant moteur d'un sentiment

509 Michel Hidalgo, Patrice Burchkalter, *Le temps des Bleus…*, op. cit., p.151.
510 Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », *Mondial 98. 32 écrivains…*, art. cit.
511 Étienne Bonamy, « Les enfants de Séville », *L'Équipe*, 8 juillet 1998, p.6.
512 Ibid.

d'appartenance identificatoire et motif d'espérance à venir, en fait foi. « La mise en exergue du rôle de victime permet de minimiser le mérite de l'adversaire et les faiblesses de soi-même, notamment celles qui, dans la logique de l'extrapolation que préconise la narration sportive, relèveraient du présumé "caractère national" »[513], analyse Albrecht Sonntag. Ainsi, si le mythe qui entoure l'histoire modifie structurellement la forme mémorielle collective, il n'en transforme pas nécessairement la teneur, puisqu'il n'est qu'un prétexte à réaffirmer une identité « naturelle » depuis l'aube du XX^e^ siècle, la Nation.

Néanmoins, aux lendemains plus ou moins proches de l'opposition sportive, le délire germanophobe d'un Jean Cau, par exemple, alimente une structure mémorielle véhémente, voire agressive, dont le sport n'a pas vocation à être le support, si tant est qu'elle ne puisse disparaître réellement. «Tout est guerre. De 1914 et de 1940. De 1982 où, pour la troisième fois en un siècle, la France rencontre l'Allemagne dans un match capital et sur le champ de bataille de Séville »[514], s'emporte le journaliste de *Paris Match*. Cette décontextualisation du fait sportif, si elle participe à construire un imaginaire collectif puissant, tend également à brouiller l'image du sport, et notamment du football, perçu non plus dans sa dimension progressiste et humaine, mais résolument comme l'instrument d'antagonismes stériles et dangereux. À partir des années 1990, la prolifération des écrits et ouvrages traitant du fameux match du 8 juillet 1982 vise à sortir de l'impasse de Séville, non dans sa représentation sportive, mais sociétale : initiatives qui connaissent plus ou moins de succès, tant le traumatisme générationnel semble avoir été de taille. Comme le pensait déjà André Maurois au début des années 1930, « les amours et les haines des peuples sont fondées, non sur des jugements, mais sur des souvenirs, des craintes et des fantômes »[515]. Toute la tâche des auteurs de la mémoire est de savoir équilibrer celle-ci entre réel et imaginaire, raison et passion, afin de ne pas céder à l'édification d'un patrimoine collectif orienté vers l'affrontement plutôt que vers le partage sportif. « Si la France avait gagné, on aurait occulté ce qui m'est arrivé »[516], rappelle Patrick Battiston. Nous aurions conséquemment fomenté une tout autre mémoire collective. Voilà peut-être le prologue et l'épilogue de toute cette histoire sportive.

513 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.178.
514 Jean Cau, « Pourquoi la France a perdu… », *Paris Match*, art. cit.
515 André Maurois, *Mes songes que voici*, Paris, Grasset, 1933, 293 pages.
516 Adrien Pécout, « Si la France avait gagné… », *lemonde.fr*, art. cit.

Comme le dit Patrick Démerin, « Séville 82 échappait au football »[517]. À la levée des débats sportifs, la principale projection mémorielle subsistante est la conséquence de la défaite finale de l'Équipe de France. Cependant, elle dépasse considérablement le cadre sportif, pour s'établir dans un registre sociétal. La déraison passionnelle, que l'on accorde de prime abord plus volontiers aux acteurs principaux de la rencontre, soit les joueurs, ne manque pas de gagner les nombreux observateurs français, et ceci de manière obsédante. Du délire germanophobe à la simple bassesse d'esprit, la vindicte française s'étale dans les médias, mêlant sentiments nationalistes, conceptions belliqueuses et harangues populaires. Car le football, et l'on s'en rend compte en France aux débuts des années 1980, se révèle être à la croisée des représentations sociétales. Il réveille un sentiment transversal à la société, structuré autour de valeurs et de références nationales. Si « Séville dérange toujours »[518], c'est bien que s'est construit un mythe collectif sur ses braises : celui d'une symbolisation excessive des enjeux sportifs, désormais prompte à révéler les caractères nationaux supposés et antagonismes naturels fantasmés. Le déferlement des commentaires amers et l'imaginaire transcendé des foules footballistiques françaises à l'issue du match, a tôt fait d'enfermer la signification mythologique de cette rencontre, et donc en partie sa mémoire, dans une systématisation binaire et manichéenne : le bon et la brute, le génie et la machine, la vertu et le cynisme.

Toute tragique et douloureuse qu'elle soit, la mémoire collective de « Séville 82 » relève d'une idéalisation, à la fois des composantes sportives de cette rencontre et de la signification que l'opinion française a bien voulu leur donner. Néanmoins, il existe un visage beaucoup moins mythifié de ce match, dont le temps et les cycles générationnels, à défaut de balayer les représentations identificatoires et référentielles, sont les révélateurs. L'heure est peut-être venue de célébrer la folle nuit de Séville plus que vouloir lui donner un sens. Car dans tous les aspects, et non uniquement sportifs, « la raison est dans la déraison de ce match, la folie en a pris possession »[519], commente Emilio Maillé. Ainsi se pondèrent les imaginaires fantasmés pour laisser place à une mémoire positive et constructive, plus à même de soutenir les fondements de l'histoire du football français. Au fond, comme le dit Laurent Blanc à Étienne Bonamy en 1998, « Il n'existe que de bonnes raisons d'en finir avec l'image obsédante de "superbes vaincus" »[520]. Seulement ainsi pouvons-nous comprendre la fabuleuse dimension patrimoniale collective du 8 juillet 1982, véritable refondation du football national et promesse

517 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, art. cit., p.120-125.
518 Françoise Inizan, « Séville 1982… », *L'Équipe Magazine*, art. cit., p.64-76
519 Ibid.
520 Étienne Bonamy, « Les enfants de Séville », *L'Équipe*, art. cit., p.6.

d'une richesse historique et patrimoniale à venir.

Vers une mémoire collective atrophiée de la Coupe du monde 1998 ?

Le 12 juillet 1998, à l'issue des 64 matchs de la Coupe du monde de football organisés sur son sol, la France est sacrée championne du monde. Outre la trame sportive d'une victoire acquise sur les terrains de l'Hexagone, la France relève le défi organisationnel que lui propose la F.I.F.A, pour la première fois depuis 1938. La combinaison d'un apogée footballistique national et d'une réussite technique sans réelle faille, offre à la Nation un rayonnement international considérable et la conscience d'avoir marqué l'Histoire de son empreinte. Preuve s'il en faut de l'impact sociétal d'une telle manifestation, 6% des Français considèrent « France 98 » comme l'un des trois grands événements historiques du XX^e siècle[521]. Sportivement, même si l'Équipe de France se sort difficilement des pièges paraguayens et italiens, respectivement en huitièmes et quarts de finale, le bilan français dans la compétition est sans appel : meilleure défense avec deux buts encaissés et meilleure attaque avec quinze buts inscrits. La liesse qui s'empare de la population française est considérable. Sportifs, spectateurs, téléspectateurs, politiques et intellectuels forment le contingent innombrable de défilés euphoriques à travers la France républicaine, dont les symboles, couleurs, drapeaux et hymnes trouvent les faveurs d'un public conquis. Le phénomène de société de l'été 1998 est donc sportif, mais également profondément social, à l'image d'une philosophie d'ouverture prônée par les organisateurs. « Nous avons voulu une Coupe du monde populaire et accessible à tous »[522], confirme Michel Platini, coprésident du Comité d'organisation. La victoire finale des hommes d'Aimé Jacquet, le sélectionneur, ne rend la fête que plus belle. Elle est par ailleurs immortalisée par le film documentaire de Stéphane Meunier, *Les yeux dans les Bleus*, qui laisse une empreinte indélébile dans la mémoire collective et un point de vue unique sur l'intimité d'un groupe sportif français[523].

Désignée pays organisateur de la Coupe du monde de football 1998, le 2 juillet 1992 par le Comité exécutif de la F.I.F.A, la France débute alors une aventure qui doit la voir

521 Philippe Joutard, Jean Lecuir, « Le palmarès de la mémoire nationale », *l'Histoire*, n°242, mars 2000, p.31-39.

522 Michel Platini, préface, in Philippe Villemus, *L'organisation de la Coupe du monde de football, quelle aventure !*, Paris, Le cherche midi, 1998, 236 pages.

523 Stéphane Meunier, *Les yeux dans les Bleus*, documentaire, Canal+ éditions, 1998, 157 min. Archives Ina/Bnf.

accueillir les sportifs, représentants et supporters du monde entier. Outre l'aspect sportif de la compétition, le pays se trouve face à un objectif de taille, celui de promouvoir son savoir-faire et sa technicité auprès de tous, afin de tirer de cet événement un profit symbolique et une reconnaissance internationale. « La France a gagné la Coupe du monde 98. Officiellement, la France a la responsabilité du dernier grand événement sportif du XX^{e} siècle. C'est un défi historique pour le pays »[524], annonce le quotidien de sport *L'Équipe*. Durant plus de cinq ans, le Comité français d'organisation[525] doit bâtir une manifestation à l'image de la France. Trois mots-clefs ressortent des réflexions concernant les orientations et les valeurs de l'événement, avec pour mission de « laisser une image positive durable dans les mémoires collectives »[526] : Universalité, Émotion et Partage. Le succès de l'équipe fanion française se surajoutant à une organisation de qualité, voici que la fierté nationale s'exprime sans mesure en juillet 1998. Le mythe d'une identité française renouvelée prend corps avec le caractère multiculturel de l'Équipe de France, célébrant, outre la victoire sportive, la capacité d'intégration républicaine de la Nation. Les représentants sportifs français, de Marcel Desailly à Zinédine Zidane, sont fêtés par l'opinion publique comme les hérauts d'une France unie et riche de sa diversité. « Black-Blanc-Beur » est l'expression qui s'impose sur toutes les lèvres au cœur de l'élan passionnel soulevé par l'Équipe de France de football.

L'idylle collective ne dure cependant qu'un temps. Comme le laisse déjà présager « l'affaire Jacquet », opposant le journal *L'Équipe* et le sélectionneur français, le terreau festif de l'été 1998 est une illusion, dans une France aussi prompte à célébrer ses héros et sa singularité qu'à retomber dans les travers de son questionnement identitaire. Si désormais « le passé tourne autour des vainqueurs de 98, dépositaires d'un état d'esprit, détenteurs d'une inoubliable et éternelle étoile »[527], les symboles unitaires du mois de juillet 1998 s'étiolent progressivement et échouent à demeurer comme un socle mémoriel collectif au-delà du Championnat d'Europe des nations 2000, lui aussi remporté par l'Équipe de France. Dans une société capitaliste tournée vers l'éphémère, la majeure partie des acteurs du Mondial restent des figures de proue du football et de la société française. Pourtant, l'association France 98, regroupant les joueurs et dirigeants champions du monde, n'occupe pas le rôle mémoriel dont nous pensions la voir affublée. Résolument tourné vers le progrès, le spectacle et la mercantilisation, le football n'est plus celui des années 1980, alors vecteur idéologique et

524 Une, *L'Équipe*, 2 juillet 1992.
525 C.F.O.
526 Philippe Villemus, *L'organisation de la Coupe du monde…*, op. cit., p.48.
527 Arnaud Ramsay, Gilles Verdez, *Champions du monde 98 : secrets et pouvoir*, Paris, Editions du moment, 2014, 246 pages, p. 48.

constructeur d'identités collectives. Télévision, commerce et enjeux géopolitiques sont des implications majeures de la partie au crépuscule du XX^{e} siècle. Or, c'est le caractère universellement visible du football qui crée le terreau de son instrumentalisation[528]. Entre consommation et démystification, et malgré l'immense adhésion populaire aux représentations nées de la Coupe du monde en France, que reste-t-il des braises historiques de juillet 1998, sinon la nostalgie mortifère d'un élan sociétal avorté ?

L'âge d'or du football français : un firmament sociétal collectif.

La France qui gagne, ou l'épopée sportive triomphale.

Idéalement débutée à Marseille face à l'Afrique du Sud (3-0) le 12 juin 1998, la compétition de l'Équipe de France s'ouvre sur de meilleurs hospices que sa préparation. Régulièrement brocardée par les médias sportifs pour l'ennui qu'elle provoque, la sélection française n'a en effet que très peu forcé son talent devant la Norvège (3-3) le 25 février, en Russie (1-0) le 25 mars, en Suède (0-0) le 22 avril, ou encore au Maroc (2-2) le 29 mai. Elle a néanmoins réussi à vaincre l'Espagne (1-0) lors du match d'inauguration du Stade de France le 28 janvier, la Belgique (1-0) le 27 mai, puis la Finlande (0-1) le 5 juin. Depuis l'annonce de la liste définitive des vingt-deux joueurs retenus pour la Coupe du monde, le 24 mai, le football français vit cependant dans l'attente de la seizième édition du tournoi mondial. Malgré l'expulsion de Zinédine Zidane, consécutive à un mauvais geste sur le capitaine de l'Arabie Saoudite, l'Équipe de France assure sa qualification pour les huitièmes de finale le 18 juin à Saint-Denis (4-0). Offensive et réaliste, elle participe également en la très bonne moyenne de buts enregistrés durant les 48 matchs de poules : 2,62 buts par match, soit 126 réalisations au total[529]. Avec une équipe remaniée, en prévision des matchs à éliminations directes, la France bat le Danemark (2-1) lors du troisième match du groupe C, démontrant l'étendue des ressources de son effectif. Côté tribunes, dans un mélange de curiosité et d'espoir inavouable, le public répond à l'appel des organisateurs. Si avant la compétition, pour certains journalistes étrangers, « la France méritait à peine d'organiser la compétition en raison de la faiblesse de sa culture du football »[530], les stades sont pleins depuis le début du tournoi. Rien de

528 Georges Vigarello, *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, Paris, Seuil, 2002, 233 pages.
529 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe du monde 1998*, trad. O. Demange – P.E Reynolds, Paris, Nouveau Monde éditions, 2002, 234 pages.
530 Patrick Mignon, « Fans et héros », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe.…*, op. cit., p.101-125.

comparable en effet avec les 17 000 spectateurs moyens des rencontres de Division 1, soit 50% du taux de remplissage des enceintes sportives.

Sauvés par la curieuse règle du « But en or », qualifiant la première équipe s'illustrant lors de la prolongation, les joueurs français se sortent du piège paraguayen à Lens (1-0 a.p), et accèdent aux quarts de finale de la compétition. Le défenseur central Laurent Blanc inscrit le seul but de la partie à la 114e minute de jeu. *L'Équipe* peut titrer « La délivrance » dans son édition du lendemain[531]. Le suspense est encore plus intense lors de la confrontation face à l'Italie à Saint-Denis, puisqu'il faut attendre la séance fatidique des tirs au but pour connaître le vainqueur (0-0). Alors que le français Bixente Lizarazu et l'italien Demetrio Albertini ont tour à tour échoué, le tir de Luigi Di Bagio s'écrase sur la barre transversale du but gardé par Fabien Barthez. La France se qualifie pour la demi-finale de sa Coupe du monde, et déjà les douze millions de téléspectateurs français osent croire en la bonne étoile des « Bleus ». Pour la quatrième demi-finale internationale de son histoire, après 1958, 1982 et 1986, l'Équipe de France rencontre la Croatie de Davor Suker, le 8 juillet au Stade de France. Menée après un but du canonnier croate à la 46e minute, la sélection tricolore s'en remet par deux fois au défenseur Lilian Thuram, dont ce sont les uniques buts sous le maillot français, malgré le chiffre record de 142 sélections[532]. Seize ans après la tragédie de Séville, la France accède pour la première fois à l'ultime match d'une Coupe du monde, la finale. Les rues des principales villes de l'Hexagone se noircissent spontanément de milliers d'anonymes, venus témoigner de l'immense ferveur qui soulève le peuple de France. Le 12 juillet 1998, l'Équipe de France, et avec elle toute une Nation, a rendez-vous avec l'Histoire.

Au Stade de France, c'est le Brésil de Ronaldo qui se présente en finale, après avoir écarté en demi-finale les Pays-Bas aux tirs au but (1-1). Déjà lauréat de quatre éditions de la Coupe du monde, dont celle disputée aux États-Unis en 1994, la sélection *auriverde* fait office d'ogre face aux débutants français, et ce même si les « Bleus » évoluent à domicile. Le match se déroule de manière rêvée côté français, d'autant que le meilleur joueur du monde, Ronaldo, traverse le match comme une ombre. D'ailleurs, il ne figure pas sur la première feuille de match, mais bien sur la seconde. Victime d'un malaise d'origine inconnue durant l'après-midi précédent la rencontre, il bénéficie de son aura afin de figurer dans le groupe du sélectionneur

531 Pour une jolie photographie instantanée ainsi que la Une du quotidien sportif, voir : Françoise et Serge Laget, Philippe Cazaban, Gilles Montgermont, *Jours de foot…*, op. cit., p.280.

532 Lilian Thuram a lui aussi joué le jeu de l'autobiographie, voir : Lilian Thuram, James Burnet, *8 juillet 1998*, Paris, A. Carrière, 2004, 205 pages.

brésilien Mario Zagallo : « On a tout lu et tout dit sur ce mystère Ronaldo du 12 juillet 1998. Mais il restera entier et le restera certainement à jamais... »[533]. Zinédine Zidane se substitue à son talent pour le plus grand bonheur de l'Équipe de France, qui mène par deux buts à zéro à la mi-temps, sur deux *corners* repris victorieusement par son meneur de jeu. Alors que Marcel Desailly, emporté par son élan, est exclu à la 68e minute de jeu, la France plie mais ne rompt pas. Les 20 577 460 téléspectateurs de la chaîne TF1, auxquels il convient d'ajouter 3 millions sur Canal +[534], peuvent exulter, d'autant qu'Emmanuel Petit clôt les débats d'un troisième but, dans le temps additionnel. L'Équipe de France est championne du monde de football sur ses terres : il n'en fallait pas moins pour que le pays entier succombe à une euphorie collective sans précédent depuis la Libération.

Le « séisme national de juillet 1998 »[535] : de l'espoir à la liesse.

Comme souvent lors des grands événements sportifs, le public français, d'abord méfiant et attentiste, gagne en excitation au fil des prestations convaincantes de ses représentants sportifs. Il est pourtant exagéré d'affirmer que le début de la compétition se déroule sans l'espoir de voir la France figurer dans les meilleures nations mondiales du football. À l'issue de la séance des tirs au but qualifiant la France aux dépens de l'Italie en quart de finale, l'opinion publique française est déjà électrisée par la proximité d'un titre de plus en plus proche. Si Aimé Jacquet et Didier Deschamps, le capitaine de la sélection française, enjoignent les spectateurs à marquer plus franchement leur adhésion derrière l'Équipe de France, notons que le Stade de France, où se déroulent les confrontations contre l'Italie et la Croatie, ne se prête pas vraiment aux ambiances survoltées. Son cadre grandiose, spacieux, et ses places inévitablement assises rompent avec la possibilité d'embraser l'atmosphère d'une rencontre sportive, toute décisive qu'elle soit. En fait, et c'est une évidence sur leur propre sol, « les Bleus jouent pour ceux qui n'ont pas de billets »[536]. Le public passif est déjà majoritairement comblé, comme le démontre l'audience télévisuelle à 17 697 680 téléspectateurs lors de France-Croatie, soit cinq millions de plus que face à l'Italie[537]. Une fois acquis le droit de disputer la finale face au Brésil, l'Équipe de France réveille une passion sportive nationale sans équivalent. L'approche de l'ultime confrontation galvanise les cohortes

533 Pierre-Louis Basse, Vincent Duluc, Nathalie Iannetta, Chérif Ghemmour, Jérôme Latta, *La fabuleuse histoire des France – Brésil*, Paris, Solar, 2014, 131 pages, p.54-55.
534 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe.…*, op. cit., p.44.
535 Albrecht Sonntag, *Les identités du football.…*, op. cit., p.13.
536 François Chambon, in *Le Monde supplément*, 11 juillet 1998, p.8.
537 Lucy McKeever, « La couverture de la Coupe du monde : médias traditionnels, nouveaux médias », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe.…*, op. cit., p.173-202.

populaires, soulevées par une joie commune. « Une France heureuse » titre *le Parisien* du 11 juillet 1998, tandis que *Le Monde* souligne : « La France voit la vie en bleu »[538]. En 2002, Lucy McKeever comprend que sont les médias qui témoignent le mieux de l'état d'excitation du peuple français : « Les médias, miroir de la société française, traçant le portrait d'une nation embarquée dans une croisière collective qui transforma de fiers organisateurs en vainqueurs délirants »[539]. Au soir du 12 juillet, c'est le poids de tout un pays que portent sur leurs épaules les joueurs du onze tricolore.

« L'apothéose du délire »[540], selon les mots cyniques de Marc Perelman, se produit au coup de sifflet final de France-Brésil. Au-delà de toute politisation et idéologie, la force et la beauté du jeu transcendent la collectivité nationale. Spontanément, des millions d'individus envahissent l'espace public pour fêter, durant quelques heures, quelques jours, la satisfaction d'une représentation nationale par la positive, celle de la victoire et du partage. 1,5 million de personnes à Paris, 60 000 à Marseille, ou encore 40 000 à Lyon[541], communient dans l'allégresse : « Grâce au football, il était permis de croire que rien n'était révolu et que la passion populaire restait une valeur stable »[542]. La réappropriation massive des emblèmes et symboles de la République, dont la *Marseillaise* tant vouée aux gémonies précédemment, se fait ostensiblement dans les rues des villes de France. « On a redécouvert que notre peuple, volontiers inhibé, au point d'en paraître parfois hautain, était encore capable de spontanéité. Voire de quelques instincts primitifs qu'on ne s'étonne jamais de trouver ailleurs, et qui peuvent être libératoires sans être pour autant barbares. Vive la fête donc ! Vive Jacquet, Français moyen promu héros de la Nation sportive ! Vive Zidane, Thuram, Petit, Barthez et les autres, solidaires et combatifs, sans être jamais hargneux ou tricheurs »[543], s'emporte le journaliste Denis Sieffert. Il s'agit bien là d'une réelle démonstration d'adhésion aux représentations collectives de la Nation. « L'exploit des Bleus convertit la France au culte du ballon »[544], analyse Gérard Desportes. Le sport, et ici en particulier le football, tient donc toute sa place dans la société française : il est l'un des traits d'union qui valorise le rassemblement en communauté nationale, et met à jour un ensemble de valeurs et d'aspirations collectives.

538 Jacques Buob, « La France voit la vie en bleu », *Le Monde*, 11 juillet 1998.
539 Lucy McKeever, « La couverture de la Coupe du monde… », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe.…*, op. cit., p.173-202.
540 Marc Perelman, *Les intellectuels et le football. Montée de tous les maux et recul de la pensée*, Paris, Éditions de la Passion, 2000, 32 pages, p. 13.
541 Chiffres donnés par la presse : *Libération*, 13 juillet 1998 / *Le Monde*, 14 juillet 1998.
542 Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde.…*, op. cit., p.63.
543 Denis Sieffert, in *Politis*, n°506, 23 juillet 1998.
544 Gérard Desportes, in *Libération*, 10 juillet 1998, p.2.

Un phénomène de société total.

« On aurait certainement tort de ne voir dans les manifestations de masse de l'été 1998 qu'une immense bulle d'autocélébration narcissique faite de manipulation médiatique et d'autosuggestion hystérisante »[545], avance Albrecht Sonntag. Mais alors, quelle est la signification de cette liesse populaire rendant hommage à l'exploit de l'Équipe de France de football ? Devons-nous y reconnaître un phénomène de société complet, englobant toutes les couches de la Nation française ? Notons qu'il s'agit au minimum d'une reconstruction temporaire du lien social par le biais du sport : « C'est un moment de grâce absolue où l'identification à la France s'opère de manière positive et sans exclusive. [….] Ce jour est magique, il incarne l'idéal du creuset français »[546]. L'unanimité nationale, la spontanéité et la simultanéité de l'émotion expliquent largement les événements qui suivent la victoire du 12 juillet 1998, qu'Albrecht Sonntag met volontiers en parallèle avec la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Le « retour aux mythes fondateurs »[547], ainsi qu'aux « nostalgies partagées », donne toute sa place à la Coupe du monde dans l'histoire nationale. Le souffle populaire identificatoire rappelle à la France les grandes références passées de sa construction collective, celles qui font le lit d'un ensemble étatique consenti et d'une fierté patriotique inaliénable. Privées des grands jalons de l'histoire commune, plusieurs générations depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale traversent les évolutions nationales sans le prisme de la collectivité, accaparées par l'accélération du progrès et l'individualisme mondialisé. En quelque sorte, les célébrations populaires de la Coupe du monde 1998 répondent à un besoin urgent de réaffirmation de l'identité collective en France. « Ce ne sont pas les célébrations de la victoire sportive en elles-mêmes qui ont surpris aussi bien les participants que les observateurs, mais avant tout l'emprise quasi totalitaire de ce séisme social »[548], écrit le sociologue franco-allemand, confirmant au passage l'intensité injonctive d'un besoin pressant de phénomènes sociétaux fédérateurs. « Qu'est-ce qu'une nation sinon une joie, une peur, un tremblement commun ? »[549], s'interrogent Paul Dietschy, Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane. L'exemple de juillet 1998 apporte une partie de la réponse : c'est peut-être bien l'aspiration commune en des symboles partagés, et la nécessité permanente d'enrichissement des fondations collectives.

545 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.16.
546 Michèle Tribalat, directrice de recherche à l'INED, in *Libération*, 10 juillet 1998.
547 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.230-234.
548 Ibid., p.15.
549 Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde…*, op. cit., p.65.

Le Comité d'organisation français a, depuis les prémices des préparatifs, fait valoir une vision beaucoup plus globale de l'événement que son simple aspect sportif. Ceci tend à expliquer au moins partiellement la transversalité du phénomène d'euphorie nationale qui s'empare du pays au moment de saluer les prestations de l'équipe fanion : nul en France, à moins de le vouloir vraiment, n'a pu échapper aux manifestations entourant la Coupe du monde. En marge des rencontres officielles, les expositions, initiatives citoyennes, rencontres amicales et tournois de sixte, ont pour but d'éveiller au partage, à la solidarité, à la culture et à la différence, comme l'explique Guillaume Chérel[550]. Citons en exemple parmi d'autres, le tournoi de football à six « Football pour tous-Aquitaine 98 », l'« Opération Cités-foot » lancée par l'association Siner'j et prenant l'allure de championnats de quartiers dans 145 villes de l'Hexagone, ou encore le film documentaire *IndianaFoot*[551], qui part en quête des racines du football en Amérique du Sud au travers d'une mise en valeur de minorités ethniques et d'une réflexion ethnologique sur l'universalité. La Coupe du monde 1998 se doit d'être porteuse d'une approche valorisante de la citoyenneté et de l'altérité, ce pour quoi 15 millions de francs sont investis dans les animations culturelles et sportives autour des débats footballistiques[552]. En effet, en France, le sport a un rapport particulier à l'État, et par son trébuchement à la société : c'est le ministère de la Jeunesse et des Sports qui délègue à la F.F.F le monopole de l'organisation et de la représentation du football français. En outre, sous l'égide de ce même ministère, l'opération « Les écrans du monde 98 » permet l'installation de très nombreux écrans collectifs dans les centres urbains les plus défavorisés. Si en 1994, 90% des personnes interrogées ont un avis positif sur l'organisation du Mondial en France[553], elles ne peuvent qu'adhérer aux initiatives d'ouverture sur le monde proposées par le C.F.O et ses partenaires culturels. « Une fantastique aventure d'organisation qui eut à relever des défis économiques, logistiques, technologiques, humains, sociaux, culturels et politiques »[554] se rappelle Philippe Villemus, au sujet des objectifs que s'étaient fixés les organisateurs ; afin bien sûr d'intégrer la compétition sportive à un vaste cadre sociétal.

550 Guillaume Chérel, *L'autre monde de la coupe*, Toulouse, Éditions Milan, 1998, 64 pages.
551 Catherine Lacroix, François Xavier-Pelletier, *IndianaFoot*, film documentaire, Homme Nature Productions, 1998.
552 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit.
553 Sondage IFOP pour le C.F.O, 20-25 juillet 1994.
554 Philippe Villemus, *L'organisation de la Coupe du monde…*, op. cit. p.15.

Promotion et rayonnement de la France.

La Coupe du monde 1998 est l'occasion pour la France d'attirer sur son sol les représentants des délégations, journalistes, politiques et sportifs venus du monde entier. À ce titre elle est le prétexte d'une gigantesque évaluation de ses capacités d'accueil, de technicité et d'innovation : « Cet événement sportif représente bien plus pour la France que l'occasion de remporter éventuellement son premier titre de champion du monde »[555]. Pierre Milza souligne d'ailleurs que le sport, au centre de la communauté internationale, est un « indicateur de la puissance et du déclin des nations »[556]. Avec une audience cumulée de 40 milliards de téléspectateurs sur l'ensemble du Mondial[557], la Coupe du monde est une véritable loupe au-dessus du pays organisateur, qui doit promouvoir une certaine idée de sa propre nation et une image favorable à l'export de ses valeurs. « L'ambition fut de solenniser la France comme l'une des plus grandes puissances économiques et politiques […] et d'exposer la culture, le sport et la société française »[558] expliquent Hugh Dauncey et Geoffrey Hare, conscients de la nécessité d'une autopromotion nationale autour des grandes manifestations sportives internationales. Plutôt que dans une hypothétique victoire sportive, l'enjeu principal pour la Nation réside donc dans la dimension sociétale du football : « À l'heure de l'économie et des médias planétaires, la France va être jugée sur le visage qu'elle estimera bon de présenter, sur ce qu'elle saura mettre en valeur et en vitrine, bien plus, peut-être, que sur la qualité de son football »[559]. En outre, la France est garante d'une tradition organisationnelle puissante et centenaire dans les instances internationales du sport. Point n'est besoin ici de rappeler les engagements de Pierre de Coubertin auprès des Jeux Olympiques, d'Henri Desgranges au chevet du Tour de France, ni des membres de l'U.S.F.S.A, Henri Delaunay et Jules Rimet, dans la création de la F.I.F.A. « Si la France n'est pas historiquement un pays de sportifs, ce sont des Français qui ont créé, développé et promu les grands rassemblements sportifs du XX^{e} siècle »[560], justifie Philippe Villemus. Les enjeux de la Coupe du monde 1998 n'en sont que plus grands pour l'influence et la réputation du pays.

555 Albercht Sonntag, « Football et auto-promotion des nations », in Ulrich Pfeil, Albrecht Sonntag, Jean-François Tournadre, « L'Allemagne et le football », *Dokumente-Documents*, art. cit., p.58-62.
556 Pierre Milza, « Sport et relations internationales », *Relations internationales*, n°38, été 1984, p.156.
557 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.11-32.
558 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.7.
559 Jean-Marie Colombani, « Coup d'envoi », éditorial, *Le Monde*, 5 décembre 1997.
560 Philippe Villemus, *L'organisation de la Coupe du monde…*, op. cit., p.19.

Le 10 juillet 1998, Jacques Séguéla arrive à la conclusion que « l'image de la France à l'étranger va être considérablement bonifiée »[561]. Quels ont été les ressorts d'une telle réussite ? Le 24 novembre 1992, cinq mois après l'attribution du tournoi par le Comité exécutif de la F.I.F.A, le C.F.O est officiellement déclaré auprès de la préfecture de Paris comme association à but non lucratif, sous le régime de la loi du 1er juillet 1901. Deux hommes occupent la coprésidence de cette institution. Le premier est Fernand Sastre, président de la Fédération française de football entre 1970 et 1984, ère d'intense structuration du football français, période faste de résultats sportifs et d'accroissement de nombre de licenciés. Décédé le 13 juin 1998, il laisse orpheline sa Coupe du monde trois jours seulement après l'ouverture, mais reste le grand artisan de son parfait déroulement. Le second est Michel Platini, meneur de jeu et capitaine emblématique de l'Équipe de France, qu'il côtoie à soixante-douze reprises entre 1976 et 1987. Ce tandem est épaulé par l'énarque Jacques Lambert, préfet de Savoie entre 1990 et 1993, qui occupe le poste de directeur exécutif du C.F.O. En parallèle du Comité d'organisation, la D.I.C.O.M[562], menée par Noël de Saint-Pulgent sous la tutelle de Marie-Georges Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, a pour mission de « maximiser les bénéfices économiques, sociaux et culturels que la France comptait tirer de la Coupe du monde »[563]. Elle assure une certaine forme de centralisme d'État concernant l'organisation du plus grand tournoi de football international. Fort d'un investissement total de 5,4 milliards de francs, dont 3,5 milliards pour la construction et la rénovation des stades[564], l'État français se donne pour objectif de démontrer la santé économique du pays, de mettre en valeur son savoir-faire technologique, de valoriser le spectacle sportif, d'insuffler une cohésion nationale et une ambition collective, ainsi que de présenter un visage attractif et sympathique[565]. En résumé, le football continue à mettre en scène « les principes des sociétés industrielles dans lesquelles il est né »[566], comme le souligne Patrick Mignon. Économiquement cependant, la F.I.F.A ayant déjà ses propres engagements contractuels et les droits de retransmission ayant été vendus avant même que l'organisation soit confiée à la France, le C.F.O doit créer un réseau de huit « partenaires officiels »[567] rapportant près de 24 millions de francs. Seize « prestataires agréés », dont la SNCF, Total, Michelin, ou encore Accor, injectent de leur côté 13,7 millions dans le budget des organisateurs[568].

561 Jacques Séguéla, « L'image de notre pays a changé », *Le Parisien*, 10 juillet 1998.
562 Délégation interministérielle à la Coupe du monde.
563 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.11.
564 Philippe Villemus, *L'organisation de la Coupe du monde…*, op. cit., p.66.
565 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.196.
566 Patrick Mignon, *La passion du football*, op. cit.
567 Laposte, Crédit agricole, EDS, Sybase, France Télécom, Danone, Manpower et Hewlett-Packard.
568 Jérôme Cordelier, « Les milliards de la Coupe », *Le Point*, n°1320, 3 janvier 1998 p.65.

Le mythe de l'identité nationale renouvelée.

Si le succès organisationnel de la Coupe du monde 1998 ne se dément pas et marque les mémoires de la communauté internationale, l'épopée sportive victorieuse de l'Équipe de France offre également à la société française un état de grâce alors inimaginable au début de la compétition. Au cœur des manifestations massives du mois de juillet 1998 se dessine le mythe d'une identité nationale renouvelée, apaisée et unifiée. À l'image de joueurs aux origines ethniques diverses, en célébrant la France, l'opinion publique ne manque pas de célébrer son unité et son caractère multiculturel. Comme l'affirme Nicolas Bancel, l'été 1998 « fait naître l'espoir quelque peu irréaliste d'un basculement dans une époque de plus grande tolérance et de meilleures gestions des rapports intercommunautaires »[569]. De Zinédine Zidane, né à Marseille de parents kabyles d'Algérie, à Marcel Desailly, né à Accra d'une mère ghanéenne et fils adoptif du Consul de France Marcel Louis Desailly[570], en passant par Lilian Thuram, né à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, la sélection française représente en effet la vaste étendue des origines composant le canevas national. Le journaliste François Dufay y voit l'« image idéale d'une communauté nationale ressoudée et complémentaire, tendue vers le même objectif »[571], tandis que Stéphane Meunier livre un tendre regard sur la complicité supposée des joueurs[572]. Cette représentation idéale trouve également son souffle dans le lien social réaffirmé que tend à démontrer, au moins virtuellement, la grande diversité des citoyens français se réunissant dans les rues de l'Hexagone après le sacre des « Bleus ». « Domine, dans l'euphorie qui a gagné le pays, l'idée que quelque chose a changé […] dans la conscience collective »[573], constate le journal *Le Monde*. À Paris, les Champs-Élysées, symbole du rayonnement national, sont le théâtre temporaire d'une mixité « à la française ».

Il existe donc, alors, une signification sociale en avènement de la victoire française. L'exploit des hommes d'Aimé Jacquet et la volonté des dirigeants du football national ne suffisent cependant pas à expliquer une telle ferveur fraternelle. C'est bien une représentation sociétale artificielle qui est en train de naître ; l'État français et les organisateurs du Mondial, bien que résolument tournés vers la cohésion sociale, n'en attendaient pas tant. « L'euphorie suscitée par le succès de l'équipe de France "Black-Blanc-Beur" a pris une tournure antiraciste

569 Nicolas Bancel, « Identités recomposées.… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France.…*, op. cit., p.151-162.
570 Marcel Desailly, Philippe Broussard, *Capitaine*, Paris, Stock, 2002, 349 pages.
571 François Dufay, « L'union, l'émotion, le ballon rond », *Le Point*, 18 juillet 1998.
572 Stéphane Meunier, *Les yeux dans les Bleus*, doc. cit.
573 *Le Monde*, 14 juillet 1998.

mettant en scène la notion d'intégration »[574], relèvent Paul Dietschy, Yvan Gastaut et Stéphane Mourlane. « L'opinion publique a non seulement accepté, mais aussi revendiqué, la diversité culturelle de la France »[575], ajoutent-ils en guise d'explication à la subite réappropriation populaire des bienfaits de l'immigration. Car il s'agit bien là d'une redécouverte, au moins dans le domaine sportif. La naturalisation et la présence d'« étrangers » en Équipe de France de football font partie intégrante de son histoire. Déjà largement répandue durant les années 1930, où au moins 30 % des joueurs défendant les couleurs françaises sont issus de l'immigration, travailleurs venus combler les conséquences des affres de la Grande Guerre[576], l'intégration d'athlètes d'origines diverses n'est pas moins monnaie courante dans l'après-guerre des années 1950-1960, ni durant les années 1980. Raymond Kopaszewski, Roger Piantoni, Jean Tigana ou Marius Trésor, parmi d'autres, en sont les témoins. D'ailleurs, *France football* s'attelle avant la Coupe du monde 1998 à montrer que l'immigration a perduré depuis Kopa, et qu'elle représente à nouveau la meilleure chance de la France pour se poser en vainqueur[577]. Ainsi, l'« équipe pluriethnique en tant que preuve vivante de la réussite du modèle français d'intégration républicaine »[578] fêtée en juillet 1998, n'est que le reflet d'une réalité historique déjà connue de tous. Ce qui a changé avec le succès, c'est la signification idéologique que l'opinion publique et les médias généralistes ont bien voulu donner à cet état de fait, sous forme d'autocélébration glorifiante.

L'affaire Jacquet : premier exemple d'une fissure nationale.

Le parfait déroulement sportif, technique et sociétal du tournoi international de football cache une réalité moins flatteuse, que les méandres de la mémoire collective tendent à atténuer durant les années suivant la Coupe du monde, mais qui se donnent à voir de plus en plus explicitement au fil du temps qui passe. Nous y reviendrons. Avant, nous souhaitons néanmoins faire l'éclairage sur « l'affaire Jacquet »[579], opposant le sélectionneur national à une partie de la presse française, notamment le quotidien sportif *L'Équipe*. En effet, il nous semble qu'à travers cette querelle médiatique se révèle une première forme de scission dans la plénitude euphorique nationale, ainsi que dans le phénomène mémoriel voué à l'été 1998.

574 Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde…*, op. cit., p.59.
575 Ibid., p.78.
576 Paul Dietschy, « Une petite nation sportive ?… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.39-62.
577 Jean-Marie Lanoë, « Cette France d'un bleu métis », *France Football*, 4 juin 1996.
578 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.182.
579 Le journaliste de *L'Équipe* Vincent Duluc titre son enquête, parfois partiale comme un réquisitoire de défense, sous cette expression, voir : Vincent Duluc, *L'affaire Jacquet*, Issy-les-Moulineaux, Editions Prolongations, 2008, 139 pages.

« Alors que la Coupe du monde annonçait des jours radieux à *L'Équipe*, elle faillit bien le conduire à l'abîme »[580], dramatise Lucy McKeever. De fait, au soir du 12 juillet 1998, après moult tours d'honneur en compagnie de ses joueurs, Aimé Jacquet, d'ores et déjà héros national, s'exprime devant les caméras de la télévision française. Sans nommer les journaux qui l'ont « trahi », il ponctue son intervention par une réponse cinglante : « Je ne pardonnerai jamais, jamais je ne pardonnerai... »[581]. Déjà sous le choc de l'écrasante victoire française et de sa propre incapacité à l'anticiper, la rédaction du quotidien *L'Équipe* est frappée de stupeur, en total décalage avec la liesse qui s'empare de la France. Car oui, l'heure est enfin venue de faire face à ses responsabilités, à sa propre défaillance, voire aux conséquences d'une véritable cabale, médiocre, lancée à l'encontre d'Aimé Jacquet depuis sa prise de fonction « provisoire », selon la F.F.F, à l'automne 1993. Jean-Jacques Bozonnet le confirme, « à la tête des Bleus, Aimé Jacquet a vécu quatre années de critiques et de caricatures »[582]. Parce que *L'Équipe* est un journal réputé sérieux qui s'est laissé emporter dans une campagne de déstabilisation appuyée, mais surtout parce que sa position dominante dans la presse nationale a fait du sélectionneur la risée de la France entière, il est en première ligne du front ouvert par Aimé Jacquet. « J'ai de la haine pour ces gens-là, parce qu'ils ne respectent rien »[583], appuie ce dernier. Commence seulement l'histoire d'une controverse nationale.

« C'est un phénomène rare. Un homme a atteint la popularité sans l'aide des médias. Il est devenu un héros médiatique sans l'avoir voulu. […] Il l'est même devenu contre la volonté du journal le plus influent dans son domaine »[584], analyse Jean-Jacques Bozonnet. Avant le sacre de juillet 1998, point de controverse cependant, l'opinion publique s'est majoritairement ralliée à l'avis tranché de *L'Équipe* : Aimé Jacquet est un sélectionneur médiocre, ennuyeux, un homme dépassé, voire un pleutre. Si le quotidien sportif français n'est pas l'organe médiatique le plus vulgaire à l'égard du natif de Sail-sous-Couzan, il a allumé la mèche de la discorde très tôt, et les patrons de sa rédaction ont méthodiquement muselé le débat sur la ligne rédactionnelle du quotidien vis-à-vis de l'Équipe de France. Au lendemain d'un match nul obtenu à Tel-Aviv en mars 1995 (0-0), Gérard Ejnès titre « Mourir d'Aimé »[585] et propose le jour suivant à « l'entraîneur "invainqueur" »[586] de céder sa place en cas

580 Lucy McKeever, « La couverture de la Coupe du monde… », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe.…*, op. cit., p.173-202.
581 *Réactions Aimé Jacquet*, 1''07 min, 13 juillet 1998, archives Ina.fr.
582 Jean-Jacques Bozonnet, *La revanche d'Aimé Jacquet*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 244 pages, p. 8.
583 Aimé Jacquet, in *Le Monde*, 18 juillet 1998.
584 Jean-Jacques Bozonnet, *La revanche d'Aimé Jacquet*, op. cit., p.7.
585 Gerard Ejnès, in *L'Équipe*, 30 mars 1995.
586 Gerard Ejnès, « L'offre faîte à Aimé », *L'Équipe*, 31 mars 1995.

d'incapacité à battre la Slovaquie lors du match suivant. Cinq ans plus tard, *L'Équipe* siffle toujours sur la même rengaine, « Jacquet, le désenchanteur »[587], sauf que d'autres se sont engouffrés dans la brèche sans ménagement : « Aimé Jacquet, le laborieux du ballon rond »[588]. « Depuis longtemps, je n'achète plus ce journal qui était pourtant mon préféré. Malheureusement, sa rédaction est squattée par quelques voyous »[589], répète le sélectionneur quelques jours après son propre triomphe. « Rien ne légitime la violence extrême des termes que vous avez employés. Triste évangile que celui qui prône d'organiser le lynchage de ceux qui n'ont pas pensé comme vous »[590], se défend maladroitement Jérôme Bureau, rédacteur en chef de *L'Équipe*, dès le 14 juillet. Aimé Jacquet est poursuivi pour « injures publiques » par le quotidien, pour les mots « infects » et « lâches »[591] proférés au lendemain de la finale.

Quels enseignements retenir de cette fameuse affaire ? Tout d'abord que *L'Équipe* n'a pas pâti de la rancœur du sélectionneur. Avec 1,4 million d'exemplaires écoulés le 13 juillet 1998, 600 000 retirages le lendemain et 30% d'augmentation des ventes durant la compétition, le quotidien se porte très bien[592]. Son image est cependant temporairement brouillée, tandis qu'une partie de l'opinion publique lui montre désormais sa défiance. Les équipes du journal sont prises à partie sur le Tour de France 1998, ou par des milliers de courriers incendiaires. Ensuite, la polémique est prompte à révéler une rupture dans la grande famille de la presse française, majoritairement critique à l'égard de *L'Équipe*, et ce malgré l'euphorie générale. « Après avoir critiqué Aimé Jacquet, *L'Équipe* se refuse au mea culpa »[593], souligne Guy Dutheil. Pour *Libération*, Michel Chemin croit comprendre les raisons d'une telle cabale contre Aimé Jacquet. Elle vient de la nécessité d'alimenter l'intérêt des lecteurs : « *L'Équipe*, monopoliste, doit sans cesse se distinguer faute de concurrence. Et faire l'événement. Le susciter, l'accompagner, voire le créer »[594]. Enfin, avec le recul d'une position neutre à l'origine, certains s'interrogent sur le phénomène de masse qui dicte la conduite et les sentiments de l'opinion publique. C'est le cas de Pierre-Louis Basse : « Aujourd'hui, nous ferions barrage ensemble à cette étrange coulée bleu-blanc-rouge dont les lieutenants voudraient qu'elle dévaste tout sur son passage. […] Curieuse démocratie en effet, étranges réflexes en cascade que cette pluie d'individus rendant hommage à un homme qu'ils ignoraient

587 Gerard Ejnès, in *L'Équipe*, 5 mai 1998.
588 Patrice Delbourg, in *L'Evènement du jeudi*, 22-28 janvier 1998.
589 Aimé Jacquet, in *Le Monde*, 18 juillet 1998.
590 Jérôme Bureau, « À Aimé Jacquet », *L'Équipe*, 14 juillet 1998, p.2.
591 « 1998, une plaie encore ouverte », *Les Cahiers du football*, 28 avril 2003. Archive in *cahiersdufootball.net*. Consulté juin 2015.
592 Jean-Jacques Bozonnet, *La revanche d'Aimé Jacquet*, op. cit., p.19.
593 Guy Dutheil, in *Le Monde supplément*, 11 juillet 1998, p. 3.
594 Michel Chemin, « *L'Équipe* à l'heure de l'autocritique », *Libération*, 14 juillet 1998, p.9.

encore quelques semaines auparavant »[595], s'adresse-t-il virtuellement à Jérôme Bureau. Voici qui participe déjà en la construction d'une mémoire plurielle des événements de juillet 1998.

Le mythe avorté, révélateur d'une dissolution mémorielle.

Illusions et fantasmes de société : des lendemains difficiles.

De par ses caractéristiques représentationnelles et identificatoires, mises en lumière précédemment, la victoire de la France s'inscrit immédiatement, peut-être trop, dans la lignée des « lieux de mémoire » chers à Pierre Nora[596]. Elle s'offre de manière quasi innée à une approche collective puissante, tant dans son interprétation présente que dans l'empreinte fantasmée dont elle affuble sa persistance mémorielle. Le statut de monument sociétal de la Coupe du monde 1998 doit cependant toute proportion gardée si nous en dissocions les composantes. Très idéalement agencée par un heureux sort, dont l'hypothétique, et non moins réelle symbiose, la dimension de l'événement a défié toutes les probabilités. « La Coupe du monde aurait-elle eu quelques effets que ce soit sur la perception de la France […] pour la seule excellence de son organisation sans la victoire sportive ? Il est évident que dans le souvenir de l'événement, les deux sont indissociables »[597], comprend Albrecht Sonntag. Il ne s'agit pas pour nous d'entrer ici dans l'histoire contre-factuelle, ou uchronique, mais bien de comprendre structurellement l'élan sociétal qui s'empare de la Nation durant l'été 1998. Or, la déconstruction de la globalité émotionnelle ressentie à l'époque, ainsi que l'interrogation circonstancielle du phénomène mémoriel bâti autour de cette Coupe du monde, nous amènent à nuancer l'impact et l'unicité des représentations qui y ont pris corps.

Une fois n'est pas coutume, nous devons garder à l'esprit l'avertissement du courant sociologique critique du sport, né au détour des années 1980 : « Autant dire que ces matchs où le prestige national est en jeu sont une aubaine pour les classes dominantes. Plus il y a de football et plus la dépolitisation est grande »[598]. Si nous ne nous rangeons pas derrière un tableau aussi caricatural et dévalorisant pour l'expression populaire, le constat d'une discordance entre les aspirations exprimées sous le joug des sentiments immédiats et les

595 Pierre-Louis Basse, *Carnets d'un Mondial, France 98*, Bordeaux, Le Castor Astral, 1998, 93 pages, p.71.
596 Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, [1984-1992], Paris, Gallimard, 1997, 3 tomes, 4751 pages.
597 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.199.
598 Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, Michel Caillat, *L'Empire football*, op. cit., p.80.

enseignements sociopolitiques acquis d'un tel événement reste intellectuellement respectable et défendable. D'ailleurs, cet écart substantiel se donne à voir relativement rapidement, confirmant le caractère illusoire des représentations égalitaires exacerbées mises en lumière par l'épopée de l'Équipe de France : « 1958 ou 1998 : chaque victoire offre un bref moment de grâce à une nation déprimée et inquiète »[599]. « Si les célébrations de la victoire marquent bien l'importance du niveau national dans la culture du football en France, elles marquent aussi que la concrétisation des attentes exprimées devra recevoir des réponses politiques qui concerneront l'école, le travail, la lutte contre le racisme, les politiques urbaines, mais aussi dans le football »[600], analyse Patrick Mignon. Derrière l'euphorie collective se cache l'espoir de fondements sociétaux en mutation, qui, pour la plupart, ne connaîtront jamais de concrétisation. S'il est un formidable facteur de convergence nationale, le football seul, tout triomphal qu'il soit, n'a pas le pouvoir de changer radicalement la société. De fait, la période de grâce qui a suivi la victoire en Coupe du monde ne peut masquer la persistance des réalités sociales : pauvreté des banlieues, inégalités sociales, racisme, communautarisme religieux ou intégration républicaine brocardée.

L'exemple le plus probant de la caducité des enseignements sociaux, qui démontre en outre le rapide effritement de la signification mythologique entourant la Coupe du monde 1998, est à l'évidence celui concernant les problématiques d'intégration ethnique.

En premier lieu, l'éloge monochrome de l'immigration sportive par les voix officielles et organes de presse républicains, d'habitude si prompts à s'écharper, accentue l'idée d'une instrumentalisation au moins en partie orchestrée des thématiques sous-jacentes à la victoire de l'Équipe de France. Jusqu'aux plus conservateurs, chaque journaliste, éditorialiste, ou politique en va de son commentaire sur les bienfaits de la société multiculturelle, et le renouveau des valeurs de la République par l'omniprésence de ses symboles visibles. Si pour notre part nous n'adhérons pas à l'argument complotiste, force est cependant de constater qu'un tel consensus ne semble pouvoir revêtir qu'une nature éphémère. « On avait parlé un peu vite de victoire de l'intégration, de nationalisme multiethnique, de défaite du Front national et de nouvelles attitudes à l'égard de la population d'origine immigrée »[601], écrivent Hugh Dauncey et Geoffroy Hare.

En second lieu, nous ne devons pas oublier que le sport, ici le football, agit

599 John Marks, « L'Équipe de France et l'identité nationale : "Cette France d'un bleu métisse" », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.73-81.
600 Patrick Mignon, « Fans et héros », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.101-125.
601 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p. 226.

régulièrement comme un compensateur des inégalités ressenties devant les progrès sociétaux partiels. Il apparaît alors comme un contournement des défaillances collectives : « cet engouement pour le football comme vecteur d'intégration répond à une crise des dispositifs "classiques" d'intégration »[602]. Or le palliatif, tout commun et euphorique qu'il soit, n'est pas élément décisif dans la transformation des politiques nationales, ni d'ailleurs des consciences collectives. Sous certains aspects, le partage émotionnel n'a d'égal que son artificialité. « Il est intéressant aussi de noter que dans un même numéro de *l'Express* (16 au 22 juillet) figuraient à la fois un article saluant les foules multicolores et festives des Champs-Élysées […] et un autre soulignant l'attraction forte exercée par le Front national sur les moins de trente ans, déqualifiés, vivant la relégation sociale »[603], relèvent à ce titre Messieurs Dauncey et Hare.

Enfin, le début des années 2000 ne manque pas d'interpeller sur l'osmose sociétale supposée être née en juillet 1998. Dans la sphère sportive, le contre-exemple aux représentations issues de la Coupe du monde intervient le 6 octobre 2001, lors du premier France-Algérie de l'histoire du football. Définitivement interrompue à la 76e minute de jeu, la rencontre tourne au fiasco, et ne manque pas d'alimenter de nouveaux débats concernant la paupérisation continue des populations issues de l'immigration ou plus simplement de leur présence. « Pensé et voulu pour contribuer au rapprochement de deux peuples, le match […] a d'abord montré que la France est loin d'avoir résolu le problème de ses banlieues »[604], résume Gilles Verdez. Dans la sphère publique, et politique, l'accession de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle, à peine quatre ans après la communion nationale, tend à prouver que les tensions communautaires n'ont pas trouvé de réels apaisements dans l'élan de la Coupe du monde : « Le résultat du premier tour des élections présidentielles de 2002 donne en effet à penser que la nouvelle identité nationale saluée avec optimisme en juillet 1998 n'a été qu'un leurre »[605]. Avec la négation de la dimension humaine et sociale des enseignements de la Coupe du monde, c'est tout un pan du mythe identitaire né de la fière victoire sportive qui échoue à persister dans la mémoire collective nationale.

602 Nicolas Bancel, « Identités recomposées… », in Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France…*, op. cit., p.151-162.

603 Patrick Mignon, « Fans et héros », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.101-125.

604 Gilles Verdez, « France-Algérie : pourquoi le match a dégénéré », *leparisien.fr*, 8 octobre 2001. Consulté juin 2015. / À ce sujet, voir aussi, par exemple : Jérôme Dupuis, Eric Mandonnet, Sébastien Dekeirel, « Contre-enquête sur un fiasco », *lexpress.fr*, 14 février 2002. Consulté juin 2015.

605 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.226.

France 98, simple reflet d'une génération ou entreprise influente ?

Outre l'impact et la persistance des représentations sociétales collectives de la Coupe du monde, les événements de 1998 ont porté aux nues une génération d'athlètes français et véhiculé une série de modèles d'ascension sociale et de respectabilité. Le cercle des joueurs français sacrés en 1998 et 2000, regroupés en association, vise à faire perdurer « le formidable état d'esprit qui avait uni les champions », et à veiller à ce que « personne ne s'approprie ou n'exploite trop aisément tout ou partie d'une exceptionnelle aventure »[606], sans cependant fondamentalement faire état d'une implication dans les problématiques mémorielles, ni même souhaiter assumer pleinement son rôle de référence sociale. Paru au *Journal officiel* le 22 mai 1999, la création de l'Association France 98 est l'aboutissement d'une volonté commune à Henri Émile, intendant de l'Équipe de France, et Didier Deschamps, capitaine des champions du monde. D'abord voulue comme une entité propre à perpétuer une aventure humaine, l'institution tend rapidement à s'associer à des œuvres caritatives : « France 98 embrasse […] après sa création le rôle d'ambassadeur du football, mettant sa popularité au service de bonnes causes »[607]. Certains y voient pourtant de manière récurrente des initiatives de persistance mémorielle. C'est le cas de Didier Braun, journaliste à *L'Équipe*, qui couvre le premier rassemblement sportif des joueurs champions du monde, à Nîmes, le 4 novembre 2002 : « La rencontre d'hier a été l'occasion de se remémorer une aventure qui n'a pas été qu'un instant magique. Dans ce contexte humain, Nîmes aura peut-être été la première manifestation de célébration posthume de cette équipe qui appartient à un passé collectivement partagé »[608]. La réalité est plus nuancée, surtout à travers une signification volontairement axée sur la charité plus que sur le souvenir. À Marseille, le 6 octobre 2003, les « Bleus » de 1998 jouent au profit des victimes du tremblement de terre en Algérie, à Toulouse, le 30 mai 2005, ce sont les victimes de la catastrophe survenue à l'usine AZF qui bénéficient de leur soutien, à Nantes, le 8 août 2010, les sinistrés de la tempête Xynthia sont à l'honneur. Au total, neuf rencontres sportives ont eu lieu entre 2002 et 2012. Pour des personnalités encore en activité, c'est beaucoup et peu à la fois. Face à l'influence du groupe, la « famille » qu'il compose et le caractère caritatif de ses expressions, nous persistons à penser que la pérennisation mémorielle n'est pas pour France 98 un objectif premier.

606 « Le club France 98 : rôle de l'association », in rubrique « France 98 », *cif-foot.fr*. Consulté en mars 2015. / C.I.F : Club des internationaux français.
607 Arnaud Ramsay, Gilles Verdez, *Champions du monde 98…*, op. cit., p.32.
608 Didier Braun, in *L'Équipe*, 5 novembre 2002.

Statutairement rattachée au Club des internationaux de football, l'Association France 98 est principalement dirigée depuis sa création par Henri Émile, son secrétaire général. Néanmoins, son trésorier n'est autre que Laurent Blanc et son président se nomme Didier Deschamps. Ces deux piliers de l'Équipe de France championne du monde, devenus entraîneurs au crépuscule de leurs carrières de joueurs, ont également été nommés successivement sélectionneur de l'équipe nationale. Didier Deschamps est toujours en place et prépare l'Euro 2016 en France, avec son groupe. Comment, dès lors, ne pas interpréter les mots d'Arnaud Ramsay et Gilles Verdez : « Voyager au cœur de France 98, c'est plonger dans les arcanes du pouvoir »[609] ? Sans y voir spécifiquement un lobby lancé à la conquête du football français, il semble indéniable que France 98 est une structure minimale à l'influence maximale, servant avant le souvenir collectif les intérêts particuliers des héros contemporains de la Nation. Elle joue un rôle indéfini, à cheval entre le devoir collectif de soutien au football français et les enjeux individuels des membres de son groupe. C'est en partie ce que lui reproche Emmanuel Petit, plus prompt à répondre à l'intérêt national qu'à l'autocélébration ou la cooptation professionnelle : « Il ambitionnait que les champions du monde s'attaquent ensemble aux citadelles de l'establishment du football français et international »[610].

Toujours est-il que France 98 alimente les fantasmes de joutes de pouvoir, sans toutefois trouver sa place dans les enjeux mémoriaux sportifs et sociétaux. En témoigne cette phrase prêtée à Zinédine Zidane : « Black-Blanc-Beur, ce n'était pas un sujet pour nous. On était les meilleurs à chaque poste, point »[611]. Seule l'exposition temporaire et itinérante *France 98*, mise en place par Philippe Tournon, attaché presse des *Bleus* de 1983 à 2004, et siégeant au Stade de France entre le 1er juillet et le 6 août 2008, est une initiative concrète vouée à saluer le patrimoine collectif national laissé par la Coupe du monde 1998. Elle est cependant sporadique et relève d'un engagement très personnel de Philippe Tournon, collecteur d'environ 700 « items » ayant attrait à la période. « Au-delà de ce qui reste une initiative personnelle, j'aimerais surtout que la F.F.F avance vraiment sur la protection de son patrimoine et l'idée d'un musée. Ce que Saint-Étienne vient de faire, la Fédération doit pouvoir le réaliser, non ? »[612], confie le principal intéressé. Pour la F.F.F comme pour France 98, c'est encore une bien curieuse idée. Ni instrument mémoriel, ni véritable organe de variété, très loin en tout cas du Variété Club de France, crée par Jacques Vendroux en 1971 et fort de plus de 2000 rencontres en quarante ans, l'Association France 98 reste en partie une énigme.

609 Arnaud Ramsay, Gilles Verdez, *Champions du monde 98*…, op. cit., p.12.
610 Ibid, p.55. / Cf. « Entretien avec Emmanuel Petit », in Annexes…
611 Zinédine Zidane, cit. in Arnaud Ramsay, Gilles Verdez, *Champions du monde* 98…, op. cit., p.58.
612 Philippe Tournon, cit. in Arnaud Ramsay, Gilles Verdez, *Champions du monde 98*…, op. cit., p.38.

Une société sportive de l'éphémère : consommation et démystification.

« Le football n'est pas une terre vierge sur laquelle le Capital a fondu comme le Grand Méchant Loup sur la petite chèvre. Il est le capital sous la forme de la fête, du divertissement, de la joie des uns des autres »[613] : bien que nous ayons renoncé à comprendre ce déchaînement idéologique contre le sport contemporain, oh combien bercé par une supériorité autoproclamée face à la bassesse des émotions collectives, nous devons souligner qu'il existe dans le point de vue de Marc Perelman une part de lucidité révélatrice. La douce curiosité pour l'Équipe de France 1958, ainsi que le romantisme dramatique de la « bande à Platini » en 1982, n'ont plus cours à la toute fin du XX^e^ siècle. Le monde a changé, le football avec lui. Si le procédé est tout à fait normal, progrès technologique et scientifique oblige, le football s'inscrit néanmoins de plus en plus dans une visée mercantile libérale, dont nous doutons qu'elle favorise la persistance des émotions partagées et des représentations collectives de société. « Tant va le sport à l'argent qu'à la fin il se perd »[614], regrette Pierre-Louis Basse. Le retard capitaliste du football français, consubstantiel au lien entre le sport et l'État, a pris fin dans les années 1990, notamment avec l'arrêt Bosman, ce que vient en partie couronner la Coupe du monde 1998[615]. Les gains des joueurs français sur un tel événement n'ont plus rien d'une bagatelle, laissant entrevoir une rupture de l'image désintéressée de la sélection nationale et de ses représentants. En 1998, Adidas offre 30 000 francs par match international joué avec l'équipement officiel, la prime de victoire est fixée à 1 million par personne pour un sacre final, et la sponsorisation de l'Équipe de France, par des entreprises nationales comme Pain Jacquet, Bresse-Bleu, Vittel, Candia, ou Club Med, atteint 3 millions de francs par joueurs[616]. En outre, avec des revenus totaux aux alentours de 30 milliards de francs[617], « difficile de ne pas penser que la Coupe du monde s'est résumée à un cycle infini d'achats et de ventes »[618], comme le dit Geoffroy Hare. Difficile également de ne pas y voir un déficit d'esprit, toute réussite sociétale qu'a pu être la Coupe du monde sur le sol français.

613 Marc Perelman, *Les intellectuels et le football…*, op. cit., p 24.
614 Pierre-Louis Basse, *Carnets d'un Mondial…*, op. cit., p.19.
615 Geoffroy Hare, « Aspects commerciaux de la Coupe du monde », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.127-156.
616 « Les chiffres de la coupe du monde », *Sport Magazine*, avril 1998, p.23. / Guy Sitruk, « Jackpot pour les Bleus », *France Football*, n°2722bis, 12 juin 1998.
617 S. Millar, « Advertisers drain the Cup dry », *the Guardian*, 10 juillet 1998, p.3.
618 Geoffroy Hare, « Aspects commerciaux de la Coupe du monde », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.127-156.

En plus de ne pas échapper, nous l'avons vu précédemment, à une dimension quelque peu carnavalesque des questions identitaires, « identité globale, totale, factice »[619], la Coupe du monde 1998, organisée dans une transparence salutaire, ne peut échapper à une démystification spirituelle compte tenu des enjeux commerciaux et économiques mis en branle. Par exemple, les droits audiovisuels y augmentent pour la première fois de manière extrêmement significative à 84 millions de dollars[620], prélude à une envolée dont le chiffre atteint 970 millions en 2006. Droits dont la F.I.F.A est l'exclusive bénéficiaire, ce qui ne manque pas d'alimenter un certain scepticisme quant aux réels profits pour le pays organisateur : « Les bénéfices ont été privatisés... et les pertes nationalisées »[621]. Quoi qu'il en soit, le simple doute participe au morcellement de la mémoire voué à l'événement global de l'été 1998, dont l'euphorie collective, au début de l'ère numérique, ne tarde pas à faire face à des analyses concrètes plus nuancées. D'autant qu'au cœur même de la manifestation sportive, s'invite en pointillé une conception sociale dénoncée par les sportifs eux-mêmes. Didier Deschamps et Aimé Jacquet soulignent la discrétion du public en quarts et demi-finales. Certes, il s'agit d'un appel au soutien et à la communion des spectateurs, mais il s'agit aussi d'une remise en cause du système institutionnel voué à favoriser les fortunés, investisseurs et invités pour les meilleurs matchs[622]. C'est une des caractéristiques du Stade de France et de son exploitation marketing, soit un certain retour à la théâtralisation des rapports sociaux au sein de l'enceinte sportive[623]. Combiné à l'essor du spectacle commercial du football, certains, comme Pierre-Louis Basse, ne s'y reconnaissent plus vraiment, et s'interrogent sur le message transmis : « Dans ce football devenu fiction, les joueurs finissent par ne plus s'appartenir »[624]. Inévitablement, ce sentiment mène à une dissolution de l'unicité mémorielle de la Coupe de monde en France, brocardée par des représentations collectives reconnues comme moins vertueuses et stables, participant à une nouvelle société sportive de l'éphémère.

La victoire de l'Équipe de France de football et les orientations représentatives des organisateurs de la Coupe du monde 1998 offrent à la Nation un été d'euphorie collective. La transversalité du phénomène de société, orchestrée dans une volonté d'accessibilité,

619 Patrick Vassort, *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, L'Harmattan, 2005, 388 pages.
620 Jacques Ferran, Eric Maitrot, *Sport : La télévision a-t-elle tous les droits ?* , Paris, Télé satellite publications, 1997, 190 pages, p.20.
621 R. Perrot, in *L'évènement du jeudi*, 9-15 juillet 1998, p.12.
622 Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.37.
623 Alain Hayot , « Le football : un référent universel », in Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France théâtre du football*, Paris, Cercle d'Art, 1998, 88 pages, p.22-53.
624 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, op. cit., p.58.

d'ouverture et de cohésion nationale, marque de son empreinte la conscience collective en France. Elle démontre en outre une forte demande de représentations et de fondements communs, propres à réaffirmer l'appartenance partagée à des vagues émotionnelles et des valeurs républicaines. À l'image d'une Équipe de France triomphale et d'un rayonnement national enrichi, le désormais savoir-faire français en matière de football trouve un écho sociétal qui participe à unifier la perception présente des événements de juillet 1998, ainsi qu'à dessiner un puissant enracinement mémoriel collectif à venir.

L'éloge unanime de la Nation multiculturelle, en phase avec une sélection sportive représentative de la richesse migratoire nationale, amorce la naissance d'un mythe identitaire, celui d'un apaisement des tensions ethnico-communautaires au profit d'une identité française renouvelée. Au plus haut de la ferveur populaire, la vision d'une société idéalisée frôle dans sa signification la frontière de l'utopie passagère. Cependant, au lendemain de la finale, existent déjà des zones de scissions dans l'unité affichée de la Nation.

Les réalités sociales et sociétales de la France au tournant du XX^{e} et du XXI^{e} siècle rompent avec l'enchantement passager qui suit la Coupe du monde 1998. Le leurre sportif d'une unité nationale, produit d'une émotion collective inattendue, se confronte rapidement à l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre les contradictions inhérentes à la société multiculturelle française. « Le mois de juillet 1998 n'aura été qu'un "songe d'une nuit d'été", merveilleux, certes, mais éphémère »[625], analyse Albrect Sonntag. L'ère ultra-contemporaine du football, mercantile, libérale et axée sur le spectacle, semble en effet échouer à être la récipiendaire de représentations collectives pérennes. Déjà, la mémoire partagée de la Coupe du monde 1998 s'inscrit dans la pluralité, démontrant à nouveau le caractère protéiforme du phénomène mémoriel voué au sport en France.

Conclusion.

Toute représentation nationale sportive phare qu'elle soit, l'Équipe de France de football ne fait l'objet d'aucune volonté mémorielle claire et aboutie de la part de son entité institutionnelle de tutelle, la F.F.F, ni de l'État français, qui comme pour tant d'autres disciplines sportives, se contente, pour toute reconnaissance, de distribuer la Légion d'honneur aux meilleurs éléments s'étant distingués lors de compétitions internationales. Cela ne signifie pas nécessairement l'absence d'un phénomène mémoriel entourant l'histoire de la sélection

625 Albrecht Sonntag, *Les identités du football…*, op. cit., p.202.

nationale de football. Simplement, à défaut de musée, statue, ou de commémoration digne de ce nom, il nous incombe de mettre à jour l'histoire d'une mémoire immatérielle, patrimoine de l'émotion, des identités spirituelles et des représentations partagées. Une chance néanmoins, le football n'a cessé de gagner en impact sociétal depuis l'après Seconde Guerre mondiale, jusqu'à devenir l'ogre mercantile et cultuel de la société des années 2000, offrant à nos soins analytiques un axe d'approche et une grille de lecture tout à fait intelligible : celle de son enracinement progressif dans les problématiques d'appartenance collective de la Nation. Aux diverses échelles du phénomène mémoriel se joue une part de la compréhension des évolutions centenaires et du devenir du football national contemporain. Rites identificatoires, mémoires individuelles transmises, mythes collectifs et mouvements d'euphorie sont donc au menu d'une mémoire footballistique française résolument partagée, mais brocardée dans son unicité par la pluralité et la protéiformité de ses expressions et enseignements.

L'un des facteurs majeurs expliquant la faible implication institutionnelle et la diversité mémorielle qui entoure l'Équipe de France de football provient des particularismes identitaires historiques du football français. Discipline en constante croissance depuis son implantation sur le territoire national par des citoyens britanniques à la fin du XIX^{e} siècle, le football en France connaît cependant un impact national limité jusqu'au début des années 1930, date de fin de sa structuration en Ligues régionales. Son passage progressif au statut professionnel en ce qui concerne le haut niveau, à partir de 1932, n'abolit pas réellement les représentations territoriales et communautaires nées de sa genèse française. En outre, si le nombre de licenciés est en constante augmentation après 1945 et que l'Équipe de France gagne en popularité après son épopée suédoise de 1958 , la courbe du spectatorat domestique, voué aux clubs, échoue à se stabiliser entre 1950 et 1970, démontrant une franche rupture entre l'essor d'enjeux professionnels et la massification populaire de la pratique footballistique. À partir des années 1980, c'est la télévision et les enjeux économiques qui donnent un second souffle au football français. Il s'harmonise au milieu des années 1990, se pliant à l'empire médiatico-marchand qui soutient désormais le football européen. Deux entités distinctes restent cependant représentatives de cette histoire singulière. Les clubs, expression quotidienne d'une appartenance communautaire, meublent le besoin d'identité locale et de hiérarchisation nationale, tout en offrant un cadre symbolique et référentiel de proximité aux amoureux sportifs, pratiquants ou non. Ils participent activement à la pluralisation des mémoires footballistiques en France. L'Équipe de France, quant à elle, se surajoute aux identités et mémoires individuelles communautaires, dans une visée dite « naturelle » du sentiment

d'appartenance collectif à la Nation. Avec l'accroissement du fossé entre professionnels et amateurs au long de la seconde moitié du XX^{e} siècle, l'équipe nationale représente également un refuge du désintéressement sportif, certes pour le moins fantasmé depuis les années 1990, générateur d'un ensemble mémoriel partagé, à l'image d'une conscience nationale en quête de références collectives.

En réalisant une étude comparative des carrières et mémoires sportives de Raymond Kopa et Zinédine Zidane, nous avons abordé le phénomène mémoriel par son échelle la plus intime : celle de l'individu. Bien que distant d'une quarantaine d'années sportives, ces deux cas sont marqués d'un parallélisme étonnant, à la fois concernant les données humaines et sociales de leurs développements personnels que dans leur ascension au statut d'idole nationale. Ceci tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle la sphère footballistique hexagonale produit des modèles mémoriaux partagés à travers un schéma singulier, transformant les expériences individuelles transmises des champions en enseignements référentiels collectifs. De la construction identitaire personnelle, tissée autour des concepts d'origines ethniques, de liens familiaux et d'ascension sociale, à l'idolâtrie collective, mémoire révélatrice d'un temps révolu, mais significatif pour le sport et la société, les parcours narrés de Raymond Kopa et Zinédine Zidane ne manquent d'être baignés du même sceau. Leur reconnaissance sportive par les observateurs et dirigeants du monde du football révèle l'importance de l'entourage et du palmarès dans la construction de figures de proue représentant la France et son histoire sportive. De même, la question nominale autour des personnalités « Zizou » et « Kopa », ainsi que l'identification d'un style de jeu particulier, témoignent d'axes croisés et redondants dans la sémantique vouée à perpétrer la mémoire footballistique. Si la contextualisation de leurs carrières et déboires respectifs dévoile deux caractères marquants, propre à laisser leurs empreintes dans le souvenir partagé de leurs apogées représentatifs, elle dépeint aussi efficacement leurs époques respectives, dont ils deviennent les allégories sportives. Autour des idées de responsabilité sociétale et de popularité, ces deux parcours se rejoignent en outre dans la conscience d'un rôle référentiel puissant. Ainsi se dévoile un lien particulièrement étroit entre mémoires individuelles et représentations collectives.

Plusieurs rencontres ou épopées footballistiques jalonnent l'histoire de l'Équipe de France et la mémoire qui lui est vouée. Cependant, aucune peut-être ne participe en la démonstration d'une persistance mémorielle collective aussi transversale et générationnelle que la demi-finale de Coupe du monde 1982, disputée contre la RFA. Au stade Sanchez-

Pizjuan de Séville, le 8 juillet 1982, le sport rencontre la littérature sur les chemins de la tragédie. Menant par deux buts d'écart à la 99e minute du match, les coéquipiers de Michel Platini laissent échapper la promesse d'une première finale mondiale, alors que leur partenaire, Patrick Battiston, a quitté le terrain inanimé. La télévision ayant immortalisé le drame, l'onde de choc sportive gagne la sphère sociétale de la Nation. La presse, les médias et l'opinion publique s'emparent des représentations issues de ce match, qui s'apprête à devenir une légende. Entre raison et imaginaire, les amalgames, caricatures et expressions antagonistes, se succèdent à travers toutes les classes sociales françaises. Un mythe sportif est en train de naître : la France, valeureuse, vertueuse et humaine, a subi une terrible injustice sportive et morale face à la froide et cynique mécanique de l'Allemagne. Des écrivains Pierre-Louis Basse et Jean Rouaud, téléspectateurs à l'époque, aux joueurs acteurs du drame, en passant par une multitude de journalistes, le pays est unanime : il existe un mystère et une signification aux événements de « Séville 82 ». Dix, quinze, vingt ans après, chacun essaie encore de comprendre la fameuse soirée du 8 juillet 1982 : c'est une référence passionnelle collective, un lieu de mémoire partagé par toute une génération d'amoureux du ballon rond en France. L'œuvre du temps et un certain effort de démystification, passant irrémédiablement par la naissance d'interprétations plus nuancées et positives, sont en passe de faire évoluer le rapport à ce passé traumatique vers un patrimoine collectif, dont la célébration est la seule voix vers la rédemption et la continuité du partage.

Que n'a-t-on pas écrit sur l'apogée du football français ? La victoire de l'Équipe de France lors de la Coupe du monde 1998, organisée sur son sol, n'a laissé personne indifférent. Promotion majeure de la Nation dans le concert sportif et sociétal international, euphorie refondatrice du lien social et des valeurs républicaines, le triomphe des Bleus met à l'honneur l'idée même de communauté nationale. De l'espoir à la liesse, l'opinion publique française se laisse emporter dans le tourbillon des représentations collectives. Parce que l'Équipe de France est composée par l'apport de l'histoire migratoire du pays, parce que les organisateurs du Mondial, sous tutelle de l'État, ont axé le fait de société footballistique vers l'ouverture et la cohésion nationale, et bien sûr que les coéquipiers de Zinédine Zidane ont été au bout de leur rêve, la ferveur nationale de l'été 1998 offre de sérieuses garanties collectives à la mémoire de la dernière Coupe du monde du XXe siècle. Pourtant, au lendemain de la finale, de premières fissures commencent à fragiliser le monument mémoriel en devenir. Quinze ans après les faits, d'autres sont venues inclure une dimension plurielle dans le souvenir intellectuel et émotionnel de l'événement. Le fantasme d'une identité nationale multiculturelle se fracasse sur la digue des réalités sociales et des illusions passagères déclinantes. Le 21 avril 2002, Jean-Marie Le

Pen accède au second tour des élections présidentielles, preuve tangible qu'au moins une partie des représentations collectives de juillet 1998 furent un leurre, euphorique certes, mais éphémère. L'ère footballistique des années 1990-2000, faite d'enjeux mercantiles, économiques et médiatiques, résolument tournée vers le progrès, ne se prête en outre que très peu à la convocation du passé collectivement partagé. En ne jouant pas totalement leur rôle dans le maintien d'une légitimité historique structurante pour l'avenir, ni les membres de l'Association France 98, ni la F.F.F, ne promeuvent la persistance de l'élan collectif dans la mémoire de l'événement.

Ainsi, à travers ce développement quadripartite, nous sommes en mesure d'affirmer qu'à défaut d'une volonté institutionnelle à mettre en valeur la mémoire de football français, celle-ci n'est pas inexistante pour autant. Si une certaine part des représentations mémorielles vouées au football hexagonal et à l'Équipe de France réussit à s'établir en référence collective, la principale caractéristique du phénomène reste sa pluralité protéiforme. Avec pour conséquence inévitable de brouiller une vision collective de l'avenir du football en France.

CHAPITRE 4
LA QUETE MEMORIELLE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

« Il n'est pas midi, Messieurs. Les journées de l'histoire sont longues. Soyons patients et restons confiants »[626].

626 Pierre de Coubertin, Discours célébrant quarante années d'Olympisme, Université de Lausanne, 23 juin 1934, cit. in Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin,* Paris, Comité français Pierre de Coubertin, 1997, 96 pages, p.24.

Après avoir étudié les rouages mémoriaux en œuvre autour du tennis français et de son temple, Roland-Garros, puis ceux qui opèrent dans la sphère footballistique nationale, dont la symbolique identificatoire de l'équipe de France, nous nous focaliserons sur les caractéristiques mémorielles du Mouvement olympique, né sous le patronage du Français Pierre de Coubertin. Son échelle internationale et sa singularité offrent une vue unique sur l'évolution du sport au cours du XX^e^ siècle. Nous proposons pour ce faire une lecture orientée de l'évolution du Mouvement olympique, à travers l'historiographie contemporaine traitant du sujet et l'étude approfondie du *Fonds d'archive Geoffroy de Navacelle*, déposé au Centre d'histoire Science Po. de Paris en 2014. Il s'agit de déterminer les enjeux mémoriaux inhérents à l'amplification du phénomène olympique durant le XX^e^ siècle et de comprendre l'attachement filial de l'Olympisme contemporain à son fondateur.

Parfois décrit comme « l'un des grands acquis de l'Humanité de ce XX^e^ siècle »[627], l'Olympisme connaît au cours de son premier siècle d'existence de nombreuses évolutions. Elles le conduisent à être aujourd'hui un idéal en sursis, alors même que sa vitrine, les Jeux Olympiques modernes, reste la manifestation sportive pluridisciplinaire majeure au niveau mondial, depuis plus de cent ans. Cette contradiction apparente, mais réelle, s'explique généralement par deux phénomènes parallèles : l'émancipation du sport comme une fin en soi, vis-à-vis de la doctrine coubertinienne qui le présentait comme un humanisme pédagogique, et l'apparition d'intérêts multiples, liés à son développement au sein d'une société occidentale en perpétuelle quête de progrès. Nous y reviendrons. Néanmoins, nous y voyons au prime abord un des enjeux substantiels de notre travail de recherche : éclairer un processus de mémoire entamé en 1950 afin de restaurer l'héritage visionnaire laissé par Pierre de Coubertin. En outre, la compréhension des évolutions du sport contemporain en lien à la doctrine fondatrice de l'Olympisme, permet d'envisager l'explicitation de la nature du phénomène mémoriel sportif à l'échelle mondiale, soit la construction d'un patrimoine sportif collectif, légitime et universel.

Soumis aux évolutions des sociétés durant le XX^e^ siècle, l'Olympisme a profondément évolué. D'une utopie humaniste à un cadre référentiel et structurant de civilisation, il propose de multiples ancrages dans l'histoire contemporaine des hommes. D'un état d'esprit, il est devenu un état du monde, rendu possible par les diverses récupérations orchestrées en son nom, du domaine idéologique à la sphère économique. Pourtant, là n'était pas le souhait du

627 Fernand Landry, « Olympisme, politique et éducation », acte de la XX^e^ session de l'Académie internationale olympique, 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.

rénovateur des Jeux Olympiques, qui pensait l'Olympisme comme une philosophie de vie. Conrado Durantez, président du Comité international Pierre de Coubertin au milieu des années 1990, le réaffirme : « Le deuxième principe fondamental de la Charte olympique définit l'Olympisme comme […] un ensemble équilibré combinant les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit »[628]. Par un fort amalgame sociétal et historique, « l'Olympisme » est devenu en quelque sorte uniquement « les Jeux Olympiques », consolidant sa dimension universelle et sportive, mais perdant sa signification originelle, celle de l'accomplissement eurythmique des êtres humains. Pierre de Coubertin entrevoyait déjà cette distinction comme absolument capitale, mais soumise à grand péril : « Les Jeux Olympiques ne sont point de simples championnats mondiaux, mais bien la fête quadriennale du "printemps humain" »[629]. Cette distorsion de l'esprit originel de l'Olympisme et des Jeux qui en sont la façade, se fonde sur deux éléments principaux : tout d'abord l'évolution des sociétés et de leurs modèles, ensuite le poids du phénomène d'identification culturelle du sport dans la marche au progrès. Parti d'une réforme pédagogique audacieuse, mais marginale, animé par l'ambition d'un projet éducatif universel, l'Olympisme est entré, grâce à sa composante sportive, dans le cœur de la société uniforme et mondialisée, par le trébuchement d'aspirations humaines antinomiques : la tradition et la modernité. D'un côté, l'esprit traditionnel de la noblesse du sport habite durant tout le XX^{e} siècle le cadre et les événements olympiques, de l'autre, l'évolution du phénomène olympique s'ancre dans une modernité incessante, dévoyant les principes mêmes de son assise sociale. Si cet état de fait bouleverse les enseignements de Pierre de Coubertin dans leur rapport au réel, il ouvre la porte à un processus mémoriel puissant, car dernier rempart d'une continuité des temps olympiques.

Vouées à un caractère éducatif par Pierre de Coubertin, les manifestations de l'Olympisme, et en premier lieu les Jeux Olympiques, évoluent au fil des époques de l'histoire contemporaine. Des progrès techniques dont les activités sportives profitent, aux représentations collectives changeantes des mouvements sportifs, en passant par la progression ininterrompue des enjeux commerciaux, le sport d'harmonie souhaité par Pierre de Coubertin se développe au XX^{e} siècle sur un principe de compétitivité. En cela, il annihile celui d'accomplissement prôné par le rénovateur. Durant les dernières années de sa vie, le Baron de Coubertin, installé en Suisse, voit déjà le mouvement sportif olympique quitter sa gouvernance spirituelle et factuelle. Le rénovateur se place en porte-à-faux de certaines

628 Conrado Durantez, « Pierre de Coubertin : conception sociale du sport et de l'Olympisme et ses symboles », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, Lausanne, C.I.P.C, 1994, 43 pages, p.4.
629 Pierre de Coubertin, *Mémoires Olympiques*, Lausanne, C.I.O, 1931, p.49.

évolutions des Jeux Olympiques, largement ouverts aux femmes à Amsterdam en 1928, alors qu'il a cédé la présidence du C.I.O en 1925, après vingt-neuf ans de direction. Pierre de Coubertin consacre dès lors son énergie à clore la deuxième moitié de son œuvre, restée largement inachevée à sa disparition en 1937, la réforme pédagogique[630]. Le sport fanatisé de Berlin en 1936, les affres de la Seconde Guerre mondiale, et enfin l'idéologisation des enjeux sportifs durant la Guerre froide, mettent un terme à l'actualité des idées coubertiniennes. En France, elles retrouvent une certaine légitimité à partir d'août 1950, sous les efforts combinés d'Alfred Rosier, Jean-François Brisson et Pierre Rostini, qui créent l'Association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air, véritable ancêtre du Comité Pierre de Coubertin. En 1956, Louis Bontemps, président de la Fédération française d'escrime (1945-1964), et président de l'Association entre 1953 et 1963, propose « de maintenir l'œuvre intellectuelle de Pierre de Coubertin dans son ensemble »[631], liant irrémédiablement une partie du sort mémoriel de l'œuvre coubertinienne à cette institution, qui prend son nom. Sous le haut patronage du C.I.O, l'Académie internationale olympique, installée en Grèce depuis 1961, perpétue également l'éducation olympique appelée de ses vœux par le pédagogue. En outre, depuis 1975, le Comité international Pierre de Coubertin se propose, en étroite collaboration avec le C.I.O, de coordonner l'activité des comités nationaux du même nom. Cette entité assure une continuité et une harmonisation des initiatives vouées à la mémoire du Baron dans le monde. La valorisation des enseignements de Coubertin comme réponses intemporelles aux évolutions du dogme olympique constitue, à ce titre, un véritable tremplin mémoriel pour l'œuvre et les idées du rénovateur des Jeux Olympiques, alors même que sa réalisation la plus aboutie s'en détache inlassablement au fil du XX^{e} siècle.

Renié par les évolutions du mouvement sportif olympique et des sociétés humaines qui le portent, secouru dans sa subsistance théorique et théologique par la mise en branle de groupes influents organisés autour de la sauvegarde et de la promotion de ses idées visionnaires, l'enseignement de Pierre de Coubertin doit en grande partie sa persistance mémorielle aux initiatives d'individus, Olympiens convaincus. De Jean Borotra, l'amateuriste forcené, à Juan-Antonio Samaranch, président controversé du C.I.O, ou encore Norbert Müller, éminent professeur allemand, nombreux sont ceux qui ont pris le parti de soutenir l'œuvre de Pierre de Coubertin face au péril de l'oubli, ou de l'interprétation erronée. Parmi ces hommes et ces femmes, que nous mentionnerons dans notre recherche, l'engagement

630 Donald Anthony, « Pierre de Coubertin et la pédagogie », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, op. cit., p.31.

631 André Senay, Robert Hervet, *Monsieur de Coubertin*, Paris, Points à contrepoints, 1960, 189 pages.

mémoriel de Geoffroy de Navacelle, petit neveu du Baron, est un exemple particulièrement probant. À la suite du versement de ses archives personnelles au Centre d'histoire de Sciences Po, nous sommes désormais capables de quantifier sa démarche. Il s'agit, à elle seule, d'une véritable œuvre de mémoire vouée à son ancêtre. Au travers d'une riche contribution aux institutions éthiques et promotionnelles du sport olympique coubertinien et d'une multiplicité d'initiatives personnelles, Geoffroy de Navacelle démontre la valeur de son attachement au titre d'« ayant droit moral » de Pierre de Coubertin. « Je l'ai connu, aimé, admiré et c'est ainsi que je suis toujours étroitement concerné par tout ce qui touche à l'Olympisme, et plus généralement l'actualité de son œuvre »[632], écrit-il en 1970. Autour de valeurs fondamentales partagées avec Pierre de Coubertin, Geoffroy de Navacelle entreprend la constitution d'un front mémoriel d'envergure, montrant l'importance de vigies individuelles dans la construction d'une mémoire collective du sport en France, et à l'échelle internationale. Nous devons ainsi en tirer les conséquences quant aux enjeux mémoriaux liés au sport : c'est-à-dire déterminer la part fantasmée d'une poursuite utopique du cadre référentiel coubertinien, et le rôle de cet engagement mémoriel dans la fondation d'un patrimoine sportif français et universel.

Ainsi, au cours de notre développement, orchestré à partir des archives personnelles de Geoffroy de Navacelle, nous tenterons de comprendre le phénomène mémoriel mis en branle autour de l'œuvre et de la personnalité de Pierre de Coubertin. Trois échelles d'analyses nous semblent devoir illustrer l'histoire de cette mémoire, en résonance aux trois prismes sociologiques humains composant la construction mémorielle collective du sport en France, l'individu, le groupe et le mouvement d'ensemble. Nous verrons d'abord que ce dernier, l'Olympisme global, intègre les évolutions historiques du XX^{e} siècle au détriment de sa signification originelle. Ensuite, nous prendrons la mesure des initiatives collectives vouées à redorer l'actualité et la mémoire des enseignements de Pierre de Coubertin, à partir de 1950. Enfin, nous consacrerons une étude détaillée au combat mémoriel mené par le petit-neveu du « plus célèbre des inconnus »[633], Geoffroy de Navacelle.

632 Lettre de Geoffroy de Navacelle au secrétaire général de l'A.I.O, 4 octobre 1970, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

633 « Coubertin aujourd'hui », entretien avec Jean Durry, *Outre-Terre* 3, n°8, 2004, p.295-298.

Olympisme et évolution : une distorsion de l'esprit originel.

À l'échelle de l'analyse historique la plus large, celle du Mouvement olympique dans son ensemble, il nous apparaît ce que beaucoup d'Olympiens convaincus dénoncent comme étant un travestissement de l'enseignement originel prôné par Pierre de Coubertin. Voulu et refondé par ce dernier comme un élément éducatif de sa réforme pédagogique universelle, le sport olympique quitte son cadre humaniste originel pour se plier au dictat de la civilisation industrielle et commerciale, au gré des évolutions du XX^{e} siècle. À l'orée des années 1980, peu de liens unissent encore les Jeux Olympiques à la doctrine et les idées défendues par Pierre de Coubertin. Initialement pensés comme la cérémonie inaugurale d'Olympiades quadriennales par la jeunesse athlétique du Monde, les Jeux Olympiques sont devenus très tôt dans le siècle un phénomène autonome, faute peut-être d'achèvement par le Baron de sa « symphonie pédagogique »[634].

L'extension de l'universalité des Jeux Olympiques aux différents continents, leur marche au progrès en miroir de la société, leur assise populaire et leur course au gigantisme, sont autant de paramètres qui relèguent au second plan l'ambition fondatrice de Pierre de Coubertin, soit l'accomplissement équilibré de l'homme. Phare d'une dimension profondément cultuelle et compétitive du sport mondialisé après la Seconde Guerre mondiale, enjeu toujours plus commercial du capitalisme et pain béni des médias à partir de la fin des années 1960, les Jeux Olympiques dépassent la dimension humaniste de Coubertin, pour s'établir en un Système bien plus qu'en un Esprit. Péril pèse alors sur la mémoire vouée à Pierre de Coubertin et à son œuvre, tant la transformation radicale de la société était inconcevable à l'idée du pédagogue. Le Mouvement olympique sportif s'ancre indéniablement dans le cœur et les méandres du siècle. Bien que les contextes ne soient pas comparables, l'idéologie l'emporte en 1936 aux Jeux nazis et en 1980 aux Jeux soviétiques. Le marketing commercial l'emporte en 1996, aux Jeux Coca-Cola, alors que l'éthique sportive avait été bafouée, en 1988, aux Jeux du dopage. Geoffroy de Navacelle rappelle d'ailleurs la crainte de son aïeul quant à l'instrumentalisation des Jeux Olympiques, et la nécessaire épuration des activités étrangères au sport qui le gangrène, déjà à l'époque[635].

634 Pierre de Coubertin, *La symphonie inachevée*, manuscrit dactylographié non publié, 5ème Tome de ses *Mémoires*, inachevé, 1936, cit. in Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, op. cit., p.45.

635 Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin et la rénovation des Jeux Olympiques », acte de la XX^{e} session de l'A.I.O, Olympie, 1980, p.20, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

L'opinion publique et le spectatorat international s'entichent cependant de ces Jeux-là, signe manifeste que le fait sportif de société est matrice de représentations à visées plurielles, et a su s'imposer comme l'un des fondements d'une civilisation de mythes, de héros et de compétitivité. L'héritage de Pierre de Coubertin est-il trop lourd, trop utopique, trop archaïque, pour manifester son souvenir aux sportifs du XX^{e} siècle ? Nous ne le pensons pas. Cependant la modernité a pris le pas sur la tradition. Le C.I.O, par le biais de ses divers patronages, à l'Académie internationale olympique ou à différents comités nationaux, cherche à atténuer depuis les années 1980 l'écart qui se creuse entre la nature et la substance de l'Olympisme. Sans pour autant dévier, cependant, de son progressisme démesuré. Il ne s'agit pas pour nous de faire ici le procès des Jeux Olympiques, nous n'en avons pas vocation. En revanche, afin de comprendre le phénomène mémoriel qui entoure le Mouvement olympique, français de par son père fondateur, il importe de démontrer la contradiction apparente entre les idées de Pierre de Coubertin, la persistance de son enseignement, et la réalité des évolutions dont les Jeux Olympiques s'accommodent.

L'Olympisme coubertinien, une doctrine sociétale universelle ?

Un projet pédagogique

L'ancrage de l'œuvre de Pierre de Coubertin dans la mémoire collective française et internationale, dans son actualité présente, nous semble résolument dépendre du cadre originel de sa conception olympique. Les Jeux Olympiques ne sont qu'un moyen, à ses yeux, de réunir la jeunesse mondiale autour d'un respect mutuel et éducatif par la noblesse de l'effort ; ils sont la tête de proue d'« une philosophie générale de l'éducation où le sport, élevé au rang de valeur, prend sa place, rien que sa place, le but final étant d'autonomiser – de socialiser – l'adolescent mâle »[636]. Là se joue une partie de son héritage mémoriel écorné, car usé et ruiné, il quitte ce monde en 1937 sans avoir mené à bien sa grande réforme pédagogique. Pourtant, Pierre de Coubertin y a consacré sa vie. De ses premières « recherches pédagogiques comparées », lors de sa découverte du monde anglo-saxon en 1883, à la fondation de l'Union pédagogique universelle, en 1928, il structure sa pensée autour de la refonte générale du système pédagogique. Il marche ainsi partiellement dans les pas pionniers du sociologue

636 Yves-Pierre Boulongne, « Coubertin et la pédagogie du sport », *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, fiches pédagogiques, Paris, C.F.P.C, 3ème édition, 1996.

Frédéric Le Play[637]. Ouvert aux sports, aux arts et aux lettres, ce nouveau système d'éducation vise à faire entrer l'homme dans l'ère industrielle du XX^e^ siècle, non plus comme un témoin, mais un acteur accompli du progrès. L'Olympisme, dans sa vertu pédagogique, doit ainsi être compris comme « un instrument d'édification de la société de demain »[638]. Si le sport joue tout son rôle dans cette doctrine globale, c'est avant tout parce qu'il est le plus directement accessible à la réforme. Absent des classes populaires à la fin du XIX^e^ siècle, il est en revanche très couru par l'élite aristocratique, friande de distinction sociale. La rénovation des Jeux Olympiques, proclamée en Sorbonne le 23 juin 1894, doit ainsi être perçue à l'éclairage d'une lecture sociale : la reconnaissance par l'aristocratie des nations « civilisées » d'une évolution nécessaire dans la formation scolaire des générations à venir. Les Jeux Olympiques doivent en être la vitrine.

Dans l'idéal singulier qu'est l'Olympisme coubertinien, en tant que recherche harmonieuse de l'accomplissement humain, la réalisation sportive est avant-gardiste. Les Jeux Olympiques, réussite précoce de Pierre de Coubertin, offrent un moteur et une visibilité indéniable à ses conceptions pédagogiques. C'est pourquoi, en créant le C.I.O à la suite du Congrès refondateur, et en choisissant la cooptation comme mode de recrutement[639], il pense munir le Mouvement olympique d'un gardien indépendant, aussi spirituel que séculier. Il n'en fut pas tout à fait ainsi, nous y reviendrons. Sous sa présidence, entre 1896 et 1925, le C.I.O réussit le tour de force d'imposer les Jeux Olympiques comme une manifestation internationale majeure : ces derniers survivent notamment aux déchirements nationalistes de la Grande Guerre. En 1919, non content de l'essor du Mouvement olympique, Pierre de Coubertin souhaite désormais se servir de la référence des Jeux pour influer sur la pratique populaire du sport éducatif, et ainsi décloisonner l'élitisme sportif. À ce titre, il est l'artisan fondateur du concept de démocratisation sportive, fort à la mode en France soixante ans plus tard : « Tous les sports pour tous : voilà sans doute une formule qu'on va taxer de follement utopique. Je n'en ai cure. Je l'ai longuement pesée et scrutée : je la sais exacte et possible »[640]. Cette évolution de la pensée coubertinienne est pour nous le signe que le Baron, tout en étant confronté à l'expansion de son modèle phare, les Jeux Olympiques, ne s'est jamais départi de son ambition première, pédagogique et humaniste. En 1925, Pierre de Coubertin quitte

637 Homme politique et ingénieur social français, penseur du système d'héritage préciputaire et chantre de l'analyse comparée européenne, né en 1806 et décédé en1882.

638 Fernand Landry, « Olympisme, politique et éducation », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

639 Jean-François Brisson, « Pour un réveil de l'Olympisme. D'autres jeux au XXIème siècle », C.F.P.C, 1996, 13 pages, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

640 Pierre de Coubertin, « Lettres Olympiques », *Gazette de Lausanne*, 13 janvier 1919.

volontairement la présidence du C.I.O au Congrès de Prague, afin de se consacrer à l'achèvement de sa réforme pédagogique. Là encore, il fait montre d'une parfaite régularité dans son dessein, conscient que si la vitrine des Jeux Olympiques est un apport de poids dans la poursuite de son idéal, son combat social, extrêmement moderne pour l'époque, est loin d'être accompli.

« L'Olympisme n'est qu'un aboutissement imprévu de sa stratégie qui visait à la réforme de la Pédagogie et à l'élévation de l'homme complet dans la civilisation contemporaine »[641], écrit Geoffroy de Navacelle dans sa propre analyse de l'œuvre de son aïeul pédagogue. Car si l'arbre qui cache la forêt de la philosophie humaniste de Pierre de Coubertin est incontestablement la rénovation des Jeux Olympiques, le Français œuvre toute son existence à l'établissement de nouveaux codes pédagogiques en faveur de la jeunesse. Curieux et prolifique, Coubertin aborde nombre de disciplines dans ses écrits, à l'image de l'ouverture éducative protéiforme qu'il souhaite inculquer à la jeunesse mondiale. Résolument convaincu de la place de l'Histoire dans la formation de l'humain éclairé, comme le prouve sa réalisation en quatre volumes d'une *Histoire universelle* en 1926-1927, il est également présent sur le terrain politique et social, où il prend position pour la création d'universités ouvrières : « Coubertin est le seul à avoir compris les inévitables mutations qu'exigeait la révolution industrielle en matière d'éducation. […] Sa réflexion visera de plus en plus à faire comprendre la nécessité absolue d'"ouvrir les portes du temple" »[642]. Journaliste aux innombrables articles et sportif pratiquant, il se révèle précocement attaché aux Arts, dont il souhaite le développement parallèle au sport, au cœur de la célébration quadriennale des Jeux Olympiques. « L'Art n'est pas du tout une dorure à superposer sur un objet terminé, il fait partie de l'essence même de l'individu »[643], insiste Pierre de Coubertin. À ce titre, des concours d'arts sont organisés dans le cadre des Jeux Olympiques de 1908 à 1948, autour des catégories « architecture », « littérature » ou encore « peinture ». Malgré des efforts méritoires, les concrétisations de ces concours sont hasardeuses et médiocres[644], au regard du progrès et du développement fulgurants de la dimension sportive de l'Olympisme.

641 Lettre de Geoffroy de Navacelle au Docteur Vechsler, 1 décembre 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

642 Ernest Clerc, « A la quête de Coubertin pédagogue », acte de Symposium de Lausanne, mars 1986, Institut Carl Diem / C.I.O, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

643 Pierre de Coubertin, *Notes sur l'Éducation Publique*, Librairie Hachette, Paris, 1901, p.297-317.

644 Yves-Pierre Boulongne, Jean Rodenfuser, Geoffroy de Navacelle, « Coubertin et l'Art », in *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.

Concrètement, Pierre de Coubertin ne s'attelle pas à livrer une méthodologie sportive, comme sut le faire Georges Hébert, à la même époque, avec sa méthode d'éducation physique naturelle[645], ni même une méthodologie pédagogique. Sa vision de l'éducation est plus générale, théorique et conceptuelle. Il procède en humaniste, dont la vision porte sur le long terme et la pensée s'établit en doctrine. Bien des initiatives jalonnent pourtant ses cinquante ans d'activités dans le domaine pédagogique, originellement vouées à « redorer » la jeunesse de France après le désastre de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 ; elles sont finalement acquises au développement harmonieux de l'homme moderne et universel. S'inspirant du modèle britannique, il conclut en la nécessité de tailler une part au sport et à l'éducation physique dans le système français[646], avant de synthétiser sa vision pédagogique pour la France, dans plusieurs ouvrages d'influence inégale[647]. Ainsi, le succès des Jeux Olympiques n'a pas terni chez Pierre de Coubertin l'ambition première d'une réforme pédagogique à grande échelle. Cependant, la pénurie de ses textes disponibles après la Seconde Guerre mondiale, et l'essor international des Jeux Olympiques, enterrent la conception pédagogique du Baron, au profit d'une vision restrictive de son œuvre, celle du sport olympique. Nous entrevoyons ainsi l'une des principales entorses faites à l'esprit olympique originel par les évolutions du XX^{e} siècle. Conçu par Pierre de Coubertin comme le fondement d'une société industrielle à visage humain, où le sport est pilier de la modernité et non expression pacifiée des affrontements humains, l'Olympisme s'enferme à partir de 1936 dans une dimension sportive identitaire, idéologique puis mercantile, peu propice à la mise en valeur du patrimoine pédagogique légué par le rénovateur des Jeux Olympiques.

Les Jeux Olympiques : un phare en extension permanente.

Si le passage à la postérité de la philosophie olympique défendue par Pierre de Coubertin prête à débat, la dimension sportive de son œuvre prend un essor considérable à partir des premières décennies du XX^{e} siècle. Le rétablissement des Jeux Olympiques, quinze siècles après leur interdiction en l'an 393 sous l'empire de Théodose le Grand, et plus de deux mille ans après leur première célébration en terre d'Olympie, est un succès colossal. Organisés à Athènes en 1896, selon le vœu de Pierre de Coubertin, qui laisse pour l'occasion la

645 Jean-Michel Delaplace, *Georges Hébert, sculpteur de corps. Être fort pour être utile*, Vuibert, Paris, 2005, 401 pages.

646 Pierre de Coubertin, *L'Éducation en Angleterre. Collèges et Universités*, Hachette, Paris, 1888, 327 pages. / Pierre de Coubertin, *Universités transatlantiques*, enquête pour le ministre de l'Instruction publique Arnaud Fallières, 1890, 281 pages.

647 Pierre de Coubertin, *L'Éducation intellectuelle : analyse universelle*, 1912, 155 pages. / Pierre de Coubertin, *Leçons de Pédagogie Sportive*, 1921, 124 pages.

présidence du C.I.O au Grec Dimìtrios Vikélas[648], les premiers Jeux modernes attirent 285 participants, venus de 13 nations. L'édition parisienne de 1900 se fond assez anonymement dans l'effervescence de l'Exposition universelle, et celle de Saint-Louis, en 1904, dans un conservatisme racial propre à l'Amérique du Nord de l'époque. Puis les Jeux Olympiques de Londres, en 1908, marquent une nette progression dans l'organisation et le nombre de compétiteurs, désormais supérieurs à deux mille[649]. De Stockholm, en 1912, à Amsterdam, en 1928, la courbe des participants continue d'augmenter : 3015 athlètes, dont 277 femmes[650], voient, pour la première fois, une flamme allumée dans le stade olympique de la capitale des Pays-Bas. Quarante-six nations sont alors représentées, chiffre dont l'universaliste Coubertin n'osait rêver au lendemain de son premier appel hasardeux au rétablissement des Jeux Olympiques, au soir du cinquième anniversaire de l'U.S.F.S.A[651] en Sorbonne, le 25 novembre 1892. L'histoire centenaire des Jeux Olympiques modernes est irrémédiablement lancée et va conquérir le monde.

Ayant abandonné de son gré la gouvernance du C.I.O depuis 1925, c'est empli de fierté que le Baron de Coubertin constate la réussite de son entreprise sportive[652]. Il n'est néanmoins pas dupe des menaces qui pèsent sur l'esprit olympique de sa plus grande réalisation. Coûteuse, exigeante et entourée d'activités étrangères au sport, la célébration sportive quadriennale s'éloigne déjà, dans la réalité, des canons philosophiques défendus par Pierre de Coubertin, qui l'aurait voulu plus austère et plus mystique. La faible participation aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1932 (1048 participants) s'explique par l'éloignement des compétiteurs du continent européen. L'édition de Berlin, en 1936, détournée en sa faveur par le régime nazi allemand, compte plus de quatre mille participants venus de 49 nations différentes[653], ce qui en fait le plus grand événement sportif jamais organisé jusqu'alors dans l'histoire contemporaine. Support propagandiste de la politique idéologique nazie, ces Jeux Olympiques sont, outre les derniers se déroulant du vivant de Coubertin, ceux qui rompent définitivement avec son enseignement olympique originel[654]. Ils sont paradoxalement aussi les premiers à trouver une assise populaire concernant le spectatorat, tout en révélant Jesse

---

648 Yves-Pierre Boulongne, Karl Lennartz, Raymond Gafner (dir.), *1894-1994 Un siècle du Comité international olympique : l'idée, les présidents, l'œuvre*, Tome I, Lausanne, C.I.O, 1994, p.62.

649 Jean-François Brisson, « Les Jeux Olympiques », in *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.

650 *Les Femmes dans le Mouvement Olympique*, feuille d'information, C.I.O, juin 2014, in olympic.org

651 Principale fédération sportive omnisports française jusqu'à la Première Guerre mondiale, fondée en novembre 1887.

652 Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.23, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

653 Jean-François Brisson, « Les Jeux Olympiques », *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.

654 Nous reviendrons sur l'ambiguïté des Jeux de Berlin concernant Pierre de Coubertin.

Owens, athlète noir américain qui remporte quatre médailles d'or. La Seconde Guerre mondiale rend impossible la tenue des éditions 1940 et 1944, mais le C.I.O, installé à Lausanne en Suisse, continue son activité durant la période, afin de surseoir à un éventuel déclin des Jeux Olympiques. Certains de ses membres organisent d'ailleurs les 17 et 18 juin 1944 un Jubilé olympique à Lausanne, commémorant le cinquantenaire de la rénovation des Jeux Olympiques et de la fondation du C.I.O[655].

C'est à Londres, en 1948, que les droits olympiques du sport reviennent à l'honneur. 4468 participants, dont 438 femmes, représentent 59 nations. Quatre ans plus tard, les Jeux Olympiques frôlent les six mille participants à Helsinki, ce qui marque le début du gigantisme de la célébration et ancre toujours plus, avec 69 nations présentes, l'Olympisme dans son cadre international. Il faut attendre l'édition de 1968, à Mexico, pour voir grossir à nouveau le nombre d'athlètes inscrits et dépasser la barre symbolique des 100 nations représentées[656]. Entre-temps, les Jeux Olympiques ont changé de statut aux yeux des observateurs et du spectatorat. L'arrivée de la télévision et de ses retransmissions en direct, à partir de 1960 à Rome, puis en 1964 à Tokyo, offre une visibilité accrue à la grand-messe olympique quadriennale. Elle bouleverse les codes sociologiques des Jeux, jusqu'alors cloisonnés à un élitisme mondain, et dorénavant voués à une démocratisation populaire progressive du modèle sportif dans la civilisation occidentale. Deux choses sont d'ores et déjà acquises : les Jeux Olympiques modernes sont définitivement entrés dans la grande histoire de l'humanité, et ils échappent à la vertueuse modestie dont Pierre de Coubertin souhaitait tant les parer[657]. L'esprit olympique, tel que Le Baron l'a pensé, n'est pas transposable dans l'histoire accélérée du XX^{e} siècle, bien que sa vitrine, les Jeux, ait pris toute sa place dans la modernité internationale. « Le prestige et la publicité sont des réalités que l'on ne peut ignorer : on doit s'en servir. […] "Austériser" les Jeux auraient pour résultat de les voir sombrer dans l'indifférence des foules et des jeunes que nous voulons précisément attirer à la pratique du sport désintéressé »[658], écrit Geoffroy de Navacelle en 1968 : il est conscient à la fois de l'inflexion faite à la pensée coubertinienne originelle et de la nécessité d'adapter les Jeux Olympiques à leur époque. L'incroyable extension mondiale des Jeux Olympiques a pris le pas sur l'Olympisme universel.

655 Lettre circulaire de Sigfrid Edström, vice-président du C.I.O, 15 août 1944, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

656 Jean-François Brisson, « Les Jeux Olympiques », *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.

657 Pierre de Coubertin, *L'idée Olympique : discours et essais*, [red.] L.Diem, O.Andersen, Lausanne, Carl Diem Institut, 1966, p.96.

658 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Alfred Rosier, président du Comité Pierre de Coubertin, 14 août 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

La rénovation du mythe comme valeur civilisatrice.

En son temps, Pierre de Coubertin croit en l'impératif absolu de créer de nouveaux espaces voués à l'accomplissement équilibré de l'homme, ouvert à l'effort physique comme à la l'effervescence mentale. En quelque sorte, il prône l'adaptation moderne du Gymnase antique, cette fois lesté des arts, de l'histoire et de l'éthique. En théorisant la formation « eurythmique » de l'homme moderne, il consacre la connaissance comme une condition *sine qua non* de l'Olympisme spirituel, exalté par le respect mutuel. « La participation aux sports et aux Jeux ne peut contribuer de manière unique à l'accomplissement de l'Homme qu'en parfait accord avec les idéaux de jeu loyal »[659], résume en somme John T. Powell. Ainsi, nous pouvons considérer que Pierre de Coubertin introduit la vertu comme pierre angulaire de sa doctrine sportive et pédagogique. En 1927, il rappelle son attachement à la valeur morale des joutes olympiques : « L'Olympisme peut constituer une école de noblesse et de pureté morale autant que d'endurance et d'énergies physiques, mais ce sera à condition que vous éleviez sans cesse votre conception de l'honneur et du désintéressement sportif à la hauteur de votre élan musculaire »[660]. Cette haute estime de la loyauté sportive est à l'origine de la conception entourant l'amateurisme chez Coubertin, nous y reviendrons. Elle est aussi baignée d'un Fair-Play très britannique, hérité de ses observations durant la découverte du modèle pédagogique sportif anglo-saxon, au cours des années 1880. Enfin, elle est également au cœur de l'ambition cultuelle d'un humanisme universel. Le cadre et l'esprit vertueux de l'Olympisme se veulent vecteurs d'une paix sociale pratique, le sport loyal un exutoire à la dramaturgie humaine. Pour Pierre de Coubertin, on entre en Olympisme comme on rentre en religion. Cependant, dans la pensée coubertinienne, les Jeux Olympiques devaient être l'étendard d'un culte sportif et pédagogique mondial, et non, comme ils le devinrent, l'autel des idéologies du XX^{e} siècle.

« Nous avons voulu, rénovant une institution vingt-cinq fois séculaire, que vous puissiez redevenir des adeptes de la religion du Sport telle que les grands ancêtres l'avaient conçue »[661], affirme Pierre de Coubertin. Ne doutons pas qu'il ait très précocement compris la propension cultuelle du sport organisé autour de sa doctrine olympique. Quelque quatre-vingts ans plus tard, les plus fervents Olympiens n'ont pas perdu espoir de faire du sport la grand-

659 John T. Powell, « Les principes olympiques en tant que motivation des activités sportives », acte de la XX^{e} session de l'A.I.O, Olympie, 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

660 Pierre de Coubertin, Discours d'inauguration du monument commémoratif du rétablissement des Jeux Olympiques, radiodiffusé, Olympie, 17 avril 1927, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.16.

661 Ibid. p.15.

messe de l'humanité : « La religion des sports devrait préparer la voie parmi tous les peuples pour une religion mondiale future »[662]. La symbolique olympique, clairement édictée par Pierre de Coubertin comme la fondation d'un environnement éthique pour la société moderne, porte en elle les traits d'un culte, où les Jeux Olympiques seraient le saint lieu, la compétition, le sacrifice ; le serment olympique serait la profession de foi, et le C.I.O un sacerdoce. Religion de l'homme accompli, théorie de l'être équilibré, l'Olympisme, tel que l'a appelé de ses vœux Pierre de Coubertin, se veut un dogme universel de l'évolution humaine. Nicolas Nissiotis, président de l'Académie internationale olympique, conclut : « Le sport possède dans sa pratique conséquente une essence et une substance en lui-même. […] Au point de vue philosophique on est autorisé de parler d'une ontologie du sport […] dont dépend la pratique juste et authentique »[663]. Le dessein coubertinien peut apparaître rétrospectivement comme utopique, mais il intervient au croisement du XIX^e^ et du XX^e^ siècle et doit être envisagé selon un prisme humaniste. Son œuvre, saluée par la réussite de la refondation des Jeux Olympiques, s'attache en effet, tout autant qu'à développer le sport en société, à munir l'homme des clefs d'un monde nouveau qui s'offre à lui. Elle est la conséquence immédiate des affres belliqueuses de 1870, de la Révolution industrielle en marche, et de l'essor des valeurs républicaines, qui bouleversent les références sociétales et les représentations identificatoires. Si la religion éthique de l'Olympique, telle que pouvait l'imaginer le Baron de Coubertin, succombe à d'autres sirènes au cours des méandres du XX^e^ siècle, elle n'en est pas moins à l'origine de la réintroduction du mythe comme valeur civilisatrice.

En se référant à l'Antiquité grecque, Pierre de Coubertin assoit la rénovation des Jeux Olympiques sur une légitimité historique cruciale, et sur l'imaginaire nostalgique d'une « structure permanente »[664] émanant des temps anciens. À ce titre, il ancre les fondements du Mouvement olympique dans une dimension mythologique. Son engagement farouche à construire un cadre référentiel sportif et éthique, en lien avec ses ambitions pédagogiques, plaide d'ailleurs pour une pleine conscience de la valeur civilisationnelle du mythe comme référence collective. C'est le sens des mots de Nicolas Nissiotis, l'un des gardiens du temple spirituel de l'Olympisme, en 1980 : « Lorsque nous célébrons la manifestation des Jeux Olympiques, ou diffusons l'Esprit olympique, nous nous référons aux temps anciens avant tout […] nous cherchons à transformer l'histoire en réalité concrète et l'ancienne tradition en

662 Jürgen Moltmann, « Olympisme et religion », acte de la XX^e^ session de l'A.I.O, Olympie, 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

663 Nicolas Nissiotis, « L'actualité de PDC du point de vue philosophique et le problème de la "religio athletae" », acte du Symposium de Lausanne, C.I.O, mars 1986, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

664 Claude Lévy-Strauss, *Anthropologie structurale*, [1958], Pocket, Paris, 1997, 446 pages, p.239.

un moyen de nouvelle orientation pratique de la vie »[665]. L'Olympisme originel est déjà une ode à la mémoire.

Cependant, nous devons impérativement mettre en lumière les évolutions modernes de la mythologie olympique afin d'en comprendre le sens actuel. Car comme nombre d'autres postures originelles, l'essence de la pensée cultuelle de Pierre de Coubertin en faveur du sport subit, en cent ans d'existence, des transformations radicales. La première est certainement l'idéologisation de l'Olympisme sportif et de ses hérauts, au profit d'intérêts politiques internationaux. Après Berlin, en 1936, les éditions de Munich, en 1972, Moscou, en 1980, et Los Angeles, en 1984, sont particulièrement marqués par ce phénomène, qui bouleverse l'essence pacifiste des Jeux Olympiques, et en conséquence l'image des compétiteurs. Ceux-ci concourent désormais dans un affrontement des nations les plus développées, ce qui est une entorse grossière à la conception de Pierre de Coubertin : « Les Olympiades ont été rétablies pour la glorification rare et solennelle de l'athlète individuel »[666]. L'orchestration de la dimension mythique des Jeux trouve également de nouvelles bases dans l'essor des enjeux médiatico-économiques du sport, à partir des années 1970. La spectacularisation et l'esthétisation du sport, accélérées par la fée télévision et la mondialisation capitaliste, contribuent à modifier considérablement le rapport du spectatorat à l'athlète. Idole globale plutôt que référence sportive vertueuse, celui-ci est au centre d'un culte iconique sociétal, dont la démocratisation du sport n'est pas étrangère. Il s'agit, en somme, d'une version du mythe environnant, présent, voire imminent. Elle se définit désormais dans une société de l'éphémère fantasmé et de consommation effrénée, comme le mythe antique restauré par Pierre de Coubertin se construisait dans l'ère de son temps, nostalgique et ambitieux.

Essence et substance de l'Olympisme: le XX^e^ siècle entre tradition, critique et progrès.

Un héritage trop lourd à porter ?

Il existe une forme de rébellion douce, mais implacable dans l'œuvre et les idées de Pierre de Coubertin. Son esprit propose une transformation courageuse des valeurs sociétales, axant la modernité qu'il prône sur les enseignements de l'Histoire. À ce titre, Pierre de

665 Nicolas Nissiotis, « Les problèmes de l'éducation olympique envisagés à travers les travaux de l'Académie Olympique Internationale », acte de la XX^e^ session de l'A.I.O, Olympie, 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

666 Pierre de Coubertin, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.24, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

Coubertin se place dans une position spirituelle équilibrée et sage, qui tranche avec les doctrines franches et parfois aveugles de son époque, ballottées entre les aspirations belliqueuses, révolutionnaires et industrielles. « On voit en lui une sorte d'idéalisme transcendantal et d'autre part un réalisme qui met en danger certaines valeurs traditionnelles aux yeux de l'élite française, tandis que lui […] opère avec une vision prophétique une synthèse au-delà de toute restriction ou limite idéologique, sociopolitique et religieuse, au service d'un nouvel humanisme réaliste, nourri des principes de pensée et d'action de valeurs et de dimensions universelles »[667], résume Nicolas Nissiotis. C'est pourquoi, difficilement « étiquetable », Pierre de Coubertin traverse son temps en électron libre, influent, mais souvent isolé. Il laisse en conséquence un héritage intellectuel moins conforme et partisan que d'autres théoriciens académiques ou politiques, comme Jules Ferry ou Jean Jaurès. Pierre Comte-Offenbach, député et président du Comité français Pierre de Coubertin de 1979 à 1990, en fait l'analyse : « Pourquoi il n'a pas été, hier et même aujourd'hui, reconnu comme un philosophe, un sociologue et un pédagogue : tout simplement parce qu'il n'a pas appartenu à l'Alma Mater, l'Université, et parce que sa langue riche, drue et forte ne s'accommodait pas du charabia des philosophes professionnels »[668]. De fait, Pierre de Coubertin se pense avant tout comme un éclaireur[669], proposant des pistes d'approfondissement sociales et pédagogiques universelles en faveur de la jeunesse, à une époque où la société française est partagée entre repli nationaliste et ouverture républicaine. En ce sens, il contribue à l'enracinement de la République en France, au croisement du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, et à l'internationalisation des échanges culturels, sans être véritablement reconnu dans la mémoire collective des hommes.

Néanmoins, la mémoire vouée à Pierre de Coubertin est en mesure de s'appuyer sur un ensemble de symboles inaliénables et de valeurs olympiques théoriques. Lestés par Pierre de Coubertin d'une série d'emblèmes et de rites, « aboutissant à la création formelle d'une religion laïque »[670], les Jeux Olympiques, vitrine sportive de l'Olympisme, possèdent un fort pouvoir d'identification. Or, ce sont ces symboles qui portent le plus aisément la mémoire de Pierre de Coubertin dans l'époque contemporaine. Présenté en 1914, durant le Congrès de Paris célébrant le vingtième anniversaire du rétablissement des Jeux Olympiques, le drapeau

667 Nicolas Nissiotis, « L'actualité de PDC du point de vue philosophique… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

668 Lettre de Pierre Conte-Offenbach à Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, 28 mars 1986, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

669 Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin : l'homme, sa famille, son époque », essai, *Revue Olympique,* août/septembre 1995.

670 Conrado Durantez, « Pierre de Coubertin : conception sociale du sport… », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, op. cit., p.7.

olympique nous semble en être le parfait exemple. Dessiné par Pierre de Coubertin lui-même, et hissé pour la première fois aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920, il est le stéréotype d'un emblème international dans l'esprit de son créateur. Sur fond blanc, les cinq anneaux, bleu, jaune, noir, vert et rouge, représentent « les cinq parties du monde désormais acquises à l'Olympisme »[671]. L'étendard présente également la caractéristique de combiner les six couleurs composant l'ensemble des drapeaux des nations affiliées au C.I.O de l'époque. Si le sens originel de cette référence perd de sa superbe au fil du XX^e^ siècle, les anneaux olympiques résistent aux péripéties du sport et du temps, et portent en eux la signification d'une attache centenaire à l'héritage de Pierre de Coubertin.

De manière similaire, le phénomène mémoriel qui entoure l'Olympisme dans l'opinion publique est étroitement lié à la devise olympique « Citius, Altius, Fortius ». La paternité de cet adage, couramment attribuée à Pierre de Coubertin, revient en fait au père dominicain Henri Didon, prieur du collège d'Arcueil et républicain controversé durant l'Affaire Dreyfus[672], dont le Baron a su faire sienne la philosophie. Enfin, la devise de la compétition olympique, « l'important n'est pas de vaincre, mais de participer », émanant de Mgr Ethelbert Talbot, archevêque de Pennsylvanie en 1908, correspond à la volonté du Baron de voir triompher la finalité éducative du sport : elle doit ainsi être considérée comme un jalon mémoriel directement attaché à son œuvre olympique et pédagogique. La symbolique dépasse l'histoire des idées dans la mémoire sportive collective. Raymond Gafner, administrateur délégué du C.I.O, ne s'y trompe pas quand il déclare en 1973, lors du Congrès olympique de Varna : « Pour ne pas disperser nos efforts, […] il me paraît nécessaire de nous concentrer sur la protection des cinq anneaux et de l'utilisation du terme "Jeux Olympiques" »[673]. En somme, afin de préserver l'immense pouvoir d'attraction de tout ce qui touche à l'Olympisme, celui-ci doit accepter d'être porté par des emblèmes symboliques réducteurs.

Cependant, la pensée intégrale de Pierre de Coubertin reste largement méconnue. Ce qui complexifie la compréhension collective de l'héritage coubertinien provient de traits particuliers à son œuvre : l'immensité des sujets abordés dans ses écrits, outre l'Olympisme, et l'évolution constante de sa pensée au regard de l'actualité de son époque. Homme de sport, pédagogue, historien, journaliste, il aborde de nombreux domaines qui font de lui un auteur très prolifique, mais aussi inclassable. Collaborateur d'une vingtaine de journaux, tels que *Le*

671 Pierre de Coubertin, in *Revue Olympique*, août 1913, p.119.

672 Voir : Simone Hoffmane, *La carrière du père Didon, dominicain (1840-1900)*, thèse de doctorat, Université Paris 4, 1985, bibliothèque du Saulchoir.

673 Raymond Gafner, « La protection des emblèmes Olympiques », acte du Congrès Olympique de Varna, Bulgarie, 2 octobre 1973, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

Journal des Débats, *Le Temps*, *Le Figaro*, *La Gazette de Lausanne* ou encore *The Times*[674], il traite des sujets les plus divers, en démontrant ses qualités analytiques et critiques. Car l'humaniste qui signe les articles « L'art arabe » dans la *Revue pour les Français* en 1907, « L'évolution de la démocratie » pour la *Revue du Pays de Caux* en 1903, ou « Où va l'Europe ? » dans la *Tribune de Genève* en 1923[675], porte un regard exigeant sur le rôle de la presse : il la considère comme un haut progrès de la civilisation. Pourtant, elle le déçoit[676]. Cette polyvalence semble néanmoins être un frein au passage à la postérité de l'ensemble de son œuvre.

De plus, l'évolution de ses convictions au cours de ses cinquante ans d'activité fait de Pierre de Coubertin un auteur complexe, dont la clarté ne peut se deviner qu'à travers un lien étroit à sa perception des mutations sociétales de son temps. Né et éduqué dans l'aristocratie, il devient un libre penseur estudiantin rallié à la République. Successivement réactionnaire cultivé, conservateur éclairé, visionnaire aisé, et humaniste social, sa personnalité et sa conception olympique ne cessent d'évoluer. C'est en effet le même homme qui pose l'inégalité des races comme un théorème évolutionniste à la fin du XIXe siècle[677] ; et qui préconise, au milieu des années 1920, l'accès au sport des classes populaires comme facteur de paix sociale, à travers une « reconnaissance ambiguë du prolétariat en tant que force sociale déterminante »[678]. Courante dans la haute société d'alors, cette évolution continue cependant d'étonner les observateurs à la fin du XXe siècle. Si la richesse des enseignements de Pierre de Coubertin se trouve en partie dans sa capacité à anticiper l'ère de son temps, il n'en est pas moins un homme dans son époque. Ainsi, la lecture décontextualisée de ses écrits peut prêter à confusion sur ses motivations, et ternir ainsi l'ancrage mémoriel de son œuvre, pourtant résolument tournée vers le progrès de la civilisation.

Une histoire critique de l'Olympisme.

Si la lecture critique des écrits et de l'esprit coubertinien atteint son paroxysme à l'orée des années 1980, Pierre de Coubertin fait déjà face, de son vivant, aux objections de détracteurs avisés. Il est brocardé à de nombreuses reprises sur la question de l'amateurisme, notamment au sujet de sa conception élitiste du sport. Il doit s'en défendre, comme les gardiens

674 Jacques Marchand, « Coubertin et la Presse », in *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.
675 Centre d'études Olympiques, *Pierre de Coubertin Bibliographie*, C.I.O, juin 2012, in *olympic.org*
676 Ivan Curkovic, « Pierre de Coubertin et le journalisme », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, op. cit., p. 32.
677 Yves-Pierre Boulongne, *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin : 1863-1937*, Montréal, Leméac, 1975, 482 pages.
678 Yves-Pierre Boulongne, « Pour Coubertin », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, op. cit., p.17.

de son idéal, bafoué par le XX^e siècle, le devront cinquante ans plus tard. Nous y reviendrons. Pierre de Coubertin perçoit avant tout dans l'amateurisme une doctrine susceptible de freiner les ardeurs et les enjeux dévoyant la noble pureté du sport : « L'amateurisme a longtemps été pour Coubertin un rempart contre l'argent et le mercantilisme »[679]. N'oublions pas que le sport éducatif, prôné par le Baron, s'adresse en premier lieu à la future élite masculine de la France. L'amateurisme est alors gage de désintéressement et de distinction. Au gré des évolutions de ses conceptions personnelles, Pierre de Coubertin abandonne sa vision « utopique » d'un amateurisme strict, conscient que sa vision d'un sport pour tous s'accommode mal des différences sociales. Son refuge consiste alors en une vertu cardinale orientée vers la loyauté sportive[680], qu'il réaffirme en 1936 : « On m'a reproché souvent l'hypocrisie du serment olympique. […] Où voyez-vous qu'il exige des athlètes descendus sur le stade olympique un amateurisme absolu que je suis le premier à reconnaître comme impossible ? […] C'est l'esprit sportif qui m'intéresse »[681]. De fait, dans les années 1930, l'amateurisme « marron », c'est-à-dire officieusement contourné à profit, est déjà largement répandu dans la sphère sportive, y compris olympique. Le professionnalisme, si dangereux philosophiquement, est en essor continuel dans les fédérations sportives nationales. En prônant un amateurisme réaliste après la Seconde Guerre mondiale, les successeurs de Pierre de Coubertin à la tête du C.I.O garantissent l'actualité renouvelée de la Charte olympique, perpétuant jusqu'à nos jours l'absence de contrepartie financière et la glorification du sport comme descendance de l'amateurisme originel[682]. Largement contournée par les droits marketing, cette disposition constitue néanmoins une lointaine filiation avec les règles de l'amateurisme doctrinal, définie par l'Amateur Athlétic Club, en 1866.

La période 1970-1990 est marquée par une forte critique intellectuelle des Jeux Olympiques et un dénigrement démagogique de l'œuvre de Pierre de Coubertin. Nous considérons qu'il est de prime importance de faire état de ce courant de pensée, car il influence notoirement la mémoire du père des Jeux Olympiques. En outre, la compréhension de ces théories, opposées à la doctrine coubertinienne, nous permet d'examiner le chemin parcouru par l'Olympisme, de sa fondation à nos jours. C'est peut-être le sociologue Norbert Elias qui ouvre la première brèche dans la conception utopique et « angélisée » du mythe selon Coubertin : « La tendance à présenter le mouvement sportif comme héritier de l'Antiquité

679 Jean Rodenfuser, « Coubertin et l'amateurisme », in *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.
680 Pierre de Coubertin, *Mémoires Olympiques*, réédition, C.I.O, Lausanne, 1976, p.65-68.
681 Pierre de Coubertin, déclaration à André Lang, in *le Journal*, 27 août 1936, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.23.
682 Charte olympique, état en vigueur au 9 septembre 2013, C.I.O, chapitre 5 part.2, règle 40, p.79.

n'est-elle pas qu'une de ces légendes idéologiques, qui servent à renforcer l'unité d'un mouvement plein de tensions et de tendances conflictuelles, et à rehausser son attrait et son prestige ? »[683] En fait, il dénonce surtout la continuité du recours aux références antiques dans le Mouvement olympique, par ailleurs lancé à corps perdu dans la modernité compétitive et moralement désordonnée. L'extrême injonction critique du sport contemporain doit cependant être portée au crédit de Jean-Marie Brohm. Spectacle d'aliénation social au cœur d'un système de gouvernement capitaliste, le sport lui apparaît comme une sphère d'« homogénéisation internationale par la codification des règles unifiées »[684], servant des enjeux sociopolitiques néfastes à l'accomplissement des techniques corporelles humaines.

Il propose en outre, une déconstruction des valeurs olympiques par la démystification de la dramaturgie idolâtrique païenne, orchestrée autour des Jeux Olympiques et du sport de compétition[685]. Par ce biais, le sociologue se permet la mise en accusation, non plus uniquement de la pratique sportive de compétition, mais aussi du microcosme despotique qui la met en scène[686]. Une lecture sociologique très contemporaine et idéologisée de l'Olympisme, mène également Jean-Marie Brohm à pourfendre l'idéalisation de Pierre de Coubertin, qu'il perçoit systématiquement sous son profil conservateur. Pourtant, si la sociologie critique des années 1980 pointe du doigt les dérives du sport, dont la vertu fondamentale se pare désormais d'illusions sociétales, et présente une dénonciation intéressante de l'harmonisation du dogme sportif au profit des gouvernants, politiques ou économiques, elle ne relève pas moins d'une interprétation erronée de la pensée coubertinienne et de l'histoire de son temps. En effet, cette critique s'établit sur une analyse sociologique rétrospective des errements du Mouvement olympique, sans prendre en compte l'évolution historique des Jeux Olympiques par rapport à leur essence originelle.

Plus surprenante est la dénonciation des évolutions contemporaines par un courant interne au Mouvement olympique. Elle est rendue inéluctable par l'écart toujours grandissant entre les enseignements de Pierre de Coubertin et les réalités de l'Olympisme du XX^{e} siècle. Le C.I.O s'accommode des instrumentalisations de l'Olympisme sportif dans les domaines idéologiques, commerciaux ou politiques, tout en se référant continuellement à un universalisme apolitique inscrit dans sa Charte olympique, mais il existe un contrepoids

683 Norbert Elias, « Sport et violence », in *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, volume 2 n°2-6, 1976, p.2-21.

684 Jean-Marie Brohm, Marc Perelman , Patrick Vassort, « Les héros mythifiés de l'Olympisme », *Le Monde diplomatique*, juin 2004.

685 Jean-Marie Brohm, *Le Mythe Olympique*, Évreux, Christian Bourgeois, 1981, 476 pages.

686 Jean-Marie Brohm, *La Tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, 2006, 249 pages.

critique de son développement capitaliste mondialisé. Certes minoritaire, il émane d'Olympiens convaincus, attachés à l'esprit olympique défendu par Pierre de Coubertin comme seul ciment éducatif du sport : ils veulent voir les Jeux Olympiques se réformer vers le retour doctrinal à un équilibre sage vis-à-vis des conceptions coubertiniennes. Autour d'institutions olympiques ou para-olympiques, comme l'A.I.O, les Comités nationaux Pierre de Coubertin ou le Comité international pour le Fair-Play, nombre de personnalités enjoignent le C.I.O à défendre ces conceptions et sa modestie originelles. Jean Borotra, Geoffroy de Navacelle, Norbert Müller ou Nicolas Nissiotis ne sont pas les seuls. Pour sa part, Jean-François Brisson exhorte les instances dirigeantes à changer de cap après les Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 : « Si la promotion de l'Olympisme demeure l'objectif majeur des Jeux, elle n'est pas compatible avec celui des "partenaires" et des publicitaires »[687].

Cependant, cette critique reste bien souvent cantonnée à des discours théoriques et à des appels généraux à restreindre la distorsion contemporaine des idées coubertiniennes. Les mots de Norbert Müller à Juan-Antonio Samaranch résument l'ambition et l'utopisme de ce courant intellectuel à la fin du XX^{e} siècle : « L'Olympisme comme attitude spirituelle doit revivre et donner réponse aux nécessités du Mouvement olympique, des sociétés modernes et de tous les hommes »[688]. En patronnant des organismes aux voix discordantes de la sienne, le C.I.O fait montre d'une certaine mansuétude, mais tout feinte, car la malléabilité de ces derniers, notamment en raison de leur dépendance financière à l'organe central[689], les place dans une opposition relativement stérile par rapport aux grands axes de développement mondialisés du Mouvement olympique. Tout en asseyant les évolutions du C.I.O sur une légitimité historique, ce regain d'intérêt pour les conceptions primaires de Pierre de Coubertin offre néanmoins un véritable tremplin à la mémoire de son œuvre depuis 1950. Nous y reviendrons.

La course au progrès des Jeux Olympiques, une confusion idéologique basée sur le sport roi ?

D'un petit millier d'adeptes en 1900, aux disparates Jeux Olympiques de Paris, à la grand-messe de Barcelone en 1992, où plus de 10 000 athlètes et des millions de téléspectateurs communient, l'Olympisme sportif a bien évidemment changé d'ère et de

687 Jean-François Brisson, « Pour un réveil de l'Olympisme… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

688 Lettre de Norbert Müller, à J-A Samaranch, président du C.I.O, 11 avril 1999, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

689 Geoffroy de Navacelle, « Quelques caractéristiques spécifiques au C.I.P.C », exposé de parrainage au C.I.O, septembre 1987, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

monde. Il ne peut d'ailleurs en aucun cas échapper à une société mondiale aux évolutions fulgurantes, et dont il est devenu un patrimoine collectif. Fallait-il pour autant que l'Olympisme soit un miroir constant des soubresauts de l'Histoire ? Fallait-il, surtout, qu'il se cantonne dès la disparition de son créateur à une dimension sportive restrictive ? Si nous n'avons pas vocation à « refaire l'histoire », il est primordial de saisir toute l'importance de cette orientation dans le processus mémoriel qui s'établit progressivement autour de la question olympique. Car il est évident à nos yeux que la seule réussite sociétale des Jeux Olympiques, et leur incapacité à raisonner l'impératif catégorique de modernité travestissent l'esprit des idées pédagogiques avancées par Pierre de Coubertin et donc la mémoire collective qui lui est vouée. Or, le dilemme se pose sous cette forme : l'Olympisme philosophique, centré sur le perfectionnement équilibré de l'homme par son accomplissement harmonieux, physique et intellectuel, eût-il été mieux représenté sans sa vitrine sportive encombrante ? Rien n'est moins sûr, d'autant que de l'aveu même de Pierre de Coubertin, sa « symphonie » pédagogique reste inachevée. Ce qui nous apparaît en revanche certain, c'est que Pierre de Coubertin se refuse à placer le sport sur un piédestal par rapport aux autres enrichissements humains qu'il préconise. Si, selon lui, « l'Art éclaire l'intelligence, captive la Pensée, incite l'ambition »[690], nous devons y voir une finalité beaucoup plus proche de l'esprit humaniste et culturel défendu par Pierre de Coubertin. D'ailleurs, ce dernier appelle en 1919 le sport à prendre toute sa place dans la culture artistique : « Le sport fournira à l'Art cette poésie du mouvement »[691]. En ce sens, la confiscation de l'Olympisme par le sport, notamment au détriment de l'Art ou de l'Histoire, tellement chéris par Coubertin, est en soi un renoncement au dessein originel de l'Olympisme, au profit d'un de ces moyens d'accomplissement. Une hérésie.

La brutalité volontaire de ce terme n'est pas sans faire écho à l'impensable évolution du monde olympique au cours du XX^{e} siècle. Sous le prisme de la démocratisation du sport et du décloisonnement universel de sa pratique aristocratique, l'entreprise olympique est un franc succès. L'essor des Jeux Olympiques à travers le monde est phénoménal, et le modèle qu'il offre en constante progression. Toutefois, l'orientation de l'Olympisme vers une unicité sportive pose la question d'une mémoire très partielle de sa conception fondatrice et des valeurs léguées par Pierre de Coubertin. Celui-ci met en garde, en son temps, contre l'émotion et l'ambition schizophrènes que provoque la pratique sportive, et plus particulièrement l'athlétisme, dans son sens originel: « Il peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme

690 Pierre de Coubertin, *Notes sur l'Éducation Publique*, op. cit., p.297-317.
691 Pierre de Coubertin, *Pédagogie Sportive*, Paris, Crès, 1922, cit. in Yves-Pierre Boulongne, Jean Rodenfuser, Geoffroy de Navacelle, « Coubertin et l'Art », in *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, op. cit.

les plus viles ; il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du gain ; il peut être chevaleresque ou corrompu, viril ou bestial ; enfin, on peut l'employer à consolider la Paix aussi bien qu'à préparer la Guerre »[692]. Ainsi, nous ne pouvons exclure que le sport, dès son entrée dans la société moderne, ait servi des desseins dont les seuls objectifs n'étaient pas cantonnés à l'humanisme idéaliste d'une philosophie de l'accomplissement. Par ses valeurs originelles, sa noblesse émotionnelle, puis sa popularité, il est devenu un support de domination et de représentation en société. Agrégés autour de son aura, les concepts issus des évolutions sociétales du XX^e^ siècle, idéologiques, politiques, ou économiques, découvrent en lui un vaste terrain d'expérimentation et un puissant vecteur de communication. « Plus vite, plus fort, plus haut… Ceci est pris à la lettre, alors qu'il s'agit de l'ordre moral »[693], déplore Geoffroy de Navacelle. Socialement prometteuse et matériellement concrète pour ses divers promoteurs, la dimension sportive de l'Olympisme prend le pas sur la pluridisciplinarité des Humanités prônée par Pierre de Coubertin.

L'Olympisme moderne y perd en valeur culturelle et philosophique, mais y gagne des armes afin de traverser son siècle d'existence en constante croissance. Car les Jeux Olympiques sont, depuis 1936, un miroir du progrès des nations, par la concentration et la mise en concurrence de techniques, d'athlètes et d'émotions. Soutenu par les lobbys médiatiques, industriels et politiques, le sport olympique devient une représentation quadriennale des puissances internationales, non plus seulement symbolique mais tangible. Cette course au progrès par le sport est un contresens majeur au regard des idées coubertiniennes, qui en plaçant la pratique sportive dans un ensemble équilibré de développement humain, y voyait un moyen pédagogique bien plus qu'une photographie de l'ordre mondial en présence. Le fréquent appel à un réexamen des Jeux Olympiques « à la lumière de la personne contre la personne »[694] fait explicitement référence à la stérilité philosophique du sport roi, en soulignant l'origine humaniste des projets de Pierre de Coubertin, visant au perfectionnement plus qu'à la compétitivité. Jamais véritablement aussi prolifique que la compétition sportive, la dimension artistique de l'Olympisme s'évanouit définitivement en 1949, lorsque le C.I.O décide de remplacer les concours par des expositions, qui deviendront épiphénomènes locaux de chaque édition des Jeux Olympiques[695]. En ne

692 Pierre de Coubertin, « Le caractère d'une entreprise… celle du C.I.O », *Bulletin Olympique n°2*, 1894, cit.in www.library.la84.org

693 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean-François Brisson, 13 juin 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

694 John T. Powell, « Les principes olympiques… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

695 Yves-Pierre Boulongne, Jean Rodenfuser, Geoffroy de Navacelle, « Coubertin et l'Art », in *Pour mieux connaître Pierre de Coubertin*, loc. cit.

perpétuant pas la vision plurielle et équilibrée de la formation olympique, le C.I.O choisit l'essor du sport, et les multiples enjeux qui l'entourent, comme gage de prospérité. Jamais décision ne fut aussi bénéfique pour les caisses du Comité et la notoriété des Jeux Olympiques, eu égard à la démocratisation, la financiarisation et la spectacularisation du sport qui s'amorce dans les années 1970. La principale conséquence mémorielle de ce choix est néanmoins l'assimilation erronée de l'Olympisme aux Jeux Olympique, de la doctrine pédagogique coubertinienne à une philosophie compétitive, qui dénature la noble essence historique du sport.

Le Mouvement olympique sportif au cœur du siècle.

D'une dimension sociale élitiste à une référence sociétale populaire.

« Pierre de Coubertin a conçu les Jeux comme une illustration de son éthique d'éducation, comme un moyen de lui donner une portée universelle, et non comme une fin en soi »[696], écrit Jean Durry en 1997. Bien que, comme nous venons de le voir, cette conception soit véridique et relève d'une ligne mémorielle se référant à l'Olympisme théorique de Pierre de Coubertin plus qu'à la réalité de ses évolutions centenaires, elle révèle cependant le caractère sociétal expansionniste des idées coubertiniennes. Or, nous devons y voir l'une des plus flagrantes conquêtes du Baron. La rénovation des Jeux Olympiques et leur expansion contemporaine contribuent à décloisonner le cercle élitiste de la pratique sportive. À ce titre, l'Olympisme est partie prenante de la conscience sociale progressive qui jalonne le XX^{e} siècle. C'est pourquoi les plus ardents défenseurs de l'Olympisme originel aiment à rappeler que les Jeux sont certes une compétition, mais également la trame de fond d'une pratique éducative des masses populaires, un modèle structurel de la société démocratique et une référence civilisatrice[697]. En tout état de cause, le mouvement sportif issu de la doctrine olympique fait évoluer la perception sociale du sport, et constitue un modèle d'aspirations populaires à partir de la fin des années 1920. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'évolue la pensée de Pierre de Coubertin : « Jadis, la pratique des sports était le passe-temps occasionnel de la jeunesse riche et oisive. J'ai travaillé trente ans à en faire le plaisir habituel de la petite bourgeoisie. Il faut

696 Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, op. cit.
697 Sara Staff Jernigan, « La noblesse de l'Olympisme », acte de la XX^{e} session de l'A.I.O, Olympie, 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

maintenant que ce plaisir-là pénètre l'existence de l'adolescence prolétarienne »[698]. Nul doute que ce vœu, alors pieux et optimiste, ne pouvait ne serait-ce qu'entrevoir l'irrésistible ascension sociétale du sport et la démocratisation de sa pratique au cours du XX^{e} siècle. Trop de bouleversements ont métamorphosé la société occidentale entre-temps pour que la vision universelle de Coubertin se réfère au sport protéiforme et omniprésent, tel qu'il nous apparaît depuis l'aune des années 1980. Néanmoins, les Jeux Olympiques offrent au sport une visibilité qui contribue grandement à populariser sa passion et ses vertus cardinales : en un mot comme en cent, à entrer dans une grande marche collective de la société comme une pratique référentielle et constructive pour tous.

Ainsi les idées et réalisations sportives de Pierre de Coubertin bouleversent considérablement le rôle et l'image du sport dans la civilisation mondiale. Elles démontrent également son cheminement intellectuel, en progrès constant, vis-à-vis des implications sociétales de sa doctrine. Initialement construite autour de préoccupations aristocratiques vouées à former une élite phare pour la France, sa pensée évolue progressivement vers une conception pédagogique universelle appelant de ses vœux la paix sociale. Si les Jeux Olympiques ont déjà pris leur envol au crépuscule de la vie de Pierre de Coubertin, ils portent encore les valeurs de la philosophie olympique. En ouvrant l'émotion et la pratique sportive sur le monde, en faisant fi des rapports sociaux de domination et de classes sociales, l'esprit olympique contribue à modifier le pacte social en lui conférant un patrimoine collectif, le sport. En outre, l'ouverture populaire prônée par Pierre de Coubertin réaffirme le partage de valeurs communes comme ciment de toute société, et l'ouverture à la connaissance d'autrui comme socle d'une cohabitation harmonieuse. « Le premier des rouages sociaux sur lesquels agit le sport est la coopération »[699], écrit-il en 1922. La mise en commun des différents aspects du perfectionnement humain par le sport, à l'occasion de la célébration des Jeux Olympiques, nous semble à ce titre être au cœur de sa pensée et à la paternité d'une conception sociale égalitaire de la pratique sportive.

Cependant il serait inexact de percevoir l'œuvre originelle de Pierre de Coubertin comme seul fondement de la popularité du sport olympique et de son érection en vitrine de la civilisation contemporaine. Le mérite en revient également aux gardiens du temple olympique, organisés au sein du C.I.O, qui furent à même de garantir la subsistance et la prospérité centenaire des Jeux Olympiques modernes, fussent-ils parfois contraints d'en omettre les

698 Pierre de Coubertin, « Lettres Olympiques », *Gazette de Lausanne*, art. cit.
699 Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive*, op. cit., p.140.

valeurs fondatrices. À ce titre, la création et la consolidation des Jeux Olympiques d'Hiver résonnent comme une initiative très heureuse. Nés à Chamonix en 1924, largement défendus par Coubertin, les Jeux Olympiques d'Hiver réunissent des athlètes de nouveaux horizons sociétaux, offrant une popularité croissante au fait sportif. Ils ouvrent également le monde du sport à la reconnaissance de disciplines sportives originales, d'aires géographiques jusqu'alors peu considérées, et de nouvelles catégories sociales pratiquantes, jusqu'ici cloisonnées à des régionalismes restrictifs. Sans jamais aspirer au gigantisme de la version estivale, seize éditions des Jeux Olympiques d'Hiver se déroulent entre 1924 et 1992. Les Jeux d'Albertville sont les derniers à copier le calendrier des Jeux Olympiques d'été, avant que les célébrations hivernales n'interviennent avec deux années de décalage sur leurs homologues d'été, à Lillehammer, en 1994. Les Jeux d'Hiver contribuent à diffuser l'Olympisme sportif au-delà des carcans élitistes hérités, en France, de l'Ancien Régime, et à magnifier la représentation sportive comme innovante et ambitieuse[700]. Les enjeux annexes et multiples du sport, politiques, médiatiques, et économiques, finiront de populariser auprès des classes populaires l'image du sport, réalisant ainsi pour partie le vœu de Pierre de Coubertin : « L'idée olympique s'est imposée comme une réalité sociale universelle »[701]. Pour autant, la démocratisation de l'accès au sport olympique durant le XX^{e} siècle ne semble pas pouvoir se départir des moyens qui furent employés.

L'Olympisme à la dérive : politique, économie et dopage.

Le 30 août 1994, Mohamed Mzali, membre du C.I.O, s'exprime en ces termes lors du Congrès commémorant le siècle d'existence des Jeux Olympiques rénovés : « Un siècle après l'appel de Coubertin à la rénovation des Jeux, le Mouvement olympique a-t-il atteint son but ? Nul doute qu'il connaît aujourd'hui une progression constante et un rayonnement considérable. Tant s'en faut pourtant que l'éthique olympique ait définitivement triomphé ! Elle est encore un idéal pour lequel il nous faut œuvrer avec détermination. La violence, la tricherie, le chauvinisme, le mercantilisme et surtout le dopage donnent mesure de l'effort à accomplir »[702]. Quelles furent les dérives du XX^{e} siècle dont ce dirigeant évoque la menace ? Pourquoi constituent-elles un contresens à l'esprit et la doctrine olympique originels ? En quoi influent-elles sur le phénomène mémoriel qui entoure l'Olympisme de nos jours ?

700 Pierre Arnaud, Thierry Terret, *Le Rêve blanc : Olympisme et sports d'hiver en France. Chamonix 1924-Grenoble 1928*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1993, 273 pages.
701 Fernand Landry, « Olympisme, politique et éducation », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
702 Mohamed Mzali, cit. in actes du Congrès de Centenaire, relié, C.I.O, 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

La première des dérives travestissant l'esprit olympique relève du politique. En son temps, Pierre de Coubertin y entrevoyait déjà un péril certain. Afin d'en préserver l'Olympisme, il met en place un système de cooptation relatif à la nomination des membres du C.I.O, organe de préservation et d'organisation des Jeux Olympiques. De l'avis de Pierre Comte-Offenbach, il s'agit là d'un rempart contre l'utilisation partisane du modèle olympique : « Quelle était sa décision politique la plus importante : indiscutablement, la cooptation comme mode de désignation des membres du C.I.O, afin que chacun d'eux se trouvât dans la position solide d'être le représentant du C.I.O auprès des autorités de son pays, et non le représentant de ce pays au sein du C.I.O »[703]. Pourtant, par leur envergure croissante, les Jeux Olympiques ne tardent pas à agglomérer nombre d'enjeux politiques autour de leurs célébrations, ce qui rend caduque l'initiative coubertinienne. On assiste à la première politisation d'ampleur en 1920, à Anvers. Les Alliés occidentaux, vainqueurs de la Grande Guerre, outre l'hommage aux souffrances du peuple belge durant les hostilités, réussissent le tour de force d'exclure l'Allemagne, l'Autriche et l'URSS du plateau sportif international. Jamais plus les Jeux Olympiques ne se départiront de leur utilisation politique.

Décidés par le C.I.O en 1931, alors que nul ne pouvait prévoir les orientations futures de l'Allemagne, les Jeux Olympiques de Berlin, en 1936, offrent au régime nazi une vitrine aussi politique que propagandiste. Lié à Carl Diem, le grand théoricien idéologique de l'Olympisme allemand et le père du relais de la flamme olympique, et admirateur de l'ordre hitlérien[704], Pierre de Coubertin scelle à cette occasion l'image controversée qu'il laisse aux générations futures ; toutefois, il refuse d'assister physiquement à la mascarade sportive et idéologique du régime. Suivent les Jeux Olympiques de Londres en 1948 et de Melbourne en 1956, où la Guerre froide s'invite au menu des festivités par le jeu des absences et des boycotts, comme ce sera le cas à Moscou, en 1980, puis à Los Angeles en 1984[705]. Les drames humains émanant de conceptions idéologiques ou politiques jalonnent également l'édition estivale de 1968, à Mexico, où trois cents étudiants trouvent la mort dix jours avant l'ouverture des Jeux, sous la répression de l'armée du président Gustavo Diaz Ordaz[706]. Il en va de même à Munich, en 1972, où un commando palestinien décime l'équipe israélienne au cours d'une prise d'otage macabre. Ainsi, bien qu'équipé d'un arsenal apolitique par Pierre de Coubertin, l'Olympisme ne peut résister à l'extrême politisation de sa vitrine sportive. Si le mode de désignation par

703 Lettre de Pierre Conte-Offenbach à Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, 28 mars 1986, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
704 Daniel Bermond, *Pierre de Coubertin*, Paris, Perrin, 2008, 429 pages.
705 Pierre Milza, François Jequier, Philippe Tétard (dir.), *Le pouvoir des anneaux, Les jeux olympiques à la lumière de la politique, (1896-2004)*, Paris, Vuibert, 2004, 352 pages.
706 Elena Poniatowska, *La nuit de Tlatelolco*, Mexico, CMDE, 2014, 328 pages.

cooptation garantit une impartialité relative dans le choix des villes hôtes jusqu'aux années 1980, rien ne permet aux Jeux Olympiques de s'extraire des tensions du monde dans lequel ils prennent place. À ce titre, l'Olympisme peut être perçu comme un idéal instrumentalisé.

En second lieu, l'essor des enjeux économiques lié au sport dans la société capitaliste à partir des années 1960 n'épargne pas les Jeux Olympiques. Président du C.I.O entre 1952 et 1972, Avery Brundage limite pourtant cette prise de pouvoir progressive, conscient de l'influence des lobbys et intérêts commerciaux sur les décisions de l'institution[707]. Les fonds des sociétés partenaires ne suffisent toutefois pas à l'appétit de Juan-Antonio Samaranch, lorsqu'il prend la tête du C.I.O en 1980. D'environ deux millions de dollars d'actifs en 1972, les réserves du C.I.O passent à 45 millions au tournant de la décennie, bien aidées par l'orientation libérale entreprise par Michael Morris, dit Lord Killanin, ente 1972 et 1980[708]. L'indépendance financière de l'institution devient un *leitmotiv* de première importance : le sponsoring massif et la vente des droits audiovisuels font désormais les affaires du C.I.O à coups de milliards de dollars. Ce changement idéologique doit beaucoup à la télévision. Permettant une visibilité croissante des exploits sportifs olympiques et donc l'enracinement sociétal du sport comme phénomène démocratique, elle fait naître de nouveaux enjeux publicitaires et financiers, qui assurent la prospérité d'une gouvernance olympique dorénavant tournée vers la modernité capitaliste et le gigantisme[709].

L'omniprésence des partenaires commerciaux et des composantes économiques est particulièrement visible aux Jeux Olympiques de Los Angeles, en 1984, Nagano, en 1998, et plus encore à Atlanta et Sydney, respectivement en 1996 et 2000. Les monstres commerciaux tels que Coca-Cola, Visa, General Electric ou Mac Donald, pour ne citer que les Américains, prennent possession physique des Jeux Olympiques, quand les enjeux télévisuels dictent le cahier des charges de la pratique sportive, aux heures de pointe de l'audimat. Sur le plan médiatico-économique, rien ne distingue plus les Jeux Olympiques des autres compétitions sportives commercialisées, au grand dam des derniers défenseurs de la philosophie olympique : « Il ne faut pas compter sur la coopération enthousiaste de la télévision. Elle veut du spectacle, elle est tributaire de la commercialisation »[710]. Point besoin de rappeler à ce stade que le sanctuaire humaniste voulu par Pierre de Coubertin, qui y laissa toute sa fortune

707 Anne Cooper-Chen, *Global entertainment media*, Mahwah; New Jersey, Lawrence Erlbaum, 2005, 267 pages.
708 Ibid.
709 Euloge Boissonnade, Henri Charpentier, *100 ans de Jeux Olympiques, Athènes 1896 – Atlanta 1996*, Paris, France-Empire, 1997, 797 pages.
710 Jean-François Brisson, « Pour un réveil de l'Olympisme… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

personnelle, prenait d'autres chemins que ceux-ci.

Enfin, les Jeux Olympiques modernes font face au XX^e^ siècle à une grave crise morale, dévoyant la loyauté sportive si chère à Coubertin dans sa conception olympique. Si d'un côté, a contrario de la vision puritaine proche de la misogynie du rénovateur des Jeux, la place des femmes dans le concert olympique est en constante augmentation, représentant un tiers des participants à Atlanta[711] en 1996, nombre de valeurs morales originelles se trouvent bafouées par l'évolution centenaire de l'Olympisme. Ainsi, la rigueur morale du Fair-Play et du perfectionnement s'accommode difficilement des enjeux compétitifs et spécialisés du sport contemporain : « Si le Fair-Play a toujours été pratiqué dans le sport, dès le début de l'ère moderne, comme règle de base, un *leitmotiv*, il est certain que l'évolution de notre société, sous toutes ses latitudes, est venue contrarier l'application de sentiments d'ordre moral ou d'éthique »[712]. La course aux records, prix et primes, droits et passe-droits, engendre l'avilissement de l'humanisme vertueux prôné par Pierre de Coubertin. La corruption latente des élites gouvernantes et des sportifs olympiques s'abat comme un fardeau sur l'Olympisme, au gré de sa commercialisation grandissante et de son rôle de plus en plus marqué de référence sociétale. Dans les stades, le dopage, tricherie de l'ego et de la compétitivité, est particulièrement fort à Séoul, en 1988. Geoffroy de Navacelle cite son grand-oncle à ce sujet : « Une performance est truquée quand elle est le fruit d'un entraînement devenu l'*alpha* et l'*oméga* d'une existence et quand on dope l'athlète comme un cheval »[713]. Dans les rangs du C.I.O, l'entre-soi oligarchique et les intérêts particuliers se multiplient, signe de la nécessité à réformer la cooptation comme mode de désignation, car elle est devenue illusoire. Jean-François Brisson épingle, par exemple, Jean-Claude Killy : « En franchissant la porte du Château de Vidy à Lausanne, il doit oublier qu'il siège aussi au conseil d'administration de Coca-Cola »[714]. Jusque dans l'universalité de la doctrine, nous constatons une rupture d'égalité des chances, tant la mercantilisation et le gigantisme n'autorisent désormais que quelques pays, hôtes fortunés, à recevoir les Jeux Olympiques. En mettant à mal la vertu sportive rénovée par Pierre de Coubertin, ces dérives morales entachent l'histoire et la mémoire du Mouvement olympique.

711 *Les Femmes dans le Mouvement Olympique*, in olympic.org , doc. cit.
712 Robert Pringarbe, « Le Comité international pour le Fair-Play : Rôle et fonction dans l'éducation sportive », monographie, 2003, 17 pages, p.1., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit .
713 Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.22, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
714 Jean-François Brisson, « Pour un réveil de l'Olympisme… », doc. cit. in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

Une doctrine dépassée par la réalité ?

En 1991, la nouvelle version de la Charte olympique du C.I.O omet de stipuler la référence à Pierre de Coubertin dans la proclamation solennelle d'ouverture des Jeux Olympiques. La réaction de Geoffroy de Navacelle auprès de l'institution ne se fait pas attendre : « Je constate avec stupéfaction et peine que la formule employée par le président du C.I.O pour la proclamation de l'ouverture est amputée de la référence à Pierre de Coubertin. […] Vous savez que le président Samaranch l'avait "oubliée" lors de l'ouverture des Jeux de Los Angeles et avait récidivé à Séoul. Je commence à croire que c'est une option délibérée dès lors que la Charte officialise cet état de fait »[715]. Outre le fait qu'il s'agit là d'une grave entorse à la mémoire du rénovateur des Jeux Olympiques, gageons que cette omission démontre le tortueux chemin emprunté par l'Olympisme au cours du XX^e^ siècle. Le C.I.O juge désormais inutile de se référer à son créateur lors de la célébration dont il est le père fondateur. Comment ne pas interpréter ce changement crucial comme le désaveu d'une histoire centenaire ? Voilà bien le problème. Car à l'approche de son siècle d'existence, l'Olympisme n'est plus la philosophie humaniste pensée par Pierre de Coubertin. L'amateurisme raisonné, brocardé par une doctrine professionnelle ascendante dans la sphère sportive générale, la vertu de l'eurythmie, utopique dans une société des hommes axée sur le progrès aveugle, et le culte universel, mis à mal par une mondialisation capitaliste exacerbant les tensions nationalistes, apparaissent inévitablement comme un héritage désuet.

À son époque, Pierre de Coubertin avait déjà pleine conscience du caractère visionnaire de son œuvre, et donc de la difficulté à ancrer sa philosophie dans son temps. « Je bâtis pour demain », répond-il au philosophe et ministre de l'Instruction publique Jules Simon[716]. Il remplit alors un rôle d'éclaireur, détaché de la masse par son initiative presciente, et dont les enseignements mettent en question le cadre commun du savoir. Ceci se caractérise par une certaine solitude dans son temps, et une inlassable volonté de découverte, souvent en marge de la société acquise de ses semblables. Centenaires et dénaturées par l'histoire des hommes, voici que ses idées ne trouvent plus véritablement de prise dans une civilisation marquée par un désir incompressible et irraisonné de modernité et d'égocentrisme. Là encore, Pierre de Coubertin devance le fil de l'histoire en soumettant une hypothèse métempsychique[717] : « Le

715 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, administrateur délégué C.I.O, 31 janvier 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

716 Jean Durry, Pierre Lagrue, Alain Lunzenfitcher, « Jeux Olympiques », *Encyclopaedia Universalis*, consulté de 12 février 2015, in *universalis.fr*

717 Relatif à la transmigration des âmes et de leurs incarnations après la mort.

triste jour où l'Olympisme se serait avéré incapable de contribuer à sa propre grandeur, […] on me verrait peut-être employer mon effort à détruire ce que, dans mon existence actuelle j'avais travaillé à édifier »[718]. Ainsi devons-nous envisager que la réalité ait, à partir de 1980, largement dépassé les termes et l'esprit des enseignements de Pierre de Coubertin, dont l'essence et la temporalité se sont heurtées à la représentation imparfaite et expansionniste des Jeux Olympiques.

Mais alors, comment appréhender l'Olympisme dans une problématique mémorielle, s'il n'est plus au cœur du monde olympique ultra-contemporain ? Comment rendre à l'humanité l'héritage spirituel de Pierre de Coubertin, sans faire l'amalgame entre l'essence et la substance tangible de l'Olympisme ? Probablement en œuvrant à la reconnaissance des conceptions pédagogiques coubertiniennes comme patrimoine humaniste universel, issu d'une philosophie positiviste résolument moderne. C'est le sens des termes employés par Nicolas Nissiotis en 1980 : « La philosophie du Mouvement olympique rappelle une forme d'idéalisme subjectif et de moralisme catégorique, avec une grande confiance en la bonté de la nature humaine et en ses grandes capacités dans le domaine de la vertu, de la beauté et de la grandeur »[719]. Délesté de son encombrante vitrine sportive, l'esprit de Coubertin trouve ainsi toute sa place dans la marche des progrès sociaux et sociétaux de la civilisation des hommes. En outre, il convient très certainement de n'avoir de cesse de « maintenir vivante la pensée pédagogique de Pierre de Coubertin » comme se propose de le faire de nombreux fervents défenseurs de la cause olympique, au sein de l'Académie internationale olympique ou des Comités nationaux Pierre de Coubertin[720]. À ce prix seulement peut émerger une mémoire collective de l'œuvre de Pierre de Coubertin, soulignant la persistance de son actualité et sa capacité d'adaptation au monde contemporain[721].

718 Pierre de Coubertin, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », op. cit., p.2.
719 Nicolas Nissiotis, « Les problèmes de l'éducation olympique… », doc cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
720 Nous y reviendrons au chapitre suivant.
721 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, 20 juin 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

La mémoire garante d'un patrimoine universel.

Si à l'échelle du Mouvement olympique global, porté par l'insolente réussite des Jeux Olympiques, les évolutions du XX^e siècle sonnent le glas de la philosophie olympique pensée par Pierre de Coubertin, de nombreuses initiatives, certes hétérogènes, contribuent à faire persister la mémoire de son œuvre. Car il s'agit bien de mémoire. Dépassés, oubliés, les enseignements du Baron ne jouissent que de peu de considération depuis son passage outre-tombe. À bien y réfléchir, l'assise internationale des Jeux Olympiques les prédisposait inéluctablement à un caractère variable et à une destinée mouvementée. Il eût fallu, pour que la vitrine sportive de l'Olympisme reste fidèle à ses idéaux originels, que le sport s'érige en dogme mondial et que l'entière conception olympique de Pierre de Coubertin dessine un nouvel ordre universel. Ce ne fut pas le cas. Néanmoins, la réintroduction de son esprit et des enseignements de son œuvre trouve une légitimité au tournant des années 1950, alors que l'Europe se cherche un nouveau visage et s'ouvre à l'éducation citoyenne de ses populations.

La France, longtemps hermétique à l'influence d'un de ses enfants, certes installés en Suisse, et toujours étonnamment retardataire dans l'hommage qu'elle lui rend, voit naître un comité à son nom en 1950. L'Académie internationale olympique, entité privée supervisée par le ministère de la Culture grec sous le patronage du C.I.O, débute par ailleurs ses travaux en 1961, douze ans après l'approbation de sa création, lors de la 44e session du C.I.O à Rome, en 1949[722]. L'institut Carl Diem, du nom de l'historien et théoricien controversé du sport, qui ouvre ses portes à l'Université d'Allemagne en 1962, met également à l'honneur la recherche autour de l'œuvre de Pierre de Coubertin. Organisés en institutions, les plus fervents défenseurs de l'Olympisme originel souhaitent réintroduire la philosophie coubertinienne comme réponses aux problématiques de la modernité, et ainsi rendre l'hommage d'une mémoire vivante à Pierre de Coubertin.

À la fois soutenus et respectueusement tenus à distance du concert olympique mondial par le paternalisme du C.I.O, ces groupes d'influence représentent un courant minoritaire au sein du Mouvement olympique, désormais lié à davantage d'enjeux sociétaux que concepts humanistes. Cependant, l'essor du phénomène mémoriel voué à l'œuvre de Coubertin aboutit à quelques réalisations phares, telles que la construction du Musée olympique ou le Congrès du Centenaire, qui laissent espérer aux puristes une inflexion dans la course au progrès

722 Rubrique « Histoire de l'A.I.O », in *ioa.org*. Consulté février 2015.

capitalisé des Jeux Olympiques. La persistance de l'histoire originelle de l'Olympisme, et de sa voix au présent, représente déjà en soi une victoire de la mémoire sur l'oubli.

De la mort de Coubertin à sa réintroduction mémorielle.

Un mouvement qui échappe à son maître.

Les décisions et orientations prises par le C.I.O après la mise en retrait volontaire de Pierre de Coubertin, en 1925, sont loin de toutes correspondre à ses attentes, preuve s'il en est que l'influence du Baron s'estompe assez rapidement, quoiqu'il soit incontestablement le pilier fondateur de l'Olympisme. Sur la question féminine, ses réticences trouvent de moins en moins d'appui au C.I.O, ce qui participe à figer sa conception masculine du sport comme un trait de misogynie dans la mémoire collective. Pourtant, les femmes sont entrées dans le concert olympique sous sa gouvernance. La pratique du tennis et du golf leur sont accessibles à partir de 1900, alors que la natation, le patinage artistique et l'escrime voient fleurir des compétitions olympiques féminines entre 1904 et 1924. Intimistes, ces concours réunissent quelques dizaines d'amatrices sportives : 37 participantes en 1908, 48 en 1912, puis 63 et 135 après la Première Guerre mondiale, respectivement à Anvers en 1920 et Paris en 1924[723]. Cependant, l'ouverture de certaines disciplines d'athlétisme et de gymnastique aux femmes, en 1928 à Amsterdam, provoque chez Pierre de Coubertin une levée de boucliers : « Quant à la participation des femmes aux Jeux, j'y demeure hostile. C'est contre mon gré qu'elles ont été admises à un nombre grandissant d'épreuves »[724]. En fait, la question féminine chez Coubertin est plus complexe qu'il n'y paraît. Favorable à l'éducation physique des femmes, saluant leur héroïsme, et particulièrement attaché à leur protection dans la société civile, à titre personnel, il exclut leur présence dans l'enceinte sacrée de l'Olympisme, l'Altis antique, en raison du contexte culturel et moral de l'époque[725]. Sous-citoyenne et sujet d'une domination masculine ancestrale de la société, les femmes n'accèdent au droit de vote en France qu'à partir de 1945, par exemple. Cette vision restrictive de Pierre de Coubertin tient plus du puritanisme et du conservatisme que de la misogynie ; elle relève spécifiquement de l'histoire de son temps et non d'une opposition frontale à la pratique sportive féminine. Ainsi devons-nous comprendre son appel à la « suppression de l'admission des femmes à tous les concours

723 *Les Femmes dans le Mouvement Olympique*, in *olympic.org* , doc. cit.
724 Pierre de Coubertin, in *Bulletin du C.I.O*, n°11, 1928, p.5.
725 Yves-Pierre Boulongne, « Pierre de Coubertin et le sport féminin », *Revue Olympique*, 2000, p.23-26.

où les hommes prennent part »[726], en 1930, comme une mise en garde morale plus que comme une pensée inégalitaire.

Sa conception du développement des Jeux Olympiques est en outre largement mise au ban par l'instance dirigeante du sport olympique, après la Seconde Guerre mondiale. Conscient du péril que fait peser sur les Jeux la multiplicité des enjeux et des profits qui s'y agrègent, il plaide très tôt pour le respect du caractère sacré de l'Olympisme. Sans toutefois prôner l'ascétisme doctrinal, Pierre de Coubertin souhaite limiter les intérêts annexes qui fleurissent autour des Jeux Olympiques, afin de recentrer leurs objectifs sur l'accomplissement équilibré de l'homme, et ainsi faire une large place aux Arts dans la célébration de l'Olympisme. « L'Olympiade moderne, il fallait avant tout la créer ; maintenant il faudra l'épurer. Elle met en mouvement trop d'activités étrangères aux sports, trop d'ambitions. […] On complique ses rouages ; on rend aussi sa célébration trop coûteuse »[727], estime-t-il précocement en 1906. Néanmoins, l'expansion du modèle sportif olympique reste une dominante dans les faits. D'ailleurs, Pierre de Coubertin approuve la création des Jeux Olympiques d'hiver, dont la première édition se déroule en 1924 à Chamonix, alors qu'il est encore à la tête du C.I.O. Preuve s'il en faut qu'il est difficile pour les gardiens de l'Olympisme de combiner leur volonté d'universalisation du modèle sportif tout en limitant en parallèle les extensions sociétales ; cette position tend à ancrer la pensée coubertinienne dans un doute contradictoire permanent. Aussi devons-nous comprendre la doctrine olympique originelle comme un internationalisme humaniste, dont l'expansion et la démocratisation concrètes sonnent cependant le glas de l'esprit universel, au profit de l'infinie ambition humaine. À ce titre, la croissance des enjeux idéologiques, économiques ou politiques, liés aux Jeux Olympiques, est inversement proportionnelle au respect de leurs préceptes philosophiques fondateurs.

L'influence des enseignements de Pierre de Coubertin ne peut enfin se départir du contexte historique dans lequel le maître expire. À partir des années 1930, l'heure n'est plus à la rencontre des peuples, mais bien plus tôt à leur affrontement. Idéologiquement et économiquement, la quête humaniste de l'entre-deux-guerres se heurte aux conséquences de la première crise du capitalisme, en 1929, et à la montée en puissance des populismes fascisants en Europe. Le Parti national fasciste italien, avec à sa tête Benito Mussolini, est

726 Pierre de Coubertin, *Charte de la Réforme sportive*, Lausanne, BIPS, 1930.
727 Pierre de Coubertin, « La renaissance Olympique », *L'indépendance belge*, 1906, cit. in *Revue Olympique*, 1906, p.74.

déclaré parti unique en 1925, la Guerre d'Espagne tourne en faveur des nationalistes et du général Franco entre 1936 et 1939, et bien sûr, le nazi Hitler s'apprête à plonger le monde dans le chaos. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a radicalement changé de visage, et les idées de Pierre de Coubertin appartiennent, dans leurs valeurs pédagogiques et universelles, à un passé suspect. En 1942, conscient de l'oubli qui la guette, Maurice de Madre, neveu du pédagogue, écrit un plaidoyer pour la reconnaissance de l'œuvre globale de Coubertin : « Si l'ignorance a glissé facilement sur l'œuvre olympique de Pierre de Coubertin, que dire alors de celle qui entoure son œuvre pédagogique ? »[728]. Les Jeux Olympiques, quant à eux, ont auparavant pris congé de la dépendance filiale les unissant à l'œuvre générale du Baron. Le C.I.O, installé à Lausanne, échappe aux pires affres de la guerre et prépare les Jeux de 1948[729]. « Le monde ne s'occupe guère de ceux qui peinent dans l'ombre pour son propre progrès », conclut le Comte Maurice de Madre. Nul doute alors qu'il faudra se battre pour préserver la mémoire de Pierre de Coubertin et l'esprit de son œuvre, tandis que le sport olympique, existant désormais comme une fin en soi, prend son envol.

Coubertin oublié ?

Bien que Pierre de Coubertin ait été l'une des grandes figures intellectuelles et humanistes du début du XX^e^ siècle, son œuvre échappe à la reconnaissance historique, notamment en France. Là encore, la complexité de son raisonnement, l'universalité de sa doctrine, le foisonnement et la diversité de ses écrits, par ailleurs peu disponibles, et la critique partisane de l'Olympisme née au début des années 1980 ne sont pas favorables au statut mémoriel de son nom. Deux éléments sortent néanmoins du lot, remettant en cause la mémoire qui lui est vouée : le renouveau des problématiques gaullistes liées à l'éducation physique dans l'enseignement entre 1958 et 1968[730], et l'expansionnisme international des Jeux Olympiques. Père fondateur dépassé de l'Olympisme sportif et importateur du sport en France : l'histoire des sociétés contemporaines pouvait-elle se contenter de ces deux statuts pour Coubertin ? C'eût été un moindre mal. En effet, l'échec déguisé des aspirations de mai 1968, la critique intellectuelle et morale idéologisée, et l'essor incontrôlé du capitalisme mondialisé à partir des années 1980, relèguent Pierre de Coubertin à une double représentation contradictoire :

728 Comte de Madre, *Le Baron Pierre de Coubertin Rénovateur des Jeux Olympiques*, essai, 1942, p.8, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

729 Lettre circulaire de Sigfrid Edström, vice-président du C.I.O, 15 août 1944, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc.cit.

730 Cf. « Le rôle de l'État en France », in Chapitre 1 « Mémoire et sport : histoire d'une société en mouvement »…

réactionnaire élitiste pour les uns, il est pour les autres le fondateur du sport spectacle et mercantile du présent. Ces deux visions sont radicalement erronées. Parmi ses soutiens, pourfendeurs de cette mémoire qui avilit un humanisme jugé anachronique dans les évolutions sociétales de l'après Seconde Guerre mondiale, pleine conscience se fait de ce constat obscurantiste. Au lendemain des Jeux de Barcelone, Pierre Rostini, président du Comité français Pierre de Coubertin entre 1990 et 2007, résume ainsi la pensée des gardiens de l'œuvre coubertinienne : « Le succès mondial des Jeux d'hiver et d'été 1992, accru par un fantastique impact télévisuel, ne peut dissimuler que cette prospérité apparente menace l'Olympisme en tant que facteur de civilisation et de modèle philosophique et moral pour la jeunesse. On s'éloigne de l'idéal conçu par Pierre de Coubertin, que certains s'efforcent même de rejeter dans l'oubli »[731]. Péril est bien en la demeure de l'Olympisme originel et dans la mémoire de son fondateur.

Marginalisée, la connaissance textuelle des enseignements de Pierre de Coubertin et de la philosophie originelle de l'Olympisme apparaissent cependant comme un remède aux amalgames issus des travestissements moraux du CI.O, pourtant initialement mandataire du caractère humaniste des Jeux Olympiques. Elles permettent également de dissocier l'œuvre de Pierre de Coubertin des seuls Jeux Olympiques, d'atténuer son rôle dans leurs évolutions, et de réaffirmer la paternité d'une conception pédagogique universelle, dont le sport n'était qu'un moyen de promotion et de perfectionnement. Qui pour autant défendra la tradition intellectuelle quand la modernité et ses enjeux pluriels contentent tant d'apôtres du système capitaliste ? Ceux qui, pouvons-nous répondre, voient en l'héritage perdu de Pierre de Coubertin un affront l'humanisme collectif : les Allemands Carl et Liselott Diem, qui l'ont côtoyé, ne cessent jamais de s'y employer, par exemple. D'autres encore, qui relèvent de la descendance familiale du Baron. C'est ainsi qu'en 1950, lors de la création de l'Association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air, ancêtre du Comité Pierre de Coubertin, l'accord et le consentement d'Yvonne de Coubertin, nièce du Baron, sont déterminants afin d'associer son nom à l'institution. « Il y a cinq ans, vous aviez bien voulu nous communiquer l'accord de votre famille en vue de donner le nom de Pierre de Coubertin à notre association, fondée pour la défense du sport éducatif. Et vous savez quelle gratitude nous vous en gardons »[732], lui écrit Robert Hervet, secrétaire général du

731 Lettre circulaire de Pierre Rostini, aux sociétaires du C.F.P.C, 4 septembre 1992, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

732 Lettre de Robert Hervet, secrétaire général du C.P.C, à Mademoiselle Yvonne de Coubertin, 22 mars 1955, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

C.P.C, cinq ans plus tard. De son côté, Maurice de Madre prend à sa charge l'histoire et la mémoire de l'intime vouée à Pierre de Coubertin[733], entre 1940 et 1970. Vingt ans plus tard, Geoffroy de Navacelle scrute encore l'ampleur du travail à accomplir : « L'oubli, des campagnes de dénigrement, la Charte olympique elle-même qui en 1991 a supprimé la mention de son nom dans la formule protocolaire d'ouverture des Jeux, conduisent ceux qui restent fidèles à l'essence même de l'Olympisme à rappeler, autant que faire se peut, celui auquel ce mouvement doit d'exister »[734]. Pourtant, de nombreuses personnalités et institutions sont depuis intervenues pour sauvegarder l'œuvre et la mémoire de Pierre de Coubertin.

L'âge de raison: les prémices de la reconnaissance mémorielle et spirituelle.

Nous évoquions précédemment la création, en 1950, de l'Association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air. Il s'agit de la première pierre à l'édification du Comité Pierre de Coubertin, titre dont la prime référence historique se trouve dans l'ouvrage de Robert Hervet et André Senay[735], en 1960. Depuis sa création en 1950, cette institution souhaite associer le nom du Baron à sa démarche, vouée tant à faire connaître l'ensemble de son œuvre pédagogique qu'à propager sa vision de l'Olympisme humaniste. Structure éthique du sport français, elle se propose en outre, depuis plus de cinquante ans, de promouvoir la pratique du sport chez les jeunes générations et de veiller au respect de la langue française comme langue olympique officielle. Ce Comité est créé par Alfred Rosier, Jean-François Brisson et Pierre Rostini, respectivement ancien chef de cabinet de Jean Zay au ministère de l'Éducation, professeur de droit et journaliste au *Figaro.* Le Comité Pierre de Coubertin entend soutenir une doctrine amateuriste réaliste, défendre la conception du Fair-Play selon Thomas Arnold, enseignant pédagogue au Collège de Rugby entre 1828 et 1841, et préserver l'autonomie apolitique du mouvement sportif en général. La revue d'étude et d'information *Défense du Sport* est publiée par l'institution à partir de 1961 et participe à porter la voix des Olympiens français. La réforme de la Charte olympique et la réforme scolaire et universitaire en France sont les deux chevaux de bataille du C.P.C à partir de 1967[736] ; et resterons parmi ses principales préoccupations durant des années.

En mai 1968, Alfred Rosier écrit à Geoffroy de Navacelle : « Je tiens à vous rassurer

733 Geoffroy de Navacelle, « Le Comte de Madre », *Revue Olympique*, 1971, p.306-307.
734 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monsieur le Chevalier Raoul Mollet, président du Comité d'organisation du Congrès du Centenaire par le C.I.O, juin 1993, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
735 André Senay, Robert Hervet, *Monsieur de Coubertin*, op. cit.
736 Geoffroy de Navacelle, « Bref historique et réalisations du Comité Pierre de Coubertin », communication à la Commission exécutive du C.I.O, Dubrovnik, 24 octobre 1969, p.2, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

quant à nos intentions, qui consistent à rechercher dans quelle mesure le statut actuel des Jeux peut être, dans le cadre des principes énoncés par Pierre de Coubertin, adapté aux conditions de la vie moderne »[737]. En 1973, le C.P.C devient officiellement Comité français Pierre de Coubertin, dans le sillage de la création du C.N.O.S.F, organe de fusion entre le C.N.S et le C.O.F depuis 1972, dont il est membre associé. Sous la présidence de Pierre Comte-Offenbach, de 1979 à 1990, ce Comité s'affirme comme un cercle de réflexion centré sur la connaissance du sport contemporain. Engagé sur les thématiques sociétales du sport, le Comité français Pierre de Coubertin publie régulièrement des points de vue tranchés sur l'évolution des mœurs et pratiques, se plaçant par la même en opposant aux dérives de la modernité sportive[738]. Il décerne en outre depuis 1996 des Médailles Pierre de Coubertin aux personnalités ayant œuvré à la propagation de l'esprit olympique[739]. Bien qu'il n'entende pas être uniquement un instrument mémoriel, le Comité français Pierre de Coubertin permet dès sa création de réintroduire l'héritage de l'œuvre coubertinienne dans le paysage sportif intellectuel français.

Durant l'année 1964, en France, deux commémorations en l'honneur de la personnalité et l'œuvre de Pierre de Coubertin sont contiguës. Du 19 au 23 juin se succèdent de nombreuses cérémonies saluant le soixante-dixième anniversaire de la rénovation des Jeux Olympiques, ainsi que le centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin[740]. Pour ce faire, le gouvernement français et le C.P.C organisent entre Paris et Mirville, en Seine-Maritime, plusieurs manifestations symboliques. Le 19 juin, une première plaque commémorative est apposée sur la façade du 20 rue Oudinot dans le VIIe arrondissement, adresse des appartements et bureau du Baron avant son départ pour Lausanne. « Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques, a vécu dans cette maison, où il est né, de 1863 à 1909 », y est-il inscrit. Mademoiselle Renée de Coubertin, fille du pédagogue, et Wilfried Baumgartner, ancien ministre des Finances entre 1960 et 1962, président du C.P.C et du Comité d'organisation du Centenaire, assistent notamment à cette inauguration. Le lendemain, en présence de Maurice Herzog[741], ancien alpiniste et secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, deux cérémonies se déroulent à Mirville, l'une à la mairie, l'autre au château familial. Là encore une plaque commémorative est dévoilée, où figurent ces termes : « Pierre de Coubertin (1863-1937),

737 Lettre d'Alfred Rosier à Geoffroy de Navacelle, 2 mai 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

738 *Manifeste pour la sauvegarde de l'Olympisme et des Jeux Olympiques*, C.F.P.C, février 1979 / *Déclaration sur l'intrusion de la politique dans le sport*, C.F.P.C, novembre 1979 / *Manifeste sur le dopage médical*, C.F.P.C, juin 1987.

739 Procès-verbal, conseil d'administration du C.F.P.C, 11 décembre 1996, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

740 Fernand Lemoine, « 1964 : année olympique, année du souvenir », *Défense du sport*, n°13, décembre 1964.

741 Lettre de Marie-Thérèse Eyquem à Geoffroy de Navacelle, 16 juin 1964, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

rénovateur des Jeux Olympiques, historien et pédagogue, arrière-petit-fils du Marquis de Mirville, habita toute sa jeunesse cette demeure familiale ». Les rencontres sportives et culturelles du 21 juin 1964 résonnent par ailleurs des mots du même Maurice Herzog : « Quant au sport, [Coubertin] désire qu'il soit général, ardent, loyal et désintéressé »[742]. Le 23 juin, André Dunoyer de Segonzac reçoit le premier Prix Pierre de Coubertin, attribué à un artiste ayant servi la glorification de l'idée sportive, et décerné par l'Association des écrivains sportifs. Enfin, lors d'une séance solennelle en Sorbonne, Avery Brundage, président du C.I.O, résume l'injustice faite à la mémoire des idées du rénovateur des Jeux : « Rarement œuvre plus incomprise n'a connu autant de succès que celle de Pierre de Coubertin »[743]. En France, sa terre natale, jamais une telle commémoration n'avait été organisée à la mémoire du Baron. C'est pourquoi nous devons considérer l'année 1964 comme décisive dans le phénomène mémoriel voué à Pierre de Coubertin et révélatrice des efforts du C.P.C, près de quinze ans après sa fondation.

Cette première manifestation d'envergure est signe que le temps de la mémoire est venu concernant l'œuvre et la vie de Pierre de Coubertin. Certes, la critique formelle ne se fait pas attendre, notamment sous la plume de Pierre Naudin : « Sans doute Coubertin eut-il été sensible à cet hommage, même tardif, mais son esprit en avance sur son temps, son imagination fertile, son sens grandiose de la progression humaine, sa finesse, méritaient davantage, voire autre chose »[744]. Cependant, ces commémorations, soutenues par les pouvoirs publics, dont la Mairie de Paris et le gouvernement, aiguisent les appétits des défenseurs de l'Olympisme originel, qui y entrevoient une certaine forme de reconnaissance. Outre le fait qu'elles ravivent la flamme de l'humanisme coubertinien, elles se placent également en préambule d'une conception loyaliste du sport en renouveau. La mort sous amphétamines du cycliste danois Knud Enemark Jensen le 26 août 1960, lors de l'épreuve du cent kilomètres par équipe des Jeux Olympiques de Rome, sonne comme une brutale prise de conscience des dérives toujours plus extrêmes auxquelles s'expose le sport[745]. En 1963, en marge d'un séminaire organisé par l'Institut de la Jeunesse de l'U.N.E.S.C.O à Gauting, près de Munich, où les représentants du Comité international pour l'éducation et le sport et de l'Association internationale de la presse sportive sont présents, s'affirme l'idée d'une lutte

742 Maurice Herzog, adresse à la jeunesse, lue le dimanche 21 juin 1964, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
743 Avery Brundage, allocution du 23 juin 1964, Paris, cit. in Fernand Lemoine, « 1964 : année olympique… », *Défense du sport*, art. cit., p.2.
744 Pierre Naudin, « 1863-1964 », *Défense du sport*, n°13, décembre 1964, p. 6.
745 Rubrique « Histoire » in *fairplayinternational.org*

nécessaire contre le chauvinisme et la violence associés au sport[746]. Alors que se tient le 5 décembre 1963 la réunion constitutive du Comité international provisoire d'organisation des trophées du Fair-Play Pierre de Coubertin, le Français Jean Borotra est élu à la tête du bureau provisoire[747].

L'ancien tennisman en conserve la présidence jusqu'en novembre 1988. L'association prend le titre de Comité international pour le Fair-Play en 1973. Si l'allusion au nom de Pierre de Coubertin n'y apparaît plus, l'action du C.I.F.P se concentre autour de sa vision du sport désintéressé, éthique et loyal, héritée de sa découverte de l'Angleterre des années 1880. Elle est notamment axée sur l'accentuation du rôle éducatif du sport, autour de la promotion de l'idéal du Fair-Play et de la prévention, face aux dérives sportives et sociétales. « Le Fair-Play est l'un des thèmes cardinaux de l'avenir du sport, car il requiert une attitude morale fondamentale. […] Si la violence est le signe de notre temps, le Fair-Play représente le besoin, et peut-être la clef de son épanouissement »[748], souligne Willy Daume, président du C.I.F.P de 1988 à 1996. Le Comité décerne des prix aux personnalités sportives ayant fait preuve d'humanité et de sens éthique depuis 1977, s'engage dans plusieurs publications et contribue à alimenter la réflexion autour du sport et participe à nombre de colloques de recherche en sciences humaines[749]. En France, la fusion en 1983 du Comité français pour le Fair-Play et de l'Association française pour un sport sans violence, née sous l'impulsion de Nelson Paillou et Fernand Sastre en 1980, donne naissance à l'A.F.S.V.F.P[750], organe national de promotion de la noblesse sportive lié au C.N.O.S.F. Ainsi, l'esprit et l'œuvre de Coubertin se découvrent progressivement une légitimité historique et une urgente actualité, par la voix de ceux qui honorent sa mémoire en prônant un retour au sport sain, loyal, et humain.

746 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Johann W. Westerhoff, secrétaire général du C.I.O, 19 juin 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

747 Robert Pringarbe, « Le Comité international pour le Fair-Play… », p.2. , in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc.cit.

748 Willy Daume, cit. in Robert Pringarbe, « Le Comité international pour le Fair-Play… », doc. cit., p.17. , in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc.cit..

749 Rubrique « Trophées mondiales du Fair-Play » / Rubique « Mission », in *fairplayinternational.org*

750 Association française pour le sport sans violence et le Fair-Play.

C.F.P.C et C.I.P.C : deux institutions, deux échelles, des valeurs communes ?

Alors que le Comité français Pierre de Coubertin fête ses vingt-cinq années d'existence, une nouvelle entité se réclamant du Baron voit le jour en janvier 1975[751]. Il s'agit du Comité international Pierre de Coubertin, installé à Lausanne en Suisse, et regroupant diverses personnalités européennes autour de son premier président, Paul Martin, médaillé d'argent sur 800 mètres aux J.O de Paris en 1924. Accepté comme interlocuteur institutionnel par le C.I.O en 1978, ce comité est présidé par Geoffroy de Navacelle entre 1980 et 1992, puis par Conrado Durantez, alors à la tête de l'Académie olympique espagnole, entre 1993 et 2002. Sa première invitation à une manifestation du C.I.O remonte au Congrès de Baden-Baden, en 1981[752]. Le 8 novembre 1984, le C.I.O, par l'intermédiaire de sa Commission exécutive, statue sur la reconnaissance et le partenariat officiels qui le lie au Comité international Pierre de Coubertin[753] : il en était le seul subventionnaire depuis 1983[754]. Outre sa reconnaissance comme un intermédiaire privilégié du C.I.O, le C.I.P.C se propose de faire l'étude et la diffusion de l'œuvre de Pierre de Coubertin dans son ensemble, et de coordonner les activités des Comités nationaux du même nom sur le plan international. À ce titre, il a sous sa tutelle nombre de Comités nationaux naissants, au Canada, en Bolivie, Yougoslavie, ou en Côte d'Ivoire[755]. Le C.I.P.C se constitue tel « un réseau international apte à transmettre et à échanger les éléments de connaissance de l'œuvre de Pierre de Coubertin dans toute son ampleur »[756], selon Geoffroy de Navacelle. De fait, ses membres participent aux projets de la gouvernance olympique quant à la promotion du sport et à la diffusion des racines de l'Olympisme coubertinien. Comme nous le verrons bientôt, ils sont aussi à l'origine du Symposium de Lausanne en 1986, ainsi que du Congrès du Centenaire du Congrès olympique du Havre, en 1997. Depuis 1995, la Commission Pierre de Coubertin, siégeant à la Commission pour la

751 *Le Comité international Pierre de Coubertin*, monographie, C.I.P.C, Lausanne, 1984, 51 pages.

752 Lettre de Monique Berlioux à Geoffroy de Navacelle, 17 décembre 1981, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

753 Lettre de Juan-Antonio Samaranch à Geoffroy de Navacelle, 15 novembre 1984, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

754 Geoffroy de Navacelle, « Quelques caractéristiques spécifiques au C.I.P.C », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

755 Lettre d'Ada Wild, secrétaire générale, à Conrado Durantez, président du C.I.P.C, 27 février 1998, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit. / Liste en 1998 : Bolivie, France, Canada, Guatemala, Turquie, Grèce, Puerto Rico, Côte d'Ivoire, Yougoslavie, Venezuela, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Bénin. Cameroun, Australie, 1999.

756 Geoffroy de Navacelle, « Présentation du C.I.P.C », fiches dactylographiées, septembre 1990, 6 pages, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

Culture et l'Éducation olympique du C.I.O, établit « un pont entre le C.I.O et le C.I.P.C »[757], ouvrant la voie à une problématique mémorielle soutenue au sein de l'institution.

Nous pensons que la création du C.I.P.C, en 1975, se fait sans réelle concertation avec les organes nationaux préexistants sous le nom de Pierre de Coubertin, notamment le C.F.P.C, dont l'action en France contribue déjà depuis plus de vingt ans à maintenir vivante l'œuvre et la mémoire du pédagogue. Pourtant ces deux comités partagent des idéaux similaires et des membres communs, tels que Geoffroy de Navacelle, vice-président de l'institution française et architecte-président du C.I.P.C, ou Jean Durry, directeur du Musée national du sport. Ce dernier résume ainsi l'ambition collective des partisans de la pensée coubertinienne : « Soyons très attentifs au fait que Coubertin demeure méconnu. […] Notre combat ne se termine, non pas en ignorant les opposants, mais en essayant toujours en toute lucidité d'apporter des réponses si elles existent et quand elles existent dans l'œuvre et l'action de Coubertin »[758]. Les valeurs communes des deux instances sont donc indéniables. Cependant, des divergences statutaires apparaissent rapidement, ainsi que des tensions dues aux rapports hiérarchiques et aux sphères d'influence des deux comités. Si l'article I des statuts du C.I.P.C stipule qu'il lui revient de « coordonner au niveau international l'action des Comités Pierre de Coubertin, reconnus par lui, et de ses membres représentatifs à l'étranger », il est donc clair qu'il représente le Comité français à l'échelle internationale[759]. Le C.F.P.C, par la plume de Pierre Comte-Offenbach, ne se prive néanmoins pas de rappeler à Geoffroy de Navacelle son droit historique à conserver sa part « légitime d'autorité doctrinale, morale et intellectuelle »[760]. Cela incite ce dernier à demander l'éclaircissement des relations et distinctions entre les deux comités dans la *Revue olympique* du C.I.O[761], afin de mettre fin à toute confusion possible. La mémoire de Pierre de Coubertin se heurterait-elle à une rivalité d'ego au sein même de ses plus fervents défenseurs ?

Les relations entre ces deux instances, vouées à perpétuer le même héritage et à promouvoir un patrimoine sportif collectif, se pacifient au début de 1985. Un protocole

757 Procès-verbal, Commission Pierre de Coubertin C.I.O, Budapest, 12 juin 1995, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

758 Procès-verbal, compte-rendu de l'Assemblée générale du C.I.P.C, 25 février 2000, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

759 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Pierre Conte-Offenbach, 21 novembre 1984, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

760 Pierre Conte-Offenbach, cit. in Mickaël Lepage, « Répertoire numérique des Archives du Comité français Pierre de Coubertin 1949-2007 », 2007, in *Fonds C.F.P.C, Archives nationales du monde du Travail*, Roubaix.

761 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, 14 septembre 1985, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

d'accord est signé entre les deux parties. Outre l'établissement d'une méthodologie consistant à souligner les divergences de point de vue éventuelles entre le C.I.P.C et le C.F.P.C, il stipule notamment les règles de diffusion et de filiations internationales : « le Comité de France s'engage à adresser au Comité international tous les documents établis pour lui dont il désire l'envoi à des personnalités ou à des organismes étrangers »[762]. De fait, les deux institutions trouvent progressivement leurs places dans l'organigramme des entités para-olympiques épousant les thèses de Pierre de Coubertin. D'un côté, le C.F.P.C se concentre sur la publication en France de synthèses pédagogiques concernant l'œuvre et la vie du Baron, ainsi que sur des prises de position plus larges, liant sa réflexion et ses recherches au caractère sociétal et éthique du sport. De l'autre, le C.I.P.C se comporte comme un organe international de défense de l'esprit olympique et des conceptions pédagogiques universelles de Pierre de Coubertin. Sa proximité avec le C.I.O et son rôle centralisateur le mettent en première ligne de l'initiative institutionnelle vouée à la promotion des idéaux fondateurs et de leur mémoire. Signe que leur complémentarité trouve une légitimité historique et que leurs valeurs sont semblables, les deux comités collaborent fréquemment à des travaux collégiaux et des manifestations communes. La première n'est autre que la célébration mémorielle des quatre-vingt-dix ans de la rénovation des Jeux Olympiques, patronnée par le C.N.O.S.F du président Nelson Paillou, en Sorbonne, le 1er juin 1984. Nous constatons par ailleurs que l'histoire de ces deux comités révèle le début d'une activité mémorielle et intellectuelle fournie autour des enseignements de Pierre de Coubertin.

Le C.I.O et la légitimité historique : de l'A.I.O au Musée olympique.

Comme nous l'évoquions précédemment, l'inauguration de l'Académie internationale olympique, entité soumise à la tutelle du Comité olympique hellénique et du ministère de la Culture grec, a lieu le 14 juin 1961. C'est une institution hautement symbolique pour la perpétuation de l'esprit coubertinien : appelée de ses vœux par Pierre de Coubertin, elle est une forme culturelle et scientifique du Gymnase moderne souhaité par le Baron. Elle se situe à Olympie, comme la stèle renfermant le cœur de Pierre de Coubertin. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'allemand Carl Diem et le grec Jean Ketséas, secrétaire général du Comité olympique hellénique, soumettent un mémorandum sur le fonctionnement théorique d'une Académie olympique à la 41e Session du C.I.O de Stockholm, en juin 1947[763]. Si sa

762 Lettre de Pierre Conte-Offenbach à Jean Durry, pièce jointe « projet de protocole d'accord », 30 janvier 1985, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

763 « Histoire de l'A.I.O », in *ioa.org*. Consulté février 2015.

création et son patronage par le C.I.O sont entérinés par les membres de la gouvernance olympique en 1949, la première expérience, en 1950, tourne court, faute de moyens et de participants[764]. Les travaux de l'A.I.O débutent réellement en 1961 ; ils sont présidés par Cléanthis Paléologos, directeur du Département d'éducation physique à l'Université d'Athènes, et Franz Lotz, professeur des Sciences du sport à l'Université de Wurtzbourg, en Allemagne. En 1967, les premières installations permanentes remplacent les tentes qui accueillaient jusqu'alors les participants[765]. Autour de sessions annuelles, l'A.I.O dispense des cours et des connaissances sur le monde olympique moderne et sa philosophie originelle. Cependant, elle reste méconnue et peu accessible, estime Franz Lotz en 1978 : « Si l'on interrogeait un adepte moyen du sport sur l'Académie internationale olympique, il est pratiquement sûr qu'il n'en connaîtrait ni l'existence ni même les buts »[766]. Au fil des années, et de sa progressive reconnaissance collective dans le microcosme sportif mondial, elle se veut également un creuset de réflexion et de recherche. « L'A.I.O achève cette année trente-trois ans de fonctionnement et de contribution majeure au service de la Famille olympique. Elle représente une pépinière de l'Idée olympique pour plus de 30 000 personnes, de tous les pays du monde, qui ont été accueillis à ce jour dans ses installations d'Ancien Olympie »[767], souligne Fernand Serperis, président de l'institution, en 1994.

L'organisme tire toute sa légitimité du parrainage du C.I.O, qui par ailleurs y affirme sa préoccupation envers la mémoire et les enseignements originels de l'œuvre et de la vie de son créateur, Pierre de Coubertin. Néanmoins, au vu des évolutions des Jeux Olympiques à partir des années 1970, nous ne partageons que très peu l'optimisme de Fernand Serpetis, lorsqu'il affirme « en associant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme contribue donc à la création d'une société de paix, sur l'ensemble de la planète, qui lutte pour le respect de la dignité humaine »[768]. L'Olympisme défendu par Coubertin y prétendait certes, il semble cependant qu'il s'agisse aujourd'hui d'une chimère. Sous son meilleur jour, l'A.I.O préserve l'âme du Mouvement olympique en perpétuant la conception culturelle de l'Olympisme, sous son plus contrasté, elle est un instrument de légitimité historique pour le C.I.O, une vitrine prestigieuse, mais inopérante.

764 Jurg Baerlocher, « Académie Olympique », *Sport*, Zurich, 1961.
765 « Histoire de l'A.I.O », in *ioa.org*, consulté février 2015.
766 Franz Lotz, « L'Académie Internationale Olympique, une institution souvent méconnue du sport international », *Revue Olympique*, 1978, p.59.
767 Fernand Serperis, « le rôle éducateur de l'A.I.O durant le premier centenaire du Comité international Olympique », acte du Congrès du Centenaire, C.I.O, Lausanne, 30 août 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
768 Ibid.

À cet égard, nous sommes dans l'obligation de nous interroger sur l'évolution et la sincérité du C.I.O dans sa volonté de promouvoir, non seulement la mémoire du rénovateur des Jeux, mais aussi l'essence de sa philosophie. Si la figure fondatrice de Pierre de Coubertin est régulièrement mise en l'honneur à travers des commémorations ou patronages de manifestations voués à son œuvre et sa vie, ainsi qu'à la refondation des Jeux Olympiques, l'ancrage du C.I.O dans les réalités du XX^e siècle aboutit souvent à des contradictions vis-à-vis de sa conception originelle. « Quand on a reçu en dépôt une mission aussi importante que celle de défendre l'esprit olympique, on ne peut ni se soumettre à la pression de quelques-uns, ni se démettre de principes qui font la loi, la nouveauté et l'éternité du Mouvement olympique »[769], clame Avery Brundage en guise de justification aux critiques qui entourent l'évolution des Jeux Olympiques, lors de la célébration du 70^e anniversaire de l'institution à Paris, en 1964. Il existe selon lui une volonté perpétuelle de développer l'Olympisme, quoique quasi réduite à sa portion sportive, sous l'éclairage des enseignements visionnaire de Pierre de Coubertin. S'agit-il d'une façade ? La question prête à débat, tant l'attitude du C.I.O porte en soi une ambiguïté latente dans les décennies qui suivront. Nous devons répondre en considérant le patronage et la subvention, par exemple, des organismes para-olympiques tournés vers la connaissance et la mémoire du Baron, ou des fréquents congrès et symposiums qui s'y attachent. Le financement par le C.I.O de Juan-Antonio Samaranch, en 1986, de la publication des *Textes choisis* de Pierre de Coubertin, abonde en ce sens[770]. Cependant, ce même C.I.O est la tête pensante de l'envol mercantile et spectaculaire des Jeux Olympiques à partir de 1980, et de l'abandon progressif des souhaits du pédagogue humaniste. Il est également la toute-puissance qui fait et défait les instances consacrées à la doctrine originelle et à sa mémoire. Par exemple, en septembre 1997, le C.I.O omet de convier le C.I.P.C à l'inauguration d'une plaque commémorative à Mon-Repos, maison lausannoise de Coubertin, alors que le C.F.P.C est, quant à lui, représenté[771]. La schizophrénie mémorielle du C.I.O semble donc structurelle. Il est prisonnier à la fois des volontés de son courant moderniste et de sa tradition centenaire. Toute la fragilité de la mémoire du Mouvement olympique repose sur ce fait.

Il existe néanmoins depuis 1993 une structure olympique essentiellement dévolue à l'histoire et à la mémoire : le Musée olympique de Lausanne. Déplacé de Paris vers la Suisse

769 Avery Brundage, allocution du 23 juin 1964, Paris, cit. in Fernand Lemoine, « 1964 : année olympique… », Défense du sport, art. cit., p. 2.

770 Pierre de Coubertin, Norbert Müller (dir.), *Textes Choisis*, 3 tomes, Weidmann, Zürich, 1986.

771 Lettre d'Ada Wild, secrétaire générale du C.I.P.C, à Françoise Zweifel, secrétaire générale du C.I.O, 6 septembre 1997, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

en 1915, le siège du C.I.O s'établit à partir de 1922 à la villa Mon-Repos, propriété de la ville de Lausanne et demeure de Pierre de Coubertin. En 1968, le C.I.O prend ses quartiers au Château de Vidy, sur la rive du lac Léman, quai d'Ouchy. L'inauguration de la Maison olympique en 1986, puis celle du Musée olympique, le 23 juin 1993, complètent le complexe de Lausanne. Ainsi, c'est sous l'impulsion du président Juan-Antonio Samaranch que la structure muséographique moderne voit le jour. Du souhait de Pierre de Coubertin d'offrir un « sanctuaire » à l'Olympisme à l'aune du XXIe siècle, la volonté de préservation du patrimoine olympique est pourtant restée bien vivante. Installé à Mon-Repos, le rénovateur des Jeux Olympiques y transfère son entière collection d'objets à caractère sportif et l'expose en partie à partir de 1924[772]. L'exposition permanente y ferme ses portes en 1970, désormais inadaptée au développement croissant des Jeux Olympiques[773]. Bien qu'attaché à la vitrine culturelle et historique du Mouvement olympique, le C.I.O doit attendre 1982 pour présenter à nouveau officiellement sa collection dans une structure adaptée, quoique provisoire, sur l'Avenue Ruchonnet. Véritables problématiques de la direction générale du C.I.O sous Monique Berlioux, entre 1969 et 1985, la conservation et la présentation des collections olympiques se révèlent être un enjeu qui soulève de nombreuses tensions au sein du C.I.O[774]. En 1993, le bâtiment conçu par Pedro Ramirez Vazquez, Jean-Pierre Cahen et Miguel Espinet ouvre ses portes : il abrite notamment un vaste centre de documentation composé de la bibliothèque et des archives du C.I.O. Il s'étend sur 22 000 mètres carrés répartis en cinq étages[775].

Pour Jean-François Pahud, alors conservateur du Musée olympique, celui-ci tient un « rôle capital » pour le Mouvement olympique. Il a en effet « la responsabilité de la mémoire du Comité international olympique »[776]. Nous devons comprendre cette aspiration comme une double référence à l'héritage coubertinien : appelé de ses vœux et originellement mis en place par Pierre de Coubertin, le Musée olympique trouve une véritable filiation dans les conceptions culturelles et pédagogiques du Baron. « Le Musée olympique doit clairement affirmer et faire comprendre sa vocation spécifiquement olympique, à savoir une "éducation olympique" dans le meilleur sens du terme »[777], plaide Norbert Müller en 1993. Présentant l'histoire du Mouvement olympique, des athlètes, des arts et des évolutions de la pratique

772 Norbert Müller, « Pourquoi un Musée Olympique ? », *Revue Olympique*, 1993, p.308-310.
773 Françoise Zweifel, « Le Musée Olympique : le parti pris du mouvement », *Revue Olympique*, 1997, p.63-65.
774 Lettre de Gilbert Schwaar, président de la commission pour l'extension du Musée olympique, à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 20 décembre 1971, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
775 « Le Musée Olympique de Lausanne », entretien avec Jean-François Pahud, *Lettre de l'OCIM*, n°46, 1996, p.3-7.
776 Jean-François Pahud, « Musée Olympique mission », *Revue Olympique*, 1999, p.55.
777 Norbert Müller, « Pourquoi un Musée Olympique ? », *Revue Olympique*, 1993, p.308-310.

sportive, le Musée olympique permet au C.I.O de concrétiser la fondation d'un temple voué à la mémoire sportive olympique et aux enseignements de Pierre de Coubertin.

La renaissance de l'Olympisme par la mémoire, une critique de l'évolution décadente du Mouvement olympique ?

La prise de conscience de certains acteurs du Mouvement olympique concernant le péril mémoriel qui planait sur l'œuvre et les réalisations de Pierre de Coubertin n'a rien de surprenant en soi : comme nous l'avons compris précédemment, le Baron place déjà en son temps l'Histoire au centre de sa vision pédagogique. Cependant, il a fallu près de quarante ans entre les premiers combats menés contre l'oubli et la construction définitive du Musée olympique. Nous ne pouvons pas nier que les premières grandes réalisations mémorielles orchestrées par le C.I.O, coûteuses, ont dû patienter jusqu'à la pleine indépendance économique de l'institution pour voir le jour. Néanmoins, eurent-elles seulement été amorcées sans l'incessante bataille livrée par les défenseurs et institutions attachés à l'idéal olympique coubertinien ? Rien n'est moins sûr, tant le processus de développement des Jeux Olympiques après 1980 penche nettement vers le consumérisme spectaculaire. Ainsi nous ne devons pas omettre la dimension contestataire de la réintroduction mémorielle de Pierre de Coubertin, quoique soumise à une dépendance financière et patronale de la gouvernance olympique. En ce sens, l'esprit critique au sein du Mouvement olympique global modifie incontestablement le lien du C.I.O à l'histoire et la mémoire de son propre passé. S'il ne peut à lui seul inverser le rapport de force entre modernité et tradition, il tend à rééquilibrer le patrimoine universel de l'Olympisme dans sa descendance vis-à-vis de la philosophie de Pierre de Coubertin. « Il y a deux attitudes pour envisager l'avenir de Jeux ; elles peuvent se définir par la tendance de ceux qui ne voient pas de limites possibles à l'expansion actuelle des Jeux et la tendance de ceux qui donnent la priorité aux considérations humanistes »[778], martèle Jean-François Brisson. L'héritage semble alors une des voies primordiales de l'avenir, la mémoire un gage sérieux de pérennité pour l'Olympisme ultra-contemporain.

La principale victoire des Olympiens légitimistes, outre la préservation du souvenir intellectuel et humaniste de Pierre de Coubertin, est certainement la mise en lumière d'une distorsion spirituelle et référentielle des Jeux Olympiques. Et donc d'un nécessaire retour aux

778 Jean-François Brisson, « Pourquoi le Comité Pierre de Coubertin propose une réforme des Jeux Olympiques », essai préparatoire au projet de réforme de la Charte olympique, 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

sources. C'est pourquoi nombre d'entre eux recherchent dans les enseignements de Pierre de Coubertin des réponses théoriques aux problèmes et dérives que soulèvent les axes de développement contemporains de l'Olympisme. À ce titre, le thème du Congrès du Havre de 1997, organisé par le C.I.P.C, est révélateur, « Pierre de Coubertin et l'Olympisme : questions pour l'avenir »[779], signe s'il en est du souci perpétuel de ses plus fervents défenseurs à renouveler l'actualité des idées coubertiniennes. Or cette méthodologie mémorielle comporte une critique réelle des évolutions, politiques, médiatiques et mercantiles des Jeux Olympiques : elle met en balance l'essence et la substance concrète de l'Olympisme, dévoyant au passage la course amnésique au progrès et à la compétitivité, plutôt qu'à l'accomplissement éclairé. « La raison d'être de l'Olympisme est justement de dépasser le cadre limité de la compétition, d'assurer une mission de sauvegarde et d'exaltation d'un esprit sportif mis au service de l'humanisme, c'est-à-dire considéré comme un élément de perfectionnement »[780], confirme Jean-François Brisson. C'est pourquoi, bien que minoritaire et parfois marginalisée par le C.I.O, la quête mémorielle des élèves héritiers de Pierre de Coubertin se révèle particulièrement saine pour l'instance dirigeante. Non seulement elle rehausse la légitimité historique du C.I.O, qui par paternité et filiation se trouve garant d'un patrimoine humaniste universel, mais elle se montre aussi déterminante comme contrepoids moral aux errements de la deuxième partie du XX^{e} siècle.

Parmi les prises de position critiques des organismes attachés à l'idéal philosophique de Pierre de Coubertin, de nombreuses se rapportent à la question financière, exacerbée par l'arrivée massive des partenaires médiatiques et publicitaires dans l'aire olympique, au croisement des présidences respectives de Lord Killanin et Juan-Antonio Samaranch. Cette problématique économique est l'une des sources de travestissement majeur de l'Olympisme concret, tangible, puisqu'elle implique nombre de conséquences dommageables, telles que l'instrumentalisation commerciale des sportifs, le dopage, ou encore le contrôle horaire des compétitions par la télévision. L'autre grande dérive est spirituelle et morale. Là où Pierre de Coubertin souhaitait la « rencontre quadriennale de la jeunesse universelle »[781], le sport olympique, avec ses classements nationaux et ses représentations patriotiques, est devenu un affrontement symbolique des puissances mondiales. « Est-il juste que les hommes politiques se servent des athlètes en tant que pions et les manipulent sur le damier de l'idéologie

779 Procès-verbal, réunion du bureau C.I.P.C, 20 novembre 1995, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
780 Jean-François Brisson, « Pourquoi le Comité Pierre de Coubertin… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
781 Pierre de Coubertin, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.17.

nationale ? »[782] s'interroge le Canadien John T.Powell, docteur et olympien convaincu. Ce n'est en tout cas pas l'avis de Pierre de Coubertin, qui y entrevoit une conception rétrograde peu propice à favoriser la connaissance d'autrui, et donc en contradiction avec l'idéal du Respect Mutuel. À nouveau, la préservation mémorielle active de l'œuvre de Pierre de Coubertin valorise l'apport de l'Olympisme, et de sa vitrine sportive, dans le cadre sociétal collectif. Elle réaffirme également l'enracinement profond des concepts coubertiniens dans un humanisme fécond, propre à laisser une empreinte universelle patrimoniale dans l'Histoire des hommes. « Le Mouvement olympique n'est pas simplement une belle idéologie de l'exercice sportif, mais il représente un des plus nobles aspects de la tradition culturelle universelle »[783], affirme Nicolas Nissiotis. De fait, la quête mémorielle d'une partie du Mouvement olympique résonne comme une mise en garde contre l'évanescence des valeurs et de l'identité de l'Olympisme contemporain.

Une influence partielle, mais salvatrice.

De la place et du rôle de ces institutions dans le concert olympique mondial.

Au soir du Congrès du Centenaire de la rénovation des Jeux Olympiques, le 3 septembre 1994, Geoffroy de Navacelle exprime sa gratitude envers les membres de la gouvernance olympique et sa crainte de trop bien comprendre l'épiphénomène que représente cette commémoration dans l'agenda olympique. Ce sont les batailles mémorielles de l'avenir qu'il redoute, conscient que trente années de son engagement auprès de l'œuvre de Coubertin se sont déjà écoulées : « Les actuels dirigeants du C.I.O, évoquent, ô combien, le nom de leur fondateur, et ce Congrès du Centenaire en est la manifestation éclatante. Qu'ils en soient remerciés ! Mais demain ? Lorsque les lumières seront éteintes ? »[784]. En filigrane, il pose en fait la question de la place prise par les institutions para-olympiques soutenant l'Olympisme originel et des enseignements acquis de leur engagement. Le Mouvement olympique peut-il se satisfaire d'actions mémorielles éphémères, vitrines de légitimation historiques ponctuelles, mais à proprement parler inefficaces à influer sur la destinée olympique contemporaine ? Tout le problème réside dans le statut de ces organismes. Consultatifs, promotionnels ou

782 John T. Powell, « Les principes olympiques… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
783 Nicolas Nissiotis, « Discours d'ouverture de la XX^{e} session de l'A.I.O », 15 juin 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
784 Geoffroy de Navacelle, allocution de la séance de clôture du Congrès du Centenaire, 3 septembre 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

scientifiques, ils ne sont jamais en position décisionnelle en ce qui concerne les évolutions des Jeux Olympiques. Ils se sont auto-investis d'une mission de préservation et de diffusion de l'idéal olympique coubertinien, mais comme le souhaitait Pierre de Coubertin, seul le C.I.O détient les clefs des orientations de l'Olympisme international. Mille appels à l'ascétisme des Jeux, prix décernés, médailles accordées, ne valent pas une décision de la Commission exécutive du C.I.O. Ainsi, nous devons prendre conscience d'un certain échec dans l'introduction mémorielle de la pensée coubertinienne comme courant de développement, car nulle Académie olympique ou Comité Pierre de Coubertin n'est en mesure de faire valoir sa vision de l'avenir.

Cependant, les institutions intellectuelles para-olympiques jouent un rôle décisif dans la perpétuation des valeurs traditionnelles de l'héritage coubertinien. Elles maintiennent présent l'esprit fondateur de l'Olympisme, et participent ainsi pleinement en la construction d'un patrimoine collectif du sport. Culturellement, le C.F.P.C ou l'A.I.O forgent le lien invisible qui attache l'homme à son histoire et à sa civilisation. Deux données sont à leur disposition afin de peser de tout leur poids sur la représentation du passé et ainsi tenter la promesse d'un futur meilleur : la connaissance fondamentale des textes et idéaux dont l'Olympisme se réclame, et le sens critique face aux évolutions séculaires des Jeux Olympiques. Il s'agit de la formule couramment employée par les défenseurs de la doctrine originelle soutenue par Pierre de Coubertin. Pour exemple, prenons le commentaire formulé par le C.F.P.C au sujet des Jeux Olympiques de 1996 : « En ce qui concerne les Jeux d'Atlanta, le conseil a enregistré avec satisfaction un recours plus fréquent à la langue française dans tous les messages officiels, et ce, en première langue ». Mais le Comité dénonce des Jeux « dilués dans une organisation générale où ont régné les contraintes sécuritaires inadaptées, le commerce souverain, la publicité outrancière, le chauvinisme bruyant, le tout s'apparentant plus à un show qu'au rassemblement sportif de la jeunesse mondiale »[785]. En énonçant le bien-fondé historique de certains aspects persistants de l'Olympisme, tout en reniant la décadence morale et spirituelle de sa vitrine sportive, les membres de cette institution replacent les conceptions de Pierre de Coubertin dans une actualité renouvelée. Ils perpétuent par ce biais le rapport passé-présent constitutif d'une mémoire vivante et revendicative. Ils prennent également soin de démarquer l'essence historique et la substance contemporaine de l'Olympisme, afin de réaffirmer la pensée coubertinienne comme un patrimoine philosophique collectif plus que comme un système ultramoderne, globalisant et dénaturé.

785 Procès-verbal, Conseil d'administration du C.F.P.C, 9 octobre 1996, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

C’est en unissant les efforts des divers organismes de sauvegarde des enseignements du Baron que la donne peut être amenée à changer. Non qu’il s’agisse de réformer en profondeur la dimension et l’essor des Jeux Olympiques – le pragmatisme s’impose à ce sujet –, mais plutôt de définitivement ancrer la dimension filiale et héréditaire dans les gênes du Mouvement olympique, de quelque nature qu’il soit. Il en va de la préservation d’un des grands acquis de l’Humanité, dont l’incertaine pérennité est indéniablement due aux orientations capitalistes prises par le C.I.O et à l’inaudible dessein moral du temps présent. Ainsi, de la capacité de dialogue et de collaboration des C.F.PC, C.I.P.C, ou encore A.I.O, dépend l’intensité de la mémoire vouée à l’histoire fondatrice de l’Olympisme, et donc la part de légitimité historique à la perpétuation des Jeux Olympiques comme référence sociétale. Or, malgré leurs échelles et objectifs parfois divergents, leur socle commun, l’œuvre de Pierre de Coubertin, constitue pour ces institutions une unicité de langage et un cadre propice à la coopération. Cette dernière se construit sous plusieurs formes, mais existe indubitablement. Trois exemples en font foi. En 1970, Geoffroy de Navacelle, vice-président du C.P.C, offre d’opérer une passerelle entre le Comité français et l’Académie internationale olympique[786]. Ensuite, un protocole d’accord régit les liens du C.F.P.C et du C.I.P.C, à partir 1985[787]. Enfin, le symposium de Québec organisé par le Comité canadien Pierre de Coubertin, en 1990, reçoit, outre les patronages financiers du C.I.O et culturels de l’U.N.E.S.C.O, le patronage moral du C.I.P.C[788]. Cet effort d’association tend à rendre plus audibles et crédibles les partisans d’une mémoire intellectuelle de l’œuvre et de la vie de Pierre de Coubertin. Ils prennent alors toute leur place dans le concert olympique.

Une mémoire en progrès : les réalisations concrètes.

L’engagement des Olympiens coubertiniens convaincus, organisés en institutions, aboutit à nombre de réalisations concrètes, signe que leur influence, sans être omniprésente dans le Mouvement olympique, est en progrès constant depuis le début des années 1980. Outre les fréquentes publications spécialisées, il existe une riche diversité des actions menées pour préserver et promouvoir l’Olympisme dans sa dimension originelle. S’il ne nous est pas possible de faire la liste exhaustive de ces accomplissements, nous nous proposons d’en

786 Geoffroy de Navacelle, lettre au Secrétaire générale de l’A.I.O, 4 octobre 1970, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

787 Lettre de Pierre Conte-Offenbach à Jean Durry, pièce jointe « projet de protocole d’accord », 30 janvier 1985, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

788 Lettre de Fernand Landry, président du Comité d’organisation du Symposium du Québec, à Geoffroy de Navacelle, 30 août 1989, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

présenter les traits généraux.

En premier lieu viennent les remises de prix ou médailles à des personnalités ayant œuvré à la glorification et à l'éthique du sport olympique. Le 23 juin 1964, lors des cérémonies du centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin, l'Association des écrivains sportifs décerne un Prix Pierre de Coubertin. Nous en avons fait état précédemment[789]. Le Comité international pour le Fair-Play de Jean Borotra trouve quant à lui appui auprès de l'U.N.E.S.C.O à partir de 1984, afin de remettre annuellement des trophées et diplômes d'honneur du Fair-Play. En 1992, le C.N.O.S.F et son président Nelson Paillou mettent également en place un prix « Coubertin d'Or »[790]. Enfin, le C.I.P.C, reprenant à son compte une initiative de Geoffroy de Navacelle datée de 1972[791], décerne depuis 1985 une distinction récompensant l'humanisme et l'eurythmie, ancêtre de la Médaille pour les Arts[792]. Toutes symboliques qu'elles soient, ces récompenses sont le reflet d'une tradition centenaire riche de distinctions et de reconnaissances individuelles, emblématiques de l'Olympisme. À ce titre les médailles olympiques d'or, d'argent et de bronze, sont un exemple frappant. Elles remplacent en 1904 les rameaux d'olivier, tant comme une décoration de mérite que comme une compensation financière, tout du moins de valeur, aux sportifs amateurs[793]. Dans le même ordre d'idée, la mémoire de l'Olympisme sportif passe aussi par les pièces de monnaie et timbres postaux, dont la vaste collection est à elle seule un véritable vecteur de représentation pour le Mouvement olympique. En témoigne, par exemple, la deuxième pièce de la collection officielle des Jeux d'Albertville représentant Pierre de Coubertin[794], ou les timbres respectifs des diverses éditions des Jeux Olympiques[795]. Ainsi le monde olympique regorge d'objets de valeur, honorifiques, promotionnels ou encore philatéliques, prolongeant le fait sportif dans une dimension profondément mémorielle. L'attache des institutions de promotion olympique à ces distinctions porte indubitablement le sceau de la tradition patrimoniale.

789 Cf. « De la mort de Coubertin à sa réintroduction mémorielle », in Chapitre 4 « La quête mémorielle du Mouvement olympique »…

790 Lettre de Nelson Paillou à Pierre Rostini, président du C.F.P.C, et Geoffroy de Navacelle, président du C.I.P.C, 12 octobre 1992, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

791 Lettre de Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, à Geoffroy de Navacelle, 3 février 1972, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc.cit.

792 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, 24 août 1984, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

793 Patrick Clastres, *Jeux Olympiques : un siècle de passion*, Les Quatre Chemins, 2008, 140 pages.

794 Nadine Mouleyre (dir.), « L'Olympisme par les Monnaies et Médailles », exposition au Musée de la monnaie, Paris, in *Congrès olympique du Centenaire 1894-1994 : Expositions*, catalogue culturel du C.I.O, 1994, 44 pages.

795 Maurizio Tecardi, André Déal, Marc Boucher, « Un siècle de Philatélie Olympiques », exposition au CNIT La Défense, Puteaux, in *Congrès olympique du Centenaire 1894-1994 : Expositions*, op. cit.

En second lieu, les organismes voués à perpétuer l'œuvre coubertinienne réussissent à s'imposer progressivement comme éléments moteurs dans l'activité scientifique qui entoure l'Olympisme. À travers l'organisation ou la collaboration à des colloques, symposiums ou congrès, ils perpétuent l'existence culturelle de l'idéal de Pierre de Coubertin, luttent contre l'oubli du sens originel de sa pensée visionnaire, et ce depuis le milieu des années 1980. En effet, l'Institut Carl Diem, dirigé par Liselott Diem, organise à Lausanne, du 18 au 20 mars 1986, la première rencontre scientifique orchestrée autour de l'œuvre de Pierre de Coubertin depuis son décès, en 1937. « Il ne s'agissait nullement d'une entreprise de sacralisation ni de béatification, mais de dresser un premier constat, aussi honnête et approfondi que possible »[796], constate Jean Durry. De fait, sous la présidence de Norbert Müller, une quarantaine d'experts et conférenciers se sont succédé, afin d'établir un juste portrait de la personnalité et de l'œuvre du pédagogue. Placé sous le haut patronage du C.I.O, c'est-à-dire sous sa dépendance financière et morale, les débats tournent autour de l'Olympisme, mais aussi de la protéiformité des apports intellectuels de Pierre de Coubertin. Le C.I.P.C tient par ailleurs une place d'importance dans cette manifestation : outre son contingent de membres impliqués, il reçoit du C.I.O la mission de publication des actes du symposium[797]. Loin d'être l'acte fondateur de la mémoire vouée à Pierre de Coubertin, cette rencontre scientifique peut néanmoins être considérée comme la première collaboration collective d'ampleur des défenseurs de la philosophie coubertinienne. L'édition en cette même année des *Textes choisis* de Pierre de Coubertin, financée par le C.I.O, et pour laquelle nombre d'Olympiens convaincus ont coopéré sous la direction de Norbert Müller, marque donc 1986 du sceau des années phares pour la mémoire du Mouvement olympique.

Enfin, le phénomène mémoriel qui entoure la vie et l'œuvre de Pierre de Coubertin se félicite de l'acquisition par les organismes para-olympiques d'une reconnaissance internationale. Leurs invitations et participations aux débats du XII^{e} Congrès olympique, organisé par le C.I.O à Paris du 29 août au 3 septembre 1994, montrent à quel point, au côté des Comités nationaux olympiques, des fédérations sportives nationales, des athlètes et des médias, ils sont devenus des acteurs à part entière du monde olympique. À cette occasion, ils sont encouragés à faire état de leurs opinions sur quatre grands axes des problématiques contemporaines de l'Olympisme et des Jeux Olympiques : « L'apport du Mouvement olympique à la société moderne », « L'athlète contemporain », « Le sport dans son contexte

796 Jean Durry, « Actualité de Coubertin », *L'Équipe*, 31 mars 1986.
797 Lettre de Raymond Gafner à Geoffroy de Navacelle, 5 mars 1987, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

social », et « Le sport et les mass-médias »[798]. Les membres de l'A.I.O prennent bonne place dans l'animation des débats, démontrant une maturité croissante de l'institution à remplir sa fonction de laboratoire culturel des idées olympiques. De son côté, Geoffroy de Navacelle, lors de son allocution de clôture, en profite pour remercier Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, pour la réintroduction du nom de Coubertin dans la phrase protocolaire d'ouverture des Jeux, qui ne figurait plus dans la Charte olympique depuis 1991[799]. Trois ans plus tard, en 1997, le C.I.P.C du président Conrado Durantez prend à sa charge l'organisation d'un congrès et d'un « forum des jeunes » au Havre, célébrant le centenaire du Congrès olympique du Havre en 1897. Appuyée par le C.I.O, soutenue par le C.F.P.C, et placé sous la direction d'un tandem, Jean Durry et Yves-Pierre Boulongne, cette rencontre réunit 150 participants issus de quarante pays[800]. Ceci tend à démontrer la dimension résolument nouvelle et croissante prise par une institution comme le C.I.P.C. Olympiens, chercheurs, journalistes et élus locaux répondent à l'appel d'une mémoire vive des fondements de l'Olympisme selon Pierre de Coubertin. Plusieurs établissements scolaires européens sont également représentés. En collaboration avec le C.I.O ou de leurs propres initiatives, les institutions éthiques, mémorielles et intellectuelles du sport olympique, détiennent désormais la preuve de leur légitimité à œuvrer en faveur des enseignements fondamentaux de Pierre de Coubertin.

Un impact limité pour une préoccupation uchronique ?

Si elles n'ont pas concrètement voix au chapitre quant aux orientations structurelles prises par le C.I.O pour les Jeux Olympiques, les personnalités et institutions dévouées à la sauvegarde de l'héritage coubertinien influencent par leur bataille mémorielle la formation d'un patrimoine collectif du sport et de l'Olympisme philosophique. Leurs préoccupations éthiques et mémorielles combattent en quelque sorte les errements du sport contemporain, perpétuant une vision humaniste du développement sportif de la société des hommes. Elles réintroduisent la notion pédagogique universelle, la noblesse morale, et la dimension collective du sport, quand les multiples évolutions du sport de haut niveau au XX^{e} siècle ont abouti à la mercantilisation, la spectacularisation et la logique compétitive irraisonnée. En défendant une doctrine visionnaire issue d'un passé centenaire comme réponse à un présent

798 « Congrès Olympique du Centenaire, Congrès de l'unité », document final remis au C.I.O, *Revue Olympique*, 1994, p.394-400.

799 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 13 septembre 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

800 Lettre d'Ivan Curkovic, président du Comité yougoslave Pierre de Coubertin, à Geoffroy de Navacelle, 3 novembre 1997, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

torturé et un avenir incertain, le processus mémoriel orchestré autour de l'Olympisme optimiste, si ce n'est utopique, symbolise une rupture franche vis-à-vis du progrès moderniste chronologique dont les Jeux Olympiques se sont parés. Ne doutons pas qu'à travers cette quête mémorielle se révèle une nostalgie de l'ordre moral et de l'esprit coubertinien, aboutissant parfois à une certaine forme d'apologie conservatrice. C'est pourquoi la principale critique concernant ce mouvement légitimiste porte sur la partialité de sa reconstitution historique fantasmée, au détriment d'une vision réaliste des mutations sociétales. Reconstruction en partie fictive de l'histoire, la mémoire, subjective de par les voix qui la portent, ne saurait de toute façon dépeindre une conception omnisciente du passé : elle est par essence un point de vue. Il est ainsi nécessaire d'éviter de satisfaire un désir d'uchronie trop présent : non, l'idéal coubertinien n'a pas été le seul guide de l'évolution olympique au XX^e^ siècle. Néanmoins, le combat des défenseurs de sa cause a permis de rénover la connaissance de l'œuvre monumentale du « plus célèbre des inconnus », et de mettre à jour les incohérences d'évolution par rapport à la doctrine originelle. Dans le cas du Mouvement olympique, le phénomène mémoriel voué à Pierre de Coubertin devance l'explicitation historique de la composante intellectuelle de l'Olympisme comme sa critique contemporaine. Il replace par la même la doctrine coubertinienne au cœur du débat humaniste sociétal, tout en la dédouanant de sa part de responsabilité dans le développement centenaire du sport roi, oligarchique et capitaliste.

Dans les faits, cela se traduit par des réalisations concrètes hétérogènes, qui cependant réaffirment la légitimité de l'esprit fondateur du sport contemporain face à son évolution. Nous pouvons donc y comprendre une formule souvent édictée par les gardiens de la mémoire sportive globale : point de modernité sans tradition dans le sport ultra-contemporain. Selon leur conception, toute concrétisation des thèses mémorielles semble donc être une victoire majeure dans l'enracinement collectif et social du sport. Ainsi, outre les publications, collaborations scientifiques, congrès et cérémonies d'hommage, le mouvement mémoriel qui se forge autour du monde olympique, au cours de la deuxième moitié du XX^e^ siècle, réussit le tour de force de marquer la construction sociétale collective. Ceci passe en grande partie par la dimension géographique de cette mémoire. Nombre de structures d'éducation, collèges et lycées, ou enceintes sportives, sont ainsi baptisées du nom de Pierre de Coubertin à partir des années 1990. C'est le cas en France, avec par exemple le lycée Pierre de Coubertin de Bolbec, près de Mirville, au cœur du Pays-de-Caux si cher au Baron, comme c'est le cas en Europe,

avec par exemple le lycée Pierre de Coubertin de Tábor, en République tchèque[801]. Ce cadre paneuropéen est d'ailleurs prépondérant à la reconnaissance et la mémoire de l'œuvre de Pierre de Coubertin : « Le ministre de l'Éducation publique de Rhénanie-Palatinat, professeur Docteur Zöllner, a approuvé avec la lettre ci-inclus la médaille Pierre de Coubertin comme prix de baccalauréat à toutes les écoles de notre Land »[802], relate Norbert Müller en 2001. Cet impact géographique, tout symbolique qu'il semble à premier abord, permet en fait à la mémoire de lutter concrètement contre l'oubli de la vie et de l'œuvre de Pierre de Coubertin, en réintroduisant son nom dans l'espace collectif de la société. En France, à la demande du C.F.P.C, la Mairie de Paris donne son accord en 1993 pour rebaptiser l'avenue de la Porte de Gentilly, où siègent le C.N.O.S.F et la Maison du sport français, du nom de Pierre de Coubertin[803]. Ainsi, c'est peut-être en quittant le strict cadre du microcosme olympique que la mémoire du rénovateur des Jeux Olympiques devient accessible à tous, comme à chacun.

Cependant, le phénomène mémoriel est encore loin d'être au centre de la construction sportive olympique, à l'échelle nationale comme à l'internationale. Priorité ne lui est jamais vraiment donnée, car le sport se nourrit désormais d'enjeux et d'influence extrêmement divers, pour lesquels le processus mémoriel et les enseignements coubertiniens sont au mieux une vitrine de légitimation, au pire, une préoccupation anachronique, voire uchronique. À ce titre, l'utilisation du nom de Coubertin par le C.O.J.O d'Albertville, quoique contrat de droit obtenu de haute lutte, nous y reviendrons, est révélatrice. Un seul des partenaires commerciaux y consacre une rétrospective. Le C.F.P.C ne peut que constater l'échec de son entreprise : « Contact sera pris avec le Club Coubertin et le C.O.J.O qui a omis de convier notre Comité à l'inauguration du "train spécial propagande" où la personnalité de Pierre de Coubertin n'est évoquée que par un seul des sponsors ! »[804]. Dans le même ordre d'idée, l'étude des subventions annuelles accordées au Comité français par le ministère de la Jeunesse et des Sports, donne un aperçu significatif de la moindre considération de son combat contre l'oubli : 75 000 francs seulement lui sont versés en 1999[805]. Enfin, outre le peu de préoccupation des gouvernants et partenaires olympiques actuels sur la question, les contradictions et tensions internes au mouvement mémoriel favorable à l'Olympisme originel lui ont parfois fait perdre quelques soutiens et quelques années. Nous pensons par exemple à cette « Coupe de la nation

801 Lettre circulaire de Norbert Müller aux membres du C.I.P.C, 19 novembre 1999, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
802 Fax de Norbert Müller à Geoffroy de Navacelle, 2 avril 2001, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
803 Lettre de Joël Laine, conseiller de Paris et adjoint au Maire chargé des sports, à Pierre Rostini, président du C.F.P.C, 4 octobre 1993, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
804 Procès-verbal, Conseil d'administration du C.F.P.C, 4 février 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
805 Procès-verbal, Conseil d'administration du C.F.P.C, 22 juin 1999, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

la plus sportive » voulue par Jean-François Brisson au milieu des années 1970[806], celui-là même qui, au crépuscule des Jeux Olympiques d'Atlanta, en 1996, récuse le classement par équipes nationales[807]. La requête du Comte de Beaumont, président du C.O.F, à la famille Coubertin, en 1968, de transférer les cendres du Baron au Panthéon, démontre également la compréhension historique et spirituelle parfois erronée des acteurs même de la mémoire vouée à Pierre de Coubertin[808]. Le refus de la famille respecte bien entendu les volontés du défunt pédagogue à être inhumé à Lausanne, son cœur seul trônant dans la stèle d'Olympie[809]. Rien ne garantit alors l'émergence d'un courant mémoriel fort et indépendant, rien ne garantit de nos jours sa pérennité.

La mémoire de vivre : l'engagement de Geoffroy de Navacelle.

Si le phénomène mémoriel qui entoure la personnalité et l'œuvre de Pierre de Coubertin s'organise depuis 1950 en institutions, nous ne devons pas omettre qu'à l'échelle plus restreinte, il est le combat d'individualités convaincues et téméraires. Carl Diem et Maurice de Madre font à cet égard figure de précurseurs, eux qui s'insurgent à partir de 1945 de l'oubli et de l'inaccessibilité qui guettent les enseignements du rénovateur des Jeux Olympiques. Le flambeau, repris par un nombre croissant de personnalités au détour des années 1960, ne cesse de s'implanter comme une problématique morale récurrente dans le large Mouvement olympique.

Nous avons eu la chance d'avoir accès au fonds d'archives d'un des plus farouches connaisseurs et défenseurs de Pierre de Coubertin, de sa vie et de son œuvre. Il s'agit de Geoffroy de Navacelle, qui outre sa conviction profonde du caractère visionnaire et humaniste de la pensée coubertinienne, n'est autre que le petit-neveu du Baron. Fils d'Isaure de Madre, nièce de Pierre de Coubertin par sa mère Marie, et de Gaëtan de Navacelle[810], il s'enorgueillit

806 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 5 mars 1976, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

807 Jean-François Brisson, « Pour un réveil de l'Olympisme…. », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

808 Lettre d'Alain Danet, secrétaire général du COF, à Gaëtan de Navacelle, 7 mai 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

809 Lettre co-signées par Mademoiselle de Coubertin, Yvonne de Coubertin, le Comte de Madre et Madame Gaëtan de Navacelle, au Comte de Beaumont, 18 juin 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

810 « Généalogie des Coubertin », pièce jointe, in Lettre de Geoffroy de Navacelle à Yves-Pierre Boulongne, directeur de l'Institut National d'Éducation Physique, 12 décembre 1992, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

notamment d'avoir connu son grand-oncle pédagogue durant l'adolescence. Il est en outre le propriétaire du domaine et du château de Mirville, où Pierre de Coubertin passait le plus clair des périodes estivales de sa jeunesse. Récipiendaire pour partie des archives et devoirs familiaux du Comte de Madre, son oncle, Geoffroy de Navacelle voit en cette occasion la possibilité de faire revivre la mémoire d'un idéal doctrinal et universel qu'il partage avec Pierre de Coubertin[811]. Ainsi, il multiplie les contacts et les engagements auprès des instances olympiques, ainsi qu'au sein des institutions œuvrant à la sauvegarde des conceptions coubertiniennes. D'abord investi dans le C.P.C, Geoffroy de Navacelle est à l'initiative de la création du C.I.P.C en 1975 ; il en sera président durant douze années, de 1980 à 1992. À ce titre, il se place à la croisée du combat mémoriel en faveur des enseignements de Pierre de Coubertin, dont il ne cessera de se mettre au service jusqu'au milieu des années 2000.

C'est pourquoi, du haut de ses quarante ans d'engagement, Geoffroy de Navacelle doit être considéré comme l'un des gardiens les plus fidèles de l'Olympisme originel. Constitue-t-il cependant un modèle et une caution indiscutable pour la préservation des acquis universels coubertiniens ? Nul ne saurait véritablement l'être lorsqu'il s'agit de mémoire, qui plus est familiale. C'est donc avec une pleine conscience de l'ego-subjectivité du témoin de Navacelle que nous devrons composer[812]. Cependant, nous pouvons déjà tabler sur la sincérité absolue de sa démarche, et sur sa connaissance encyclopédique des écrits et idées du Baron dans leur ensemble. Était-ce une démarche utopique que de vouloir restaurer la pleine compréhension contemporaine de l'œuvre de Pierre de Coubertin ? L'engagement mémoriel de Geoffroy de Navacelle se solde-t-il par une victoire sur le temps et ses évolutions ? Une partie de la réponse se trouve dans l'avenir. Pour le reste, nous nous proposons de faire un éclairage analytique de son action en faveur de la mémoire.

Les origines, une valeur fondamentale.

Geoffroy de Navacelle, petit-neveu de Pierre de Coubertin.

Né en 1918, Geoffroy de Navacelle est un descendant direct du couple Charles-Louis de Fredy de Coubertin et Marie-Marcelle Gigault de Crisenoy, parents de quatre enfants, Paul,

811 Geoffroy de Navacelle, « Le Comte de Madre », *Revue Olympique*, art. cit., p.306-307.

812 Cf. « Le témoin, la mémoire et l'histoire », in Chapitre 1 « Mémoire et sport : histoire d'une société en mouvement »…

Albert, Marie, et donc Pierre de Coubertin[813]. Petit-fils de Marie de Coubertin, mariée à David de Madre, il est le fils de leur fille Isaure et de Gaëtan de Navacelle. Mobilisé en 1939 comme aviateur puis cavalier à l'École de Saumur, Geoffroy de Navacelle est diplômé d'État-major et colonel honoraire de l'armée française. Cadre chargé des techniques de l'information pour la Compagnie française des pétroles, sa carrière professionnelle s'enrichit également d'un poste d'administrateur du Groupement des directeurs publicitaires de France[814]. Sportif accompli sans être exceptionnel, il pratique l'équitation, le ski, alpin et nordique, ainsi que le patinage artistique. Très investi dans la sauvegarde de l'héritage familial, il voue une véritable admiration à Pierre de Coubertin et une dévotion certaine pour son œuvre, dans la continuité des démarches de son oncle, Maurice de Madre. C'est ainsi qu'il entreprend de défendre l'essence de l'idéal olympique, et de propager la philosophie culturelle de Pierre de Coubertin. Depuis 1968, il se targue d'entreprendre la préservation des acquis humanistes de son grand-oncle : « À Mirville, demeure de sa jeunesse, dont je suis le propriétaire, je constitue un centre de documentation sur son œuvre qui sera sans doute unique en France »[815]. En guise de reconnaissance pour son combat mémoriel et son esprit olympique, Geoffroy de Navacelle reçoit l'Ordre olympique des mains de Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, le 2 octobre 1987[816].

C'est au sein du Comité Pierre de Coubertin que Geoffroy de Navacelle mène ses premières batailles pour faire connaître les idées de son aïeul, dont la société intellectuelle et politique française fait peu de cas, depuis la Seconde Guerre mondiale. Initialement approché par le C.P.C en tant que représentant de la famille du pédagogue, il est élu au conseil d'administration et au bureau de l'association en 1969, en tant que vice-président[817]. Auparavant, il a pris soin de racheter la « Terre de Mirville », dont le château, acquise à la famille Coubertin depuis son apport par Marie-Marcelle Gigault de Crisenoy, mère de Pierre, et dont la propriété fut cédée par Yvonne et Marie-Marcelle de Coubertin, filles de Paul. Geoffroy de Navacelle, preuve en est, démontre tout son attachement au patrimoine familial et à l'héritage filial de Pierre de Coubertin. Il prend d'ailleurs en charge le droit moral de la famille concernant l'œuvre du pédagogue, au détour des années 1980[818]. Les droits

813 « Généalogie des Coubertin », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
814 « Curriculum vitae », pièce jointe, in Lettre de Geoffroy de Navacelle à Magdeleine Yerles, coordinatrice à l'Université de Laval, Québec, 30 mars 1990, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
815 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Johann W. Westerhoff, secrétaire général du C.I.O, 4 mai 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
816 « M. de Navacelle reçoit l'Ordre olympique », *Revue Olympique*, 1987, p.562.
817 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Alfred Rosier, 1 mars 1969, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
818 Procès-verbal, séance du C.I.P.C, Paris, siège du C.O.J.O d'Albertville, 6 décembre 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

patrimoniaux tombent quant à eux dans le domaine public. Outre les terres et les droits, Geoffroy de Navacelle souhaite également conserver le patrimoine culturel et artistique de la famille. Il est vrai que Charles-Louis de Fredy de Coubertin, père du rénovateur des Jeux Olympiques, était un peintre académique[819], notamment de sujets religieux, et qu'il a transmis sa passion à son fils Pierre. Ainsi le Musée olympique de Lausanne, par l'intermédiaire de son conservateur Jean-François Pahud, trouve un interlocuteur privilégié en Geoffroy de Navacelle pour nombre de sollicitations dans ce domaine. En 1995, ce dernier consent, par exemple, au prêt d'une collection de diapositives issues d'œuvres représentant le Baron ou émanant de sa main, dont le portrait pastel réalisé par Jacques Lastaing en 1914, et les dessins de Coubertin, *Colombine, l'Hudson 1907,* ou encore *Étretat*[820].

Non content de préserver le patrimoine familial et intellectuel de la famille Coubertin, Geoffroy de Navacelle commence une quête dont il ne mesure peut-être pas, aux prémices, l'étendue : propager la connaissance de l'œuvre, de la vie, et de la philosophie universelle de Pierre de Coubertin. « Je voudrais que vous ne voyiez dans tout ceci qu'un seul objectif : rappeler la mémoire de Pierre de Coubertin, l'honorer, le faire connaître et respecter l'esprit de son œuvre. Ceci est mon devoir »[821], écrit-il à Raymond Gafner. En multipliant les contacts et démarches durant trois décennies, de 1970 à 2000, il réussit à tisser une véritable toile de soutien aux conceptions coubertiniennes. Initiateur du rapprochement entre le C.P.C et l'Académie internationale olympique en 1970, lors de son « pèlerinage à Olympie »[822], fondateur et président du C.I.P.C, Geoffroy de Navacelle ne ménage pas sa peine. Ce qu'il souhaite avant tout, outre la lutte contre l'oubli du nom et de la vie de Pierre de Coubertin, c'est rendre hommage à sa pensée, en dévoilant la modernité et l'actualité de son esprit, textes à l'appui. Ainsi permet-il à la problématique mémorielle de trouver des soutiens intellectuels ou universitaires paneuropéens, et de gravir les échelons dans les préoccupations olympiques d'ordre scientifique. Par cela même, il se met en position de perpétuer la mémoire de Pierre de Coubertin et de l'Olympisme originel jusqu'aux plus hautes sphères du Mouvement olympique contemporain. En témoignent ses nombreuses rencontres et correspondances avec Monique Berlioux ou Juan-Antonio Samaranch[823].

819 Yves-Pierre Boulongne, « Pour Coubertin », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, op. cit., p.12.
820 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean-François Pahud, 19 janvier 1995, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
821 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, 31 janvier 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
822 Lettre de Geoffroy de Navacelle au Secrétaire général de l'A.I.O, 4 octobre 1970, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
823 *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

L'image est sans doute exagérée. Cependant, nous constatons toute l'importance prise par la propriété de Mirville dans la ligne de promotion de l'héritage coubertinien soutenu par Geoffroy de Navacelle. Celui-ci aime à rappeler l'histoire dont sont chargés les lieux : « le château de Mirville, monument historique du XVIe siècle et qui a appartenu à Pierre de Coubertin et sa famille »[824]. Il se rend donc propriétaire du Château de Mirville, en Seine-Maritime, lieu de villégiature et d'investissement social du Baron jusqu'à la fin des années 1900. Ce dernier y crée notamment la *Revue du Pays-de-Caux* en 1902[825]. Geoffroy de Navacelle entend y perpétrer l'enracinement familial et la mémoire de son grand-oncle pédagogue. D'ailleurs, il donne à de nombreuses occasions des réceptions sur le thème de son engagement en faveur de l'œuvre de Pierre de Coubertin. Il ne manque jamais au cours de ces réunions de faire la promotion de son idéal, semblable au fondateur de l'Olympisme moderne. C'est le cas lors des cérémonies du centenaire de la naissance du Baron, en 1964, des débats du Congrès du Havre, en 1997, et des Journées olympiques organisées par la Fédération sportive et culturelle de France pour le C.N.O.S.F[826], en 2000, par exemple. Les plus grands dirigeants sportifs français – Jean-Claude Killy ou Nelson Paillou –, et internationaux – Monique Berlioux ou Juan-Antonio Samaranch –, ont honoré de leur visite la propriété familiale. Elle est devenue un véritable emblème voué à la sauvegarde de l'héritage coubertinien. D'autre part, Geoffroy de Navacelle y cultive ses relations politiques, de Maurice Herzog à Laurent Fabius, et ses intérêts intellectuels, avec Jean Durry ou Norbert Müller. En ouvrant les portes du Château de Mirville, demeure historique du rénovateur des Jeux Olympiques, il contribue ainsi à matérialiser son engagement mémoriel autour d'une référence spatiale, historique, et patrimoniale.

Le rôle dévolu par Geoffroy de Navacelle au Château de Mirville, outre le fait qui s'agisse de sa demeure, est profondément attaché à son combat en faveur de la mémoire. Nous devons de surcroît y comprendre une symbolique régionaliste importante, preuve que les origines et la lignée des Coubertin sont bien aux fondements de la conception mémorielle de ce gardien spirituel du Temple olympique. L'engagement citoyen local de Pierre de Coubertin,

824 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Herr Richard Borek Jr., directeur exécutif de la société Münzhandelgesellschaft mbh & Co., 21 août 1982, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

825 Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin et ses racines normandes », acte de la séance d'ouverture du Congrès du Havre *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir*, 17 septembre 1997, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

826 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean Vintzel, président de la F.S.C.F, 18 octobre 1999, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

en son temps, plaide par ailleurs pour cet état de fait. Élu conseiller municipal de Mirville à vingt-cinq ans, figure tutélaire de la région havraise, il n'aura de cesse d'arpenter cette terre natale, où il ressent les assises d'une culture celte. Il déplore d'ailleurs que la conjoncture locale ne prête pas au réveil de ces valeurs traditionnelles : « Les préoccupations matérielles qui forment le fond de la vie normande d'aujourd'hui refoulent la pensée et la passion celte à l'arrière-plan »[827]. Si la mort de ses parents, en 1907 et 1908, sonne le glas de ses fréquents déplacements à Mirville, Pierre de Coubertin aura, outre son œuvre pédagogique et sportive majeure, laissé à ses congénères l'image d'un investissement constant dans la vie locale et régionale. En 1983, alors que Geoffroy de Navacelle prête son concours à l'obtention d'une subvention du C.I.O pour le semi-marathon de Bolbec, commune voisine, il rappelle au président de l'instance olympique le lien viscéral qui unit Pierre de Coubertin au Pays-de-Caux : « La popularité du rénovateur est très grande dans la région, qui en est fière, et donne son nom à des rues, stades et collèges »[828]. Ainsi, à travers la mise en valeur du domaine de Mirville, Geoffroy de Navacelle rend un hommage protéiforme à Pierre de Coubertin, tant à l'homme, à sa vie, à son œuvre, qu'à ses racines normandes.

Enfin, un événement symbolique majeur se déroule à Mirville en 1991. La Flamme olympique des Jeux d'hiver d'Albertville fait une halte dans son relais, en la demeure historique de Pierre de Coubertin. Là encore, Geoffroy de Navacelle a su user de toute sa force de persuasion pour qu'il en soit ainsi. En effet, confié à l'entreprise publique française La Poste, le Comité d'organisation du parcours de la flamme olympique n'a initialement pas prévu le passage de l'emblème olympique par les terres de Mirville, alors qu'une de ses étapes de parcours est fixée au Havre. Ceci est proprement intolérable pour le descendant du pédagogue. « Mon Comité [C.I.P.C] dont la représentation s'étend sur près de quarante pays constate trop souvent le peu de cas qui est fait en France de Pierre de Coubertin. […] C'est pourquoi je souhaite vivement que soit revu l'itinéraire des porteurs de la flamme »[829], réclame Geoffroy de Navacelle au directeur du Comité d'organisation. Fort du soutien du président du C.N.O.S.F, Nelson Paillou, qu'il cite – « ne pas faire passer la flamme par la commune de Mirville… est une erreur que nous n'avons pas le droit de commettre » –, il accentue la pression qu'il exerce sur La Poste, par ailleurs partenaire contractuel du Club Coubertin 92

827 Pierre de Coubertin, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin et ses racines… », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

828 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 16 juin 1983, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

829 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Grégoire Champetier, directeur du Comité d'organisation du parcours de la Flamme olympique, 7 décembre 1990, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

mis en place par le C.O.J.O[830]. En février 1991, Georges Laveau, délégué olympique de La Poste, informe Geoffroy de Navacelle que le parcours de la flamme a été modifié afin de passer par Mirville[831], et notamment par le Château de son ancêtre. Une cérémonie est organisée pour l'occasion, le 28 décembre 1991. Geoffroy de Navacelle peut donc mettre côte à côte les photographies de cette journée mémorable et le dessin au crayon *Mirville*, signé de la main de son grand-oncle. Justice est rendue à la mémoire de Pierre de Coubertin.

Coubertin, un nom pour l'Histoire.

L'attachement de Geoffroy de Navacelle à ses origines familiales, nous l'avons compris, est prépondérant dans sa quête mémorielle. C'est pourquoi son combat ne se cantonne pas uniquement à la défense et la diffusion des enseignements de Pierre de Coubertin. Il se pare aussi incontestablement d'un caractère identitaire. Ainsi, Geoffroy de Navacelle se fait fort de veiller à l'exactitude des informations concernant la généalogie de la famille, et n'hésite pas à intervenir auprès de qui tenterait de hasardeuses corrélations en la matière. « Je voudrais vous signaler que d'après les notes de Paul de Coubertin, le frère aîné, l'origine italienne de la famille n'est nullement prouvée, et pas davantage que la famille de Felice de Fredi, dont la tombe est à Rome, porte des armes qui n'ont rien à voir avec celles de Pierre Fredy anobli par Louis XI en 1477. Les ancêtres de ce Pierre Fredy seraient peut-être venus d'Italie à une époque fort reculée puisque ce dernier était déjà installé et connu de longue date à Dreux sous le nom de Delamotte »[832], précise Geoffroy de Navacelle à Yves-Pierre Boulongne en 1972. On ne badine pas avec la lignée familiale. Originellement, il entreprend cette démarche généalogique à la demande de Madame Morawinska-Brzezicka, muséologue attitrée du Comité pour l'extension du musée olympique du C.I.O, en 1971-1972[833]. À la même époque, le nom de Coubertin est associé par Yvonne de Coubertin, nièce de Pierre et fille de Paul, à une fondation de promotion et d'apprentissage de l'artisanat, ce qui tend à garantir la perpétuité du patronyme autour de valeurs sociales. Née d'une rencontre entre Yvonne de Coubertin et Jean Bernard, l'Association pour le développement d'un compagnonnage rural, dite Fondation Coubertin, est créée en 1950, et reconnue d'utilité

830 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Georges Laveau, délégué olympique de La Poste, janvier 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
831 Lettre de Georges Laveau à Geoffroy de Navacelle, 28 février 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
832 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Yves-Pierre Boulongne, directeur de l'Institut national d'éducation physique, 12 décembre 1992, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
833 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Mme Morawinska-Brzezicka, 12 février 1972, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

publique le 1er mars 1973[834]. Située sur les terres de Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, domaine acquis par Jean I Fredy Seigneur de Coubertin en 1577[835], où se dresse le Château de Coubertin, elle accueille des ateliers d'excellence et un Musée des compagnons. Indirectement, la Fondation Coubertin rappelle les conceptions artistiques et eurythmiques de Pierre de Coubertin, preuve s'il en faut, des valeurs familiales humanistes partagées par cette lignée normande. En tout état de cause, le nom de Coubertin passe à la postérité.

Si l'histoire de la famille est une donnée fondamentale au sein de la maison Coubertin, le respect du nom et le cadre de son utilisation sont au cœur du droit moral exercé par Geoffroy de Navacelle. Afin d'en démontrer l'importance, nous nous référerons à un exemple précis, une véritable affaire. En 1988, le C.O.J.O des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville souhaite regrouper une douzaine d'entreprises de renom, dans le but de participer activement à un partenariat privilégié dans la conception, la réalisation des Jeux et le soutien à quelques athlètes choisis, sous le nom de « Club Coubertin 92 ». Les tractations qui se déroulent avec les divers membres de la famille du Baron sur l'utilisation de son patronyme sont particulièrement animées. Ceci démontre surtout la grande difficulté à orchestrer une mémoire vive, entre les diverses aspirations familiales, le respect des convictions du défunt pédagogue, les enjeux commerciaux et les volontés institutionnelles. Alors que le C.I.P.C, par la voix de Geoffroy de Navacelle se montre favorable au projet, nombre de membres de la famille expriment initialement leur désaccord par l'intermédiaire d'Yvan et Thierry de Navacelle, neuve de Geoffroy, arrières petits-neveux de Pierre de Coubertin. « Nous reprenons le nom de Coubertin dans l'unique but de le protéger contre toute exploitation commerciale. […] Nous n'avons jamais chargé le C.I.P.C de prendre en main la défense et les intérêts du nom de Pierre de Coubertin »[836] se voit répondre Jean-Claude Killy, coprésident du C.O.J.O, en décembre 1988. Le désaccord entre les volontés et motivations du C.I.P.C et de la famille semble total, d'autant plus que les douze partenaires du futur Club Coubertin 92 sont des géants nationaux, et commerciaux[837]. « Nous nous opposerons fermement contre toute utilisation du nom de Coubertin dans le commerce de produits, […] nous estimons qu'il est difficilement acceptable d'utiliser le nom de Coubertin pour développer quelque chose qui va à l'encontre de ses

834 « L'histoire », in *coubertin.fr*, site officiel de la Fondation. Consulté mars 2015.
835 « Généalogie des Coubertin », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
836 Lettre de Thierry de Navacelle à Jean-Claude Killy, 4 décembre 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
837 Club Coubertin 92 : IBM France, Crédit Lyonnais, Bis, AGF, Renault, SNCF, Yoplait Candia, France Télécom, Evian, Alcatel, Thomson, La Poste / cit. in *Partenaire Olympique,* n°1, IBM Publication, février 1990, 11 pages.

convictions »[838], précise la famille. À ce stade, le désir commun du C.O.J.O et de Geoffroy de Navacelle de voir associé le nom de Coubertin au projet est compromis.

Au terme d'un an de négociations, le Club Coubertin voit finalement le jour au début de l'année 1990. Rien n'a été simple pourtant. Entre les souhaits de la famille et les strictes conditions d'utilisation du patronyme Coubertin édictées par Geoffroy de Navacelle, le C.F.P.C de Pierre Conte-Offenbach tente également de faire valoir sa position de droit en 1989[839]. Nous sommes forcés de constater que l'échec des tractations aurait pu, dans ce cas, être imputé aux trop nombreuses cellules mémorielles se réclamant de l'héritage de Pierre de Coubertin : un comble lorsque l'on considère la carence de mémoire dont il jouit au cours du XX^e^ siècle. Cependant, après le retrait de la famille, qui ne souhaite pas être partie prenante d'une convention et se range à la sagacité de Geoffroy de Navacelle dans le microcosme olympique, un accord est trouvé fin 1989. Une convention tripartite liant le C.I.P.C, le C.F.P.C et le C.O.J.O, est signée, précisant les modalités d'utilisation du nom Coubertin. Trois cent mille francs sont alloués au total aux deux institutions, qui se font fort de répartir ces fonds à destination d'action promouvant l'esprit et la mémoire de Pierre de Coubertin[840]. Par ailleurs, l'accord de la famille intervient début février 1990. On y apprend notamment les parts promises aux membres de la lignée : « La famille du Baron Pierre Fredy de Coubertin recevra par ailleurs et en contrepartie de ces mêmes autorisations, 12 % des redevances que notre Comité percevra sur la vente ou la diffusion promotionnelle par les entreprises précitées, des produits siglés Club Coubertin 92, réalisés par les licenciés, et ce au-delà de la perception par notre Comité d'un montant de redevance de 2,5 M de francs hors taxes »[841]. L'affaire est close et les dirigeants sportifs français associent donc le nom de Coubertin à une structure promotionnelle des Jeux Olympiques d'Albertville, en France. En termes de visibilité et de promotion, le patronyme Coubertin y gagne certainement, quoique moins que les entreprises partenaires en prestige, néanmoins en termes d'exposition, d'enseignement et d'hommage, rien n'est moins sûr. Seul le partenaire bis lui consacre une partie de son stand dans le « train spécial propagande » du Club Coubertin 92[842]. Ainsi va l'âpre bataille pour la mémoire de Pierre de Coubertin.

838 Lettre de Thierry de Navacelle à Jean-Claude Killy, 4 décembre 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

839 Procès-verbal, séance du C.I.P.C, Paris, siège du C.O.J.O d'Albertville, 6 décembre 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

840 « Convention Club Coubertin 92 », datée manuellement par Geoffroy de Navacelle le 4 décembre 1989, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

841 Lettre de Alexandre Michaud, chargé de mission marketing C.O.J.O, à Yvan de Navacelle, signée « bon pour accord », 2 février 1990, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

842 Procès-verbal, Conseil d'administration du CFPC, 4 février 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

Une œuvre mémorielle riche.

Un idéal partagé avec son ancêtre.

Outre la fierté et l'attention particulières portées par Geoffroy de Navacelle aux origines familiales, les démarches variées entreprises afin de promouvoir les enseignements de Pierre de Coubertin traduisent le partage d'un idéal commun, si ce n'est identique. Parce qu'il a eu très tôt accès à la quasi-intégralité des écrits du Baron, et parce qu'il est habité du souvenir adolescent de leurs rencontres, Geoffroy de Navacelle porte une estime considérable aux idées et à la personnalité de son grand-oncle. La profondeur et la diversité des investissements humanistes de Pierre de Coubertin ne cessent de le surprendre, lui qui plaide pour une reconnaissance d'ensemble de son œuvre, non seulement à travers le sport olympique, mais aussi en tant que journaliste, philosophe, pédagogue et artiste. En quarante années d'engagement auprès du phénomène mémoriel voué au rénovateur des Jeux Olympiques, Geoffroy de Navacelle multiplie les interventions et allocutions durant les congrès, symposiums et commissions. Il y traite de nombreux aspects de la personnalité et des conceptions de Pierre de Coubertin[843], très souvent au moyen de citations contextualisées. Le doute n'est pas permis sur la sincérité de son engagement ni sur le partage des idéaux coubertiniens. Sa méthode de transmission du savoir en fait foi. Quelque chose de Pierre de Coubertin transparaît dans la manière d'être de son petit-neveu : « Dans certains de ses mouvements, on voit son célèbre oncle ; c'est pourquoi, peut-être, dans le voisinage de Navacelle nous nous sentions un peu plus près, au moins pour un court instant, de l'Olympisme et de l'esprit de Coubertin »[844]. De fait, l'influence des enseignements de Pierre de Coubertin et leur assimilation n'aura de cesse d'être le moteur de sa quête pour la reconnaissance de l'œuvre du Baron pédagogue.

Geoffroy de Navacelle devient un porte-étendard moderne des conceptions de Pierre de Coubertin. Résolument tourné vers les questions contemporaines qui émaillent les évolutions de l'Olympisme sportif, il veut croire en des solutions d'avenir dans les enseignements de son grand-oncle. « Il faut mettre en évidence ce que la pensée

843 Quelques exemples parmi d'autres, non cités précédemment : « Pierre de Coubertin 1963-1937 » / « Coubertin inconnu » / « Quelques citations » / « Bibliographie de Pierre de Coubertin » / « Pierre de Coubertin and the IOC » / « Pierre de Coubertin : l'homme, sa famille, son époque », réf. in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

844 Lettre de Franzisca Petzoldtà, participante au Forum de la jeunesse du Congrès du Havre, au Comité d'organisation, mars 1998, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

coubertinienne peut apporter à la solution des problèmes d'aujourd'hui »[845], plaide-t-il en 1982. Par ailleurs, Geoffroy de Navacelle s'associe à de nombreuses prises de position morale, en raison de son affiliation dans deux des comités de soutien à la doctrine coubertinienne les plus en vue, le C.F.P.C et le C.I.P.C. Le ton est par exemple donné lors des mois précédant les Jeux Olympiques de Moscou, où un boycott américanophile se prépare. Il se joint à Pierre Comte-Offenbach pour dénoncer cette éventualité comme contraire à l'esprit olympique originel : « Aujourd'hui, le Comité Pierre de Coubertin déclare solennellement qu'une interdiction de participer aux jeux de 1980 serait absolument contraire à tous les principes qui ont inspiré la pensée et l'action de Pierre de Coubertin »[846]. Le sentiment dominant chez Geoffroy de Navacelle est que l'injustice faite à la mémoire du Baron provient d'une compréhension erronée de ses enseignements, trop souvent attachée à la lettre plutôt qu'à l'esprit. « Je souhaite que l'on parvienne à faire connaître le véritable sens de l'action de mon oncle ce qui aiderait sans doute à résoudre bien des problèmes du jour, jusque y compris ceux qui détournent l'Olympisme de son véritable idéal »[847], confie-t-il déjà en 1968. C'est chevillé au corps par l'œuvre et la vie de Pierre de Coubertin que Geoffroy de Navacelle se lance dans la grande aventure de leurs sauvegardes. Il contribue ainsi à forger le patrimoine collectif, par son investissement personnel et son entier partage des idéaux coubertiniens.

Geoffroy de Navacelle sur tous les fronts.

La bataille mémorielle menée par Geoffroy de Navacelle lui ouvre les portes du microcosme olympique, tout en le rodant aux rouages de la diplomatie sportive et sociétale. Sa filiation familiale avec Pierre de Coubertin fait par ailleurs de lui un interlocuteur privilégié des sphères pensantes de l'Olympisme contemporain. Ainsi, simple représentant de la famille du pédagogue, dans les années 1960, devenu véritable cadre du mouvement mémoriel olympique, à partir des années 1980, il devient conseillé des instances dirigeantes du sport de façon quasi systématique. De cette renommée naissent les sollicitations. De cette omniprésence naît également une certaine dispersion de ses efforts. Geoffroy de Navacelle cumule en effet un nombre de responsabilités élevées durant les presque quarante années de son engagement. « Ayant droit moral » de l'œuvre et de l'image de Pierre de Coubertin, vice-

845 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Liselott Diem, 21 décembre 1982, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

846 Acte de la Déclaration de Pierre Conte-Offenbach, président du C.F.P.C, 22 janvier 1980, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

847 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 4 septembre 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

président du C.P.C puis du C.F.P.C de 1969 à 1991, président du C.I.P.C de 1980 à 1992, président d'honneur des deux Comités, membre de la Commission pour l'extension du Musée Olympique entre 1969 et 1972[848], il siège également à la Commission annuelle Pierre de Coubertin du C.I.O à partir de 1995[849]. Le petit-neveu de Pierre de Coubertin assiste et participe aussi à de nombreuses manifestations olympiques ou para-olympiques. Il contribue aux allocutions et aux actes des symposiums de Lausanne, en 1986, de Québec, en 1990, ainsi qu'aux congrès olympiques de Baden-Baden, en 1981, du Centenaire à Paris, en 1994, ou encore du Havre, en 1997. Les divers programmes, accréditations et souvenirs présents dans ses archives témoignent de surcroît de sa présence, physique et symbolique, aux différentes éditions des Jeux Olympiques dans la période 1980-2002. À plusieurs reprises Geoffroy de Navacelle répond favorablement à l'invitation du C.I.O : Moscou (1980), Albertville et Barcelone (1992), Lillehammer (1994), Atlanta (1996), Nagano (1998), et Salt Lake City (2002)[850]. Difficile, nous semble-t-il, d'occuper la scène de manière plus efficiente.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le monde olympique moderne se pare depuis sa fondation de distinctions, objets et collections. Geoffroy de Navacelle n'est pas en reste dans la promotion de ce type d'initiative, qu'il souhaite mettre au profit de l'hommage rendu à Pierre de Coubertin. Sa volonté constante, depuis 1972, de créer une médaille culturelle dénote, outre son attachement à l'accomplissement humain et sportif de la pensée coubertinienne, un réel goût pour les pièces symboliques. Entre 1970 et 1990, il plaide au moins à trois reprises pour la création d'articles saluant la mémoire de Pierre de Coubertin. La première de ces requêtes est adressée à l'Académie internationale olympique en 1970 : il souhaite la confection de cartes postales de la stèle commémorative d'Olympie[851], où repose le cœur du Baron. Il est entendu en 1973, année au cours de laquelle quatre cartes postales sont éditées[852]. À l'approche des Jeux d'Albertville, deux autres mesures lui tiennent à cœur : la confection de pièces de monnaie et la création de timbres représentant Pierre de Coubertin. Il est exaucé en 1990 concernant la monnaie, puisque 125 000 exemplaires de pièces en or à l'effigie du Baron constitueront « la pièce maîtresse » de la collection des Jeux Olympiques

848 Lettre de G.A Chevallaz, conseiller national et Syndic de la municipalité de Lausanne, à Geoffroy de Navacelle, 10 avril 1969, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

849 Procès-verbal, Commission Pierre de Coubertin C.I.O, Budapest, 12 juin 1995, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

850 *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

851 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Epamimontas Petralias, président de l'A.I.O, 10 novembre 1970, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

852 Lettre d'Epamimontas Petralias à Geoffroy de Navacelle, 13 mars 1973, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

1992[853]. En cette même année, Geoffroy de Navacelle contacte la direction générale de La Poste : « Je dois vous faire part de ma stupéfaction de constater que l'effigie du rénovateur des Jeux Olympiques, celui sans lequel ceux-ci n'existeraient pas, ne figurera sur aucun timbre-poste en France, son pays, à l'occasion des Jeux d'Hiver en 1992 »[854]. Il lui faut néanmoins patienter jusqu'en 1994, puisqu'à l'occasion du centenaire de la refondation des Jeux Olympiques, le service postal français édite enfin un timbre à l'effigie de Pierre de Coubertin, quarante-quatre ans après la République d'Haïti[855]. Certains combats, en apparence symboliques, révèlent toute la complexité des enjeux de mémoire : en France, la représentation du Baron et les enseignements de son œuvre ont longtemps souffert d'un relatif anonymat.

Enfin, par son incessante activité, Geoffroy de Navacelle est amené à côtoyer nombre d'associations et de comités promouvant la pratique et l'esprit éthiques du sport. Ses prérogatives s'en trouvent parfois considérablement alourdies, d'autant qu'il jouit au fil des années d'une solide réputation dans le milieu sportif olympique. À ce titre, il est fréquemment approché par des dirigeants d'autres institutions que celles dont il occupe les responsabilités. Ainsi, à l'aube des années 2000, Geoffroy de Navacelle se voit confier une mission vouée à saluer l'investissement et la mémoire d'un autre grand défenseur du sport français, Jean Borotra[856]. Le Comité international pour le Fair-Play, lié à Pierre de Coubertin par une certaine analogie des valeurs défendues, de la noblesse du sport loyal à son caractère éducatif, souhaite en effet créer un « Prix international Jean Borotra », alloué à des sportifs accomplis et engagés dans l'humanisme sociétal et le Fair-Play. Patronnée et financée par le C.N.O.S.F[857], la Médaille Jean Borotra est décernée pour la première fois le 24 mars 2002 à Francfort. Pour ce faire, Geoffroy de Navacelle multiplie les interventions auprès de Madame Borotra, veuve depuis 1994, et la Monnaie de Paris, qui s'occupe de l'édition des médailles pour l'occasion[858]. Des photos représentant Jean Borotra aux factures destinées aux C.N.O.S.F, tous les documents passent entre ses mains. Cet exemple démontre foncièrement le poids pris par Geoffroy de Navacelle dans le microcosme mémoriel qui se forge autour des valeurs morales

853 Lettre de Jean-Claude Killy et Michel Barnier, présidents du CO.J.O, à Geoffroy de Navacelle, 10 janvier 1990, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

854 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Mr Lenormand, responsable des programmes philatéliques, direction générale de La Poste, 16 avril 1990, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

855 Maurizio Tecardi, André Déal, Marc Boucher, « Un siècle de Philatélie Olympiques », doc. cit., in *Congrès olympique du Centenaire 1894-1994.…*, op. cit.

856 Lettre de Jeno Kamuth, président du C.I.F.P, à Geoffroy de Navacelle, 4 décembre 2001, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

857 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean-Paul Clémençon, directeur de cabinet du président du C.N.O.S.F, 9 janvier 2001, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

858 Lettre de Madame Borotra à Geoffroy de Navacelle, 15 décembre 2001, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

du sport, et symbolise également son attachement au patrimoine immatériel de l'Histoire comme nécessité d'une modernité reconnaissante, cohérente et humaine.

Une caution morale et historique indiscutable ?

L'omniprésence de Geoffroy de Navacelle dans le mouvement mémoriel olympique, structurée autour de la figure de Pierre de Coubertin et de l'Olympisme originel, doit-elle pour autant nous permettre de lui accorder un crédit illimité ? Représente-t-il une caution infaillible ? Si la question mérite d'être posée, c'est bien évidemment que certaines postures de Geoffroy de Navacelle semblent parfois d'une extrême subjectivité, voire d'une extrême sévérité. Ne nous y trompons pas, l'ambition n'est pas ici de juger, mais bien plutôt d'éclairer de façon impartiale sa personnalité et son œuvre en faveur de la mémoire. S'il y a bien une chose dont nous ne pouvons pas douter, c'est de la sincérité absolue avec laquelle son combat est mené. Sa notoriété et la reconnaissance générale de son investissement en font d'ailleurs foi. En 2000, il fait encore partie du jury du concours « Art et Sport », organisé selon les préceptes eurythmiques coubertiniens par le C.N.O.S.F[859]. Cependant, Geoffroy de Navacelle pêche parfois par excès de confiance, surévaluant l'autorité morale dont il bénéficie. Ainsi, en 1996, il se permet de critiquer l'emplacement choisi par le C.I.O pour la statue de Pierre de Coubertin, sous un chêne, face au Musée olympique, mais à l'écart de la voie principale[860]. « Le Fondateur du C.I.O contemple le Musée qu'il avait émis le vœu de créer, sous ce chêne centenaire préservé en modifiant le contour du bâtiment. Il y a là un hommage certain au Fondateur et à la nature »[861], lui répondent de concert Fernando Riba et Françoise Zweifel. De quoi clore un débat dont Geoffroy de Navacelle aurait pu faire l'économie, tant il paraît accessoire au regard de son engagement général pour la sauvegarde mémorielle du nom et de l'œuvre de son aïeul.

Au crédit de Geoffroy de Navacelle, nous devons mettre sa parfaite connaissance des écrits de Pierre de Coubertin. Sa capacité à faire vivre les mots et les pensées de son grand-oncle, à les diffuser, et à en extraire toute l'actualité, n'est pas non plus la moindre de ses

859 Lettre de Stéphanie Bonno, membre du C.N.O.S.F, à Geoffroy de Navacelle, 27 octobre 2000, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

860 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Fernando Riba, conseiller délégué à la gestion du C.I.O, 14 novembre 1996, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

861 Lettre co-signée de Fernando Riba et Françoise Zweifel, directrice du Musée Olympique, à Geoffroy de Navacelle, 3 décembre 1996, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

qualités. Comme l'avait fait Maurice de Madre en son temps avec Marie-Thérèse Eyquem[862], lors de la rédaction de son ouvrage concernant Pierre de Coubertin[863], Geoffroy de Navacelle est tout disposé à collaborer avec les intellectuels et écrivains Olympiens que sont Yves-Pierre Boulongne, Jean Durry, ou encore Norbert Müller. Son apport apparaît même décisif quant à l'histoire familiale et spirituelle de Pierre de Coubertin. Il corrige, annote, et critique une bonne partie de leurs publications sur le sujet[864]. Va-t-il parfois trop loin dans la défense de son aïeul, outrepassant les prérogatives de son droit moral ? Nous devons concéder que, sans être aveugle aux imperfections de Pierre de Coubertin, Geoffroy de Navacelle s'émeut quelquefois de leur mise en avant de manière virulente. En 1978, par exemple, Geoffroy de Navacelle s'attaque à un exposé proposé par John Lucas à l'A.I.O, où ce dernier fait état de la relation de Coubertin à la femme sportive, ainsi qu'à ses relations avec l'Allemagne nazie[865]. Si l'exposé est certes sévère, la critique de Geoffroy de Navacelle l'est aussi, tant les erreurs du Baron pédagogue existent. Elles contribuent même à la singularité de Pierre de Coubertin dans l'histoire du XX^e^ siècle, humaniste visionnaire et aristocrate conservateur à la fois.

Une autre affaire vient ternir quelque peu l'impartialité supposée de Geoffroy de Navacelle dans sa démarche contre l'oubli. Là encore nous ne pouvons réellement le lui reprocher ; le pacte mémoriel dont il s'est investi ne saurait être porté avec tant de force s'il n'émanait d'une adhésion toute personnelle aux convictions de Pierre de Coubertin. La défense apologique de l'œuvre et des idées du Baron, ainsi que celle de son nom, mène donc occasionnellement Geoffroy de Navacelle à la confrontation, symbolique et intellectuelle, avec d'autres personnalités revendiquant la connaissance et la promotion de l'idéal coubertinien. C'est le cas en 1994 avec Yves-Pierre Boulongne. Peu emballé, ni même satisfait du contenu du premier volume de l'ouvrage consacré au centenaire du Mouvement olympique[866], Geoffroy de Navacelle prend la liberté d'en informer Raymond Gafner[867]. La polémique enfle avec Yves-Pierre Boulongne, qui réplique en mettant en avant son droit à la libre interprétation historique, et surtout refuse toute tentative de censure de la part du petit-

862 Lettre de Marie-Thérèse Eyquem à Maurice de Madre, 5 septembre 1963, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
863 Marie-Thérèse Eyquem, *Pierre de Coubertin : l'épopée olympique*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, 298 pages.
864 Dont : Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, op. cit. / Yves-Pierre Boulongne, « Pour Coubertin », in *Pierre de Coubertin ce méconnu…*, op. cit. / Pierre de Coubertin, Norbert Müller (dir.), *Textes Choisis*, op. cit.
865 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 7 décembre 1978, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
866 Yves-Pierre Boulongne, Karl Lennartz, Raymond Gafner (dir.),*1894-1994 Un siècle du Comité international olympique*…, op. cit.
867 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, 13 août 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

neveu de Pierre de Coubertin[868]. Si l'affaire se résout honorablement entre les deux hommes au cours de l'année 1995, Geoffroy de Navacelle a auparavant pris soin de faire publier son point de vue dans la *Revue olympique*[869], arguant de la nécessité d'utiliser des références impeccables dans une publication du C.I.O. Cet exemple démontre qu'outre la difficulté à orchestrer une mémoire vive de l'œuvre et de la vie de Pierre de Coubertin, il existe une certaine tension inhérente au mouvement mémoriel coubertinien, notamment due aux personnalités diverses qui le composent, mais aussi à leurs interprétations individuelles. Tant et si bien que tout en soulignant la grande richesse de l'engagement de Geoffroy de Navacelle, son indéniable caution morale et intellectuelle, nous nous devons également d'en révéler la partialité, et la singularité.

La poursuite d'une utopie ?

Défendre la mémoire de l'homme et de son temps.

Depuis les prémices de son œuvre mémorielle vouée à Pierre de Coubertin, Geoffroy de Navacelle n'a de cesse d'intervenir auprès de multiples organismes afin de trouver soutien dans sa cause. Il démontre par ce biais sa force de proposition et son attachement viscéral, tant à la personnalité qu'aux idées du Baron. En 1970, soucieux de l'état de délabrement de la stèle qui renferme le cœur du rénovateur des Jeux Olympiques à Olympie, Geoffroy de Navacelle entre en contact avec l'A.I.O afin de la faire restaurer. Il propose également la pose d'une plaque commémorative pour le site d'Olympie : « Nulle part ne figure son effigie. Ne serait-il pas souhaitable de placer une plaque de bronze portant son profil et son nom dans l'enceinte du site antique, soit au temple de Zeus, soit à l'entrée ? »[870]. Toute symbolique qu'elle soit, cette requête révèle la dimension résolument cultuelle qu'a prise la figure de Pierre de Coubertin pour son défenseur, et la promotion mémorielle idolâtrique qu'il compte soutenir dans son combat. Ainsi, au même titre qu'à l'esprit de son œuvre, Geoffroy de Navacelle se montre extrêmement attaché à l'image du Baron. Il y consacre un ouvrage en 1986[871]. Parce

868 Lettre d'Yves-Pierre Boulongne à Geoffroy de Navacelle, 20 octobre 1994, *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

869 Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin et son image », *Revue Olympique*, 1995. / Lettre de Raymond Gafner, administrateur délégué à la publication du C.I.O, 17 octobre 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

870 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Epamimontas Petralias, président de l'A.I.O, 10 novembre 1970, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

871 Geoffroy de Navacelle, *Pierre de Coubertin : sa vie par l'image*, Weidmann, Zurich, 1986, 96 pages.

que l'œuvre ne peut se détacher de l'homme, son image, sa physionomie, semble bien être une donnée mémorielle accessible au plus grand nombre. Il s'agit d'ailleurs d'une constante dans l'hommage rendu à Pierre de Coubertin par le monde olympique. La statue en pied de Lausanne, le buste de Baden-Baden, ou encore le monument d'Atlanta, parmi d'autres, en représentent des exemples criants. Ce culte de la personnalité a deux conséquences majeures : s'il permet l'hommage distinctif et la visibilité du phénomène mémoriel voué à Pierre de Coubertin, il place également la figure de proue de l'Olympisme originel dans une position d'estime patriarcale, voire révérencieuse. La critique sociologique du sport et de l'olympisme, durant les années 1980, ne manque pas de dénoncer l'aristocrate donneur de leçon, père des Jeux Olympiques modernes, et devenu Saint-Père de l'Olympisme décadent.

Néanmoins, Geoffroy de Navacelle ne se donne pas comme unique objectif de redorer l'image de Pierre de Coubertin. Par certains aspects, il souhaite replacer l'œuvre et la philosophie du Baron dans l'ère de son temps, afin d'en démontrer la profondeur. Ainsi a-t-il toujours pris la défense d'un Coubertin pointé du doigt comme colonialiste ou misogyne. Tout d'abord, afin de se prémunir contre tout procès en élitisme racial de son aïeul, Geoffroy de Navacelle aime à rappeler la dimension universelle des conceptions de Pierre de Coubertin, qui souhaite ardemment « une géographie sportive distincte de la géographie politique »[872]. Certes, le pédagogue a une vision extrêmement sommaire des populations issues de ce qui n'est pas encore le Tiers-Monde, mais le monde colonisé. Il n'est pas étranger à l'ambition civilisatrice et éducative du Vieux Continent envers les autochtones des territoires occupés : en un mot comme en cent, il vit dans son temps. Cependant, Geoffroy de Navacelle prend le parti, non dénué de sens, d'y opposer la soif de connaissance et de respect mutuel qui anime Pierre de Coubertin, dessinant les bases d'un humanisme global et tolérant. « Le génie de chaque peuple, sa façon d'organiser les fêtes, de pratiquer l'exercice physique. Voilà ce qui donnera aux Jeux Olympiques modernes leur véritable caractère »[873], se plaît à citer Geoffroy de Navacelle. Ensuite vient la défense des conceptions de genre coubertiniennes. Comme nous l'avons précédemment détaillé, Pierre de Coubertin s'émeut, sans l'interdire, du rôle joué par les femmes dans le concert sportif olympique. Plus puritain que misogyne, son image au détour des années 1980 en souffre néanmoins. Ainsi, son petit-neveu fait sienne la bataille en faveur de cette distinction. En 1988, par exemple, il demande la rectification ou l'enlèvement d'une

872 Pierre de Coubertin, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p.28, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

873 Pierre de Coubertin, lors de la Proclamation du rétablissement des Jeux Olympiques, 1894, Paris, Sorbonne, cit. in Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin… », doc. cit., p. 18., in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

plaque commémorative située au gymnase Ostermeyre de Lillebonne, en Seine-Maritime[874]. Destinée à la promotion de l'engagement sportif et féministe d'Alice Milliat, cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France à partir de 1919, l'inscription de la plaque fait mention de la défiance manifeste de Pierre de Coubertin. Vain effort que celui de Geoffroy de Navacelle, qui pourtant nous montre à quel point celui-ci souhaite défendre les valeurs de son grand-oncle, parfois prisonnier de son temps, bien que visionnaire avisé. Nul doute cependant que face aux diverses interprétations, Geoffroy de Navacelle à fort à faire contre les détracteurs de Pierre de Coubertin.

Une entreprise vouée à l'échec ?

Lorsque nous considérons l'ensemble des évolutions des Jeux Olympiques, orchestrées par le C.I.O, par rapport aux idéaux défendus par Geoffroy de Navacelle, il est difficile de ne pas nous poser la question de la stérilité de la quête mémorielle vouée à Pierre de Coubertin. Si la gouvernance olympique se montre régulièrement attentive et bienveillante vis-à-vis des initiatives proposées au nom de la mémoire, Juan-Antonio Samaranch acceptant même la présidence d'honneur du C.I.P.C en 1982[875], force est de constater que la réforme tangible et idéologique des Jeux Olympiques n'est pas à la portée des fervents défenseurs de l'Olympisme originel. La disparition de la référence à Pierre de Coubertin lors de l'allocution d'ouverture des Jeux Olympiques, entérinée par la Charte olympique de 1991[876], et d'autant moins compréhensible que l'application à plus court terme de la nouvelle Charte se déroule à Albertville, en France, fait un temps craindre le renoncement par le C.I.O à sa filiation historique fondatrice. La levée de boucliers des C.I.P.C, C.F.P.C, ou encore C.N.O.S.F, est finalement prise en considération en 1994, année du centenaire de l'institution olympique[877]. Le processus de mémoire se présente donc comme une entreprise à très long terme, dont le combat se renouvelle chaque jour, pour une réussite bien hypothétique. De surcroît, l'introduction d'une nouvelle forme symbolique de religion, autour de la figure de Pierre de Coubertin, ne sert pas systématiquement la cause du phénomène mémoriel, puisqu'elle surajoute à la dimension cultuelle, déjà très affirmée, du sport et des athlètes contemporains.

874 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Paul Dhaille, député maire de Lillebonne, 13 juin 1988, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

875 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, 23 janvier 1982, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

876 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 1 juillet 1991, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

877 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 13 septembre 1994, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

« La religion n'est jamais et nulle part simplement bénéfique, plutôt toujours et partout dangereuse »[878], rappelle sans s'y tromper Jürgen Moltmann. La glorification des sports et la divination des Jeux desservent l'esprit olympique quand l'idolâtrie est artificiellement organisée ; il en va de même avec son cadre mémoriel.

Cependant, au sein des groupes de promotion olympique, Geoffroy de Navacelle ne se contente pas de fustiger les évolutions olympiques globales contraires à l'esprit coubertinien, ni de mettre son aïeul en représentation. Son investissement continu est couronné par la prise de conscience d'une problématique mémorielle dans le Mouvement olympique. Après le Symposium de Lausanne en 1986, où de nombreux membres des C.I.P.C et C.F.P.C furent au cœur des échanges, le Congrès du Havre, organisé par le C.I.P.C en 1997, marque une progression des questions identitaires et mémorielles. Ce dernier a donné « une autre dimension au Comité international Pierre de Coubertin »[879], analyse Conrado Durantez. Il a surtout dépassé le cadre intellectuel, exigu et exigeant, des idées coubertiniennes, pour l'ouvrir aux premières réalisations de l'humaniste : des racines normandes du Baron à ses relations avec Philippe Tissié[880], délégué officiel du ministre de l'Instruction publique, en passant par la définition des fondements de la devise olympique du père Henri Didon[881], ce congrès permet la contextualisation de l'œuvre de Pierre de Coubertin, offrant par la même de sérieux contreforts à sa légitimité mémorielle. Ces concrétisations collectives montrent par ailleurs combien il est important pour les promoteurs d'une mémoire sportive, vive et vivante, de mettre en commun leurs efforts, tant la tâche est ardue. Assez certainement, pour que seule une communauté unie porte efficacement la mémoire de Pierre de Coubertin. Si l'interventionnisme personnel et local de Geoffroy de Navacelle durant la préparation du Congrès du Havre pose problème[882], alors qu'il ne siège pas au comité d'organisation, ce n'est pas son influence qui est jugée néfaste, mais plutôt la discordance des voix qui risque d'alourdir le processus, et donc d'enrailler le fonctionnement du front mémoriel dont il se réclame, et qu'il a fortement contribué à créer.

878 Jürgen Moltmann, « Olympisme et religion », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
879 Procès-verbal, Commission Pierre de Coubertin, C.I.O – C.I.PC, 11 novembre 1998, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
880 Jean Durry, « Tissié et Coubertin », acte du Congrès du Havre, 1997, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
881 Michaela Lochmann, « Les fondements pédagogiques de la devise olympique "citius, altius, fortius" présentés par Henri Didon lors du Congrès du Havre en 1897 », acte du Congrès du Havre, 1997, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.
882 Lettre de Jean Durry, co-directeur du Congrès du Havre, à Geoffroy de Navacelle, 17 mai 1995, in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

Dans notre compréhension du phénomène mémoriel, la part de l'engagement individuel est prépondérante. Celui de Geoffroy de Navacelle est à l'évidence poussé jusque son paroxysme. Si l'image de Don Quichotte et de ses moulins à vent nous effleure parfois l'esprit, tant la bataille qu'il mène semble hors de portée d'un seul homme, l'accomplissement personnel de Geoffroy de Navacelle dans sa démarche mémorielle doit avant tout être salué comme un véritable dévouement destiné à éclairer ses semblables. Le partage, donc, est également au cœur de la mémoire. C'est pourquoi le chemin mémoriel parcouru et promu par Geoffroy de Navacelle ne peut se résumer en un instinct de sauvegarde du prestige familial. Certes, il pousse parfois son droit moral et filial à l'extrême : « Pour ce qui concerne mon intervention sur Coubertin, j'observe que Boulongne est moins qualifié que moi pour traiter des racines de mon aïeul »[883], confie-t-il à Jean Durry en 1997. Néanmoins, en bâtissant de larges pans de l'édifice mémoriel symbolique voué à Pierre de Coubertin de manière collégiale, au sein des institutions para-olympiques, il garantit à son engagement une continuité et une intensité pérenne. L'immensité du travail de mémoire à accomplir et le compromis permanent que demande la mémoire pour se donner à la lumière sociétale, Geoffroy de Navacelle les a compris très tôt. « Si j'ai souscrit à la suppression du terme "amateur" à seule fin de démystifier un sujet de discorde, je ne pense pas pour autant que la question soit résolue »[884], apprend-il à Alfred Rosier en 1968. Ainsi se construit le patrimoine sportif universel, par l'investissement et la foi de plusieurs, mais aussi par la force de la mémoire, collective.

Le patrimoine olympique collectif, une donnée adolescente précaire, mais vitale.

Loin d'être un épiphénomène dans le bouillonnement intellectuel qui entoure l'Olympisme ultra-contemporain, notamment sous ses aspects légitimistes et historiques, la problématique mémorielle s'impose de nos jours comme une donnée précieuse dans la réflexion entourant l'avenir des Jeux Olympiques. En effet, l'axe liant modernité et tradition, dont se réclame Geoffroy de Navacelle, répond en partie à l'exigence d'un futur redéfini sur des bases morales réaffirmées, et non plus sur une fuite en avant mercantile, spectaculaire et compétitive. Rien, néanmoins, ne permet aujourd'hui d'affirmer que ce courant soit en mesure d'influer concrètement sur la tenue et l'évolution des Jeux Olympiques. Tout juste après un demi-siècle d'existence, le devoir de mémoire dû à Pierre de Coubertin, porté par une minorité

883 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean Durry, 4 mars 1997, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.
884 Lettre de Geoffroy de Navacelle à Alfred Rosier, président du C.P.C, 14 août 1968, in *Fonds Geoffroy de Navacelle,* loc. cit.

d'Olympiens convaincus, a-t-il réellement acquis ses premières lettres de noblesse. Longtemps l'apanage d'un cercle restreint d'aristocrates éclairés et humanistes, l'engagement mémoriel voué au Baron et à son Olympisme originel sort tout juste de sa propre genèse. Jusqu'alors marginal, et peut-être ancré dans une nostalgie exagérée, il trouve cependant une oreille attentive au détour des années 1980, alors que Juan-Antonio Samaranch accède à la présidence du C.I.O et multiplie les parrainages, patronages et soutiens aux institutions para-olympiques. L'indépendance financière et l'entrée du Capital au menu du sport olympique marquent donc également l'avènement des plus grandes initiatives mémorielles. Ça n'est pas une surprise en soi, tant le processus de mémoire s'accommode plus aisément d'une période révolue que d'un modèle originel décadent. En presque quarante ans d'investissement personnel, Geoffroy de Navacelle est un témoin privilégié des mutations de l'Olympisme sportif, comme des évolutions de la problématique mémorielle et des organismes qui la promeuvent. En parallèle de la démocratisation et de la modernisation des enjeux sportifs, il voit poindre une ouverture progressive des considérations de mémoire. Par l'exposition de plus en plus massive de leurs conceptions, les fervents défenseurs de la doctrine fondatrice se doivent donc, pour continuer d'exister, de quitter leur microcosme élitiste vers une vulgarisation de leur combat. En créant le C.I.P.C, figure centralisatrice des aspirations nationales à fonder des comités Pierre de Coubertin, et en multipliant les démarches de transmission du savoir, Geoffroy de Navacelle est un précieux artisan de ce décloisonnement de la pensée mémorielle.

En 1980, Fernand Landry, sociologue du sport canadien et fervent partisan de l'Olympisme, cite Raymond Aron lors de l'une de ses allocutions devant l'Académie internationale olympique : « Le plus grand péril, ce n'est ni l'oubli, ni la mémoire, mais l'interprétation fausse des événements »[885]. La quête mémorielle de Geoffroy de Navacelle, dans toute sa vitalité, est certainement l'un des plus complets remparts à l'extinction de la vérité historique, autant qu'elle puisse exister, entourant l'œuvre et la vie de Pierre de Coubertin. Elle répond à la nécessité de comprendre à nouveau la démarche philosophique et pédagogique du Baron, alors que l'ère capitaliste des Jeux Olympiques a profondément bouleversé le référentiel sociétal collectif lié au sport. Plaidoyer pour une prise de conscience des fondations passées du sport comme socle de la civilisation, laïque, républicaine et humaniste, en opposition frontale à l'individualisme spectaculaire et aux dérives médiatico-commerciales, le courant mémoriel doit désormais s'appliquer à diffuser une conception morale et patrimoniale propre, afin de constituer un ensemble de valeurs collectives, légitimes

885 Raymond Aron, 16 avril 1980, cit. in Fernand Landry, « Olympisme, politique et éducation », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

et historiques, rappelant que l'on ne sait où l'on va que lorsque l'on sait d'où l'on vient. Cependant, la fragilité du mouvement mémoriel olympique résulte encore de sa trop grande confidentialité. Pierre de Coubertin et le sens de son œuvre restent largement méconnus du grand public, et la responsabilité de cette connaissance trop inégalement répartie dans le Mouvement olympique. Depuis 2003, c'est Norbert Müller qui a pris la présidence du C.I.P.C, succédant à Conrado Durantez. Geoffroy de Navacelle, lui, ne court plus le monde à la défense de son aïeul pédagogue, le poids de l'âge et du temps ayant eu raison de son inlassable conviction : il est décédé le 5 mai 2015. Si le versement aux archives du Centre d'histoire Sciences Po. d'une large partie de ses documents personnels, en juin 2014, représente une avancée majeure pour la recherche concernant la mémoire sportive, nul doute que cela signifie également la perte par le courant mémoriel et légitimiste d'un de ses plus grands contributeurs.

Conclusion.

Au milieu des années 1980, lors des débats du Symposium de Lausanne organisé par le C.I.O, le professeur Ernest Clerc s'émeut de la radicale transformation du sport olympique durant ses désormais plus de quatre-vingts ans d'existence. Il résume l'évolution du sport à l'image d'un « Tournoi des Écoliers » créé par Raymond Pittet au détour des années 1970 : « La notion de championnat occulta ce qui s'apparentait alors au défi, le résultat prit une importance majeure, le club structuré tendit à remplacer la spontanéité, le sérieux et la tension effacèrent la joie de jouer, le sport éducatif devenait une fin en soi, un sport de compétition »[886]. En somme, il analyse par cet exemple toute la métamorphose de la substance olympique par rapport à son essence pédagogique et humaniste. Mais Ernest Clerc n'est pas olympien de la critique stérile. Certes, le sport a changé, la société des hommes tout autant, et les temps encore plus invariablement. Ce qui est en jeu dans le constat de cette mutation, ce n'est pas uniquement la dénonciation de l'Olympisme mutant et de l'évolution du fait social, mais surtout de réhabiliter une histoire, non plus seulement sportive. Philosophie globale du perfectionnement eurythmique, l'Olympisme coubertinien est un modèle oublié, où pourtant pédagogie et mouvement se mêlent, pensée et effort se complètent, sport et culture s'associent, dans une visée radicalement sociale, collective et humaniste. Toute la question que le professeur suisse pose tient en cette interrogation : Que reste-t-il de l'esprit de la doctrine passée à l'ère du sport-compétition outrancier, que voulons-nous léguer à notre jeunesse, le

886 Ernest Clerc, « À la quête de Coubertin pédagogue », doc. cit., in *Fonds Geoffroy de Navacelle*, loc. cit.

triomphe éphémère du présent moderne ou les enseignements patrimoniaux de notre histoire commune ? « Aucune réforme d'ordre politique, économique ou social ne pourra être féconde sans réforme préalable de la pédagogie », dit Pierre de Coubertin en son temps. Aucune modernité d'ordre commune, quelle qu'elle soit, ne pourra être féconde sans fondation préalable de la mémoire collective, voilà bien la position d'Ernest Clerc.

À l'échelle du Mouvement olympique dans sa globalité, force est de constater qu'au cours du XX^{e} siècle, l'Olympisme s'est réduit à sa portion sportive, les Jeux Olympiques, délaissant au passage de nombreuses composantes de sa philosophie. L'accomplissement équilibré de l'homme, si cher à Pierre de Coubertin, n'a pu prendre le pas sur sa nature compétitrice. L'essor croissant des Jeux Olympiques, leur popularité et leur démocratisation, rendent inaudible le projet pédagogique originel du Baron, par ailleurs inachevé. C'est toute la faiblesse des enseignements de Pierre de Coubertin, voulus universels, mais rendus caducs par l'incompréhension des masses. La conception du sport roi, car vitrine de l'humanité d'excellence, transforme ainsi peu à peu la signification mythologique des Jeux Olympiques, de l'exaltation moderne d'une noblesse antique retrouvée à l'idolâtrie païenne capitaliste. L'utilisation à des fins idéologiques, médiatiques ou économiques des Jeux Olympiques a profondément bouleversé leur nature, glorifiant le moyen sportif comme une fin en soi, et délaissant leur ambition humaniste équilibrée. De ce point de vue, rien ne prédestinait vraiment l'héritage coubertinien à la subsistance, tant, vis-à-vis de sa conception originelle, le progrès fut erroné.

C'est au travers d'institutions para-olympiques que l'esprit visionnaire de Pierre de Coubertin est réintroduit dans la mouvance olympique, à partir de 1950. Le Comité Pierre de Coubertin, futur C.F.P.C, l'Académie internationale olympique, le Comité international pour le Fair-Play, et le Comité international Pierre de Coubertin, naissent dans les vingt-cinq années qui suivent. Creusets de réflexion et d'analyse contemporaine du sport autant d'instruments mémoriels collectifs, ces organismes ont à cœur de restaurer l'héritage de Pierre de Coubertin dans son ensemble. De l'histoire des Jeux Olympiques à leur signification originelle, l'hommage à l'œuvre coubertinienne devient l'incontournable raison de vivre de ces regroupements intellectuels. Jamais réellement en mesure d'influer sur l'évolution séculaire de l'Olympisme sportif, domaine réservé au C.I.O, ils réussissent tout de même redorer l'image dégrader et la connaissance très partielle de Pierre de Coubertin. Plus symbolique que déterminante, leur action, régulièrement soutenue par une gouvernance olympique en quête de légitimité historique, a pour principal intérêt de constituer une première vision patrimoniale

du sport olympique, conséquence d'un phénomène mémoriel construit aux forceps.

Parmi les défenseurs les plus acharnés de la cause coubertinienne, c'est un membre de sa famille qui s'illustre le plus continuellement. Les quarante années d'engagement de Geoffroy de Navacelle vouée à la mémoire de Pierre de Coubertin en font un témoin extrêmement précieux des préoccupations mémorielles au sein du Mouvement olympique. Fort de sa filiation familiale et de convictions analogues à celle du Baron, Geoffroy de Navacelle transcende la notion de devoir de mémoire. Créateur du C.I.P.C, membre du C.F.P.C, interlocuteur privilégié de l'A.I.O comme du C.I.O de Juan-Antonio Samaranch, sa quête le mène sur tous les fronts. Il est par ailleurs l'exemple d'un phénomène d'individualité prépondérant à la mémoire collective, quitte parfois, à donner l'impression d'une recherche désespérée et utopique d'identité. Le dépôt de ses archives personnelles au Centre d'Histoire de Sciences Po. marque la fin de son aventure au chevet des enseignements de Pierre de Coubertin. Ouvrira-t-il l'ère d'une mémoire moins confidentielle ? L'avenir seul le dira.

CHAPITRE 5
L’AGE DE MEMOIRE ?

Le sport, à l'ère contemporaine, n'est pas seulement un ensemble de pratiques physiques. Phénomène total de société, il l'est par sa capacité à mobiliser autour de lui les individus qui composent la vie sociale et les schémas qui la structurent. Ainsi, au-delà du mouvement sportif français et de son évolution, l'empreinte sociétale du sport croît considérablement au cours du XX^e^ siècle. De l'amateurisme élitiste au professionnalisme populaire, la démocratisation de la pratique à fédérer des ensembles non seulement d'athlètes, mais aussi d'observateurs. La conscience progressive d'une auto-alimentation réciproque du phénomène sportif avec des secteurs d'activité sociétaux aussi divers que la presse, le politique ou l'économie, a placé le fait sportif au cœur de représentations et références collectives.

Le premier facteur de mémorialisation sociétale du sport nous vient directement d'initiatives individuelles. Parce qu'ils ont œuvré, chacun à son échelle, à la fondation d'un modèle sportif national, à la fois compétitif et scientifique, certains auteurs du sport ont en partie façonné l'histoire de la France et de sa société, à partir des années 1960. Alors que pour cette caste sectorielle et générationnelle, le temps de la transmission est venu à l'orée du XXI^e^ siècle, esquissant une nouvelle ère socio-sportive mondialisée, ses individualités se prêtent au jeu d'une réinterprétation du passé à la lumière du présent. Ce processus alimente la mémoire : il nourrit l'idée d'une continuité culturelle et sociale collective, riche de sa pluralité effective. Notre lecture de cette ascension mémorielle des considérations individuelles connexes au sport se fait sur la base d'une série d'interventions orales présentées dans le cadre du séminaire mensuel *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^e^ siècle*, sous la direction de Patrick Clastres et Paul Dietschy. Au cours des années 2012 et 2013, des personnalités telles que Jacques Ferran, Alain Calmat ou Pierre-Louis Basse, se sont essayées à l'exigeant exercice d'ego-histoire. Grâce aux enregistrements de ces séances, devenus archives, il nous est possible d'offrir une analyse de cette démarche de transmission, vouée tant aux enseignements d'une histoire fabriquée qu'à l'essor d'un patrimoine mémoriel du sport. L'intime collectif forge des représentations du passé et une vision de l'avenir.

Pour qu'il y ait mémoire, il doit y avoir conscience sociale[887]. Quel exemple plus appuyé que l'histoire de la presse sportive au XX^e^ siècle pour témoigner de cet adage ? La société industrielle voit fleurir durant la seconde moitié du XIX^e^ siècle un large panorama d'organes de presse, dont l'âge d'or se prolonge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale[888]. À

887 Cf. « Les fondements théoriques de la mémoire », in Chapitre 1 « Mémoire et sport : histoire d'une société en mouvement »…

888 Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil, 2004, 411 pages.

pareille époque, la croissance du mouvement sportif en France est exponentielle, portée par une popularisation des intérêts pour le sport, ainsi que par le modèle précurseur laissé par Pierre de Coubertin et ses Jeux Olympiques. Un facteur décisif concourt à l'avènement d'une dimension sociétale du sport : la presse se saisit du phénomène. Organisateur, promoteur et relais culturel démocratique du sport, le journal se place au cœur de l'évolution centenaire de celui-ci. L'essence même de la presse, le procédé d'écriture, invite à un questionnement sur le passé. Elle offre une subsistance temporelle à un fait éphémère. Sa substance évolue également dans une approche mnésique : depuis la décennie 1970, le poids ascendant des références révolues dans l'analyse du phénomène sportif présent en témoigne. Nous y viendrons. Bâtis sur une interdépendance factuelle au début du XX^e^ siècle, notamment depuis le succès du Tour de France lancé par *l'Auto* en 1904, le sport et la presse construisent les bases d'une histoire commune, révélatrice de profondes mutations sociétales. L'apparition de représentations mythologiques du sport est à mettre au crédit d'une presse spécialisée, seule à même de diffuser une signification sociale du phénomène sportif, jusqu'à l'aube des années 1980. La diversité de ces représentations et la capacité d'adaptation de la presse spécialisée favorisent l'émergence d'une continuité légitime à l'essor du sport en France, et donc d'une conscience mémorielle collective exacerbée.

Après avoir été l'instrument de l'histoire nationale, le sport s'inscrit dans le mouvement général de la société, celui d'une ère mémorielle. La valeur culturelle du sport, remplaçant la tradition héritée des pionniers comme Pierre de Coubertin, Henri Desgrange ou Jacques Goddet, est en passe de devenir patrimoniale. Quels enseignements nous permettent de l'attester ? L'étonnante histoire du Musée national du sport nous apporte à ce sujet un éclairage certain : l'ambition de faire du sport un patrimoine collectif en France, quoique confrontée à nombre de défis, est une problématique sociétale croissante. Officiellement né en 1963, le Musée national du sport est l'expression d'une volonté politique et institutionnelle de sanctifier un phénomène social à la fois pluriel et collectif. À mi-chemin entre l'histoire transmise par Jean Durry, son cofondateur et directeur, et le rapport critique de la Cour des comptes daté de 2011, les aventures du Musée révèlent principalement les méandres de l'évolution mémorielle des considérations sportives dans la société. Car une nouvelle donne sociétale a bouleversé les représentations sportives à partir de la décennie 1970 : l'augmentation significative des retransmissions télévisées. À l'image de ce qui se passe depuis le milieu des années 1980 en football, avec la prise de position du groupe *Canal+*, la télévision s'accapare un rôle prédominant dans le sport et sa diffusion. Soutenue par de puissants leviers économiques, dont l'objectif est la marchandisation du sport, elle transforme

le rapport au réel du spectatorat de sport, rebattant durablement les codes de représentation du passé-présent. La sacralisation du spectacle qui en découle alimente le phénomène mémoriel : elle répond par l'offre à la conscience sociale d'une désormais omniprésence du sport. La sphère sociétale sportive entre définitivement dans son âge de mémoire.

La quête mémorielle des auteurs[889] du sport français : *De l'ego-histoire à l'historiographie*

L'analyse que nous produisons ci-dessous est rendue possible grâce au séminaire mensuel *Sport, cultures et sociétés en Europe au xx^e siècle*, Centre d'Histoire Sciences Po., sous la direction de Patrick Clastres et Paul Dietschy. La thématique 2012-2013 était la suivante: « Histoire et mémoire du sport français, acteurs, observateurs, historiens. »

Jean Durry, 15/10/2012.
Fondateur et ancien directeur du Musée national du sport. Écrivain, observateur historique du sport français.

Jacques Ferran, 16/11/2012.
Ancien rédacteur en chef de *L'Équipe* et directeur de *France Football* (1948-1985). Rédacteur du premier règlement de la Coupe d'Europe des Clubs en 1955. Cofondateur du *Sportel* de Monaco en 1990.

Alain Calmat, 14/12/2012.
Vice-champion olympique de patinage artistique en 1964 à Innsbruck et champion du monde en 1965 à Colorado Springs. Ancien ministre de la Jeunesse et des Sports entre 1984 et 1986.

Émile Picques, 21/01/2013.
Ancien chef de la mission des Archives nationales auprès du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (1990-2010).

889 Par opposition sémantique, nous appellerons les observateurs et technocrates contemporains du sport par le terme d'« auteur du sport » plutôt que par celui d' « acteur », plus à propos lorsqu'il s'agit d'évoquer la pratique du sport.

Patrick Gautrat, 08/02/2013.
Énarque, ancien ambassadeur de France, notamment à Barcelone durant les Jeux olympiques de 1992. Ancien directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Pierre-Louis Basse, 11/03/2013.
Journaliste et écrivain de sport.

La mémoire d'un auteur du sport est un matériel essentiel pour l'historien. Outre les faits sportifs, l'analyse de ceux-ci, et leur devenir dans l'Histoire, il nous semble intéressant de se pencher sur la compréhension d'un des fondements de la mémoire vouée au sport : la propre histoire des rapporteurs, analystes et technocrates du sport. Nous pensons qu'il réside en cet exercice d'ego-histoire, à laquelle se sont livrés tour à tour certains grands auteurs de l'administration ou la recherche sportive, une réponse à nos questions. Parce qu'ils ont participé à la réalisation concrète du phénomène sportif, ou à sa prise en compte par la société, leurs histoires sont aussi l'histoire de la mémoire sportive. En étant à la fois aux origines et à la synthèse du sport contemporain, chacun de ces auteurs du sport français a contribué à en faire un support d'identification et un champ mémoriel.

La valeur de ces témoignages est d'autant plus cruciale qu'ils confirment une hypothèse dont nous avons déjà fait état : le processus de mémoire commune débute en sport, comme dans d'autres domaines sociétaux, à l'échelle individuelle. Ainsi, l'analyse subjective a posteriori de leurs propres faits d'armes en faveur du sport permet à ces constructeurs sportifs de perpétuer la transmission et l'échange, en même temps que de décrypter les rouages du sport contemporain. Nous soutenons donc que cette mémoire au temps présent participe du même phénomène que celui dont nous avons choisi d'exposer l'évolution. Cette démarche d'ego-histoire est partie prenante, elle choisit une orientation dans la passation de savoir et d'expérience. Il semble qu'il soit compliqué, voire impossible de traiter de sa propre expérience de manière exhaustive. C'est pourquoi nous devons être particulièrement vigilants dans le traitement de ces données. Néanmoins, nous ne pouvons en faire l'économie, car les témoignages de ces personnalités révèlent combien le sport est viscéralement lié à la société, et combien son historiographie donne légitimité à une histoire mémorielle totale du phénomène sportif. Tour à tour, les intervenants évoquent la dimension collective du sport, la construction d'institutions et d'événements sportifs, l'organisation et la théorisation des sports, puis la transmission de l'expérience et du savoir acquis dans le microcosme sportif national. L'objectif de chacun ne fait aucun doute, il s'agit bien, malgré les divergences de tâches et de

point de vue, d'établir une cartographie des acteurs de mémoire du sport.

La construction et la transmission d'une mémoire du sport ne peuvent se départir d'une expérience de simultanéité entre les acteurs de ce phénomène de société. Ce constat est une évidence lorsque l'on considère la pratique sportive, puisqu'aucune discipline ne se déroule en individuel. L'essence même du sport de compétition réside dans la confrontation, si ce n'est sur le terrain ou la piste, par évaluation, confrontation, à des données issues d'autres performances, donc d'autres compétiteurs. La question se pose différemment lorsque l'on considère la mise en place d'événements, l'encadrement ou le suivi du sport. Le dirigeant, s'il peut effectivement vivre personnellement son expérience dans le domaine, n'échappe que très rarement au consensus dans l'édification des rouages d'un club ou d'une compétition. À titre d'exemple, Patrick Gautrat évoque la confrontation aux autorités sportives catalanes durant les Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. Le journaliste, pour sa part, jouit d'une plus grande liberté de ton, en vertu de la liberté d'expression. Néanmoins, il s'attache nécessairement à une ligne éditoriale, ce qui donne à son commentaire une portée tout aussi collective qu'individuelle. Jacques Ferran fait à cet égard état d'une anecdote révélatrice : la naissance de l'idée d'une Coupe d'Europe de football, partagée par Gabriel Hanot et Jacques de Ryswick, ses compères de *L'Équipe*.

L'analyste, historien ou sociologue du sport, s'inscrit lui aussi dans un mouvement, universitaire ou technocratique, comme le montre l'engagement de Jean Durry dans la création du Musée national du sport. L'écrivain, dont la passion est le moteur, s'emploie à perpétuer l'émotion et le souvenir sportif, parfois même à la frontière de l'imaginaire. Pierre-Louis Basse en a tout à fait conscience, lui dont les ouvrages sont axés sur le sentiment sportif. Enfin, le politique, ancien homme de sport ou non, suit les orientations du pouvoir en place, que celui-ci promeuve le sport ou n'en ait cure. L'expérience d'Alain Calmat, vice-champion olympique de patinage en 1964 et champion du monde 1965, à la tête du ministère de la Jeunesse et du Sport en est un exemple. Chacune de ces catégories d'auteurs sportifs peut bien sûr développer une conviction propre sur l'évolution ou l'organisation du sport en France. Cependant, il nous faut garder à l'esprit qu'ils œuvrent tous à construire un modèle sportif national. Chacun de leurs champs d'activité et spécialités s'agrège à la substance collective du sport français. Pour qu'il y ait mémoire en sport, l'acte doit devenir un fait, relayé et décrypté selon des codes communs en société. En somme, la collectivité de la mémoire est un trait fondamental de l'historisation en matière de sport : la protéiformité des mémoires est gage d'une richesse analytique de l'ensemble.

Néanmoins, il existe bien différentes manières d'exposer sa mémoire du sport. Nous tomberions dans la facilité à trop vouloir dégager un type de transmission mémorielle en fonction de la charge passée des différents interlocuteurs dont nous avons pu entendre le récit. Cette charge joue bien évidemment un rôle conséquent dans la forme choisie par les narrateurs de ces ego-histoires. Cependant, d'autres choix dans la trame de cet exercice de mémoire sont à prendre en compte afin de comprendre chaque manière de transmettre sa propre mémoire dans l'histoire du sport en France. L'état d'avancement de la carrière des protagonistes, leurs affinités institutionnelles, leurs formations initiales ou encore leurs héritages culturels et familiaux, déterminent également leurs capacités à transmettre une mémoire dont la vocation est de devenir une partie de l'histoire. Si un ancien diplomate emploie un champ sémantique particulier, ou n'est pas disposé à évoquer avec la même précision qu'un archiviste ou un journaliste certains faits, nous ne devons pas y voir une entrave à la mémoire collective, mais plutôt l'expression de la pluralité des activités et enjeux qui entourent le sport dans la société française. L'histoire se pratique aussi à travers les yeux et les particularismes de ceux qui la vivent, la font, puis l'écrivent. Comme nous l'avons déjà vu, le poids de la mémoire et des mémoires est ascendant au XX^{e} siècle. En écoutant ces auteurs, qui ont fait tout ou partie de leur carrière dans la périphérie du sport, et en interrogeant leurs parcours et souvenirs, nous percevons la vaste étendue du sport au passé, à travers de multiples regards.

Ainsi, l'analyse de ces échanges nous permet de découvrir le chemin parcouru par les idées, les auteurs et réalisations vouées au sport, mais aussi de tracer une courbe d'évolution des enjeux et champs sociétaux du sport en France. Aux allures de grille de lecture historiographique, et profondément mémorielle, cet exercice s'avère être un sérieux rappel à la contemporanéité sportive : le sport n'a jamais été l'apanage de ses pratiquants.

<u>Pénétrer dans le monde du sport.</u>

Cela sonne probablement comme une évidence, mais pour être en mesure de témoigner d'une carrière vouée au sport et à ses diverses ramifications, il faut être entré dans le domaine, que ce soit par la petite ou la grande porte. Or, chacun, dans son apport à la mémoire du sport, a une manière bien particulière d'évoquer la genèse de sa dévotion. Certains ont été des sportifs reconnus, fervents défenseurs de la cause sportive d'abord en pratique puis dans la théorie, d'autres sont venus au sport par opportunité, quand d'autres encore n'ont émergé dans cette sphère qu'en de rares mais précieuses occasions. Ce constat nous permet d'ores et déjà

d'affirmer que si tous les efforts de mémoire et de transmission ont leur importance, ils ne se valent pas tous au regard de la mise en commun d'éléments contribuant en l'édification d'une mémoire collective du sport au sein de la Nation. D'ailleurs, les différences fondamentales que nous observons dans la naissance du sport chez l'individu contribuent également à diversifier les formes et approches du témoignage personnel. Il en résulte deux éléments cruciaux : d'un côté, cela complexifie la mise en branle d'une image mémorielle commune, mais de l'autre, cela renforce le contenu et l'exhaustivité des trames partagées. Ainsi nous postulons que l'individualisme de la genèse au sport renforce la dimension collective de la mémoire qui lui est rendue, à condition bien sûr que cet effort soit consenti.

L'empirisme sportif, moteur de la passion.

L'histoire de ces hommes de sport commence bien souvent par la découverte pratique dans l'enfance. Le « premier pas de sport » transparaît comme la révélation d'une passion, dont le sport et son histoire ne peuvent se départir. Alain Calmat commence son expérience dans le patinage, sport alors jugé comme aristocratique, au côté de sa sœur, en 1949. Il est bénéficiaire de l'attention d'une dame éprise de cet art, et qui, malgré les origines modestes de la famille Calmat, prend à sa charge de les emmener régulièrement à la patinoire « Molitor » dans le seizième arrondissement de Paris, puis au « Palais de glace » des Champs-Élysées. Dans la démarche ego-historique de l'ancien ministre, ces événements se placent à l'origine même de sa double carrière sportive, en tant qu'athlète et en tant que représentant politique. Remarqué par une professeur, il accède à des cours particuliers de patinage en lieu et place de sa sœur. Il raconte sans détour combien il s'agit du premier et fondateur « traumatisme » de son implication dans la vie sportive : la fierté d'être considéré comme digne d'un enseignement poussé côtoie la honte d'en priver sa sœur. Or, à travers cet exemple nous constatons la prégnance de l'expérience individuelle aux origines de la mémoire sportive : en plus d'avoir vécu ce bouleversement, il en fait également la pierre angulaire de sa mémoire lorsqu'il transmet sa propre histoire. Jean Durry, cycliste de bon niveau à l'adolescence, participe lui aussi à entériner cette approche personnelle dans le partage qu'il fait de son expérience, en contant la découverte d'un article d'André Leducq[890] dans un numéro du *Miroir des Sports* appartenant à son frère, ou l'achat du premier vélo par son père. Dans les deux cas, le récit de leur vie est frappé du sceau de l'intime, alors même qu'il est appelé à devenir un élément de la mémoire partagée.

890 Coureur cycliste professionnel français, vainqueur notamment du Tour de France en 1930 et 1932. (1904-1980)

Formation et filiation.

D'autres personnalités ayant œuvré en faveur du sport préfèrent voir leur formation initiale comme déclencheur de leur carrière. Ainsi, ils transmettent une sorte de filiation intellectuelle, visant à justifier l'éclairage qu'ils apportent et la lecture qu'ils font du sport en France. Ceci oriente de toute évidence leur façon de « mémorialiser » le sport. En plaçant l'analyse intellectuelle du phénomène sportif au centre de leur quête personnelle, ils souhaitent avant tout une histoire actuelle du sport en France, visant à répondre aux problèmes de fond posés par la machine sportive dans son ensemble. Ils participent à l'évolution de la mémoire en remettant principalement l'histoire en question à la lumière du présent. Cette dualité en apparence contradictoire est très présente chez l'ancien journaliste de *L'Équipe* Jacques Ferran, qui après avoir contribué à l'essor du fait sportif et à sa médiatisation, amorce une phase de réflexion autour de l'éthique, de la création des compétitions et du pouvoir sportifs. La mémoire théorisée qu'il nous livre, il l'assortit des enseignements reçus par ses maîtres, Jacques Goddet ou Gabriel Hanot. Dans un style plus politique, Patrick Gautrat trace une histoire plus institutionnelle que détaillée, en évident rapport avec sa formation diplomatique. Ses choix dans la construction mémorielle ouvrent une voie moins intime, mais autrement plus interrogatrice et actuelle dans les questions qu'elle soulève.

L'œuvre plutôt que l'artiste.

Enfin, une troisième approche dans la transmission mémorielle consiste à ne pas faire état de la découverte personnelle du sport et de ses rouages comme un élément moteur du partage historique du sport. Si Patrick Gautrat verse aussi sensiblement dans cette catégorie, par sa volonté de préciser spécifiquement sa tâche dans l'environnement politico-diplomatique du phénomène sportif, le meilleur exemple est donné par Émile Picques, grand archiviste national du sport. En occultant les circonstances de sa venue dans la sphère sportive, il ne nous laisse pas le loisir de déterminer s'il s'agit pour lui à l'époque d'un choix du cœur ou d'une opportunité raisonnable. Néanmoins, il réussit par ce fait à concentrer l'attention sur les réalisations factuelles que son équipe et lui ont engagées. Nul doute qu'il juge plus utile aux chercheurs et acteurs du sport de livrer une vision cartésienne de son implication dans le domaine du sport. Nous supposons que ceci participe d'une mémoire pour l'avenir, un plaidoyer contre l'oubli de l'indispensable administration du sport. Nous y voyons une logique pour Émile Picques, qui a passé vingt ans au chevet des archives du sport français. Si l'écrivain Pierre-Louis Basse fait à la fois état de sa découverte du sport, sous le sceau de la figure

paternelle, et de sa formation professionnelle, celle de journaliste, le soin qu'il met à définir son rapport intellectuel particulier au sport confirme l'existence d'une nécessaire actualité présente du passé, dessinant un mouvement continu dans le degré de pénétration vis-à-vis du sport.

La découverte et l'entrée dans la sphère sportive nationale des divers protagonistes de la transmission mémorielle entreprise dans le cadre du Centre d'histoire de Science Po., relèvent à l'évidence des particularités de chaque parcours. Nous ne remettons pas en question la perception subjective primaire de ces auteurs du sport, néanmoins nous constatons dans le choix des axes de l'échange mémoriel une volonté plus ou moins assumée de faire état d'une origine du sport dans leur histoire. Or, il nous semble essentiel de distinguer les trois approches que sont le « premier pas de sport », la formation initiale au sport, et l'actualité continue, car ils reflètent trois chemins empruntés par le processus mémoriel : l'expérience individuelle, le cadre historique du groupe, puis la mise en branle d'un héritage en mouvement, voué au présent.

S'acquitter d'une tâche particulière : œuvrer au sport de tous.

Les divers témoignages s'accordent, sur le fond comme sur la forme, à expliciter la tâche générale à laquelle étaient assignés les différents intervenants durant leur carrière. Il n'est pas possible d'analyser l'histoire de ces missions et les aléas de leurs réalisations en les regroupant par thèmes, tant la variété des aspects sportifs de leur travail est hétérogène. Néanmoins, nous pouvons dégager une compréhension globale des enjeux mémoriaux que représente la transmission particulière des enseignements et singularités d'une tâche. Il est en fait nécessaire à notre recherche de décrypter le fonctionnement des échanges autour des responsabilités et travaux accomplis, notamment parce que le panel de ces expériences contribue non seulement à identifier la vaste étendue du domaine sportif, mais aussi à clarifier la légitimité des apports mémoriaux des protagonistes. Leurs expériences au côté du sport français et la place que tiennent celles-ci dans le processus de transmission qu'ils entreprennent sont révélatrices des chemins empruntés par la mémoire du sport en France.

Le sport en France, un ensemble d'expériences plurielles.

La diversité des missions confiées aux auteurs du sport qui ont accepté de témoigner, offre à la sphère sportive de précieux ancrages sociétaux, à travers la culture, la santé, la jeunesse ou encore la politique. Or, s'il existe une histoire des faits sportifs bruts, cette pluridisciplinarité permet à l'histoire du sport d'élargir ses horizons, et à la mémoire du sport de s'épanouir dans la conscience collective comme une donnée structurelle de la construction sportive dans la société française. Outre l'explicitation des détails techniques et matériels de leurs carrières, les témoins font aussi état de la face cachée du sport, en dévoilant l'étendue des liens de corrélation entre l'univers sportif et la société civile. Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse là d'une découverte, mais c'est un très bon rappel en ce qui concerne l'agrégation commune et la reconnaissance du sport comme un fait actif et intégré à l'évolution des civilisations. Ainsi, Alain Calmat fait état par sa fonction passée d'un rapport constant, depuis le mandat de Maurice Herzog[891], entre le sport et les milieux politiques. S'il n'a pas connu les joies d'une carrière sportive aussi aboutie dans la pratique, Patrick Gautrat nous éclaire à propos de la dimension diplomatique du sport, dans les mêmes proportions. Leurs éclairages apportent à la mémoire, comme à l'histoire du sport, une légitimité collective, en ce sens qu'elle touche par ces deux liens à la gestion générale de la Nation. Dans cet ordre d'idée, le rôle d'Émile Picques en tant que chargé de mission auprès du ministère de la Jeunesse et du Sport concernant les archives, nous dévoile les arcanes de l'administration vouée au sport et à la préservation historique des documents régissant le fonctionnement invisible des activités, programmes ou encore constructions sportives en France. D'ailleurs, en ce qui concerne la préservation du patrimoine sportif, Jean Durry nous a confié les rouages de la mise en place d'un Musée national du Sport, en évoquant bien évidemment les aléas de la culture historique du sport en France, mais aussi de l'histoire du sport comme culture. Enfin, Jacques Ferran a développé les liens pluriels existant entre le journalisme et la création de compétitions depuis 1945, notamment autour du journal *L'Équipe*. L'ensemble de ces témoignages confronte l'étude de l'histoire sportive à la diversité des aspects du sport national. Ils exhortent la mémoire à prendre en compte l'ampleur du phénomène sportif comme une composante majeure de la compréhension collective du dogme sportif contemporain.

891 Ancien alpiniste et secrétaire d'État à la Jeunesse et aux sports entre 1958 et 1966.

Servir le sport de tous.

Ce qui compose la mémoire collective du sport en France peut parfois paraître secondaire dans une vision restreinte du sport pratiqué « de première main », qui fait la part belle au jeu, à la compétition et au spectatorat. Néanmoins, par des moyens actifs de préservation, de mise en valeur culturelle, d'analyse ou de théorisation administrative, le sport en France a su se prémunir contre l'historisation factuelle à outrance. Par l'explicitation de sa tâche personnelle, chacun des auteurs du sport amène sa pierre à l'édifice de la mémoire. Son expérience devient lieu de compréhension et de savoir collectif, car à travers sa mission, il a servi le sport de tous. La personnalité qui embrasse certainement le plus volontairement cette orientation mémorielle est Alain Calmat. De son parcours politique, il tire une conclusion qui n'est pas dénuée de sens : plus que « le sport pour tous », qui est un concept vide de par son manque évident de singularité et de proximité avec les acteurs du sport, il préfère l'idée universelle du « sport pour chacun ». Près de vingt-huit ans après avoir instauré le premier débat d'ampleur sur « l'aménagement du temps scolaire et le sport chez l'enfant », après avoir mis en place la loi Avice[892], favorisant la proximité des centres d'entraînement par la décentralisation des structures de formation (CREPS / CPEF), ou après avoir créé le loto sportif, manne financière extrabudgétaire salutaire en temps de réduction des crédits, l'ancien ministre ne se prive pas pour expliquer sa démarche mémorielle. La tâche qui lui a été confiée à l'époque, il l'a vécu comme une possibilité de mettre en place une ouverture : la proximité des Français avec la pratique sportive.

Dans le même ordre d'idée, Alain Calmat voue son témoignage mémoriel à lutter contre l'oubli de la lente évolution qui a abouti à la rencontre du peuple de France avec la possibilité du sport, non pour tous, mais pour chacun. Il reste encore une marche à franchir en termes d'aménagements spécifiques et mise à disposition d'équipement et de temps sportifs, mais l'exposé de son parcours pour le sport est un élément important dans la construction d'une certaine idée du sport, liée à une conscience sociale du phénomène de société. À ce titre, nous voyons dans la démarche muséographique entreprise par Jean Durry la possibilité d'accès, non à la pratique, mais à l'histoire du sport pour le plus grand nombre. En retraçant les avancées et reculs des pouvoirs publics à ce sujet, en défendant l'intérêt supérieur de la transmission d'un patrimoine aux générations futures, et en explicitant le processus de collecte et d'authentification des objets et articles de sport, Jean Durry participe à la construction d'une

892 16 juillet 1984.

mémoire du sport et de son histoire. Son action a notamment permis « l'invention de la notion de patrimoine du sport national », sans toutefois aboutir, sous sa direction, à installer durablement les locaux du Musée national du sport dans l'espace parisien. Il a cependant réussi la difficile tâche d'intellectualisation des artefacts sportifs, préservant l'héritage du sport français d'un éclatement défavorable à l'unicité de la mémoire nationale.

Témoigner d'une richesse culturelle.

Le rôle joué par l'archivage des documents concernant le sport, dans son sens le plus global, est prépondérant dans l'essor d'un référentiel représentatif du passé. Ainsi, l'intervention d'Émile Picques prend toute sa valeur dans notre analyse de la mémoire sportive en France. Placé à la tête de la mission des Archives nationales auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports entre 1990 et 2010, il multiplie les initiatives de formation et de sensibilisation aux archives auprès des institutions concernées, dans un but de « préservation et de valorisation des archives du sport ». En termes de moyens et de communicabilité, les archives du sport national sont encore très perfectibles, prévient-il : « il existe une faiblesse de l'institution par rapport à l'importance des archives ». Liés aux aléas administratifs et politiques, les versements d'archives sont dépendants de la prise en compte par la bureaucratie sportive des enjeux historiques nationaux sous-jacents à la conservation et la classification des documents ayant contribué au façonnement du sport tel que nous le connaissons. Transmettre cette expérience permet aussi pour lui d'éveiller les consciences à ces difficultés, et d'inclure les archives historiques du sport dans la vision mémorielle de ses contemporains.

Le journalisme – la presse papier –, avant d'être supplanté par les supports numériques et télévisuels, a également contribué à créer, théoriser, et faire passer le sport à la postérité. Dans cette visée, le témoignage de Jacques Ferran est primordial. Fort de trente-sept années passées dans les locaux de *L'Équipe*, de correcteur à rédacteur en chef, il décrypte à travers l'histoire de sa carrière les rouages de l'oligarchie footballistique. Il porte aussi un regard critique sur l'évolution de la discipline, et sur le sport en général, tiraillé entre l'essor capitaliste mondialisé, ses dérives, et la nécessité éthique dans la préservation de ce phénomène de société. En décrivant l'invention et la mise en pratique de la Coupe d'Europe des clubs, il transmet l'énergie passée des pionniers du sport contemporain, dénonçant au passage la léthargie des institutions actuelles, coupables de si peu d'inventivité qu'elles sont réduites à n'être que les instances modératrices de dérives comme la corruption ou le dopage. Pierre-Louis Basse, journaliste devenu écrivain de sport, s'interroge de manière similaire sur

le devenir de son art journalistique, désormais mis au pas du progrès mercantile sportif. Néanmoins, leurs démarches mémorielles ne sont pas uniquement teintées de nostalgie. Elles portent aussi un espoir, persuadées que le sport, brocardé et mis en péril, saura trouver son salut de par son intérêt commun, de par son histoire collective. Réfléchir à l'évolution contemporaine du sport, c'est déjà lui garantir un avenir.

En donnant vie à leurs propres histoires au service du sport, les auteurs du sport renforcent la connaissance de l'histoire du sport en France. À travers l'explicitation de leurs tâches, ils font état de la multiplicité des aspects sportifs dans le cadre de la société, bien loin de la représentation praticienne que partage la majorité de leurs contemporains. Cet axe de l'ego-histoire soulève également la question de l'invisibilité des enjeux quotidiens liés au sport dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Sans les acteurs de l'ombre, auteurs manifestes du sport dans sa dimension sociétale, nul doute que le phénomène d'expansion du champ sportif eut été moindre dans la société française. La transmission de ces expériences participe à l'exhaustivité de la construction mémorielle collective et met en lumière l'intégration du phénomène sportif au cadre communautaire national.

Défendre des valeurs et transmettre un héritage.

Outre l'ambition de témoigner de leurs parcours respectifs, nos auteurs du sport ont aussi été amenés à exprimer des points de vue, des idées, et parfois une vision critique des institutions qui ont régi leurs carrières professionnelles dans le domaine du sport. Notre ambition ne peut pas être de faire état de l'intégralité de ces remarques, positives ou négatives, tant les suggestions et commentaires sont légion. Néanmoins, à la lecture de ces libres expressions apparaît une constante : à travers leurs témoignages mémoriels, les auteurs du sport cherchent à transmettre et à défendre des valeurs. Qu'elles soient la simple transposition des idées personnelles de nos interlocuteurs ou l'expression singulière d'un besoin de filiation, ces valeurs défendues interfèrent dans la construction mémorielle. Pour nombre d'entre les témoins, transmettre une partie de ses valeurs sportives est un gage de reconnaissance par les acteurs présents, et à venir, du sport français. D'ailleurs, le leitmotiv commun des auteurs du sport rencontrés est de partager des valeurs qui selon eux se perdent dans l'évolution actuelle du sport commercial. Cette initiative nous paraît être une tentative éclairée afin de perpétuer, par l'intellect mémoriel, une réflexion globale sur le sport et son devenir.

Des valeurs fondamentales intergénérationnelles ?

De façon tout à fait explicite ou de manière plus détournée, les exercices d'ego-histoire révèlent, dans la grande diversité de leurs aspects, certaines valeurs fondamentales chères aux serviteurs du sport. La préservation du sport comme culture populaire est un objectif important dans cette visée problématique. À cet égard, en évoquant son expérience dans l'audiovisuel, Jean Durry n'a pas manqué de souligner la nécessité du débat et du « bouillonnement sportif », tel qu'il l'a pratiqué sur la radio France Culture[893]. L'éthique et le fair-play sont pour lui deux conditions *sine qua non* du maintien d'un lien salvateur entre l'amateurisme et le monde professionnel. D'ailleurs, il entretient ce débat au sein du Comité international pour le Fair-Play depuis de nombreuses années. En outre, Jean Durry s'est investi dans la préservation de l'héritage coubertinien du sport occidental. Cet engagement rejoint celui d'Alain Calmat, président du Comité français Pierre de Coubertin à partir de 2007, dans une volonté de restauration de la mémoire des idées et valeurs défendues par le rénovateur de Jeux Olympiques. Décrié et malmené au tournant des années 1980 par une sociologie trop encline à lire l'histoire à la lumière du présent, cet héritage trouve un écho moins manichéen chez nos deux intervenants. Leur engagement est en faveur de la conservation mémorielle du lien originel entre le sport contemporain et la société, comme l'avait pensé Pierre de Coubertin dans son projet pédagogique. Alain Calmat a par ailleurs, sans jugement politique, contribué à démocratiser la pratique sportive en France lors de ses deux années passées à la tête du ministère de la Jeunesse et du Sport. Ainsi, leurs deux témoignages ont pour objectif de renforcer le lien filial entre une histoire contemporaine du sport, à forte représentation identitaire, et une vision plus actuelle, souvent associée au renouveau des oligarchies sectorielles dans la société. Par leurs engagements auprès de valeurs centenaires, nous comprenons qu'ils souhaitent inscrire le sport d'hier et d'aujourd'hui dans une continuité de valeurs, un patrimoine, une culture populaire légitime.

De l'expérience personnelle à l'enseignement collectif.

Cette démarche patrimoniale peut être entreprise sous une forme plus personnelle, en dehors des sentiers tracés par les divers comités ou institutions officielles, qui soumettent généralement le sport à un regard somme toute assez global. Dans ce choix, attachant une importance spécifique aux particularismes des tâches et idées vouées au sport, réside un parti

893 Son expérience débute en 1967 jusqu'à nos jours. Cf. « Le sport et l'homme » entre 1969 et 1971.

pris individuel concernant la transmission de valeurs. À titre d'exemple, les interventions de Jacques Ferran et Émile Picques sont révélatrices. Leurs exercices de mémoire portent les valeurs de leurs métiers respectifs. Ainsi, l'ancien journaliste nous invite à partager sa « certaine idée du sport », en démontrant par son exposé qu'il n'est pas impossible d'être à la fois l'un des fondateurs du sport contemporain et l'un des détracteurs de sa fuite en avant. Tête de proue, avec ses aînés de *L'Équipe*, de la création de la Coupe d'Europe des clubs et chancre régulateur du marché des droits TV, il porte au moment de livrer mémoire un regard critique sur ce que sont devenus ses deux combats. En appelant à l'humilité et à la sauvegarde de l'essence propre du sport, Jacques Ferran ne regrette rien, mais transmet une culture critique de l'histoire, en nous mettant en garde contre toute forme de jugement trop définitif. À l'opposé sur l'échelle de la visibilité publique, Émile Picques choisit lui aussi de transmettre des valeurs qui lui sont propres, et qu'il tire de sa riche expérience de l'archivage. Outre l'idée générale de son intervention portant sur la nécessité de préservation des archives du sport comme conscience commune du passé sportif, il démontre aussi la justesse d'un engagement sans faille pour le bien commun. En multipliant les anecdotes, il trace les contours de valeurs professionnelles autour du sport, prouvant que la sphère sportive n'est pas composée uniquement du jeu, mais aussi de divers travaux secondaires au combien vitaux.

L'émergence d'une conscience sociale référentielle.

Chacun des auteurs du sport a fait état de la notion de service, ce qui ne saurait nous avoir échappé. Non directement au chevet de la collectivité, leurs expériences au sein du domaine sportif national représentent néanmoins une œuvre générale destinée à poser les jalons d'une reconnaissance du sport en tant que phénomène de société. Elles forment un centre intellectuel du fait sportif, un observatoire sur l'évolution de la pensée sportive contemporaine. Or, les intervenants sont tout à fait conscients de ce rôle qu'ils tiennent dans l'administration et la transmission du sport et de son histoire. Le dévouement et les valeurs de services prennent alors toute leur importance. Dans ce domaine, l'apport réflexif et distancié de Pierre-Louis Basse est un modèle du genre. Quitter le journalisme sportif lui a permis non seulement de troquer l'actualité pour l'engagement intellectuel, mais aussi de s'interroger sur l'empreinte qu'il souhaite léguer aux générations postérieures. Dans son écriture du passé, il choisit le ressort mémoriel de l'émotion, afin de parer à la fois au désenchantement du présent et au mirage de l'avenir. Dans un autre registre, Patrick Gautrat a également souhaité partager sa vision d'homme de sport au service du collectif sociétal. Il n'a pas manqué d'évoquer le rôle de la diplomatie dans la mise en place et l'essor du sport entre les peuples. La « mise en

avant » du sport par les réseaux politiques et diplomatiques lui semble prépondérante dans le processus mémoriel comme dans l'administration actuelle des données et pratiques sportive. À cet égard, son analyse du *Soft Power*[894] sportif, couplée à son approche de la projection du sport national vers l'international, lors de son passage au ministère de la Jeunesse et du Sport sous Michèle Alliot-Marie entre 1993 et 1995, montre combien d'une valeur symbolique la logique sportive des états est devenue une diplomatie à part entière.

Nos auteurs du sport s'attachent donc, à travers le récit de leurs histoires personnelles, à transmettre et à justifier de nobles valeurs, souvent orientées vers la préservation du phénomène sportif et vers son entrée dans la sphère référentielle collective. C'est justement parce qu'ils ont participé aux rouages du sport vitrine, professionnel et étatique, qu'ils gagnent aujourd'hui en légitimité en amorçant une réflexion de fond sur l'orientation générale de la pratique et de la théorie sportive. En défendant ouvertement des valeurs et en choisissant de les exposer par le biais d'un mouvement de recherche sur la mémoire sportive, ils contribuent une seconde fois à éclairer la communauté sportive nationale. Nous devons y comprendre une ambition désintéressée, ce qui ne peut avoir été toujours le cas lors de leurs diverses missions professionnelles, avant tout destinée à perpétuer l'ancrage sociétal du sport et la passion qu'il a toujours su faire naître chez ses pratiquants, comme chez ses observateurs. Toute la question tourne autour du passage de témoin intellectuel qui s'amorce en ce début de XXI^e^ siècle. Parce qu'il a fallu attendre la fin des années 1960 pour voir poindre une élite nationale au service du sport contemporain[895], les pionniers de l'administration du sport démocratique sont à présent dans leur tour d'honneur. Ne doutons pas que ces ego-histoires participent de la construction d'une nouvelle entité du sport, celle des enseignements à tirer et des valeurs fondamentales à préserver. Bien qu'en partie rénové par l'audace olympique de Pierre de Coubertin en 1896, le sport « moderne » a lentement pris place dans la conscience collective. La société française a mis soixante ans et deux guerres mondiales à démystifier l'image hellénistique du sport, pour basculer dans un autre type de culte, celui du progrès et du phénomène de masse. Face à la fin annoncée des penseurs de ce modèle, ayant connu son apogée dans la période 1980-1995[896] , et face à une nouvelle évolution voué au paganisme économique, les auteurs du sport créent

894 Stratégie d'influence diplomatique par le sport.

895 Patrick Gautrat aime à rappeler qu'à son passage par l'ENA, entre 1962 et 1963, subsistait une vision très encyclopédique du sport. L'intérêt pour son développement démocratique apparaît dans les années suivantes, bénéficiant de la vitrine télévisuelle, apparu en 1960 aux Jeux Olympiques de Rome.

896 La prise en compte des intérêts sociétaux du phénomène sportif à l'échelle des masses populaires est une initiative de la Gauche française à partir de 1981. Le 15 décembre 1995, l'arrêt Bosman établit l'illégalité des quotas de sportifs communautaires et de ceux de sportifs non communautaires ressortissant d'États ayant signé des accords d'association ou de coopération de l'Union européenne. Libre circulation des joueurs et personnels sportifs.

une communauté historique, mémoire d'un système devenu obsolète. Ils forment une entité de « sagesse », en réinventant le concept de mémoire collective du sport en France.

Afin de renforcer la trame historique de la période sportive qu'ils ont connue et vécue, les intervenants sont donc venus expliciter leurs rôles et leurs valeurs dans le vaste cadre du sport national. Cette entreprise a deux vertus principales : elle clarifie les données préexistantes en les replaçant dans leurs contextes d'origines, même dans les cas de très forte subjectivité, et dévoile la teneur de l'héritage conscient, quoique parfois involontaire, dont les auteurs du sport souhaitent être les garants. Il s'agit pour notre visée problématique d'une véritable aubaine. Le second caractère positif de ces expériences, l'héritage dirigé, induit une part de responsabilité dans la construction de la mémoire collective du sport. Bien sûr, la question du bien-fondé d'une telle initiative prête à débat. L'orientation de la mémoire commune ne doit-elle pas être perçue comme la prise en otage d'une partie de l'histoire ? Nous laisserons à d'autres le soin de répondre problématiquement à cette interrogation, même s'il nous semble évident que le phénomène mémoriel collectif ne peut reposer sur les seules initiatives de l'élite technocratique. Néanmoins, nous ne devons pas occulter que les intervenants répondent par leurs ego-histoires à une demande croissante de témoignages sur la vie de ceux qui ont fait l'histoire du sport. Le parti pris que nous pourrions leur reprocher est induit dans la demande qui leur est faite, de nourrir en expériences une société de recherche en quête de repères, face aux nouveaux défis du sport mondialisé.

Tout comme au début des années 1970, « la diplomatie ne peut ignorer le football »[897], la recherche universitaire contemporaine ne peut ignorer le phénomène de mémorialisation de l'histoire du sport. Dans notre cas précis, il s'agit pour les auteurs du sport ayant participé, d'une démarche patrimoniale. En commettant l'acte de transmission oral, ces serviteurs du sport perpétuent l'image et les idées de leur époque sportive. Nous assistons alors à un passage de témoin, qui n'est autre que la mise en branle d'un héritage, ô combien important, celui de l'entrée du sport français dans l'ère contemporaine. Or, nous touchons bien là au sujet de la mémoire collective, en ce sens que leurs récits témoignent de l'histoire d'un temps, de pratiques et de théories, et forment une expérience d'ensemble par leur simultanéité. C'est cet engagement mémoriel que sont venues défendre les personnalités reçues. Elles ont à cœur, quitte à empiéter sur l'autodétermination utopique de la mémoire commune, de lutter contre l'oubli d'une période décisive dans la fabrication du fait sociétal sportif en France.

897 Patrick Gautrat, « La diplomatie ne peut ignorer le football », *Miroir du football*, 1971.

Curieusement, cette quête mémorielle des auteurs du sport français sert à double emploi l'histoire de la mémoire sportive. En premier lieu, elle garantit la transmission de données et d'expériences uniques en leurs genres, formant un héritage conscient, voulu par les pionniers du sport contemporain. En second lieu, elle permet l'analyse historiographique de sa démarche, se posant en pierre angulaire de la mémoire collective, comme de son histoire.

La presse sportive, médiatrice du phénomène mémoriel.

Nous souhaitons interroger les fondements et l'origine des événements à fort pouvoir mémoriel et identitaire. Dégager les enjeux mémoriaux soutenus par la presse sportive nous éclairera substantiellement sur les interactions entre le passé et le présent dans le quotidien de la société sportive française. Parce qu'il se présente à intervalles réguliers aux yeux et aux sus de chacun, athlète, spectateur, dirigeant, passionné, le journal spécialisé contribue chaque jour, chaque semaine, à édifier les fondations d'une mémoire collective du sport et de sa pratique. À travers cette analyse du rôle centenaire de la presse écrite dans la fabrique de mémoire sportive, nous devrons comprendre les orientations et les corrélations qui s'opèrent autour du phénomène de mémoire sportive. À travers l'étude des évolutions journalistiques dédiées au sport au cours du XX^{e} siècle, nous supposons qu'il existe de multiples formes sous lesquelles les enjeux liés à la mémoire se dessinent. Du *Miroir des Sports* à *l'Équipe,* les références au cadre passé du sport varient considérablement. L'influence supposée de la presse sur la persistance mémorielle vient très probablement du caractère protéiforme de la contribution médiatique aux représentations collectives. De la simple mention d'un événement passé, au fil d'un article, aux dossiers historiques éditoriaux, en passant par la perpétuelle mise en épique du fait sportif analysé au temps présent, le journal présente un vaste éventail de jalons et d'appuis mémoriaux. Ce panel de mémoire se construit en direction d'un public varié. En effet, si le « canard » spécialisé vise en premier lieu le lectorat-spectatorat avisé et fidèle, son public s'élargit considérablement en cas de manifestations sportives d'envergure, englobant même depuis les années 1950 les dirigeants, et les joueurs eux-mêmes.

Il n'est pas surprenant que la presse sportive soit un rouage de la machine mémorielle dans le domaine du sport. L'histoire commune du sport et de la presse n'est pas une découverte en soi. Rapidement intéressés par les engouements populaires, car soumis à une règle d'éveil d'intérêt auprès de leurs lecteurs, les directeurs de rédaction remarquent, à partir de la fin du

XIX^e siècle, la naissance de communautés disciplinaires, autour d'activités comme la vélocipédie, l'aviation, la gymnastique ou le rugby. L'avènement du XX^e siècle s'accompagne d'enjeux éditoriaux fortement marqués par la pratique et l'éclat sportifs. De la création du Tour de France par *l'Auto* en 1903 au lancement de la Coupe du monde de ski en 1967[898], les journaux sportifs n'ont pas manqué de soutenir l'essor des événements sportifs. Cet accompagnement s'explique par des intérêts, éditoriaux et économiques, mais il engendre également une mécanique propre à la constitution d'une mémoire transmise, et parfois dirigée, du fait sportif et de ses avatars sociétaux. Il convient ainsi de s'interroger sur le rôle du journaliste dans la construction de mémoire dont la presse participe. S'il articule son analyse et sa culture du sport autour du fait de société et d'un proche présent révolu, l'homme de presse n'en tient pas moins le rôle, parfois involontaire, de mémorialiste. Ses écrits, quant à eux, peuvent être amenés à être utilisés comme des outils historiques. C'est parfois même en se défendant de toute historisation que le journalisme du sport donne naissance à la mémoire sportive. En voulant plonger dans l'analyse concrète du fait sportif, le journaliste en construit l'importance et la prédominance dans la société. L'existence du sport de compétition ayant un caractère épique, sa couverture journalistique tend à lui conférer une valeur cultuelle, véritable réinvention des codes mythologiques sociétaux.

Après un siècle de relais auprès d'un lectorat de plus en plus important, la presse sportive a tissé une toile mémorielle incontournable dans l'histoire du sport français. Découvert tardivement par la profession, cette donnée est réfléchie à partir des années 1960, notamment autour d'une interrogation relative au sérieux et à l'enracinement du phénomène sportif dans la société. La presse sportive se découvre deux caractéristiques majeures durant les deux dernières décennies du XX^e siècle. D'une part, les enjeux éditoriaux et économiques dictent la satisfaction de deux ensembles exigeants, l'actorat et le spectatorat de sport, valorisant l'exploit et le replaçant immédiatement dans son histoire globale. Les statistiques, records et interviews phares en témoignent. D'autre part, la défense d'un sport censé être angélique et pur, en perpétuel mouvement d'espérance et de rédemption, valorise le rapprochement du contenu journalistique vers les lignes de direction institutionnelles et consensuelles. L'organe de presse devient la vitrine événementielle du sport lui-même. Ce double visage, structurant dans les représentations sportives sociétales actuelles, met la presse spécialisée en position de médiation du phénomène mémoriel sportif français.

898 Henri Desgrange fonde *l'Auto-Vélo* en 1900 (*l'Auto* à partir de 1903), et lance le Tour de France en 1903, sur une idée originale de son collaborateur Geo Lefèvre. / Sur une initiative de Serge Lang, reporter au quotidien *L'Equipe*, la Coupe du monde de ski est créée en 1967.

Un terreau mémoriel dans la presse sportive ?

Essence et existence de la mémoire dans le journal sportif

Nous avons établi au cours des développements précédents la dimension profondément mémorielle du fait sportif. Exposé aux yeux d'un public toujours plus nombreux et exigeant, le sport en France se démarque très peu de ses images d'ascension sociale individuelle et d'épopée collective. Parce qu'il s'inscrit durablement dans ce double ballet des passions, le phénomène sportif se donne à compter l'histoire d'une société au temps présent. Son écriture, son analyse, sa compréhension, ne semblent pas pouvoir se soustraire à cette ambition sportive schizophrène. Nous le savons : la mémoire sociologique est en partie déterminée par cet aspect passionnel qui intègre l'expérience individuelle au cadre commun. Le sport ne fait pas défaut à cette situation. Sa mise par écrit est une aubaine pour la préservation de la culture née de ces mémoires collectives. Le langage journalistique sportif s'adresse ainsi à un ensemble d'amateurs sportifs, diversifiés, mais unis dans des aspirations de masse. Ce message médiatisé consiste à inscrire l'histoire du sport « dans une logique de progrès continu », ce qui fait dire à Driss Abbassi que « l'actualité médiatique consacrée au sport repose alors sur une mise en récit du passé qui est circonscrite, en réalité, dans une mémoire collective »[899]. Par son lot d'analyses quotidiennes, la presse sportive convoque *de facto* l'échelle historique passée pour en définir le devenir. Chantre de « la ponctualité, la précision et le souci de vérité »[900], Jacques Goddet souligne le souci déontologique et supposément progressiste de la pratique journalistique : « le journaliste sportif doit sortir du cadre sociopolitique dans lequel il est enfermé »[901]. Il n'en est pas moins certain que la presse et ses réseaux jonglent entre les lignes sportives, sociales et politiques. Le traitement médiatique de l'avènement des Mousquetaires du tennis français démontre, par exemple, cet équilibre nécessaire : il « traduit le souci d'expertise […] comme sa proximité avec les milieux fédéraux, soulignant son rôle de médiateur entre les autorités sportives et le public »[902]. La presse place à intervalles réguliers l'événement sportif à son rang dans l'histoire du sport, et oriente la mémoire collective du fait de société.

899 Driss Abbassi, « Les rapports sport-médias:une réinvention du mythe sportif ? », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias du XIXe siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica, 2010, 830 pages, p. 425.

900 Jacques Goddet, « L'homme de plein devoir », *L'Équipe*, 28 novembre 1958.

901 Jacques Goddet, cit. in Eric Levet-Labry, « *L'Équipe*, relais institutionnel ou lieu de débat ? L'information sur les écoles de cadres de 1946 à 1976 », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias.*…, op. cit.

902 Jean-Michel Peter, Gerard Fouquet, « La légende des Mousquetaires à travers *Le Miroir des sports* 1926-1927 », in Michael Attali (dir.), *Sports et médias*…, op. cit.

L'histoire se fait garante des dates et des événements, la mémoire, des contextes et des sentiments. Or, la presse sportive, bien qu'initialement portée sur l'étalage des détails même de l'organisation et de la logistique des sports[903], laisse à partir des années 1970 une place substantielle à l'humanité héroïque des athlètes et la signification collective des manifestations sportives. L'approche initialement consacrée aux détails techniques de la mise en œuvre du sport, concernant tour à tour l'installation des sportifs en ville ou la construction d'une tribune vouée au spectatorat naissant, cède bientôt du terrain à l'envolée journalistique proposant le portrait d'un sportif régional, investi, surdoué ou populaire. Depuis la démocratisation massive de la pratique et l'exacerbation du présent sportif au cours des retransmissions télévisuelles, le champ de la presse sportive évolue progressivement vers une analyse passive et romancée du fait sportif, ouvrant la voie à une nostalgie addictive, lors des rétrospectives historiques. Ce processus chronologique orchestré par la presse spécialisée répond à une triple attente, à la fois périodique et sociale. Celle de l'éveil d'intérêt par identification, qui bénéficie à la diffusion et donc la vente du journal jusque dans les années 1930. L'âge d'or de la presse vélocipédique avant la Première Guerre mondiale, par exemple, en témoigne. Celle du spectatorat/lectorat, à la recherche de nouvelles balises de valeurs face au recul des valeurs conservatrices, religieuses et sociétales, au croisement des années 1970-1980. Entre autres, la diffusion planétaire des Jeux Olympiques favorise la prise de conscience d'un poids cultuel du sport. Enfin, l'attente du sportif lui-même, qui échappe ainsi à l'anonymat du soi pour devenir le représentant, l'icône, d'une entité communautaire ou nationale, au cours des deux dernières décennies du XX^{e} siècle. Le traitement journalistique de l'essor capitaliste du football et de ses stars le démontre clairement.

En substance, si la nature même du journal sportif soulève des enjeux historiques, son évolution, parallèle à la société, lui confère une dimension mémorielle, non moins résonnante historiquement. « La presse, dans ce développement, a non seulement pris sa part d'initiatives, de création, d'organisation, comme sa part de profit, mais elle a aussi, sans en avoir toujours pleine conscience, bâti une légende et écrit une histoire »[904], croit d'ailleurs comprendre Jacques Marchand, président d'honneur de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France. La presse accompagne l'évolution de ces orientations en se faisant le porte-voix du questionnement sociétal sportif. Au sein des axes de développement du sport en France, elle

903 Benoît Lenoble, « La fabrique médiatique de l'événement sportif. Les organisations sportives des grands quotidiens en France 1891-1939 », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit., p.373.

904 Jacques Marchand, « préface », in Jean Dumas, *Vive le sport*, AJS mémoire du sport, Biarritz, Atlantica, 1997, 464 pages.

utilise son espace d'exposition publique à travers trois voix distinctes : l'information, le débat, et la promotion de propagande[905]. Ce faisant, la presse sportive, à notre sens, ne quitte jamais de vue son rôle de trait d'union entre le sport et la société civile, bien qu'elle se pare d'atours issus de la société du spectacle et des problématiques économiques de son temps.

La commémoration par l'écrit

Si la presse prend une place considérable de nos jours dans la persistance mémorielle et historique de faits sportifs, c'est avant tout par son caractère premier : celui d'être encrée sur papier. Les envolées lyriques et les récits épiques donnent une dimension symbolique à l'acte sportif en permettant le vaste partage des performances sportives entre les acteurs et les spectateurs du sport. Le principal atout de la presse sportive dans le processus de mémoire qu'elle engendre tient avant tout en ce qu'elle grave et fige l'émotion du présent en fonction des événements passés et en faveur du futur. Le journal inscrit le sport dans l'actualité quotidienne, il sécrète l'événement, et attise le spectacle. « Par sa fonction, le journaliste est sur orbite de l'Histoire, et même s'il ne la fait pas lui-même, n'en retirons pas, pour le sport, le mérite aux athlètes, il l'alimente, il l'inspire, il la raconte, il l'écrit »[906], apprend-on d'expérience même de journaliste. Au soir du 8 juillet 1982, Robert Parienté, directeur de publication « football » de *L'Équipe*, fait titrer « Fabuleux » alors que les Français mènent 3-1 en prolongation. En Une le 9 juillet, l'adjectif honore initialement le triomphe français plus que le mélodrame du match[907]. Mais rien n'y fait, la France a laissé filer sa chance, sans que le titre perde en signification. Par son art d'écriture, le journaliste est partie prenante de la mémoire vouée au phénomène sportif. Il juge, mesure et dimensionne l'histoire du sport. Selon Ronald Hubscher, le sport contemporain nourrit l'écriture de sa propre histoire : « La tragédie orchestrée » du sport est donc telle que « le geste ne se suffit pas et appelle la parole et l'écriture. […] Ici intervient le rôle du journaliste qui tente de fixer le souvenir et l'émotion »[908]. Le phénomène sportif a suivi tous les soubresauts, progrès, idées, scandales et joies des sociétés occidentales, ce qui en fait un partenaire idéal au développement d'une mémoire collective par l'analyse écrite. Le travail du journaliste, confronté au fait sportif,

905 Eric Levet-Labry, « *L'Équipe*, relais institutionnel ou lieu de débat ?… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.

906 Jacques Marchand, « préface », in Jean Dumas, *Vive le sport*, op. cit.

907 « Fabuleux », Une, *L'Equipe*, 9 juillet 1982. / Françoise et Serge Laget, Philippe Cazaban, Gilles Montgermont, *Jours de foot. La plus belle histoire du football mondiale*, Paris, Éditions Chronique, 2013, 350 pages, p.236.

908 Ronald Hubscher (dir.), Jean Durry, Bernard Jeu, *L'Histoire en Mouvements, le sport dans la société française (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 559 pages.

consiste à savoir retranscrire l'intensité des actes physiques réalisés par les athlètes, tout en construisant un texte intelligible pour son lecteur. Il doit s'évertuer à conserver le « vivant » du geste, avec deux impératifs parfois antinomiques : sa fidélité intellectuelle supposée face à la réalité de l'acte sportif, et la fidélisation de son lectorat, dont les représentations divergent nécessairement de sa propre opinion. L'installation de cet équilibre joue grandement en faveur d'une mémorialisation du phénomène sportif, puisque, outre le « devoir » historique du strict compte-rendu des faits, se devine une ligne problématisée, celle de conforter l'autorité culturelle du journal spécialisé. C'est en devenant une référence, un point de vue qui prime, que le journalisme sportif contribue à alimenter la mémoire collective par des faits historiques pourtant diversement perçus.

Nous prendrons un exemple pour illustrer ce constat. Le 8 juillet 1982 se déroule à Séville la demi-finale de Coupe du monde de football, opposant la France de Platini à la puissante RFA. Défaite lors de la séance de tirs au but, la France n'en a pas moins ravi les observateurs par son audace et sa fraîcheur, ce qui ne fut pas toujours le cas au cours de cette campagne. L'agression commise par Toni Schumacher sur Patrick Battiston, à la 57e minute de jeu, est dès le lendemain un fait historique, car mentionné par écrit, cependant il ne se distingue pas de nombreux autres faits marquants de cette rencontre à rebondissements. Le journaliste remplit son devoir d'exposition exhaustive des faits. « 57e minute Platini a lancé Battiston dans le trou […] il devance Schumacher et sa balle va rentrer […] elle vient mourir au ras du poteau gauche, tandis que Battiston reste à terre, Schumacher n'ayant pas fait le voyage pour rien »[909], pouvons-nous lire au milieu d'un article de Gerard Ernault, l'un des rares observateurs du journal *L'Équipe* à relever l'action en question. C'est le surlendemain du match que Patrick Blain entrouvre une brèche polémique favorable à la construction d'une mémoire collective émotionnelle du lectorat du journal. Outre le souvenir de l'épopée sportive que commence à construire l'ensemble des journalistes, il ajoute la dimension tragique de l'injustice en réalisant une interview de Patrick Battiston dans sa chambre d'hôpital. Il signe également un billet offensif sur le dos du gardien allemand, au titre évocateur de « Toni Schumacher profession : brute épaisse ». « N'empêche que l'indifférence des Allemands devant le sort de Battiston a quelque chose de malsain […] Toni Schumacher est un petit, un pauvre type, un minable »[910], ajoute Patrick Blain. Et l'image du choc, le souvenir du « drame », subsiste dans la conscience collective et la mémoire commune d'une France

909 Gerard Ernault, « Si près du paradis », *L'Équipe*, 9 juillet 1982.
910 Patrick Blain, « Toni Schumacher profession : brute épaisse », *L'Équipe*, 10 juillet 1982.

sportive encore groggy, et dont les lendemains seront faits d'amertume[911]. Cette représentation fabriquée cache au passage le vent de panique défensive française permettant à l'Allemagne de revenir au score durant une prolongation de folie. L'écriture et la ligne journalistique orientent la mémoire en termes de sport : elle guide les multiples perceptions individuelles vers une interprétation collective de l'émotion partagée.

Billets et rubriques historiques : entre lignes éditoriales et devoir de mémoire ?

Nous venons de montrer que dans une courte temporalité suivant le fait sportif, le journaliste est amené à faire des choix thématiques, visant à retranscrire les événements de la rencontre sportive, mais aussi déterminant les axes d'analyse qui feront poids dans l'Histoire. Cependant, dans ces deux cas de figure, l'écriture se fait « à chaud », c'est-à-dire que l'émotion y est encore palpable, l'actualité y est encore brûlante. Sans nier la probable vision à moyen terme des professionnels de la presse, nous y trouvons une excuse, si ce n'est d'immédiateté, de spontanéité au regard du phénomène sportif. C'est en semi-conscience que les journalistes de quotidiens forgent les axes historiques qui prendront le chemin de la mémoire. Néanmoins, apparaissent après la Seconde Guerre mondiale des articles faisant directement référence à des faits sportifs passés, ne correspondant plus à l'actualité, pour en tirer des conclusions et conséquences sur l'évolution du sport, des disciplines, et des athlètes. La médiatisation croissante du sport y puise des jalons légitimes dans l'approche historique et sociale du sport : « d'une affaire de spécialistes, elle est devenue une affaire de société »[912]. Ainsi, par ce procédé d'écriture, la presse sportive dévoile un de ses enjeux principaux : interpeller le lectorat français sur un phénomène social d'ampleur et sur la légitimité historique de la pratique et de l'émotion sportives.

L'article de presse sportive à connotation historique est un exercice à deux objectifs. Symbole des choix éditoriaux et donc instrument d'une ligne directrice visant à valoriser le présent, ou le passé proche, en lui fournissant une référence à l'histoire « encore actuelle » dans l'esprit collectif, il joue également un rôle prépondérant dans la légitimité recherchée par les acteurs de la presse sportive, en instaurant une mémoire du fait journalistique. L'histoire du sport ayant jalonné l'histoire de la presse, et le contraire, écrire au présent sur le passé,

911 Cf. « Séville 82 : le match d'une génération, le mythe d'une nation », in Chapitre 3 « Les mille visages de la mémoire footballistique en France »…

912 Évelyne Combeau-Mari, « Sport et presse en France au XX^e siècle. Approche historiographique et état des recherches », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias.…*, op. cit., p. 56.

glorieux ou dramatique, renforce le bien-fondé de la continuité du sport et de la presse sportive. En ce sens, le billet ou l'article historique alimente le droit à l'existence du phénomène sportif d'élite et donc de son analyse écrite. Il sauvegarde le modèle sportif établi et ses axes de développement choisis. Le relais historique soutenu par la presse sportive contribue ainsi à la mise en relation du sport d'hier et d'aujourd'hui dans une continuité ininterrompue, offrant un écho temporel décisif dans la construction d'un « fait social total »[913] et collectif, reposant sur des valeurs communes d'échange et une histoire immatérielle en conformité avec les évolutions de la société française. En 2014, par exemple, le quotidien *L'Équipe* tire le portrait des Mousquetaires du tennis français, soulignant de fait que leur succession n'a jamais vraiment été à la hauteur des pionniers[914]. Les rétrospectives qui garnissent les colonnes de la presse sportive spécialisée évoquent et invoquent le passé, mais parlent du présent.

En outre, le billet journalistique voué à l'histoire, d'un sport ou d'un sportif, démontre la volonté de l'organe de presse d'orchestrer une « certaine idée » du sport. En prenant parti par ses choix éditoriaux, le journalisme sportif façonne une vision de l'histoire sportive, notamment depuis l'effondrement, au début des années 1970, de la concurrence dans le domaine de la presse sportive, laissant le quotidien *L'Équipe*, et le groupe Amaury son propriétaire, en position de quasi-monopole. Les représentations dogmatiques et collectives du sport en France s'en ressentent abondamment. Il n'y a pas de hasard dans les rétrospectives proposées par le journalisme sportif. Elles sont généralement dictées par les compétitions cycliques mises en place par les instances du sport, les événements parallèles du contexte dans lequel se déroulent les manifestations sportives, ou la comparaison entre l'actualité et des faits devenus historiques. En relayant ces axes d'évolution, la presse sportive s'accapare un rôle essentiel dans la spectacularisation du théâtre sportif : celui de métronome. Dans notre étude de la mémoire sportive, ce constat n'est pas sans soulever certaines interrogations. Le fait sportif global en France est-il en partie déterminé par la ligne éditoriale des journaux qui le rapportent ? Que devons-nous au catalyseur journalistique dans notre vision et notre compréhension du phénomène sportif ? Et surtout, pouvons-nous conclure à un dirigisme mémoriel du champ sportif par les médias de presse ? Autant de questions dont nous devons faire une approche analytique, en commençant par l'exposé des corrélations historiques qui lient les évolutions du sport et de la presse au cours du XX^{e} siècle.

913 Marcel Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, 1924, cit. in Bertrand Pullman, *Rouge est la terre. Dans les coulisses de Roland Garros*, Paris, Calmann-Levy, 2013, 298 pages.

914 Yohann Hautbois, « Quatre garçons pleins d'avenir », *L'Equipe*, rubrique « nostalgie », 21 novembre 2014.

Sport et presse, une histoire commune.

Historique chronologique choisi des journaux et revues spécialisés en sport.

Afin d'asseoir notre compréhension des enjeux mémoriaux sportifs liés à la relation entre le sport et la presse française, nous commencerons par nous référer à l'histoire de la presse spécialisée dans le domaine du sport. Particulièrement nombreux et diversifiés, les journaux sportifs de la seconde partie du XIX^e^ siècle et de la première moitié du XX^e^ siècle souffrent néanmoins d'un manque de visibilité, en partie dû au caractère élitiste et confidentiel du sport en France jusqu'aux années 1930. Moins prolifique en quantité, la presse sportive acquiert une aura et une légitimité après la Seconde Guerre mondiale, profitant de la démocratisation du domaine sportif et de son entrée dans le professionnalisme. Elle se heurte cependant à l'essor d'une doctrine économique capitaliste en progression, et tournée vers la concurrence. Depuis le milieu des années 1970, le quasi-monopole du Groupe Amaury, propriétaire de l'ogre *L'Équipe*, en témoigne. À travers une chronologie, certes non exhaustive, nous présentons un panorama des créations et parutions des journaux spécialisés dans le champ sportif au cours du XX^e^ siècle. L'objectif est autant de démontrer la formidable force de renouvellement des titres journalistiques que de mettre en relation les évolutions de la sphère sportive avec celles de la société.

Avril 1869. *Le Vélocipède illustré*, journal hebdomadaire, paraît pour la première fois en France. Crée par Richard Lesclide, futur secrétaire de Victor Hugo et pionnier du journalisme sportif, ce périodique grand format comprend quatre pages, consacrées à la circulation, les innovations techniques et les courses en termes de vélocipédie. Disparu en 1872, il reparaît en 1890 sous la houlette de Jean de Champeaux, qui n'est autre que Madame Juana Richard Lesclide, femme du secrétaire-journaliste, et de Paul Faussier, membre de la Société vélocipédique métropolitaine. *Le Vélocipède illustré*, qui cesse de paraître en 1901, contribue à l'histoire des manifestations sportives par l'organisation du Paris-Rouen, première course cycliste entre deux villes, en novembre 1869[915].

Avril 1898. Pierre Laffite lance une revue sportive hebdomadaire, *La vie au grand air*, dont la publication, devenue trimestrielle en 1916, cesse en 1922. Attachant une importance toute particulière aux illustrations, la rédaction fait naître un sens du spectacle et de la représentation

915 Jacques Marchand, *Les défricheurs de la presse sportive*, Biarritz, Atlantica, 1999, 182 pages.

prédominant dans sa fidélité au sport français[916]. Sur un plan plus général, l'âge d'or de la presse s'accompagne d'une présence accrue de similigravures et de photographies[917]. Pour les journaux sportifs, il s'agit des balbutiements des enjeux de mémoire et d'identification par le sport : le support visuel, relais émotionnel et marqueur d'une continuité temporelle, soutient et influence désormais le contenu journalistique. À travers la presse spécialisée, l'essor du sport comme objet culturel profite de ce nouveau vecteur de représentation.

1892. *Le Vélo*, quotidien français omnisports fondé par Pierre Giffard, est publié pour la première fois le 1er décembre. Dreyfusard, son directeur a maille à partir avec les puissants marchands de cycles et publicitaires, qui ne partagent guère ses idées[918]. Mis en concurrence avec *l'Auto*, crée par Henri Desgrange sous l'égide du comte Jules Albert de Dion, riche entrepreneur et ancien annonceur du journal, le quotidien de Pierre Giffard connaît un heureux dénouement au procès qu'il intente à son concurrent, visant à faire modifier le nom de l'*Auto-Vélo*, non conforme aux règles de la concurrence et de la propriété intellectuelle[919]. Cependant, *Le Vélo* cesse de paraître en 1904, ne parvenant plus à séduire un lectorat assidu, victime du succès et de la croissance de son rival.

Octobre 1900. La naissance du quotidien *l'Auto*, d'abord connu sous le nom de *l'Auto-Vélo*, entre 1900-1902, bouleverse le paysage sportif français : il sera le principal organe de presse spécialisé jusqu'en 1944. Financé par l'anti-dreyfusard Comte de Dion et dirigé par Henri Desgrange, le quotidien s'appuie sur une gestion financière confiée à Victor Goddet jusqu'à son décès en 1920. Fort de la création du Tour de France en 1903, *l'Auto* étend sa sphère d'influence et ses ventes de manière considérable. De 33 000 exemplaires en moyenne durant l'année 1903, le quotidien passe à 320 000 exemplaires en 1913. La Première Guerre mondiale est un frein à sa progression. Elle repart sur les bases de 162 000 exemplaires journaliers en 1920, puis ne cesse de croître, jusqu'à 360 000 exemplaires en moyenne durant l'année 1933[920]. Henri Desgrange et Jacques Goddet, son fils spirituel, fils de feu Victor, font la part belle aux suivis de compétitions variées et omnisports, dépêchant très souvent des hommes de

916 Thierry Gervais, « Les premiers magazines illustrés, de la gravure à la photographie (1898-1914) », in Dominique Kalifa (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2012, 1762 pages.

917 Gilles De Feyel, *La Presse en France des origines à 1944 : Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 2000, 192 pages.

918 Jacques Seray, *Pierre Giffard : précurseur du journalisme moderne*, Toulouse, Les Pas d'oiseau, 2008, 288 pages.

919 Jugement du 16 janvier 1903.

920 Jacques Seray, Jacques Lablaine, *Henri Desgrange, l'homme qui créa le Tour de France*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2006, 343 pages.

terrain, et mettant en valeur nombre de résultats sportifs français et européens. Accusé de collusion et de collaboration avec les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale, le titre est interdit à la Libération, en août 1944.

Juillet 1920. Le *Miroir des Sports*, journal illustré, succède dans les kiosques au *Miroir* de Paul Dupuy, qui se consacrait à l'actualité mondaine des spectacles. Dans le giron du groupe de presse *Le Petit Parisien*, cet hebdomadaire consacré aux sports se développe en parallèle des prémices de la démocratisation de la pratique et du suivi sportif. Préférant la qualité de l'image, comme support de restitution de l'exaltation sportive, à l'analyse technique, le journal fait de la boxe et du cyclisme ses principaux chevaux de bataille, conscient de leurs forts ancrages populaires[921]. Interrompue en août 1939, la parution reprend au deuxième trimestre de l'année 1941 jusqu'en juillet 1944, date à laquelle le titre est interdit pour avoir paru sous Vichy. Sous le patronage du groupe *Parisien libéré*, le *Miroir des Sports* reparaît en avril 1951, se plaçant en position de concurrence face à l'hégémonie de l'hebdomadaire *Miroir Sprint*. La direction est assurée par Félix Lévitan, transfuge du quotidien parisien et co-organisateur du Tour de France, qui partage la tête de la rédaction avec Georges Duthen, enseignant d'EPS et spécialiste de rugby. Les derniers numéros paraissent en 1968.

Février 1946. Fondé sur les cendres du journal *L'Auto*, le quotidien *L'Équipe* répond à une demande et un intérêt croissant pour l'actualité sportive dans la société française. Jacques Goddet, son créateur et directeur, entrepreneur habile et « influent producteur de spectacle sportif »[922], obtient l'autorisation de parution après le réexamen des conditions de parution de *L'Auto* sous l'Occupation, ardemment soutenu par Patrice Thominet, résistant établi, l'un de ses proches[923]. Les principaux quotidiens concurrents comme *Élan* ou *Sports* disparaissent en 1948 devant l'offre pluridisciplinaire et complète de *L'Équipe*. En 1964, le quotidien sportif fusionne avec les Éditions Émilien Amaury, propriétaires notamment du *Parisien libéré*[924]. L'ogre de la presse sportive française propose depuis 1980 un magazine hebdomadaire de reportages illustrés et d'analyses sociétales, *L'Équipe Magazine*. En proposant une vaste palette d'approches, du sport professionnel au sport santé, du golf à la natation, *L'Équipe* s'installe en position de monopole dans la presse sportive française, avec plus de 300 000

921 Edouard Seidler, *Le sport et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964, 271 pages.
922 Gilles Montérémal, « Jacques Goddet : entre journalisme sportif et organisation de spectacles sportifs », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.
923 Gilles Montérémal, « *L'Équipe*, médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *Le Temps des médias*, n° 9, 2007-2008, p.107-120.
924 David Garcia, *La face cachée de L'Equipe*, Paris, Danger Public, 2008, 550 pages.

exemplaires quotidiens de moyenne depuis 1970[925]. La grande force des successeurs de Jacques Goddet à la tête du journal, à partir de 1984, dont Jean-Pierre Courcol et Paul Roussel, est d'avoir su s'adapter aux nouvelles demandes de la société capitaliste de consommation et de communication. Les rédacteurs en chef de *L'Équipe*, Jacques Ferran et Jacques de Ryswick, avaient déjà compris l'avènement populaire du sport-spectacle en 1955, lorsqu'ils lancèrent la Coupe des Clubs champions européens de football[926].

Mai 1946. Proche du Parti communiste français, la revue sportive hebdomadaire *Miroir sprint* est créée dans la lignée de la revue *Jeune combattant magazine*, éditée par le mouvement Forces unies de la jeunesse patriotique entre janvier 1945 et mai 1946. Le retour des aspirations sportives citoyennes après la Seconde Guerre mondiale, la disparition de grands titres soupçonnés de collaboration, et le vide de la presse sportive qui en résulte, fournissent un terreau favorable à la création de cette revue sportive. En parallèle du quotidien *Sports*, fondé en février 1946 par l'Union de la jeunesse républicaine de France, sous la direction de Guy de Boysson, grand résistant, *Miroir Sprint* apporte au paysage sportif l'analyse et l'illustration du fait sportif, en prenant garde de valoriser la figure mythologique du champion exemplaire[927]. Le talent littéraire et la finesse des mots de ses rédacteurs font son succès. Le tennis, la boxe, le cyclisme, le rugby, la natation et le football sont les domaines de prédilection de la revue, qui prend une véritable orientation pluridisciplinaire, autour d'athlètes phares comme Yvon Petra, Marcel Cerdan ou Alex Jany. La barre des 400 000 exemplaires par semaine est atteinte en 1950, sous l'égide de Maurice Vidal[928]. Rapidement concurrencé par *Miroir des Sports* et l'essor de la télévision, les ventes de l'hebdomadaire déclinent pour atteindre péniblement les 100 000 exemplaires au début des années 1960, malgré des figures de proue comme Raymond Kopa, Michel Jazy ou Jacques Anquetil dans le sport français. Le dernier numéro est publié en février 1971.

1947 (1929). L'hebdomadaire *Midi Olympique*, spécialisé dans le rugby, est fondé par Jean-Jacques Pouech en 1929, mais sa formule initiale ne survit que trois ans. En 1947, son fondateur relance le *Midi Olympique*, profitant de la fusion des hebdomadaires *Midi Sportif* et *France Olympique*. Imprimé sur papier jaune, l'hebdomadaire prend à son compte les résultats

925 Gérard Ejnès (dir.), *1946-2006 : Soixante ans de la vie d'un journal*, Issy-les-Moulineaux, SNC L'Equipe, 2006.
926 Jacques Ferran, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^e siècle*, Centre d'histoire Sciences Po, 16/11/2012.
927 Edouard Seidler, *Le sport et la presse*, op. cit.
928 Ancien résistant français (1919-2011), journaliste et militant U.J.R.F, directeur de *Miroir Sprint* de 1949 à 1971.

et comptes-rendus sportifs du rugby de haut niveau comme des championnats amateurs, cette discipline tournant résolument le dos à un professionnalisme en expansion. À partir de 1951, le tirage dépasse les 50 000 exemplaires[929]. Sa diffusion régionale prend progressivement de l'ampleur, pour devenir officiellement nationale en 1999. Principalement axé sur les compétitions de rugby, *Midi Olympique* conserve néanmoins une page automobile jusqu'aux années 1990.

1956. Publiée par le Comité national des sports[930], *Les Sports en France* est une revue sportive institutionnelle à très faible tirage, diffusée en moyenne à 1 500 exemplaires, et dont 106 numéros sont édités entre 1956 et 1971[931]. Symbole d'une volonté nationale et étatique de reconnaissance de l'Olympisme français, cette revue se veut le témoin de l'organisation du sport et des rapports de pouvoir sportif en France. Elle publie notamment l'histoire de chaque sport par les fédérations. Construit comme un organe d'information et de liaison entre les acteurs du sport français, *Les Sports en France* reste néanmoins très marquée par le conflit qui oppose le Comité olympique français[932] et le C.N.S jusqu'en 1972, date de la création du Comité national olympique et sportif français, actant la réunification des instances sportives sous l'égide de l'État.

Mars 1956. Jean Dumas, par ailleurs journaliste à *L'Aurore* et *Miroir Sprint*, crée le magazine de reportage hebdomadaire *Sport Mondial*, dont le contenu se partage entre l'actualité sportive, les anecdotes et échos du sport. Marqué par une ligne éditoriale conservatrice et moralisante, *Sport Mondial* se donne pour principal objectif d'éclairer la population française sur le phénomène social du sport. L'omniprésence de la figure du champion dans ses pages renvoie néanmoins explicitement à la confection d'icônes pour la jeunesse française, dans une vision puritaine et amateuriste de la pratique du sport par les masses populaires[933]. Cette apparente contradiction ne convainc pas réellement le lectorat, et les ventes plafonnent à 2 5000 exemplaires jusqu'à l'extinction du magazine en 1971. Sa ligne politique est résolument nostalgique, autour de thèmes comme la décadence et la régénération, plus en phase avec la période de l'entre-deux-guerres qu'avec la globalisation mondialisée qui s'amorce à l'aube

929 *Midi Olympique Magazine, 80 ans*, lundi 31 août 2009.
930 C.N.S. / Crée le 23 mai 1908 à l'initiative de l'U.S.F.S.A, puissante fédération omnisports française jusqu'à la Première Guerre mondiale.
931 Yoan Gasset, « *Les Sports en France* : de la scission à la réunification (1956-1971) », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.
932 C.O.F. / Crée au sein du C.N.S en 1911. Indépendant en 1952.
933 Michael Attali, Jean Saint-Martin, « *Sport Mondial :* analyse politique d'un phénomène de société », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.

des années 1960. L'érosion des valeurs nationales traditionnelles après 1968 ne joue pas en la faveur de *Sport Mondial*.

La liste des organes de presse sportive ayant connu une destinée plus éphémère est beaucoup plus longue, mais nous jugeons que cette chronologie choisie reflète l'évolution de la presse spécialisée sportive au cours du XX^e^ siècle. Nous constatons un réel attachement du journalisme français à satisfaire la demande d'un lectorat globalement assidu. En effet, la filiation évidente entre *L'Auto* et *L'Équipe* place les tirages quotidiens concernant l'actualité sportive au-dessus de la barre des 300 000 exemplaires depuis 1930. Les lancements croissants de titres sportifs à la croisée du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, ainsi qu'immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, montrent un engouement populaire pour le progrès social incarné par le sport. La répartition des périodicités de parution s'est construite au fil d'expérimentations variées. À partir des années 1960, seul le quotidien *L'Équipe* fédère suffisamment d'engouement pour être rentable : il s'installe en position de quasi-monopole. Cependant, la formule hebdomadaire séduit les rédactions et le lectorat depuis les années 1930, apportant un complément axé sur le reportage plutôt que sur l'actualité sportive. Les titres *Miroir des Sports* ou *Miroir Sprint* démontrent ces aspirations durant les décennies 1950 et 1960. S'il est à l'origine de la création des journaux sportifs (*Le Vélocipède illustré*), le créneau de spécialisation par discipline décroit dans la première moitié du XX^e^ siècle, laissant place à un contenu et un intérêt pluridisciplinaire à l'image de la franche réussite de *L'Auto*. Il subsiste cependant d'heureuses initiatives, comme nous le prouve le développement du *Midi Olympique*. Enfin, autour de titres datant de l'après-Seconde Guerre mondiale, comme *Sport Mondial* ou *Les Sports en France*, se devine une nouvelle cartographie des enjeux issus de l'union presse/sport, désormais institutionnalisée et créatrice de représentations identificatoires.

L'organe de presse, organisateur de manifestations sportives.

Il existe une véritable union sport-presse tout au long du XX^e^ siècle, issue notamment d'une corrélation entre les intérêts journalistiques et l'essor du sport dans la société française. D'une part, les nombreuses organisations de manifestations sportives participent au formidable développement de la presse française autour d'informations sensationnelles et « grand public ». D'autre part, les journaux encouragent, facilitent et créent des rencontres sportives, dont les retombées s'estiment à travers la progression des ventes et le bénéfice en termes d'image. Dès le début de cette association, les administrateurs et contributeurs de

presse en sont conscients : « retracer l'effort du *Journal* en faveur du sport et de son développement en France ? C'est l'histoire même du *Journal* qu'il faudrait écrire ici, car les deux choses se confondent étroitement » dit la brochure publicitaire des Fêtes de l'eau, organisées par le quotidien en 1929[934]. La planification croissante des manifestations sportives par la presse et son effort de mise en relation avec les associations sportives, les clubs, montrent combien le sport s'installe comme une référence des lignes éditoriales, et comme une condition à la continuité de la progression des ventes. Depuis l'aube du XX^e^ siècle, la fabrique de compétitions sportives par les organes de presse témoigne en fait de l'événementialisation du sport.

Ce phénomène de regroupement d'intérêts a été orchestré par la presse populaire. Déjà concentrée dans des domaines à forte attraction publique, comme l'organisation de banquets, bals ou concerts, durant la seconde partie du XIX^e^ siècle, la « petite presse », ensemble de quotidiens populaires, voit dans l'essor de la vélocipédie une opportunité de spécialisation et de représentation grandissante[935]. Créées, promues et rapportées par les journaux, nombre de rencontres cyclistes apparaissent. Alors que le *Petit Journal* lance Paris-Brest en septembre 1891, *Véloce-Sport* détient déjà son Bordeaux-Paris depuis mai de la même année. La course Paris-Trouville, en 1892, porte le sceau du *Matin*, et le phénomène se multiplie jusqu'au milieu des années 1920, avec par exemple la création du Tour du Sud-Est par le *Petit Marseillais* en 1924. L'essor du football rompt le lien exclusif entre le cyclisme et la presse, sans pour autant désamorcer le processus d'interdépendance sport-presse. Poussés par l'insolente réussite de *l'Auto* et son Tour de France, les journaux voient désormais leurs ambitions sportives s'affirmer dans le soutien et la création de manifestations sportives. Suivant et favorisant les engouements élitistes puis populaires, la presse française s'inscrit dans un rôle bâtisseur, dont la visée se fait progressivement pluridisciplinaire, comme en témoigne l'invention et la mise en œuvre du Championnat de France de natation par le *Journal* en 1904.

À partir des années 1930, les détails d'organisation disparaissent progressivement des articles pour laisser place à l'analyse du contenu sportif des événements. Si nous y voyons un premier pas vers le sport-spectacle, nous retiendrons surtout le phénomène d'auto-alimentation qui en résulte. La banalisation de l'événement sportif comme information d'actualité oblige les journaux à relayer les compétitions et exploits promus par les autres

934 Archives Nationales, 8AR451, chemise *Programmes*, brochure des Fêtes de l'eau du *Journal*, 1929.
935 Christophe Charle, *Le siècle de la presse…*, op. cit. p. 194-199.

journaux[936]. En football, le phénomène s'amplifie avec la création du Championnat de France professionnel en 1932, obligeant un suivi régulier de la presse par sa périodicité hebdomadaire. Autour de chantres du professionnalisme sportif issus du milieu journalistique, comme Emmanuel Gambardella[937] ou Gabriel Hanot[938], le lancement du championnat de football professionnel domestique donne à la presse française une occasion unique de consolider sa fidélité au sport de France. De plus, un autre journaliste de formation et dirigeant sportif français a démontré l'esprit d'innovation dont ont fait preuve les acteurs de la presse française en termes de sport : créée en 1928, en France, sous l'impulsion de Jules Rimet[939], la Coupe du monde de football alimente évidemment les colonnes des divers organes de presse.

La diversification des disciplines sportives de haut niveau et la spécialisation des athlètes, apparues après la Seconde Guerre mondiale, offrent un panorama d'expression sportive encore bien plus étoffé à la presse française. L'appui des journaux au phénomène sportif s'étend au-delà de la simple organisation, pour devenir une véritable composante du fait sportif en France. Organes de signalisation par excellence des événements sportifs, les journaux consacrent leurs analyses à un vaste réseau de manifestations sportives, dont le caractère intimiste privé est désormais en net recul par rapport à l'ouverture croissante des rubriques sportives aux compétitions développées par d'autres institutions fondatrices. Fort d'un pouvoir d'attraction et de curiosité en constante progression, le sport donne des gages de fiabilité, dans la régularité de ses compétitions comme dans son contenu épique. Les journaux délaissent l'organisation pour se placer sur le créneau du partenariat, préférant parfois même un retour à leur rôle premier : rapporter et analyser le phénomène sportif de société, afin de suivre un plus grand nombre d'événements sportifs et donc de satisfaire un nombre de lecteurs plus conséquent. « En quelques décennies, la presse passe du rôle de production d'épreuves

936 Christian Pociello, *Les Cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF, 1995, 287 pages.

937 Journaliste et homme de sport languedocien (1888-1953), passé par les rédactions de l'*Information méridionale*, le *Languedocien sportif* ou *Sport du Sud-Est* entre 1921 et 1930, membre de l'équipe fondatrice du *Midi Libre* en août 1944, il devient également président de la commission du Championnat de France de football professionnel en 1932.

938 Joueur de football devenu journaliste et sélectionneur (1889-1968), reconnu pour sa plume dans *Miroir des Sports* puis *L'Équipe*, n'hésitant pas à appeler à sa propre démission du poste de sélectionneur de l'Équipe de France de football en 1949. Il contribue au lancement du Championnat de France de football professionnel en 1932 et à l'avènement, sur son idée originale, de la Coupe d'Europe des champions, ancêtre de la Ligue des Champions, en 1955, avec ses confrères de *L'Équipe*, Jacques Ferran, Jacques Goddet et Jacques de Ryswick.

939 Dirigeant de football français (1873-1956), contributeur du *Sillon* dès 1899, premier président de la Fédération française de football entre 1919 et 1947, président de la Fédération internationale de football association (F.I.F.A) entre 1921 et 1954, et créateur de la Coupe du monde de football.

sportives à celui de sponsor »[940], explique Benoît Lenoble. Néanmoins, la presse continue d'être un partenaire particulier du sport de haut niveau. Le progressif monopole du journal spécialisé *L'Équipe*, en termes de référence sportive, ajoute au sentiment d'exhaustivité de la presse spécialisée. Les soubresauts de la mercantilisation du sport amorcée aux détours des années 1980 alimentent le phénomène. Là encore, la passion des journalistes sportifs entre en compte dans l'établissement et l'ancrage des manifestations sportives.

La presse laisse son empreinte sur de très divers champs sportifs, liés à cette évolution. Nombre de journalistes sont aussi des hommes de sport aguerris, dirigeants sportifs, fondateurs de compétitions ou pionniers du sport-spectacle. Le cas de Robert Barran, rugbyman à XIII puis à XV, devenu journaliste sportif à *Miroir Sprint* et chroniqueur à *Libération* au cours des années 1960, est un exemple. Les journalistes sont présents dans l'organigramme des organisations sportives les plus variées. Leurs employeurs dans le monde de la presse sont aussi leurs principaux soutiens. Ainsi, le journal *L'Aurore* crée en 1970 la Course de l'Aurore, une course à la voile en solitaire et par étapes, plus connue sous le nom qu'elle portera à partir de 1980, la Solitaire du Figaro. En effet, le journal *Le Figaro* rachète *L'Aurore* en 1979, et devient par la même le principal sponsor de cette manifestation. Fondée à l'initiative de Jean-Louis Guillemard, rédacteur en chef de *L'Aurore*, et Jean-Michel Barrault[941], cette régate replace au centre de l'intérêt public une course à la voile simple, à courtes échéances sportives, et contrebalançant le gigantisme de la course Transatlantique, dont la première édition a vu le jour en 1960[942]. C'est un succès qui perdure, et qui ouvre la voie vers de nombreuses organisations de courses, par ailleurs relayées par les organes de presse, dont un traitement exhaustif par le journal fondateur. Un autre exemple est celui de la Coupe du monde de ski, qui a vu le jour en août 1966, et qui a été disputée sous l'égide de la Fédération internationale de ski à partir de janvier 1967. Cette compétition doit sa création à une concertation entre Serge Lang[943], proche collaborateur de Jacques Goddet, directeur du quotidien sportif *L'Équipe*, Honoré Bonnet, directeur de l'équipe de France de ski, et Bob Beattie, entraîneur des États-Unis. Elle prend le relais d'une manifestation sportive imaginée par Serge Lang, le Challenge *L'Équipe*, dont la sphère d'influence se bornait aux Alpes. Championnat par point

940 Benoît Lenoble, « La fabrique médiatique de l'événement sportif… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.

941 Jean-Michel Barrault est né en 1927. Il est écrivain et journaliste français, collaborateur à *Paris Match*, *L'Aurore* et *Le Figaro*, commandeur de l'ordre du Mérite maritime, Chevalier des arts et lettres, et père fondateur de la Solitaire du Figaro.

942 Jean-Michel Barrault, *Des bateaux et des hommes, l'aventure de la voile française de 1950 à 2000*, Paris, Robert Laffont, 2002, 403 pages. / Archive Ina.fr, « Voile: course de L'Aurore », 1972, 4min 17 sec.

943 Journaliste français (1920-1999), collaborateur à *Le Soir*, *Blick* ou encore *L'Équipe*, et président fondateur de l'Association internationale des journalistes de ski.

se déroulant sur toute la saison hivernale, la Coupe du monde de ski regroupe les différentes rencontres classiques de ski alpin dans un classement final[944]. Son palmarès comprend les plus grands noms du ski de l'époque contemporaine, à commencer par ceux de la Canadienne Nancy Greene et du français Jean-Claude Killy, premiers vainqueurs de la compétition. Enfin, nous devons souligner, outre la création pure et simple d'un grand nombre de manifestations sportives, l'engagement des hommes de presse dans l'évolution des compétitions. Historiquement lié à la presse sportive par ses origines, le Tour de France est, par exemple, profondément modifié dans sa charge symbolique par Félix Lévitan, journaliste à *La Pédale* en 1928 et directeur du service des sports du *Parisien libéré* en 1962. Directeur de la Société du Tour de France entre 1962 et 1987, il est à l'initiative de l'introduction du maillot à pois et de l'arrivée finale sur les Champs-Élysées depuis 1975.

Ainsi, la presse française se place tout au long du XX^e^ siècle dans une position clé par rapport au phénomène sportif, en participant activement à son développement et à sa démocratisation. D'ailleurs, « la presse s'adapte à la « civilisation des loisirs » qui domine dans les pays développés à mesure que s'avance le XX^e^ siècle »[945] , rappelle Patrick Eveno. La création de compétitions sportives par les acteurs de la presse lui permet de promouvoir un fait de société, dont elle tire donc partiellement les ficelles, mais en reçoit aussi les bénéfices. En termes de visibilité, le sport acquiert par ce biais une exposition croissante, ainsi qu'une véritable dynamique dans son évolution. La presse, quant à elle, jouit d'une légitimité fondatrice et historique à travers la mise en place d'une représentation globale du sport en France. Elle se trouve à la croisée du passé et du présent sportif, au centre du processus mémoriel.

La réinvention du mythe : le lien sport-presse.

Les termes choisis par Bertrand Pullman pour décrire l'effervescence entourant le tournoi des Internationaux de France de tennis à Roland-Garros donnent le ton de l'importance prise par les grandes manifestations sportives en France : « une cité entière se déploie de façon éphémère, unie dans une exaltation conjointe »[946]. Cet engouement sportif, né de la passion et

944 Thierry Terret, Pierre Arnaud, « Le ski, roi des sports d'hiver », in Thierry Terret, Pierre Arnaud, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, 250 pages.
945 Patrick Eveno, *La presse*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2010, 127 pages.
946 Bertrand Pullman, *Rouge est la terre…*, op. cit., p. 27.

de l'émotion dont le sport a le secret, semble se muer en tradition dès lors que vécu, suivi et analysé, il laisse une trace écrite indélébile dans l'histoire de la Nation. La presse, dans sa capacité à enjoliver, à dramatiser, participe de cet élan de renouvellement de valeurs et de références sociétales à travers le prisme du sport. « De la mémoire à l'événement inventé, la rhétorique sportive entretient et renforce l'idée du sport pur. […] La sélection de l'image et le choix du texte participent de la fabrication du mythe d'une "contre-société" sportive »[947], confirme Driss Abbassi. Par ailleurs, en perpétuant l'émotion et l'idée sportive, le journalisme décontextualise l'existence même du sport, alors que l'acte sportif fait naître une passion dont l'essence tient au contraire d'une contextualisation croissante au cours du XX^{e} siècle. Ayant suivi une évolution parallèle et interdépendante, le fait sportif s'imbrique désormais dans le jeu de la représentation et le désir d'identification sociétal. Ainsi, l'acte sportif revêt toujours des enjeux communautaires, régionaux, culturels ou politiques, depuis sa lente mise en valeur démocratique amorcée dans les années 1930. À diverses échelles, l'association du sport à l'autoritarisme sous le régime de Vichy, la décentralisation sportive de l'ère mitterrandienne ou encore l'union nationale de 1998, témoignent de l'importance du temps social sur les évolutions du sport en France. En cultivant cette histoire sportive, la presse sportive dépasse cette contextualisation inhérente au sport contemporain, pour l'assortir d'un caractère profondément mémoriel et civilisationnel à travers la mise en récit. Elle réussit à éveiller à la fois les consciences individuelles, communautaires et collectives. Nous y voyons une illustration concrète d'une conception humaine fondatrice, le mythe.

Allégorie tangible des sociétés occidentales, le sport met en scène des femmes et des hommes aux capacités « surnaturelles », dans le sens où la spécialisation et l'entraînement dépassent les attributs physiques et techniques de la majorité, tout en alimentant des fantasmes collectifs, d'ascension sociale ou de compétences accrues. Comprenant également de véritables caractéristiques de transmission et d'échange de valeurs humaines, salués par la société contemporaine comme un refuge éducatif, voire pédagogique, le sport et son histoire écrite sont devenus depuis les années 1960 des données référentielles, pouvant être comparées à des structures mythiques réinventées. L'apparition des retransmissions sportives télévisées, avec notamment les J.O. de Rome en 1960, d'une véritable concertation politique ambitieuse sous la tutelle de Maurice Herzog, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports entre 1958 et 1966, et d'une vision socio-éducative mise en pratique sous l'ère Mitterrand, contribuent ainsi à positionner le sport comme un jalon nouveau de la société française. La presse sportive

947 Driss Abbassi, « Les rapports sport-médias… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit., p.425.

valorise le progrès et l'aspiration à un avenir meilleur, dans la sphère sportive comme dans son miroir sociétal : « ce qui est en jeu, au fond, c'est l'autocélébration de la légende du sport à travers l'assurance du retour imminent à un futur parfait »[948].

Ainsi, le cycle de l'interdépendance sport-presse se dévoile dans le dépassement de l'analyse présente du fait sportif et de sa promotion, mettant en avant une vision axée sur le progrès et sa quête de pureté, au regard d'un bilan passé/présent fondamentalement mémoriel ayant pour essence de gommer la division des temps sportifs. Proche d'un « déferlement d'irrationnel »[949], le culte voué au sport en France progresse en raison de sa collusion avec la presse spécialisée, qui lui offre la justification d'un terreau historique et une exposition exponentielle au gré des évolutions de la liberté d'expression durant le XX^e^ siècle. Cette association sport-presse, de valorisation historique et d'inventivité réciproque, devient telle que « l'événement sportif est invariablement dans une même armature : entre une mémoire mythique et un avenir axé sur le progrès »[950]. Entre autres exemples, l'accueil triomphal par la presse des succès de Jean-Claude Killy aux Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, contribue à installer une image de pointe de cette discipline sportive et activité touristique en France. En éveillant tout autant l'imagination et la mémoire de l'ère contemporaine, le sport et son récit prennent part à la construction d'une identité historique de la société, valorisant l'avènement de repères fondateurs.

L'invention du sport par la société industrielle au croisement du XIX^e^ siècle et du XX^e^ siècle répond à un besoin instinctif de préparation militaire, d'actualisation des normes d'hygiène et d'encadrement des pratiques sociales, dont l'émergente exigence de loisir. Partenaire privilégiée de cette restructuration sociétale et sportive, la presse s'empare des thèmes transversaux liés à la réintroduction du modèle sportif dans la société française. Cette nouvelle forme d'expression recentre la sociabilité élémentaire autour des valeurs héroïques, désintéressées, élitistes, et à forte connotation moralisante, dans le respect de la doctrine amateuriste prônée par Pierre de Coubertin[951]. Le basculement vers le professionnalisme, qu'il ait lieu en 1932, en ce qui concerne le football hexagonal, ou en 1968, avec l'ouverture de l'ère Open en tennis, ne bouscule pas l'ordre désormais établi d'un prolongement de l'acte sportif en récit populaire. La progressive apparition du sport-spectacle renforce cette interdépendance, tant à travers l'auto-alimentation des deux champs qu'à travers leur

948 Ibid.
949 Ronald Hubscher, Jean Durry, Bernard Jeu, *L'Histoire en Mouvements*…, op. cit.
950 Driss Abbassi, « Les rapports sport-médias… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias.*…, op. cit., p.425.
951 En ce qui concerne l'engagement de la presse envers l'amateurisme, voir par exemple : François Gardon, « Le professionnalisme en football », *Miroir des Sports*, numéro 69, 1921, p.263.

allégeance à un idéal démocratique et capitaliste : « les journaux ont joué un rôle fondamental dans la massification des sports et dans la création d'un système médiatique où le sport-spectacle, la marchandisation et le mythe se croisent »[952], rappelle Benoît Lenoble. Ainsi, l'histoire du sport et l'histoire de la presse sportive ont évolué ensemble dans un rôle bâtisseur à l'image des évolutions de la société occidentale française. Le microcosme du sport régit aussi une partie des équilibres sociétaux. « Le jeu est le premier foyer d'inspiration culturelle et civilisatrice »[953], dit Johan Huizinga. Le sport devient une aspiration, mêlant histoire, actes et mimétisme : « à la vision réaliste d'un sport-détente, s'oppose celle, plus onirique des héros du stade »[954]. Soutenus par une tradition écrite extrêmement vivante, les acteurs du sport deviennent des héros, et ses enseignements des dogmes.

La presse et la signification sociétale du sport.

Le rôle du journaliste, mémorialiste ou historien ?

« Créateur de l'événement sportif par le truchement de l'organe de presse, médiateur de sa diffusion, le journaliste sportif revendique la position légitime pour analyser l'impact des rapports sport-presse »[955], justifie Évelyne Combeau-Mari, dans sa démarche de compréhension de l'apport historiographique des journalistes ayant pris le parti d'exposer leurs points de vue sur l'histoire de la presse sportive. C'est bien une interrogation sur le rôle et les cadres de l'expression journalistiques dont il s'agit de prendre la mesure. En sport peut-être plus qu'ailleurs, du fait des jeux d'émotion et de partage, le journaliste détient un pouvoir sur l'histoire présente. L'orientation de son analyse, le respect d'une ligne éditoriale, combinés au caractère universellement épique de la pratique et du ressenti sportif, installent l'écrit de presse et son auteur dans la peau d'un contributeur actif sur l'étendue de toutes les temporalités, du passé lointain au futur proche. La mobilisation de la mémoire collective en termes de sport se révèle être en partie une sélection historique. Si nous avons déjà évoqué l'axe progressiste du temps présent journalistique, il convient de décrypter l'ancrage passé de

952 Benoît Lenoble, « La fabrique médiatique de l'événement sportif… » in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.

953 Johan Huizinga, *Homo Ludens, essai sur la fonction social du jeu*, [1938], trad., Paris, Gallimard, 1988, 340 pages.

954 Jean Marc Lemonnier, « Le sport des "copains" : le rêve avant tout », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit., p.97.

955 Évelyne Combeau-Mari, « Sport et presse en France au XX^{e} siècle… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit., p.56.

la composante sportive en termes de presse, et ses vues sur la mémoire collective du sport en France. À l'ère contemporaine, un événement existe en histoire parce qu'il a été relayé médiatiquement. Le sport n'échappe pas à la règle.

L'événement sportif laisse une trace non seulement dans le groupe d'acteurs primaires qui ont vécu son déroulement, athlètes, dirigeants ou encore supporters, mais aussi dans la communauté des lecteurs, et plus généralement dans un champ culturel sportif, dont on peine à définir les contours tant il paraît hétérogène. L'enseignement historique du fait sportif doit beaucoup aux observateurs et aux auteurs du sport que sont les journalistes, car leurs écrits, leurs rapports, démultiplient la portée de l'auditoire dont jouissent les dogmes de la culture sportive. Ce « laboratoire sportif »[956], dont nous pouvons penser qu'il s'organise en diverses échelles d'intérêt et de communauté dans un mouvement d'ensemble, trouve appui auprès de la presse dans le dépassement des enjeux historiques factuels, vers la construction d'une mémoire collective. Ce phénomène est la résultante d'une dialectique mémorielle passé/présent, orchestrée par la presse autour de la réaffirmation des valeurs sportives et sociétales. Selon Driss Abbassi, « le discours dominant sur le sport se fonde sur la permanence historique de ses valeurs »[957]. Cependant, celles-ci ne sont pas immuables. Leurs variations dessinent une évolution et un mouvement au cours du XX^{e} siècle. Le récit explicatif et fondateur de la pratique sportive, la primauté des enjeux éthiques, la quête de l'exploit sublimant les références d'antan et la compréhension des perceptions de la société par rapport aux pratiques du sport, sont les clés d'un processus visant à « transformer l'histoire en nature » [958] dans le domaine sportif. L'exacerbation du sentiment dans l'exercice journalistique, et son rapport présent continuellement soumis à l'échelle des valeurs de société et des repères passés, placent l'histoire du sport au service d'une mémoire collective vive, dont la presse est un bénéficiaire et un acteur majeur.

Au centre de la construction journalistique de l'histoire du sport résident évidemment les auteurs de presse. Le choix du contenu des articles et tribunes voués au sport leur appartient, tout comme le degré de fidélité aux faits qu'ils exposent. Cependant, nous ne devons pas négliger l'importance du canevas global auquel ils contribuent, ni la cohérence filiale des idées et débats qu'ils soulèvent. C'est pourquoi deux interrogations centrales de notre analyse se portent sur l'intentionnalité et la compréhension des phénomènes historiques engendrées par l'écriture journalistique du sport en France. La mise en valeur des données et

956 Driss Abbassi, « Les rapports sport-médias… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit., p.425.
957 Ibid.
958 Roland Barthes, *Mythologie*, [1957], Paris, Éditions du Seuil, 2014, 272 pages, p.209-272.

des événements sportifs répond-elle à une logique historique du journalisme sportif ? Devons-nous considérer que les contributeurs de la presse sportive ont pleine conscience dans le processus mémoriel qu'ils alimentent ? À travers l'exemple de deux personnalités de la presse sportive, Edouard Seidler et Jacques Marchand, qui ont contribué à éclairer les rapports sport-presse, nous souhaitons nous interroger sur la réflexion de fond qui s'opère chez le journaliste quant à sa place et sa contribution dans l'histoire. L'immanence de son rôle dans la construction mémorielle, autour des grands thèmes de représentation, d'autorité intellectuelle et d'identification, se fait jour.

Né en 1932 à Brno, en Tchécoslovaquie, décédé le 26 juin 2010, Edouard Seidler débute sa carrière journalistique au début des années 1950 à *Paris-Soir*, *France Presse* ou au *Monde*. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il entre au quotidien *L'Équipe* comme correspondant en 1954, journal dont il sera tour à tour rédacteur en chef de la rubrique automobile (1964-1970), directeur de rédaction (1970-1980), puis directeur jusqu'en 1984. Son départ est la conséquence directe d'une brouille dirigeante et idéologique avec le propriétaire, Philippe Amaury[959]. En 1964, il publie un ouvrage de réflexion sur les rapports sport-presse[960], mettant en exergue le lien bidimensionnel d'apparence contradictoire qui unit les deux phénomènes de société, entre passion et intérêt, entre « mariage d'amour » et « mariage de raison ». Edouard Seidler constate un vaste rapprochement entre le sport et la presse, soulignant les concordances autour d'axes et de volontés partagés, telles que le caractère spectaculaire, la résonance de l'opinion publique, la génération d'émotion, et enfin la contraction volontaire de mythes modernes. Nous y voyons indéniablement une tentative d'analyse des enjeux sociétaux de la presse sportive, portée par la compréhension d'ancrages et de références historiques, proposant une orientation profondément marquée par les thématiques de sentiments et d'intérêts collectifs. En dégageant cette proximité des phénomènes sportif et médiatique, Edouard Seidler définit une existence interdépendante dépassant les juxtapositions historiques primaires : il met en lumière une identité commune historique, un mouvement collectif du passé vers l'avenir, à travers le fil conducteur de la mémoire.

Jacques Marchand, né le 25 février 1921, journaliste, organisateur de courses cyclistes et historien du sport, a lui aussi contribué à éclairer les corrélations entre le monde du sport et de la presse. Débutant au sein de l'*Écho des Sports* en 1942, couvrant notamment des disciplines comme la boxe et le basket-ball, il est engagé en février 1946 par le quotidien

959 David Garcia, *La face cachée de L'Equipe*, op. cit.
960 Edouard Seidler, *Le sport et la presse*, op. cit.

Sports et collabore à *Libération*[961]. De 1955 à 1977, il est rédacteur en chef de la rubrique cyclisme à *L'Équipe*, dont il quitte les colonnes pour *Le Matin de Paris* et *Miroir du cyclisme*. Proche de Jacques Goddet et politiquement marqué à gauche, Jacques Marchand est aussi le fondateur du Tour de l'Avenir en 1961, mettant aux prises les meilleurs espoirs (moins de 23 ans) du cyclisme mondial, dont le concept et le nom établissent un pont entre les générations sportives. Dans sa vision du journalisme humaniste, il soutient « la tradition du journalisme sportif éducatif », comme la principale « défense du sport, sa pratique, son histoire, sa culture »[962]. La sacralisation de cette idée d'une presse bâtisseuse et gardienne du temple sportif, et de ses valeurs identitaires collectives, est notamment reprise dans son ouvrage *Les défricheurs de la presse sportive*, où il revient sur la naissance de la presse spécialisée autour de l'invention du Tour de France[963]. L'analyse et la représentation du sport forgent ici des jalons pédagogiques et civilisationnels de la société française : mettre à jour l'histoire commune de la presse et du sport participe en la compréhension d'un itinéraire de la conscience sociale contemporaine.

Ces auteurs, par leur capacité à inclure le phénomène sportif dans un cadre sentimental et identitaire regroupant l'ensemble des temporalités, mettent en branle un processus de « mémorialisation » du sport. Alors qu'ils confèrent une existence et une légitimité historique aux faits sportifs, en saisissant par écrit l'émotion sportive, les journalistes dessinent aussi une ligne directrice mémorielle, structurée autour de représentations passionnelles, de subjectivités historiques et d'enjeux économiques. Le titre d'un article de Jean Dumas paru en 1964 laisse une idée concrète de l'empreinte du journalisme sur l'histoire du sport. Cet article, « Dialogue entre Pierre de Coubertin et Henri Desgrange au paradis »[964], souligne à la fois l'autorité intellectuelle de ces deux grands hommes du sport à travers l'histoire et sa foi en l'amateurisme. Jean Dumas met de surcroît en exergue la capacité de la presse à construire un passé structurel, un ensemble de souvenirs forgeant une expérience passée commune faisant viscéralement partie de l'identité collective française. Paru dans l'hebdomadaire conservateur *Sport Mondial*, ce papier n'est pas tant un dialogue imaginaire qu'un plaidoyer contre la généralisation du professionnalisme sportif, bourreau du dogme identitaire national, l'amateurisme.

961 Journal paru entre 1941 et 1964. Organe de presse de la Résistance (Libération Sud), dont le nom sera repris en 1973 par Jean-Paul Sartre et Serge July.

962 Évelyne Combeau-Mari, « Sport et presse en France au XX^e siècle… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias*…, op. cit., p.56.

963 Jacques Marchand, *Les défricheurs de la presse sportive*, op. cit.

964 Jean Dumas, « Dialogue entre Pierre de Coubertin et Henri Desgrange au paradis », *Sport Mondial*, n° 96, juillet 1964, p.32-34.

Le partage actorat/ spectatorat : deux ensembles à satisfaire.

Nous avons déjà évoqué la quête de légitimité recherchée par la presse sportive en France. Si elle s'appuie sur le traitement de l'actualité sportive et l'analyse de l'évolution des disciplines et valeurs du sport, elle trouve également son fondement dans l'étroite relation qui s'établit entre les divers groupes du monde sportif et les auteurs de presse. En effet, les journalistes sportifs doivent tenir un discours façonné par ceux sans qui la presse n'existerait pas : les acteurs du sport et un public englobant son propre lectorat. Ainsi, la presse s'adresse à deux entités dont les liens, quasi rompus dans la réalité, renaissent par l'intermédiaire du trait d'union qu'offre l'écriture du sport. Le format d'interview utilisé par la presse sportive répond autant aux règles de transparence, de sensationnalisme, que de passerelle entre l'élitisme du sport de haut niveau et la base de son soutien populaire. Pour illustration, nous nous référerons à la réponse apportée par Michel Platini à Gerard Ejnès lorsque celui-ci évoque la possibilité d'une naturalisation italienne : « C'est sûr, je ne vais pas manquer de demander à bénéficier de la double nationalité, et de m'établir à Monaco. Tout cela est prévu de longue date. Qu'est-ce que cette histoire ! C'est bien la dernière chose que je ferai. Je suis fier d'être français »[965]. Certes, le meneur de jeu français répond à la sollicitation du journaliste, mais il s'adresse aussi tout particulièrement au public français, jouant sur l'écho identitaire et la passion collective du sport sous le drapeau tricolore.

Moteur et rapporteur du fait sportif, et de sa signification, le journal spécialisé est un trait d'union entre l'athlète et le spectateur, le pratiquant et l'observateur. La presse sportive entretient en effet des relations privilégiées avec chacune des entités qui forment le phénomène sportif en France. L'opinion publique, du spectatorat au lectorat, influence les prises de position de la presse et se place en critique de son apport qualitatif et émotionnel, quand elle subit en parallèle un regard attentif des sportifs, soucieux de leur notoriété, de leur image et de leurs subjectivités individuelles. Cette collusion parfois antinomique offre à la presse sportive une véritable influence sur l'évolution des représentations sportives et une opportunité d'asseoir son autorité culturelle. Dans les deux cas, le processus mémoriel collectif en sort grandi, puisque la presse sportive se place en médiatrice de perceptions et d'intérêts pluriels, construisant une histoire commune dont la continuité est alimentée par la riche diversité des témoignages.

965 Michel Platini, cit. in Gerard Ejnès « Je suis devenu un autre homme… », interview, *L'Équipe*, 7 juin 1982.

Nous constatons donc d'abord que les acteurs primaires du sport, les sportifs et dirigeants eux-mêmes, et la presse sportive jouissent d'une relation particulière. Ce lien entre les intérêts des sportifs et des journalistes est une des clés du contenu de l'écriture du sport par la presse en France. Si la cohabitation des acteurs sportifs et de leurs juges est parfois houleuse, elle accouche cependant de liens particuliers, reflets de l'accoutumance à leur proximité dans la sphère sportive et témoins d'une interdépendance originelle. Ces deux entités se placent parfois dans la peau de frères ennemis. L'affaire Jacquet en est un exemple. Stigmatisé pour ses notions tactiques axées sur la défense et une qualité de jeu jugée médiocre, le sélectionneur de l'Équipe de France de football entre 1994 et 1998, Aimé Jacquet, trouve en *L'Équipe* son détracteur privilégié à partir des phases qualificatives du Championnat d'Europe des Nations 1996 organisé par l'Angleterre, alors que la France échoue honorablement en demi-finale du tournoi. Cette vive, et parfois violente polémique[966], trouve son fin mot au soir du sacre du football français à la Coupe du monde 1998. Discrédité durant deux années sportivement poussives, qualifié de « brave type qui émet des soupirs »[967], Aimé Jacquet laisse échapper en ce 12 juillet triomphal, en direct à la télévision, un amer « Je ne pardonnerai jamais… ». Sans juger de nouveau le fond de cette affaire[968], elle démontre combien la relation entre les acteurs primaires du sport et les journalistes ne se construit pas toujours sous les meilleurs hospices. Si elle fait du tort au quotidien après l'énième rebondissement aboutissant à la victoire des « Bleus », elle n'en alimente pas moins les colonnes de *L'Équipe* et l'histoire du football français. Néanmoins, si elles peuvent être crispées, ces relations ont tout intérêt à s'établir sur des bases amicales. À ce titre, David Garcia montre combien l'amitié liant Pierre Ménès[969] et Thierry Henry a préservé l'image du buteur français dans le journal sportif référence, durant les errements de l'Équipe de France de football après 2000[970]. La promiscuité élitiste et les fortes influences de réseaux du milieu sportif, presse comprise, aboutissent à une nécessaire cohabitation apaisée des divers acteurs, proposant un schéma aux intérêts convergents, touchant tout à la fois des enjeux économiques et pratiques, servant les ventes comme la représentation du sportif.

Nous insistons dans un deuxième temps sur les liens qui unissent la presse sportive et le public, du spectatorat au lectorat. De manière assez équivalente à ses relations avec les

966 David Garcia, *La face cachée de L'Équipe*, op. cit.
967 Jérôme Bureau, « Éditorial », *L'Équipe*, 6 mai 1998.
968 Cf. « L'affaire Jacquet », in Chapitre 3 « Les mille visages de la mémoire footballistique en France »…
969 Journaliste sportif français, né le 29 juin 1963, ayant collaboré à *L'Équipe* entre 1983 et 2004, avant de privilégier le rôle de polémiste sportif dans le champ audiovisuel français.
970 David Garcia, *La face cachée de L'Équipe*, op. cit.

sportifs, la presse entretient des enjeux communs avec l'opinion publique. La capacité des journalistes à soulever l'émotion des foules, comme les interrogations des observateurs et passionnés de sport, est une question de viabilité et de légitimité intellectuelle. Si elle peine à comprendre les activités et le message des supporters ultras au sein du football hexagonal, la presse montre pourtant une réelle inclinaison à favoriser son rapprochement avec le public sportif en général. Ainsi, si la logique de mouvement social, de communauté intrasociétale, des supporters politisés échappe encore à une analyse d'ensemble dans la presse spécialisée, elle se saisit du dossier à intervalles réguliers, soulevant la problématique sous le sceau d'un phénomène sociétal. Pour ce qui est de la plus large part des suiveurs et téléspectateurs, la presse sportive s'adapte à une évolution des mentalités sportives face au rapide progrès des retransmissions télévisées depuis 1980. Dans la presse, comme dans l'imaginaire et l'audiovisuel sportif en général, « les supporters gagnent […] en visibilité, d'autant que leur enthousiasme est considéré comme partie intégrante du spectacle, comme la preuve que le match est un événement »[971]. Il existe donc une attente particulière du public envers le journal, dont celui-ci doit se saisir afin de prospérer sans trahir le pacte de responsabilité qui l'engage auprès de sa raison de vivre, le lectorat. Il s'agit à nouveau d'équilibrer l'interdépendance qui lie le public et la presse sportive. C'est pourquoi l'enjeu intellectuel est parfois aussi prégnant que l'enjeu économique, afin de garantir une légitimité à cette presse spécialisée. Les lignes éditoriales s'en ressentent, laissant régulièrement poindre une logique populaire, voire populiste, orientée vers la satisfaction de l'opinion publique.

Face à ces deux entités sportives que sont l'actorat et le spectatorat, la presse sportive se montre tout à la fois une habile passerelle et un partenaire particuliers de chacun. Véritable relais du monde du sport de haut niveau vers les masses populaires, la presse joue de ses réseaux et influences auprès de deux ensembles à satisfaire. Elle n'en doit pas moins maintenir un équilibre privilégié avec ces deux entités, afin de continuer à tirer avantage des évolutions du phénomène sportif.

Les mutations fonctionnelles sport/ média.

La conscience des enjeux sociétaux et la mise en conformité de l'offre de presse avec la demande en termes de sport, s'accompagnent d'une intégration consentie des paramètres et données technologiques mise à la disposition des organes de presse au gré des évolutions

971 Nicolas Hourcade, Julien Auboussier, « Supporters ultras et médias en France depuis les années 1980 », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias…*, op. cit.

techniques du XXe siècle[972]. Si l'illustration puis la photographie sont utilisées depuis les premiers temps de la presse sportive, la couleur, par exemple, vient renforcer la saisie émotionnelle du texte, confrontant de manière toujours plus évidente le contenu journalistique et la réalité de l'acte sportif. La toute première photographie couleur publiée dans la presse, par le magazine *L'Illustration*, date de novembre 1910[973]. La généralisation de ce procédé dans la presse croît après la Seconde Guerre mondiale, et arrive à maturité dans les années 1970, en même temps que sa définitive acceptation par les sommités de la photographie, comme Walter Evans ou Henri Cartier-Bresson[974]. Dans le domaine du sport, la photographie couleur bouleverse le rapport au réel du lectorat sportif et réinvente la trame épique du journalisme sportif, en lui conférant un point référentiel visuel, orienté vers la légitimation du contenu textuel et l'exaltation d'un sentiment de vécu, pourtant indirect en ce qui concerne le lectorat. Au croisement du XIXe et du XXe siècle, la presse sportive avait déjà su prendre conscience du pouvoir de l'image, facilitant l'imaginaire développé dans la transcription écrite. La multiplicité des titres proposant des illustrations sportives, gravures ou photographies bichromes, dont *Le Vélocipède illustré, La Vie au grand air*, et *L'Auto* sont des exemples, démontre cette aspiration. L'essor du reportage sportif s'est construit sur cette orientation, apportant par la preuve visuelle une légitimité et une respectabilité à l'activité journalistique.

Les capacités de mutations de la presse sportive en fonction des innovations de son temps semblent, en partie, expliquer la continuité de l'engouement populaire qu'elle suscite. Dans la même logique, ces mutations ont permis un ancrage du sport dans la presse française et la persistance de la presse sportive dans le paysage médiatique. Ainsi seulement, la presse et le sport ont pu s'unir dans une histoire commune, construite sur des fondations mémorielles, émotionnellement et intellectuellement référentielles au sein de la société française. En 1983, le phénomène identificatoire de société entourant la personnalité, les origines et l'exploit de Yannick Noah à Roland-Garros en témoigne : la presse alimente la conscience sociale du sport. Le samedi 4 juin 1983, la veille de la finale, *L'Equipe* titre « 50 millions de Noah », puis « Une étoile est née », le lundi 6 juin, présentant de fait l'épopée sportive comme une quête collective, vieille de trente-sept ans et pourtant étroitement présente. Deux grandes

972 Pour une histoire complète de la presse et ses évolutions en France, voir : Patrick Eveno, *Histoire de la presse française : de Théophraste Renaudot à la révolution numérique*, Paris, Flammarion, 2012, 271 pages.

973 Emmanuelle Peytour, Patrick Manac'h, « Interview photographes », in *Célébration du centenaire de la parution de la première photographie couleur*, Maison de la photographie de Marrakech et *lesphotographes.com*, 2013.

974 Nathalie Boulouch, « Couleur versus noir et blanc », *Études photographiques*, n°16, mai 2005, p.140-151 / « Les passeurs de couleur : 1976 et ses suites », *Études photographiques*, n° 21, décembre 2007, p.106-122.

découvertes de l'ère contemporaine sont pourtant venues concurrencer la presse dans la couverture médiatique vouée au sport. L'avènement de la radio durant les années 1930 modifie le point de vue primaire majoritaire du vécu sportif. D'une population très restreinte issue du spectatorat physique, le sport s'expose désormais en direct à une plus large frange de la population, grâce à la radio. La presse conserve tout de même l'avantage de son ancrage populaire, de sa qualité de support visuel et textuel laissant une empreinte historique, et de la lente démocratisation de la radiophonie, dont l'essor s'amorce après 1945. La concurrence de la télévision dans la couverture médiatique du sport débute, quant à elle, en 1960, avec la première diffusion des Jeux Olympiques. Elle bouleverse les codes de représentation sportifs.

La retransmission télévisuelle contribue à la réduction symbolique de la distance entre le théâtre sportif et son spectatorat, et démultiplie en nombre le cortège des suiveurs et observateurs du sport en France. L'analyse de l'apparition de ce média télévisuel a entraîné de nombreuses recherches scientifiques dont les conclusions sont parfois contradictoires. Ainsi, pour Jean-François Diana, « la technologie permet au téléspectateur de saisir l'événement dans sa globalité […] Elle lui octroie une position omnisciente proche de la transcendance »[975], alors que Fabien Wille pondère la dimension globale de la couverture télévisuelle, dénonçant les orientations choisies du nouveau média sportif : « Le factuel montré est un parti pris médiatique, il ne rend pas compte de la totalité du réel »[976]. La vision critique converge pourtant vers la dénonciation des enjeux financiers du « tout télévisuel » sportif, déstructurant l'essence *a priori* du sport. Cependant, la presse sportive, en son caractère temporel inévitablement décalé par rapport aux actes sportifs, ne prend pas forcément ombrage de la retransmission télévisuelle du sport, jusqu'à l'aube du XXIe siècle. À l'inverse, la démocratisation du spectatorat général lui ouvre des portes, en matière d'actualité sportive et de fidélité d'un lectorat de plus en plus passionné et connaisseur. Jusqu'aux années 1990, la télévision se place en fait comme le relais du présent sportif et de son écriture journalistique. Les commentaires et animations « établissent des liens entre le visible et l'invisible, entre le match présenté et celui reconstruit »[977]. Néanmoins, la sensible augmentation des émissions, reportages et soirées spécialisés au tournant des années 2000, issues de la diversité des chaînes de télévision et de l'essor de l'intérêt pour le direct sportif, menace plus que jamais l'autorité

975 Jean-François Diana, « Identité de l'image du sport », *Médiamorphose. Le sport médiatisé, du voir au savoir*, n° 11, INA, 2004.
976 Fabien Wille, « Les innovations technologiques… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias.…*, op. cit.
977 Ibid.

intellectuelle et l'équilibre économique de la presse en termes de sport. Nous y reviendrons[978].

Afin de progresser avec son temps, et de survivre à la concurrence des nouveaux médias, radiophonique et télévisuel, la presse sportive s'est saisie d'éléments technologiques et de données statistiques, dont elle manie l'utilisation à des fins d'exhaustivité et de sensationnalisme. L'élément statistique place, par exemple, la manifestation sportive au centre de son histoire globale. Il confère à la presse sportive une place prédominante dans l'installation chronologique et mémorielle de la discipline, voire du champ sportif. La nouveauté ou le record permettent d'alimenter une « légende » orchestrée, fondée sur la continuité de l'histoire sportive, et donnant au fait sportif une place de choix dans la construction d'une mémoire et d'un esprit collectifs. La statistique d'exception place l'événement à la croisée d'un bilan passé-présent, dont la presse s'est progressivement fait le parangon. En outre, le recours aux technologies numériques, aux effets visuels, à la multiplication des points de vue photographiques, et aux images télévisuelles, bouleverse les frontières des champs analytiques. Cette recherche d'adaptation et de progrès montre à nouveau combien la presse sportive est en constante mutation face au défi des évolutions du sport et de la société. Si le point de vue primaire d'une sphère d'influence émotionnelle et fantasmatique de la presse sportive continue de livrer sa véracité, c'est que les journaux sportifs ont su apprivoiser le progrès sportif en son sens large, afin de rester au contact des volontés populaires, tout en montrant une certaine cohérence dans l'acceptation et le développement du progrès technologique dans leurs colonnes. Ainsi, les mutations fonctionnelles de la presse sportive aboutissent à son maintien comme média sportif de premier plan. La conquête de nouveaux espaces d'analyse s'est faite en lien avec les progrès du XX^e^ siècle, démontrant une véritable capacité d'adaptation et ouvrant la voie à des développements salutaires pour les journaux sportifs. L'effet de la concurrence médiatique et du progrès technologique, combiné aux enjeux économiques, idéologiques et symboliques fondateurs du sport en France, conduit à une « redéfinition de la manière de présenter le sport, faisant ainsi évoluer la nature du message produit par une réappropriation du réel, une reconstruction du visible, associant factuel et conceptuel »[979], dont la presse sportive a su se faire un acteur à part entière. Par ce fait, elle forge également une continuité dans sa fidélité au phénomène sportif, et constitue une base historique face aux évolutions du sport contemporain. Nous voyons dans cette histoire commune dont la presse participe allègrement,

978 Cf. « Culture de masse et patrimoine, nouveaux horizons du sport ? », in Chapitre 5 « L'âge de mémoire ? »…

979 Fabien Wille, « Les innovations technologiques… », in Michael Attali (dir.), *Sport et médias.…*, op. cit.

une construction mémorielle collective, axée sur l'appropriation d'un réel sportif émotionnel et dogmatique.

La presse sportive, par la retranscription du caractère émotif originel du sport renverse parfois les codes de construction du phénomène mémoriel de la presse en générale. Le sport de haut niveau étant un élitisme, il ne s'adresse donc pas *de facto* à la majorité de la société française. Pourtant, son pouvoir universel d'identification et d'émotion lui confère une vaste sphère d'intérêt. S'il n'influence pas directement la vie des gens, à quelques exceptions près, le sport professionnel de compétition rassemble. Il est vecteur de communication et de regroupement. La démocratisation progressive de sa pratique au XX^e^ siècle élève le sport au rang de culture collective. La presse sportive convoque ainsi plus évidemment une communauté de mémoire plutôt qu'un processus individuel ou local, dont ne saurait se départir la presse généraliste. En termes de sport, la presse associe le souvenir et l'émotion à un cadre élargi, s'identifiant à un groupe, de lecteurs ou de passionnés par exemple, ou à un mouvement d'ampleur, comme la fierté nationale. Or ce processus se construit sur des bases multiples. Sous le protectorat de la presse, le sport est devenu dès les années 1930 un phénomène de société attrayant, puis un « thème d'actualité médiatique permanent »[980] dans les deux décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, avant de s'imposer comme un modèle sociétal omniprésent au début des années 1980.

La dimension historique originelle de l'écriture journalistique, propre à laisser traces du passé dans le présent, propose indéniablement un terreau favorable au développement d'axes d'évolution du sport, et de sa perception collective dans l'espace sociétal. Forte de la convergence d'intérêts qui la lie à la naissance du sport de compétition dans la période contemporaine, consciente de son enracinement populaire depuis la fin du XIX^e^ siècle, la presse spécialisée se construit une histoire parallèle et interdépendante au progrès sportif durant le XX^e^ siècle. Elle joue un rôle privilégié, celui de médiateur de la conscience sociale sportive en pleine croissance. La passerelle qu'assure la presse entre toutes les temporalités et identités sportives lui offre une place de choix dans l'autorité culturelle du sport en France. L'existence même de ce lien transforme le fait sportif en donnée référentielle de la société. Capable de s'adapter aux évolutions de la demande du public sportif, comme de soutenir la concurrence des médias radiophoniques et audiovisuels, en proposant de s'associer avec les progrès techniques et les diverses idéologies du sport, la presse sportive montre combien le phénomène sportif ne peut se départir de sa présence dans l'époque contemporaine. Fondatrice de l'histoire

980 Raymond Thomas, *Le sport et les médias*, Paris, Édition Vigot, 1993, 106 pages.

sportive par la mise en récit du fait sportif, actrice de ses évolutions par l'implication de ses membres dans la création d'événements, témoin des jalons passés et des progrès perpétuels du sport par l'adaptation de son contenu, fossoyeur des divisions temporelles par la construction d'un ensemble continu, cohérent et commun, la presse sportive tient résolument une place centrale dans la fondation d'un phénomène mémoriel collectif du sport en France.

Culture de masse et patrimoine, nouveaux horizons du sport ?

Le sport se meut dans la civilisation qui le porte et en lien étroit avec les évolutions du cadre sociétal, dont il est à la fois le miroir et le laboratoire. Or, les temps sociaux et références sociétales mutent au cours du XX^{e} siècle, d'un rapport au passé historique, consensuel, et national, à des représentations mémorielles, polymorphes et sociales. À la croisée d'enjeux économiques, politiques et sociaux, le sport en France est en proie à la multiplication des représentations qu'il engendre. Deux orientations générales se distinguent à partir des années 1960, et se précisent dans la décennie 1980 : l'aspiration du phénomène sportif à devenir une culture de masse, ainsi que le caractère hautement patrimonial de la pratique et du culte sportif. La télévision, nouvelle donne sociétale, permet au sport, tout du moins à certaines disciplines, de tenir une place de choix dans les constructions référentielles qui amorcent l'émergence d'une conscience sociale, républicaine et démocratique, arrivée à maturité. Elle bouleverse l'ordre établi des valeurs sportives traditionnelles, centrées sur l'accomplissement humain des élites et le dogme amateuriste national, en faisant la part belle à la démocratisation d'un imaginaire de promotion sociale et à la spectacularisation mercantile du sport. Désormais installé comme culture de masse, populaire et rentable, le phénomène sportif se cherche en parallèle une légitimité historique, prompte à répondre aux interrogations soulevées par sa croissance sociétale accélérée. Cette volonté patrimoniale institutionnelle s'exprime à travers le souhait d'ouvrir un musée national du sport en France, depuis la décennie 1960. L'étonnante histoire de ce musée résume néanmoins, si ce n'est l'incapacité de l'État à se donner les moyens de ses ambitions durant quarante ans, la difficulté technique et intellectuelle à mettre en lumière le passé sportif au regard d'un présent en permanentes mutations mémorielles. Le Musée national du sport ouvre ses portes en 1981, mais ne dispose d'une structure supposée viable et pérenne qu'à partir de juin 2014. Ce que nous souhaitons interroger lors du développement à venir, n'est autre que la substance d'un mouvement social sportif en éclosion, et dont la grille de lecture mémorielle donne à voir en partie son devenir.

L'ère télévisuelle, nouvelle donne sociétale du sport.

En termes de contemporanéité sportive, l'essor de la télévision est un phénomène prépondérant, révélateur de profondes mutations sociétales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il marque une nette croissance de la visibilité du sport en France à partir des années 1950, soutient la démocratisation de l'intérêt et de la pratique sportive durant les décennies 1970 et 1980, et participe à la mercantilisation du sport après 1990. En un demi-siècle, l'ascension progressive d'un dogme sportif spectaculaire repose en grande partie sur la capacité de la télévision à se saisir du sport non comme un objet, mais comme un sujet. L'étroite relation entre le sport et la télévision s'établit dans un mouvement sociétal d'ensemble, où la conscience sociale se montre particulièrement réactive face aux représentations émotionnelles. L'engouement du téléspectatorat sportif, notamment à partir des années 1980, révèle de nouveaux codes identificatoires : à travers le filtre prétendument omniscient de la télévision, « une collectivité peut se constituer en l'absence de toute contiguïté »[981]. Autour d'une communauté imaginée, la télévision prétend à la fois unir et singulariser les amateurs de sport.

Cependant, sur le plan institutionnel, rien n'a jamais vraiment été simple dans l'histoire du couple sport-télévision. Après des débuts parfois hasardeux, où reviennent inlassablement les problématiques techniques comme les questions de droits, d'exclusivité ou d'information, le réalisme s'impose toutefois quant à l'indéniable auto-alimentation des deux sphères d'activité. « Il est patent que par l'influence de ses images, la télévision a beaucoup apporté au sport. En tout cas à certains sports… Il est vrai aussi que, par l'aura de ses champions et l'intérêt qu'il suscite parmi le public, tout autant que par sa capacité dramaturgique, le sport fournit à la télévision des spectacles incomparables, une audience considérable et par conséquent des recettes très importantes »[982], constate Roland Faure. La télévision bâtit néanmoins progressivement une stratégie offensive quant à son appropriation du sport en France. Le couronnement et la confrontation, les deux premières phases de l'essor télévisuel du sport, voient leur équilibre bouleversé par un esprit de conquête hérité des années 1980[983].

981 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, Rennes, Editions Apogée, 2007, 270 pages, p.15-32.
982 Roland Faure, *Sport et télévision le marché forcé*, rapport, Paris, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, 1992, 7 pages.
983 Daniel Dayan, Elihu Katz, *La télévision cérémonielle : anthropologie et histoire en direct*, Paris, PUF, 1996, 259 pages.

Toujours est-il que dans chaque domaine sociostructurel sportif, de la pratique au supporterisme, l'essor du sport est considérable dans les trois dernières décennies du XX^e siècle. La convergence de facteurs économiques, sociaux, et techniques engendre un passage accéléré de pratiques compétitives quasi confidentielles au dogme financier d'un sport-spectacle poussé à son paroxysme[984]. Les représentations qui en découlent suivent un chemin parallèle à cette évolution.

Télévision et sport : chronologie orientée d'un lien « historique ».

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les progrès techniques de la télévision, notamment en termes de retransmission, permettent d'envisager la diffusion en direct de manifestations sportives. Le Tour de France, fort de sa popularité, est le candidat idéal. Ainsi, en 1948, la retransmission en direct de son arrivée est une grande première, en extérieur et par voie hertzienne. L'année suivante, la création du journal télévisé est déterminée par la tenue du Tour de France : sa période d'essai se déroule durant l'intégralité de l'événement[985]. Un mouvement se lance. Sans cadre légal, le match de football France-Suède est partiellement diffusé en octobre 1949, tandis que le premier match retransmis en intégralité sur la R.T.F date de 1952. Il s'agit de la finale de Coupe de France, Nice-Bordeaux[986]. En 1955 naît la première brouille financière entre la F.F.F et la télévision, aboutissant à une interdiction de retransmission et d'accès au stade. « Le football, peut-être pas à tort, considère que les spectateurs se transforment en téléspectateurs au grand dam des trésoriers des clubs »[987], écrit Christian Brochand. Cinq millions de Français voient tout de même la demi-finale de la Coupe du monde en Suède, contre le Brésil, durant l'été 1958[988]. Sur un plan plus large, les droits de retransmission des Jeux Olympiques de Rome en 1960, négociés entre l'Eurovision et le C.I.O, s'élèvent à 1,2 million de dollars. En France, la disparition de l'O.R.T.F en décembre 1974 ouvre un nouveau cadre concurrentiel entre les chaînes TF1, Antenne 2, FR 3, et la Cinq, autour des droits d'exclusivité et d'information : « Le sport devient un gros enjeu dans la guerre pour l'audience »[989]. Durant deux décennies une vaste bataille juridique fait rage entre les tenants du droit d'exclusivité et ceux du droit à l'information, encore accentuée par la

984 Claude Sobry, *Socioéconomie du sport : structures sportives et libéralisme économique*, Bruxelles, De Boeck, 2003, 165 pages.
985 Christian Brochand, « Le sport et la télévision : un vieux couple à histoires», *Communication et langages*, n°92, 1992, p.25-40.
986 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.15-32.
987 Christian Brochand, « Le sport et la télévision… », *Communication et langages*, art. cit., p.25-40.
988 Bernard Poiseuil, *Sophismes et vérités*, [1986], tome 1, in Bernard Poiseuil, *Football et télévision*, 2 vol., Paris, Tekhne, 1992, 230 pages, p.62-63.
989 Christian Brochand, « Le sport et la télévision… », *Communication et langages*, art. cit., p.25-40.

création de Canal+ en 1984 et la privatisation de TF1 en 1987. Les chaînes se spécialisent : en 1991, Antenne 2 et FR 3 se partagent majoritairement le cyclisme et le tennis français, la Cinq monopolise la Formule 1, quand TF1 s'accroche encore au football. Avec 159 heures annuelles de football, mais aussi plus de 60 heures de boxe et de tennis, ainsi que 45 heures de rugby, la chaîne à péage Canal + domine sans conteste le paysage audiovisuel sportif[990]. Nous percevons dans ce constat global la naissance d'une dimension représentative quasi mythique du sport et de ses diffuseurs, car répétée, alimentée, et orientée dans une identité et une culture propre aux diverses chaînes de télévision.

L'accord du 22 janvier 1991 concernant le droit public à l'information sportive, négocié par la Commission « sport et télévision » du C.S.A avec les six principales chaînes françaises, prévoit plusieurs dispositions réglementant la concurrence télévisuelle en matière de sport. La diffusion gratuite dans les journaux télévisés de courts extraits d'une retransmission pourtant sous contrat d'exclusivité, la diffusion contre rémunération de courts extraits par des programmes spécialisés, l'accès inconditionnel des journalistes et équipes de tournage des radiodiffuseurs non exclusifs dans le cadre d'une diffusion différée, ainsi que l'absence de clause d'exclusivité à propos des interviews de sportifs, sont établis à cette occasion[991]. Mais déjà, le processus de conquête et de mercantilisation du sport-spectacle est en branle. « En France, la multiplication de l'offre de sport télévisé par 400 en 37 ans, de 1968 à 2005, s'est produite grâce au développement de la télévision à péage »[992], précise Jean-François Bourg. Signe de l'ampleur pris par le phénomène de société sportif sous la protection de la télévision, les instances politiques européennes tentent d'en protéger l'aspect culturel. Le programme européen de protection « Télévision sans frontières »[993], voté en 1989 puis amendé en 1997, définit un libre accès télévisuel à certains événements sous réserve de listing par les états membres de l'Union européenne. Le sport, dans son rôle de représentation nationale, y est ultra-majoritaire. En France, vingt et un événements sportifs sont concernés, dont les demi-finales et finale de la Coupe du monde de football, les finales des Internationaux de France de tennis, les courses cyclistes Paris-Roubaix et le Tour de France, ou encore le tournoi de rugby des Six Nations[994]. Le service public audiovisuel, France Télévision, diffuse

990 Roland Faure, *Sport et télévision le marché forcé*, doc. cit.
991 Roland Faure, *Sport et télévision le marché forcé*, doc. cit.
992 Jean-François Bourg, « La télévision fait le sport : l'équité à l'épreuve du marché », *Finance et Bien Commun*, n°26, De Boeck Supérieur, 2007/1, 120 pages, p.81-89.
993 Directive n°97/36/CE. / Directive « Télévision sans frontière », *Journal officiel des Communautés européennes*, C328, 18 novembre 2000.
994 Décret n°2004-1392 du 22 décembre 2004 pris pour l'application de l'article 20-2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Consulté in *legifrance.gouv.fr*, octobre 2015.

une large partie de ces compétitions. La télévision est devenue en l'espace de quarante ans un support et un acteur majeur du sport, dont elle a radicalement changé la fonction sociale et les représentations sociétales.

Sous le soleil du spectacle, une mutation sociétale.

« Le succès des sports populaires n'a fait que grandir sur le petit écran »[995], explique Christian Brochand, dont nous partageons l'analyse. Soutenu par de puissants annonceurs et sous tension d'une véritable guerre d'audience, le monde audiovisuel a su se rendre indispensable à la continuité du phénomène sportif en extension. De quel ordre fut cette évolution vers le spectacle commercial ? Et à quel prix la télévision s'est-elle accaparée le sport ? La question des droits de retransmission est primordiale pour comprendre le cheminement du couple sport-télévision, et l'influence du média de télédistribution dans la progression capitaliste du fait sportif de haut niveau.

À l'échelle française, la part du chiffre d'affaires des clubs de football dû aux droits télévisuels augmente de 1 % à 27 % entre 1977 et 1989. Les chaînes investissent massivement dans des exclusivités ciblées, d'autant que la démocratisation populaire du sport leur offre un audimat nombreux et fidèle. Les 12,5 millions de personnes dont l'attention a été captée par la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver à Albertville, en 1992, en témoignent [996]. Le formidable marché du sport télévisé n'échappe ni aux annonceurs commerciaux ni aux communicants, qui participent à la bulle économique entourant le phénomène sportif télévisé en alimentant financièrement les principaux diffuseurs.

À vaste échelle, les négociations de droit à l'image sont centralisées par de puissants comités ou fédérations internationales, comme la F.I.F.A ou le C.I.O, accentuant la course à l'investissement et au gain. « Le double mouvement en sens opposé, d'un côté de cartellisation des organisateurs sportifs et de l'autre de décartellisation des chaînes, a eu des conséquences positives sur le financement et le développement du sport professionnel, et ce de façon continue à partir des années 1960 »[997], constate Jean-François Bourg. L'évolution des droits télévisuels de la Coupe du monde de football depuis 1990 est significative de l'ère du temps : 62,2 millions de dollars sont versés en 1990, 89 millions en 1998, et 875,4 millions en 2002[998]. En France, le championnat national de football est évalué à 1,2 million d'euros en 1985, il

995 Christian Brochand, « Le sport et la télévision… », *Communication et langages*, art. cit., p. 25-40.
996 Christian Brochand, « Le sport et la télévision… », *Communication et langages*, art. cit., p. 25-40.
997 Jean-François Bourg, « La télévision fait le sport… », *Finance et Bien Commun*, art. cit., p.81-89.
998 Albrecht Sonntag, *Les identités du football européen*, Grenoble, PUG, 2008, 308 pages, p.29-52.

pèse 600 millions de droits télévisuels en 2005. Ces investissements spectaculaires sont confortés par l'audience de plus en plus nombreuse et mondialisée. Ainsi 20 millions de Français et 1,7 milliard de personnes sur la planète ont vu la finale de la Coupe du monde 1998[999].

La spectacularisation du fait sportif par la télévision, outre la déraison des chiffres, audiences et droits confondus, est marquée par une transformation du message sociétal du sport, et l'instrumentalisation du réel qu'elle propose. La réalisation d'un match, par une chaîne et une équipe de tournage, est une interprétation : « Le choix devient composition, narration, unification discursive d'images isolées, pour en faire le tissu d'un enchevêtrement d'événements co-présents »[1000]. Dans sa course au sport et à l'argent, la télévision est progressivement devenue partie prenante des représentations vouées au sport. « Le pouvoir du réalisateur sur la réception du match par le téléspectateur est devenu considérable »[1001], écrit Jacques Blociszewski. La télévision met en scène un certain point de vue sur le sport professionnel, jouant notamment sur les temporalités continues et discontinues des divers plans. Si le suspense et le rythme sont la marque du direct, le passé rejaillit à l'excès dans une retransmission de sport ; l'usage du ralenti à outrance offre une omniscience temporelle déifiée à la télévision. De fait, cela participe à alimenter la multiplication des représentations et interprétations sportives. Les référentiels mémoriaux s'étendent sur une vaste palette identificatoire, de l'athlète vénéré au cadre communautaire du club ou de la Nation. « Les réalisations de matchs de football transforment cette discipline collective en un sport individuel pratiqué en équipes »[1002], déplore Jean-François Diana. Le sport à la télévision tient un discours, celui de l'ère sociétale dans lequel il se meut.

« Les épreuves sportives ont toujours revêtu deux visages : compétition et spectacle. La télévision a évidemment magnifié le second aspect »[1003], écrit Roland Faure. À n'en pas douter, la rencontre entre le sport et la télévision a considérablement façonné le temps sportif depuis les années 1970. Sur trente ans, l'accroissement et la diversification de l'offre sportive télévisuelle participent d'une « sportivisation » de l'espace public. Le poids sociétal du sport grimpe en flèche. Claude Sobry démontre que plusieurs facteurs socio-économiques

999 Geoffroy Hare, « Aspects commerciaux de la Coupe du monde », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe du monde 1998*, trad. O. Demange – P.E Reynolds, Paris, Nouveau Monde éditions, 2002, 234 pages, p.127-156.

1000 Umberto Eco, *L'œuvre ouverte*, Paris, Editions du Seuil, 1965, 317 pages, p.149-150.

1001 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.33-48.

1002 Jean François Diana, « Identité de l'image du sport », *Médiamorphose…*, art. cit., p.25.

1003 Roland Faure, *Sport et télévision le marché forcé*, doc. cit.

participent à la démocratisation de la pratique sportive et à la croissance du phénomène de société. Parmi eux, la réduction du temps de travail, l'augmentation du pouvoir d'achat, l'innovation technologique, ou encore le développement de l'industrie des loisirs, sont significatifs[1004]. Ils alimentent un nouveau modèle de conscience sociale, non plus héritier des valeurs traditionnelles, religieuses, et patriotiques, mais désormais axé sur l'appropriation individuelle des représentations collectives et des moyens de consommation. Le sport, devenu actualité télévisuelle à part entière, trouve toute sa place dans la donne sociale contemporaine. Son dictat visuel se fait écho à la fois des identités individuelles et des aspirations collectives : « L'information télévisée est devenue un spectacle et nous plonge dans le bain émotionnel quotidien d'une époque fascinée par le visuel »[1005]. Le sport-spectacle est un « vecteur de communication »[1006], dont l'importance croissante multiplie les représentations sociales et modifie le rapport au passé collectif. Désormais, du stade au canapé, « une génération se donne rendez-vous, le temps d'une remontée exemplaire du ballon »[1007], comme l'explique Pierre-Louis Basse à propos du fameux match de Séville, le 8 juillet 1982.

Vers un questionnement critique de la dépendance télévisuelle ?

« La télévision endort les résistances, personne n'échappe vraiment à son emprise »[1008] : voici les mots choisis par Jacques Blociszewski afin de confronter son lectorat à un constat qui s'impose en sport depuis les années 1990. De fait, l'émergence d'une proximité structurelle et culturelle entre la télévision et le sport ne manque pas de faire de ces deux phénomènes sociaux des partenaires privilégiés. Cependant, le pouvoir financier de la télévision, abondamment soutenu par les lobbys publicitaires et annonceurs commerciaux, place progressivement les sports les plus populaires en position de dépendance. « L'économie de la Coupe du monde repose sur la télévision »[1009], rappelle Geoffroy Hare concernant l'édition française de 1998. « Le sport spectacle porteur d'une plus-value s'est associé à un sport finance où le spectacle est devenu lui-même une marchandise »[1010], constate quant à lui Aymeric Magne. Deux conséquences majeures posent la question du bien-fondé de cette domination télévisuelle. Tout d'abord, le temps du sport-business, utilisant les ficelles du

1004 Claude Sobry, *Socioéconomie du sport…*, op. cit., p.15-22.
1005 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.243-260.
1006 Claude Sobry, *Socioéconomie du sport…*, op. cit., p.46-47.
1007 Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, Paris, La Table Ronde, 2005 , 150 pages, p.133.
1008 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.11-12.
1009 Geoffroy Hare, « Aspects commerciaux de la Coupe du monde », in Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe…*, op. cit., p.127-156.
1010 Aymeric Magne, « L'évolution des stades, vers la 6ème génération… », in Pierre Chaix (dir.), *Les grands stades*, Paris, l'Harmattan, 2011, 257 pages, p.41-54.

sport-spectacle à des fins commerciales toujours plus gourmandes, se fait au détriment d'une éthique sportive vouée à l'accomplissement humain[1011]. Ensuite, la toute-puissance des chaînes se révèle être parfaitement inégalitaire et autoritaire quant à la pluralité du phénomène de société sportif, dont la visibilité et la diversité sont soumises au bon vouloir des groupes audiovisuels. « La télévision hiérarchise les disciplines par un traitement différencié : elle est source de promotion ou de déclin »[1012], écrit Jean-François Bourg.

En fait, les codes de représentation du public sportif sont bouleversés par l'introduction d'une variable télévisuelle devenue à la fois omniprésente et hégémonique : « La pensée ne s'exerce désormais pas tant sur la réalité elle-même que sur sa reconstruction opérée par le média »[1013]. Il s'agit de prendre conscience que le sport professionnel enfermé dans le prisme du petit écran n'est qu'une représentation subjective de la réalité. « Souvent, l'événement original n'est plus qu'une sorte de matière première, un accessoire de tournage »[1014], analysent d'ailleurs Daniel Dayan et Elihu Katz. En règle générale, le sport ne fait pas exception, « plus la télévision cherche le réel, plus il se rebiffe »[1015]. Or, la construction quasi fictionnelle du sport par la télévision engendre mécaniquement un accroissement des interprétations vis-à-vis du phénomène sportif. Le socle traditionnel de représentation « historique » s'épaissit de points de vue à la fois en aval et en amont du fait sportif. La continuité discursive du sport télévisé participe de fait à la multiplication des représentations identitaires, symptômes d'une conscience sociale exacerbée des enjeux du sport, dont la télévision martèle sa propre lecture. Deux principaux dangers guettent désormais le sport dans sa version cathodique : la manipulation, rupture du contrat de confiance entre le diffuseur et le destinataire, et la discrimination, vison mercantile de la culture sportive. En 1996, la chaîne américaine N.B.C manipule les « directs » des Jeux Olympiques d'Atlanta, qui sont en fait enregistrés parfois des heures avant[1016], démontrant par cette duperie l'instrumentalisation croissante du sport par les médias audiovisuels. En France, Renaud Leplat, membre de C.N.O, déplore quant à lui une variété d'offres illusoires devant les lignes directrices économiques : « Les chaînes hertziennes […] privilégient les événements secondaires de disciplines majeures plutôt que les événements primordiaux de sports dits mineurs »[1017]. Les représentations du présent comme du passé

1011 Claude Sobry, *Socioéconomie du sport*…, op. cit.
1012 Jean-François Bourg, « La télévision fait le sport… », *Finance et Bien Commun*, art. cit., p.81-89.
1013 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.243-260.
1014 Daniel Dayan, Elihu Katz, *La télévision cérémonielle*…, op. cit.
1015 Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, op. cit., p.65-74.
1016 Nicolas Rousseaux, Philippe Lefèvre, « Sport, mensonges et vidéo en faux direct sur NBC », *CB News*, 23 septembre 1996.
1017 Renaud Leplat, cit. in Bruno Fraioli (dir.), « Sport et télévision : une histoire d'argent ? », *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, Paris, INA Edition et documentation, juillet-août 2006, 58 pages, p. 22.

sportif servent désormais des intérêts particuliers, au même titre que des aspirations collectives centenaires. C'est toute l'ambiguïté de l'ère mémorielle.

« Le sport n'a plus le même poids culturel, social, économique, lorsque le journal télévisé peut aujourd'hui commencer par l'annonce du résultat d'une rencontre sportive avant d'évoquer les péripéties d'une guerre »[1018], écrit Georges Vigarello. De fait, la signification sociétale du sport a particulièrement été bouleversée par l'émergence de la télévision : « Depuis un demi-siècle, le sport et la télévision se développent côte à côte en bénéficiant de la converge et de la complémentarité de leurs intérêts : le sport est un gisement de programmes et d'audience pour la télévision qui est, elle-même, un gisement financier et un vecteur de promotion pour le sport »[1019]. Cette nouvelle donne, créatrice de représentations multiples, traduit l'évolution de la conscience sociale en direction d'une appropriation culturelle du fait sportif. Le lien « historique » de la télévision et du sport, démontrant une évolution interdépendante depuis la décennie 1950, a accouché d'un phénomène de société, le sport-spectacle. Ce concept est à l'image des décennies 1980 et 1990. En sport, c'est l'avènement des droits télévisuels et du marché de l'offre, ainsi que le décloisonnement démocratique du mythe. La société dans son ensemble se cherche de nouvelles valeurs, loin des cadres traditionnels. Au tournant du XX^{e} et du XXI^{e} siècle, l'équilibre du couple sport-télévision est menacé par l'omniprésence des enjeux économiques. Les représentations sportives sont profondément influencées par ces mutations : la mémoire est en mouvement.

L'étonnante histoire du Musée national du sport.

Un demi-siècle d'évolution incertaine.

S'il existe un symbole persistant de l'état de la mémoire sportive en France depuis l'après-Seconde Guerre mondiale, il s'agit bien du Musée national du sport. À la fois voulu par des pouvoirs politiques favorables à une image mémorielle contemporaine du sport, mais aussi trop peu soutenu pour voir le jour dans des conditions décentes, son histoire reflète la bipolarité des pouvoirs publics en matière de politique mémorielle et sportive. Le Musée national du sport existe depuis 1963. Il est fondé par George Henri Rivière, directeur du Musée

1018 Georges Vigarello, « La naissance d'un mythe planétaire », *Le Figaro*, 29 mai 2002.
1019 Jean-François Bourg, « La télévision fait le sport… », *Finance et Bien Commun*, art. cit., p.81-89.

des Arts et Traditions populaires, et Jean Durry, ancien coureur cycliste et analyste du sport, à la demande de Maurice Herzog, ancien alpiniste et secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Suite à son entrée dans l'institution Jeunesse et Sport, en qualité d'inspecteur, Jean Durry est détaché le 15 septembre 1966 à la création d'un musée du sport. Il en deviendra directeur en 1981, alors même que les collections n'ont jamais encore été exposées. Ce projet, dont la genèse idéologique remonte à 1922[1020], consiste à acquérir des objets et articles retraçant l'histoire du sport et à perpétuer la mémoire des sportifs. Sur le fondement d'une convention signée en mars 1979 entre l'État, la Ville de Paris, et les deux fédérations françaises, de football et de rugby, concessionnaires du Parc des Princes, le Musée national du sport prend ses locaux dans ledit stade pour un bail de trente ans, débutant en 1981. Inauguré le 3 février 1988, les galeries nationales ne forment que la partie visible de l'institution, qui dispose alors de locaux de réserves suffisants.

Néanmoins, Jean Durry souligne a posteriori toute la contradiction de l'opportunité d'installation d'un musée au cœur du stade, alors même que celui-ci ne peut ouvrir ses portes les jours d'affluence pour des raisons sécuritaires. L'expérience prend fin en 1997 sur un bilan mitigé, l'enceinte du musée ayant accueilli 24 000 visiteurs en 1995 contre 200 000 visiteurs présents sur les expositions temporaires itinérantes de 1996[1021]. D'abord pensée comme une clôture momentanée, en vue des travaux et festivités de la Coupe du monde 1998 en France, cette fermeture s'avère en fait définitive. À ce jour, cela reste la seule expérience durable d'installation du Musée national du sport dans l'espace parisien, avec comme objectif de montrer le maximum d'items au public. Néanmoins, de juin 2008 à décembre 2012, une vitrine du Musée s'est installée avenue de France à Paris, juste à côté des locaux de la Direction des sports rattachée au ministère de la Jeunesse et des Sports. Dans cet espace, « vitrine » étriquée de 800m^2, ne sont présentés que 350 objets, appartenant à l'exposition permanente *Le sport s'expose*. En 2013, les collections migrent vers Nice, où le Musée prend ses quartiers, à partir du 27 juin 2014, et pour les années à venir.

1020 « Le Musée national du sport : un projet mal suivi », in *Rapport annuel 2011 de la Cour des Comptes*, p. 681-696.

1021 Jean Durry, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au xx^e siècle*, Centre d'histoire Sciences Po, 15/10/2012. Archives audio.

Une gestion « épinglée ».

Le statut du Musée national du sport a maintes fois changé au cours des années 2000. Défini en tant que « service à compétence national » en 1999, il obtient le qualificatif de « Musée de France » en 2004, avant qu'acquérir le statut « établissement public administratif » durant l'année 2006. Placé sous la tutelle du ministère chargé des sports, le Musée trace donc son chemin vers la reconnaissance administrative plus de quarante ans après l'approbation du son projet initial. Cependant, en 2011, le *Rapport annuel de la Cour des comptes*[1022] pointe du doigt de nombreuses défaillances dans la gestion et l'orientation scientifique du musée, dénonçant « un musée largement virtuel »[1023]. Ce constat repose sur quatre éléments révélateurs.

Tout d'abord, le manque de visibilité de la collection entretient un doute sur la viabilité et la légitimité culturelle d'un tel établissement. Les magistrats n'hésitent pas à souligner « l'absence d'une réflexion stratégique sur sa nature et son devenir »[1024]. En outre, la question des enjeux économiques est sous-jacente : la coûteuse « vitrine », installée entre 2008 et 2012 dans des locaux loués et rénovés par l'État, pour un montant total avoisinant les 4,4 millions d'euros, n'expose qu'une infime partie de la collection nationale, soit 350 objets et documents sur 600 000 items recensés. Il s'agit d'une collection onéreuse, quoique considérablement méconnue.

Ensuite, le rapport préconise un encadrement plus minutieux de la gestion des fonds muséographiques nationaux, et déplore l'échec « à formuler une stratégie précise en matière d'enrichissement de la collection »[1025]. Possédant une des plus importantes collections du monde, le Musée national du sport se voit dans l'incapacité de définir des axes concrets et problématisés en termes de transmission mémorielle au public : « la diversité de la collection conduit à soulever la question des lignes directrices »[1026]. Pour exemple, le Conseil scientifique créé en 1991, consultatif, s'est réuni une fois par an entre 1992 et 1995, avant de tout simplement disparaître, si l'on en croit les archives et procès-verbaux du musée.

De plus, la gestion financière et administrative de l'institution semble hasardeuse, pour ne pas dire défaillante. Les transitions statutaires ont été laborieuses, lançant de nombreux

1022 Rendu public le 17 février 2011.
1023 «Le Musée national du sport… », in *Rapport annuel 2011 de la Cour des Comptes*, op. cit.,, février 2011, p. 681-696.
1024 Ibid.
1025 Ibid.
1026 Ibid.

vides dans la tenue des comptes. De surcroît, l'externalisation de la gestion, confiée à une société privée entre 2005 et 2007, fut entachée par de grossières anomalies, comme l'absence d'appel d'offre ou de délégation de pouvoir autorisant les responsables du Musée à engager l'État. Le plus étonnant reste l'absence totale d'édification d'un budget et de comptes financiers en 2006, première année d'existence du musée en tant qu'établissement public administratif.

Enfin, les magistrats de la Cour des comptes épinglent la figure tutélaire du ministère de la Jeunesse et des Sports, coupable selon eux, d'avoir « insuffisamment exercé son rôle de tutelle »[1027]. Cette déficience est soutenue par l'« absence dommageable d'outils contractuels susceptibles de clarifier les attentes du ministère à l'égard du Musée »[1028]. Du manque d'ordre de mission allouée au directeur à l'omission d'une recherche de financement issu du mécénat, le ministère et ses divers occupants portent une part de responsabilité dans l'immobilisme du Musée national du sport, dont le budget atteint pourtant quasiment le million d'euros par an.

Une vertu patrimoniale indéniable.

L'institution porte le sceau d'une monumentale entreprise de mémoire et d'histoire. Le fond muséographique est impressionnant, comme en témoignent les 600 000 items revendiqués, parmi lesquels 100 000 pièces matérielles du fait sportif[1029]. Outre 20 000 affiches, 2 000 photographies ou encore 3 500 timbres représentant le sport dans tous ses états, 16 000 livres et imprimés, 3 600 accessoires et 420 écussons font partie de la collection, retraçant l'évolution du sport contemporain, mais aussi l'histoire du sport à travers les siècles. Privé d'espaces suffisants pour exposer tous ces accessoires sportifs depuis 1997, le Musée national du sport s'est lancé en 2009 dans une série d'expositions temporaires itinérantes, parmi lesquelles À *toute vitesse*, *Il était une fois le Tour de France* ou encore *Allez les filles*. Cinq catégories d'objets forment la majeure partie de la collection et l'héritage du sport français. Ainsi, les « objets de sport », comme le piolet de Pierre Mazeaud[1030] ou les gants de Marcel Cerdan, côtoient les « témoignages de rituels », dont font partie les affiches d'annonces sportives, bannières traditionnelles ou encore diverses coupes et médailles. Les peintures, sculptures ou affiches institutionnelles sont regroupées dans une thématique nommée « les représentations », alors que les « produits dérivés », issus de la publicité et du dogme

1027 Ibid.
1028 Ibid.
1029 www.museedusport.fr
1030 Alpiniste, juriste et homme politique français, né en août 1929.

commercial, viennent également enrichir la collection du musée. Enfin, les photos dédicacées ou familiales, les lettres et imprimés primaires[1031], forment les « documents historiques » dont peut s'enorgueillir l'institution. Nous ne pouvons donc que constater la perspicacité des choix de regroupement thématique du Musée au regard des évolutions contemporaines du sport, ainsi que son désir d'exhaustivité. Néanmoins, ce qui est avant tout reproché aux responsables du Musée national du sport porte sur l'absence de ligne directrice dans l'acquisition et la visée problématique de sa transmission au public, à l'heure où la spéculation n'épargne plus les artefacts sportifs.

Ce fut pourtant une véritable quête que de retrouver, collecter puis inventorier ces objets de l'histoire sportive nationale. À cet égard, les expériences contées par Jean Durry lors de son exercice d'ego-histoire pour le séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^e^ siècle*, donnent un aperçu significatif des enjeux et méandres du travail mémoriel en termes de sport. Car il s'agit, entreprise pharaonique, de donner un socle commun en matière de sport à une société française multiculturelle, n'ayant intégrée que très partiellement le fait sportif comme partie prenante de la construction sociétale. Soulignant l'importance des réseaux et cercles de sociabilité, Jean Durry évoque la recherche d'objets et items sportifs, non seulement à caractère fétichiste, c'est-à-dire issu du monde professionnel, mais aussi provenant du phénomène sportif global, embrassant économie, amateurisme, et dimension sociale. Ce grand principe nécessite, outre de construire une mémoire du sport collective, de montrer l'évolution des conditions de pratique sur le sol français et ses vastes particularités disciplinaires. Jean Durry n'a donc de cesse entre 1981 et 2001 de se mettre en chasse d'une très grande diversité d'objets, parfois au moyen d'achat, de préférence par donation. D'ailleurs, le ballon de la Coupe du monde de football 1998 ou diverses coupes et médailles ayant appartenu à Suzanne Lenglen furent gracieusement offerts. Néanmoins, la période où les objets à caractère sportif restaient accessibles s'est refermée en même temps que le XX^e^ siècle. D'autres problématiques muséographiques se posent cependant, parmi lesquelles l'authentification d'artefacts, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que le sport se développe dans la démocratie, le travail d'inventaire ou la mise en réserve de la collection invisible. La mise en valeur de la richesse historique du sport en France ne peut, et ne doit pas être, qu'une vitrine sans fondation.

1031 Pour exemple, le *Duello*, imprimé à Venise en 1521, fait partie du fond historique de Musée national du sport.

Si le Musée national du sport représente depuis 1963 une volonté politique de construire une identité et une mémoire sportive nationale, il a été trop longtemps livré à lui-même, orphelin d'une tutelle efficace de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports, mais aussi du ministère de la Culture. De l'amoncellement d'accessoires issus des donations à l'impossibilité de couvrir les frais d'acquisition exorbitants, du statut provisoire au statut d'établissement public, de l'ambition de créer une histoire globale du sport en France à la virtualité des collections, de l'administration a minima à la défaillance de gestion, nous devons considérer que le Musée national du sport a, pour l'instant, échoué à faire face aux défis des évolutions de la modernité sociétale. L'histoire du sport français n'en sort pas grandie, mais elle peut désormais mesurer le chemin qu'il reste à parcourir avant d'acquérir une institution digne des enjeux collectifs de la mémoire sportive. Sera-ce le cas à Nice, où le Musée national du sport dispose désormais de plus de 5200 m² et d'un personnel adéquat, au sein de l'Allianz Arena ? L'avenir le dira.

Mémoire et modernité sportive: la tentation du sport-roi ?

L'explicitation du statut sociétal du sport, et de son évolution, est pour nous l'opportunité de nous interroger non seulement sur ce qu'il a été, mais aussi sur ce qu'il est en train de devenir. À la fois phénomène social devenu culture, et héritage de la société industrielle, le fait sportif voit sa substance radicalement bouleversée par la tutelle financière dont la télévision s'est fait le principal support. Ainsi, à partir de la décennie 1980, le sport professionnel devient un phénomène transversal de la société. Désormais rompu au modèle économique capitaliste, il n'en reste pas moins une valeur refuge de la conscience sociale, catalyseur des représentations identificatoires et références communautaires de plus en plus affirmées. À tel point qu'à l'orée des années 2000, et pour peu que l'on y prête attention, le sport est partout : sa signification a gagné le cœur des problématiques sociétales, individuelles et collectives, bâti une culture tournée vers la mondialisation, et su s'adapter au mouvement perpétuel des aspirations humaines. À partir des années 1970, quel rôle a joué l'essor des considérations mémorielles dans l'implantation sociétale du sport ? Comment comprendre l'apparente dualité qu'engendre la mémorialisation du phénomène sportif, entre légitimité historique et pluralisation orientée du progrès ? Plus réflexif qu'analytique, le développement que nous proposons ouvre une voie d'interprétation : celle d'un avenir dont la pérennité et la continuité ne peuvent se faire qu'à la lumière des enseignements toujours présents du passé

sportif.

L'essence du sport confisquée ?

S'il a longtemps été combattu en France, et porte indubitablement une part de responsabilité dans l'essor de la modernité sportive, le professionnalisme n'est pas l'unique épouvantail du sport-accomplissement, prôné par le pédagogue Pierre de Coubertin lors de la rénovation des Jeux Olympiques en 1894. Les ingérences politiques ou diplomatiques, la compétition interétatique, le progrès technique, ainsi que l'aspect social de la démocratisation sportive influencent et transforment la nature du sport. Depuis les années 1970, un autre phénomène est en constante progression ; toute une économie s'est bâtie autour du domaine d'activité sportif, consubstantiellement à l'avènement de la télévision. Devenu un véritable impérialisme économique à la fin du XX^e^ siècle, ce développement sociétal du sport est au diapason des lois du marché qui régissent et accaparent désormais les aspirations de la société dans son ensemble. Rien d'étonnant néanmoins à cela : produit de l'ère industriel, le sport contemporain évolue avec les particularismes de son temps.

Cependant, si l'élan du mouvement sportif répond désormais à un déterminisme sociétal puissant, il convient de ne pas se tromper sur la notion du progrès que l'on nous propose. Seule une extrême vigilance doit aujourd'hui présider à l'éloge de la modernité sportive et du modèle mnésique de la société contemporaine. En sa qualité de vecteur identificatoire omniprésent et protéiforme, le phénomène sportif assure à chacun, pratiquant comme observateur, un refuge référentiel à sa mesure, de l'individualité à la collectivité. À ce titre, il se présente comme la vitrine d'une démocratisation de la conscience sociale, où l'individu semble choisir ses appartenances culturelles. Pourtant, la multiplication des points de vue sur le présent et des représentations du passé a pour conséquence d'alimenter l'ogre sportif en devenir, depuis la fin du XX^e^ siècle. Cet état gargantuesque, qui comme la surinformation engendre la désinformation, bouleverse considérablement la substance fondamentale du sport, devenu spectacle puis business sous le protectorat mercantile de la télévision et des *sponsors* commerciaux. Alors que l'histoire a plus que son tour asservi le sport, la mémoire est-elle sur le point de faciliter la réduction de sa portée symbolique, au profit d'enjeux purement économiques ?

« Nous sommes alliés. Nous sommes cul et chemise. Pour le meilleur et pour le pire »[1032], constate Gérard Ernault à propos de l'intime relation qui unit le football français aux médias dans leur ensemble. En effet, la presse, la radio et bien sûr la télévision demeurent aux côtés de la discipline sportive la plus populaire, répandue, et emblématique en France depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais que penser du pouvoir suprême revendiqué par la télévision et ses leviers financiers à partir de 1990 ? La loi de l'offre et de la demande s'adapte parfaitement aux nouveaux modes de consommation sportifs, eux-mêmes alimentés par des représentations identitaires affranchies du strict cadre national, dorénavant simple échelon central entre l'individu et l'ensemble des individus. Ainsi, à toutes les échelles de sa pratique, le sport de haut niveau voit les droits consacrés à sa diffusion en nette augmentation durant la dernière décennie du XX^{e} siècle. Annonceurs et audiences sont au rendez-vous, participant à la croissance des enjeux économiques du sport et à la vive compétition dans laquelle les chaînes et groupes audiovisuels s'affrontent. Les mutations ultra-contemporaines du sport se dessinent de plus en plus majoritairement en fonction des recommandations télévisuelles. En 2005, par exemple, lors du Sportel de Monaco, Jacques Rogge, président du C.I.O, explicite sa volonté d'adapter les disciplines sportives aux normes et besoins de la télévision, dont la puissance décisionnelle croît à mesure qu'elle pourvoit financièrement des institutions sportives[1033]. Cette fuite en avant est devenue structurelle, à tel niveau qu'il n'est pas absurde de mettre en garde contre une véritable confiscation du phénomène sportif professionnel par le dogme économique capitaliste. Le terreau disparate des représentations sociales alimente le marché sportif de demandes croissantes, quand l'offre télévisuelle se montre en retour très prompte à attiser un désir identificatoire aux multiples facettes. Le sport contemporain est arrivé au point de rupture avec sa propre histoire, celle privilégiant l'art du jeu et le progrès de l'accomplissement humain, plutôt que la spectacularisation mercantile amorcée depuis la décennie 1980.

La légitimité historique, fonction patrimoniale de la mémoire sportive.

L'ère mémorielle est favorable à l'entrée du sport dans la consommation de masse. L'essor du phénomène sportif n'est cependant pas limité à la simple gouvernance économique. Il est également révélateur d'une culture sportive en progression à toutes les échelles sociales. L'augmentation des pratiquants, le décloisonnement de l'aspect compétitif du sport, ainsi que

1032 Gérard Ernault, « Le prince et les princesses », *France Football*, 19 novembre 2002.
1033 Bruno Fraioli (dir.), « Sport et télévision… », *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, art. cit.

le rehaussement de sa valeur cultuelle en témoignent. En 1978, l'apparition de la télévision dans le giron des Internationaux de France de tennis, à Roland-Garros, répond à un constat majeur : l'engouement populaire marque une franche démocratisation du tennis en France, dont le nombre de licenciés passe de 53 000 en 1950 à 651 000 en 1980, et 1,3 million en 1992[1034]. En outre, le progressif développement d'avatars non exclusivement compétitifs du sport marque son entrée dans une dimension sociétale beaucoup plus vaste. Conséquence d'une éducation physique et sportive soutenue par l'État français depuis le milieu des années 1960, les aspects sociaux et sanitaires du phénomène sportif étendent leur portée référentielle. En outre, le dépassement des clivages traditionnels du genre à la fin du XX^{e} siècle, rend au moins en partie caduque la distinction entre la pratique et les représentations masculines et féminines[1035]. Enfin, l'avènement d'un culte sociétal voué au sport, ses champions, ses espaces et ses valeurs, bien que mis en scène par les lobbys mercantiles et télévisuels, participe à doter la contemporanéité sportive d'une richesse culturelle significative. Propre à définir non seulement l'histoire de l'ère industrielle, mais aussi la conscience du présent et les aspirations à venir, la dimension cultuelle du sport est un marqueur de l'évolution culturelle de la société vers un modèle « d'appartenance »[1036].

Face à la diversité des terrains d'expression sociétaux du sport et la multiplication des représentations dont il est l'objet, la recherche d'une légitimité historique à l'essor du phénomène sportif devient inévitable afin de préserver les enseignements et fondements sociaux dont il revendique la paternité. À ce titre, la « mémorialisation » croissante du sport offre le gage d'un lien continu entre les temps sportifs de l'ère contemporaine. La pluralité des mémoires collectives dévoile l'étendue et le poids pris par le fait sportif dans l'évolution de la société industrielle. Elle exhorte à l'introspection plus exhaustive de la culture sportive, et ainsi à l'enrichissement d'un patrimoine collectif immatériel jusqu'ici particulièrement consensuel, partiel, et orienté vers des représentations globalisées. L'héritage centenaire du sport, en sus de ses valeurs originelles, de ses anecdotes historiques, et de ses identités propres, dispose d'une richesse matérielle importante dont la signification prend corps au regard de la

1034 Christian Brochand, « Le sport et la télévision… », *Communication et langages*, art. cit., p.25-40. / Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France, XV^{e}-XX^{e} siècle*, Nouveau monde éditions, 2009, 450 pages, p.233.

1035 Voir : Thierry Terret (dir.), *Sport et genre*, Paris, l'Harmattan, 2005, 4 volumes. Vol. 1 : Thierry Terret (dir.), *La conquête d'une citadelle masculine*, 388 pages ; vol. 2 : Philippe Liotard et Thierry Terret (dir.), *Excellence féminine et masculinité hégémonique*, 304 pages ; vol. 3 : Jean Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), *Apprentissage du genre et institutions éducatives*, 396 pages ; vol. 4 : Anne Roger et Thierry Terret (dir.), *Objets, arts et médias*, 274 pages.

1036 Pierre Parlebas, « Une rupture culturelle : des jeux traditionnels au sport », *Revue Internationale de psychosociologie*, 2003/20, vol. 9, 248 pages, p.9-36.

continuité des temps. Les objets de sport, vestiges des pratiques passées et artefacts tangibles de l'évolution, représentent symboliquement le progrès technique, mais aussi l'empreinte plurielle du phénomène sportif dans la construction sociétale du XX^e^ siècle.

L'âge des sciences muséologiques et muséographiques n'épargne pas le sport. La mise à l'honneur du passé par le présent est caractéristique de l'ère mémorielle. Comme nous l'évoquions précédemment, la première version du Musée national du sport, située dans l'enceinte du Parc des Princes, est inaugurée en 1988, après plus de vingt ans de concertation. À l'initiative originelle de Philippe Chatrier, et sous le mandat exécutif de Christian Bîmes, présidents successifs de la F.F.T, le stade de Roland-Garros est doté en 2003 d'un musée à la gloire du tennis [1037]. Enfin, preuve s'il en est d'un temps sportif mondial désormais radicalement orienté vers la légitimité historique, le Musée olympique, idée phare de Pierre de Coubertin, ouvre ses portes en 1993. Le président du C.I.O, Juan-Antonio Samaranch, dont le mandat est symbolique de la marchandisation du sport, combine ainsi deux piliers de sa vision olympienne : l'héritage patrimonial sportif et la modernité économique. La quête de la légitimité historique est fonction du souvenir collectif, et objet actif de la mémoire sportive.

La compréhension du passé, condition sine qua non de l'avenir.

À la fin du XX^e^ siècle, les horizons du sport offrent deux voies d'évolution antinomiques. Le dogme croissant du sport-business, fuite en avant capitaliste du sport-spectacle, ancre le fait sportif dans une culture de masse orchestrée par des enjeux économiques puissants, et présentés comme progressistes. Cependant, la conscience sociale et la portée référentielle des représentations sportives imposent désormais, parallèlement à la modernité autoproclamée du phénomène, de mettre en lumière un patrimoine collectif, dont l'enseignement principal tient en la légitimation du rôle ascendant du sport dans la société. Si ces deux destins du sport nous apparaissent de prime abord comme particulièrement contraires, ne serait-ce que par la visée de leurs orientations temporelles, ils trouvent chacun écho dans l'essor des considérations mémorielles. Se pourrait-il qu'ils soient deux facettes de la même évolution du rapport aux temps et à leur continuité ? Rien n'est moins sûr, tant la pluralité de la reconnaissance identificatoire du sport est progressivement devenue le sanctuaire des enjeux économiques. Néanmoins, à la privatisation du phénomène sportif répond son entrée dans la culture collective, populaire et signifiante, de l'individu à la communauté. Au dénaturement de l'essence et de l'esprit sportif originel, fait face la naissance

1037 Cf. « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…

d'une dimension patrimoniale du sport, dont les héritages matériels et immatériels fondent des références sociétales, voire civilisationnelles. En termes de sport, la mémoire offre donc la possibilité de chercher l'avenir dans la présence du passé et de ses multiples identités.

L'accélération du temps sportif, et la pluralisation des représentations qui en émanent, ne peuvent se départir du cadre sociétal dans lequel ils évoluent *de facto*. L'âge de mémoire atteint par la société française facilite la diversification des voies d'interprétation au sein d'une conscience sociale exacerbée. Désormais quelque peu prisonnière des enjeux économiques et mercantiles, cette nouvelle donne sociétale alimente néanmoins une tentation collective de lecture plus exhaustive des enseignements du passé. Pain bénit des médias, le sur-morcellement des représentations sportives offre cependant une vision démocratisée du phénomène de société transversal qu'est le sport à la fin du XX^{e} siècle. À l'instar de référentiels sociaux généraux, dont la variété et la multiplicité sont croissantes, les représentations et symboles du sport voient naître de nouvelles catégories identificatoires. Au concept de localité et de nation, phares de la tradition historique sportive, se surajoutent ceux de communauté, émotionnelle et non nécessairement contiguë, de culte, païen et protéiforme, ou encore de génération, dont la continuité mémorielle rehausse le devoir de transmission. Un père et un fils peuvent comparer leurs émotions respectives des sacres de l'Équipe de France de football en 1984 et 1998, car ils ont conscience de la continuité des temps qui lie les deux événements. Deux observateurs peuvent partager leur passion, sans aimer le même maillot. L'essor mémoriel de la culture et du patrimoine sportif, matériel comme immatériel, le leur permet. En marge des compétitions elles-mêmes, et de leur grandiloquence mercantile, la société des individus organise sa propre appropriation du sport et de ses enseignements. Ainsi, à condition que le passé aide à comprendre le présent, il détermine déjà en partie l'avenir. La mémoire sportive prend toute la mesure de ce mouvement permanent.

Conclusion.

En parallèle des évolutions de la société française, le sport de haut niveau mute considérablement depuis la décennie 1970. L'institutionnalisation généralisée du professionnalisme comme référence, la promotion d'enjeux transversaux dépassant le prime cadre compétitif, tels que l'éducation, la diplomatie ou la santé, ainsi que l'essor de la puissante dimension économique du sport en témoignent. Les représentations sportives qui en découlent évoluent avec la mouvance des temps collectifs. La conscience sociale d'un rôle

civilisateur du sport jouit par ailleurs de sa popularité, dont la pleine maturité démocratique est atteinte durant les décennies 1980 et 1990. Aux échelles d'interprétation locale et nationale s'adjoignent nombre de strates identitaires, représentatives de la construction sociétale française et de sa diversité. L'âge de mémoire du sport est donc celui d'une continuité, non seulement des temps, mais aussi des représentations sociétales, de l'individu vers le groupe, et du groupe jusqu'au mouvement collectif.

À sa mesure, l'individu sportif, pratiquant ou non, entretient une relation particulière au sport, qui le place à la fois en récepteur émotionnel, au centre d'une microsociété consentie et intelligible, ainsi que dans un sentiment appartenance bien plus global, orienté vers un héritage partagé du phénomène sportif. Le témoignage des auteurs du sport rencontrés dans le cadre du séminaire *Sport, Cultures et Sociétés en Europe au XX^e^ siècle* durant le cycle universitaire 2012-2013, et dont les exercices d'ego-histoire relèvent d'une culture sportive non exclusivement praticienne, démontre combien d'expériences personnelles peuvent accoucher une problématique patrimoniale commune. Ceux qui ont fait la modernité sportive, par leurs rapports intimes à la découverte du sport, l'explicitation de leurs œuvres, puis la transmission de leurs valeurs, se démarquent en tant que groupe générationnel, baigné d'une époque et d'un discours.

À travers les évolutions, progrès et inflexions du sport au XX^e^ siècle, une communauté sectorielle se lie tout particulièrement avec le phénomène : la presse. Créatrice d'événements, support de visibilité et soutien républicain centenaire du sport, elle a su se réinventer en même temps que fait sportif a évolué. En outre, la presse a pris toute sa place dans l'essor démocratique des enjeux et significations sociaux du sport. À tel point que nous devons souligner l'interdépendance qui lie sport et presse, au moins jusqu'aux années 1980. Leur histoire commune fait du journal spécialisé un arcane temporel et sociétal au cœur du sport contemporain, donnant par ses propres mutations un aperçu révélateur de l'évolution du sport. Contesté par la télévision, le rôle hégémonique de la presse en matière de sport décroit durant les deux dernières décennies du XX^e^ siècle. Cependant, elle reste un formidable marqueur de la signification croissante et plurielle du phénomène sportif, s'appliquant à satisfaire les multiples aspirations identitaires de son lectorat, ainsi que les schémas symboliques revendiqués par la hiérarchisation institutionnelle du sport français.

Vers quels destins s'oriente le sport à l'orée du XXI^e^ siècle ? La télévision, nouvelle donne sociétale, tire profit de la popularité du sport et du décloisonnement des représentations

qui l'accompagnent. Les chaînes hertziennes, puis à péage, exploitent successivement le marché porteur du sport professionnel, en privilégiant principalement les disciplines majeures en France, comme le football, le cyclisme et le tennis. Les dispositifs exceptionnels autour d'événements phares, tels que les Jeux olympiques, la Coupe du monde de football, ou Roland-Garros, entretiennent le feu d'un audimat croissant, en quête de références mythologiques. Pour ce faire, la télévision s'assure le soutien de puissants leviers économiques et mercantiles, au risque de confisquer l'essence même du sport. A contrario, l'accélération du temps et l'ascendance des considérations mémorielles, identitaires et sociales, favorisent également l'éclosion d'une volonté d'appropriation légitimiste de l'histoire du sport. Le développement d'enjeux muséographiques témoigne de cette visée patrimoniale.

En somme, le phénomène mémoriel sportif puise dans l'interprétation socioculturelle du passé l'espoir d'une subsistance à venir de l'esprit originel du sport.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au fil du XX^e^ siècle, la mémoire, processus de représentation jusqu'alors dévolu à l'intime et à l'histoire, est devenue un phénomène de société à part entière. Le champ des sciences sociales, histoire contemporaine et sociologie notamment, impose progressivement un concept de conscience collective, quasi absente jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle. À partir de la décennie 1970, les enjeux mémoriaux prennent toute leur place dans les représentations sociétales. L'avènement du sport en France, directement lié à l'essor de la société industrielle, se construit dans une périodicité équivalente, de la rénovation des Jeux Olympiques en 1894 au sport-business des années 2000. L'étude de la mémoire sportive, analyse sectorielle révélatrice du poids sociétal grandissant du sport, révèle un certain parallélisme entre les paradigmes sociaux et sportifs : celui d'une pluralisation des voies d'appropriation du passé. Le sport, à la fois vision sur le monde et regard sur soi-même, cherche à forger un patrimoine collectif dont la teneur est un enjeu d'avenir.

Bilan du développement

Alors qu'est venu le temps de dégager les enseignements et conclusions de notre recherche, il nous paraît important de revenir sur les points clés qui forment le corps de notre développement. Chacun des cinq chapitres apporte un éclairage particulier à propos d'un sujet à la fois vaste et pluriel : la mémoire sportive et son histoire.

Avant le XX^e^ siècle, et plus particulièrement la décennie 1970, l'histoire fait office de référence absolue dans la considération sociétale du passé. Ses codes sont en harmonie avec l'idée structurelle de la Nation. L'émancipation sociale caractérisant l'entrée dans le dernier quart du siècle fissure l'unité des représentations destinées aux temps anciens. En outre, l'accélération du Temps sociétal classifie l'immédiat présent révolu comme déjà porteur d'un caractère sacré, « historique ». « Ce que l'on appelle en France « mémoire nationale » n'est autre que la transformation de cette mémoire historique de fond par l'invasion, la subversion, la submersion des mémoires de groupes »[1038], écrit Pierre Nora. L'effacement de l'histoire traditionnelle est consubstantiel à la nouvelle quête sociale de références identitaires et à l'appropriation communautaire du souvenir collectif. Le rapprochement du passé et du présent dans une continuité temporelle bouleverse les codes de représentation consensuels et les enseignements statiques de l'histoire, au profit d'une interprétation plurielle et évolutive du passé. Le sport, secteur d'activité en expansion durant le XX^e^ siècle, devenu phénomène de

1038 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011, 420 pages, p. 21.

société à part entière à l'orée du XXIe siècle, accompagne les évolutions sociétales en France. Il porte en lui des symboliques spatiales, une périodisation propre du progrès, ainsi qu'une assise sociale et politique croissante, ce qui ne manque pas d'en faire un candidat certain à la transformation de son paradigme historique.

À travers l'histoire institutionnelle de Roland-Garros, enceinte et événement sportif phare du sport français, nous avons abordé l'exemple d'une institution dont la légitimité historique et l'engagement patrimonial visent à garantir sa pérennité, autant qu'à équilibrer son aspiration résolue à la modernité. Autour de références sacrées, dont certaines sont aux fondements même de son existence, Roland-Garros s'approprie son passé comme vecteur d'avenir. Les pères fondateurs du tennis hexagonal, parmi lesquels une femme, Suzanne Lenglen, sont aussi les figures d'un apogée tennistique national cantonné à l'Entre-deux-guerres. La matérialisation de l'hommage identificatoire qui leur est rendu à partir des années 1980, au renfort de statues et d'éponymies spatiales, témoigne d'une évolution dans l'interprétation du passé sportif. Si les Mousquetaires restent des symboles nationaux, ils doivent désormais porter les fondations de leur temple-cathédrale. De l'ouverture de l'ère Open à l'immédiate contemporanéité, deux autres grands courants de représentation voient le jour au sein de l'histoire du tournoi : l'émotion spectaculaire, dictée par la modernité sportive et économique, et l'élan patrimonial, volonté d'exposer un héritage commun du tennis en France. L'un multiplie les voies d'appropriation du passé ; l'autre tente d'unifier un sentiment historique désormais pluriel, mais non dénué d'enseignements collectifs. Yannick Noah est l'allégorie tennistique de son temps, où la démocratisation de la discipline, les progrès techniques et l'essor télévisuel et *marketing* du tennis décuplent sa portée sociale et référentielle. Vingt ans après, l'institutionnalisation d'un patrimoine mémoriel de Roland-Garros, dont le point d'orge est l'inauguration du Tenniseum en 2003, atteste d'un effort parallèle à conceptualiser un lien vivant entre la modernité et la tradition, entre le présent et le passé.

À en croire Philippe Joutard, « toute histoire qui volontairement ou involontairement néglige ou plutôt oublie des traces est souvent une mémoire qui s'ignore »[1039]. Transposée dans l'univers du football français, cette formule prend un sens particulier. En effet, elle fait écho à l'absence d'unité patrimoniale du football en France, tout en se gardant d'infirmer l'existence d'un phénomène mémoriel entourant la discipline. De fait, l'histoire tourmentée

1039 Philippe Joutard, « L'oubli constructeur des mémoires collectives », in François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, Paris, Seuil, 2013, 294 pages, p. 235-249.

du football de France, faite entre autres d'importation britannique, de régionalisme, de professionnalisme et de marchandisation, mais aussi de grandes joies et de nombreuses déceptions, rejaillit sur les représentations mémorielles et identificatoires. Le sentiment d'appartenance communautaire, centré sur les clubs, n'entrave cependant que peu l'expression d'une identification collective articulée autour de l'Équipe de France. Cet héritage immatériel atteste d'une mémoire vivante et polyphonique du fait footballistique, malgré son instrumentalisation progressive, puis quotidienne, par les lobbys télévisuels et marchands. L'étude comparative des cas Raymond Kopa et Zinédine Zidane démontre des schémas de transmission mémoriels similaires à quarante années d'intervalles. En outre, la formation de grands mythes sociétaux issus du football, comme à la suite du mois de juillet 1982, nous invite à croire en une demande latente de mémorialisation du football national, c'est-à-dire de réappropriation sociale de son histoire. La liesse collective constatée lors du triomphe de l'Équipe de France en 1998 aurait pu être la matrice d'une conception patrimoniale du football en France. Face à l'instabilité, voire la volatilité, des représentions républicaines et des temps sociétaux, force est de constater qu'elle n'a été qu'une illusion. La mémoire footballistique se conjugue résolument au pluriel.

En 1991, la nouvelle Charte olympique du C.I.O entérine la disparition de la référence à Pierre de Coubertin dans l'allocution d'ouverture des Jeux Olympiques, dont la prochaine édition hivernale se déroule pourtant à Albertville en France, terre natale du Baron et berceau de l'Olympisme moderne. Depuis la rénovation des Jeux Olympiques en Sorbonne durant le mois de juin 1894, les temps et modèles sociétaux ont changé. Un mouvement contraire anime d'un côté l'essor planétaire des Jeux Olympiques et d'un autre l'abandon de l'esprit olympique originel défendu par Pierre de Coubertin. La vitrine sportive de la réforme pédagogique coubertinienne devient une fin en soi, au prix d'une distorsion des idées de son créateur. La ligne de fracture entre l'Olympisme fondateur et les évolutions centenaires du sport, consubstantielles à celles de la société, prend un tour définitif avec la financiarisation du spectacle sportif, développée sous le règne de Juan-Antonio Samaranch entre 1980 et 2001. Les enjeux télévisuels et marchands dictent désormais le déroulement et l'avenir du sport olympique, ce qui n'est pas sans conséquence sur la diversification des représentations vouées au fait sportif. Cependant, le monde olympique connaît en parallèle la naissance d'un mouvement mémoriel voué à diffuser les enseignements et l'héritage de l'œuvre de Pierre de Coubertin. Un certain nombre d'organismes consultatifs tendent à perpétrer l'esprit de l'Olympisme originel, et persuadent Juan-Antonio Samaranch de marcher, au moins ponctuellement, dans les traces de son glorieux et méconnu prédécesseur. L'inauguration du

Musée olympique de Lausanne en juin 1993 en témoigne partiellement. Parmi les plus fervents défenseurs de la cause mémorielle coubertinienne, Geoffroy de Navacelle, petit-neveu du Baron, est un élément clé. Le dépôt de ses archives personnelles au Centre d'histoire Sciences Po. en 2014, nous permet de mieux comprendre les rouages et le mouvement du phénomène mémoriel sportif contemporain.

« Ce n'est pas avec la seule hypothèse de la polarité entre mémoire individuelle et mémoire collective qu'il faut entrer dans le champ de l'histoire, mais avec celle d'une triple attribution de la mémoire : à soi, aux proches, aux autres »[1040], écrit Paul Ricœur. Cette grille de lecture semble particulièrement pertinente au regard des caractéristiques de la mémoire sportive à la fin du XX^e^ siècle. L'avènement d'un âge mémoriel du sport, ère de réappropriation du passé, suit celui d'une structuration moderniste et démocratique du modèle sportif. Les schémas de transmission mis au jour par l'analyse des exercices d'ego-histoire présentés par six personnalités du sport français attestent d'une porosité manifeste et croissante entre les représentations individuelles et une conscience sociale de groupe. Dans notre cas, il s'agit d'une communauté d'« auteurs » du sport contemporain, ayant œuvré à sa modernité dans les dernières décennies du XX^e^ siècle, et qui souhaite aujourd'hui défendre la valeur et les valeurs de son héritage. La multiplication des cadres sociaux référentiels est symbolique d'un essor des considérations mémorielles. Historiquement déjà, le sport est lié par une proximité structurelle à des entités sociétales. La presse républicaine spécialisée accompagne les évolutions du sport au XX^e^ siècle, comme ce dernier alimente les colonnes des journaux. Cependant, face aux interrogations suscitées par l'avenir du sport, devenu spectacle de consommation, se dessine, au-delà des représentations communautaires, un mouvement propre à porter un patrimoine collectif du sport en France. Après cinquante ans d'une histoire rocambolesque, le Musée national du sport détient enfin des installations supposées être pérennes depuis 2014, à Nice. C'est une pierre de plus à l'enracinement mémoriel du sport en France.

Retour sur la problématique

À la question de savoir quelle est la nature de la mémoire sportive en France, il nous faut répondre par la mise en évidence de concepts clés concourants à sa perception. Ceux-ci ne sont pas strictement dévolus au phénomène mémoriel, mais participent dans leur agrégation

1040 Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, 676 pages, p. 163.

à étendre une conscience sociale polyphonique du fait sportif. Les concepts de temps et d'espace sont à ce titre déterminants. Leur mise en relief s'accompagne d'une introspection sociale vis-à-vis de leurs enseignements. La mémoire réduit, contorsionne et bouleverse les notions spatio-temporelles dans le but de préserver une continuité entre le passé et le présent. Ainsi, quatre ans après la fameuse demi-finale de la Coupe du monde de football opposant la France et l'Allemagne en 1982, Patrick Démerin rend compte d'un sentiment apparemment partagé par toute une génération d'amateurs sportifs : « L'air de Séville, ce soir-là, s'était emparé de Paris »[1041]. Au révélateur du souvenir commun, notoirement influencé par le présent, le Temps et les temps sportifs trouvent une signification qui échappe à l'histoire : celle d'une réappropriation continue des représentations du passé. L'approche spatiale des considérations mémorielles est par ailleurs particulièrement compréhensible au regard des initiatives prises par la Fédération française de tennis dans son antre historique et centre névralgique, Roland-Garros. Le passé y côtoie le présent, grâce aux divers éponymies, monuments commémoratifs et structure muséologique.

La diversité des formes prises par la mémoire sportive nous rappelle que le processus comme le phénomène mnésiques se développent en étroit rapport avec l'acquisition de libertés fondamentales par les individus composant la société républicaine, ainsi que l'accroissement des cadres sociaux, tangibles ou imaginaires, dont ils revendiquent l'appartenance. C'est pourquoi la visibilité télévisuelle ascendante et la spectacularisation du sport de haut niveau, largement en œuvre autour de disciplines telles que le football et le tennis depuis les années 1980, ont permis la croissance des représentations identificatoires et donc des cercles à caractère mémoriel. L'entrée en mémoire du sport est au moins en partie liée à la génération de sentiments esthétiques relevant de la notion d'« excitation ludique », c'est-à-dire l'éveil de perceptions subjectives et la création de tensions, non seulement physiques, mais aussi psychologiques[1042]. La multiplication des échelles de représentations sociales du sport, autour de communautés non plus nécessairement contiguës, est symptomatique d'une diversification des enjeux et influences régissant le fait sportif. Ainsi la mémoire se nourrit d'éléments protéiformes, parfois complémentaires, mais aussi régulièrement contraires : les symboles de la communauté sportive locale, le dictat du spectacle de consommation, la mythologie nationale, ou l'instrumentalisation de l'héritage sportif à des fins légitimistes.

1041 Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, n°80, juin 1986, p.120-125.

1042 Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, [1986], Paris, Fayard, 1994, 392 pages.

« Nous sommes […] dans une société qui célèbre : les commémorations sont très nombreuses, certains même font comprendre qu'il y en a trop. C'est un pays qui a une histoire très riche, qui fait notre force. Il faut la connaître, se l'approprier »[1043] expose Michael Guittard, dans un constat qui vaut tant pour la sphère sportive nationale que pour la société française dans son ensemble. Comment se peut-il qu'un phénomène sociétal adolescent comme le sport, peu ou prou centenaire, éprouve le besoin de se réapproprier son propre passé à la fin du XX^e^ siècle ? Les évolutions du sport contemporain, ses progrès techniques, ainsi que ses mutations idéologiques et économiques révèlent une continuelle aspiration à la modernité. Dans le secteur sportif, le dogme moderniste des dernières décennies du siècle privilégie le professionnalisme et la marchandisation du sport à son esprit originel, avec pour conséquence la mise à distance du passé sportif et de son histoire. La quête mémorielle des plus fervents partisans de l'Olympisme originel au sein du Mouvement olympique depuis la décennie 1960, symbolisée par l'engagement de Geoffroy de Navacelle envers l'œuvre et la vie de Pierre de Coubertin, démontre toute la difficulté de pérenniser les représentations vouées aux origines de l'histoire sportive traditionnelle. Face au péril de l'oubli, de l'accélération des temps sportifs et l'inconnu de l'avenir, la Fédération française de tennis dote Roland-Garros d'attributs patrimoniaux prompts à légitimer son statut historique comme sa présente modernité.

« Notre société s'est dotée, pour la première fois, d'une idéologie du « tout-mémoire » qui préside à notre conscience patrimoniale et, en même temps, des moyens techniques de conservation. Et ce patrimoine est censé détenir le secret de notre identité »[1044], écrit Pierre Nora. Si, à divers degrés, les exemples du Musée national du sport et du Tenniseum attestent d'une volonté dirigeante de mettre à profit l'héritage du sport de France, force est de constater que le mouvement sportif français n'a pas encore pris l'entière conscience des nouveaux enjeux collectifs liés aux représentations plurielles du passé. À la fin du XX^e^ siècle, la mémoire sportive repose surtout sur un patrimoine immatériel. En guise d'exemple, les représentations vouées au football et à l'Équipe de France démontrent cette prédominance spirituelle : les appartenances identitaires s'y surajoutent, les schémas de transmission s'y ressemblent et les constructions mythologiques s'y multiplient, révélant la diversité d'une conscience sociale du sport ascendante. C'est d'ailleurs l'essence du mythe sportif, processus d'idéalisation des conduites sociales par le sport, que d'être « investie d'un usage social qui s'ajoute à la pure

1043 « Entretien avec Michael Guittard », in Annexes…
1044 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.111.

matière »[1045]. Cependant, s'il ne préside pas d'unité dogmatique de la mémoire sportive pour l'instant, comme peut le suggérer Pierre Nora au sujet de la société française dans son ensemble, nous pensons qu'il existe un mouvement croissant vers les considérations mémorielles. Les initiatives intellectuelles individuelles, comme les exercices d'ego-histoire de nos « auteurs » du sport, ou la légitimité historique de groupes puissants, tels que la presse de sport, en témoignent. L'essor de représentations mémorielles plurielles atteste d'un patrimoine collectif du sport en fabrication.

Toujours un peu plus loin…

Notre compréhension des évolutions du phénomène mémoriel sportif révèle un accroissement pluriel des représentations et de la conscience sociale du sport en France. En miroir de la société dans laquelle il se développe, le sport s'ouvre à de nouvelles voies d'appropriation à partir des années 1970. Sa nature protéiforme, faite de champs disciplinaires distincts, d'espaces dévolus et de symboles multiples, s'accommode de la transformation du paradigme historique vers une pluralité mémorielle. « Voici notre présent promu et condamné à la mémoire, c'est-à-dire au fétichisme de la trace, à l'obsession historienne, à l'accumulation patrimoniale, à la dilatation à l'infini des expressions de la vie nationale »[1046], semble regretter Pierre Nora. Le phénomène de société sportif répond à ce constat. Sans que le sentiment d'un passé sacralisé n'ait disparu, de nouveaux codes interprétatoires exhument des repères sportifs et sociaux toujours plus nombreux. L'essor télévisuel du sport et sa spectacularisation croissante durant les dernières décennies du XX^{e} siècle, ainsi que les lois économiques de l'offre et de la demande, sont parties prenantes dans cette évolution. Le poids et la visibilité sociétale du sport offrent quantité de références identitaires et de symboles mythologiques à visée plus ou moins collective, car désormais exposés à la diversification des échelles et strates de représentation sociale.

La conceptualisation d'une continuité des temps sportifs participe en outre à favoriser l'expression de filiations patrimoniales multiples. Cependant, « entre patrimoine, mémoire et identité, s'est établie une circularité, pour ne pas dire une synonymie. Les trois composent la constellation caractéristique du présent »[1047], rappelle Pierre Nora. Les particularismes du secteur sportif national, en partie issus du rôle de l'État en France, invitent en effet à agglomérer les mémoires de groupe vers un mouvement patrimonial collectif. Cette tentation,

1045 Roland Barthes, *Mythologies*, [1957], Paris, Seuil, 2014, 272 pages, p.212.
1046 Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, op. cit., p.25.
1047 Ibid., p.112.

dont le Musée national du sport et le Tenniseum sont les maigres témoins, est encore adolescente au crépuscule du XX^e^ siècle, mais démontre un mouvement déjà significatif du phénomène mémoriel sportif vers une nouvelle norme légitimiste, convoquant le passé dans sa pluralité. « L'avènement de la mémoire et la tyrannie qu'elle impose expriment en définitive un approfondissement et une généralisation du sentiment de l'histoire »[1048], conclut Pierre Nora à propos de l'ère mémorielle régissant la société française dans son ensemble. L'avenir proche dira si la quête identitaire du sport suivra la même voie.

Les enseignements de notre recherche attestent de l'existence d'un phénomène mémoriel sportif croissant en France. Ils apportent une grille d'interprétation historique relativement complète de la nature, du rôle et des évolutions de la mémoire sportive au XX^e^ siècle. Cependant, il apparaît évident que notre développement comporte certaines limites, et qu'il appelle à être enrichie dans les années à venir.

Tout d'abord, nos travaux peinent à s'inscrire dans un cadre historiographique défini. Si l'histoire et la sociologie du sport contemporain, ascendantes depuis la décennie 1980, ont tour à tour pris la dimension des questions identitaires, économiques, techniques, ou encore politiques du fait sportif, alimentant d'ailleurs la pleine maturité de la conscience sociale du phénomène, le prisme d'analyse mémoriel du sport n'entame sa genèse qu'avec le XXI^e^ siècle. Certaines maisons d'édition spécialisées, telles que Atlantica ou Alan Sutton, soutiennent certes une grille mémorielle communautaire du sport en France, ainsi qu'une vision commémorative et patrimoniale du passé sportif. Pourtant, l'étude de la mémoire dans le domaine particulier du sport n'a pas encore les suffrages du monde universitaire : c'est un jeune champ de recherche historique en construction. Il est par conséquent compliqué de classer nos travaux, dont le socle historique ne doit pas occulter un caractère profondément pluridisciplinaire. Écrire l'histoire de la mémoire, c'est déjà se rapprocher dangereusement du présent, et donc prendre le risque de sortir des cadres de l'Histoire.

Ensuite, nous sommes conscients de proposer une approche à la fois plurielle et parcellaire des enjeux socio-sportifs de la mémoire française au XX^e^ siècle. Les choix opérés au cours du traitement analytique du sujet général reflètent avant tout notre désir de découvrir plusieurs approches du matériel historique et de répondre aux visées problématiques prédéfinies en introduction. La volonté de faire cohabiter l'histoire institutionnelle, l'histoire analytique et l'histoire archivistique, ainsi que l'attachement à diriger notre propos vers des interactions sociales – l'individu, le groupe, le mouvement –, balisent la portée de nos

1048 Ibid., p.418.

recherches. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de couvrir tous les éléments qui concourent à l'histoire de Roland-Garros, de l'Équipe de France de football et du Mouvement olympique français. Michael Guittard a par exemple déploré avec nous la classification quarantenaire des archives de la Fédération française de tennis couvrant la période présidentielle de Philippe Chatrier. Et il est très difficile pour nous de percer les secrets des réseaux du football français. C'est pourquoi l'histoire que nous proposons devra trouver un prolongement, car elle est aujourd'hui partielle.

Enfin, à l'exception notable de l'entretien réalisé avec Emmanuel Petit, une distance prononcée avec les acteurs premiers du sport, les athlètes, caractérise notre analyse. Si elle est ascendante dans les représentations vouées au sport, la mémoire n'a pas encore réellement gagné les terrains sportifs et leurs environnements en France. Bientôt peut-être, grâce à la constitution d'un patrimoine collectif pluriel du sport, elle le pourra. « Quand une autre manière de l'être ensemble se sera mise en place, quand aura fini de se fixer la figure de ce que l'on appellera même plus identité, le besoin aura disparu d'exhumer les repères et d'explorer les lieux. L'ère de la commémoration sera définitivement close. La tyrannie de la mémoire n'aura duré qu'un temps – mais c'était le nôtre »[1049], écrit Pierre Nora. À l'avènement du XXIe siècle, le sport de haut niveau français, dont la quête identitaire est permanente face à son travestissement mercantile, semble suivre de quelques années le mouvement mémoriel de la société, dont il continue à être le reflet.

1049 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora, *Les France*, in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol., 988-988-1034 pages, tome 3, p 977-1012.

ANNEXES

En complément de notre développement, nous proposons une série de documents propres à illustrer et soutenir notre propos :

« Entretien avec Michael Guittard », chargé des collections et de la médiation culturelle à la Direction de la communication et du marketing de la Fédération française de tennis

« Entretien avec Emmanuel Petit », ancien footballeur international français, champion du monde en 1998 et champion d'Europe 2000.

« Au bonheur du sport », séquençage d'archive audio. D'après l'exercice d'ego-histoire présenté par Jean Durry, séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle*, Centre d'histoire Science Po., 15 octobre 2012.

« Une certaine idée du sport », séquençage d'archive audio. D'après l'exercice d'ego-histoire présenté par Jacques Ferran, séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle*, Centre d'histoire Science Po., 16 novembre 2012.

« Le sport pour chacun », séquençage d'archive audio. D'après l'exercice d'ego-histoire présenté par Alain Calmat, séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle*, Centre d'histoire Science Po., 14 décembre 2012.

« Vingt ans d'archives du sport », séquençage d'archive audio. D'après l'exercice d'ego-histoire présenté par Émile Picques, séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle*, Centre d'histoire Science Po., 21 janvier 2013.

« Ne pas se caricaturer », séquençage d'archive audio. D'après l'exercice d'ego-histoire présenté par Pierre-Louis Basse, séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle*, Centre d'histoire Science Po., 11 mars 2013.

Répertoire brut du *Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.

Documents d'illustration issus du *Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.

Maurice Herzog, adresse à la jeunesse, Centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin, 1964.
Geoffroy de Navacelle, « Bref historique et réalisation du C.P.C », 1ère page, Commission Exécutive du C.I.O, 1969.
Programme du Symposium de Lausanne, mars 1986.
Jean Durry, « Actualité de Coubertin », *L'Equipe*, 31 mars 1986.
Lettre de Thierry de Navacelle à Jean-Claude Killy, co-président du C.O.J.O d'Albertville, 4 décembre 1988.
Geoffroy de Navacelle, « Curriculum Vitae », pour Magdeleine Yerles, mars 1990.
Programme du Congrès de Havre, couverture, C.I.P.C, septembre 1997.

Entretien avec Michaël Guittard, chargé des collections et de la médiation culturelle, F.F.T., 20/01/2015.

Commençons par vous situer dans la sphère sportive française. Vous êtes employé de la Fédération française de tennis. Quand êtes-vous rentré dans la maison ?

Je suis rentré en mars 2000, donc ça va bientôt faire 15 ans.

Quel est votre rôle au sein de la Fédération française ?

Ce n'était pas le cas à l'origine, mais, aujourd'hui, je suis chargé des collections du musée et de la médiation culturelle, d'où ma présence ici d'ailleurs.

Quelles missions concrètes vous reviennent ?

Elles sont multiples puisque l'équipe du musée est, somme toute, réduite. À l'heure qu'il est, j'ai surtout deux grandes missions. La première, c'est la conservation du patrimoine du tennis français et de la Fédération. Cela implique, par exemple, l'acquisition des objets, le traitement documentaire dans une base de données, l'indexation et la conservation, autrement dit le rangement adéquat. Nous sommes deux documentalistes de formation, formés sur les métiers de la conservation : c'est le premier grand aspect. Le deuxième, c'est la promotion de ce même patrimoine. Pour se faire, nous organisons des expositions. La permanente, où nous racontons l'histoire du tennis, l'histoire du stade et l'histoire du tournoi, est vraiment notre cœur. Nous avons un certain nombre d'objets assez emblématiques. Nous avons aussi un espace assez vaste pour des expositions temporaires : dans cet espace-là, nous nous appuyons sur une base tennis, généralement tirée des objets de nos collections, et nous ouvrons sur d'autres univers tels que l'art contemporain, la bande dessinée et, en 2015, la mode, par exemple. Ces expositions-là sont faites en interne par nos soins : c'est nous qui construisons le récit, qui choisissons les objets exposés. Nous essayons d'obtenir des prêts, à Wimbledon, pour la mode, avec le Musée olympique de Lausanne... Nous construisons notre discours, nous rédigeons les textes et derrière, il y a tout ce qui est communication sous forme de catalogues.

À raison de combien d'expositions temporaires par an ?

Généralement, on a une grande exposition temporaire annuelle et on y adjoint une petite, ça peut être l'artiste de l'affiche de l'année par exemple.

Comme c'est le cas actuellement.

Exactement. On a aussi l'exposition *14-18* en ce moment, qui s'achèvera au printemps. Pour la thématique *Tennis et mode*, le sujet est tellement vaste que ça prendra toute la salle du fond mais on aura une exposition consacrée au nouveau stade en plus. Nous tournons sur 2-3 expositions par an.

Avec l'affiche de l'année, Roland-Garros est de toute façon ancré dans le domaine artistique...

Exactement. Depuis 1980, l'affiche du tournoi est une œuvre d'art. C'est un coup de bluff au début, on ne sait pas du tout ce que ça va donner. Nous retrouvons déjà la patte de Philippe Chatrier, et nous verrons qu'il est omniprésent. C'est lui qui, en tant que président de la Fédération, va orienter la Fédération vers ce support de communication. Au final, nous avons une œuvre d'art qui devient une affiche, de la communication. Ce pari est grand succès

puisque, aujourd'hui, en 2015, nous avons dans les collections du musée un grand nombre d'originaux de ces affiches. Elles sont signées par des grands noms tels que Jaume Plensa ou Miro. Au final, nous avons une collection assez unique au musée.

Sur le plan personnel, vous avez choisi d'œuvrer dans le domaine du sport ou votre formation était autre ?

J'ai un parcours un peu particulier. J'ai un D.E.A d'histoire contemporaine, la thèse viendra peut-être un jour, on verra. Au départ, c'était vraiment axé sur le XXe siècle et l'approche littéraire, genre biographie. Ensuite, j'ai fait un service militaire en 1997-1998 au sein de l'E.C.P.A., l'Établissement Cinématographique et Photographique des Armées. C'est là que je me suis retrouvé à travailler sur la conservation de plaques de verre de la Guerre 14-18. C'est là aussi que j'ai appris tout ce qui concernait la conservation, la température, l'hydrométrie etc. Après, j'ai exercé différents métiers, puis, en 2000, je suis tombé sur une offre d'emploi qui venait d'une fédération sportive, sans plus d'indication, qui annonçait la naissance à venir d'un musée. J'ai donc postulé, j'ai été pris parce que ma collègue a une approche très documentaliste et moi une approche plus « historien ». Nous sommes assez complémentaires et c'est ce qui était recherché à l'époque.

Vous aviez une culture sportive à l'époque ?

Je suis plutôt football. Disons que je m'y connais comme un bon supporter.

Vous avez pratiqué ?

Oui, pendant pas mal d'années. Attention, je n'ai pas joué à un grand niveau mais, en tout cas, je m'amusais bien. Le tennis, je le pratiquais en joueur du dimanche. Je me souviens très bien que lors d'un entretien d'embauche, on m'a demandé quelles étaient mes connaissances. J'ai simplement répondu que je savais qui était Lendl et qui était Chang, et ça a suffi.

En tant que muséologue chargé de médiation culturelle à la F.F.T, collaborez-vous fréquemment avec des universitaires, dans des colloques, des travaux de recherche... ?

Ce n'est pas si fréquent que ça, hélas. En tant que médiateur culturel, j'aimerais que nous multipliions ces relations avec les universités notamment. Nous avons fait une tentative il n'y a pas longtemps. Je viens de l'Université Versailles Saint-Quentin donc j'ai pris contact avec eux, naturellement. Mon idée est la suivante: dans la grande bibliothèque qu'il y a derrière nous, il y a des manques. Par exemple, il n'y a pas de biographie de Brugnon, et sur Cochet, il n'y a pas grand-chose non plus. Il y a des sujets qui manquent cruellement, donc mon idée c'était d'arriver à la fac en leur disant que nous pouvons leur proposer tel ou tel sujet, que nous sommes prêts à accueillir leurs étudiants. Ça ne s'est pas fait car il nous a été demandé de recevoir les étudiants sous forme de stage, de CCD en contrepartie. Cela ne se pratique pas trop à la Fédération, ce n'est pas comme ça que cela fonctionne.

Vous avez aussi collaboré à un grand colloque récemment avec Patrick Clastres et Paul Dietschy.

Oui, c'était une belle année.

J'ai les actes du colloque, c'était une grosse entreprise quand même.

C'était une grosse entreprise qui avait été très bien menée en interne, à l'époque. J'y ai participé pour un sujet bien précis. Mais, voyez-vous, le musée est né en 2003, et c'est peut-être le seul véritable colloque qu'on ait réalisé.

Certes, mais ce colloque a quand même remis le tennis au centre des préoccupations dans l'histoire contemporaine du sport...

Oui. Et si nous avions été un peu plus nombreux au musée, nous aurions multiplié ce genre de pratique. Cependant, nous avons une association au sein du musée qui s'appelle « Les amis du musée ». C'est assez fermé, mais tous les ans, il y a un petit colloque qui est mis en place. Les sujets sont multiples : nous avons eu la mode déjà, puis un hommage à Gilles de Kermadec, qui était un grand monsieur assez incontournable ici, on y reviendra. Il y a eu également toute une séance autour d'un film des années 1970, consacré au tennis, dont on ne parle pas beaucoup mais qui est assez remarquable. Voilà, nous mettons des choses en place, et récemment, nous avons eu un colloque sur 14-18 avec Paul Dietschy. C'est pour vous dire que nous avons des petits événements comme ça et, de temps en temps, on a la chance de pouvoir mettre en place quelque chose de plus important.

Venons-en à ce fameux musée de la Fédération. Il ouvre ses portes en 2003, sous la présidence de Christian Bîmes, après 10 ans de gestation tout de même. C'était l'un des axes de son programme d'élection.

Tout à fait.

Quelle est la genèse de ce musée ? Vous avez parlé de Gilles de Kermadec, qui était très basé sur l'audiovisuel. Ses idées ne prennent pas forcément auprès de Philippe Chatrier. Ce dernier a-t-il d'autres préoccupations ?

Philippe Chatrier, pour moi, est fondamental. Il a toujours eu un rapport très important à l'Histoire. C'est pour ça qu'on a une place des Mousquetaires, c'est pour ça qu'on a un court qui, très vite, prend le nom de Suzanne Lenglen, en accord avec Christian Bîmes. Nous avons retrouvé dans les textes, dans les procès-verbaux de la Fédération, une note qui date des années 1970, 1975-1976 plus précisément, où Philippe Chatrier mentionne le très beau musée du tennis à Wimbledon. Pourquoi pas à Roland-Garros ? À partir de cette époque, l'idée est dans l'air. C'est vrai que Christian Bîmes a longtemps surfé sur la vague de Philippe Chatrier, c'est lui qui impulse ce musée, c'est lui qui va le créer. Pour ça, merci Christian Bîmes. C'est comme ça que nous arrivons à cette inauguration en 2003. Tout le monde du tennis français est présent : Richard Gasquet pour les plus jeunes, Sébastien Grosjean pour le présent et, pour le passé, Pierre Darmon. Selon moi, tout ça vient de Philippe Chatrier, et c'est matérialisé par Christian Bîmes.

À quelle nécessité répond la création de ce musée ? Vous parliez tout à l'heure de Wimbledon, qui s'est doté d'un musée en 1977. Il y a aussi le musée *Hall of Fame* à Newport...

Est-ce que nous pouvons parler de musée dans le cas de Newport ? Ils ont une très belle collection. L'*Hall of Fame*, c'est avant tout une institution qui valorise les champions : il y a un petit tournoi dans leur belle structure, j'aimerais y aller un jour d'ailleurs. Ils ont un espace-musée. Cependant, à mon sens, nous ne pouvons pas le comparer aux musées de Wimbledon et de Roland-Garros. Je crois qu'ils ont l'ambition de faire quelque chose de beaucoup plus important dans les années qui viennent. Ils ont une collection assez impressionnante. En tout cas, nous avons trois structures « Histoire du tennis » dans le monde.

Est-ce que l'Open d'Australie s'est doté d'un musée ? On en a entendu au début des années 2000 mais ça reste...

J'ai l'impression que ça a abouti à un musée sportif : il y a une entrée « musée du tennis » mais

il s'agit plus de sport en général. Je n'y suis pas allé mais c'est le retour que j'ai pu avoir de ceux qui y sont allés.

Le tennis en général, sur le plan international comme national, et les fédérations qui le soutiennent, sont-ils viscéralement attachées à l'Histoire ?

En ce qui nous concerne, il y a un enjeu de mémoire qui est pris en compte depuis quelques années maintenant. Avant le musée, il y a une Fondation Roland-Garros et déjà, au cours des années 1990, on collecte des objets dans la perspective d'un musée. Ce sont les fameuses dix années de latence sous Christian Bîmes. Ce que je veux dire, c'est que l'enjeu de mémoire, nous en avons conscience depuis quelques temps. Le stade et le tournoi de Roland-Garros ont un véritable patrimoine. Il ne faut pas se tromper, il est là le cœur, le Central. Sur la terre battue du Central, les Mousquetaires ont remporté les coupes Davis de 1928, 1929... C'est fondateur. Avec ce cœur-là, nous avons très vite ressenti le besoin de conserver et de raconter. Aujourd'hui, j'ajouterais que derrière tout ça, il y a aussi une notion de marque. La Fédération possède trois marques, F.F.T, Roland-Garros, BNPPM : ces marques-là sont d'autant valorisées qu'elles ont des racines. C'est un peu comme Lacoste finalement, il y a de belles maisons qui, parce qu'elles ont une histoire profonde, ont un bel avenir. Il faut intégrer cette idée de s'appuyer sur son passé pour glorifier le présent et l'avenir.

N'est-ce pas un moyen aussi d'établir une balance symbolique entre traditions et progrès? Le tennis, depuis les années 1970, s'est lancé à corps perdu dans la modernité. Cette balance est-elle importante aux yeux de la Fédération française?

Le stade a failli quitter Paris, il a été décidé de rester, notamment pour ses racines: le Central, c'est là encore que les Mousquetaires ont joué. Donc, oui, l'enjeu du passé, nous en avons conscience, il est là. Après, c'est aussi dans l'ADN de la Fédération et de Roland-Garros de miser sur le progrès, sur l'audace : à l'international, on parle de *French Touch* concernant Roland-Garros. Un exemple, je vous parlais de tennis et mode : à Wimbledon, la tradition est omniprésente, à tel point que les joueurs qui entrent sur le *Central Court* sont uniquement en blanc, aucune couleur n'est tolérée. À Roland-Garros, nous n'avons n'a pas ce problème-là: un joueur peut arriver dans n'importe quelle tenue. Il y a 2 ans, Venus Williams entre sur le court avec une tenue qu'elle a créé elle-même, sous sa marque Eleven, et qui ressemble à une nuisette. On a complètement oublié le match et le résultat, mais on se souvient de cette tenue. Cette audace-là, ce progrès quelque part, elle l'a tenté à Roland, impossible de le tenter à Wimbledon.

En se dégageant de la tradition vers la modernité, elle (Venus Williams) marque aussi l'Histoire.

Complètement. Et ça fait partie de l'ADN de la Roland-Garros. En 1980, Philippe Chatrier décide de s'appuyer sur l'art contemporain pour la communication du tournoi, là aussi, on est dans l'audace. Aujourd'hui, c'est devenu la tradition mais à l'origine, c'était un sacré pari.

Quels moyens se donne la Fédération française pour promouvoir l'activité du musée ?

C'est un gros débat. Le musée est inauguré en 2003, nous sommes en 2015, et nous avons eu sur toutes ces années un grand nombre de directeurs. Il y a eu plusieurs directeurs à la tête du musée, chacun a pris une orientation, un chemin différent. Ça nous a pas mal chahuté nous, historiens, dans notre ligne directrice. Par exemple, l'un des directeurs précédents avait mis l'accent sur l'événementiel, un autre sur les récits dans les expositions... Nous avons eu une diversité d'approches, en conséquence le musée a longtemps louvoyé. Après, au niveau communication, nous avons eu de très bons directeurs, notamment au début. Ils voulaient

vraiment mettre l'accent sur la communication autour des nouvelles expositions. Ces derniers temps, nous communiquons moins sur le musée, voire quasiment plus, parce que l'accent est mis sur la modernité, sur la modernisation du stade par exemple. Et puis, il y a certes le musée, mais aussi les visites guidées du stade où nous abordons l'histoire, le présent et l'avenir. Nous nous sommes rendu compte que les visites guidées fonctionnaient un peu mieux quelque part.

C'est peut-être plus vivant... à l'image d'un moment de partage autour du symbole Roland-Garros ?

Sans doute. Pour moi, le musée fait partie de cette visite globale. On visite le musée en introduction de la visite du stade, parce que le personnage principal de l'histoire de Roland-Garros, c'est le Central. Il est là le cœur historique. C'est aussi pour ça que nous avons revu notre politique d'acquisition sur l'histoire du tournoi et l'histoire du stade. Nous nous recentrons sur notre cœur. Ce que je veux vous dire, c'est que la communication sur le musée a été importante au début, et elle a décliné progressivement : aujourd'hui, seul les quinze jours du tournoi nous offre une visibilité maximum, tous les medias du monde sont dans le musée.

Quels sont les chiffres de la fréquentation annuelle?

Grosso mode, sur l'année, nous recevons 40.000 visiteurs. Durant la période du tournoi en 2014, nous avons eu 17.600 visiteurs. Ce qui veut dire que nous faisons presque la moitié de nos visiteurs annuels pendant les quinze jours du tournoi. Pendant le tournoi, c'est de la folie, les médias le voient bien: au début, ils filment les matchs, ensuite, ils cherchent des sujets transversaux, annexes, et là ils viennent au musée. Pour un maximum de visibilité à l'international. Après, notre souci est le suivant : dans beaucoup de mentalités, Roland-Garros, c'est deux semaines par an. Or, non, nous sommes ouverts toute l'année. Ça, c'est le message que nous avons du mal à faire passer depuis l'origine.

Comment expliquer que la Fédération française de tennis soit la seule fédération française à s'être dotée d'un tel musée, d'un tel lieu voué à sa promotion mémorielle?

C'est vrai que la Fédération a fait fort sur ce coup, nous sommes la seule fédération à avoir un espace musée officiel. Je sais qu'il y a un musée de la boxe, du basket, mais je ne suis pas sûr qu'ils soient rattachés à une volonté fédérale. Comment l'expliquer ? L'origine du tournoi remonte à 1891, ça veut dire que nous avons une histoire incroyablement riche à raconter. Rien n'a bougé physiquement, depuis 1928**.** Plus récemment, il y a la notion de marketing qui est rentré en jeu. La Fédération, en tant que représentante du premier sport individuel, pouvait difficilement passer à côté (d'un musée, ndlr). Pour faire le parallèle avec d'autres sports, il me semble qu'au niveau international ces derniers temps, il y a un mouvement vers le musée sportif, notamment au niveau du foot. Je pense au musée de Saint-Étienne récemment, le musée du Barça... Les grands clubs s'appuient sur leur histoire pour valoriser leur marque, leur nom, au présent. Je ne sais pas si le PSG a prévu de faire un musée mais, selon moi, c'est inévitable.

Le problème, au sein des enceintes sportives, c'est justement que les musées sont souvent fermés lors des rencontres. Ça a été le gros problème, par exemple, quand le ministère a voulu ouvrir le Musée national du sport et qu'il a eu ses galeries au Parc des Princes. En termes de fréquentation, l'initiative a été gâchée par la fermeture temporaire lors des débats sportifs.

Il y a d'autres initiatives qui ancrent Roland-Garros dans le phénomène mémoriel, des éponymies, des statues, des espaces géographiques... Quelles furent les premières références matérielles tangibles à l'histoire du tournoi dans l'espace géographique? Les trophées baptisés, la place des Mousquetaires en 1989...?

Dans notre exposition permanente, nous avons les trophées du tournoi des Mousquetaires, comme ceux de Suzanne Lenglen. Plus récemment, le tournoi se dote de coupes dès 1953 : la Coupe Pierre Gillou, le capitaine des Mousquetaires et président de la Fédération, et déjà la Coupe Suzanne Lenglen. Il y avait déjà cette volonté de nommer un objet du nom d'un héros du tennis. C'est présent dans le tennis depuis longtemps, comme dans tous les sports quelque part. Cependant, au sein de Roland-Garros, j'en reviens encore à Philippe Chatrier. La place des Mousquetaires avec ces 4 statues magnifiques, c'est lui qui va les commander. Il demande les Mousquetaires pour marquer le lieu de leur présence. C'est grâce à eux que nous sommes là et donc les Mousquetaires sont là également. Petite parenthèse, lors du dernier match de Coupe Davis disputé ici (France - République Tchèque, septembre 2014), il y avait une ambiance formidable et différente du tournoi de Roland-Garros. Quelque part, dans l'air, les Mousquetaires étaient là, ça nous a rappelé fondamentalement que le stade Roland-Garros vient de la Coupe Davis.

En soi, le nom de l'enceinte est un appel à la mémoire, à l'ancrage du tennis dans la société civile. Roland Garros, au-delà du sportif amateur, c'est aussi un héros de la grande guerre...

C'est intéressant. L'aviateur est à H.E.C, il rencontre Émile Lesieur qui est membre du Stade Français. Ce dernier va parrainer l'entrée de Garros au sein du Stade Français en tant que rugbyman. Roland-Garros disparaît en 1918 au cours d'un "combat aérien", au final, nous ne savions pas vraiment ce qui s'est passé. Arrive 1928, les Mousquetaires ont gagné la Coupe Davis, il faut un stade. L'ambiance est un peu particulière en 1928: les Mousquetaires vont jouer leur final de Coupe Davis, on construit un stade, le tout dans une France où les anciens combattants, les gueules cassées, sont très présents. C'est un contre-pouvoir très important. On est dans cette France qui construit des monuments aux morts dans chaque village. Donner, par l'intermédiaire d'Émile Lesieur, le nom de Roland Garros à ce stade, remporte une large adhésion. Le nom d'un héros de la 1ère guerre mondiale évoque un lieu où l'équipe de France va défendre ses couleurs. Oui, cela procède de la mémoire. Nous ne sommes pas sur du tennis à proprement parler, ça le devient par la suite, mais avant tout la mémoire est là.

Notre propos, c'est de tisser des liens entre la société civile et le phénomène sportif.

Complètement. Et, j'ajouterais que lorsque nous avons préparé l'exposition "Moi, Roland Garros", au début, la question se posait : « mince, à cause du tournoi, à cause de ce stade, on a complètement oublié qui était l'homme derrière ». Au début de l'exposition, cette impression domine. À la fin, notre regard est complètement différent. Heureusement, il y a un stade et un tournoi qui portent ce nom-là. Cela permet au nom Roland Garros d'être encore connu aujourd'hui dans le monde entier et, avec un minimum de recherches, de découvrir qui il est. Pendant cette recherche, nous avons croisé plein de noms d'aviateurs, je pense à Audemars, grand camarade de Garros. Qui se souvient aujourd'hui d'Audemars sinon les spécialistes ? Donc, finalement, heureusement qu'il y a un stade et un tournoi.

À présent, nous allons progressivement remonter la chronologie de l'histoire du tennis en France, et plus particulièrement celle de son centre névralgique, Roland-Garros. En commençant par l'âge d'or du tennis français, la référence aux Mousquetaires est très présente à Roland-Garros. Peut-on considérer qu'ils sont les pères fondateurs du tennis de compétition dans l'Hexagone ?

Il y a quand même Suzanne Lenglen avant. Nous pouvons même remonter dans le temps : au début du XXème siècle, deux joueurs, un peu oubliés aujourd'hui, sont quand même assez importants. Il s'agit de Max Decugis et Marguerite Broquedis. Ils sont les deux premiers champions français. Max Decugis, nous l'appelons le "premier" parce qu'il est le premier français à remporter un tournoi à l'étranger, en Junior. Il gagne Wimbledon, il fait partie de la première équipe de France à participer à une Coupe Davis... Il est le premier partout là où il passe. Marguerite Broquedis, quant à elle, représente la France à l'international, elle est la déesse, notamment aux Jeux Olympiques de 1912. On est encore dans un tennis amateur, un tennis...

...Franco-français.

Complètement. Et c'est là qu'arrive Suzanne. Le tennis se structure petit à petit, la guerre va peut-être ralentir le tout mais, finalement, il va très vite se développer bien au-delà de la France. On retrouve Suzanne qui, elle, va balayer Marguerite Broquedis. À 14 ans, elle est championne du monde, c'est un phénomène, elle dépasse complètement l'histoire du tennis : elle entre sur le court et, par sa gestuelle et ses bas, innove totalement. Ça, à l'époque, c'est une révolution. Il n'y a pas de corset, la jupe est plus courte, on voit ses bas. Incroyable. Nous sommes dans une période où l'émancipation féminine se met en place. En conséquence, Suzanne Lenglen dépasse le cadre du tennis pour devenir une égérie de la mode avec les tenues de Patou. Elle devient un porte-drapeau de l'émancipation féminine.

C'est peut-être en ça qu'elle sera remise au goût du jour entre les années 1960-1980, au moment des derniers grands combats civiques de la femme.

Sans doute.

Elle a été beaucoup réutilisée à cette époque...

Complètement. Vous vous rendez compte, elle est capable de jouer au tennis contre des hommes et de les battre. C'est incroyable à l'époque. Et Suzanne gagne tout: les Jeux Olympiques, Wimbledon, les championnats de France... Elle gagne tout. Son palmarès figure au niveau du bas-relief du court qui porte son nom, et nous pouvons voir que son palmarès est tout simplement inégalable aujourd'hui. C'est parce qu'elle va tout gagner que les Mousquetaires se disent "Et pourquoi pas nous?". D'ailleurs, elle va les conseiller. Donc oui, j'aurais tendance à dire que les Mousquetaires représentent l'âge d'or du tennis français, notamment avec leur victoire en Coupe Davis en 1927 et toutes leurs victoires individuelles. Mais, avant, il y a Suzanne Lenglen qui est incontournable.

Dans l'histoire de Suzanne Lenglen, il y a tout de même une scission avec son passage au professionnalisme. Et, quelque part, une contradiction dans l'hommage qui lui est rendu pendant très longtemps.À l'époque, quand elle passe professionnelle, elle se met volontairement au banc de son public, que ce soit à Wimbledon ou à Roland-Garros.

Tout à fait. Mais c'est une pionnière parce qu'elle est la première femme à passer professionnelle. Afin de montrer sa popularité énorme : une histoire raconte qu'un courrier a été adressé à Suzanne Lenglen aux États-Unis avec juste "Pour Suzanne Lenglen" et le courrier lui est arrivé. C'est dire sa popularité. Donc, Suzanne, première grande championne française

à l'international, et derrière, les Mousquetaires qui vont suivre. Attention, les Mousquetaires ont aussi...

En quoi ont-ils marqué leur époque? Il se dit que, malgré eux, ils recouvraient par leurs origines une aire géographique énorme, et des classes sociales vraiment révélatrices de la société de l'époque... Qu'ont-ils apporté de plus au sport?

Ils sont une équipe, ils sont complémentaires, ils sont la France. Nous avons un polytechnicien avec Jean Borotra. Je ne parle même pas de l'inventeur, le génial René Lacoste. Puis un rentier avec Brugnon et le fils d'un gardien de stade, avec Cochet. Ils représentent toutes les couches sociales. Malgré ces différences, ces quatre-là vont former une véritable équipe. Ils sont complémentaires. Henri Cochet, qui a le tennis dans le sang, on l'appelle le « magicien », il crée des tours, diagonales, il invente des coups. Jean Borotra, le « Basque bondissant » du Sud-Ouest, préfère le service volé. Une fois qu'il est au filet, il a une souplesse incroyable qui le rend difficile à franchir. René Lacoste, lui, curieusement, n'est pas très bon à l'origine mais c'est un perfectionniste. Il détecte un problème dans son coup droit, que fait-il ? Il invente la machine lance-balle, comme ça, à force de travail, Lacoste devient le meilleur joueur mondial en 1926-1927. Enfin, Jacques Brugnon est un joueur de double parfait. Il adapte son jeu en fonction de son partenaire. Brugnon, c'est le ciment, c'est lui qui va créer le lien, c'est le mentor. Donc, ces quatre-là, ils sont très complémentaires.

Ils trouvent également admirablement leur place à Roland-Garros, créé pour eux.

C'est parce qu'ils gagnent la Coupe Davis en 1927. Un exploit, la victoire de 1927, parce que les États-Unis et Tilden sont sur leur terrain. Ils sont invincibles...

Au fond, la Fédération française de tennis n'orchestre-t-elle pas sa propre légitimité historique en mettant en avant ses pères fondateurs, Suzanne Lenglen inclue ?

Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Je ne vois pas. Ils sont incontournables, ils font vraiment partie de Roland-Garros et de son histoire. Je parle du tournoi et de tout ce qui s'est passé avant. Les Mousquetaires, jusqu'au bout, ils étaient avec nous. Ils venaient remettre la coupe aux vainqueurs dans les années 1990. Ils font partie de l'histoire de la Fédération, du stade et du tournoi.

À la suite de leurs carrières, ils sont passés par les instances fédérales. À des moments plus ou moins opportuns. Ils ont néanmoins tous œuvré au développement du tennis français...

Lacoste a été président de la Fédération et Borotra était très présent également. Parmi les membres des amis du musée, nous retrouvons Jeannine Borotra, qui est la dernière compagne de Jean Borotra. La fille d'Henri Cochet est membre, Philippe Lacoste est le président de l'association... Ils sont encore présents.

Chronologiquement, s'en suit une période historique un peu moins prolifique sportivement, quoi que, entrecoupée par les tournois encadrant de la Seconde Guerre mondiale. Simone Mathieu avec ses deux titres de 1938 et 1939, puis Marcel Bernard, la surprise, en 1946, alimentent le palmarès français. Pourtant, il faut ensuite attendre 1967 pour que Françoise Dürr soulève un trophée à Roland-Garros. Qu'est-ce qui différencie les mémoires vouées à chacun d'entre eux?

Déjà, la victoire, le nom au palmarès, c'est une grosse différence. Après, nous devons aussi avoir conscience que, par exemple, Pierre Darmont passe très proche de la victoire en 1956. C'est un personnage très important dans l'histoire de Roland-Garros. C'est le meilleur joueur

français de son époque, et je crois qu'avec François Jauffret, ils sont tous les deux recordmans du nombre de sélections en Équipe de France. Plus tard, tous les deux vont avoir un rôle important au sein de la Fédération, en ce qui concerne le passage à l'ère Open, et la montée vers ce que nous sommes aujourd'hui. Mais, une victoire, ça change tout.

Même chez les champions qui gagnent, le contexte historique, les problématiques de genre, impactent les représentations. Les exploits de Simone Mathieu sont totalement occultés par la Seconde Guerre mondiale...

Complètement. C'est comme Marguerite Broquedis, nous avons un peu oublié Simone Mathieu. Il y a d'autres joueurs qu'on oublie. Maintenant, ici, nous faisons en sorte qu'ils soient présents un minimum. Ça passe par différentes petites choses, comme des contacts avec leurs descendants, par exemple. En ce qui concerne Simone Mathieu, nous sommes en contact avec son fils, qui est un vieux monsieur aujourd'hui. Il nous fait des prêts de revue, on échange, on l'invite pendant le tournoi... Il y a toujours un contact. Après, au niveau du musée, nous essayons aussi de répondre aux attentes du public. Aujourd'hui, si nous parlons de Max Decugis, c'est beaucoup moins porteur que Nadal, donc, on essaie de s'adapter. Ceci dit, si vous allez voir l'exposition 14-18, Max Decugis et Marguerite Broquedis sont présents. Simone Mathieu est présente dans nos bornes de consultation...

Marcel Bernard, le vainqueur de 1946, donne son nom à une allée, donc il marque quand même l'espace géographique. Simone Mathieu donne son nom au trophée du double féminin. Néanmoins, nous ne pouvons-nous empêcher de penser qu'ils sont à un échelon mémoriel inférieur à leurs prédécesseurs, et peut-être même après, sur les années 1980, aux champions qui viendront.

Tout à fait, c'est vrai. C'est peut-être lié à l'histoire du tennis : les Mousquetaires et Suzanne Lenglen sont aux origines, c'est la fondation. Tous ceux qui suivent, nous les évoquons un peu moins dans l'enceinte du stade, quoique. Mais c'est intéressant, le musée est là aussi pour ça, pour combler ces manques.

Dans les deux décennies qui suivent Marcel Bernard, aucun joueur français ne tire son épingle du jeu. Vous disiez que Darmont avait été tout proche d'une victoire. Au moins dans l'historiographie, la période est clairement baignée d'un oubli significatif. Qu'a loupé le tennis français à cette époque? Une marche, une formation, une capacité à démocratiser le tennis...?

Je ne sais pas.

Nous parlions tout à l'heure, par exemple, des différents milieux sociaux des Mousquetaires. Mais l'amateurisme a très longtemps porté sur une sorte d'élitisme.

Complètement. L'ère Open en 1968, c'est très tardif. Ça met du temps à se mettre en place, mais, une fois que c'est lancé, c'est « inarrêtable ». À partir de 1968, amateurs et professionnels vont jouer ensemble. Nous sommes en pleine démocratisation. C'est là aussi que Philippe Chatrier arrive au pouvoir, à la tête de la Fédération. Derrière, la Fédération va être réorientée: nous avons cherché à multiplier les courts de tennis en France, nous assistons à l'explosion du nombre de licenciés. Un vivier plus important de champions potentiels donc. L'ère Open est au niveau international. Peut-être qu'à ce moment-là, il y a de très bons joueurs français mais, un peu comme aujourd'hui, il y a des joueurs exceptionnels dans d'autres nations, Bjorn Borg notamment.

Un an avant l'avènement de l'ère Open, Françoise Dürr remporte Roland-Garros en 1967. Elle est la meilleure joueuse française de l'époque. Qui la connaît aujourd'hui en France?

Françoise Dürr est membre des amis du musée, elle est très souvent parmi nous, elle a fait un grand nombre de dons au musée. D'ailleurs, elle est présente dans l'exposition permanente avec l'une de ses tenues signée Ted Tinling ; Elle sera très présente dans l'exposition "Tennis et mode". Nous sommes précisément dans les missions du musée. C'est pareil pour Pierre Darmont, Yvon Petra et tous ceux qu'on ne cite pas, Simone Mathieu par exemple. Le stade rend hommage à ses pères fondateurs, derrière, nous avons un musée pour raconter ces histoires, pour qu'on ne les oublie pas. Mais c'est sûr qu'en dehors de Roland-Garros, qui se souvient de Françoise Dürr aujourd'hui?

C'est impressionnant comme la mémoire peut prendre sur soi les époques...

Tout à fait. Dans 30 ans, je ne sais pas si nous nous souviendrons des champions d'aujourd'hui.

Est-ce qu'elle a eu un hommage significatif à Roland-Garros?

Par exemple?

Vous allez me dire qu'il y a un nombre limité de compétitions, donc un nombre de trophées limité, un nombre de stade limité donc un nombre d'éponymies limité... Pas d'allée, pas de porte à son nom, Françoise Dürr n'est pas forcément exposée comme un vainqueur de Roland-Garros.

C'est vrai. En plus, la connaissant un peu, ça pourrait l'embêter mais c'est une possibilité. Après, elle est parmi nous, elle est présente. Tous les ans, elle est en tribune présidentielle, elle est accueillie, elle est considérée comme une championne de Roland-Garros. Nous, ici, elle nous demande quoi que ce soit, on lui répond.

Bien sûr, mais cela participe de la mémoire institutionnelle. La question se portait plus sur les abords de la mémoire collective. L'accès de l'individu *lambda*, moyen, sans érudition particulière dans le sport...

Peut-être qu'elle a gagné trop tôt quelque part. Si elle avait gagné durant l'ère Open, il se passerait quelque chose de différent.

C'est pourtant déjà l'époque de la télévision en direct.

Exactement, la médiatisation. Cependant, je ne suis pas sûr que si nous accueillons un public de collégiens ou de lycéens, et qu'on leur demande qui était Guillermo Vilas, ils sachent répondre. Il s'agit peut-être tout simplement du cours du temps, le cours de la vie. Les jeunes d'aujourd'hui, peut-être que lorsqu'ils seront plus âgés, ils se souviendront de Nadal. Mais pas les jeunes du futur. C'est un cycle qui est fait comme ça. Nous oublions et c'est pour ça qu'il y a des musées.

Nous arrivons à l'ère Open en 1968, avec la fin de la distinction entre les professionnels et les amateurs, et en conséquence, l'harmonisation du tennis de haut niveau autour de la seconde doctrine. Est-ce la modernisation et les nouveaux enjeux commerciaux, télévisuels, politiques, qui engendrent cette aire professionnelle ? Ou est-ce l'inverse, l'accès à l'aire professionnelle qui amène tous ces nouveaux enjeux?

C'est une excellente question. Philippe Chatrier, en 1953, va fonder *Tennis de France*. Dans cette revue-là, lors de chacun de ses éditos, immanquablement, il va attaquer la Fédération

française de Tennis de l'époque. Il va attaquer la Fédération Internationale. Son cheval de bataille, c'est « arrêtons l'hypocrisie, les amateurs touchent vraisemblablement des enveloppes sous la table, passons à une époque où tout le monde pourra jouer ensemble ». Il va se battre pour ça et, enfin, en 1968, il y arrive. Là, c'est essentiellement politique. Mais c'était nécessaire. Le tennis était tout simplement en train de mourir. Un exemple, en 1966-1967, nous ne savons pas qui est le meilleur joueur au monde. Il y a un très bon joueur professionnel d'un côté, un très bon amateur de l'autre, impossible de savoir. Ça influe fortement sur l'intérêt du public. Encore une fois, à l'époque, les professionnels ne peuvent pas disputer les tournois du Grand Chelem. Eux en ont envie, n'importe quel joueur professionnel a envie de jouer Roland-Garros, a envie de jouer Wimbledon, il y a des intérêts comme ça qui convergent. Une fois l'ère Open lancée, le fait qu'on puisse enfin savoir qui est le meilleur joueur au monde va attirer les foules, et donc les médias.

La télégénie du tennis lui ouvre les portes d'une visibilité complètement nouvelle. Elle intensifie également la charge émotionnelle de la discipline. C'est la force des duels sur un terrain, qu'ils soient réels ou fantasmés. Il y a aussi le phénomène de starification "transnationale" : le public quitte l'adulation d'un joueur français, le patriotisme "basique" des débuts, pour aller à des dévotions internationales...

Tout à fait. L'ère Open est marquée par Borg et par Chris Evert à Roland-Garros. Borg, c'est la force tranquille, impassible, "Ice Borg" comme on dit. Le joueur, il gagne, il transpire à peine, il domine complètement ses adversaires, il joue avec son lift, c'est incroyable. Il maîtrise complètement la terre battue. Les médias s'y intéressent, le public vient voir jouer ce phénomène. Côté des femmes, nous avons Chris Evert qui, en plus d'être une très belle femme, a un jeu très agréable à regarder, très esthétique. Le public vient voir ce spectacle-là. Nous assistons petit à petit à l'essor de grandes rivalités, dont celle opposant Chris Evert et Martina Navratilovà. Un peu plus tard, la finale de 1984, entre Lendl et McEnroe, est juste incroyable. Qu'est-ce qui fait que John McEnroe ne réalise pas son rêve de gagner Roland-Garros? C'est inimaginable. Progressivement, nous voyons naître des grands chocs, jusqu'à Federer-Nadal. Tout le monde rêve de voir une finale Federer-Nadal, avec cette fois, une victoire de Federer.

En 1983, il y a le sacre. Je dis « le sacre » parce qu'il a pris une dimension radicalement différente par rapport aux victoires précédentes. Le monde a changé aussi. Il n'y a pas très longtemps, je regardais les images INA de l'entrée de Wilander et de Noah sur le court : ils sont sponsorisés des pieds à la tête, ils sont en rouge et en bleu, ils passent devant 4-5 panneaux publicitaires des plus grandes multinationales du monde, le match retransmis en direct... Les vecteurs mémoriaux se sont multipliés avec l'ère Open, n'est-ce pas ?

Oui, tout à fait. À partir du moment où les médias sont présents, il y a une visibilité, donc un potentiel publicitaire assez important. Une mécanique économique qui se met en place. Derrière, il y a aussi le Prize Money pour les joueurs. Tout ça monte ensemble. Pour en revenir à la victoire de Noah, oui, nous nous en souvenons très bien. Et nous ne sommes pas prêts de l'oublier parce que c'est un Français. Après avoir soutenu Bjorn Borg et Chris Evert, un Français gagne à Roland-Garros, ça faisait longtemps que ça n'était pas arrivé. Bien sûr que c'est une victoire inoubliable ici. De plus, le match est assez incroyable.

Pour aller plus loin sur Yannick Noah, sans toutefois rentrer dans les détails de sa carrière, très bien documentés, mon avis personnel est le suivant : malgré son image radicalement antisystème, c'est un enfant du système de formation sportif français.

Complètement. Pour la petite histoire, il est détecté par Arthur Ashe à Yaoundé. Le grand champion américain fait une tournée en Afrique, il échange des balles avec les gamins et là, il

découvre le petit Noah. Très jeune, celui-ci monte et intègre le système de formation français à Nice puis au C.N.E. Il va suivre tout un parcours jusqu'à gagner dans son jardin, chez lui. Après, il triomphe en tant que capitaine avec la Coupe Davis et la Fed Cup. Oui, quelque part il est formé par la Fédération. Ça lui donne aussi un certain regard, qu'il estime juste, sur ce que peut faire la Fédération, et sur ce qui se passe dans l'univers du tennis. C'est un gars incroyable. Pour la petite anecdote, une fois, j'étais ici, en bibliothèque, il y avait un peu de bruit dans le musée et d'un seul coup, un calme complet. Je me demande ce qui se passe, je sors et là je vois Noah qui descend les escaliers timidement. Il y avait comme une aura qui se répandait et tout le monde se figeait pour la regarder. Il y a un truc avec ce bonhomme-là. En plus, je le trouve très simple. Et quand il a des choses à dire, il le dit...

Il a aussi réussi sa reconversion professionnelle...

Pour le coup oui, on aime ou on n'aime pas.

Il a quand même touché à tout: il a continué dans le domaine sportif, puisqu'il a été capitaine de Coupe Davis et deux fois vainqueurs, il a percé dans la chanson...Et il a été capable de se fondre dans des politiques d'ensemble, notamment dans les années 1980-1990, avec l'arrivée du socialisme en France.

Et ce n'est peut-être pas fini, il peut encore se passer pas mal de choses pour Yannick et sa bande. Maintenant, à la Fédération, on entend ses propos. La Fédération se doit de rester neutre, impartiale, objective, ça n'empêche pas les échanges. Il fait partie de la maison tout simplement.

Il est aussi le produit du grand visionnaire de l'époque, déjà cité dix fois, qui prend le "pouvoir" fédéral à la fin des années 1970. Il s'agit bien sûr de Philippe Chatrier, qui est d'ailleurs conjointement président de la Fédération internationale jusqu'au début des années 1990. Les grands travaux, sous sa présidence, vont de l'architecture au nombre de licenciés, en passant par la formation, mais aussi par l'essor de partenariats avec la télévision publique. Finalement, c'est très significatif d'avoir donné le nom au Central de Philippe Chatrier : il est le père du tennis moderne.

C'est un véritable visionnaire. D'ailleurs, dans notre exposition permanente, nous exposons un buste de Philippe Chatrier. C'est le seul président de l'histoire de la Fédération qui soit présent. Durant ses mandats, il parvient à négocier le virage de l'ère Open, à faire en sorte que Roland-Garros soit et demeure un tournoi du grand Chelem. Ce n'est pas rien. Il va faire entrer le tennis dans l'ère contemporaine, et le tennis français en particulier. Il a fait des erreurs, des mauvais choix aussi mais, au final, il reste quand même un président absolument incroyable et unique du tennis. Peut-être même de l'histoire du sport.

Au niveau architectural, le stade passe de quelques courts à sa dimension actuelle. Au niveau des licenciés, l'objectif des 5.000 courts permet l'arrivée du tennis dans le milieu rural. C'est un immense vivier de joueurs qui semble à la portée de la F.F.T...

La mission de la Fédération est de développer le tennis en France. C'est aussi, si possible, de découvrir de nouveaux champions et de faire en sorte de gagner des Grands chelems. Mais sa victoire est dans l'explosion du nombre de licenciés. À partir du moment où beaucoup de Français se mettent à jouer au tennis et que la discipline devient le premier sport individuel en France, il a gagné. En plus, sous son ère, la France gagne la Coupe Davis en 1991, ce n'était pas arrivé depuis les Mousquetaires. Il a fait ce qu'il fallait et ce n'était pas simple.

Quels sont les grands progrès techniques et politiques du tennis en France entre 1970 et 1990? Au niveau technique, il y a tout le développement matériel, de la raquette en bois à la raquette en acier. On passe aussi aux anti-vibrations, à une nouvelle technique de terre battue, etc… Ces éléments sont radicalement nouveaux et ancrent la modernité jusque dans le jeu. Politiquement, durant l'ère mitterrandienne, quoique nous en pensions respectivement, se forge dans les esprits la possibilité de gagner sur le terrain sportif...

C'est vrai. Et j'ajouterais que si le tennis devient professionnel chez les joueurs, il y aussi une professionnalisation au sein de la Fédération. Nous parlions tout à l'heure de Gilles de Kermadec. Il met en place très tôt ce qu'on appelle les technicoramas, la décomposition du geste du champion. Dans les années 1970, il passe en mode vidéo. Ces vidéos-là sont présentes dans les collections du musée et sont consultables. Les enseignants, les techniciens du tennis vont décrypter les mouvements: le jeu de jambes de Borg, le revers à 2 mains… Tout ça va aussi favoriser l'enseignement. Cela participe à la démocratisation: on peut jouer un peu partout en France et on peut, en plus, apprendre à jouer correctement au tennis. Il s'agit d'une révolution assez importante. Les pages centrales de *Tennis de France*, c'est quelque chose de très lu. Le technico de Gilles, c'est incontournable quand on aime le tennis. Là aussi, il y a un aspect un peu plus professionnel.

On arrive à la période plus contemporaine du tennis, on va dire depuis 1990. C'est celle du sport-spectacle, celle de l'ultra-professionnalisation du sport. En acceptant de devenir un support d'enjeux pluriels et protéiformes, commerciaux, médiatiques, idéologiques parfois, le tennis n'a-t-il pas vendu son âme?

C'est une bonne question une fois de plus. Si nous n'avançons pas au niveau du marketing, si nous n'avançons pas au niveau d'une approche un peu plus commerciale... Il faut savoir que les joueurs y gagnent, avec le Prize Money par exemple. Faire tourner un tournoi du Grand Chelem, faire vivre le tennis en France, tout ça demande énormément de moyens. Roland-Garros, c'est ce qui va nous permettre d'alimenter, de nourrir le tennis en France. Donc, tout ce qui va soutenir le tournoi de Roland-Garros peut être bon à prendre. C'est là que, dans une proportion à calculer, il faut accepter le marketing, le merchandising, les partenariats... Maintenant, elle est où la limite? À partir de quel moment on vend son âme au diable? Je ne sais pas. Ce que je sais cependant, est que nous avons des partenaires au musée, Lacoste, Adidas, et nous faisons en sorte qu'ils soient présents discrètement. D'ailleurs, vous pouvez regarder autour de vous, vous ne verrez rien, ils sont présents pourtant. C'est peut-être là la vérité. L'idéal, c'est comme sur le *Central Court* de Wimbledon, pas de publicité, mais il y en a ailleurs dans le stade. Après, chacun a sa politique, il faut trouver le bon équilibre et faire attention à la bascule dans le tout-commercial. J'ajouterais que la petite bulle culturelle que nous sommes (le musée, ndlr) sert aussi de contrepoids. Nous rapportons de l'image, pas forcément beaucoup d'argent mais de l'image. Cette vitrine-là vient contrebalancer une vision un peu trop commerciale parfois.

Peut-on mettre en relation le développement du processus mémoriel, les statues, les éponymies, les symboles, le musée aussi, avec une recherche d'équilibre par rapport au tout-commercial et à l'ultra-professionnalisation? La Fédération française de tennis a réussi son installation dans la mondialisation. Peut-être plus, en terme d'esprit du sport, que d'autres fédérations…

Selon moi, il n'y a pas d'avenir sans racine. C'est pour cela que la Fédération a ce réflexe de promouvoir, de montrer son histoire et son passé, pour mieux investir vers l'avenir. C'est pour cela que le musée a toute sa place au sein du stade, que le patrimoine et que l'histoire de la fédération, du stade et du tournoi sont nécessaires au sein de l'enceinte. Avoir cet espace dédié

à l'histoire permet d'ailleurs de s'élancer vers le futur.

L'absence de victoire masculine depuis 1983 pèse-t-elle sur l'image du tournoi et de la Fédération ?

Nous attendons un vainqueur français, masculin et féminin. Ça serait bien parce que tout le monde à la Fédération travaille dans ce sens-là, pour qu'il y ait demain un grand champion français vainqueur à Roland-Garros. Nous avons beaucoup de champions dans le top10, mais il manque peut-être le vainqueur de Roland-Garros. On va attendre.

L'expression "âge de bronze", en opposition à l'âge d'or des Mousquetaires, est assez répandue. Les "petits Mousquetaires", comme ils ont été appelés par les journaux, finiront toujours au pied du podium. Certains nous disent que c'est une question d'esprit. Amélie Mauresmo parlait d'épicurisme très récemment dans *L'Equipe*, est-ce un frein à la compétitivité absolue ?

Oui, certainement. Mais encore une fois, tout est mis en place à Roland-Garros et au sein de la Fédération, aussi bien techniquement, physiquement que mentalement, pour que l'on puisse trouver le joueur. Ce n'est pas simple.

On ne trouve pas un Federer tous les...

Federer, c'est tout simplement le meilleur joueur de l'histoire du tennis. En plus, esthétiquement, c'est un régal à voir, il est à ça du sol, il est juste magnifique. Aujourd'hui, nous pourrions avoir cinquante joueurs exceptionnels, Federer serait encore au-dessus.

Dans notre analyse des années 1990-2010, on voit poindre deux catégories distinctes de passion: la fierté nationale, qui revient, après avoir été un peu en berne à la suite de l'exaltation de 1983, et l'admiration transnationale. Les Pioline, Grosjean, Lecomte étaient de très bons joueurs, mais pouvons-nous les mettre en résonance avec les Kuerten, Agassi et (?)?

C'est l'espoir. Le public veut y croire et c'est pour ça qu'il va soutenir Pioline, Grosjean... Heureusement. Un joueur français entre dans le Central, et on sent quelque chose dans l'air. Cela dit, c'est palpable aussi quand Federer entre en scène. Il est francophone également. Encore une fois, la demi-finale de Coupe Davis qui s'est jouée ici, c'était une ambiance très particulière. Avec du patriotisme dans l'air. Je pense que les Français ont besoin de ça, il nous faut de temps en temps un champion, une victoire sportive, quelque chose qui fait que tout le monde va rêver.

Ces derniers temps à Roland-Garros, la reconnaissance du talent sportif est, malheureusement, réservé aux athlètes internationaux.

Tout à fait. Maintenant, il ne manque pas grand-chose, tout ça peut basculer très vite.

J'aimerais maintenant que vous me donniez votre sentiment sur la différence de traitement mémoriel voué à Mary Pierce et à Amélie Mauresmo. Mary Pierce gagne Roland-Garros en 2000, dispute deux finales, et pourtant elle n'est pas vraiment portée aux nues en France. Amélie Mauresmo, quant à elle, accède une seule fois au quart de finale à Roland-Garros, mais remporte deux tournois du Grand Chelem à l'extérieur. Or la seconde est très présente dans la représentation collective, au contraire de la première. Est-ce que, finalement, la mémoire n'est pas en train d'évoluer vers des donnés plus sociétales ? J'entends par là : Amélie Mauresmo a fait son *coming out* très tôt, à l'époque

ça ne se faisait que très peu, en tout cas pas pour les sportifs représentant la Nation. Elle a un physique très singuliers, et une capacité à s'exprimer plus librement que Mary Pierce, dont la double-culture semble un frein... Cette différence est assez criante: nous nous se rendons compte que la mémoire vouée au vainqueur de Roland-Garros, Mary Pierce, est nettement inférieure à celle dévolue à Amélie Mauresmo.

Je ne serai pas aussi catégorique que vous. Un exemple, en ce moment, nous travaillons sur une série de documents qui fait ressortir huit champions français. Huit seulement, sur toute l'histoire du tennis. Mary Pierce et Amélie Mauresmo sont présentes toutes les deux. Après, Mauresmo a été n°1 mondiale, ça arrive assez rarement. Et donc, ça a un impact dans la société. Amélie Mauresmo est aujourd'hui capitaine de l'Équipe de France de Fed Cup, elle est présente, elle est toujours visible. Mary Pierce, quand elle venait à Roland-Garros, elle était très bien accueillie ici, sur le Central et, très vite, elle re-disparaissait du champ de vision. Il s'agit peut-être tout simplement d'une régularité dans les rencontres entre Amélie Mauresmo et le public. Je peux néanmoins vous assurer que si Mary Pierce vient ici demain, elle sera reconnue dans les allées, elle sera très bien accueillie. Après, pour ce qui est de la mémoire, de l'équipe du musée et de la communication au sein de la Fédération, elles sont, à mon sens, toutes les deux au même niveau. Amélie est capitaine de l'Équipe de France donc elle est plus présente tout de même.

Quels sont les dangers qui guettent le tennis français et le tennis international? La spécialisation, la fabrique de champions surhumains, le dopage?

Tous. Nous pourrions aussi ajouter les paris en ligne, ou certains tournois hors Fédération Internationale qui peuvent se mettre en place. Ici ou là un tournoi de fin d'année se déroule alors que les joueurs sont sensés se reposer... Les dangers sont multiples et ils sont nombreux.

Prenons-les un par un: la spécialisation a beaucoup touché, ces dernières années, l'histoire récente de Roland-Garros. De Sergi Bruguera jusqu'à Gaston Gaudio, ce sont les Sud-Américains, culturellement très adaptés sur la terre, qui se sont imposés de manière fulgurante à Roland-Garros. Cela n'enlève-t-il pas une charge émotionnelle au tennis en général?

C'est vrai que quand Nadal vient pour chercher son dixième titre à Roland-Garros, ça peut lasser. C'était le cas dans les années 1970-1980 avec Borg. Dans le tennis féminin, il y a aussi un jeu un peu stéréotypé parfois. Je me souviens d'une Martina Higgins ou d'une Justine Hénin, elles avaient un jeu décalé qui, tout de suite, faisaient la différence sur le court. On voyait autre chose que de longs échanges de fond de court. Oui, la spécialisation est un danger aussi. Maintenant, tant qu'il y aura un Federer, ou même un Nadal, avec tant de charisme... Ils ont un truc qui dépasse le cadre du jeu, le public viendra toujours les voir jouer. Attention, après eux, je ne sais pas qui viendra, il y a un virage à négocier.

Vous parlez de Rafael Nadal dans les dangers de la spécialisation. Moi, je le pensais plus dans la catégorie « fabrique de champions sur-humains »...

Oui, je le mets un peu dans les deux.

Même si nous ne sommes pas prophète, nous pouvons tout de même penser que son physique va le déranger dans les années futures.

Certainement, et peut-être même que le public attend la chute du géant. Souvent ce petit effet se manifeste. En tout cas, Nadal, c'est un mental incroyable, et ce mental-là, ça ne se fabrique pas. Peut-être qu'au niveau du corps, du déplacement, nous pourrions trouver un autre Nadal, mais ça ne sera jamais le même parce qu'il a un mental, une volonté d'aller chercher les balles

perdues pour 90% des joueurs. Lui, il y va et il la renvoie. Ça ne se fabrique pas.

A-t-il encore faim?

Je ne sais pas, après neuf Roland-Garros, on peut penser qu'il est un peu émoussé à la fin. Pourtant, il est toujours là. Peut-être qu'il sait d'où il vient, que ça n'a pas toujours été facile pour lui, je ne sais pas. En tout cas, il a un mental qui fait toute la différence et, encore une fois, ça ne se fabrique pas.

En terme de dopage, nous sommes revenus à une ère, au moins en apparence, peu plus tranquille. Il y a eu quelques cas de dopage au croisement du siècle. Où en sont les politiques anti-dopage à Roland-Garros?

Là, je ne suis pas forcément la meilleure personne pour vous en parler. À mon petit niveau, ce que je peux vous dire, c'est que tout est mis en place pour que ce mode de tricherie ne passe pas. Imaginez, c'est tout le système, c'est tout le tournoi qu'on remettrait en cause si jamais demain il y a un dopé qui passe. Je sais que la Fédération est très attentive, même chose pour les paris en ligne, la Fédération insiste là-dessus. Maintenant, le dopage risque toujours d'avoir un coup d'avance parce que le produit nouveau est là, il faut un temps pour qu'on trouve la parade, pour pouvoir le détecter. C'est valable pour tous les sports : il y a une menace permanente. Cependant, Roland-Garros, Wimbledon et les 2 autres, n'ont pas le droit de se planter sur ce plan. Si jamais nous nous trompons, c'est fini, on ne peut plus croire en rien. Il y a une attention très particulière de la Fédération face à ces 2 problèmes-là.

Pour conclure, je vous donne mes scissions de temporalité mémorielle, les axes que j'ai développés et vous me dites si vous êtes d'accord ou pas.

À mon sens, il y a clairement une volonté de légitimité historique orchestrée par la Fédération française de tennis, autour des gloires fondatrices passées. C'est un des axes majeurs, qui permet d'asseoir Roland-Garros sur un socle historique et mémoriel très important.

Au sein de la F.F.T, il y a une volonté très importante, c'est indéniable. Depuis les années 1970, ça s'est mis en place tout doucement et, aujourd'hui, on y est. Dans le stade de demain, cette volonté-là va rester et elle sera peut-être même plus importante. Au niveau du stade, et pas seulement dans un espace confiné comme celui-ci : la mémoire sera plus importante. Encore une fois, c'est nécessaire: la Fédération, Roland-Garros, stade et tournoi, nous avons conscience que notre histoire fait notre force au présent.

Le second temps mémoriel, ce serait la fabrique de la modernité sportive et son rôle cultuel. C'est à dire l'éloge du progrès et la mise en valeur des charges émotionnelles vouées aux joueurs, notamment à partir de l'ère Open.

Oui dans une certaine mesure...

Il y a quand même une rupture avec l'ère Open.

Oui, c'est indéniable.

Le sport est le miroir de la société, particulièrement à Roland-Garros...

C'est vrai, il y a une accélération, il y a un gros virage comme dans l'ensemble de la société. La présence du public et des médias font que le tournoi devient ce qu'il est aujourd'hui. Tout ça implique l'émotion, implique la mémoire. Oui, nous entrons dans une autre dimension. Il y a le virage de 1968 et après c'est logique : c'est dans le mouvement de la société.

À l'époque de son élection, Christian Bîmes avait parlé d'un équilibre structurel entre progrès et tradition. Est-ce la pierre angulaire d'un patrimoine collectif pour le sport français?

J'aimerais bien. Ce que la Fédération a impulsé en terme de culture, de patrimoine, qui permet la modernité, devrait se répandre à tous les autres sports. Un exemple, la Fédération française de football, je suis étonné qu'elle n'ait pas de musée. Il y aurait un public, c'est le sport n°1 en France et bien au-delà, avec une histoire incroyable dans le domaine. Pourquoi n'y-a-t-il pas de musée ? Ce qui se passe au sein de la F.F.T devrait se passer dans d'autres fédérations. Oui, je pense que c'est la pierre angulaire, il n'y a pas d'avenir sans racine.

Ce patrimoine sportif collectif, mis en lumière à Roland-Garros, permet-il de répondre aux questions que pose l'avenir?

Je pense qu'une bonne partie des réponses sont là. C'est un peu utopique de ma part, mais j'aimerais que dans les classes qu'on peut recevoir ici, qui découvrent l'histoire de ces champions qui ont fait Roland-Garros, certains sortent en se disant « moi aussi, je veux gagner Roland-Garros ». Je pense qu'il y a beaucoup de choses ici. Hélas, c'est dommage que les champions d'aujourd'hui ne sachent pas qui est Jacques Brugnon. Peut-être se diraient-ils « ah oui, c'est ça le joueur de double idéal ». Nous avons toujours des leçons à tirer du passé. C'est mon cœur de métier et c'est pour ça qu'existe le musée. Nous avons tout dans nos mains, maintenant, il faut savoir l'utiliser correctement, ce n'est pas toujours le cas. Nous sommes néanmoins dans une société qui célèbre : les commémorations sont très nombreuses, certains même font comprendre qu'il y en a trop. C'est un pays qui a une histoire très riche, qui fait notre force. Il faut la connaître, se l'approprier. Pour ne pas commettre deux fois les mêmes erreurs.

Merci Michael Guittard.

Entretien avec Emmanuel Petit, champion du monde de football en 1998 et champion d'Europe en 2000, 09/12/2014.

(Dans l'optique d'une fidélité exacte au déroulement de l'entretien, le tutoiement est de mise dans cette retranscription. La paternité de cette subtilité est à mettre au crédit du champion du monde)

Commençons par le présent et par une question vraiment très franche : Emmanuel Petit, es-tu une grande gueule ?
Qu'est-ce que ça veut dire, déjà, être une grande gueule ? Est-ce dire ce que l'on pense ou dire ce que l'on pense avec véhémence, être agressif dans ses propos, dire ce qu'on a sur le cœur avec ses propres mots, ou alors dire ce que les gens n'ont pas envie d'entendre ? Quand je dis les gens, c'est de façon générale.
J'aime bien cette façon que tu as de t'interroger à haute voix...
Je me suis toujours posé cette question-là. J'ai 44 ans, ça fait vingt-cinq ans que je parle aux médias, donc vingt-cinq ans que je me pose cette question. On m'avait déjà stigmatisé dès la première année, quand j'étais professionnel à l'AS Monaco. Je faisais mon service militaire durant l'année 92, pendant la 1ère Guerre du Golfe d'ailleurs, et j'avais déjà fait les gros titres de la presse sportive en disant que l'OM faisait une course de 80 mètres et que les 19 autres clubs de D1 faisaient une course de 100 mètres. On m'avait déjà stigmatisé à l'époque, on m'avait collé ce qualificatif de « grande gueule », « d'écorché vif », comme s'il ne fallait pas dire des choses qui me semblaient, pour moi, essentielles. Dans le monde dans lequel nous vivons, qui plus est quand on est sportif de haut niveau, il faut aussi véhiculer certaines valeurs. Je pensais que le système allait se joindre à moi, parce que c'était d'une évidence : deux ans après, rappelles-toi les condamnations qu'il y a eu. J'ai vu que j'étais tout seul dans le désert, je me suis dit que ce n'était pas gagné. J'ai pourtant choisi de garder ma ligne de conduite, ma ligne directrice.

C'est tout à ton honneur. D'ailleurs, on parle de statut d'icône sportive. Finalement, ce que tu as voulu faire, c'est prendre ta part dans le débat de citoyen...
Bien sûr, toute ma vie, j'ai fait ça, encore la semaine dernière.

Nous voyons parfois des sportifs qui…
Ce n'est pas parfois, nous voyons très souvent des sportifs qui ne disent rien. Ils ne veulent pas faire atteinte à leur propre image et à leur fonds de commerce.

Aujourd'hui, comment te considères-tu ? Comme une gloire passée ou une référence présente ? Est-ce que le regard des gens a changé avec les années ?
En fait, une fois que j'ai eu terminé ma carrière, les gens voyaient toujours en moi l'image de la France victorieuse, ce 3e but contre le Brésil. Il y avait toujours une certaine incompréhension véhiculée dans les médias en ce qui me concernait : pas le joueur mais l'image de grande gueule. Mais, depuis que je suis rentré en France, que je travaille dans les médias, depuis la sortie de mon livre en 2008, je m'aperçois que les Français, quand ils m'abordent, je leur évoque à chaque fois de très bons souvenirs. Ils sont très contents de m'aborder. En même temps, ils me respectent par la droiture que j'ai toujours eu dans mon milieu. Pour moi, c'est essentiel, il faut qu'on soit crédible. J'ai été tellement déçu de ce que j'ai pu vivre.

Rester dans la sphère sportive à la fin d'une carrière, dans les médias ou en tant qu'entraîneur, est-ce une façon pour certains joueurs d'alimenter la machine à souvenirs ?
Aussi. Tu gardes le lien avec ton public, d'une certaine manière. Puis, on ne peut pas enlever le côté passionnel. Je ne me voyais pas en tant qu'entraîneur, j'ai « sacrifié » une partie de ma vie, de ma jeunesse pour le football, pour ma passion. Je ne me voyais pas sacrifier ma famille une nouvelle fois. Ma famille est la chose la plus importante à mes yeux, il n'y a rien qui pourra passer devant.

À quoi ressemble une reconversion de champion du monde ?
J'ai préparé ma reconversion avant même de terminer ma carrière. J'ai toujours été un papillon dans le monde des affaires. Avant de m'engager dans une affaire, il faut toujours que ce soit une aventure humaine. Il faut que le projet me plaise bien évidemment, mais il faut aussi que les gens qui portent ce projet aient des valeurs, que ce soit quand je les accompagne en tant que *business angel* ou en tant que co-fondateur. Il est nécessaire que je sois entouré de gens qui soient sur les mêmes principes de vie que moi. Comment fait-on sa reconversion ? Pour un sportif de haut niveau, il y a très peu de reconversions qui sont mises à sa disposition : entraîneur, manager, directeur sportif. Tu intègres le cadre d'une structure sportive, que ce soit un club ou un système fédéral, fédération, ligue ou même une entité internationale.

Tu étais prêt quand ta carrière s'est arrêtée ?
Bien sûr, j'étais prêt.

Elle s'est arrêtée sur une grosse blessure, une déconvenue avec Chelsea. Comment être prêt quand tout s'arrête d'un seul coup ?
J'ai fait une carrière pleine, où j'ai été relativement épargné par les blessures. Les grosses blessures sont arrivées à la fin de ma carrière, donc je m'y attendais. C'est une petite mort en soi, mais ce n'est pas la fin de la vie non plus. Il faut savoir anticiper ces choses-là. La chance que j'ai eu, c'est que les blessures soient arrivées à la fin de ma carrière. Ce n'est pas comme si j'avais été frappé en plein milieu, en pleine maturité à 26-27 ans, et que j'ai dû arrêter le football. Probablement que aurais-je été beaucoup plus frustré. Mais parce que j'ai eu une carrière extrêmement bien remplie, humainement, émotionnellement, mais aussi du point de vue palmarès, au contraire, je n'ai pas eu de problème pour raccrocher.

Il faut quand même un peu de recul pour devenir consultant pour un média sportif.
Il m'a fallu du recul dans ce domaine-là pour une chose : le fait d'avoir été un joueur de haut niveau, d'avoir côtoyé les cieux pendant 15 ans, si ça te donne une certaine crédibilité, ça ne t'amène pas non plus un savoir-faire médiatique. Parler devant une caméra et être derrière une caméra, ce n'est plus du tout la même chose. Il faut que tu arrives à adapter ton langage, ton discours et aussi analyser ce que tu vois. Ce n'est pas facile. Les gens s'imaginent que commenter un match est à la portée de n'importe quelle personne dans une buvette, or, il se trouve que c'est beaucoup plus compliqué. Avoir de la prestance, de la répartie, savoir parler Français, savoir prendre du recul, c'est difficile. Il ne faut pas être là non plus pour distribuer les bons et mauvais points à tout le monde, il faut aussi savoir apporter une expertise technique et tactique. Pas trop non plus, parce que les gens sont là pour se détendre, pas pour se prendre la tête..

Comment te présenterais-tu aujourd'hui à quelqu'un qui ne te connaît pas, en quelques phrases ?
Je m'appelle Emmanuel Petit, je suis français, je suis un ancien joueur international de l'Équipe de France et de différents clubs en Europe. Je suis père de 3 enfants, je suis marié avec une étrangère et j'essaie d'être à la fois un bon père et un bon citoyen.

C’est très dur de se présenter de manière succincte ?
Je te parle de mon parcours privé, de mon parcours professionnel dans les grandes lignes, je saupoudre...

Peut-on considérer qu’il y a des gens qui ne vous connaissent pas ?
Bien sûr, même des gens qui croient me connaître ;

Je parle du personnage de foot.
Oui, bien sûr.

Aujourd’hui, en France ? Qui sont-ils ces gens?
Je ne sais pas du tout.

il y a, par exemple, des personnes qui ne s’intéressent pas du tout au football...
C’est très difficile d’échapper au football aujourd’hui. L’omniprésence du sport est quotidienne dans nos médias et ça dépasse le cadre du sport maintenant, on est devenu des ambassadeurs, des images, des icônes pour beaucoup. Il y a une transition qui s’est effectuée. Est-ce que la Coupe du monde 98 ? Je n’en sais rien. Ce que je sais en revanche, c’est que l’hypermédiatisation est un nouveau moyen de communication. J’ai cependant l’impression qu’on a ouvert une vanne qu’on va avoir du mal à refermer.

Aujourd’hui, et depuis une vingtaine d’années, le footballeur est devenu une référence collective dans la société.
Référence collective, je ne sais pas. Je n’irai pas jusque-là. Nous sommes toujours regardés avec beaucoup de condescendance de la part de nos élites. C’est vrai qu’il y a un paradoxe : nous sommes à la fois adorés, voire haï par le peuple, en fonction des résultats ou du comportement que l'on peut avoir, et on est vilipendé, utilisé en permanence par nos élites. Ce qui n’est pas la même approche.

Vous, footballeurs professionnels, êtes aussi utilisés par des autres élites, des élites commerciales...
Oui

Est-ce possible aujourd’hui d’être joueur de football sans être une égérie commerciale ?
Oui bien sûr que c’est possible. J’ai refusé énormément de choses dans ma carrière parce que je considérais que ça ne coïncidait pas avec les valeurs que je voulais véhiculer. C’est vrai que quand tu tapes dans la stratosphère du football, il y a une concentration maximum des annonceurs et des sponsors. En permanence. C’est réservé à une élite, et cette élite-là est aujourd’hui largement représentée. C’était déjà le cas à notre époque : je me rappelle de toutes les publicités que j’ai faites dans les années qui ont suivies la Coupe du monde. J’en ai refusées encore l’année dernière.

Ces publicités, c’est quoi, Tuc ?
C’est Danone, c’est SFR, c’est l’Oréal, il y en a plein.

Finalement, dans ta carrière, tu as connu ce que nous, historiens, décrivons comme une expansion majeure du professionnalisme et du sport-spectacle. Ça va de l’arrêt Bosman à la marchandisation totale du sport. Le football est-il un miroir de la société ?
Parfaitement. Même dans ces problèmes sociaux : tu vois comment l’équipe nationale a été fustigée, même à notre époque. Jean-Marie Le Pen disait ne pas se reconnaître dans l’Équipe de France victorieuse en 1998 parce qu’elle était « black-blanc-beur ». À Knysna, presque 10 ans après, on s’aperçoit que les mêmes relans de la société étaient omniprésents. Jusque dans

les rangs de l'Assemblée nationale. Je ne vais pas reprendre les propos de certaines personnes, mais entre « les caïds immatures », ou « on va karcheriser les banlieues », tu peux comprendre aujourd'hui l'ambiguïté qui règne dans les représentations sociales. Ce que je regrette par-dessus tout : en 1998, alors que nous avons la chance de déplacer plus d'un million de personnes sur les Champs-Élysées, une première depuis la Libération, je pensais sincèrement que nos politiciens allaient s'unir derrière cette France. Elle s'était identifiée à la sélection nationale, afin de prendre les tournants qui s'imposaient à la société.

Ça n'a pas été le cas.
Bien sûr que non.

Revenons au passé : à tes origines, à tes valeurs, ce qui t'a construit en tant qu'homme. Cela commence évidemment par le cadre familial. Le cadre familial, c'est prédominant dans la construction de tes valeurs. Qui sont tes parents ?
C'est très difficile pour moi d'apporter une définition. Mes parents sont arrivés au monde à une époque où il y avait encore des stigmates bien présents de la Seconde Guerre mondiale. Mon grand-père maternel a passé plusieurs années dans les camps de concentration, nous en avons encore discuté avec ma mère la semaine dernière. Mes parents viennent de Normandie, ce sont des gens très simples, d'un milieu modeste. Ils sont extrêmement réservés. Ils ont vécu à une époque où il fallait garder les émotions pour soi. C'est vrai qu'entre leur génération, la mienne et celle de mes enfants, je vois l'évolution. Comment passe-t-on d'une génération qui est dans la pudeur et dans la réserve à l'ébauche permanente des sentiments comme aujourd'hui ? En l'espace de 70 ans, l'évolution a été significative à ce niveau-là. Mes parents, comment pourrais-je les décrire ? Extrêmement modestes…

Aimant ?
Oui, aimant. Même si ça ne se dit pas en Normandie. C'était compliqué d'avoir des gens à cette époque-là qui vous disent « je vous aime ». Mais le fait de ne pas le dire, ça ne veut pas dire qu'on ne vous aime pas.

Ton enfance est partagée entre l'amour silencieux de tes parents et, d'après le début de ton autobiographie, les 400 coups avec tes amis.
Oui, les 400 coups. Il y avait une liberté à l'époque que les enfants d'aujourd'hui n'ont plus. Quand nous avions 10 ans, nous pouvions partir toute la journée de la maison et revenir le soir sans aucun problème. Sale, pourri, pouilleux. Je vois mes enfants aujourd'hui, comment ils occupent leurs temps morts, leurs loisirs, je me dis que le monde va très vite. Je regrette, parfois, qu'ils n'aient pas eu, ne serait-ce que par instants, l'opportunité de connaître ce que j'ai pu vivre quand j'étais gamin, c'est-à-dire cette sensation de liberté permanente.

Ne provient-elle pas aussi de l'imagination cette sensation de liberté ?
Non, nous sommes dans un cadre beaucoup plus compliqué aujourd'hui.

Certes, mais lorsqu'on est au fin fond de la Normandie, on peut jouer des heures et des heures dans la forêt. On crée un microcosme…
Oui, on monte des cabanes.

… Que la télévision et l'ordinateur ne pourront matériellement jamais créer.
Exactement ! Il y a également une psychose aujourd'hui : quand tu vois tout ce qui se passe avec les enfants... Si aujourd'hui j'habitais en Normandie avec mes enfants, au même endroit que par le passé, je ne suis pas certain de les laisser autant sortir dehors.

Comment arrive le sport dans ta vie ? Une culture familiale du papa, la bande de copains… ?
Très tôt, mon père était un passionné de vélo et de football. Il avait un excellent niveau à son époque. Il jouait en DH à Arques-la-Bataille, c'était costaud à cette époque-là. Mes frères aussi, mes frangins, il y avait la possibilité d'être joueur professionnel. Sous mon toit, j'avais des exemples à suivre, d'abnégation, de volonté : repousser ses limites, entretenir sa passion en permanence. J'avais un oncle extrêmement doué au ping-pong, on passait notre temps, avec mes frères, à faire des tournois de quartier à Saint-Nicolas d'Aliermont. Nous allions aux entraînements constamment, on suivait notre papa lors de ses matchs, on baignait là-dedans. Quelque part, le football était une seconde famille, je retrouvais mon cadre familial avec les mêmes règles, le même respect, la même protection, la même connivence. C'est d'ailleurs pour ça que le football est devenu ma passion, il y avait un prolongement de ma famille là-dedans.

Le Stade de la gare, n'était-ce pas une sorte de deuxième cocon familial ? Etait-il déjà régulièrement inondé à l'époque ? Parce que j'y ai également joué... ?
(Rires)... Oui, je me rappelle les toilettes externes, les douches… On ne va pas dire que c'était insalubre, mais presque.

Il y avait de la modestie dans les installations.
Exactement.

Au fur et à mesure que tu progresses, que tu es formé à l'ES Arques, doit-on considérer la fierté de tes parents comme un moteur de progrès ? Va-t-on plus loin pour ses parents que pour soi-même ?
Non, je pense que pour dépasser ses limites et atteindre ses objectifs, voire même aller au-delà, il faut avoir des cicatrices, des traumatismes. Qu'est-ce qui fait tourner le monde ? C'est la faim. Si tu n'as plus faim, que tu as le sentiment d'être rassasié, tu n'as plus envie de faire l'effort de te surpasser. Les cicatrices que j'ai eues ? Mon frère est mort sur un terrain de football, mon père qui a failli mourir sur un terrain de football. J'étais également proche de mon grand-père quand j'étais au centre de formation de Monaco. Quand je l'ai perdu, ça a été un traumatisme. J'ai perdu également mes deux meilleurs amis : ils se sont suicidés. J'ai eu mon quota quand j'étais jeune et adolescent ! Ça n'a fait que renforcer ma haine, que j'ai entretenue et transformée, pour la rendre positive et constructive. À travers le sport.

Tu pars très tôt de chez tes parents pour aller à l'AS Monaco.
Oui, très tôt.

Il y a eu une petite expérience avant, à Saint-Valéry-en-Caux. À ces âges-là, c'est compliqué...
Très compliqué.

Comment perçoit-on un déracinement aussi extrême ? Tu passes quand même d'une petite bourgade de Seine-Maritime à une bourgade légèrement plus grande, et d'un autre milieu social...
D'un autre standing. C'est difficile la transition, l'adaptation. À chaque fois qu'un individu est transporté dans un nouvel élément, il lui faut un certain temps d'adaptation. Bien sûr, ça a été compliqué. Moi qui côtoyais les *deux chevaux*, je me suis mis à côtoyer les *Porsch* et les *Rolls-Royce*. Au lieu de côtoyer le *Super Casino*, je côtoyais le vrai casino, tu vois ce que je veux dire...

Tu parlais de ton frère Olivier, qui malheureusement, décède sur un terrain de football. Finalement, tu arrives à reconvertir la douleur en force et en apprentissage...
Ça reste toujours un traumatisme.

C'est un traumatisme, je n'en doute pas. Est-ce que ça fait grandir plus vite ?
Ça te donne une force intérieure incroyable quand tu arrives à la canaliser et la rendre positive. J'étais déjà assez talentueux à cette époque-là et ça n'a fait qu'exacerber une mentalité de gagneur. J'étais quelqu'un de relativement costaud et ça a fait de moi un robot, en fait. Quand je suis arrivé à mes objectifs, notamment très jeune en Équipe de France, j'avais 19 ans. À cette époque-là, il n'y avait aucun joueur de mon âge, j'étais le seul. Aujourd'hui, c'est devenu la majorité, mais à l'époque j'étais en avance sur ma génération. Une fois que j'ai atteint à mes objectifs, je me suis dit « qu'est-ce qu'il y a après ? ». La coïncidence a voulu que ce soit arrivé en même temps que l'affaire OM-Valenciennes et la corruption dans le football français. C'est là que j'ai commencé à m'intéresser en profondeur à l'aspect social du football. À mon sens c'est primordial, d'un point de vue territorial et national. Au niveau politique, je n'aurais jamais dû mettre mon nez là-dedans, car après vingt ans de football, tout ce que je sais sur le fonctionnement des gouvernances sportives…

Ne permet plus d'aimer le sport ?
Disons que ma passion reste intacte, brute, pour le football. Mais avec ma vision du monde, ce caractère d'idolâtrie que j'avais pour le foot, n'existe plus.

Aujourd'hui vous êtes père de 2 filles.
3 filles

Pardon. Est-ce que ça aide à relativiser les tourments du passé ?
Bien sûr ça aide et heureusement d'ailleurs. J'ai 3 filles, 12, 7 et 5 ans. J'ai eu ma première fille à 32 ans lorsque j'étais joueur à Chelsea. Mon ex a accouché la veille d'un match à Liverpool, je me rappelle très bien du sentiment de plénitude que j'avais ressenti pendant ce match. D'ailleurs, je crois que j'avais été élu meilleur joueur de ce match, à Andfield. J'étais complètement détaché en fait. Dans les semaines et les mois qui ont suivi, je me suis demandé pourquoi j'avais attendu aussi longtemps avant d'avoir des enfants ? La réponse était toute simple : avoir des enfants est quelque chose qui est mûrement réfléchie, l'arrivée d'un enfant bouleverse complètement la vie au quotidien. Tant individuellement que dans le couple. On n'a pas plus du tout la même vie. Je ne me sentais pas prêt avant. C'est vrai, qu'aujourd'hui, mes enfants sont ma principale richesse. C'est marrant parce que tout le monde dit ça, c'est banal de dire ça, mais ça l'ait vraiment pour moi. Je n'accepte plus de choses qui viennent en choc frontal avec ma famille. Mon travail, mes passions, ne passeront plus jamais avant ma famille.

De nos jours, les joueurs sont pères de plus en plus tôt. Que penses-tu de ce phénomène ?
C'est un mécanisme que l'on crée : c'est alimenté, généré. On te le conseille presque lorsque tu es au centre de formation. On te conseille de vite trouver une fille, de te caser, parce que ça rassure à la fois le club, l'entraîneur et ça apporte des gages de sécurité pour le joueur. Ne surtout pas s'égarer à droite et à gauche, sortir, avoir une vie dissolue. Donc, on demande vraiment au joueur, une fois qu'il est sorti du centre, de planter un cadre bien défini pour pouvoir s'épanouir pleinement.

Faisons un pas en avant dans ta carrière sportive professionnelle. On parlera évidemment plus tard de l'Équipe de France. Monaco, c'est le club formateur, celui des premières victoires. Arsenal, celui de l'apogée sportive, si on peut parler ainsi...
Rouge et blanc.

Rouge et blanc. Pouvons-nous voir des ressemblances ou des dissidences dans ces deux clubs ?
La seule ressemblance à l'époque, le seul dénominateur commun, c'est Arsène Wenger. Arsène, qui m'a sorti, qui est venu me voir quand je jouais avec la 3e division de l'AS Monaco, réservée exclusivement aux joueurs du centre de formation et aux joueurs de l'équipe professionnelle qui ne jouaient pas suffisamment. C'est arrivé à l'époque où l'infirmerie de l'équipe première était tellement pleine qu'il m'a lancé dans le bain, j'avais 17ans. Depuis, je n'ai jamais quitté Arsène.

Un lien très fort se créé entre vous. On sent un respect mutuel dans ce qu'il écrit et dans ce que tu écris. Une telle connivence arrive-t-elle souvent entre joueur et entraîneur ?
Non non, rarement, très rarement.

Les joueurs, par exemple, qui restent toute leur vie dans un club, ils en connaissent cinq, six, dix entraîneur ?
Aujourd'hui, c'est un exploit de rester toute sa vie dans un même club. Tu prends des Andres Iniesta, des Carles Puyol, des Ryan Giggs, ou des Paul Scholes, leur chance c'est d'avoir fait toutes leurs classes dans un grand club, reconnus sur la scène européenne et mondiale. Ce sont les poids lourds de l'histoire du foot européen. Mais pour la grande majorité des joueurs, on se sert du strapontin des clubs formateurs pour aller assouvir ses objectifs et son envie de gloire quelque part.

Ça fait vraiment la différence lorsqu'Arsène Wenger appelle depuis Arsenal et dit « je te veux » ?
Bien sûr. Comme je te dis, j'ai toujours pris mes décisions en fonction du caractère humain. La seule fois où je ne l'ai pas fait, je m'en suis voulu tout ma vie et, d'ailleurs, ça n'a jamais été productif. Chaque fois où j'ai décidé de mettre l'humain avant mes décisions, je me suis épanoui et éclaté. L'AS Monaco a été mon club formateur mais c'était ma famille. L'AS Monaco d'aujourd'hui n'est plus tout l'AS Monaco que j'ai connu. À Arsenal, j'ai retrouvé exactement les mêmes ingrédients, avec en prime cette proximité avec les clubs de supporters, mais aussi la dimension sociale des actions caritatives. C'est ce que j'ai adoré en Angleterre et que je n'ai jamais trouvé en France.

C'est à dire ?
Les actions qu'on peut faire au nom du club, dans les hôpitaux, dans les différentes associations, pour aider les gens démunis, dans la détresse, dans la souffrance. On est souvent amené à être les ambassadeurs du club et à faire des interventions. Ça, j'ai adoré, j'ai adoré.

Il y a un aspect humain dans lequel tu sembles néanmoins moins t'épanouir, c'est le vestiaire. Est-ce que la vie au quotidien, avec un groupe de coéquipiers, qui sont aussi des concurrents, ça forge le caractère ?
Oui mais bon, là, les règles te sont données dès le départ : tu sais très bien que tu fais partie intégrante d'une équipe, mais tu sais aussi très bien que tu es en concurrence directe avec certains joueurs. Il y a des joueurs qui ne pourront jamais t'aimer, quoi que tu fasses. C'est le propre de l'être humain, tu ne peux pas faire l'unanimité en permanence. Ce que j'ai souvent regretté dans un vestiaire de football, c'est qu'on ouvre la porte à des dissensions politiques, religieuses. Je n'ai jamais compris, je n'ai jamais accepté. Je ne te parle pas non plus des sentiments de lâcheté ou de racisme qui étaient présents dans certains vestiaires, mais dont il ne fallait absolument pas parler.

En club, tu as connu des joueurs qui mettaient l'esprit de groupe plus en avant que les individualités ?
Oui et d'ailleurs, je me suis toujours très bien entendu avec ces joueurs-là.

Peut-on avoir quelques exemples ?
Si tu parles de l'AS Monaco : Claude Puel, altruiste... J'ai eu la chance, à l'AS Monaco, d'avoir autour de moi, à la fois de très grands joueurs, mais également de grands bonhommes. C'est ce qui manque dans le football d'aujourd'hui, on est orphelin de joueurs auxquels s'identifier. Quand j'arrive, j'ai 17ans, et qu'autour de moi, j'ai des Claude Puel, des Patrick Battiston, des Jean-Luc Ettori, qu'est-ce que tu veux faire ? Je ne peux pas faire le guignol, ce n'est pas possible.

Patrick Battiston...
… Un grand monsieur. Je le regardais à la télé quand j'étais gamin, je regardais ses Coupes du monde, notamment à Séville. Il m'a fait vibrer. La classe sur le terrain et la classe en dehors du terrain. J'ai eu la chance de connaître cette génération : je m'identifiais beaucoup à ces joueurs. Je m'identifiais à la fois sur le jeu mais également sur l'image qu'il dégageait en-dehors du terrain. Elle correspondait à la réalité, parce qu'à l'époque, il n'y avait pas de médiatisation, on connaissait les joueurs dans leur profondeur.

Tu as souvent parlé, dans ton ouvrage comme dans les médias, des dérives crapuleuses du foot des années 85-95. En gros, ça correspond à la période Tapie. Même si avant, il y a eu le Bordeaux de Claude Bez. Tu as pensé à quitter ce milieu durant ta carrière ?
Durant quatre ans c'était très pénible. Après la mort de mon frère, j'ai gravi les échelons très rapidement, avec des bottes de 7 lieux. Ma progression a été fulgurante, j'étais une météorite dans le football français. Et puis, une fois arrivé au plus haut niveau, le château de cartes s'est effondré. Je me suis aperçu que ces traumatismes étaient extrêmement présents, et qu'ils n'avaient jamais été traités. C'est un domaine dans lequel on ne te dit rien dans le milieu du sport, et notamment dans celui du football : les traumatismes, tu fais avec et on n'en parle pas, on ne traite pas les problèmes.

N'y a-t-il pas de suivi ?
Non, on ne traite jamais les problèmes. C'est pour ça que j'ai adoré être avec Arsène Wenger, parce que lui, à chaque fois qu'il me voyait arriver à l'entraînement, et qu'il voyait que je n'allais pas bien, il me demandait ce que j'avais. Il essayait de trouver une réponse à mes problèmes et ça a toujours été avec comme ça...

Pour poursuivre, Barcelone et Chelsea sont deux expériences moins heureuses.
Surtout Barcelone.

Les raisons sont différentes...
Oui.

Le soutien des dirigeants, c'est un moteur du succès ?
Lesquels ?

Ne pas avoir été clairement désiré par Barcelone, en tout cas pas par ses techniciens, est-ce un exemple de dérive commerciale du football ?
Je pense que j'étais voulu par le club lui-même, puisque j'ai rencontré le président et le vice-président, durant les deux jours avant de signer à Barcelone. En ce qui concerne l'entraîneur, je ne pense pas qu'il me désirait. Mais le Barça, à mon époque, c'était... Certains disaient que le Barça, c'est « *Mas que un club* », plus qu'un club : « oublie tout ce que tu as pu faire

auparavant, oublie tous les titres que tu as pu gagner dans tous les championnats où tu as pu aller, les championnats d'Europe, les Coupes du Monde, on s'en fout ». Le club Barça est plus grand que quiconque dans le monde, le restera à jamais, et tu dois faire allégeance, faire preuve d'humilité. Tu dois accepter tout et n'importe quoi. C'était compliqué avec moi. Pas seulement avec moi, il y a beaucoup de joueurs, et pas des moindres, qui ont beaucoup de mal. En fait, ils ont un mécanisme, c'était déjà présent à mon époque, où ils construisent l'individu pour le façonner à l'image du club. Je suis arrivé, j'avais 31 ans, ce n'est pas à 31 ans que tu déconstruis un joueur et que tu le reconstruis. Tu peux le faire à la Massia, mais pas quand des joueurs arrivent en fin de carrière et ont déjà tout connu auparavant.

Quand tu rentres sur un terrain, est-ce que tu as conscience d'apporter du bonheur aux gens ?
Oui.

Tu parles des chants de supporters en Angleterre, de tout ce rapport avec les joueurs ?
Il y a une communion avec le public …

Devenir une icône, n'est-ce pas un peu grisant ?
Non... Ce qui peut devenir grisant, c'est que tu restes confiner dans ton rôle, que tu ne cherches pas à aller plus loin, que tu ne cherches pas à avoir le recul nécessaire sur ton rôle et sa dimension sociale. Si tu es là simplement pour être une pancarte représentative du joueur que tu as été, ça ne fonctionne pas. Je sais que beaucoup qui jouent là-dessus, ça n'a jamais été mon cheval. En ce qui me concerne, ça ne pourra jamais fonctionner : il faut que je m'engage. J'ai été un joueur engagé et j'ai toujours été un citoyen engagé. Après, je ne détiens pas la vérité absolue ! Mais je suis de ceux qui croient profondément que lorsque tu deviens une icône dans ton métier, tu ne peux pas rester là simplement à faire des sourires à tout le monde. Il faut que tu sois engagé parce qu'on t'écoute, parce que des gens attendent cet investissement de ta part. Cela leur donne des vocations, de l'espoir, ça suscite de l'admiration... Bref, je ne pouvais pas simplement faire comme certains font. Je les vois tous les jours, tu vois de qui je parle ? Qui passent leur temps à faire des sourires, tout va bien dans le meilleur des mondes, je suis beau, « est-ce que je suis bien comme ça » ? Est-ce que vous avez un avis sur... ? « Non, moi, je n'ai pas d'avis, je ne suis qu'un joueur de football vous savez... ». Cette attitude me fatigue considérablement.

Passons à la dernière partie, celle qui concerne la représentation nationale et l'image laissée par l'Équipe de France, dans les meilleures années comme dans les moins bonnes. Supporte-t-on le poids de la Nation quand on le porte le maillot bleu sur le dos ?
En ce qui me concerne, oui. J'ai fait les minimes, j'ai fait les Espoirs très vite, puisque j'ai tout de suite été en A, mais à chaque fois que j'ai porté le maillot de l'équipe nationale, c'était le Graal, le but suprême d'un joueur. Un joueur de foot n'est pas simplement là pour jouer au football et faire tourner la machine. Je pense qu'il y a une connotation sociale très forte, à la fois quand tu représentes un club, mais aussi quand tu représentes ta nation. Qui plus est, lorsque tu représentes ton pays, tu n'es plus un joueur de football, tu es un ambassadeur, tu es le porte-drapeau de ta nation. À mon époque, je pense que nous étions une grande majorité à avoir cette même approche de l'Équipe de France.

Tu es un enfant de l'Équipe de France, elle t'a vue grandir, tu l'as vue grandir...
Elle m'a fait rêver : j'ai pleuré, j'ai hurlé de joie... Séville et compagnie, les différentes coupes du Monde de cette génération extraordinaire, celle de Platini, du carré magique... Encore une fois, j'ai eu cette chance d'être bercé à la bonne époque.

Pouvons-nous dire que tu as clairement conscience, lorsque tu rentres sur le terrain, d'être une espèce de successeur de ces générations.
Bien sûr !

C'est vrai aussi pour 1958 et la bande de Kopa ?
Le problème, c'est qu'on arrive à l'amnésie collective. Ce devoir de mémoire dans les médias, cette passation, cette transmission de savoirs et de connaissances fondamentales, elles n'existent quasiment plus dans le sport français. Et vraiment moins dans le football. C'est quelque chose qui m'a toujours profondément touchée, peinée... Je suis probablement le seul joueur de ma génération à avoir comme ami Juste Fontaine. Nous ne nous côtoyons pas tous les mois, mais à chaque fois qu'on se voit, c'est un réel plaisir. On discute sans problème pendant une heure : il me raconte ses souvenirs, je lui raconte mes angoisses, mes joies. Nous partageons.

La dérive de la période actuelle, ultra-contemporaine, ne vient-elle pas justement de cet oubli collectif ?
C'est une volonté, à chaque fois, d'effacer ce que font les gens. J'ai dit encore hier soir sur le plateau de *Ma chaîne Sport* par rapport à Thierry Henry. On te dit : voilà, tu es là, profites un maximum, fais gagner des titres, gagnes de l'argent et une fois que tu as mis un terme à ta carrière, rien. Pour la majorité des joueurs, on leur dit « merci, sympa, à qui le tour ? Next. ». On ne s'appuie pas assez sur nous. Il va bien falloir un jour faire un pont entre le ministère des Sports et l'Éducation Nationale, parce que nous sommes écoutés là où les politiciens n'ont plus le droit de parole. Nous avons une voix qui porte et qui est fédératrice, contrairement aux politiciens, que plus personne n'écoute. Ce que je regrette, c'est que la place du sport, de la culture, des arts plastiques de façon générale, s'inscrit quasiment en sous-titre dans l'Éducation Nationale. On ne s'inspire pas de ce que font certains pays nordiques ou anglo-saxons, qui en tirent justement la grandeur de leur nation... On nous cantonne toujours dans ce rôle de faire gagner du pognon et c'est tout. On nous a limités à un cadre. La presse et les politiciens ne veulent pas que nous sortions de ce cadre-là, parce qu'ils savent l'importance qu'on peut avoir dans l'opinion publique. Si on commence à s'engager sur tous les terrains, on peut également redistribuer cartes. Je ne dis pas, ce serait prétentieux, que c'est réservé uniquement aux anciens sportifs. Je pense qu'il y a également des anciens chanteurs ou acteurs qui ont une forte portée : ils pourraient également se servir de cette image. Ils ne le font pas parce qu'on les cantonne toujours dans un rôle bien défini.

Sur le terrain, tu as connu tout connu, du fiasco de 1993 au titre suprême en 1998 puis en 2000. Te rends-tu compte que des joueurs de très haut-niveau, comme Jean-Pierre Papin, David Ginola, pour ne citer qu'eux, ont complètement raté la marche du succès en Équipe de France ? Y-a-t-il une raison rationnelle à ces échecs ?
Je pense que le foot français, à cette époque-là, n'était pas suffisamment mature. Il était gangrené de l'intérieur. Pour l'équipe nationale puisse être prolifique, il fallait que les clubs français soient matures. À cette époque-là, à part le PSG, Monaco et probablement Marseille, la France n'était pas souvent représentée sur le scène européenne. Il n'y avait pas non plus de solidarité dans le football français, tout du moins afin de servir l'équipe nationale. L'arrêt Bosman est passé entre-temps (décembre 1995, ndlr), il y a aussi eu une restructuration des centres de formation, avec les résultats que l'on connaît. Je pense néanmoins qu'autour de 1993 et le VA-OM, on a traversé des années noires, qui ont rejailli sur l'Équipe de France. C'est la raison pour laquelle la France a raté deux coupes du Monde consécutives, 1990 et 1994. Il faut aussi souligner qu'au sein de notre génération 98, 80% des joueurs jouaient à l'étranger. L'arrêt Bosman y a fait pour beaucoup. Nous nous sommes révélés à l'étranger, dans des structures extrêmement professionnalisées, avec une dimension sociale beaucoup plus importante qu'en France, une connivence avec le public et une pression médiatique sans aucune comparaison.

Ce côté passionnel, généré dans ces clubs-là, était aux antipodes de ce qu'on avait connu en France.

La formation française est-elle déficiente à cette époque ?
Pas vraiment, elle commençait à porter ces fruits…

En terme d'éclosion au plus haut niveau, la France est encore aux balbutiements…
Oui, on est aux balbutiements. Mais on commençait justement à voir les premiers résultats de la formation qui avait été mise en place.

Des exemples ?
Nantes, Sochaux, Auxerre, AS Monaco. On a été un pourvoyeur de l'Équipe de France pendant je ne sais pas combien de temps. C'est impressionnant tous les joueurs que Monaco a donnés à l'Équipe de France. Je pense que c'est un des principaux arguments : on n'avait pas l'expérience et les épaules suffisamment larges à cette époque-là. Quand nous sommes allés à l'étranger, nous avons gagné en expérience et en solidité mentale.

Tu es un joueur intergénérationnel, c'est à dire que tu as côtoyé durant plus de 10 ans l'Équipe de France dans ta carrière. Comment se réinvente un esprit d'équipe au fil des années ? Tu as perdu des joueurs en route, tu en as gagné des nouveaux, souvent des plus jeunes ; L'esprit collectif, qui le crée ?
Ce sont les gens, les Hommes, dans leur globalité. On dit aussi qu'il faut être au bon endroit au bon moment. Oui certes, mais je pense que la dimension prise par un événement, c'est essentiellement dû à l'implication des gens, de leur esprit collectif. Deux époques se dessinent : l'ancien football et la nouvelle ère du foot, depuis le passage de la Coupe du monde. Une transition s'est effectuée, médiatique, dans le grand public etc… Je m'aperçois que l'approche du foot, autrefois, n'était pas celle d'aujourd'hui. Les évolutions ont eu lieu parce que les hommes ont changé également, ils se sont adaptés.

Au niveau du vestiaire, d'un groupe de 23, existe-t-il des liens invisibles entre les joueurs d'une équipe nationale ?
Oui…

Sur le terrain ainsi qu'en-dehors ?
Le problème, c'est que ce sont souvent des amitiés basées sur des choses assez éphémères. Ce sont des amitiés professionnelles, ce ne sont pas des amitiés de la vie. Les joueurs, on s'est côtoyé pendant 20 ans, oui, on est amis… mais dans la profession. L'amitié profonde, pour 98% du temps, s'arrête aux abords de la profession.

Nous parlions de sacrifice tout à l'heure. Est-ce qu'un joueur de l'Équipe de France fait le sacrifice d'un but, d'une belle action, d'un beau dribble pour son coéquipier ?
Non, je crois qu'on est une minorité dans ce milieu. Bizarrement, plus tu descends, du poste d'attaquant, milieu offensif, milieu défensif, défenseur et gardien, plus tu t'aperçois que l'approche et la mentalité des joueurs évoluent considérablement. Ce n'est pas péjoratif, c'est juste un constat : les attaquants seront toujours majoritairement égoïstes parce qu'on leur dit que leur rôle était de marquer des buts, d'être la finalité des actions. Il y a un côté égocentrique. Le fait de faire la Une des journaux au détriment d'une équipe, ça ne fait que renforcer l'individualisation dans un monde collectif. C'est pour ça que je fustige constamment le ballon d'or, qui est pour moi une supercherie marketing. Les défenseurs et milieux défensifs, ont un côté altruiste plus prononcé.

Le 12 Juillet 98, tout milieu récupérateur que tu puisses être, tu marques le 3e but de la finale contre le Brésil. Comment mesurer cette joie ?
Encore aujourd'hui, j'ai du mal à la mesurer… Je vais faire un parallèle avec une de tes questions : si je n'étais pas parti en Angleterre l'année précédente, après le titre avec l'AS Monaco, je ne pense pas que j'aurais marqué ce troisième but avec l'Équipe de France. Sous-entendu qu'un milieu défensif, à cette époque-là, en Équipe de France, était seulement cantonné à son rôle défensif de « ratisseur » et de relayeur entre la défense et l'attaque. En Angleterre, c'est le football total, c'est *box to box*, tout le monde participe : les latéraux participent à l'attaque, il n'y a que les défenseurs centraux qui sont plantés en défense. Les milieux défensifs participent aux actions offensives, participent aux actions défensives, ils sont constamment sollicités. Ça m'a beaucoup marqué, et j'ai adoré ! Ca correspondait pleinement à ma mentalité, de me donner sans compter.

L'amour du public, naît-il uniquement de la victoire en 98 ? Y-a-t'il quelque chose, une vague, un sentiment, un phénomène, qui s'est créé derrière cette équipe ?
S'il y a eu un phénomène, un sentiment qui s'est créé, il a mis du temps. Je me rappelle des premiers matchs que nous avons faits, du premier tour que l'on passe, l'engouement populaire était assez mesuré. C'est quand les choses sont devenus vraiment sérieuses qu'on a eu toute une nation derrière nous, qui s'identifiait aux Blacks, aux Rebeus, aux Blancs... À la base, on était défoncé dans la presse avant même d'avoir joué le premier match, on était déjà des loosers dans notre propre pays.

Ça fait mal ?
Bien sûr que ça fait mal !

La critique médiatique, ça touche un joueur professionnel ?
Non, il faut que tu fasses la distinction entre 2 choses : il y a critique médiatique et critique médiatique. Dans le cadre où c'est argumenté, analysé, cela peut être un débat constructif. Il y a à l'inverse la critique simplement pour enfoncer les gens, parce qu'on sait que le malheur fera toujours beaucoup plus vendre que le bonheur…

C'est ce qu'a subi Aimé Jacquet …
Ce qu'Aimé Jacquet a subi, c'est pour moi purement intolérable, c'est indigne de la profession des gens qui portent la carte de presse. On l'a attaqué en tant qu'homme et pas en tant qu'entraîneur. Comme nous, les joueurs, qui avons souvent été attaqué sur des terrains qui n'étaient pas des terrains sportifs. Ça m'a beaucoup déçu, touché. Encore aujourd'hui, je ne leur pardonne pas, il ne se passe pas une semaine sans que je vois que certains journalistes sportifs retombent toujours dans les mêmes travers. Ceux-là, je ne les supporte plus.

À ton avis, que reste-il de votre épopée dans l'imaginaire collectif ?
Une France victorieuse, unie et solidaire.

Compétitive ?
Compétitive, décomplexée. Nous n'avions pas peur d'assumer, en faisant fi de tous les débats politiques ou religieux… On était hermétique à tout ça, on voulait gagner pour l'Équipe de France, on voulait gagner pour la France. Il y avait aussi un côté égocentrique, nous voulions aussi gagner à titre personnel, mais nous étions tous uni vers le même objectif.

Quand les gens vous regardent aujourd'hui avec 15 ans de recul…
Ce sentiment d'unité a explosé. Je pense qu'il a explosé également auprès du grand public, parce qu'on s'est beaucoup écharpé ces dernières années. J'ai eu des mots avec Zidane, il s'est passé ce qu'il s'est passé avec Knysna, et « l'affaire des quotas » a fait s'opposer certains

joueurs de 98 …

Les échecs restent-ils plus que les victoires ?
Je pense que ça fait partie de la vie, il ne faut pas s'arrêter à des échecs. Il ne faut pas s'arrêter non plus à des victoires... On fait tous des bons ou des mauvais choix, des bons ou des mauvais jugements... Il ne faut pas se stigmatiser et se formaliser sur des situations parce que le temps fait beaucoup. Ce n'est qu'un jeu à la base même si c'est beaucoup plus important. Mais ce qui peut nous opposer sur certains sujets peut aussi nous unir sur d'autres. Il ne faut tirer de conclusions hâtives sur certains débats…

Tu as souvent déploré l'absence d'un réel hommage rendu par la Nation...
C'est marrant que ça revienne au goût du jour avec Thierry Henry…

Qu'aurais-tu souhaité comme reconnaissance ?
Que la Fédération nous reconnaisse. En ce qui concerne Thierry Henry, c'est quand même un journal, que je n'affectionne pas particulièrement, qui propose cette initiative !

Alors qu'il l'a clairement taillé en pièces auparavant…
Ils l'ont défoncé, il faut appeler un chat un chat. J'aurais préféré que cette initiative, si tenté que ce soit une initiative, provienne de la Fédération elle-même. J'entends récemment une déclaration de Noël Le Graët : il ne parle pas beaucoup mais quand il parle, c'est souvent pour dire des conneries. Quand je l'entends dire que c'est une très belle initiative, que ça amène une réflexion et qu'on va certainement essayer de réfléchir à honorer les joueurs qui ont dépassé les 100 sélections, ça veut dire quoi ça ?

Ça serait tous les joueurs qui ont dépassé les 100 sélections ?
Oui, il n'y en a pas des masses, une poignée, peut-être 6 ou 7 joueurs.

La Fédération quitte le cas personnel de Thierry Henry pour essayer d'en faire une sorte de système...
On noie le truc, on fait de la politique, et on est très loin de ses obligations en fait. Il y a eu un match en 2008, pour commémorer la Coupe du monde, dix ans après. Certains joueurs, et je les félicite d'ailleurs, n'ont pas voulu être présents à cette mascarade : une présence avant un match au Stade de France, pour être applaudi par le public. Point. Je trouve ça très léger. Ceux qui ont accepté... S'ils étaient contents à l'époque, tant mieux pour eux, mais moi, ce n'est pas comme que je conçois la chose. Si j'étais président d'une fédération, crois-moi que le devoir de mémoire serait omniprésent. Je vois aussi qu'il y a eu une volonté de Laurent Blanc d'aller à contre-courant, lorsqu'il a pris les rênes de l'Équipe de France, en invitant des anciens de toute génération pour essayer de conseiller ses joueurs, alors dans la détresse. Il fallait leur donner des repères... Sympathique mais sans plus. Je crois que nous devrions avoir une dimension beaucoup plus importante dans le football français. Comme une implication dans les instances du football français. Or, aujourd'hui, il faut faire partie d'un réseau bien défini à l'avance pour pouvoir exprimer ses doléances. Seules certaines personnes détiennent le foot français.

Tu reviens souvent sur ce manque de reconnaissance. En Angleterre, on érige des statues...
Ce n'est même pas jusque-là que je souhaite aller, je m'en fous d'avoir une statue.

La question n'est pas réellement d'avoir une statue... Mais plutôt d'entrevoir une différence culturelle. Penses-tu qu'il y a une meilleure compréhension chez nos amis anglais des fondements sociétaux du sport ?
Mais bien sûr, il vient d'où le foot d'abord ?

Il vient d'Angleterre, certes.
Les Anglais sont quand même à l'origine de beaucoup de sports. À la base, le sport était fait pour bien définir les classes sociales, on s'aperçoit de toute la beauté du football est d'avoir renversé ces critères. Quand je regarde encore tout récemment le match des 3 lions de l'équipe nationale anglaise : Sir Bobby Robson, ce grand joueur de Manchester United, une légende en Angleterre, c'est lui qui honore Wayne Rooney lors de sa 100e sélection. Est-ce qu'on aurait vu Platini faire ça ? Est-ce qu'on aurait vu Zidane le faire pour les générations actuelles ? Si on ne leur propose pas, si ce n'est pas inscrit de façon générationnelle, si ce n'est pas inscrit dans les mœurs d'une fédération, c'est sûr que tu ne pourras jamais changer les mentalités. C'est ce que je regrette aujourd'hui : tous ceux qui occupent aujourd'hui un poste important dans le football français, ce sont des gens qui n'ont jamais tapé dans un ballon.

Le football doit-il devenir, en France, une valeur patrimoniale ?
Oui.

L'est-il aujourd'hui ?
Il a fait une percée en 1998. Mais en terme de sport, heureusement, on est aussi aidé par d'autres disciplines aux des percées fulgurantes, je pense notamment aux handballeurs, aux judokas, ou aux nageurs. On a énormément de sportifs extrêmement doués, pas simplement doués dans leur sport, avec des têtes bien remplies. Je te le dis, en scoop, on se réunit entre sportifs de différents sports pour essayer de construire une structure, parce qu'on en a marre de tout ça. Une structure pour que l'on soit vraiment reconnu, et qu'on s'appuie sur les compétences que l'on a acquises. Essayer de fédérer tous les sports pour se prendre en main, se prendre en charge, arrêt d'attendre les choses de l'extérieur. Prendre en main notre destin ! Nous voulons aussi avoir notre mot à dire dans le monde du sport parce que ce sont nous qui avons fait le sport.

En faisait cette expérience avec le sport, rejaillirez-vous sur la société ?
Nous considérons qu'on peut amener beaucoup dans la société. Pas simplement dans le monde de l'entreprise, mais aussi dans l'éducation. Je sais que nous pouvons amener des messages forts, parce qu'ils seront écoutés.

Merci Emmanuel Petit.

Séminaire. Centre d'Histoire Sciences Po. *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle.*

Thématique : Histoire et mémoire du sport français, acteurs, observateurs, historiens.

Séance 1 _ 15.10.2012. Invité : JEAN DURRY

Séquençage archive audio.

« Au bonheur du Sport », par Jean Durry

00'00"27_ Présentation des discutants : Fekrom Kidane / Alain Lunzenfichter

00'02"52_ Approche historiographique de la séance : sur le thème de l'Ego-histoire.

Introduction

00'06"44_ Le commencement, la naissance d'une passion.

00'12"40_ Le terreau social, la carrière.

00'16"39_ L'essence du sport.

Première partie / Approche et évolution d'un Musée national du sport.

00'18"02_ La genèse.

00'28"27_ Le Parcs des Princes : un projet symptomatique.

00'35"20_ Construire et inventorier une collection.

00'43"20_ Les grands principes de la muséographie sportive.

00'45"07_ Collections d'objets et de documents sportifs.

00'53''44 – 00'58''00 : Petite histoire et geste de mémoire _ L'incroyable exemple du ballon officiel de la finale de la Coupe du monde de Football 1998.

00'58"10_ Les expositions.

01'02"17_ Les rencontres et la notion d'authenticité.

01'06"23_ Les aventures olympiques.

Deuxième partie / L'écrivain, l'analyste du sport.

01'12"08_ Un écrivain.

01'16"07_ Les grands livres de Jean Durry.

01'20"57_ La conférence, lieu d'échange et de découverte sportive.

01'22"26_ Les expériences dans l'audiovisuel.

01'25"35_ Réflexion sur l'évolution contemporaine du sport.

Conclusion.

01'28"07_ Le rôle du passeur d'histoire.

01'30''27_ Fin.

Séminaire. Centre d'Histoire Sciences Po. *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{ème} siècle*.
Thématique : Histoire et mémoire du sport français, acteurs, observateurs, historiens.
Séance 2 _ 16.11.2012. Invité : JACQUES FERRAN
Séquençage archive audio.

« Une certaine idée du sport », par Jacques Ferran

00'00"00_ Présentation.

Introduction / Le parcours initiatique.

00'02"27_ Genèse de la voie littéraire.
00'05"50_ Les débuts professionnels : aux sources du journalisme.
00'08"35_ Retour sur la naissance d'une passion footballistique.
00'10"06_ Rencontre avec Jacques Goddet : la découverte de *L'Equipe*.
00"11"52_ De la compromission du sport ?
00"13"32_ Les grands axes de l'intervention.

Première partie / Une carrière de journaliste sportif.

00'17"12_ Un regard lucide sur les évolutions du sport.
00'30"00_ L'ombre d'un pouvoir sur le sport.
00'32"36_ Du journalisme politique au journalisme sportif.
00'38"40_ Gabriel Hanot, la figure tutélaire.
00'41"55_ L'affaire Amaury – Ferran.
00'50"02_ De la continuité d'une passion.
00'57"00_ Les amitiés sportives : grands dirigeants et acteurs du football.
01'18"10_La guerre des tactiques entre *France Football* et le *Miroir du football*.
01'23"57_ Le rôle des colloques.

01'28"12 - 01'35"30_ Pause

Deuxième partie / La création de la Coupe d'Europe des clubs.

01'35"35_ Des origines de la compétition.
01'49"46_ Rédiger un règlement.
01'57"20_ Le premier congrès de l'U.E.F.A, Vienne 1955.
02'03"45_ Un grand coup de bluff : la question de l'organisation.
02'11"52_ Les influences de Gabriel Hanot.
02'14"11_ Regard sur un succès immédiat.

Troisième partie / Les rapports avec la télévision.

02'22"20_ Un débat interne à *L'Equipe*.

02'26"26_ Théoriser le football télévisé.

02'32"02_ La création du Sportel de Monaco.

02'38"00_ Sentiment sur les bénéfices du sport face à la télévision.

02'43''22_ Fin.

Séminaire. Centre d'Histoire Sciences Po. *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{ème} siècle*.
Thématique : Histoire et mémoire du sport français, acteurs, observateurs, historiens.
Séance 3 _ 14.12.2012. Invité : ALAIN CALMAT
Séquençage archive audio.

« Le sport pour chacun » par Alain Calmat

00'00''00_ Présentation par Patrick Clastres.
00'03''00_ Introduction par Alain Calmat.
Première partie / Une jeunesse de champion.
00'04''17_ Les débuts sportifs et le cadre social.
00'15''42_ La vie d'un jeune patineur / La révélation scolaire comme modèle de développement sportif.
00'26''57_ Orientation des études supérieures et continuité sportive.
00'30''22_ Les années dorées : entre université et compétition.
00'35''31_ De la culture sportive familiale.
Deuxième partie / De mémoire de patineur.
00'39''10_ Disciplines, techniques et évolutions du patinage.
00'43''40_ Le modèle américain : l'enseignement de Pierre Brunet.
00'52''45_ De la particularité du parcours scolaire parallèle d'Alain Calmat.
00'58''06_ Une carrière de voyage.
01'00''14_ La vie de sportif de haut niveau : entraînements, suivi et objectifs.
01'08''50_ Les relations avec la presse.
01'12''30_ L'image du « sportif intellectuel ».
01'19''45_ Le vase clos des patineurs.
01'27''55_ Rencontres : athlètes et supporters.
01'30''42 – 01'45''00_ Pause.
01'45'00_ Le service (militaire) à la Nation sportive.
01'50''25_ Le périlleux allumage de la vasque olympique.
Troisième partie / Le parcours politique.
01'56''23_ Parcours professionnel et recrutement politique.
02'04''19_ La genèse para-politique.
02'08''52_ Les rouages d'une nomination au poste de ministre délégué à la jeunesse et au sport.
02'13''05_ Le sport chez l'enfant : l'aménagement du temps scolaire.

02'20"02_ La loi Avice 1984 et sa mise en place.

02'24"12_ La création du loto sportif.

02'27"40_ Autres victoires de politique sportive.

02'30"27_ Du fonctionnement et des structures d'un cabinet ministériel.

02'39"10_ Réflexion sur son propre rôle de ministre.

02'44"44_ Existe-t-il une politique sportive spécifiquement de gauche ?

02'49"47_ Le prolongement de la carrière politique et activités annexes.

02'57"27_ Le Sport-santé, nouvel enjeu sociétal.

03'03''50_ Fin.

Séminaire. Centre d'Histoire Sciences Po. *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^e siècle.*
Thématique : Histoire et mémoire du sport français, acteurs, observateurs, historiens.
Séance 4 _ 21.01.2013. Invité : ÉMILE PICQUES
Séquençage archive audio.

« Vingt ans d'archives du sport », par Émile Picques.

00'00''20_ Présentation de Patrick Clastres.
00'06''03_ Sur le fond d'archives du Centre d'histoire.
00'14''21_ Un éveil de l'intérêt archivistique ?

Introduction.

00'16''31_ Émile Picques, responsable de la mission des archives « Jeunesse et Sport » pendant vingt ans.
00'20''00_ Définition : les archives.

Première partie / Instabilités politiques et archivistiques : l'étonnant périple des archives.

00'20''49_ Historique de la mission dévolue aux archives.
00'27''52_ Les archives contemporaines.
00'31''24_ Le ministère depuis les origines.
00'48''09_ Bilan à l'arrivée d'Émile Picques, 1990.

Deuxième partie / Les attributions de la mission.

00'55''49_ Documents et secteurs concernés.
01'05''17_ Les actions entreprises.
01'14''45_ Les archives du cabinet ministériel : fin de législature et remaniement.
01'24''56_ Fédérations sportives : la question de la délégation / Le programme MéMoS.
01'34''40_ Pause.

Troisième partie / Des engagements multiples.

01'52''47_ Le cadre de l'INSEP.
01'56''28_ Les groupements d'Intérêt Public / La loi de communicabilité 2008.
02'05''44_ La recherche de documents.
02'09''12_ Les archives des services déconcentrés.
02'13''55_ Questions diverses.
02'28''00_ Fin.

Séminaire. Centre d'Histoire Sciences Po. *Sport, cultures et sociétés en Europe au XX^{e} siècle.*

Thématique : Histoire et mémoire du sport français, acteurs, observateurs, historiens.

Séance 6 _ 11.03.2013. Invité : PIERRE-LOUIS BASSE

Séquençage archive audio.

« Ne pas se caricaturer », par Pierre-Louis Basse

00'00"00_ Présentation par Paul Dietschy et Patrick Clastres.

Première partie / Genèse d'une passion et d'un « rapport particuliers » au sport et au journalisme.

00'06"00_ « Une forme de fidélité, une transmission... ».

00'14"00_ Redéfinition du sport : un intérêt à contre-courant.

00'17"55_ La figure paternelle.

00'23"45_ L'entrée dans le journalisme.

Deuxième partie / Réfléchir le sport.

00'37"50_ L'évolution de l'icône, du héros et des médias.

00'50"00_ Sur l'avenir du sport.

01'01"30_ Du journalisme sportif à la communication de sport.

01'04"22_ Le sort réservé aux journalistes par les institutions et les sportifs.

01'09"52_ Expansion et intégration : l'évolution du football allemand et anglais.

Troisième partie / Choisir une grille de lecture.

01'15"55_ Quitter le journalisme sportif.

01'23"52_ Du choix de l'engagement journalistique : l'exemple VA-OM.

01'30"43_ L'écriture au passé : désenchantement du présent ou recul nécessaire ?

01'42"28_ De l'autodérision dans le domaine sportif : l'échec du rire.

01'46"28_ De l'absence de mesure dans la presse sportive.

Conclusion.

01'49"48_ Éloge de l'honnêteté intellectuelle.

01'55''00_ Fin.

Répertoire brut du *Fonds d'archives Geoffroy de Navacelle* (Centre d'histoire Sciences Po. Septembre 2014)

Notice Sigles :

AIO : Académie Internationale Olympique
FSCP : Fédération Sportive et Culturelle de France
AFSVFP : Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play
CIFP : Comité International pour le Fair-Play
CIPC : Comité International Pierre de Coubertin
CFPC : Comité Français Pierre de Coubertin
CIO : Comité Olympique Internationale
CNOSF : Comité Nationale Olympique et du Sport Français

Carton 15
AIO. XXe SESSION 1980
- Textes / Allocutions : divers intervenants (14)
- Textes / Allocutions : Geoffroy de Navacelle (anglais, français, grec) + épreuves.
- Cartes de visites / Documents annexes

Carton 16
AIO. XXe SESSION 1980
- Brochures olympiques
- Correspondance 1970-1980
- Groupes de travail : listes, thèmes, synthèses
- Textes / Allocutions : cérémonie ouverture, cérémonie fermeture.
- Textes / Allocutions : doubles G. de Navacelle.

Carton 17
AIO. XXe SESSION 1980
- Textes / Allocutions : doubles divers intervenants

Carton 18
FSCF. JOURNEE OLYMPIQUE 2000.
- Imprimés reliés : relais, bilan.
- Documents organisation : invitations, presse, photos.
- Correspondance 1999-2000 : Vintzel-Navacelle
- Brochures et correspondance 1984 : International Council for Sport Science and Physical Education.
- Correspondance : Accion para Paz y Cultura

Carton 19
AFSVFP.
- Imprimés reliés : programmes et présentations de conférences.
- Procès-Verbaux et Statuts: C.A / A.G.
- Correspondance : 1983-2003.

Carton 20
CIFP.

- Statuts et Procès-Verbaux : 1983-2003
- Médaille Borotra, correspondance et maquette : Mme Borotra / Monnaie de Paris / N.Müller / CNOSF / listes et candidatures.
- Documents A.G / C.A : Vilnius 1997 – Prague 1998.
- Documents administratifs.
- Correspondance juin 2001-mai 2003 : remerciements, organisation.
- Correspondance 1985-2004 + candidature « prix du CIFP »
- Objets et cartes annexes.

Carton 21
CIPC. CLUB COUBERTIIN 92

- Dossier presse sponsoring
- Correspondance :
  Famille – COJO avril 1989- février 1990
  Famille – Killy décembre 1988- février 1990
  G. Navacelle- Killy- Barnier
  CIPC – Renaud
  G. Navacelle- partenaires du Club 1991
  G. Navacelle- Killy septembre 1988- avril 1989
  G. Navacelle- Paillou- Blanc
- Contrat et convention.

Carton 22
CIPC. CORRESPONDANCES par interlocuteurs

- N. Muller 1995-2002
- D. Deschatres 1986-1996
- Affaire F. de Saxe décembre 1998-mars 1999
- Don Anthony juillet 1995-mars 2002
- Conrado Durantez 1998-2002
- Musée Olympique 1995-1997
- A. Wild 1995-2000
- Correspondance divers 1995-2003.

Carton 23
CIPC. AG + REUNIONS

- Documents divers : livrets, photos
- Procès-Verbaux et compte-rendus 1994-2003 : A.G et réunions
- Correspondance 2002-2003

Carton 24
CIPC. CORRESPONDANCE INSTITUTIONNELLE

- C.F.P.C novembre 1994-février 1995
- Comité Canadien 1980-1988
- Ville de Paris 1984
- Numistatique avril 1982- septembre 1983 : Numarco/ Boreck/ Lazare
- Olympiade Lenk 1981-1985.
- Correspondance autres 1983-1984.

Carton 25
CIPC. SYMPOSIUM QUEBEC 1990

- Correspondance : organisation / F. Landry / WG Olms
- Textes / Allocutions G. de Navacelle : anglais, français
- Imprimés couleurs : « Les abrégés », « programme », etc.
- Cartes, invitations, remerciements.

Carton 26
CIPC. FORUMS DES JEUNES

- 2ème Forum des Jeunes Much Wenlock 1999 : correspondance + documents (allocution, listing, épreuves)
- Lycée Pierre de Coubertin 1999 : correspondance et critères
- Correspondance Institut Don Bosco 2001
- 3ème Forum des Jeunes Lausanne 2001 : correspondance et documents
- Correspondance et exposé Mayence 2002 : Muller / Navacelle / Sterzenbach

Carton 27
CENTENAIRE NAISSANCE P.D.C 1964

- Listes et réponses invitations
- Correspondance institutionnelle avril- novembre 1964
- Invitations à déjeuner
- Correspondance MT. Eyquem juin- octobre 1964
- Correspondance M. Herzog juin 1964
- Factures
- Photos, presse, TV
- Comité d'organisation : procès-verbaux, correspondance (1963-1964)

Carton 28
CFPC.

- Revues d'études « Défense du sport » : 16 exemplaires juin 1961-janvier 1968 + correspondance sur ce thème
- Brochures Centenaire P.D.C 1964
- Revues CFPC : « revue numéro 2 », « revue 1969 »+ maquettes et épreuves
- Publications CFPC 1979-1987.

Carton 29
COLLABORATION / CORRESPONDANCE PERSONNELLE

- Conférence St Jean mars 1970 : « pédagogie et éducation sportive » + épreuves
- Correspondance Eyquem / Boulongne 1963-1975
- Commission exécutive 1969 Dubrovnik : texte.
- Textes / Epreuves Comte de Madre 1942 : revue olympique 1970.
- Texte et correspondance 1970 : « Instruction ou éducation civique ? »
- Correspondance 1975-1980 : J.Durry « le sport et les arts plastiques... » / K.Goranoff / JF.Brisson

Carton 30
CFPC. A.G / CORRESPONDANCE / CNOSF

- Conseils d'administration 1991-2003 : procès-verbaux, convocation, calendrier.
- Assemblées générales 1991-2003 : procès-verbaux, convocations, bilans.
- Administration : statuts, listing, règlements.
- Correspondance septembre 1990-mai 1997
- Correspondance décembre 1986-juillet 2003
- Correspondance manifeste « Dopage médical » 1986-1988 + épreuves
- Lycée Pierre de Coubertin buste
- Textes JF. Brisson, Y. Boulongne : « Pour un réveil de l'Olympisme »
- Dossier presse CFPC / « mieux connaître Coubertin »
- Correspondance CNOSF 1968-1992
- Correspondance CNOSF 1992-2002

Carton 31
CIO. FICHES/TEXTES

- Fiches / Textes G. de Navacelle/ J.Marchand :
  « Pierre de Coubertin 1963-1937 »
  « Coubertin Inconnu »
  « Quelques citations »
  « Pierre de Coubertin faced with journalism »
  « Bibliographie de Pierre de Coubertin »
  « The Olympic flame »
  « Pierre de Coubertin and the IOC »
- Fiches / Textes : doubles.

Carton 32
CIPC / CIO. RELATION CORRESPONDANCE

- Manuscrit G.Navacelle : « Pierre de Coubertin : l'homme, sa famille, son époque »
- Correspondance CIO : Carrard / Pahud / Riba / Zweifel / divers.
- Correspondance R.Gafner 1976-1993
- Correspondance CIO : Carrard / Kidane / Musée Olympique
- Correspondance M. Berlioux juillet 1964 – novembre 1996
- Correspondance JA. Samaranch 1980-1997
- Correspondance et documents : Charte 91 septembre 1989-mai 1995

Carton 33
CIO. SYMPOSIUM 1986 LAUSANNE

- Organisation antérieure : invitations, listes, réponses, programme, correspondance, photos, article.
- Textes / Allocutions : contributions 24 intervenants
- Documents / Doubles / Correspondance.
- Correspondance : diffusion actes Symposium, publication + documents
- Correspondance : N.Muller / L.Diem / divers
- Comité de rédaction : procès-verbaux / synthèses.

Carton 34
CIO – CIPC

- Cartes visites et invitations
- Relation CIPC / CIO Musée Olympique : correspondance 1969-1974, catalogue

vidéothèque, commission exécutive 1969-1971.
- Olympic Century Film 1994 : script, production négociation.
- Projet Médaille des Arts : Navacelle, Borotra, correspondance 1972-1985
- Correspondance 1980-1994 : médaille P.d.C

Carton 35
J.O ALBERTVILLE 1992
- Divers objets officiels : tickets, accréditations, listes membres, etc...
- Correspondance et texte de G. Navacelle
- Documentation officielle : programme, imprimés divers, sponsors.
- Documentation officielle : brochures, plaquettes, annuaires...
- Congrès scientifique hiver 92
- Coupures presse et magazine *L'Equipe*

Carton 36
J.O BARCELONE 1992
- Revue *Barcelona Olympica* : numéro 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36.
- Imprimés officiels : calendrier, plan, invitations
- Correspondance divers décembre 1991- septembre 1992
- Correspondance CIPC février 1992 – juin 1992
- Coupures presse / revue de presse

Carton 37
J.O LILLERHAMER 1994
- Divers objets/ pièces : tickets, timbres, etc.
- Correspondance octobre 1993 – février 1994
- Publications officielles : programmes et revues
- Publications annexes : plans, brochures, annuaires

Carton 38
CONGRES CENTENAIRE 1994
- Documents Congrès : programme, résumé interventions, allocutions, listing
- Document final Congrès x2
- Revues / catalogues : « Congrès olympique » + exposition
- Imprimés pratiques : guide, invitations, brochure
- Imprimés annexes : « Flash info », coupure de presse
- Correspondance et textes G. de Navacelle juin 1991 – septembre 1994.

Carton 39
CIO. COMMISSIONS PDC
- Projet CIPC – CIO commission : correspondance 1983- 1995
- Commission Budapest juin 1995 :

Procès-verbaux
Documents annexes
Correspondance 1991-1995
- Commission Lausanne 1996 : correspondance 1995-96, procès-verbaux
- Commission Lausanne 1998 : procès-verbaux
- Commission Lausanne 2000 : procès-verbal

Carton 40
J.O ATLANTA 1996

- Pièces archives diverses : tickets, cartes visites/postales, mots, etc.
- Coupures presse
- Diplôme de reconnaissance (G. Navacelle)
- Livret officiel Atlanta 96 : + imprimés A4
- Imprimés reliés : brochures, répertoire, guide, calendrier
- Correspondance janvier 1996 – juillet 1996

Carton 41
J.O ATLANTA 1996

- Revues officielles Vol 1 / vol 2.
- Correspondance 1992-1996 : G.Hirthler / Smith / N.Muller / CIO affaire journal Atlanta
- Correspondance + documents : 1st Century projet – G.Alisson mai 91/ avril 1996
- USA Comité PdC : contribution scientifique G.Hirthler
- Pochette avec objets

Carton 42
J.O NAGANO 1998

- Divers objets : tickets, plans, éventail
- Imprimés officiels : brochures couleur, programme cérémonie ouverture
- Brochures / Dépliants pratiques
- Correspondance novembre 1996 – juin 1998

Carton 43
J.O SALT LAKE CITY 2002

- Imprimés couleurs : brochures, publications arts, guide spectateur
- Presse olympiques

Carton 44
CIO PUBLICATIONS

- Collection accréditations G. de Navacelle
- Brochures / agenda / lexique olympique
- Publications diverses :
  Brochure 90ème anniversaire CIO
  Rapport congrès Baden Baden 1991
  Rapport annuel Musée Olympique 1999
- Revues « Message Olympique » 1996
  « Le Mouvement olympique et la mass-média »
  « Source et financement du sport »
  « Les J.O et la musique »

Carton 45
CFPC DIVERS

- Procès-Verbaux C.A / A.G janvier 1968 – octobre 1972
- Correspondance 1953 – 1971
- Manifestation / Association : Gala des étoiles / Voyage au cœur de l'Olympisme
- D. Deschâtres : rétrospective engagement sportif et olympique
- Médaille Pierre de Coubertin : coupures presse

- Correspondance relations presse : blocs thématiques chronologiques

Carton 46
CIO DIVERS
- Allocution G.Navacelle Dubrovnik 1969
- Congrès Varna 1973 : statuts, discours, rapport P.Ferri, correspondance 1973, coupures presse
- Session Montréal 1976
- J.O Moscou 1980 : correspondance et invitations
- Congrès Baden-Baden 1981 : discours JA. Samaranch
- 91ème session Lausanne 1986 : plaquettes
- Musée olympique : correspondance et documents
- Extraits Bulletins CIO 1946-1980
- Textes divers CIO
- Textes G.Navacelle 1970
- Conférence Académie Olympique espagnole novembre 1998
- Symposium Barcelone Lausanne 1995 : correspondance et documents
- Réforme Charte Olympique : charte, textes, épreuves, textes JF Brisson, correspondance 1968-1989
- CNOSF Art et Sport 2000 : dossier
- U.N.E.S.C.O conseil intergouvernemental 1983 : textes, supports, rapport final, recommandations, correspondance 1982-83

Carton 47
CONGRES LE HAVRE 1997
- Invitations, réponses, photos
- Correspondance Divers mai 1997-octobre 1998
- Correspondance : remerciements
- Revue de presse et imprimés
- Organisation Forum jeunes + Congrès :
  Correspondance mars-octobre 1997
  Documents organisation
  Documents programmes
  Correspondance lycées 1996-1997
- Correspondance et documents Protocolaires
- Réception Mirville : factures, programme, organisations

Carton 48
CONGRES LE HAVRE 1997
- Allocution G. de Navacelle : + doubles anglais français
- Allocutions / Textes intervenants
- Correspondance
  A. Wild 1995-1997
  Don Anthony 1992-1997
  J. Durry 1995-1997
  Divers mai 1995-juin 1998
- Documents organisation/ programme
- Documents annexes : coupures presse, photos, tract critique
- Brochures lycées et écoles

Carton 49
FLAMME OLYMPIQUE MIRVILLE 1991

- Annexes vrac : invitations, réponses (cartes), remerciements, négatifs photo
- Photos noir et blanc
- Dépliant / présentation officielle x8
- Documents organisation
- Relations médias
- Correspondance La Poste 1990-1992
- Correspondance institutionnelle 1990-1992 : CNOSF, département, région, mairies
- Correspondance divers 1991-1992

Carton 50
FLAMME OLYMPIQUE MIRVILLE 1991

- Documents / Listing : réception et cérémonie
- Annuaire / Listing CNOSF
- Coupures presse.

Septembre-octobre 2014

ADRESSE DE MONSIEUR MAURICE HERZOG
SECRETAIRE D'ETAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

à lire devant les jeunes le Dimanche 21 juin 1964, à l'occasion de réunions sportives ou culturelles

-:-:-:-

La France entière célèbre la mémoire d'un grand Français : le Baron Pierre de COUBERTIN.

Je demande à la jeunesse de notre pays à laquelle il a consacré toute sa vie, de se recueillir pour lui rendre hommage et de mesurer l'immense gratitude qu'elle lui doit.

Né le 1er janvier 1863 à Paris, Pierre de COUBERTIN, qui fut essentiellement historien et pédagogue, décida très jeune d'entreprendre la réforme de la pédagogie française. Cette réforme devait porter selon lui sur l'introduction du sport dans les établissements d'enseignement pour assurer une formation physique et morale, sur un changement des programmes et de la façon d'enseigner, enfin, sur la création d'une formation sportive et culturelle post-scolaire.

Dès 1887, il est l'instigateur de la constitution des associations sportives scolaires, organise les premières rencontres internationales et, pour donner au sport un caractère de noblesse et d'universalité, fait admettre le principe de la rénovation des JEUX OLYMPIQUES proclamé le 23 juin 1894 à la Sorbonne au cours d'un Congrès International réuni sur son initiative.

S'il a rétabli les JEUX OLYMPIQUES c'est, comme il le déclare : "Pour ennoblir et fortifier les sports, pour leur assurer l'indépendance et la durée, et les mettre ainsi à même de mieux remplir le rôle éducatif qui leur incombe dans le monde moderne. Pour l'exaltation de l'athlète individuel dont l'existence est nécessaire à l'activité musculaire de la collectivité et les prouesses au maintien de l'émulation générale".

Quant au sport qu'il définit comme "le culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif incité par le désir du progrès et ne craignant pas d'aller jusqu'au risque" il désire qu'il soit général, ardent, loyal et désintéressé.

Pendant 30 ans, animateur des JEUX OLYMPIQUES il allait être aussi le promoteur des Jeux d'Extrême Orient, des Jeux de l'Amérique Latine et des Jeux Africains.

Après 1924 et sans se désintéresser des JEUX OLYMPIQUES devenus, grâce à lui, les plus grands évènements sportifs des temps modernes, il se consacre à la deuxième partie de son programme : la réforme de l'enseignement.

Auteur de nombreux ouvrages de pédagogie et d'histoire, il publie en 1927 son oeuvre majeure : "l'Histoire Universelle".

.../...

Enfin, il est l'instigateur de l'Education Permanente et des Universités Ouvrières.

Mort à Genève en 1927, ses dernières paroles expriment sa foi en la jeunesse et son désir de la voir assumer des responsabilités et continuer son oeuvre.

Le Testament qu'il lui laisse est contenu dans sa devise : "Voir loin, parler franc, agir ferme".

Notre pays s'honore d'avoir produit un homme de cette qualité.

Maurice HERZOG

MAURICE HERZOG, ADRESSE A LA JEUNESSE, CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE PIERRE DE COUBERTIN, 1964, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE.*

"COMITE PIERRE de COUBERTIN"
I, rue de Courcelles
PARIS VIIIème

(ELY : 72-46)

EXTRAITS de la COMMUNICATION de M. de NAVACELLE
à la COMMISSION EXECUTIVE du COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE à DUBROVNICK (Yougoslavie)

le 24 OCTOBRE 1969.

BREF HISTORIQUE et REALISATIONS du COMITE PIERRE de COUBERTIN.

Le comité PIERRE de COUBERTIN a été fondé à PARIS, en 1950 par Messieurs :

- Alfred ROSIER : Président de la Confédération des Travailleurs Intellectuels de France,
- Jean François BRISSON : Rédacteur en chef du Journal parisien "LE FIGARO" et sportif authentique,

  Ancien champion de France d'Athlétisme,
- ROSTINI : Journaliste et Président de la Fédération Nationale des Clubs Universitaires.

Une énumération des personnalités qui ont successivement présidé ce comité ainsi que celles qui font actuellement partie du Bureau, vous semblerait sans doute fastidieuse. Vous en trouverez les noms sur un document qui vous est remis par ailleurs.

De même, je ne puis citer les noms des personnalités nombreuses qui font partie de ce comité :

- Recteurs d'Académies en exercice
- Grands noms du sport comme JEAN BOROTRA
- Anciens Ministres comme Maurice HERZOG
- Parlementaires, Militaires, éminents représentants des Arts et Belles Lettres
- Enseignants et Educateurs
- Membres du Comité Olympique Français avec lequel est établie une liaison effective et régulière.

../...

GEOFFROY DE NAVACELLE, « BREF HISTORIQUE ET REALISATION DU C.P.C », 1ERE PAGE, COMMISSION EXECUTIVE DU C.I.O, 1969, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE.*

SYMPOSIUM
«L'ACTUALITÉ DE PIERRE DE COUBERTIN»
LAUSANNE, DU 18 AU 20 MARS 1986

PROGRAMME

Mardi 18 mars 1986

Thème du premier jour:
«L'actualité de Pierre de Coubertin du point de vue de la pédagogie»

09 h. 00 Ouverture officielle du Symposium - Aula du Palais de Rumine
Allocutions de:
S.E. M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité International Olympique
M. Pierre Duvoisin, vice-président du Conseil d'Etat et du Département des finances
M. Jacques Lienhard, municipal, directeur de police, représentant la Ville de Lausanne
M. Henri Rieben, président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe
Thème de la matinée: Pédagogie générale
09 h. 30 Introduction: Professeur Norbert Mueller
Conférence principale: Professeur Georges Rioux, Sorbonne, Paris/France
10 h. 05 Exposé I: Professeur Ernest Clerc, Lausanne/Suisse
10 h. 25 Exposé II: Docteur Hermann Andrecs, Vienne/Autriche
10 h. 45 Pause café
11 h. 00 Discussion:
Modérateur: Docteur Otto Szymiczek, Athènes/Grèce
12 h. 30 Déjeuner
Thème de l'après-midi: Pédagogie appliquée
15 h. 00 Conférence principale: Professeur Fernand Landry, Université Laval, Québec/Canada
15 h. 35 Exposé I: Professeur Shigeo Shimizu, Kobe-/Japon
15 h. 55 Exposé II: M. Franklin Morales, Montevideo/Uruguay
16 h. 15 Pause café
16 h. 30 Discussion et présentation des interventions choisies
Modérateur: Professeur Wojciech Liponski, Université de Poznan, Poznan/Pologne
19 h. 00 Villa Mon-Repos (lieu de résidence du Baron Pierre de Coubertin)
Réception offerte par la Ville de Lausanne

SYMPOSIUM
«L'ACTUALITÉ DE PIERRE DE COUBERTIN»
LAUSANNE, DU 18 AU 20 MARS 1986

PROGRAMME

Mercredi 19 mars 1986

Thème de la matinée:
«L'actualité de Pierre de Coubertin du point de vue de la philosophie»

09 h. 00 Conférence principale: Professeur Nikolaos Nissiotis, Athènes/Grèce
09 h. 35 Exposé I: Professeur Kamal Hamid Shadad, Université de Khartoum, Khartoum/Soudan
09 h. 55 Exposé II: Professeur Rudolf Malter, Université de Mayence, Mayence/Allemagne
10 h. 15 Exposé III: Docteur Bernd Wirkus, Université des sports de Cologne/Allemagne
10 h. 35 Pause café
10 h. 50 Discussion et présentation des interventions choisies
Modérateur: Professeur Fernand Landry, Université Laval, Québec/Canada
12 h. 30 Déjeuner
Thème de l'après-midi: «L'actualité de Pierre de Coubertin du point de vue des sciences sociales et politiques»
15 h. 00 Conférence principale I: Professeur John J. MacAloon, Université de Chicago/Etats-Unis
15 h. 35 Exposé: Professeur Peter McIntosh, Leaterhead/Grande-Bretagne
15 h. 55 Conférence principale II: Professeur Dusan Sid Janski, Genève/Suisse
16 h. 25 Pause café
16 h. 45 Discussion et présentation des interventions choisies
Modérateur: Professeur Allen Guttmann, Amherst College, Stuttgart/Allemagne
19 h. 00 Réception au Musée Olympique
Présentation de diapositives par M. Geoffroy de Navacelle, président du Comité International Pierre de Coubertin.

SYMPOSIUM
«L'ACTUALITÉ DE PIERRE DE COUBERTIN»
LAUSANNE, DU 18 AU 20 MARS 1986

PROGRAMME

Jeudi 20 mars 1986

09 h. 00 Conférence principale:
«L'actualité de Pierre de Coubertin du point de vue du Comité International Olympique»
Professeur Alexandru Siperco, Roumanie
Thème du jour:
«Divers aspects de l'actualité de Pierre de Coubertin»
09 h. 35 Exposé I: Docteur Gounnar Paal, Moscou/URSS
09 h. 55 Exposé II: Programme pas encore défini
10 h. 15 Exposé III: M. Jean Durry, Paris/France
10 h. 35 Pause café
10 h. 50 Discussion et présentation des interventions choisies
Modérateur: Docteur Hermann Andrecs, Vienne/Autriche
12 h. 30 Discussion finale
13 h. 00 Déjeuner
15 h. 00 Excursion
20 h. 00 Dîner offert par le Comité International Olympique

Vendredi 21 mars 1986

Départ des participants

PROGRAMME DU SYMPOSIUM DE LAUSANNE, MARS 1986, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE*.

Actualité de Coubertin

par Jean DURRY

LE 2 septembre 1937, dans les allées d'un parc de Genève, il s'écroulait, foudroyé.

Il aura fallu tout près d'un demi-siècle, quarante-neuf années très exactement, avant que ne soit organisé le premier colloque international enfin consacré à une approche de l'ensemble de la personnalité et de l'œuvre de cet inconnu célèbre : Pierre de Coubertin. Quarante-neuf années. C'est extraordinaire, mais c'est ainsi.

Sous l'impulsion directe du Comité international olympique, ce symposium vient donc de se dérouler à Lausanne — Lausanne, où Coubertin vécut après la guerre de 1914 la dernière partie de sa vie — dans les lieux mêmes du Congrès international de psychologie sportive de 1913, l'une des innombrables entreprises et créations du rénovateur des Jeux.

Afrique, Amérique du Nord et du Sud, Europe, Japon, également, étaient présents à cette rencontre d'experts, qui se sont efforcés de faire le point sur un personnage et une pensée que l'on commence à peine d'aborder. Il ne s'agissait nullement d'une entreprise de sacralisation ni de béatification, mais de dresser un premier constat, aussi honnête et approfondi que possible.

Pédagogie, histoire, philosophie, esthétique : autant d'aspects abordés parmi d'autres, bien au-delà du seul arbre olympique qui a caché les multiples réalisations de cet homme prolifique et ses quelque 12 000 pages imprimées — le plus souvent à compte d'auteur — en 1 300 livres, brochures, articles ou conférences disséminés à travers le monde. Or, il se révèle qu'aujourd'hui encore son nom n'apparaît que très rarement dans les différentes banques de données scientifiques et universitaires, et comment en serait-il autrement dans la mesure où ses travaux étaient devenus presque inaccessibles — ce à quoi va remédier pour une bonne part l'édition de près de 2 000 pages, annoncée pour octobre 1986 et préparée, notamment avec le plus grand soin, par Norbert Müller (RFA).

Si dans son propre pays, et l'on en a eu de récents exemples, la haute figure, la générosité de cœur, l'originalité de pensée de celui qui fut toujours à sa manière un marginal et un « rebelle », demeurent trop ignorés encore, la France s'est trouvée cette fois bien présente à cette rencontre. Avec notamment le professeur Georges Rioux (conférence d'ouverture), Yves-Pierre Boulongne (auteur, on le sait, de *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin*, en 1975), Pierre Conte-Offenbach (président du Comité Pierre de Coubertin-France) et Geoffroy de Navacelle (président du Comité international Pierre de Coubertin), qui clôtura le colloque par l'avant-propos magistral de mémoires non publiées : « L'éclaireur ». Traitant pour ma part de « Coubertin, l'esthétique et le sport », me revint le plaisir de souligner l'admirable définition de la « Lettre olympique » du 22 novembre 1918 : « L'Olympisme est un état d'esprit issu d'un double culte : celui de l'effort et celui de l'eurythmie (...) Combien conforme à l'humaine nature apparaît l'association de ces deux éléments — le goût de l'excès et le goût de la mesure » ; tout Coubertin dans cette double revendication de, et pour, l'être humain...

Tirant de premières conclusions, le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, s'est exprimé ainsi :

« Gérer le mouvement sportif et l'olympisme sans une philosophie, c'est difficile et même dangereux. » Mais la caractéristique de la pensée de Coubertin, tous les participants se sont accordés sur ce point, est, en tout état de cause, son caractère extrêmement ouvert et évolutif.

« J'écris pour demain », disait-il lui-même.

A nous de le découvrir et redécouvrir sans cesse, afin qu'il nous guide et nous aide à pouvoir trouver de nouvelles solutions pour notre temps et pour l'avenir. »

In "l'Equipe". lundi 31 Mars 1986.

JEAN DURRY, « ACTUALITE DE COUBERTIN », *L'EQUIPE*, 31 MARS 1986, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE*.

THIERRY DE NAVACELLE
19 rue de l'Yvette
75016 Paris
(1)45 27 94 97

Paris le 4 décembre 1988

copie à Baronne Jacquier
Christian de Navacelle
Geoffroy de Navacelle
Marie-Christine de Navacelle
Yvan de Navacelle
Jacques de Navacelle
Antoine de Navacelle
Marie-Laure Chalopin
Jean-Maurice de Navacelle

à Monsieur Jean-Claude Killy
C.O.J.O.S.

Recommandée A.R.

Pour information: à Monsieur Michel Barnier

Monsieur

J'ai appris que vous étiez sur le point de signer un accord avec le Comité International Pierre de Coubertin concernant le Club Coubertin que vous venez de créer dans le cadre des Jeux Olympiques d'Hiver de 1992.

Je tiens tout d'abord à vous préciser les points suivants:

1/ Je parle uniquement au nom de Christian, Marie Christine, Yvan de Navacelle, de Marie Laure Chalopin et de moi-même, en tant que descendants de Pierre de Coubertin.

2/ Nous reprenons le nom de Coubertin dans l unique but de le protéger contre toute exploitation commerciale.

3/ Nous n'avons jamais chargé le Comité International Pierre de Coubertin ou tout autre association de prendre en main la défense et les intéret du nom de Pierre de Coubertin. Monsieur Geoffroy de Navacelle ne représente donc aucun d'entre nous.

En ce qui concerne votre Club Coubertin, nous n'avons, sur le principe, aucune opposition. Mais nous nous opposerons rermement contre toute utilisation du nom de Coubertin dans le commerce de produits tel les tee-shirts, porte clefs, etc.. Comme vous le savez, le professionalisme et l'utilisation commerciale des Jeux Olympiques n'étaient pas du tout ce que voulait Pierre de Coubertin en les rénovant. Il est bien évident qu'il est inévitable que les jeux évoluent. Mais nous estimons qu'il est difficilement acceptable d'utiliser le nom de Coubertin pour développer quelquechose qui va à l'encontre de ses convictions.

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thierry de Navacelle

LETTRE DE THIERRY DE NAVACELLE A JEAN-CLAUDE KILLY, CO-PRESIDENT DU C.O.J.O D'ALBERTVILLE, 4 DECEMBRE 1988, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE.*

MIRVILLE
76-BOLBEC

TÉL. : 35-31.03.05

pour Magdeleine YERLES
Université Laval. QUEBEC
FAX: 1 (418) 656 - 30 20

C.V.

Geoffroy de Navacelle,né en 1918,est Président du Comité International Pierre de Coubertin, Vice-Président du Comité français et Secrétaire de la Fondation de Coubertin.
Etudiant ès Sciences en Sorbonne,mobilisé en 1939 comme aviateur puis cavalier à l'Ecole de Saumur,il est Colonel honoraire,diplomé d'Etat-Major et ancien auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale.
Après un passage chez General Motors,il est cadre supèrieur chargé des Techniques de l'Information pour le Groupe dans le monde de la Compagnie Française des Pétroles.Membre du Jury pour le Brevet d'Etat de Technicien Supèrieur de la Publicité il a été administrateur du Groupement des Directeurs Publicitaires de France.
Dessinateur il a illustré plusieurs livres.Sportif il a pratiqué l'équitation,les ski nautique,alpin et nordique ainsi que le patinage artistique à l'école de Sonja Hennie.Titulaire de l'Ordre Olympique il a consacré une grande partie de son temps à propager la connaissance de Pierre de Coubertin,frère de sa grand-mère,et de son oeuvre.

envoyé photocopie
Texte et
photo originale
le 30.3.90

26.03.90

GEOFFROY DE NAVACELLE, « CURRICULUM VITAE », POUR MAGDELEINE YERLES, MARS 1990, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE*.

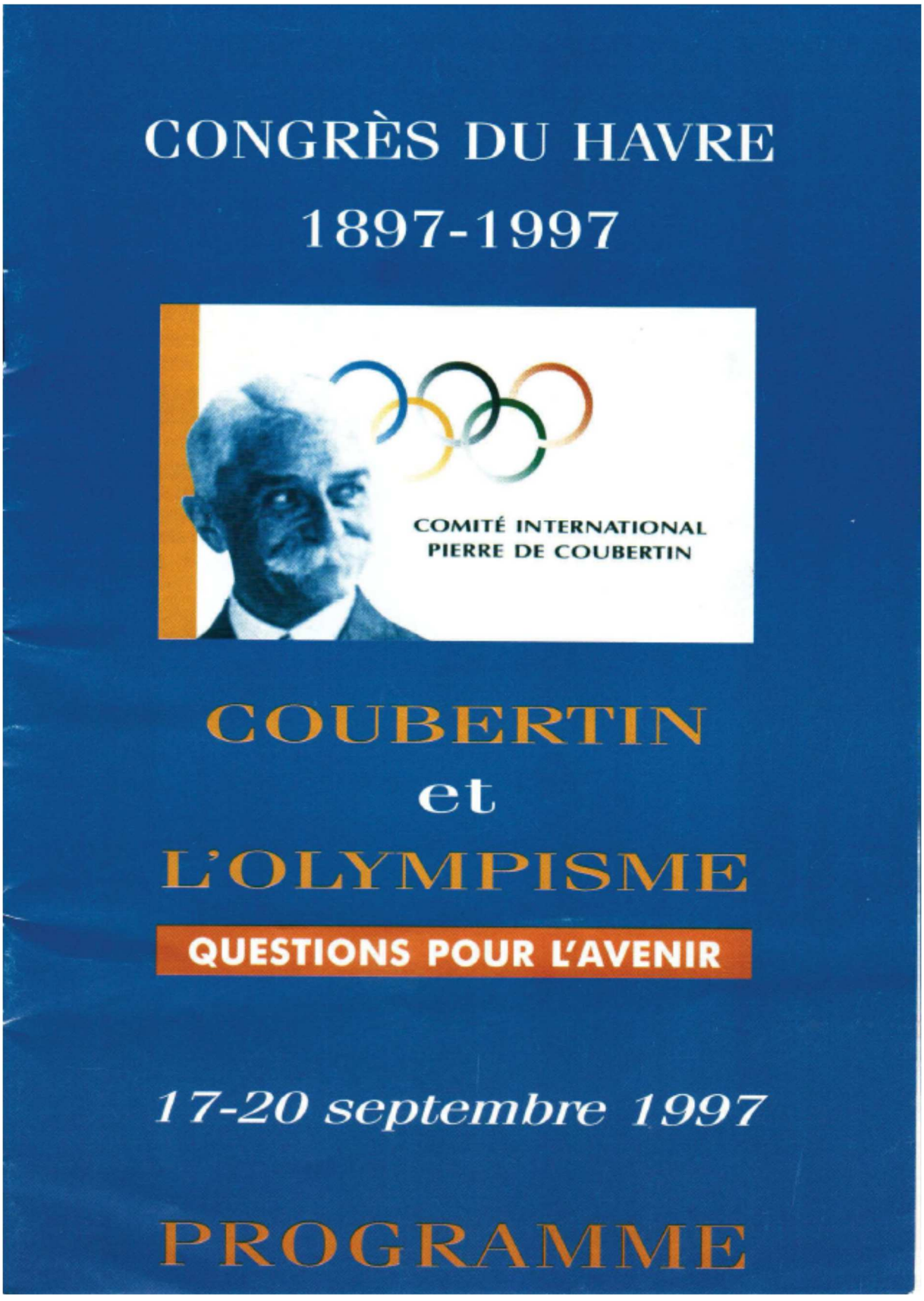

PROGRAMME DU CONGRES DE HAVRE, COUVERTURE, C.I.P.C, SEPTEMBRE 1997, IN *FONDS D'ARCHIVES GEOFFROY DE NAVACELLE*.

BIBLIOGRAPHIE et SOURCES

Sources secondaires

Ouvrages généraux.

Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, 212 pages.

Marc Augé, *Fictions fin de siècle*, Paris, Fayard, 2000, 250 pages.

Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset, 1979, 238 pages.

Roland Barthes, *Mythologies*, [1957], Paris, Éditions du Seuil, 2014, 274 pages.

Henri Bergson, *Matière et Mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, [1896], in *Œuvres*, Paris, PUF, 1963, p. 225-235.

Henri Bergson, *La pensée et le mouvant, essais et conférences*, [1903-1923], Paris, PUF, 1985, 291 pages.

Daniel Bermond, *Pierre de Coubertin*, Paris, Perrin, 2008, 429 pages.

Yves-Pierre Boulongne, *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin : 1863-1937*, Leméac, Montréal, 1975, 482 pages.

Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, 277 pages.

Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Editions de Minuit, 1987, 229 pages, p.203-215.

Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil, 2004, 411 pages.

Anne Cooper-Chen, *Global entertainment media*, Mahwah; New Jersey, Lawrence Erlbaum, 2005, 267 pages.

Daniel Dayan, Elihu Katz, *La télévision cérémonielle : anthropologie et histoire en direct*, Paris, PUF, 1996, 259 pages.

Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, [1975], Paris, Gallimard, 1993, 358 pages.

Pierre de Coubertin, *L'Éducation en Angleterre. Collèges et Universités*, Paris, Hachette, 1888, 327 pages.

Pierre de Coubertin, *Universités transatlantiques*, enquête pour le ministre de l'Instruction publique Arnaud Fallières, 1890, 281 pages.

Pierre de Coubertin, *Notes sur l'Éducation Publique*, Paris, Librairie Hachette, 1901.

Pierre de Coubertin, *L'Éducation intellectuelle : analyse universelle*, 1912, 155 pages.

Pierre de Coubertin, *La symphonie inachevée*, manuscrit dactylographié non publié, 5e Tome de ses *Mémoires*, inachevé, 1936.

Pierre de Coubertin, Patrick Clastres (dir.), *Mémoires de jeunesse*, Paris, Nouveau Monde, 2008, 157 pages.

Gilles De Feyel, *La Presse en France des origines à 1944 : Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 2000, 192 pages.
Geoffroy de Navacelle, *Pierre de Coubertin : sa vie par l'image*, Zurich, Weidmann, 1986, 96 pages.
François Dosse, Catherine Goldenstein (dir.), *Paul Ricœur: penser la mémoire*, Paris, Seuil, 2013, 294 pages.
Émile Durkheim, *Leçons de sociologie*, Paris, PUF, 1995, 272 pages.
Jean Durry, *Le vrai Pierre de Coubertin*, Paris, C.F.P.C, 1997, 96 pages.
Norbert Elias, *La société des individus*, [1987], trad. Jeanne Etoré, Paris, Fayard, 1991, 301 pages.
Patrick Eveno, *La presse*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2010, 127 pages.
Patrick Eveno, *Histoire de la presse française : de Théophraste Renaudot à la révolution numérique*, Paris, Flammarion, 2012, 271 pages.
Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, [1925], Albin Michel, 1994, 367 pages.
Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, [posthume], Paris, P.U.F, 1950, 170 pages.
Simone Hoffmane, *La carrière du père Didon, dominicain (1840-1900)*, thèse de doctorat, Université Paris 4, 1985.
Johan Huizinga, *Homo Ludens, essai sur la fonction social du jeu*, [1938], Paris, Gallimard, 1988, 340 pages.
Dominique Kalifa (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au xixe siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2012, 1762 pages.
Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, [1977], Paris, Gallimard, 1988, 409 pages.
Claude Lévy-Strauss, *Anthropologie structurale*, [1958], Paris, Pocket, 1997, 446 pages.
John Locke, *Identité et Différence. L'invention de la conscience*, [1690-1694], trad. Étienne Balibar, Paris, Seuil, 1998, 325 pages.
Jacques Marchand, *Les défricheurs de la presse sportive*, Biarritz, Atlantica, 1999, 182 pages.
Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, [1984-1992], Paris, Gallimard, 1997, 3 tomes, 4751 pages. Pierre Nora, *La République*, tome 1 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, 674 pages ; Pierre Nora, *La Nation*, tome 2 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1986, 3 vol., 610-662-667 pages ; Pierre Nora, *Les France*, tome 3 in *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol., 988-988-1034 pages.
Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011, 420 pages.
Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, [1996], Paris, Seuil, 2014, 370 pages.
Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*, Paris, EHESS-

Gallimard-Seuil, 1996, 243 pages.
Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, 676 pages.
Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 369 pages.
Marie-Christine Rouault, *L'intérêt communal*, Lille, Presses Universitaire de Lille, 1986, 453 pages.
Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 2003, 320 pages.
André Senay, Robert Hervet, *Monsieur de Coubertin*, Paris, Points à contrepoints, 1960, 189 pages.
Jacques Seray, *Pierre Giffard : précurseur du journalisme moderne*, Toulouse, Les Pas d'oiseau, 2008, 288 pages.
Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales : Europe XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Seuil, 2001, 307 pages.
Enzo Traverso, *Les marxistes et la question juive*, Montreuil, La Brèche PEC, 1990, 316 pages.

Ouvrages spécifiques sur le sport.

Pierre Arnaud, Thierry Terret, *Le Rêve blanc : Olympisme et sports d'hiver en France. Chamonix 1924- Grenoble 1928*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1993, 273 pages.
Michael Attali (dir.), *Sports et médias du XIXe siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica, 2010, 830 pages.
Jean-Michel Barrault, *Des bateaux et des hommes, l'aventure de la voile française de 1950 à 2000*, Paris, Robert Laffont, 2002, 403 pages.
Pierre-Louis Basse, *Carnets d'un Mondial, France 98*, Bordeaux, Le Castor Astral, 1998, 93 pages.
Pierre-Louis Basse, *Séville 82 : Le match du siècle*, Paris, La Table Ronde, 2005, 150 pages.
Pierre-Louis Basse, Vincent Duluc, Nathalie Iannetta, Chérif Ghemmour, Jérôme Latta, *La fabuleuse histoire des France – Brésil*, Paris, Solar, 2014, 131 pages.
Stéphane Baumont (dir.), *Le goût du football*, Paris, Mercure de France, 2006, 140 pages.
Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, Michel Caillat, *L'Empire football*, E.D.I, Quels corps ?, Paris, 1982, 128 pages.
Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François, Hubert Strouk (dir.), *Sport, corps et sociétés de masse : Le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, 278 pages.
Thierry Berthou, *Histoire du Paris Saint-Germain Football-Club (1904-1998)*, Saint-Maur,

Pages de Foot, 1998, 544 pages.

Jacques Blociszewski, *Le match de football télévisé*, Rennes, Éditions Apogée, 2007, 270 pages.

Euloge Boissonnade, Henri Charpentier, *100 ans de Jeux Olympiques, Athènes 1896 – Atlanta 1996*, Paris, France-Empire, 1997, 797 pages.

Daphné Bolz, *Les arènes totalitaires : fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris, CNRS, 2007, 341 pages.

Pascal Boniface (dir.), *Géopolitique de football*, Bruxelles, Editions Complexe, 1998, 146 pages

Pascal Boniface, *Géopolitique du sport*, Paris, Armand Colin, 2014, 186 pages.

Jean-Philippe Bouchard, Alain Constant, *Un siècle de football*, Paris, Calmann-Lévy, 2001, 159 pages.

Yves-Pierre Boulongne, Karl Lennartz, Raymond Gafner (dir.) ,*1894-1994 Un siècle du Comité international olympique : l'idée, les présidents, l'œuvre*, Tome I, Lausanne, C.I.O, 1994.

Jean-François Bourg, *Football-Business*, Paris, O.Orban, 1986, 262 pages.

Jean-Jacques Bozonnet, *La revanche d'Aimé Jacquet*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 244 pages.

Jean-Marie Brohm, *Le Mythe olympique*, Évreux, Christian Bourgeois, 1981, 476 pages.

Jean-Marie Brohm, *La Tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, 2006, 249 pages.

Jean-Marie Brohm, Marc Perelman, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, Paris, Gallimard, 2006, 390 pages.

Christian Bromberger, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard, 1998, 138 pages.

Jean-Paul Callède, *Les politiques sportives en France. Éléments de sociologie*, Paris, Economica, 2000, 190 pages.

Jean-Paul Callède, *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2007, 607 pages.

Florence Carpentier (dir.), *Le sport est-il éducatif ?*, PU Rouen/Le Havre, 2004, 240 pages.

Marcel Cerdan, *Ma vie, Mes combats*, Paris, Bibliothèque France-Soir, 1949, 156 pages.

Pierre Chaix (dir.), *Les grands stades*, Paris, l'Harmattan, 2011, 257 pages.

Guillaume Chérel, *L'autre monde de la coupe*, Toulouse, Éditions Milan, 1998, 64 pages.

Patrick Clastres, *Jeux Olympiques : un siècle de passion*, Paris, Les Quatre Chemins, 2008, 140 pages.

Patrick Clastres, Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France, XIX^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2009, 386 pages.

Jean-Paul Clément, Jacques Defrance, Christian Pociello, *Sport et pouvoirs au XX^e^ siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, 204 pages.

Henri Cochet, *Histoire du tennis*, Paris, Fayard, 1960, 287 pages.

Bud Collins, Zander Hollander, *Bud Collins'Modern Encyclopedia of tennis*, Visible Ink Press, 2e édition, 1993, 900 pages.

Cyril Collot, Sébastien Vuagnat, *Lyon, les années tennis : Coupe Davis, Henri Cochet, Grand prix de tennis de Lyon, un siècle de tennis à Lyon*, Villeurbanne, Éditions Lion six, 2006, 168 pages.

Hugh Dauncey, Geoffrey Hare (dir.), *Les Français et la Coupe du monde 1998*, trad. O. Demange – P.E Reynolds, Paris, Nouveau Monde éditions, 2002, 234 pages.

Pierre de Coubertin, *Leçons de Pédagogie Sportive*, 1921, 124 pages.

Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive*, Paris, C.Crès, 1922.

Pierre de Coubertin, *Charte de la Réforme sportive*, Lausanne, BIPS, 1930.

Pierre de Coubertin, *Mémoires Olympiques*, Lausanne, C.I.O, 1931.

Pierre de Coubertin, *L'idée olympique : discours et essais*, [red.] L.Diem, O.Andersen, Lausanne, Carl Diem Institut, 1966.

Pierre de Coubertin, *Mémoires Olympiques*, réédition, Lausanne, C.I.O, 1976.

Pierre de Coubertin, Norbert Müller (dir.), *Textes choisis*, 3 tomes, Zurich, Weidmann, 1986.

Gilles Delamarre, *Les Grandes Heures de Roland-Garros*, PAC, Paris, 1984, 140 pages.

Jean-Michel Delaplace, *Georges Hébert, sculpteur de corps. Être fort pour être utile*, Paris, Vuibert, 2005, 401 pages.

Pierre Delaunay, Jacques de Ryswick, Jean Cornu, *100 ans de football en France*, [1982], Paris, Atlas, 1997, 416 pages.

Patrice Delbourg, Benoit Heimermann, *Plumes et crampons. Football et littérature*, Paris, La table Ronde, 2006, 411 pages.

Michaël Delépine, *Les stades du football français*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2010, 240 pages.

Marcel Desailly, Philippe Broussard, *Capitaine*, Paris, Stock, 2002, 349 pages.

Jean-Michel De Waele, Alexandre Husting, *Football et identités*, Éditions Université de Bruxelles, 2008, 180 pages.

Paul Dietschy, *Histoire du football*, [2010], Paris, Perrin, 2014, 788 pages.

Paul Dietschy, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des Coupes du monde de football*, Paris, Vuibert, 2006, 346 pages.

Fabien Dorier, *FC Sochaux-Montbélliard, 1928-2008: 80 ans en portraits*, St-Cyr-sur-Loire, Allan Sutton, 2008, 168 pages.

Vic Duke, Liz Crolley, *Football, nationality and the state*, Harlow, Addison Wesley Longman, 1996, 176 pages.

Vincent Duluc, *L'affaire Jacquet*, Issy-les-Moulineaux, Editions Prolongations, 2008, 139 pages.

Jean Dumas, *Vive le sport*, AJS mémoire du sport, Biarritz, Atlantica, 1997, 464 pages.

Gérard Ejnès (dir.), *L'Équipe de France de football : la belle histoire*, Issy-les-Moulineaux, SNC l'Équipe, 2004, 383 pages.

Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, [1986], Paris, Fayard, 1994, 392 pages.

Marie-Thérèse Eyquem, *Pierre de Coubertin : l'épopée olympique*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, 298 pages.

Jacques Ferran, Eric Maitrot, *Sport : La télévision a-t-elle tous les droits ?*, Paris, Télé satellite publications, 1997, 190 pages.

Dan Frank, *Zidane Le roman d'une victoire*, Paris, Robert Laffont-Plon, 1999, 237 pages.

David Garcia, *La face cachée de L'Équipe*, Paris, Danger public, 2008, 547 pages.

David Gautier, *Jean Borotra (1898-1994) : au service de ses engagements*, mémoire de maîtrise, Université Paris 1, C.H.S, 2001, 227 pages.

Séverine Georges, *Une gloire fuyante, portrait d'une oubliée. Simone Mathieu (1908-1980)*, mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 2002, 153 pages.

Laurent Guido, Gianni Haver (dir.), *Images de la femme sportive aux XIXe et XXe siècles*, Genève, Georg, 2003, 254 pages.

Alain Hayot, Manuel Delluc, *Le Stade de France théâtre du football*, Paris, Cercle d'Art, 1998, 88 pages.

Michel Hidalgo, *Les buts de ma vie*, Paris, Robert Laffont, 1986, 220 pages.

Michel Hidalgo, Patrice Burchkalter, *Le temps des Bleus, Mémoires*, Paris, Jacob-Duvernet, 2007, 211 pages.

Ronald Hubscher (dir.), Jean Durry, Bernard Jeu, *L'histoire en mouvements : le sport dans la société française XIXe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1992, 559 pages.

Paul Hurseau, Jacques Verhaege, *Les immortels du football nordiste*, St-Cyr-sur-Loire, Allan Sutton, 2003, 191 pages.

Patricia Kapferer et Tristan Gaston-Breton, *La Légende Lacoste*, Paris, Le Cherche Midi, 2002, 155 pages.

Patricia Kapferer et Tristan Gaston-Breton, *Le style René Lacoste*, Issy-les-Moulineaux, L'Équipe, 2008, 301 pages.

Raymond Kopa, Paul Katz, *Mon football*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, 241 pages.

Raymond Kopa, Patrice Burchkalter, *Kopa*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, 2006, 215 pages.

Françoise et Serge Laget, Philippe Cazaban, Gilles Montgermont, *Jours de foot. La plus belle histoire du football mondiale*, Paris, Editions Chronique, 2013, 350 pages.

Besma Lahouri, *Zidane, une vie secrète*, Paris, Editions Succès du livre, 2010, 298 pages.

Gilles Lambert, *La Légende des Mousquetaires*, Paris, Presses de la Cité, 1982, 222 pages.

Bertrand Lemoine, *Les stades en gloire*, Paris, Gallimard, 1998, 112 pages.

Jean Loup, *Les sports et le droit*, Paris, Dalloz, 1930, 296 pages.

Bernard Michon, Claudine Faber, *Corps, espaces et pratiques sportives*, Université de Starsbourg, 1992, 220 pages.

Patrick Mignon, *La passion du football*, Paris, Odile Jacob, 1998, 287 pages.

Pierre Milza, François Jequier, Philippe Tétard (dir.), *Le pouvoir des anneaux, Les jeux olympiques à la lumière de la politique, (1896-2004)*, Paris, Vuibert, 2004, 352 pages.

Laurent Oreggia, *La légende de l'O.M en 100 matchs*, Paris, Hugo Sport, 2012, 157 pages.

Marc Perelman, *Les intellectuels et le football. Montée de tous les maux et recul de la pensée*, Paris, Éditions de la Passion, 2000, 32 pages.

Emmanuel Petit, Jérôme Le Fauconnier, À *fleur de peau*, Issy-les-Moulineaux, Éditions Prolongations, 2008, 217 pages.

Ulrich Pfeil (dir.), *Football et identité en France et en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2010, 260 pages.

Jean Philippe, *Zidane, le roi modeste*, Paris, Éditions de L'Archipel, 2002, 207 pages.

Jean-Christophe Piffaut, *L'invention du tennis*, Paris, Les quatre chemins, 2007, 152 pages.

Michel Platini, Patrick Mahé, *Platini : ma vie comme un match*, Paris, Robert Laffont, 1987, 317 pages.

Christian Pociello, *Les Cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF, 1995, 287 pages.

Bernard Poiseuil, *Sophismes et vérités*, [1986], tome 1, in Bernard Poiseuil, *Football et télévision*, 2 vol., Paris, Tekhne, 1992.

Bertrand Pulman, *Rouge est la terre*, Paris, Calmann-Levy, 2013, 304 pages.

Arnaud Ramsay, Gilles Verdez, *Champions du monde 98 : secrets et pouvoir*, Paris, Editions du moment, 2014, 246 pages.

Loic Ravenel, *La géographie du football en France*, Paris, PUF, 1998, 143 pages.

Martine Reneaud, Françoise Rollan, *Tennis, pratiques et société*, Bordeaux, MSH aquitaine, 1995, 254 pages.

Bernard Rimé, *Le partage des émotions sociales*, PUF, 2005, 420 pages.

Daniel Riolo, *L'Histoire de Paris-Saint-Germain*, Paris, Hugo Sport, 2006, 209 pages.

Harald dit « Toni » Schumacher, *Coup de sifflet*, Paris, Carrère-Laffont, 1987, 304 pages.

Edouard Seidler, *Le sport et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964, 271 pages.

Jacques Seray, Jacques Lablaine, *Henri Desgrange, l'homme qui créa le Tour de France*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2006, 343 pages.

Victor Sinet, *La Coupe du monde oubliée : Coupe du monde 1938*, Joué-les-Tours, Allan Sutton, 2002, 160 pages.

Claude Sobry, *Socioéconomie du sport : structures sportives et libéralisme économique*, Bruxelles, De Boeck, 2003, 165 pages.

Albrecht Sonntag, *Les identités du football européen*, Grenoble, PUG, 2008, 308 pages.

Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France de la Libération à nos jours. Le temps des masses*, Paris, Vuibert, 2007, 523 pages.

Thierry Terret, Pierre Arnaud, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, 250 pages.

Thierry Terret (dir.), *Sport et genre*, Paris, l'Harmattan, 2005, 4 volumes. Thierry Terret (dir.), *La conquête d'une citadelle masculine*, 388 pages ; Philippe Liotard et Thierry Terret (dir.), *Excellence féminine et masculinité hégémonique*, 304 pages ; Jean Saint-Martin et Thierry Terret (dir.), *Apprentissage du genre et institutions éducatives*, 396 pages ; Anne Roger et Thierry Terret (dir.), *Objets, arts et médias*, 274 pages.

François Thébaud, *Le temps du « Miroir » : une autre idée du football et du journalisme*, Paris, Éditions Albatros, 1982, 210 pages.

Raymond Thomas, Antoine Haumont, Jean-Louis Levet, *Sociologie du sport*, Paris, PUF, 1987, 222 pages.

Raymond Thomas, *Le sport et les médias*, Paris, Édition Vigot, 1993, 106 pages.

Lilian Thuram, James Burnet, *8 juillet 1998*, Paris, A. Carrière, 2004, 205 pages.

Patrick Vassort, *Football et politique, sociologie d'une domination*, Paris, Éditions de la Passion, 1999, 379 pages.

Bernard Verret, *Raymond Kopa d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, PAC, 1980, 125 pages.

Bernard Verret, *22 français pour l'Espagne*, Paris, PAC, 1982, 94 pages.

Georges Vigarello, *Passion Sport. Histoire d'un culture*, Paris, Éditions Textuel, 2000, 191 pages.

Georges Vigarello, *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, Paris, Seuil, 2002, 233 pages.

Georges Vigarello (dir.), *L'esprit sportif aujourd'hui. Des valeurs en conflit*, Paris, Universalis, 2004, 195 pages.
Philippe Villemus, *L'organisation de la Coupe du monde de football, quelle aventure !*, Paris, Le cherche midi, 1998, 236 pages.
Bernard Violet, *Yannick Noah : le guerrier pacifique*, Paris, Fayard, 2009, 390 pages.
Alfred Wahl, *Les archives du football – Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard-Julliard, 1989, 356 pages.
Alfred Wahl, Pierre Lanfranchi, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, 290 pages.
Paul Yonnet, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004, 250 pages.

Autres ouvrages.

Umberto Eco, *L'œuvre ouverte*, Paris, Éditions du Seuil, 1965, 317 pages.
Thomas Mann, *Sang réservé*, suivi de *Désordre* et *Maître et chien*, Paris, Grasset, 1971, 223 pages.
André Maurois, *Mes songes que voici*, Paris, Grasset, 1933, 293 pages.
Elena Poniatowska, *La nuit de Tlatelolco*, Mexico, CMDE, 2014, 328 pages.
Aleksandr Soljénitsyne, *L'archipel du goulag : 1918-1956, essai d'investigation littéraire*, Paris, Seuil, 1974, 446 pages.

Articles d'analyse généraux.

Marc Bloch, « Mémoire collective, traditions et coutumes », *Revue de synthèse historique*, 1925, n° 118-120.
Nathalie Boulouch, « Couleur versus noir et blanc », *Études photographiques*, n°16, mai 2005, p.140-151.
Nathalie Boulouch, « Les passeurs de couleur : 1976 et ses suites », *Études photographiques*, n° 21, décembre 2007, p.106-122.
Viviane Claude, Pierre-Yves Saunier, « L'urbanisme au début du siècle : de la réforme urbaine à la compétence technique », *Vingtième siècle*, n°64, 1999, p. 25-39.
Bruno Guitton, « Réflexion sur le devoir de mémoire », *dialegein.over-blog.com / agoravox.fr*, 19 juillet 2007. Consulté février 2015.

Philippe Joutard, Jean Lecuir, « Le palmarès de la mémoire nationale », *l'Histoire*, n°242, mars 2000, p 31-39.
Olivier Lalieu, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°69, janvier-mars 2001, p. 83-94.
Marcel Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, 1924.
Gérard Noiriel, « Histoire, mémoire, engagement civique », *Hommes et Migrations*, n° 1247, janvier-février 2004.
Pierre Nora, « Pierre Nora et le métier d'historien : La France malade de sa mémoire », *Le Monde 2*, n° 105, 18 février 2006.
Emmanuelle Peytour, Patrick Manac'h, « Interview photographes », in *Célébration du centenaire de la parution de la première photographie couleur*, Maison de la photographie de Marrakech et *lesphotographes.com*, 2013.
Paul Ricœur, « Mémoire, histoire, oubli », conférence du 8 mars 2003, *Esprit*, « La pensée Ricœur », mars-avril 2006.

Articles d'analyse spécifiques sur le sport.

Marie-Hélène Bacqué, « Le Stade de France à Saint-Denis : Grands équipements et développement urbain », *Les annales de la recherche urbaine*, n°79, mars 1998, p. 126-133.
Dominique Bonnot, Roberto Frankenberg, « La deuxième vie de Mary Pierce », *L'Équipe Magazine*, 19 octobre 2013.
Yves-Pierre Boulongne, « Pierre de Coubertin et le sport féminin », *Revue olympique*, 2000, p.23-26.
Jean-François Bourg, « La télévision fait le sport : l'équité à l'épreuve du marché », *Finance et Bien Commun*, n°26, De Boeck Supérieur, 2007/1, 120 pages, p.81-89.
Christian Brochand, « Le sport et la télévision : un vieux couple à histoires», *Communication et langages*, n°92, 1992, p.25-40.
Jean-Marie Brohm, Marc Perelman, Patrick Vassort, « Les héros mythifiés de l'Olympisme », *Le Monde diplomatique*, juin 2004.
Philippe Brossard, « Halte au tennis triste, radioscopie des clubs en proie à la désertification ou l'histoire de l'opération 5000 courts », *Tennis de France*, juin 1993.
Jean-Paul Callède, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, 2002/2, PUF, n°52, p. 437-457.

Patrick Clastres, « Roland-Garros : pourquoi la victoire de Noah en 1983 nous fascine encore autant », *Le Nouvel Observateur, Le Plus*, 9 juin 2013.

Yannick Cochennec, « France-Allemagne de Séville, mythe cruel et éternel », *slate.fr*, 28 février 2012.

Patrick Démerin, « Séville », *Autrement Revue*, n°80, juin 1986, p.120-125.

Geoffroy de Navacelle, « Le Comte de Madre », *Revue olympique*, 1971, p.306-307.

Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin et son image », *Revue olympique*, 1995.

Jérôme Dupuis, Eric Mandonnet, Sébastien Dekeirel, « Contre-enquête sur un fiasco », *lexpress.fr*, 14 février 2002.

Jean François Diana, « Identité de l'image du sport », *Médiamorphose. Le sport médiatisé, du voir au savoir*, n° 11, INA, 2004.

Jean Dumas, « Dialogue entre Pierre de Coubertin et Henri Desgrange au paradis », *Sport Mondial*, n° 96, juillet 1964, p.32-34.

Jean Durry, Pierre Lagrue, Alain Lunzenfitcher, « Jeux Olympiques », *Encyclopaedia Universalis*, consulté de 12 février 2015, in *universalis.fr*

Norbert Elias, « Sport et violence », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, volume 2, n° 2-6, 1976, p.2-21.

Norbert Elias, « La genèse du sport en tant que problème sociologique », *Revue des Deux Mondes*, juin 1998, p.46- 58.

Jean-Michel Faure, Charles Suaud, « Les enjeux du football », *Actes de la recherches en sciences sociales*, n°103, 1994, p.3-6.

David Fioux, « Football Séville ! Juillet 1982 », *L'Équipe*, 8 juillet 2012.

David Fioux, Laurent Barge, Régis Dupont, « Séville, entre match et légende », *lequipe.fr*, 2 juillet 2014.

Bruno Fraioli (dir.), « Sport et télévision : une histoire d'argent ? », *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, Paris, INA Edition et documentation, juillet-août 2006, 58 pages, p.22.

Yohann Hautbois, « Quatre garçons pleins d'avenir », *L'Équipe*, rubrique « nostalgie », 21 novembre 2014.

Patrick Gautrat, « La diplomatie ne peut ignorer le football », *Miroir du football*, 1971.

Benoît Heimermann, Olivier Margot, « Piantoni, Kopa, Fontaine : "c'est le foot qui a donné un sens à notre vie" », *L'Équipe magazine*, n°1634, 3 janvier 2015, p.10-29.

Benoît Hopquin, « Nous, à Séville, nous apprîmes l'immoralité », *M Le Magazine du Monde*, *lemonde.fr*, 6 juin 2014.

Françoise Inizan, « Séville 1982, souvenirs allemands », *L'Équipe Magazine*, 27 juin 1998, p.64-76.

Jean Le Bail, « Pourquoi poussent les statues », entretien avec Chris Stride, *lequipe.fr*, 10 avril 2014.

Franz Lotz, « L'Académie Internationale Olympique, une institution souvent méconnue du sport international », *Revue olympique*, 1978, p.59.

Stephane Mandard, Henri Seckel, « Noah : "On a tué l'âme du jeu" », interview, Le Monde Sport et Forme, *lemonde.fr*, 23 mai 2013.

Thierry Mathiot, « Et Borg descendit sur terre… », *L'Équipe*, rubrique « nostalgie », 6 juin 2014.

Pierre Milza, « Sport et relations internationales », *Relations internationales*, n°38, été 1984, p.156.

Gilles Montérémal, « *L'Équipe*, médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *Le Temps des médias*, n° 9, 2007-2008, p.107-120.

Pierre Nusslé, « Jouons "à la française" », *Autrement Revue*, n°80, juin 1986, p.24-25.

Jean-François Pahud, « Musée Olympique mission », *Revue olympique*, 1999, p.55.

Pierre Parlebas, « Une rupture culturelle : des jeux traditionnels au sport », *Revue Internationale de psychosociologie*, 2003/20, vol. 9, 248 pages, p.9-36.

Adrien Pécout, « Si la France avait gagné, on aurait occulté ce qui m'est arrivé », entretien avec Patrick Battiston, *lemonde.fr*, 4 juillet 2104.

Ulrich Pfeil, Albrecht Sonntag, Jean-François Tournadre, « L'Allemagne et le football», *DokumenteDocuments*, 1998, n°2, p.51-72.

Jean Rouaud, « Les remparts de Séville », Cahier spécial, *Mondial 98. 32 écrivains sur le terrain*, *Libération*, 9 juin 1998.

Manuel Vazquez Montalban, « Le football religion laïque en quête d'un nouveau Dieu », *Le Monde diplomatique*, août 1997.

Georges Vigarello, « La naissance d'un mythe planétaire », *Le Figaro*, 29 mai 2002.

Alfred Wahl, « Raymond Kopa: une vedette du football, un mythe. », *Sport Histoire, Revue internationale des Sports et des Jeux -Horizons du sport-*, Toulouse, Privat, 1988.

Alfred Wahl, « Un professionnalisme de résignation », *et représentation*, n°7, 1999, p 67-76.

Françoise Zweifel, « Le Musée Olympique : le parti pris du *Sociétés* mouvement », *Revue olympique*, 1997, p.63-65.

« 1998, Une plaie encore ouverte », *cahiersdufootball.net*, 28 avril 2003.

« Coubertin aujourd'hui », entretien avec Jean Durry, *Outre-Terre* 3, n° 8, 2004, p.295-298.

« À Séville, le match de la discorde », *GEO Histoire*, n°7, février-mars 2013, p. 98.

Rubriques Web

Rubrique « Palmarès », in o*range-citrontv.org*.

Rubrique *France 98* « Le club France 98 : rôle de l'association », in *cif-foot.fr*

Rubrique « Trophées mondiales du Fair-Play » in *fairplayinternational.org*, consulté février 2015.

Rubrique « Mission », in *fairplayinternational.org*, consulté février 2015.

Rubrique « Histoire » in *fairplayinternational.org*, consulté février 2015.

Rubrique « Histoire de l'A.I.O », in *ioa.org*, consulté février 2015.

Rubrique « L'histoire », in *coubertin.fr*, site officiel de la Fondation, consulté mars 2015.

Site *library.la84.org*

Sources primaires

Documents institutionnels

Archives Nationales, 8AR451, chemise *Programmes*, brochure des Fêtes de l'eau du *Journal*, 1929.

Manifeste pour la sauvegarde de l'Olympisme et des Jeux Olympiques, C.F.P.C, février 1979.

Déclaration sur l'intrusion de la politique dans le sport, C.F.P.C, novembre 1979.

« Circulaire du 21 novembre 1981 relative à la réalisation de 5000 courts de tennis », *Journal officiel de la République française*, archive *legifrance.gouv.fr*, 12 décembre 1980.

Le Comité international Pierre de Coubertin, monographie, Lausanne, C.I.P.C, 1984, 51 pages.

Manifeste sur le dopage médical, C.F.P.C, juin 1987.

Procès-verbal, séance du C.I.P.C, Paris siège du C.O.J.O d'Albertville, 6 décembre 1988.

Procès-verbal, Conseil d'Administration du C.F.P.C, 4 février 1991.

Roland Faure, *Sport et télévision le marché forcé*, rapport, Paris, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, 1992, 7 pages.

« Congrès olympique du Centenaire, Congrès de l'unité », document final remis au C.I.O, *Revue olympique*, 1994, p.394-400.

Pierre de Coubertin ce méconnu…, Lausanne, C.I.P.C, 1994, 43 pages.

Congrès olympique du Centenaire 1894-1994 : Expositions, catalogue culturel du C.I.O, 1994, 44 pages.

Sondage IFOP pour le C.F.O, 20-25 juillet 1994.

Procès-verbal, Commission Pierre de Coubertin C.I.O – C.I.PC, Budapest, 12 juin 1995.

Procès-verbal, réunion du bureau C.I.P.C, 20 novembre 1995.

Pour mieux connaître Pierre de Coubertin, fiches pédagogiques, C.F.P.C, 3e édition, 1996.

Procès-verbal, Conseil d'administration du C.F.P.C, 9 octobre 1996.

Procès-verbal, Conseil d'administration du C.F.P.C, 11 décembre 1996.

Procès-verbal, Commission Pierre de Coubertin, C.I.O – C.I.PC, 11 novembre 1998.

Procès-verbal, Conseil d'administration du C.F.P.C, 22 juin 1999.

Procès-verbal, compte-rendu de l'Assemblée générale du C.I.P.C, 25 février 2000.

Mickaël Lepage, « Répertoire numérique des Archives du Comité français Pierre de Coubertin 1949-2007 », Roubaix, 2007.

André Kaspi (dir.), *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*, Paris, ministère de la Défense, 2008, 47 pages.
Audit de la concession du stade Roland-Garros, Mairie de Paris, Inspection générale, IG 07-12 mai 2008.
« Le Musée national du sport : un projet mal suivi », in *Rapport annuel 2011 de la Cour des comptes*, février 2011, p. 681-696.
Atlas national des fédérations sportives 2012, in *sports.gouv.fr*.
Pierre de Coubertin Bibliographie, Centre d'étude olympiques, C.I.O, juin 2012, in *olympic.org* .
Charte olympique, état en vigueur au 9 septembre 2013, Lausanne, C.I.O.
Les Femmes dans le Mouvement olympique, feuille d'information, C.I.O, juin 2014, in *olympic.org*.

Articles de presse.

Jürg Baerlocher, « Académie Olympique », *Sport*, Zurich, 1961.
Patrick Blain, « Toni Schumacher profession : brute épaisse », *L'Équipe*, 10 juillet 1982.
Étienne Bonamy, « Les enfants de Séville », *L'Équipe*, 8 juillet 1998, p. 6.
Chrystel Boulet-Euchin, « Une allée Noah inaugurée au Village de Roland-Garros », *lepoint.fr*, 27 mai 2008.
Jacques Buob, « La France voit la vie en bleu », *Le Monde*, 11 juillet 1998.
Jérôme Bureau, « Éditorial », *L'Équipe*, 6 mai 1998.
Jérôme Bureau, « À Aimé Jacquet », *L'Équipe*, 14 juillet 1998, p.2.
Jean Cau, « Pourquoi la France a perdu la Troisième Guerre mondiale », *Paris Match*, 23 juillet 1982.
Michel Chemin, « L'Équipe à l'heure de l'autocritique », *Libération*, 14 juillet 1998, p. 9.
Jean-Marie Colombani, « Coup d'envoi », éditorial, *Le Monde*, 5 décembre 1997.
Jérôme Cordelier, « Les milliards de la Coupe », *Le Point*, n°1320, 3 janvier 1998, p. 65.
Pierre de Coubertin, « Le caractère d'une entreprise… celle du C.I.O », *Bulletin olympique* n° 2, 1894.
Pierre de Coubertin, « La renaissance olympique », *L'indépendance belge*, 1906.
Pierre de Coubertin, « Lettres Olympiques », *Gazette de Lausanne*, 13 janvier 1919.
François Dufay, « L'union, l'émotion, le ballon rond », *Le Point*, 18 juillet 1998.
Jean Durry, « Actualité de Coubertin », *L'Équipe*, 31 mars 1986.

Gerard Ejnès « Je suis devenu un autre homme… », Interview de Michel Platini, *L'Équipe*, 7 juin 1982.
Gerard Ejnès, « L'offre faîte à Aimé », *L'Équipe*, 31 mars 1995.
Gérard Ernault, « Si près du paradis », *L'Équipe*, 9 juillet 1982.
Gérard Ernault, « Le prince et les princesses », *France Football*, 19 novembre 2002.
Jacques Ferran, « Le point de Jacques Ferran », *France Football*, 13 juillet 1982.
François Gardon, « Le professionnalisme en football », *Miroir des Sports*, numéro 69, 1921, p.263.
Jacques Goddet, « L'homme de plein devoir », *L'Équipe*, 28 novembre 1958.
Gabriel Hanot, « Passage de Suzanne Lenglen dans les rangs des professionnels », *Le Miroir des sports*, n° 330, 11 août 1926.
Gabriel Hanot, « Les tempéraments et les méthodes opposés de Suzanne Lenglen et de Helen Wills », *Le Miroir des sports*, n° 301, 17 février 1926.
Francis Huster, « Lettre ouverte à Michel Platini », *L'Équipe*, 10 juillet 1982, p. 9.
Jean-Marie Lanoë, « Cette France d'un bleu métis », *France Football*, 4 juin 1996.
Fernand Lemoine, « 1964 : année olympique, année du souvenir », *Défense du sport*, n° 13, décembre 1964.
S. Millar, « Advertisers drain the Cup dry », *the Guardian*, 10 juillet 1998, p. 3.
Christian Montaignac, « Éblouir et mourir à Séville », *L'Équipe*, 12 juillet 1982.
Norbert Müller, « Pourquoi un Musée olympique ? », *Revue olympique*, 1993, p.308-310.
Pierre Naudin, « 1863-1964 », *Défense du sport*, n° 13, décembre 1964, p.6.
Robert Parienté, « Consternant et accablant », *L'Équipe*, 10-11 juillet 1982.
Nicolas Rousseaux, Philippe Lefèvre, « Sport, mensonges et vidéo en faux direct sur NBC », *CB News*, 23 septembre 1996.
Jacques Séguéla, « L'image de notre pays a changé », *Le Parisien*, 10 juillet 1998.
Guy Sitruk, « Jackpot pour les Bleus », *France Football*, n°2722bis, 12 juin 1998.
Jacques Thibert, « Éditorial », *France Football*, 2 août 1982.
Gilles Verdez, « France-Algérie : pourquoi le match a dégénéré », *leparisien.fr*, 8 octobre 2001.
Jean Samazeuilh, « La patience de Lacoste a triomphé du génie de Tilden », *Miroir des Sports*, n° 373, 7 juin 1927.

« Faisons un rêve », Une, *L'Équipe*, 8 juillet 1982.
« Justice est faîte », *France Football*, 13 juillet 1982.
« M. de Navacelle reçoit l'Ordre olympique », *Revue olympique*, 1987, p.562.

« Le Musée Olympique de Lausanne », entretien avec Jean-François Pahud, *Lettre de l'OCIM*, n° 46, 1996, p.3-7.
« Les chiffres de la Coupe du monde », *Sport Magazine*, avril 1998, p. 23.
« Un geste impardonnable », *L'Équipe*, 19 juin 1998.
« Zidane : son douzième et dernier carton rouge », *lemonde.fr*, 10 juillet 2006.
« La sortie ratée », *L'Équipe*, 10 juillet 2006.
« Yannick Noah a son allée à Roland-Garros », *Le Figaro*, 27 mai 2008.
« Les nouveaux Mousquetaires français », *Le Figaro*, 14 octobre 2008.
« Les copains se prennent au jeu », *L'Équipe*, 28 octobre 2008.
« Une allée Amélie Mauresmo à Roland-Garros », *ameliemauresmo.fr*, 23 mai 2010.
« Le *Coup de tête* de Zidane exposé à Beaubourg », *lemonde.fr*, 26 septembre 2012.

Miroir des Sports, n° 395, 11 octobre 1927, p.283.
Partenaire olympique n° 1, IBM Publication, février 1990, 11 pages.
Midi Olympique Magazine, 80 ans, lundi 31 août 2009.
L'Équipe magazine, n°1634, Une, 3 janvier 2015.

Correspondance (*Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.)

Lettre de Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, à Geoffroy de Navacelle, 3 février 1972.
Lettre de Monique Berlioux à Geoffroy de Navacelle, 17 décembre 1981.
Lettre de Stéphanie Bonno, membre du C.N.O.S.F, à Geoffroy de Navacelle, 27 octobre 2000.
Lettre de Madame Borotra à Geoffroy de Navacelle, 15 décembre 2001.
Lettre d'Yves-Pierre Boulongne à Geoffroy de Navacelle, 20 octobre 1994.
Lettre de G.A Chevallaz, conseiller national et Syndic de la municipalité de Lausanne, à Geoffroy de Navacelle, 10 avril 1969.
Lettre de Pierre Comte-Offenbach, président du C.F.P.C à Jean Durry, pièce jointe « projet de protocole d'accord », 30 janvier 1985.
Lettre de Pierre Comte-Offenbach à Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, 28 mars 1986.
Lettre d'Ivan Curkovic, président du Comité yougoslave Pierre de Coubertin, à Geoffroy de Navacelle, 3 novembre 1997.

Lettre d'Alain Danet, secrétaire général du C.O.F, à Gaëtan de Navacelle, 7 mai 1968.

Lettre co-signée par Mademoiselle de Coubertin, Yvonne de Coubertin, le Comte de Madre et Madame Gaëtan de Navacelle, au Comte de Beaumont, 18 juin 1968.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean-François Brisson, 13 juin 1968.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Johann W. Westerhoff, secrétaire général du C.I.O, 19 juin 1968.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Alfred Rosier, président du Comité Pierre de Coubertin, 14 août 1968.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 4 septembre 1968.

Lettre de Geoffroy de Navacelle au Docteur Vechsler, 1er décembre 1968.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Alfred Rosier, 1er mars 1969.

Lettre de Geoffroy de Navacelle au Secrétaire générale de l'A.I.O, 4 octobre 1970.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Epamimontas Petralias, président de l'A.I.O, 10 novembre 1970.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Mme Morawinska-Brzezicka, muséologue attachée à la Commission du C.I.O pour l'extension du Musée Olympique, 12 février 1972.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 5 mars 1976

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, 7 décembre 1978.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, 23 janvier 1982.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Herr Richard Borek Jr., directeur exécutif de la société Münzhandelgesellschaft mbh & Co., 21 août 1982.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Liselott Diem, directrice de l'Institut Carl Diem, 21 décembre 1982.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 16 juin 1983.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monique Berlioux, 24 août 1984.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Pierre Conte-Offenbach, président du C.F.P.C, 21 novembre 1984.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, 14 septembre 1985.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Paul Dhaille, député maire de Lillebonne, 13 juin 1988

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Magdeleine Yerles, coordinatrice à l'Université de Laval, Québec, 30 mars 1990.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Mr Lenormand, responsable des programmes philatéliques, direction générale de *La Poste*, 16 avril 1990.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Grégoire Champetier, directeur du Comité d'organisation du parcours de la Flamme olympique, 7 décembre 1990.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Georges Laveau, délégué olympique de *La Poste*, janvier 1991.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, administrateur délégué C.I.O, 31 janvier 1991.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, 20 juin 1991.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 1er juillet 1991.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Yves-Pierre Boulongne, directeur de l'Institut National d'Education Physique, 12 décembre 1992.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Monsieur le Chevalier Raoul Mollet, président du Comité d'organisation du Congrès du Centenaire du C.I.O, juin 1993.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Raymond Gafner, 13 août 1994.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Juan-Antonio Samaranch, 13 septembre 1994.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean-François Pahud, conservateur du Musée Olympique, 19 janvier 1995.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Fernando Riba, conseiller délégué à la gestion du C.I.O, 14 novembre 1996.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean Durry, coprésident du Comité d'organisation du Congrès de Havre, 4 mars 1997.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean Vintzel, président de la F.S.C.F, 18 octobre 1999.

Lettre de Geoffroy de Navacelle à Jean-Paul Clémençon, directeur de cabinet du président du C.N.O.S.F, 9 janvier 2001.

Lettre de Thierry de Navacelle à Jean-Claude Killy, coprésident du C.O.J.O Albertville, 4 décembre 1988.

Lettre de Jean Durry, co-directeur du Congrès du Havre, à Geoffroy de Navacelle, 17 mai 1995.

Lettre circulaire de Sigfrid Edström, vice-président du C.I.O, aux membres du C.I.O, 15 août 1944.

Lettre de Marie-Thérèse Eyquem, Inspectrice principale de la jeunesse, au Comte de Madre, neveu de Pierre de Coubertin, 6 février 1963.

Lettre de Marie-Thérèse Eyquem à Maurice de Madre, 5 septembre 1963.

Lettre de Marie-Thérèse Eyquem à Geoffroy de Navacelle, 16 juin 1964.

Lettre de Raymond Gafner, administrateur délégué au C.I.O, à Geoffroy de Navacelle, 5 mars 1987.

Lettre de Robert Hervet, secrétaire général du C.P.C, à Mademoiselle Yvonne de Coubertin, 22 mars 1955.

Lettre de Jeno Kamuth, président du C.I.F.P, à Geoffroy de Navacelle, 4 décembre 2001.

Lettre de Jean-Claude Killy et Michel Barnier, présidents du C.O.J.O, à Geoffroy de Navacelle, 10 janvier 1990.

Lettre de Joël Laine, conseiller de Paris et adjoint au Maire chargé des sports, à Pierre Rostini, président du CFPC, 4 octobre 1993.

Lettre de Fernand Landry, président du Comité d'organisation du Symposium du Québec, à Geoffroy de Navacelle, 30 août 1989.

Lettre de Georges Laveau, délégué olympique de *La Poste*, à Geoffroy de Navacelle, 28 février 1991.

Lettre d'Alexandre Michaud, chargé de mission marketing C.O.J.O, à Yvan de Navacelle, signée « bon pour accord », 2 février 1990.

Lettre de Norbert Müller, à Juan-Antonio Samaranch, président du C.I.O, 11 avril 1999.

Lettre circulaire de Norbert Müller aux membres du C.I.P.C, 19 novembre 1999.

Fax de Norbert Müller à Geoffroy de Navacelle, 2 avril 2001.

Lettre de Nelson Paillou, président du C.N.O.S.F, à Pierre Rostini, président du C.F.P.C, et Geoffroy de Navacelle, président du C.I.P.C, 12 octobre 1992.

Lettre d'Epamimontas Petralias, président de l'A.I.O, à Geoffroy de Navacelle, 13 mars 1973.

Lettre de Franzisca Petzoldtà, participante au Forum de la Jeunesse du Congrès du Havre, au Comité d'organisation, mars 1998.

Lettre co-signée de Fernando Riba et Françoise Zweifel, directrice du Musée Olympique, à Geoffroy de Navacelle, 3 décembre 1996.

Lettre d'Alfred Rosier à Geoffroy de Navacelle, 2 mai 1968.

Lettre circulaire de Pierre Rostini, aux sociétaires du CFPC, 4 septembre 1992.

Lettre de Juan-Antonio Samaranch à Geoffroy de Navacelle, 15 novembre 1984.

Lettre de Gilbert Schwaar, président de la commission pour l'extension du Musée olympique, à Monique Berlioux, directrice générale du C.I.O, 20 décembre 1971.

Lettre d'Ada Wild, secrétaire générale du C.I.P.C, à Françoise Zweifel, secrétaire générale du C.I.O, 6 septembre 1997.

Lettre d'Ada Wild, à Conrado Durantez, président du C.I.P.C, 27 février 1998.

Actes et allocutions (*Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.)

Jean-François Brisson, « Pourquoi le Comité Pierre de Coubertin propose une réforme des Jeux Olympiques », essai préparatoire au projet de réforme de la Charte olympique, C.F.P.C, 1988.

Jean-François Brisson, « Pour un réveil de l'Olympisme. D'autres jeux au XXIe siècle », C.F.P.C, 1996, 13 pages.

Ernest Clerc, « À la quête de Coubertin pédagogue », acte de Symposium de Lausanne, Institut Carl Diem / C.I.O, mars 1986.

Comte de Madre, *Le Baron Pierre de Coubertin Rénovateur des Jeux Olympiques*, essai, 1942.

Geoffroy de Navacelle, « Bref historique et réalisations du Comité Pierre de Coubertin », communication à la Commission exécutive du C.I.O, Dubrovnik, C.I.O, 24 octobre 1969.

Geoffroy de Navacelle, « Les objectifs de Pierre de Coubertin et la rénovation des Jeux Olympiques », acte de la XXe session de l'A.I.O, Olympie, 1980.

Geoffroy de Navacelle, « Quelques caractéristiques spécifiques au C.I.P.C », exposé de parrainage au C.I.O, C.I.P.C., septembre 1987.

Geoffroy de Navacelle, « Présentation du C.I.P.C », fiches dactylographiées, septembre 1990, 6 pages.

Geoffroy de Navacelle, allocution de la séance de clôture du Congrès du Centenaire, Paris, C.I.O, 3 septembre 1994.

Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin : l'homme, sa famille, son époque », essai, *Revue olympique*, août/septembre 1995.

Geoffroy de Navacelle, « Pierre de Coubertin et ses racines normandes », acte de la séance d'ouverture du Congrès du Havre *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir*, CI.P.C, 17 septembre 1997.

Jean Durry, « Tissié et Coubertin », acte du Congrès du Havre, C.I.P.C, septembre 1997.

Raymond Gafner, « La protection des emblèmes Olympiques », acte du Congrès olympique de Varna, Bulgarie, C.I.O, 2 octobre 1973.

Maurice Herzog, adresse à la jeunesse, Commémoration du Centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin, C.I.O, 21 juin 1964.

Sara Staff Jernigan, « La noblesse de l'Olympisme », acte de la XXe session de l'A.I.O, Olympie, A.I.O, 1980.

Fernand Landry, « Olympisme, politique et éducation », acte de la XXe session de l'A.I.O, Olympie, A.I.O, 1980.

Michaela Lochmann, « Les fondements pédagogiques de la devise olympique “citius, altius, fortius” présentés par Henri Didon lors du Congrès du Havre en 1897 », acte du Congrès du Havre, C.I.P.C, septembre 1997.
Jürgen Moltmann, « Olympisme et religion », acte de la XXe session de l’A.I.O, Olympie, A.I.O, 1980.
Nicolas Nissiotis, « Discours d’ouverture de la XXe session de l’A.I.O », acte de la XXe session de l’A.I.O, Olympie, A.I.O, 15 juin 1980.
Nicolas Nissiotis, « Les problèmes de l’éducation olympique envisagés à travers les travaux de l’Académie Olympique Internationale », acte de la XXe session de l’A.I.O, Olympie, A.I.O, 1980.
Nicolas Nissiotis, « L’actualité de PDC du point de vue philosophique et le problème de la “religio athletae” », acte du Symposium de Lausanne, Lausanne, C.I.O, mars 1986.
Robert Pringarbe, « Le Comité international pour le Fair-Play : Rôle et fonction dans l’éducation sportive », monographie, 2003, 17 pages.
John T. Powell, « Les principes olympiques en tant que motivation des activités sportives », acte de la XXe session de l’A.I.O, Olympie, A.I.O., 1980.
Fernand Serperis, « le rôle éducateur de l’A.I.O durant le premier centenaire du Comité international olympique », acte du Congrès du Centenaire, Paris, C.I.O, 30 août 1994.

Actes du Congrès du Centenaire, relié, Lausanne, C.I.O, 1994.

Archives audiovisuelles

Catherine Lacroix, François Xavier-Pelletier, *IndianaFoot*, film documentaire, Homme Nature Productions, 1998. Archives Ina/Bnf.
Emilio Maillé, *Un 8 juillet à Séville*, documentaire, France 2 / Flash Film, 1ère diff. 6 juillet 2002. Archives Ina/Bnf..
Stéphane Meunier, *Les yeux dans les Bleus*, film documentaire, Canal+ éditions, 1998, 157 min. Archives Ina/Bnf.

Finale Messieurs Yannick Noah -Mats Wilander, 1983. Archive Ina.fr.
Finale de Roland-Garros : le discours d’Henri Leconte, 1988 ; Archive Ina.fr.
« La Coupe du monde 1982 », *La planète ronde*, émission audiovisuelle, La Cinquième, 1997. Archives Ina/Bnf.

Réactions Aimé Jacquet, 1’’07 min, 13 juillet 1998, Archives Ina.fr.

.

Jean Durry, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle*, Centre d’histoire Sciences Po, 15/10/2012. Archives audio.

Jacques Ferran, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle*, Centre d’histoire Sciences Po, 16/11/2012. Archives audio.

Alain Calmat, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle*, Centre d’histoire Sciences Po, 14/12/2012. Archives audio.

Émile Picques, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle*, Centre d’histoire Sciences Po, 21/01/2013.

Patrick Gautrat, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle*, Centre d’histoire Sciences Po, 08/02/2013. Archives audio.

Pierre-Louis Basse, « Ego-histoire », in séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au xxe siècle*, Centre d’histoire Sciences Po, 11/03/2013. Archives audio.

Table des matières.

Remerciements……2

Introduction générale. ……..…..3

Chapitre 1 : Mémoire et sport : histoire d'une société en mouvement. ……17

Les fondements théoriques de la mémoire……...……22
Le témoin, la mémoire et l'histoire.....22
L'individu et le groupe, structures du processus mémoriel……..28
Extension du domaine de la mémoire.....32
Le temps et l'espace, cadres mémoriaux primaires……..…36
Deux notions inégales constitutives de la mémoire…….36
Temps et lieux sportifs, symboles persistants ? ……..……...…41
La problématique du « Grand Stade » en France…….46
Sport et société, un lien favorable au phénomène mémoriel……..51
Le sport comme miroir de la société…….……...….51
Le rôle de l'État en France…….……...…56
Sport et mémoire : phénomènes sociétaux en mouvement……..60
Conclusion……..……65

Chapitre 2 : Roland-Garros, au prisme de la mémoire sportive française……...68

Le très présent souvenir des Mousquetaires……...….72
Le temps béni des *tennismen* français……..73
Des champions à visages humains ? ……76
Une construction mémorielle identitaire orchestrée……....79
De la légitimité du glorieux passé…….….83
L'ambiguïté de l'hommage rendu à Suzanne Lenglen…….83
L'acteur passé au centre de la sphère sportive…….….87
Valoriser l'histoire du lieu et des joueurs ? Mémoire et oubli, choix et périodes…….……91
Yannick Noah, icône allégorique de son temps……...…….95
L'ère Noah, symbole d'une évolution professionnelle……..96

Le progrès comme garant (1968-1994): Roland-Garros et le tennis français à la croisée de la modernité……..….100
L'ère Open, de l'émotion transnationale à la starification……..……..…..105
Une institution en perpétuelle quête de mémoire……..111
Le Tenniseum, temple historique et objet mémoriel……..……111
Les années 1990 : une mémoire en mouvement……115
Une mémoire diluée par le progrès ? L'ultra-professionnalisme en question……119
Conclusion……124

Chapitre 3 : Les mille visages de la mémoire footballistique en France……..…128

Identités et football en France……..…..134
Cent ans d'évolution du football en France : la singularité de la discipline sportive……..136
Les clubs : un maillage territorial, émotionnel et identitaire……..142
L'Équipe de France : une échelle nationale de représentation collective.……..148
Mémoires individuelles, idoles collectives : étude comparative des cas Zinédine Zidane et Raymond Kopa……...…156
La construction identitaire individuelle, une donnée mémorielle…….….157
La reconnaissance sportive, première pierre de l'histoire collective……..…162
L'idole, mémoire vive révélatrice de son temps……...…..167
Séville 1982 : le match d'une génération, le mythe d'une Nation……....174
Du terrain à l'Histoire……...….175
La construction d'un mythe sportif……....181
Un schéma mémoriel en question……..…186
Vers une mémoire collective atrophiée de la Coupe du monde 1998 ? ……...192
L'âge d'or du football français : un firmament sociétal collectif……...194
La Nation au rendez-vous de l'Histoire ? ……..200
Le mythe avorté, révélateur d'une dissolution mémorielle…….206
Conclusion……..…..213

Chapitre 4 : La quête mémorielle du Mouvement olympique. ……218

Olympisme et évolution : une distorsion de l'esprit originel……....224
L'Olympisme coubertinien, une doctrine sociétale universelle ? …….….225
Essence et substance de l'Olympisme: le XXe siècle entre tradition, critique et progrès…...233

Le Mouvement olympique sportif au cœur du siècle…….….242
La mémoire garante d'un patrimoine universel……250
De la mort de Coubertin à sa réintroduction mémorielle…….…..251
Les apôtres de l'Olympisme : institutions et filiations……259
Une influence partielle mais salvatrice……..…267
La mémoire de vivre : l'engagement de Geoffroy de Navacelle……..…….275
Les origines, une valeur fondamentale……...…276
Une œuvre mémorielle riche. ……..…..284
La poursuite d'une utopie ? …….……..290
Conclusion……...……..296

Chapitre 5 : L'âge de mémoire ? ……299

La quête mémorielle des auteurs du sport français : *De l'ego-histoire à l'historiographie*……...……302
Pénétrer dans le monde du sport…….……...305
S'acquitter d'une tâche particulière : œuvrer au sport de tous……308
Défendre des valeurs et transmettre un héritage……...…..312
La presse sportive, médiatrice du phénomène mémoriel……..317
Un terreau mémoriel dans la presse sportive ? ……..319
Sport et presse, une histoire commune……...325
La presse et la signification sociétale du sport……....337
Culture de masse et patrimoine, nouveaux horizons du sport ? ……348
L'ère télévisuelle, nouvelle donne sociétale du sport……..…349
L'étonnante histoire du Musée national du sport……....356
Mémoire et modernité sportive : la tentation du sport-roi ? ……...…361
Conclusion……366

Conclusion générale……...…….369

Annexes……...….379

Bibliographie……...……435

Le XXe siècle est celui de tous les progrès et d'un mouvement continu vers la modernité, pensons-nous très souvent. Pourtant, les modes de représentation de l'avenir ne sont pas les seuls à évoluer constamment. Au long du siècle, la signification de la passéité a changé. À partir de la décennie 1970, l'essor d'une conscience sociale, démocratique et plurielle, a succédé à l'enracinement des valeurs républicaines, traditionnellement portées sur le paradigme national, dont la première moitié du XXe siècle a été le cadre. Pierre Nora et Paul Ricœur, entre autres, font le constat d'une croissance accélérée des problématiques mémorielles dans la société française, aux portes du IIIe millénaire depuis notre ère. Les décloisonnements sociaux et l'accélération du temps ont œuvré à la mise à distance de l'histoire traditionnelle, au profit d'une appropriation mémorielle polyphonique des enseignements d'antan. Désormais, la continuité des représentations du passé est caractéristique du présent, où individualité, communauté et collectivité régissent les voix d'interprétations sociétales.

Enfant de l'ère industrielle, le sport contemporain s'est construit en miroir de la société qui le porte. Apanage des élites au croisement du XIXe et du XXe siècle, le sport est un phénomène de société hégémonique et transversal cent ans plus tard. Sa progressive ascension en France est le fruit de mutations constantes, de l'amateurisme coubertinien au professionnalisme marchand, de l'échelle identificatoire locale au prisme mondialisé. Le sport est à la fois un laboratoire et un observatoire de la société. L'émergence du spectacle sportif de masse à partir des années 1980, savamment orchestré par la télévision, ses enjeux économiques et ses soutiens financiers, ainsi que soutenu par la démocratisation de la pratique et de l'émotion sportive, favorise l'avènement d'une conscience sociale du sport en France. La multiplication des représentations sportives s'accommode d'une course à la modernité de plus en plus marquée. Cependant, la diversification du rapport au passé sportif engendre consubstantiellement une tentative de réappropriation collective de l'histoire du sport, à la lumière d'une continuité plurielle de sa signification à travers les temps. Cette visée patrimoniale définit une nouvelle étape vers l'âge de mémoire du sport français.

MOTS-CLÉS : Histoire / **Mémoire** / **Sport** / **Société**
Représentations / **Identités** / **Patrimoine**
Roland-Garros / **Équipe de France de football**
Olympisme / **Individu** / **Groupe** / **Mouvement.**